



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Princeton University Library



32101 067888691



3243  
.76  
.809

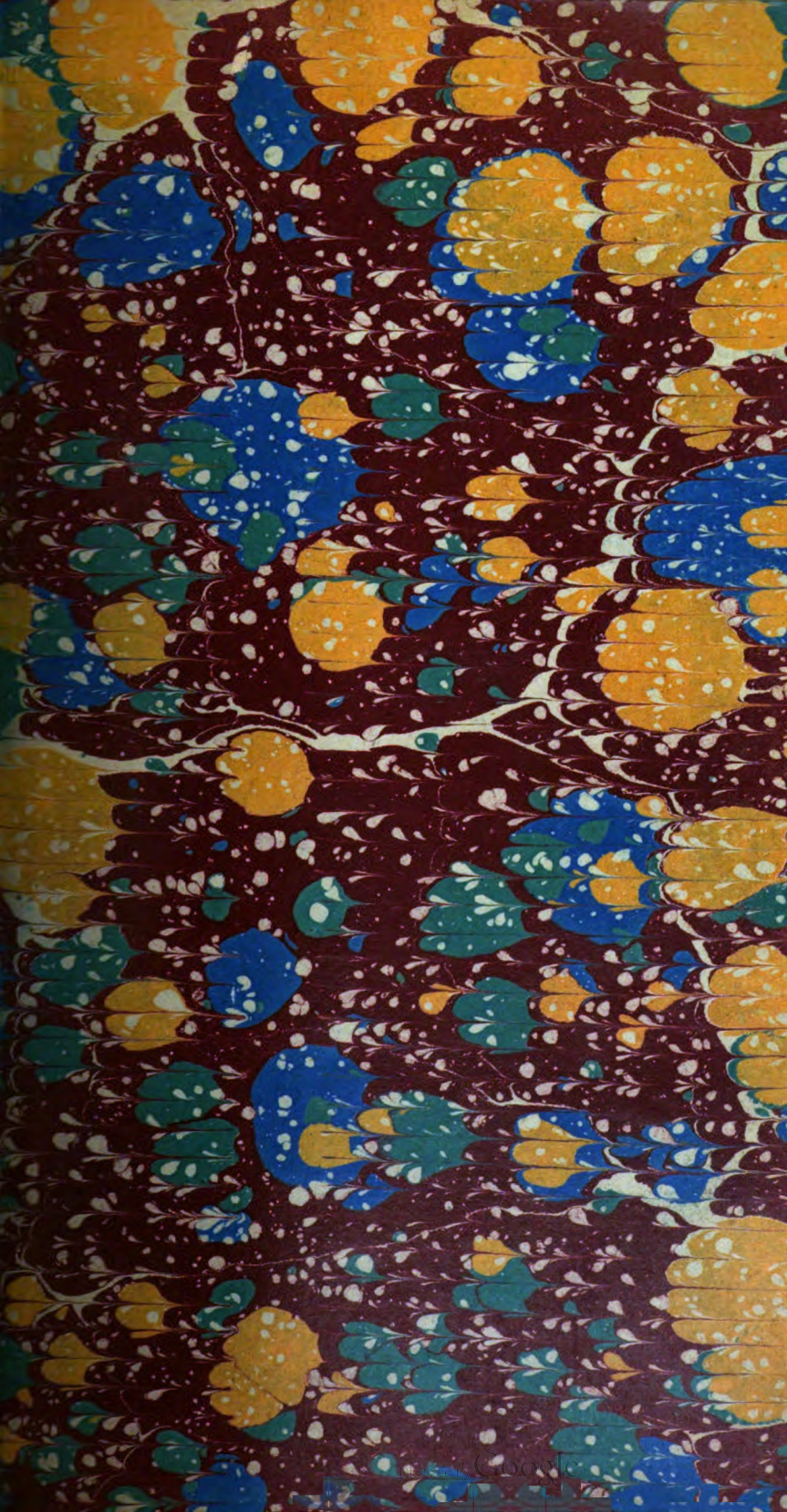
Library of



Princeton University.

GUSTAVE BORD  
COLLECTION









8679











# **J. CRÉTINEAU-JOLY**

**SA VIE POLITIQUE**

**RELIGIEUSE ET LITTÉRAIRE**



## OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

---

- Saint Vincent de Paul**, sa vie, son temps, ses œuvres, son influence.  
4 vol. in-8°. . . . . 24 fr.
- Le même ouvrage.* — 4 vol. in-18 jésus. . . . . 14 fr.
- Voltaire**, sa vie, ses œuvres. — 2 forts vol. in-8°. . . . . 15 fr.
- Abrégé du même ouvrage.** — 1 volume in-8°, 6 fr., ou 1 volume in-18 jésus . . . . . 3 fr. 50
- Études sur la littérature contemporaine.** — 1 vol. gr. in-18.
- Pascal**, sa vie et son caractère, ses écrits et son génie. — 2 volumes in-8°. . . . . 10 fr.
- Les Provinciales**, ou les **Lettres écrites par Louis de Montalte à un provincial de ses amis et aux RR. PP. Jésuites**, publiées sur la dernière édition revue par PASCAL, avec les variantes des éditions précédentes, et *leur réfutation*, consistant en introductions et nombreuses notes historiques, littéraires, philosophiques et théologiques. — 2 volumes in-8°. . . . . 12 fr.
- Des études et de l'enseignement des Jésuites**, à l'époque de leur suppression (1750-1773), suivi de l'*Examen général de l'Histoire du pontificat de Clément XIV*, du P. Theiner. — 1 vol. in-8°.
- L'Académie française et les Académiciens**, en cours de publication dans la *Bibliographie catholique*.
- Vertus et doctrine spirituelle de saint Vincent de Paul.** — 1 vol. in 8°. . . . . 6 fr.
- Le même ouvrage.* — 1 vol. in-18 jésus . . . . . 3 fr. 50
- Vie de saint Vincent de Paul.** — 1 vol. in-8°. . . . . 5 fr.
- Le même ouvrage.* — 1 vol. in-12. . . . . 3 fr.





imp. A. Salmon, Paris.

JACQUES  
**CRÉTINEAU - JOLY**

SA VIE POLITIQUE  
RELIGIEUSE ET LITTÉRAIRE

D'APRÈS  
SES MÉMOIRES, SA CORRESPONDANCE  
ET AUTRES DOCUMENTS INÉDITS

PAR M. L'ABBÉ U. MAYNARD  
CHANOINE DE POITIERS

ORNÉ D'UN PORTRAIT  
Dessiné et gravé à l'eau-forte par A. I. Gilbert



PARIS

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>IE</sup>  
56, RUE JACOB

E. PLON ET C<sup>IE</sup>, LIBRAIRES  
8, RUE GARANCIÈRE

BRAY ET RETAUX, LIBRAIRES  
82, RUE BONAPARTE

1875





A LA MÉMOIRE  
DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL

**THOMAS BERNETTI**

SECRÉTAIRE D'ÉTAT SOUS LES PAPES  
LÉON XII ET GRÉGOIRE XVI

ET DE  
MONSEIGNEUR DOMINIQUE FIORAMONTI

SECRÉTAIRE DES LETTRES LATINES  
DE SA SAINTETÉ LE PAPE

**PIE IX**

AMIS TOUJOURS DÉVOUÉS DE J. CRÉTINEAU-JOLY

3243  
176  
50

43372



## AVANT-PROPOS

---

J'AI connu Créteineau-Joly les vingt-cinq dernières années de sa vie. Des amis communs dans la Compagnie de Jésus, des travaux analogues entrepris pour sa défense, nous avaient mis en relations. C'était vers 1850. En 1856, lorsque je fus fixé à Paris, ces relations devinrent plus fréquentes et plus intimes. Bientôt elles furent hebdomadaires, à la fin presque quotidiennes, et toujours de plus en plus étroites et abandonnées. Je l'aimai, il m'aima; et j'ose dire que, en dehors des siens, il n'a aimé personne davantage. Une telle amitié, de sa part comme de la mienne, ne pouvait aller sans confiance et sans estime. C'est assez faire pressentir de quelles confidences nous nous sommes faits mutuellement dépositaires.

Il aimait à parler, à raconter surtout, car il parlait bien

et racontait à merveille. Sachant en gros à quelles affaires religieuses, politiques, littéraires, il avait été mêlé; soit comme témoin, soit, plus souvent, comme acteur principal; sachant qu'il avait mis au moins un pied sur tous les théâtres, et s'était faufilé dans toutes les coulisses; qu'il avait hanté tous les cénacles et tous les conseils, tous les ateliers et tous les tripots; qu'il avait eu l'honneur d'approcher les papes et les rois, les princes de l'Église et les chefs de la politique, comme fidèle ou comme ami, comme confident de leurs secrets ou exécuteur de leurs desseins; sachant, de plus, par une rapide expérience, que sa phénoménale mémoire, aussi sûre qu'implacable, avait tout retenu et pouvait tout livrer, je ne manquais pas de mettre en jeu ses souvenirs et sa langue; et alors, quels récits piquants et curieux! Avec une mémoire aussi fidèle que la sienne, que n'aurais-je pas à raconter! Je pourrais faire la revue, non pas de *deux mondes* seulement, mais de tous les mondes, dont il était la gazette vivante et universelle. Sur toutes les hauteurs et dans tous les bas-fonds de la politique, dans toutes les Académies et à tous les degrés de la Bohême, pas un homme de quelque notoriété dont il ne sût l'histoire privée autant que l'histoire publique, et sur lequel il n'eût à narrer quelque anecdote inédite ou inconnue, presque toujours caractéristique.

Que de fois je l'ai engagé à écrire ses Mémoires, qui, pour l'histoire contemporaine, auraient pu être plus complets et plus variés, plus révélateurs surtout, que les autobiographies de la plupart de nos illustres, moins répandus que lui dans toutes les sphères, moins initiés à tous les dessous de cartes de la politique et des lettres! Il s'y est mis à la fin, mais trop tard, et il n'a laissé qu'un certain nombre de pages sur les principales époques ou œuvres de sa vie.

Cela suffit, du reste, pour le dessein que je me propose, car je n'ai à parler que de lui, et c'est sur lui principalement que j'aimais à l'interroger. D'ailleurs, ses Mémoires ont leur supplément comme leur contrôle dans sa correspondance, si vaste et si variée, dont pas une pièce importante, ni minute de lui, ni adresse ou réponse de ses correspondants de toute sorte, ne s'est égarée.

Tout cela a été mis à ma disposition par sa famille, à qui il a légué, avec le soin de sa mémoire, l'affection et la confiance qu'il avait pour moi. Son second fils, en particulier, M. l'abbé Henri Crétineau-Joly, qui m'aime comme son père m'aimait, comme il aimait son père, ne m'a rien caché de ce qui touchait à l'homme et à l'é-



crivain, et il y a joint même le commentaire de ses souvenirs personnels.

Je suis donc un biographe pleinement informé, et c'est uniquement ce que tend à montrer tout ce qui précède. Sachant tout, dirai-je tout? Oui, tout ce qui tient personnellement à Crétineau-Joly, le mal comme le bien. Pas plus que lui, je n'aime la maxime de Voltaire, de cet homme d'esprit qui a dit tant de sottises : « On doit des égards aux vivants ; on ne doit aux morts que la vérité. » La vérité aux vivants comme aux morts, aux vivants surtout, à qui seuls elle peut être utile ; tandis que les égards, tempérament de la vérité, devraient être, au contraire, réservés aux morts, par respect pour la tombe ! La vérité, en ami sincère, je l'ai toujours dite à Crétineau vivant, et je dois ajouter à son honneur qu'il l'a toujours bien accueillie, même lorsqu'il n'en adoptait pas, hélas ! les conséquences pratiques. Je ne la dissimulerai pas à sa mémoire, ne voulant être qu'historien, et non panégyriste. Des choses même moins honorables, oubliées ou inconnues, je les réveillerai ou les révélerai ; et avec d'autant plus d'assurance, qu'il les a réparées par le plus noble repentir et la plus chrétienne conversion.

Mais, je l'annonce : tout en évitant le panégyrique, je

ferai de temps en temps le plaidoyer. Créteineau est un des hommes contre lesquels se sont le plus exercées l'ingratitude et la calomnie. Or, chose d'une singularité contradictoire! — et ce n'est pas la seule dans son caractère et dans sa vie, — cet homme, qui paraissait si plein de lui-même, si égoïste et même si vantard, n'a presque jamais opposé à la calomnie que le mépris et le silence. Il tenait, je l'ai dit, à mon estime, puisqu'il m'aimait. Eh bien, que de fois, dans mes paroles ou simplement dans mon air, il a vu que certains bruits calomnieux étaient venus jusqu'à moi! Et, néanmoins, sur ma provocation même, il ne répondait que par un mot vague, quand il ne se contentait pas de sourire!

J'avoue pourtant que, malgré la confiance et l'estime qu'en somme je lui gardais, il me restait, sur certains points, quelques doutes, entretenus par l'autorité d'honorables personnages. Ces doutes, ce n'est que du fond de sa tombe qu'il les a dissipés, en me léguant les pièces pleines de la plus péremptoire lumière. De ces points noirs, si pleinement éclaircis, ma confiance a dû s'étendre aux points que la vantardise me semblait avoir faits trop resplendissants; et, en effet, dans des pièces authentiques, j'ai trouvé la preuve d'incroyables récits à sa louange. En sorte que cet homme, qui semblait se griser de sa

parole et se piper de son éloge, disait vrai, au fond, dans sa conversation comme dans ses écrits.

Sur lui, je puis donc tout dire. Devant Dieu et devant les hommes, devant Dieu surtout, il a eu des torts et il a commis des fautes. Mais, en laissant de côté les incon séquences pratiques, si fréquentes chez la plupart des gens, quelle belle unité dans cette vie! Quelle unité politique et religieuse! Comme il l'a pu dire dans son testament, né catholique, il est resté théoriquement fidèle à tous les principes catholiques, en attendant le couronnement pratique de sa fin chrétienne; né légitimiste, théoriquement et pratiquement, il n'a jamais varié, et, de son premier à son dernier souffle, de la première à la dernière ligne écrite par lui, pas un mot, pas un acte en opposition avec sa foi monarchique! De combien de nos contemporains en vue pourrait-on rendre ce beau témoignage?

Pouvant tout dire sur lui, dirai-je tout sur les autres? Non! D'abord, il est tel ou tel papier sur lequel il a mis un *veto* suspensif qu'il ne m'est pas permis encore de lever. Ensuite, je dois suivre l'exemple de ce grand batailleur, de ce grand indiscret, qui a été pourtant si sobre dans sa défense et si réservé dans ses révélations.

Qu'on ne crie pas au paradoxe : la preuve viendra ou se laissera entrevoir. Je dirai tout ce que je puis dire sans faire tort à des tiers, sans blesser le respect dû à des personnes ou à des choses sacrées, sans compromettre une seule des grandes et saintes causes que Crétineau a servies et que je veux servir avec lui. Après tout, qu'y perdra le public? Je dirai beaucoup, et je crois bien qu'on devinera le reste!

Poitiers, 25 juillet 1875, jour de Saint-Jacques,

fête patronale de CRÉTINEAU-JOLY.

Jacques Augustin Marin Crétineau  
né à Fontenay le Comte

le 23 septembre 1803

+ le 1<sup>er</sup> janvier 1875

Vieille Montmorency n°5 à Vincennes

fil de Augustin Crétineau  
et de Rose Etty

Epoux de Céline Labrousse  
lauré de deux fils

Charles Ludovic 16 ans, Scintu en  
email, 4 rue d'Aligre  
et

Henry 36 ans Vicarie à d'Orgermes  
les Dues.

J. M. W. 1875



# J. CRÉTINEAU-JOLY

SA VIE POLITIQUE

RELIGIEUSE ET LITTÉRAIRE

---

## CHAPITRE PREMIER

LE POÈTE.

---

### I

NAISSANCE, FAMILLE, ÉDUCATION, PREMIÈRE JEUNESSE.

Jacques-Augustin-Marie Crétineau-Joly était sorti, des deux côtés, d'une famille de commerçants. Son grand-père paternel avait été pourtant militaire, et était arrivé au grade de capitaine. Beau garçon, ses camarades l'avaient surnommé *Joly*. De là cet appendice rivé désormais à son nom, et qui, chez son petit-fils, est devenu une sorte d'antiphrase ironique, comme les surnoms de Philopator et Philadelphie chez les Lagides parricides et fratricides.

*Crétineau*, — pas même Crétin, — ce petit-fils était fort spirituel; *Joly*, il passait pour un type de la laideur humaine. Spirituel, il le fut entre tous les hommes de ce temps, et tout le monde en convient; laid, je ne l'ai jamais avoué. Gros, il était en même temps de haute taille, ce qui donnait à son port de la proportion, et à son allure de la fermeté et de l'assurance. Court du cou et carré

des épaules, il portait droite une forte tête, aux cheveux drus et taillés en brosse, qui grisonna sans se dépouiller jamais. Sous un front carré comme les épaules, s'ouvraient deux petits yeux noirs et brillants; sur un large visage, un nez relevé pouvait dilater à l'aise de larges narines, et une grande bouche, au milieu d'une barbe touffue, épanouir des lèvres à la fois fines et sensuelles. Tout cet ensemble, monté de ton, accentué et animé par un rire habituel, franc et éclatant, interprété par une parole qui avait la soudaineté et le brillant de l'éclair, l'inattendu et le retentissement du coup de tonnerre, frappait et retenait l'attention, et demeurait ineffaçable dans la mémoire. Or, si, chez l'homme, sinon chez la femme, la beauté consiste moins dans la régularité et dans la délicatesse des traits que dans l'expression, je confesserai bien, si l'on veut, que Crétineau n'était pas beau, jamais qu'il fût laid.

Le grand-père capitaine mourut jeune, laissant à sa veuve un fils unique et un magasin de draperie. La veuve maria ce fils dans une famille de commerçants comme elle, et vint achever ses jours avec le nouveau couple. Le premier-né de ce mariage ne vécut que deux ans; le second fut notre écrivain. Il naquit à Fontenay-le-Comte (Vendée), rue des Loges, le 23 septembre 1803. Après lui vinrent Antoinette, la future Fille de la Charité, puis Zélie et Rosalie, qui se suivirent de deux ans en deux ans dans la vie.

A ces quatre enfants, l'adoption en joignit bientôt un cinquième, dans la personne de Marie-Rose Brossard, jeune fille de quinze ans, qui entra, vers 1810, dans cette famille vendéenne, c'est-à-dire chrétienne et patriarcale, en

qualité de servante, et y fut aussitôt traitée comme une fille et comme une sœur. Tout en remplissant ses devoirs domestiques, partagés du reste par ses maîtresses, *Rosille*, comme l'appelait une familière amitié, partageait, de son côté, les leçons données à mesdemoiselles Créteineau, qui toutes, dès ce bas âge, se préparaient, soit à la vie religieuse, soit à l'instruction de la jeunesse, et s'essayaient sur elle, par des répétitions supplémentaires, à leurs futures fonctions. Jusqu'à la fin, elle suivit la destinée de ses maîtresses. Antoinette partie pour le cloître, Zélie et Rosalie pour des lieux divers, elle sortit de cette famille brisée par la mort ou dispersée par la vocation, et s'alla cacher dans les marais de la Vendée, au Gué-de-Velluire, où, sans faire de vœux, elle vécut en religieuse comme la première, et en institutrice comme les deux autres. C'était en 1828. De 1828 à 1863, elle entretint un commerce épistolaire avec la plus chère de ses maîtresses, ou plutôt de ses sœurs, Antoinette, qui se plaisait à lui attribuer sa vocation religieuse. Antoinette, que Zélie et Rosalie, écrivant à Marie-Rose, n'appelaient jamais que « notre ange, » écrivait de son côté, le 28 décembre 1856, à sa bonne et fidèle *Rosille* : « La douce Providence pourrait-elle oublier celle qui a toujours été au bon Dieu, et qui m'a procuré le bonheur de ma belle vocation ! Oui, ce sont les bons exemples que tu m'as donnés qui m'ont à moitié convertie... Je me tais là-dessus : j'en dirais trop. Merci, en passant, du bien que tu m'as procuré ! »

Quand Antoinette, femme non-seulement de vertu, mais de grande intelligence, celle des trois sœurs qui ressemblait le plus à son frère, mourut en 1863, après trente-

huit années ininterrompues passées dans la maison mère des Filles de la Charité, Rosille ne songea plus guère qu'à la suivre au ciel, où elle la rejoignit en 1866. Inséparables, de cœur au moins et de destinée, dans la vie, elles ne pouvaient guère se séparer dans la mort (1).

Antoinette lui avait écrit en 1859 : « Tu le sais, je t'aime autant que mes propres sœurs... Mon gros chagrin est de ne pouvoir te soulager... Pauvre maman Crétineau! elle voulait te laisser une rente. Combien de fois me l'a-t-elle dit! Puis le bon Dieu lui a tout ravi! Nous étions heureux dans notre jeunesse!... mais il faut gagner le ciel par les souffrances. »

Cette famille, si heureuse longtemps dans ses enfants et dans son commerce, dans ses affections et dans son honnête aisance, avait donc éprouvé des revers de fortune. D'assez grosses sommes prêtées par une charité trop confiante, sans hypothèques et même sans billets, ne furent pas rendues, et peu à peu elle tomba dans une gêne dont la bonne Rosille eut à souffrir comme elle avait joui de l'aisance.

En attendant, et pour bien des années encore, tout est à la joie et au bonheur dans la jeune famille. Jacques, en particulier, adoré, sans être trop gâté, par sa mère, était un charmant enfant, qui, par l'amabilité de son caractère, la vivacité de son intelligence, la bonté de son cœur, faisait, au témoignage de ses sœurs, la joie et l'orgueil de la maison. Né Vendéen, allaité et bercé aux souvenirs et aux récits de la guerre du Bocage, grandi au bruit du canon de l'Empire, le futur batailleur, chose

(1) *Vie de Marie-Rose Brossard, institutrice au Gué-de-Velluire (Vendée)*, par M. l'abbé du Tressay; in-12, Luçon, 1867.

singulière, jouait à la chapelle et non au soldat. Débutant par la piété comme il devait finir, il n'aimait que l'église, et son costume, et ses cérémonies, qu'il transportait jusque sous le toit paternel. Son bonheur était d'y rassembler les enfants du voisinage; puis de les ranger deux à deux, de les diriger processionnellement dans la cour et dans le jardin, où il avait préalablement dressé des reposoirs de distance en distance, et là, de donner la bénédiction, sinon *urbi et orbi*, du moins à tout ce petit monde, et aussi à ses sœurs, à son père et à sa mère, et jusqu'à sa vieille grand'mère, tous expressément et nommément convoqués à la fête.

Cependant il allait à l'école chez l'abbé Robin, grand ami de la famille, qui tenait alors le petit collège de Fontenay. Frappé de ses heureuses dispositions, l'abbé Robin arracha aux répugnances du père, qui voulait faire de son fils un marchand comme lui, la permission de l'appliquer aux premières études de latinité. Vers l'âge de dix ans, il fut envoyé au collège de Luçon, dirigé aussi par des ecclésiastiques. Paresseux jusqu'à quinze ans, ou plutôt ne travaillant que par soubresauts et à sa manière, il eut d'abord peu de succès. Mais, rimailant et lisant beaucoup, son intelligence naturelle se développait quand même, et prenait déjà son vol par-dessus tous ses condisciples. Aussi, à peine, aiguillonné par les moqueries de ces jeunes gens, qui ignoraient son travail secret, voulut-il s'astreindre au travail régulier, qu'il les dépassa vite et remporta tous les prix.

A dix-sept ans, ayant terminé ses études classiques, il vint à Poitiers, où il subit avec succès l'examen du baccalauréat ès lettres. L'humeur aventureuse du chouan



s'empare alors de lui; et, sans permission, sans avis même, presque sans argent, il part pour Paris. Trop tard informée, la pauvre mère envoie à sa poursuite le père, qui le rejoint en route, exténué de fatigue et de besoin, et le ramène à Fontenay. Non volontaire, le retour de l'enfant prodigue n'est pas moins fêté par tous, et les sœurs, loin de reprocher l'immolation du veau gras, s'unissent au père et à la mère pour soigner le malade chéri.

Pendant cette convalescence, il parle de Paris encore; mais, cette fois, c'est à Saint-Sulpice qu'il veut aller. Sa mère, une maîtresse femme, me dit-on, l'y accompagne. Ils arrivent le jour même du baptême du duc de Bordeaux, jour faste pour d'aussi bons Vendéens. Ils visitent d'abord Paris, y compris la communauté de la rue du Bac, où la mère ne se doutait pas que, cinq ans plus tard, elle conduirait sa fille Antoinette. Quelques jours après, elle laissait au séminaire son Jacques, qui devait être moins fidèle à sa vocation.

La première année se passa bien; la seconde commença de même. Au retour des vacances, je le retrouve dans sa cellule sulpicienne, le 21 octobre 1821, à l'aide d'une lettre à sa sœur Zélie, portant cette date. Émerveillée de sa belle allure ecclésiastique des vacances, le voyant déjà prêtre et curé, Zélie, sans doute avec le concours de ses sœurs, préparait, en bonne Perrette, le futur et prochain ameublement de l'église et du presbytère fraternels: notamment, des fleurs et un fauteuil. Sur quoi, le frère écrivait: « Certes, vous avez de la précaution, mademoiselle! Je me flattais bien de quelque chose; mais ma petite vanité n'allait pas jusque-là. Et, en effet, pouvais-je bien me persuader qu'un jour je me trouverais assis

dans un fauteuil brodé par la plus aimable des sœurs, si elle-même déjà ne m'en prévenait? Sans compter les fleurs, et bien d'autres choses encore, n'est-il pas vrai? Car tu ne borneras pas tes travaux à cela seul, et ma bonne Rosalie voudra bien, j'en suis sûr, rivaliser avec toi pour contribuer à orner ma future église. Pour Antoinette, je sais qu'elle n'a jamais de vacances, et je n'exige rien d'elle; mais je ne l'en aimerai pas moins.... Priez bien le bon Dieu pour moi; et dans cinq ans j'espère bien employer les ouvrages que vous me destinez: »

Après le bon frère, venait le bon fils : « Puisque vous avez prévenu mes désirs, il ne me reste plus, mes tendres sœurs, qu'à vous engager à rendre heureux nos bons parents. Vous savez ce qu'ils ont fait pour nous : notre reconnaissance, notre amour ne pourra jamais en faire assez pour eux. Mais le meilleur moyen de leur montrer que vous êtes sensibles à leurs peines, à leurs leçons et à leurs exemples, c'est d'aimer toujours la vertu. »

Puis, s'adressant directement à ses parents, il leur annonçait que le futur évêque de Luçon, M<sup>gr</sup> Soyer, qui devait lui donner la première tonsure et être son protecteur, touchait au jour de son sacre. « Ce jour, disait-il, est impatientement attendu de beaucoup, de moi plus que de personne. C'est lui qui me séparera entièrement du monde, et me mettra au nombre des enfants du Seigneur. » Et, après des recommandations où n'était pas oubliée la chère Rosille, le bon frère et le bon fils terminait en bon séminariste : « Vous me pardonnerez bien de vous en écrire si peu, lorsque vous saurez qu'on sonne le coucher, et qu'il ne faut jamais enfreindre les règles : voilà une maxime de sulpicien! »

Oh! qu'il aurait bien ri, avec tous ceux qui l'ont connu, si, vingt ou trente ans plus tard, on lui eût fait relire cette lettre!

Aux secondes vacances, il revint à Fontenay, tonsuré, en petit manteau de sulpicien, soigné et rangé, écrivent les sœurs, « comme on voit peu de prêtres. » — « Je le vois encore, ajoute l'une d'elles, faisant les fonctions anticipées de sous-diacre, avec son air recueilli, sa chevelure magnifique. C'était un charmant abbé et un charmant frère. »

Il avait amené à Fontenay un de ses amis, lui aussi tête ardente et aventureuse. Ils reprirent ensemble la route de Paris. Mais, au lieu de rentrer au séminaire, ils tournent cap sur Rome. Avec de l'argent emprunté, ils traversent la France et s'embarquent à Marseille. Un coup de vent les pousse à Monaco, où ils échouent. De lui-même, cette fois, l'enfant prodigue en récidive songe à sa famille et lui écrit ses aventures. Comme il était encore bien loin, et avant même de le pouvoir découvrir, mieux que le père, la mère elle-même court au-devant de lui, chargée d'or pour payer ses dettes et pour lui adoucir les souffrances du retour. Mais ce n'est pas sous le toit paternel qu'il veut rentrer; et, soit honteux et confus, soit repris d'un beau feu, il va réoccuper à temps sa cellule de Saint-Sulpice. Il y est encore le 24 décembre 1822, jour où il écrit à ses sœurs, et cette fois en vers, pour leur souhaiter la bonne année. Mais son esprit et ses rêves sont devenus sombres comme la saison, et l'on pressent une catastrophe. « Je soupire, dit-il,

Éloigné de l'humble foyer  
Où jadis célébrait janvier

Entre notre oncle et notre père,  
 Je pouvais dans cet heureux jour  
 Embrasser mille fois ma mère,  
 Et de tendres sœurs tour à tour  
 Bien éprouver le caractère ;  
 Où je pouvais sur mes genoux  
 Tenir ma douce Rosalie,  
 Exciter le joli courroux  
 De la sémillante Zélie,  
 Et voir sourire à mes côtés  
 Ma bonne et sensible Antoinette.

Hélas ! ces beaux jours sont passés ! et le voici réduit, suivant la banale formule, à charger un petit oiseau, qui bat du bec à sa fenêtre, d'aller tenir sa place et remplir son rôle au foyer de la famille. Puis, craignant que le messager ne soit arrêté par l'autan, il continue d'user de l'écriture et de la poste, et il poursuit :

Aimez toujours ce pauvre frère  
 Qui vous aime si tendrement,  
 Et pour lui plaire en ce moment,  
 Embrassez pour lui notre mère,  
 Le bon oncle et le tendre père,  
 De la famille l'ornement.  
 O mes sœurs, mes aimables sœurs,  
 Pour consoler le pauvre frère  
 Unissez bien toujours vos cœurs,  
 Contentez toujours notre mère.  
 Que le papa sur son fauteuil,  
 Très-gravement fumant sa pipe,  
 Puisse se dire avec orgueil,  
 Comme autrefois le bon Œdipe :  
 Mes enfants font tout mon bonheur !

Les sentiments de famille sont excellents toujours ; mais l'amour du séminaire semble avoir subi quelque déclin.

Et, en effet, il n'y resta pas longtemps après cette épître. Quand, au juste, en sortit-il, et comment? il est difficile de le dire. Ses supérieurs, qui avaient eu connaissance de l'escapade de Monaco, ne devaient pas être, malgré leur pardon bien sincère, très-empressés à le retenir. D'autre part, suivant une tradition de famille, il trouva de nouveau le moyen, dans ces premiers mois de sa troisième année, de sortir plusieurs fois du séminaire, puis de faire à droite et à gauche de petites courses humoristiques. Craignant de désespérer sa mère, qui le voulait absolument voir prêtre, il rentrait encore et était encore reçu, mais, naturellement, avec une répugnance croissante. Les liens se relâchaient donc de plus en plus entre les sulpiciens et lui, et bientôt, d'un commun accord, on en vint au divorce. C'était un mariage mal assorti, et dont la pieuse ambition d'une mère avait fait tous les frais; car la tradition de la famille est toujours que; à part la première enfance, inconsciente d'elle-même et de l'avenir, Crétineau n'eut jamais pour le sacerdoce une aspiration personnelle, mais seulement une vocation de contre-coup et d'emprunt, acceptée d'abord par l'affection, puis subie par l'obéissance filiale.

Le séjour qu'il fit au séminaire ne lui sera pas moins fort utile. Sans parler de belles connaissances, M<sup>re</sup> Dupanloup, Pallu du Parc, Veyssère, Chalandon, etc., dont quelques-unes lui demeurèrent fidèles; du vénérable M. Hamon, mort récemment curé de Saint-Sulpice, dont une longue lettre du 11 août 1846, présente sous mes yeux, prouve quel bon souvenir avait laissé chez lui son ancien disciple; il garda, de ces deux années d'études, des notions théologiques qu'un travail individuel ne lui eût

jamais fournies, et il s'en servit heureusement dans les travaux religieux qui ont fait le fond de sa vie d'écrivain.

Je ne sais pas bien, non plus, comment il avait connu M<sup>er</sup> Frayssinous, alors grand maître de l'Université. Mais toujours est-il que, dans le cours de cette année scolaire 1822-1823, la vingtième de son âge, il fut nommé professeur de philosophie au collège de Fontenay, sa ville natale. Contrairement au proverbe, il fut prophète en son pays. Philosophe et poète, en même temps qu'il instruisait ses écoliers par des leçons nourries de nombreuses lectures, malheureusement trop empruntées au XVIII<sup>e</sup> siècle, il charmait le public par des vers, quelques-uns fort malins, qui ont valu plus d'une punition à ses sœurs, lorsqu'une petite vanité de famille les poussait à en faire la récitation ou la lecture dans leur pension.

Au bout de quelques mois, des crachements de sang le font déclarer poitrinaire par les médecins, et il est condamné à descendre de sa chaire. Ce fut un bonheur pour lui et un avantage pour nous. Sans doute, avec son intelligence et son don de parole, il ne se fût pas immobilisé dans cette humble chaire de Fontenay, et, sur un plus grand théâtre, il aurait pu devenir un brillant et savant professeur. Mais qu'en serait-il resté au public? En le forçant à chercher une autre voie, la maladie providentielle le poussa vers de plus utiles travaux, et surtout le conduisit à cette Rome déjà convoitée, avec Paris la grande attraction de sa vie. Paris et Rome, la Révolution et le Saint-Siège, voilà, avec la Vendée, qui combattit l'une et défendit l'autre, toute sa haine et tout son amour, le point de mire détesté du batailleur et l'objectif chéri de l'apologiste et de l'historien.

## II

## VOYAGE ET SÉJOUR A ROME.

A peine rétabli, il fut présenté, par M<sup>sr</sup> Frayssinous, à Adrien de Montmorency, duc de Laval, nommé l'année précédente, au retour de son ambassade de Madrid, ambassadeur à Rome, en remplacement du duc de Blacas, démissionnaire. Le duc de Laval cherchait, non pas, comme on l'a dit, un secrétaire d'ambassade, mais un secrétaire particulier, un attaché à sa personne, jeune, spirituel, instruit, joyeux et fidèle compagnon. Il trouvait tout cela dans J. Crétineau-Joly.

Entre ce jeune homme de vingt ans et ce diplomate de cinquante-cinq, entre ce Vendéen encore obscur et ce grand seigneur déjà personnellement illustre, il y avait, à travers la distance de l'âge et de la naissance, plus d'un point de rapprochement. Sans parler de la communauté d'esprit et de caractère, de foi politique et religieuse, il existait entre eux une sorte de communauté de destinée. Cadet de sa maison, Adrien de Laval, duc seulement par la mort de son frère aîné, avait été destiné à l'état ecclésiastique. Neveu de l'évêque de Metz, grand aumônier de France et ensuite cardinal, sa famille en faisait un aspirant, non-seulement à l'épiscopat, mais à la pourpre. Cette ambition l'envoya au séminaire de Saint-Sulpice, d'où il s'empessa de sortir, après la mort de son frère, pour entrer, comme un homme de sa sorte, dans la carrière des armes. Capitaine dans le régiment de Montmorency, il avait visité Rome une première fois, vers la

fin du dernier siècle, mais à demi, et il en était parti, racontait-il plus tard, versant des larmes de regret, et priant Dieu de l'y ramener un jour. Ainsi avait fait Créteineau, arrêté à Monaco sur le chemin de Rome. Tous les deux, ils avaient donc dans leur passé le même souvenir et la même aspiration, et ils trouvaient la même satisfaction dans leur fortune présente.

Créteineau arriva à Rome au mois de juin 1823, juste à temps pour recevoir une des dernières bénédictions de Pie VII, mort le 20 août suivant. Peut-être était-il à l'audience où le saint et aimable pontife dit si gracieusement au duc de Laval : « N'est-il pas vrai que, lorsque vous verrez le sacré collège rassemblé, vous vous souviendrez que vous étiez destiné à porter un jour ses insignes? Votre maison est un séminaire de *porporati*. Nous ne sommes pas votre chef direct pour le chapeau, mais nous sommes bien votre ami, et nous n'oublions pas tous les services que votre frère Eugène, vous et le duc Mathieu, vous nous avez rendus à Paris dans nos malheurs. »

La mort de Pie VII valut à Créteineau la vue et la connaissance expérimentale des plus grands spectacles et des plus grandes négociations de la Rome pontificale. Il vit les funérailles d'un pape, et il put suivre, en témoin bien placé ou bien informé, tout le jeu d'un conclave. Ainsi se préparait-il, sans le savoir, à écrire l'histoire de ce conclave de 1769, dont le souvenir était alors rappelé, dans cette Rome où rien ne s'oublie, à son illustre patron. Les vieux cardinaux, en effet, disaient alors au duc de Laval, qu'on savait dépositaire du *secret* de la cour de France, et qu'on voulait gagner au parti des *Zelanti* : « Citez une grave faute de la cour romaine, dans les



deux derniers siècles, une faute qui atteste sa tyrannie et son ambition ; il n'y en a pas : *il y a eu une faute qui démontre sa faiblesse; Clément XIV en rend compte!* »

Les préventions de Créteineau contre Ganganelli, si impitoyablement exprimées en 1847, remontaient, on le voit, à 1823.

De concert avec l'Autriche, le duc de Laval portait le cardinal Castiglioni, qui, un peu plus tard, fut pape sous le nom de Pie VIII, et donnait l'exclusion au cardinal Severoli, soutenu par un parti plus nombreux. De ce conflit profita le cardinal *Annibal* della Genga, qui, suivant une heureuse application d'un mot de Juvénal faite par le cardinal Vidoni : *At proximus urbi ANNIBAL*, entra vainqueur et pape dans Rome le 28 septembre, et déposa son nom, désormais inutile, d'Annibal, pour prendre celui de Léon XII.

C'est donc *de auditu et de visu*, que Créteineau, dans son livre de *l'Église romaine en face de la Révolution*, a raconté l'élection de Léon XII (1), dont il a tracé là ce portrait : « Né à Spolète, le 22 août 1760, d'une noble famille, le souverain Pontife avait rempli, avec autant de dignité que d'éclat, la charge de nonce apostolique en Allemagne et en France. Ses diverses missions, son contact avec les principaux personnages de cette période historique, si violemment agitée, lui avaient donné une rare expérience des affaires. Il les aimait et il excellait à les traiter. C'était, dans la plus parfaite acception du mot, l'homme du monde le mieux doué de toutes les vertus qui font honorer le pontife. Toujours en proie à

(1) Il l'avait racontée déjà dans l'article *un Conclave*, publié en Variétés dans l'*Hermine*.

d'intolérables souffrances, mais, au milieu de ses douleurs, conservant toute la sérénité de son âme, della Genga avait versé de véritables larmes quand on lui offrit la couronne. En soulevant sa robe de pourpre, il avait dit aux cardinaux : « N'insistez pas, je vous prie, pour me nommer, car vous éliez un cadavre. » Le cadavre fut choisi, et jamais pape ne montra sur le trône plus d'énergie, jointe à plus de savante modération. Les traits de son visage amaigri avaient tant d'impassibilité, qu'on les eût dits coulés en bronze. Sa sévérité était grande, mais... tempérée par la bienveillance du vieillard. Son regard, comme le charbon du prophète, purifiait les cœurs et les lèvres. Il justifiait à son tribunal tous ceux qui s'y accusaient, parce que là il faisait plutôt office de père que de juge. Son âme, enrichie de tous les trésors de la science et de la grâce, aimait à pardonner, et, après avoir été souvent offensé, il allait au-devant de l'offenseur (1). »

Nous allons voir sa noble réconciliation avec Consalvi.

Malgré les regrets du duc de Blacas, Pie VII et son ministre avaient prodigué leur confiance au duc de Laval ; malgré son opposition au cardinal della Genga, c'est encore le duc de Laval que Léon XII consulta sur le choix d'un secrétaire d'État, et il prit en quelque sorte de sa main le doyen du sacré collège, l'octogénaire della Somaglia.

C'était la chute de Consalvi, et comme le dernier coup porté à cette noble et grande existence. La mort de Pie VII l'avait déjà frappé lui-même à mort : il perdait plus qu'un maître ; il perdait, suivant l'expression du duc

(1) *L'Église romaine*, etc., t. II, p. 58.

de Laval (1), un ami de vingt-trois ans, et un pouvoir du même âge.

Entre lui et le nouveau pape, existait une division qui avait pris son origine à Paris, en 1814, tandis que Consalvi représentait extraordinairement Pie VII auprès de Louis XVIII, et que della Genga arrivait en France comme nonce apostolique. Entre ces deux hommes, si dignes l'un de l'autre, il y avait bien eu, presque au lendemain de l'élection, un rapprochement héroïque, c'est-à-dire chrétien. Le jour où, pour la première fois, Léon XII officiait solennellement à Saint-Pierre, il s'était tourné, au moment de la communion, vers Consalvi, qui remplissait auprès de lui les fonctions de cardinal-diacre ; et, dans un vrai baiser de paix, le nouveau pape et l'ancien ministre, se pardonnant mutuellement l'injure faite et reçue, s'étaient réconciliés sous les yeux du sacré collège, du corps diplomatique et du peuple. De plus, malade lui-même, Léon XII avait appelé à son chevet Consalvi mourant, et lui avait offert, en retour de ses conseils, l'importante charge de préfet de la Propagande. Rien n'y faisait : avec son vieux maître, Consalvi avait vu tomber son système politique, et le monde, en se tournant et se portant vers un nouveau soleil, faisait la solitude et l'ombre autour de lui. Il ne lui restait que son amie la duchesse de Devonshire, et, par la duchesse de Devonshire, liée au duc de Laval, ce noble représentant de la France reconnaissante envers le négociateur du Concordat. Hélas ! cette amitié même d'une grande dame anglaise et protestante était reprochée à Con-

(1) Lettre à M<sup>me</sup> Récamier du 19 août 1823, *Souvenirs et Correspondance de M<sup>me</sup> Récamier*, t. II, p. 52.

salvi presque à l'égal de ses prétendues tendances libérales et de la faveur dont les étrangers avaient joui sous son gouvernement. C'est ainsi qu'on reprochera à Bernetti sa liaison avec la princesse Doria. Mais à cette intimité entre la grande dame et le cardinal, nous devons l'intimité plus étroite entre celui-ci et le duc de Laval.

Le duc et la duchesse s'étaient connus en Angleterre pendant l'émigration, et quoiqu'il n'y eût entre eux aucun lien de parenté, son cousin Mathieu et lui la nommaient toujours la « duchesse-cousine. » Par la duchesse, trait-d'union sympathique entre le cardinal et le duc, tous les bruits du palais Consalvi aboutissaient donc à l'ambassade, et Créteineau les recueillait dans sa sûre mémoire, sans se douter qu'il s'en ferait un jour l'écho fidèle. Il nous a conservé ce billet du duc de Laval, annonçant à sa cour la mort de Consalvi : « Il ne faut aujourd'hui que célébrer cette mémoire honorée par les pleurs de Léon XII, par le silence des ennemis, enfin par la profonde douleur dont la ville est remplie, et par les regrets des étrangers, et surtout de ceux qui, comme moi, ont eu le bonheur de connaître ce ministre si agréable dans ses rapports politiques, et si attachant par le charme de son commerce particulier. »

Lui-même, quelques jours auparavant, il avait été admis en la présence du cardinal, qui essayait alors de la solitude à Porto-d'Anzio, « afin de pouvoir, en face des majestueux silences de la mer, se recueillir dans la mort, loin des bruits et des amertumes du monde; » et il a raconté ainsi cette visite : « J'avais eu le bonheur de voir le cardinal Consalvi tout-puissant me sourire de ce sourire si affectueusement spirituel que je n'ai jamais oublié. Le

cardinal Bernetti, alors gouverneur de Rome, m'avait déjà honoré de son amitié; et, dans les derniers jours de décembre, par un éclatant soleil, nous allions tous deux en pèlerinage à Porto-d'Anzio. Bernetti était un homme d'audace et d'esprit, qui savait parler et agir. Dévoué à Consalvi, cher à Léon XII, dont il est le secrétaire d'État *in petto*, Bernetti a contribué plus que personne à la réconciliation opérée. Il vient, dans la joie de son âme, apporter à Consalvi des paroles de sollicitude pontificale et des espérances dont l'impossibilité était démontrée. Le cardinal se sentait blessé au cœur par l'ingratitude des Romains, peuple-roi qui accumule sur sa tête toutes les ingrattitudes du trône et de la rue; et il disait la blessure incurable. — Triste et pâle, mais s'occupant toujours des autres avec les attentions les plus affables, il ne parla que du petit nombre d'amis restés fidèles à son souvenir. Il nous entretint des douces vertus de Pie VII, des vastes desseins de Léon XII, que sa foi de plus en plus vivace saluait comme le maître de la parole et de la conduite; puis il discourut sur la mort, qu'il voyait approcher sans crainte comme un jour de repos après de pénibles labeurs. J'écoutais dans un respectueux silence le prince de l'Église mourant, et je ne m'imaginais pas que, quarante ans plus tard, sans avoir brigué un pareil honneur, je serais choisi pour exécuter dans leur ensemble les dernières volontés du célèbre *Porporato* (1). »

Quelques semaines après, le 24 janvier 1824, cinq mois presque jour pour jour après son maître, Consalvi expirait, et l'ingratitude, mourant avec lui, faisait place à l'enthousiasme pour sa mémoire. Crétineau put se mêler

(1) Introduction aux *Mémoires du C. Consalvi*, p. 178.

à la foule qui se ruait pour contempler mort l'homme qu'elle avait insulté vivant, et qui se renouvelait sans cesse autour du lit de parade où, suivant le cérémonial romain, il avait été exposé, jusqu'à ce que s'achevât le défilé de la ville entière.

C'était encore pour lui un grand spectacle, même après le spectacle des funérailles pontificales; plus grand même, ou du moins plus émouvant, s'il eût pu deviner qu'il serait un jour l'exécuteur testamentaire du cardinal.

Entre la mort de Pie VII et celle de Consalvi, il avait vu des spectacles moins lugubres : toutes les fêtes religieuses, toutes les splendeurs qui se déploient à l'intronisation d'un nouveau pape, depuis le couronnement, qui eut lieu pour Léon XII le 5 octobre, jusqu'à la prise de possession de la basilique de Saint-Jean-de-Latran, mère de toutes les églises du monde catholique. Viennent les fêtes de Noël, viennent les cérémonies de la semaine sainte, avec la bénédiction *urbi et orbi* donnée du haut de la loge de Saint-Pierre ou de la basilique de Saint-Jean, et sous ses yeux se sera déroulé le cycle des solennités splendides de la Rome papale. Par une faveur extraordinaire, il eut le spectacle du jubilé universel, dont si peu de nos contemporains ont été favorisés. En 1825, il put voir s'ouvrir à Saint-Pierre, sous le marteau du souverain pontife, la porte sainte, demeurée fermée depuis 1775, et qui, hélas! ne s'est pas rouverte depuis! Après cette cérémonie, si imposante en elle-même et par l'affluence des fidèles accourus de tous les points du monde, il put voir encore les visites processionnelles aux diverses basiliques et tout l'ensemble des rits pompeux dont se compose la célébration d'un jubilé à Rome.

Pendant ce temps il avait parcouru, avec les monuments sacrés de tous les âges, les monuments de la Rome antique et profane. Il a consigné ses diverses impressions dans les premières pages de son écrit : *La semaine sainte à Rome*, qui est passé des colonnes d'un journal dans ses *Scènes d'Italie et de Vendée*, et dans ses *Simple Récits de notre temps*. « Voir Rome à travers son monde de palais, l'admirer dans ses gigantesques monuments, la contempler dans ses ruines immortelles, s'asseoir sous le sublime péristyle de son Panthéon qu'Agrippa dédia à tous les dieux; après avoir salué au Forum, au Capitole, au Colisée, dont les membres épars, comme ceux du poëte, parlent si haut à l'imagination, leur demander un souvenir de gloire, d'éloquence ou de martyre; avec les chrétiens prier sur les lieux mêmes où moururent crucifiés les apôtres Pierre et Paul (1), ou s'humilier avec les artistes devant les Raphaël, les Michel-Ange, dont le temps a respecté les chefs-d'œuvre; parcourir la ville sanctifiée par l'histoire et la foi, jeter un regard plein d'enthousiasme sur ces marbres qui parlent au cœur, sur ces toiles qui, à force de vérité, saisissent l'âme; se laisser mollement bercer soit au murmure incessant des fontaines, soit à la légère brise qui, le soir, toujours fidèle, rafraîchit cette atmosphère embrasée; du haut de la colonne Antonine découvrir la capitale du monde, la suivre depuis son berceau jusqu'au jour où Auguste y entra triomphant et empereur; s'arrêter à la maison pauvre et nue du premier Brutus comme aux Thermes de Caracalla, ou au temple du Vélabre, dans lequel les Vestales entretenaient le feu sacré; assis sur le

(1) Pierre seul mourut crucifié.

Monte-Mario, ombragé de pins toujours verts, commencer sa course historique à Ponte-Mole, où se noya l'usurpateur Maxence, quand le labarum apparut à Constantin et lui annonça qu'il vaincrait par la Croix; puis se laissant aller au caprice du Tibre, qui roule, comme au temps d'Horace, ses eaux perpétuellement jaunâtres, fixer son regard étonné sur ces quatre cents dômes de riches églises formant la couronne et l'apanage de la grande, de la première des églises, de Saint-Pierre; avec la piété ou avec la science étudier tout ce que la Cité contient de saint ou de savant, depuis les catacombes, d'où chaque homme s'élançait chrétien, où chaque cadavre revenait martyr, jusqu'aux statues dispersées du Forum, de la colonne Trajane et des temples consacrés aux trois cent mille dieux que Varron comptait dans la Rome païenne; pâlir de bonheur ou tressaillir de joie quand votre pied curieux interroge un marbre antique, un torse mutilé, un arc de triomphe à moitié enseveli sous des ruines, ou quand vos mains, humblement émues, pressent avec vénération les ossements de ces morts que la religion immortalise; visiter Rome en tous sens, la prendre sous ses différents aspects, la contempler lorsque son soleil l'inonde de magiques lumières, ou lorsque la nuit la couvre de ses ombres rafraîchissantes; la voir ainsi cette Rome qui, depuis près de trois mille ans, occupe et remplit le monde du bruit de son histoire, du fracas de ses conquêtes, de l'éternité de son nom, est bien beau, est bien doux, est bien consolant, mais ce n'est pas assez.

« Alors vous pouvez, il est vrai, reprendre votre bâton de pèlerin, traverser les Alpes ou les mers, et, vous ache-



minant vers le lieu de votre naissance, emporter un souvenir des merveilles qui frappent les regards, saisissent l'intelligence et soumettent l'imagination. Plus tard vous aurez à raconter au coin de votre foyer, à vos enfants, à vos amis, les spectacles qui vous ont ébloui. Vous avez vu Rome telle que la plupart des voyageurs indifférents la contemplent; mais ce qu'il y a de plus magnifique vous est échappé. Ce que tous les hommes de piété, d'instruction ou de poésie devraient venir méditer vous est passé sous les yeux comme un souvenir confus, et vous ne connaissez point Rome, puisque vous ne l'avez pas vue dans la pompe de ses fêtes religieuses (1). »

Mais j'ai encore sous la main un assez grand nombre de feuilletons ou d'articles *Variétés*, publiés plus tard dans divers journaux, et restés là ensevelis et oubliés, dont je crois bon d'exhumer quelques-uns, pour mieux montrer l'état habituel et foncier de son âme pendant son séjour à Rome. On les trouvera à la fin du volume.

A l'ambassade et au dehors, il eut aussi des spectacles profanes, qui firent sur lui une impression contraire et peut-être funeste.

La circonstance d'un conclave et de la proclamation d'un nouveau pape avait attiré à Rome un concours prodigieux d'étrangers, pèlerins de la foi ou de l'art, de la curiosité ou du plaisir. De là des fêtes très-brillantes, particulièrement à l'ambassade française. Noble et bienveillant, chevaleresque et gracieux, conciliant d'esprit et modéré de caractère, le duc de Laval faisait à tous, sans distinction, les honneurs de la France, dont il excluait à peine la famille Bonaparte, alors nombreuse à Rome, cette

(1) *Simple Recits de notre temps*, p. 467.

patrie ou ce refuge de toutes les grandeurs déchues. Vers la fin de novembre, arriva M<sup>me</sup> Récamier, objet d'adoration pour tous les Montmorency, dont le duc de Laval a dit spirituellement :

Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés!

Pour cette divinité, dont l'ambassadeur se fit le prêtre ou le servant, il fallut bien recrudescence de fêtes. Aussi, après le deuil du cardinal Consalvi, dont le duc et M<sup>me</sup> Récamier durent prendre leur part, ne fût-ce que par sympathie pour la duchesse de Devonshire, leur commune amie, elles reprirent avec un entrain passionné. Le carnaval de 1824 fut célébré avec une animation inaccoutumée, et le duc de Laval donna force bals et concerts magnifiques. Dans ce tourbillon, que devint Crétineau? Au début d'une *Nuit de Carnaval*, qu'on trouvera à la fin du volume, il avoue seulement qu'il se laissa entraîner, par le hasard ou l'amitié, dans une réunion de Carbonari dont il ne connaissait pas tous les dangers, dit-il; mais il est probable qu'il se fourvoya ailleurs encore. La tradition de sa famille, consignée dans une lettre des sœurs, est qu'il eut d'autres aventures, et qu'il y laissa quelques lambeaux de sa soutane et de sa vocation ecclésiastique.

L'année suivante, à l'occasion du sacre de Charles X, il y eut déploiement plus grand encore de fêtes et de magnificence, et Crétineau y dut perdre de plus en plus le goût de la solitude et des mœurs sévères. C'est cette année-là pourtant, quelques mois plus tard, qu'il fit l'acte le plus solennel de sa vie ecclésiastique, qu'il prêcha son premier et son dernier sermon. Et quel sermon! et devant quel auditoire! et dans quel concours de merveilles

circonstances! Oh! la bonne aventure, et comme il se plaisait à la raconter! Lui parlait-on d'un honneur fait à un ecclésiastique, de quelque triomphe public de son ministère? « Peuh! qu'est-ce que cela? répondait-il en riant; a-t-il prêché devant le pape et toute la cour romaine? Eh bien! moi, je l'ai fait! » Un éclat de rire incrédule accueillait ces paroles; et pourtant il disait vrai! La correspondance de Rome de la *Quotidienne*, que j'ai là sous les yeux, raconte, en effet, que le soir du 26 août 1825, dans l'église de Saint-Louis-des-Français, le panégyrique de saint Louis fut prononcé devant une très-nombreuse assemblée; en présence du duc de Laval-Montmorency et de toute la colonie française. Et le journal ajoute : « L'orateur, M. l'abbé Joly, simple tonsuré, jeune Vendéen, à peine âgé de vingt-trois ans (lisez vingt-deux), et qui pourtant a déjà professé la philosophie au collège de Fontenay, sa patrie, s'en est acquitté avec la plus grande distinction. S'il n'a pas encore l'habitude de la chaire, où il montait pour la première fois, il a le talent d'écrire, et le mérite de sentir tout ce qu'un bon Français doit à la famille de saint Louis. »

Le journal, il est vrai, ne parle pas de la présence du pape et de la cour romaine; mais ce silence ne doit pas être interprété en démenti donné au récit de Crétineau, et il s'explique par ce seul fait, que l'auguste présence fut purement imprévue et accidentelle. De la correspondance du temps entre Crétineau et les siens, il résulte, en effet, que le pape entra à Saint-Louis-des-Français pour y faire sa station de promenade et sa prière, comme il fait au jour de la fête de chaque saint dans l'église qui en porte le nom, qu'il y trouva le jeune orateur en chaire,

et qu'il l'écouta avec les cardinaux qui l'accompagnaient.

Comment expliquer cette singulière histoire? Par une fantaisie de grand seigneur, sentant un peu son dix-huitième siècle. L'orateur désigné pour prêcher le panégyrique ce jour-là ayant fait défaut, le duc de Laval trouva piquant de lui substituer son jeune secrétaire. Le panégyrique prononcé par Crétineau existe encore manuscrit, et aux curieux j'en pourrais donner l'adresse.

Avant de voir la lutte de sentiments qui sortit pour lui de ce double ordre d'impressions contradictoires, et la résultante finale, providentiellement heureuse, achevons de faire, d'après lui, la portraiture des principaux personnages qu'il fut appelé à connaître dans ces premiers temps de son séjour à Rome : car il était habile peintre de portraits, nouveau trait de ressemblance entre lui et son illustre patron.

Il racontait bien des anecdotes sur M<sup>me</sup> Récamier, dont il ne fut jamais un des amoureux, et sur les autres habitués de l'ambassade, étrangers et nationaux, diplomates et artistes; mais il vaut mieux se borner à ceux qui influèrent sur son avenir et avec lesquels il demeura en rapports jusqu'à la fin.

Il nous présente tout d'abord le cardinal Bernetti, dont l'amitié soudaine et constamment fidèle a été une des forces et une des gloires de sa vie. « Thomas Bernetti, qui sera cardinal-légat ou secrétaire d'État sous trois papes, était né à Fermo, le 29 décembre 1779, d'une de ces vieilles familles patriciennes, où le dévouement au siège romain est comme un héritage. Actif et résolu, sans cesse prêt à entrer en campagne ou à signer la paix au gré de l'ennemi, ce prince de l'Église croyait qu'en

politique il est sage de ne jamais faire la petite guerre. Puisant comme une audace de courage devant l'insolence des événements, il ne se serait jamais rangé parmi ces conservateurs égoïstes qui, si Néron en eût témoigné le moindre désir, auraient sollicité une patente de marchand de bois pour alimenter l'incendie de Rome. Bernetti ne prenait pas les choses avec tant de résignation, et il prétendait que les partis se montrent plus irrités d'un coup de bâton que d'un coup de massue. Il se plaisait donc à agir en ce sens. — Plein de mépris pour les richesses, d'intrépidité pour le bien et de sang-froid contre les menaces, il fit toujours en sorte de se rendre digne de la calomnie. Chez lui, la beauté de l'âme était unie à la beauté du corps. L'indépendance de ses jugements et la loyauté de son caractère resplendissaient avec tant d'éclat, que l'estime même de ses ennemis lui fut acquise... Il n'avait accepté la pourpre qu'à son corps défendant : il ne s'arrêta jamais à la pensée d'être papable... Sans ambition autre que celle de se dévouer pour le siège romain, et mettant sa gloire à obéir quand son ombre seule inspirait l'obéissance, il était de ces hommes antiques, prêts à s'élancer au premier rang le jour de la bataille, et heureux de se placer au dernier le lendemain de la victoire. Il croyait que c'était faire quelque chose de grand que de coopérer à une petite partie d'une grande chose. Ses sentiments, ses tendances et ses vœux étaient connus comme si le livre de son cœur eût été ouvert à tous. Aussi facile au pardon qu'à la reconnaissance, tempéré au milieu de ses impétuosité *vésuviennes* (1), il se serait reproché de laisser sentir dans

(1) Le peuple romain, en parlant du C. Bernetti, dit encore : *Era un Vesuvio!*

les ardeurs de sa patience « ce vin fumeux de la jeunesse, qui, comme le dit Bossuet, ne permet rien de rassis et de modéré. » La vivacité était chez lui la compagne de la réflexion. Il portait son âme dans ses mains. Éblouissant d'esprit français et de verve romaine, il était aussi prompt à la répartie qu'à l'attaque. Ainsi que Dieu, les Pontifes et les Rois l'avaient glorifié dans sa vie; les impartialités de l'histoire le glorifient après sa mort (1). »

Élève et bras droit de Consalvi, Bernetti, nous l'avons vu, avait été l'introducteur de Crétineau auprès du cardinal mourant; héritier fiduciaire de son maître et ami, il lui en lèguera, avec ses propres papiers, les fameux Mémoires. Entre ces deux dates extrêmes, c'est-à-dire pendant environ trente ans, Bernetti ne retrancha jamais rien de la confiance et de l'amitié qu'il avait vouées, dès la première entrevue, au jeune secrétaire; et, dans les plus mauvais jours, alors que Crétineau semblait abandonné de tous, il lui resta sympathique et fidèle. Cette nature de *brigand* vendéen, entière et souple, primesautière et retenue, intempérante et sobre, audacieuse et prudente, loquace et discrète, devait aller, en effet, à sa propre nature telle que Crétineau nous l'a décrite. Dans ses si nombreuses relations, pas d'homme peut-être vers qui Bernetti se soit senti un tel penchant, avec qui il ait été en si parfaite communauté d'idées et de vues. De son côté, Crétineau garda un vrai culte pour la mémoire de son illustre ami et protecteur. Un beau portrait du beau Bernetti, don de M<sup>sr</sup> Fioramonti, avec dédicace de sa main, et la calotte rouge du cardinal sous un globe de verre, étaient le principal ornement de son cabinet, et il ne par-

(1) *L'Église romaine en face de la révolution*, t. II, p. 125.

lait jamais de lui qu'avec reconnaissance, admiration et enthousiasme. Tels nous les montrera l'un et l'autre la correspondance de Bernetti, dont quelques fragments seront, pour certaines parties délicates de ce livre, une lumière et une force.

Lambruschini, successeur de Bernetti dans la secrétairerie d'État sous Grégoire XVI, remarqua aussi, du premier regard, le jeune Crétineau et ne l'oublia plus; mais il n'y eut jamais entre eux la même intimité, parce qu'il n'y avait pas la même sympathie de nature. Crétineau l'a ainsi dessiné : « Avec un caractère et des qualités presque diamétralement opposées au caractère de Bernetti, Lambruschini était digne de le remplacer. Formé à l'école des Barnabites, élevé dans cet ordre monastique et y continuant, par la science et par la pureté de sa vie, cette grande génération des Gerdil et des Fontana, Lambruschini sait que la politique est la conciliation des intérêts. Dès qu'elle veut concilier des opinions, elle s'égaré. Il s'attache donc à pacifier les esprits. Chez lui le cœur ne fera point feu avant la tête; mais, dans un pays où les affaires ne sont jamais simples, — car les Italiens ont pour principe de les égarer dans un labyrinthe de circonlocutions et de particularités dont eux seuls veulent tenir le fil, — Lambruschini affecte de dédaigner ces petites ruses. Possédant la science diplomatique, l'art de ne rien dire et de faire tout dire aux autres, intelligence supérieure et théologien consommé, Lambruschini se plaisait à faire montre de son pouvoir. Il avait l'ostentation de toutes ses vertus et l'orgueil de sa probité... Avec des idées de justice profondément enracinées dans l'âme, le nouveau ministre de Grégoire XVI

pensait qu'après tant d'exemples inutiles de clémence, il fallait laisser aux sévérités de la loi une initiative dont Bernetti s'était contenté de menacer la Révolution (1). »

Grégoire XVI! Créteineau, dès son premier séjour à Rome, l'avait aussi connu cardinal sous le nom de Maur Capellari, et toujours simple camaldule sous la pourpre, comme il devait rester sous la tiare. A lui il avait donné sa confiance la plus intime en le choisissant pour confesseur. Leurs relations demeurèrent aussi affectueuses et aussi abandonnées, lorsqu'ils se revirent vingt ans après, l'un souverain pontife et l'autre écrivain déjà célèbre. Aussi pas de portrait que Créteineau ait peint avec plus d'entrain et plus d'amour.

« Né en 1765 à Bellune, dans le royaume Lombardo-Vénitien, Maur Capellari n'a rien dû qu'à lui-même. Sa famille était peu fortunée, mais le ciel avait doué ce camaldule de tous les dons de l'esprit, de sorte qu'il passa presque sans transition de la solitude au trône. Dans les splendeurs des palais apostoliques, il va conserver les modestes habitudes du cloître. Toujours simple, toujours frugal jusqu'à l'austérité, il vivra sous la tiare de son ancienne vie de religieux. Théologien profond, orientaliste distingué, écrivain qui a déjà fait triompher le Saint-Siège et l'Église dans plus d'un ouvrage, Grégoire XVI cimente son œuvre, en faisant triompher Rome et la Chaire de Pierre par ses vertus, qui laisseront le champ libre à celles des autres. — Ce pape, aux charmantes naïvetés et aux saillies étincelantes de brio vénitien, avait pour principe que faire du bien aux méchants c'est faire du mal aux bons. Il aimait donc à être juste envers tous.

(1) *L'Église romaine*, etc., t. II, p. 355.



L'iniquité fut l'horreur de ses lèvres. Habile comme un diplomate de naissance, gai comme un enfant, sincère comme un martyr, c'était dans l'honnête qu'il allait chercher l'utile. Quoiqu'il y ait toujours très-loin de l'endroit où l'on promet à l'endroit où l'on donne, sa parole, sacrée pour lui, était un fait accompli pour les autres. Il n'éten-  
dait le bras que là où il voyait clair. Heureux de pouvoir se passer des choses dont il n'avait jamais pris souci, il se plaisait, à ses moments de repos, au récit de ces petites anecdotes qui sont les bourgeons de l'histoire; et, pour nous servir d'une expression de Bossuet, « nul homme ne craignit moins que lui que la familiarité ne blessât le respect. » L'innocence de son esprit aiguïsait les délicatesses de son cœur. — Aussi lent à juger que prompt à agir, il prenait plaisir à s'aviser spontanément du mérite des autres; puis, dans cette Rome où il avait toujours vécu, tantôt comme obscur admirateur, tantôt comme protecteur souverain des beaux-arts et des lettres, il ressentait cette finesse de l'air que les anciens trouvèrent au ciel d'Athènes. Dieu lui accorda la faveur de ne subir aucune des peines infligées à ceux qui vivent longtemps. Dans sa verte vieillesse, ce Grégoire XVI, au geste imposant, aux candeurs joviales et à l'attitude majestueuse, ressemblait à ces rochers qui ont reçu la sculpture des siècles. Contrairement à ce qui a été dit par les moralistes de tous les temps, il prouvait par sa conduite qu'il n'est rien de plus facile que de rester toujours le même homme (1). »

A la vue de ce portrait de Grégoire XVI et au souvenir de Crétineau, qui ne sent combien ces deux natures de-

(1) *L'Église romaine*, etc., t. II, p. 188.

vaient aller instinctivement l'une à l'autre! Toutefois, ce ne fut que dans les trois dernières années de Grégoire XVI que Crétineau fut admis à l'honneur de sa familiarité. Composant alors l'*Histoire de la compagnie de Jésus*, ses séjours à Rome étaient fréquents et prolongés. Or, pendant ces années, il devint le confident, l'exécuteur des desseins du pontife, et le familier, l'amuseur en titre du vieillard. Enfant toujours par l'innocence de sa vie et ses habitudes monastiques, enfant de plus en plus par l'âge, qui le laissait pourtant si sain et si robuste de corps et d'esprit, Grégoire XVI, à la fin de ses pénibles journées, avait besoin de se reposer dans une conversation libre et abandonnée, dans une gaieté expansive. Presque tous les soirs, il mandait Crétineau au Vatican, et il lui disait : Faites-moi rire! Alors c'était entre eux une sorte de pique-nique de scènes enfantines et d'anecdotes désopilantes.

« Pape, je suis votre père, disait le vieillard à l'auteur de la *Vendée militaire*; mais nous sommes frères en littérature. Et moi aussi, je suis un écrivain célèbre! J'ai fait un beau livre, savez-vous? *Le Triomphe de l'Église!* D'abord, nul n'en parlait, pas même dans mon couvent; mais, depuis que je suis pape, tout le monde convient que c'est un chef-d'œuvre! »

C'est le vieux pape qui a communiqué à Crétineau son mépris de la popularité. Pour le prémunir de plus en plus contre ce fléau du caractère et de l'honneur, il lui racontait encore :

« Un jour, en tournée dans mes États, j'arrive au pied d'un village perché sur une colline comme un nid d'aigle. Pour y grimper, une côte rude et raboteuse, et c'était

sous les rayons brûlants d'un soleil de midi. Mes pauvres chevaux suaient, soufflaient, n'en pouvaient plus. Tout à coup paraît le gonfalonier du village, escorté d'une quarantaine de villageois, criant à tue-tête et à qui mieux mieux : *Viva il santo Padre! Viva il santo Padre!* Pendant que je les remerciais de ma bénédiction, les chevaux sont dételés comme par enchantement, et je vois mes paysans, les uns prendre leur place, les autres pousser aux roues, tous enfin si bien faire, que la lourde machine, longtemps immobile, s'ébranle et monte au pas de course. Je regardais en compassion ces bonnes gens, et ne cessais de répéter : *Povera gente! povera gente!* Impatienté bientôt de ma pitié, apparemment mal placée et intempestive, le gonfalonier s'approche de la portière et me dit : « Eh, Saint-Père, rassurez-vous : ils sont bien payés pour cela! » Depuis, j'ai toujours laissé faire sans mot dire, persuadé que mes flatteurs et mes empressés avaient encore reçu d'avance un bon salaire! »

« Je ne vous ai pas vu hier soir, Crétineau, lui dit une autre fois Grégoire XVI avec une aimable gronderie ; qu'avez-vous donc fait? — Votre Sainteté exige une confession? Il me faut donc lui avouer, en lui demandant l'absolution, que je suis allé au théâtre. — Ah! et qu'y avez-vous vu? — J'ai vu danser la Cerrito. Quelle danseuse, Saint-Père, et aussi quel enthousiasme! On l'a rappelée dix-huit fois! — Tant mieux, tant mieux! dit le vieux pape en éclatant de rire et en se frottant les mains ; tant que mes Romains applaudiront des danseuses, ils ne songeront pas à faire des révolutions! »

De temps en temps, après ces longues causeries, Grégoire XVI demandait une glace, seule friandise que se

permit le pape-moine. En la dégustant, son économie avait bien quelques remords. « La glace est bonne, disait-il à Crétineau, mais aussi elle va me coûter bon! — Et comment donc, Saint-Père? — Ah! quand le pape prend une glace, toute la domesticité du palais se croit obligée d'en prendre à son exemple; et comptez! — Alors, comment va faire Votre Sainteté pour équilibrer son budget, et ne pas dépasser le demi-écu quotidien auquel elle a borné sa dépense de bouche? — Ah! j'ai mon secret, que je vous autorise à livrer à vos gens de finances. Demain, et jours suivants s'il le faut, je réduirai mon menu à un plat de lentilles. J'aime les lentilles comme un autre Ésaü; mais je n'y perdrai, j'espère, ni mon droit d'aînesse, ni le moindre de mes droits pontificaux. »

Quelquefois, dans la belle saison, on descendait dans les jardins du Vatican, et le pape et l'écrivain jouaient à cache-cache! Le pape se dérobaît de son mieux et s'effaçait derrière un arbre; mais il oubliait sa robe blanche, qui le trahissait même à l'œil myope de Crétineau. Pour faire plaisir à l'auguste enfant, Crétineau affectait d'errer à sa recherche comme une âme en peine; il passait et repassait à côté de lui, et se gardait bien de le découvrir. Après avoir ri *in petto* de ces allées et venues en apparence infructueuses, le vieux pape sortait en éclatant de sa cachette, et s'écriait : « Ah! *matto!* il est passé dix fois auprès de moi, il m'a touché, et il ne m'a pas vu! »

Quelle candeur, quelle simplicité aimable! Mais tout ne se passait pas entre eux dans ces naïves et spirituelles inutilités, et nous les verrons comploter gravement ensemble pour le bien de la société et de l'Église.

Grégoire XVI se plut à combler Crétineau de ses bé-

nédictions et de ses faveurs. Il le fit commandeur de l'ordre pontifical de Saint-Sylvestre, et sa mort presque subite lui ôta seule le temps de le nommer comte romain. Dans cette familiarité même, dans cette confiance et ces faveurs, sans parler du changement de système politique, ne trouve-t-on pas une première origine des futures injustices de l'écrivain envers Pie IX?

Mais nous n'en sommes pas encore à cette époque douloureuse ; nous en sommes toujours aux années de la belle jeunesse, gâtées elles-mêmes par quelques notes irréligieuses et presque impies, qui brisent ou déconcertent l'unité, ensuite si entière et si harmonieuse, de sa foi d'homme et d'écrivain. Le royaliste seul n'a jamais été, un seul instant et par un seul mot, en désaccord avec lui-même ; mais le catholique, plus tard si ferme et si absolu dans son adhésion, non-seulement aux dogmes, mais aux institutions et aux usages de l'Église romaine, versa un jour dans l'ornière voltairienne. Comment expliquer cette chute ou ce faux pas ? Dans ces aventures carnavalesques auxquelles nous n'avons pu faire qu'une vague allusion, le cœur se gâta-t-il un peu, puis fit-il mal à la tête ? Les croyances subirent-elles le contre-coup de quelque désordre de conduite ? Il n'est plus là pour nous le dire ; mais ne nous a-t-il pas livré ailleurs sa confession ?

L'éducation qu'il reçut au foyer de la famille, puis au collège de Luçon et au séminaire de Saint-Sulpice, fut plus chrétienne que celle qu'il se donna lui-même. L'historien, le penseur catholique étudia d'abord l'histoire dans Voltaire, et la philosophie dans Condillac. Lisons ce début d'un article de 1834, intitulé : *Une visite au pro-*

*cureur général de l'inquisition*, et nous aurons le mot de l'énigme des *Chants romains* et d'autres poésies de même nature, imprimées ou manuscrites.

« Lorsque je quittai la France pour aller à Rome, j'avais vingt ans, une éducation passablement libérale et irréligieuse, et par-dessus tout cela, j'étais un des lecteurs les plus assidus du vieux *Constitutionnel*, alors dans toute la ferveur de ces opinions qui, dangereuses en 1823, ne sont plus que ridicules en 1834. Le *Constitutionnel* m'avait donné d'étranges notions sur les prêtres. Comme lui, je les voulais sans ambition, sans intrigue; comme lui, je ne sais pas même trop si j'en voulais. J'étais libéral des pieds à la tête, et je dois convenir qu'au sortir du collège, la lecture du *Patriarche*, jointe à l'éducation qu'on donnait dans ce temps-là, pouvait bien faire tourner des cerveaux plus solides que le mien. A travers le prisme qu'il me présentait, je voyais les prêtres puissants et absolus. Les prêtres s'infiltraient partout, ils commandaient à tout; ils régnaient sur les intelligences comme sur le pouvoir; ils étaient persécuteurs, et cette idée me révoltait. J'avais surtout l'Inquisition en horreur. Un tremblement convulsif me saisissait toutes les fois qu'il était question d'inquisiteur; car, puisqu'il faut l'avouer, je faisais ma lecture habituelle, après mon cher *Constitutionnel* bien entendu, de l'ouvrage de Llorente et de toutes les belles déclamations sur la liberté que nous prodiguaient Messieurs du libéralisme, gens, comme chacun sait, qui ont bien tenu, quand ils ont eu le pouvoir entre les mains, les promesses qu'ils nous faisaient par l'organe des censeurs de l'Empire. »

Est-il besoin d'une autre introduction et d'un autre

commentaire aux poésies que nous allons rapidement parcourir?

### III

POÉSIES DIVERSES. — POÉSIES INÉDITES.

Crétineau, en ces années, ne paraît avoir écrit qu'en vers; du moins ne retrouvée-je plus le moindre lambeau de sa prose contemporaine. A s'en rapporter à la date de 1817, écrite de sa main sur la couverture d'un *Duc d'Albe*, il n'aurait pas attendu sa rhétorique pour faire, comme tout bon rhétoricien d'autrefois, sa petite tragédie, et ce serait à quatorze ans qu'il aurait composé ce *chef-d'œuvre* en cinq actes et en vers! Les faits y sont faussés comme les idées. Jamais le cardinal de Granvelle ne s'est trouvé aux Pays-Bas avec le duc d'Albe, qui précisément le remplaça dans ce gouvernement. Né en 1522, le comte d'Egmont ne pouvait, en 1568, c'est-à-dire à quarante-six ans, être encore un jeune premier; d'ailleurs, marié à Sabine, comtesse palatine, impossible encore de le représenter amoureux et prétendant à la main de Marie de Montmorency, sœur de son ami le comte de Horn. A défaut de vérité historique, toutes les déclamations voltairiennes contre les *persécuteurs* (sous-titre de la pièce), et en faveur de la sainte tolérance! Dans cette lutte religieuse, où s'enchevêtre tant bien que mal une intrigue d'amour, tout l'avantage est aux protestants, même quand leur tête tombe; car le poète la couronne d'honneur, tandis qu'il voue aux gémonies celles de leurs *bourreaux*. Est-il besoin de dire que Crétineau, traitant plus tard le même sujet, l'eût entièrement retourné? que le duc d'Albe, avec

sa foi rude et sa main de fer, eût été son héros, et que les comtes de Horn et d'Egmont, avec leur juste milieu religieux et politique, n'eussent pas échappé à ses sarcasmes? en un mot, qu'il eût été du parti des *persécuteurs* de l'hérésie, forme alors de la Révolution?

Coup d'essai, le *Duc d'Albe* n'est donc pas un coup de maître; mais, s'il est bien daté, ce n'est pas moins un tour de force de la part d'un enfant si jeune; d'autant plus qu'à travers bien des inexpériences, des ridicules, des incorrections, il y a dans cette pièce quelque invention et quelque conduite, et plus d'un vers bien frappé.

Je mentionne en courant les *Diplomates en sous-ordre ou les Secrétaires d'ambassade* (9 mai 1825), comédie qui est, à sa date, comme un monument du milieu et de la condition de l'auteur. Pauvre monument, du reste, incapable de donner ou d'atteindre la moindre immortalité. Deux secrétaires, l'un laborieux et rangé, l'autre voué au *far niente* italien; un amour partagé entre un jeune fou et un Anglais imbécile: voilà tous les personnages et tout le sujet de cette comédie peu fine et peu gaie, qui reste à grande distance des vaudevilles du même genre de Scribe.

Dans le même cahier et de la même année, je trouve quelques pièces détachées: notamment une *Satire à mes contemporains*, où détonnent quelques notes peu religieuses; mais, en revanche, un *Poète dans la solitude*, où il y a des choses vraiment belles, et, ce qui vaut mieux, très-chrétiennes.

Quel chaos ténébreux dans cette tête et dans ces œuvres, en attendant le *fiat lux* illuminateur et ordonnateur d'une conversion sincère! Le chef-d'œuvre en ce genre, et



aussi le chef-d'œuvre poétique de l'auteur, est une *Béatrix Cenci*, poème en quatre chants et de plusieurs milliers de vers.

Pour traiter ce sujet, qui a tenté plus d'une fois, en Italie, en Angleterre et en France, le génie de la peinture et de la poésie, Crétineau s'est encore mis fort à l'aise avec l'histoire, qu'il a presque toujours remplacée par la légende.

Certes, il est difficile de calomnier l'infâme François Cenci ; mais n'est-ce pas assez qu'il soit convaincu d'avoir assouvi sa lubricité sur ses fils, sans qu'on accuse encore ce misogyne de tentative de viol incestueux sur sa fille ? Et, dès lors, peut-on présenter Béatrix comme immolant son père à sa vertu, comme se faisant une sorte de rempart du cadavre de l'ennemi, du cadavre paternel, comme « l'ange du parricide, » si je puis dire par allusion à Lamartine et à Charlotte Corday, « l'ange de l'assassinat ? » Non ! et voici la simple vérité. La belle Béatrix aimait le beau Guerra. Trouvant un obstacle à son amour dans le despotisme et l'avarice de son père, elle résolut, de concert avec son amant, de concert avec sa belle-mère Lucrèce, outragée comme épouse par la plus ignoble passion, de renverser l'obstacle par tous les moyens, fût-ce par le plus horrible des crimes, et elle exécuta sa résolution avec un luxe d'épouvantables circonstances. Est-ce à dire qu'elle soit indigne de toute sympathie ? Non encore. Sans parler de sa beauté, de son éloquence, de son courage dans la torture, où elle aurait mieux aimé mourir qu'en public sous la main du bourreau ; sans parler de sa préférence si féminine de la mort au retranchement de sa longue et blonde chevelure : le mâle héroïsme de la sensuelle et

molle Italienne tout à coup transformée par la vue de l'échafaud, la piété mystique de la criminelle au moment d'aller paraître devant le juge suprême, l'horrible appareil de son supplice, son testament attendrissant ; tout cela, tout ce roman réel, toute cette tragédie historique nous émeut, à près de trois siècles de distance, comme les contemporains, comme les spectateurs eux-mêmes, qui voulaient arracher la victime à la mort après avoir tenté de la dérober à la justice. Et le pape lui-même hésita à ratifier la sentence ; il consentit à la révision du procès ; il allait pardonner, ou du moins commuer la peine, lorsque des parricides répétés dans ses États le contraignirent à faire un terrible exemple, pour prouver à une aristocratie audacieuse que rien, ni naissance, ni richesse, ni jeunesse, ni beauté, ne désarmerait sa justice.

Ce n'est donc pas l'émotion sympathique que je reproche à Créteineau ; ce n'est pas non plus sa substitution de la légende à l'histoire, car il y a longtemps qu'Horace accordait aux poètes le droit de tout oser : c'est uniquement d'avoir fait de cette substitution un moyen de calomnie, et de cette émotion un leurre au service de l'impunité. Qu'il atténue le crime de Béatrix, qu'il donne pour explication atténuante de son parricide la folie causée par un philtre : passe encore ; mais à la condition d'excuser sans absoudre, et surtout sans accuser le juge, Clément VIII, pontife intègre et doux, d'injustice et de cupidité. Or, d'un bout à l'autre du poème, je lis, presque à chaque page, d'odieuses déclamations, non-seulement contre ce pontife, mais contre tous les papes ; non-seulement contre la Rome pontificale du XVI<sup>e</sup> siècle, mais contre la Rome de tous les temps ; contre cette Rome où

le vice et la corruption prennent le masque de la piété, où le crime et une dévotion superstitieuse contractent une indissoluble alliance, où la religion se fait idolâtrie, où prêtres et papes mêmes, ambitieux et avides, despotes et persécuteurs, font regretter le paganisme détruit, le protestantisme écarté; le protestantisme, culte épuré, culte martyr, révélé par Dieu même!

Et, à côté de cela, des choses resplendissantes de foi et de piété; des stances à Marie, par exemple, pleines de suavité et de grâce, que le poète a transportées plus d'une fois dans ses écrits des meilleurs jours!

Car il y a de tout dans ce poème : de l'épique, du dramatique, du lyrique; de larges récits et de riches descriptions, notamment du ciel et du sol napolitains; des scènes mieux dialoguées que les meilleures de ses tragédies, et semées de quelques mots cornéliens; des hymnes et des prières, des odes et des élégies; en sorte que, purgé de ses impiétés, débarrassé de quelques incorrections de langage ou de rythme, soigné dans quelques négligences et soutenu dans quelques faiblesses, il serait digne de l'impression et offrirait une pathétique lecture.

Le premier recueil de vers que Crétineau ait livré au public, est intitulé *Chants romains*. Il parut en 1826; mais sept des huit pièces qui le composent sont datées de l'année précédente, si féconde en rimes de toute sorte. Les voici dans leur pêle-mêle :

I. *La vérité* : banalités sur la vérité et les rois, entrecoupées de souvenirs mythologiques et d'invocations à Brutus et à Caton. — II. *Angela* : épisode romanesque d'une incursion de pirates, avec une préface où se succèdent une sortie ironique contre Rome, mettant à prix

prières et indulgences, et un élan d'admiration pour cette Grèce, dont, plus tard, le poète a tant raillé et la prétendue régénération et les don Quichotte libérateurs. —

III. *A mon jeune ami* : naissance ignorée de l'amour ; invitation de l'*expérience* à fuir ; jolies choses. — IV. *Rome* : toute l'histoire romaine ; enthousiasme tout païen, qui daigne pourtant saluer la nouvelle conquête du monde par la croix, mais avec un pleur sur la liberté perdue, à peine séché par cette réflexion consolante, que Rome

... n'ose plus, bravant et la terre et le ciel,  
A des projets humains faire servir l'autel !

V. *La Fille du Malheur* : élégie sur une amante qui meurt de désespoir ; hélas ! « que ne suis-je avec elle ! » — VI. *L'homme* : imitation de *Job*. — VII. *Dernier chant du Tasse* : d'abord, histoire du Tasse et analyse de la *Jérusalem* ; puis, chant élégiaque, où n'est pas oubliée l'inévitable Éléonore. — VIII. *Les Catacombes de Rome* : premier hommage aux sépultures païennes, à la cendre des Scipion, « du plus grand des humains ; » malédiction sur leurs tombeaux vides :

Le marbre des héros ne contient plus qu'un prêtre !

avec cette note du futur éditeur de Consalvi, consacrant toutes les économies de sa vie à l'érection d'un tombeau à Pie VII : « La plupart des urnes funéraires servent à décorer les monuments que la vanité éleva à quelques papes ! » après quoi, salut benévole aux martyrs, non sans regrets que, monde et Césars convertis, on ait persécuté encore au nom d'un « Dieu de paix et d'amour ; » là, hymne obligé à la tolérance, et dernier couplet purement déiste.

Voilà, avec accompagnement de fautes de français et de rythme, avec force rimes défectueuses, mais aussi avec bien des détails d'un vrai talent, le fond des *Chants romains*. Livre singulier, si l'on songe qu'il a été conçu et composé au sein de Rome chrétienne, sous le toit de l'ambassadeur du roi très-chrétien, par un jeune homme encore revêtu de la soutane, et que telle ou telle pièce en a été écrite en intermède du panégyrique de saint Louis, ou même à la descente de la chaire de Saint-Louis-des-Français; livre explicable pourtant, si l'on se rappelle les préliminaires d'esprit et d'aventures que nous avons déjà racontés.

Les vers d'un jeune homme encore inconnu et comme exilé à Rome, d'où il ne pouvait soigner son succès à Paris, ne paraissent pas avoir fait grande sensation, et je n'en trouve aucune trace ni dans les journaux du temps, ni dans ses papiers, où il avait coutume de recueillir et de garder *ad perpetuam memoriam* ce qui était publié sur son compte. Toutefois, ils n'échappèrent pas à l'attention de quelques-uns de ses amis et surtout de ses supérieurs ecclésiastiques, qui en adressèrent de vifs reproches à sa foi et à sa conscience. Son évêque, M<sup>sr</sup> Soyer, qui lui avait ouvert la cléricature et était demeuré son protecteur et son ami, se fit, en cette circonstance, l'interprète de tous. Le jeune abbé poète s'empressa de répondre par une lettre empreinte d'un religieux remords, dans laquelle il demandait pardon de ses vers impies ou légers, s'offrant d'aller les expier et en recevoir l'absolution dans une retraite à la Trappe de Bellefontaine.

Il fit réellement cette retraite, dont nous avons le monument dans le petit poème des *Trappistes*, publié seule-

ment en 1829. C'est en vers pieux et contrits, et quelquefois en beaux vers, que, s'adressant à Dieu après son évêque, il le prie de lui pardonner des vers de tous points mauvais, et s'engage à en réparer le scandale par des chants meilleurs.

O toi, qui dans ces cœurs morts à tous les plaisirs,  
Jamais ne fis germer que d'innocents désirs ;  
Toi qui dans tous leurs traits as gravé ton image ;  
Toi qui comptes leurs maux, leurs soupirs pour hommage,  
*Toi que j'ai blasphémé !* Dieu puissant, soutiens-moi !  
J'ose, sous leur égide, élever jusqu'à toi  
Ces chants qui, profanant tes sacrés tabernacles,  
Ont de l'impiété proclamé les oracles.  
Ah ! si le feu divin qui consuma mon cœur  
Ne s'était pas éteint dans sa première ardeur ;  
Si je pouvais encor, ravi d'un saint délire,  
*Expier les erreurs* qui souillèrent ma lyre ;  
Si l'amer repentir, si les cris du remords,  
Pouvaient les étouffer ces *coupables accords*  
Rappelant à son but la noble poésie,  
J'oserais célébrer cette race choisie  
Que ta bonté créa pour prier et pleurer.

Et il la célèbre dans ce poème, qui n'est pas seulement un acte de réparation et de syndérèse, mais un tableau et une apologie de la vie des trappistes, offerts en remerciement et en tribut d'hospitalité à ces saints et charitables religieux. Il y a là de l'épique ; il y a aussi du lyrique, lorsqu'il traduit en stances, quelques-unes fort heureuses, les chants de jour et de nuit de ses hôtes.

Repentir sincère, comme le prouvent l'oubli et la proscription qu'il infligea aux *Chants romains*, dont pas un exemplaire ne s'est retrouvé dans sa bibliothèque. Oui, repentir sincère ; et, désormais, pas une note irrégulière

ne s'égarera sur sa *lyre*, pas un mot impie ne tombera de sa plume. Mais, hélas ! sa vie poétique se chargea bien encore de quelques *juvenilia*. Ainsi, dans cette même année 1829, il fit paraître ses *Inspirations poétiques*, sur lesquelles il se fit plus d'une illusion. L'*inspiration* morale n'y est pas toujours d'un meilleur souffle que l'*inspiration* poétique. Il dit bien pourtant dans sa préface : « Si ces vers accusent la stérilité de mon génie, j'aime à me flatter du moins qu'un jour ils ne me feront pas rougir. » Rougir, non, peut-être ; ni le lecteur non plus, à la condition cependant qu'il n'aura pas un front de jeune fille !

Après s'être défendu de faire de la politique, l'auteur dit encore : « Je ne ferai point ma profession de foi. Je serais sûr de voir s'élever contre mes principes tous ceux qui ont besoin de révolutions ; et puisque je n'ai pas la force de résister à la tentation d'écrire, je préfère plutôt composer des vers bons ou méchants, et ménager pour eux l'indulgence ou la pitié des hautes puissances qui travaillent à notre bonheur, que d'attiser un incendie *qui dévorera peut-être bientôt* et ceux qui le contemplent et ceux qui le propagent. » Paroles remarquables et presque prophétiques, la veille en quelque sorte de 1830 !

La mélancolie et la gaieté se partagent à peu près également le volume. La mélancolie a le pas dans les dix-huit premières pièces, odes, élégies ou romances. L'amour en tous ses états, confiant ou désespéré, heureux ou trahi, y donne trop la note, assez banale, du reste, et ayant peu de l'accent contemporain de Lamartine. Si le *Jeune sous-diacre* ressemble trop à un Jocelyn anticipé, en revanche, la *Mort de Jésus-Christ* renferme des choses bien franchement chrétiennes et bien exprimées ; s'il y a un peu

de mollesse dans le *Bosquet*, l'*Étoile*, le *Soir*, l'*Attente*, etc., il y a bien de l'énergie dans *Érostrate*.

La gaieté succède, entre en danse et mène la ronde finale. Satires et épithalames, épigrammes et chansons, voilà les seize dernières pièces. Il y a de la malice et de l'esprit, mais que de choses égrillardes!

Le dernier recueil de vers que Crétineau ait livré à l'impression a pour titre : *Charette, drame politique, et poésies vendéennes*. Les *poésies*, à savoir les *Trappistes*, des odes sur la guerre d'Alger, au maréchal de Bourmont et à mademoiselle de Fauveau, jeune artiste florentine, naturalisée Française, et persécutée et proscrite par le gouvernement de Juillet; une épître satirique d'un vieux chouan à Casimir Périer, des chansons malicieuses, inspirées par le même régime, sont, à l'exception des *Trappistes*, postérieures à la révolution de Juillet, et s'arrêtent à l'année 1832, à partir de laquelle Crétineau ne paraît plus avoir fait se becqueter même deux rimes. Le drame de *Charette*, seule composition théâtrale qu'il ait livrée au public, doit avoir été écrit vers 1829; mais il n'a été publié, avec les poésies qui l'accompagnent, qu'en 1833 : le tout précédé d'une introduction, et suivi de mélanges en prose, petits récits vendéens tirés sans doute des journaux auxquels l'auteur avait déjà collaboré, est dédié à la duchesse de Berry, alors prisonnière à Blaye, « comme un témoignage de respect, d'admiration et de dévouement. »

Les poésies définitivement pures ne sont d'ailleurs ni au-dessus ni au-dessous de leurs aînées. Quant à *Charette*, composé probablement pour des écoliers, c'est moins un drame qu'un poème dialogué, car le drame ou l'action



y fait presque entièrement défaut, et le dénoûment lui-même, à savoir la mort du général vendéen, indiquée seulement, pas même racontée, encore moins mise sous les yeux, n'a rien de tragique. Ce dénoûment du drame l'est aussi de la guerre de la Vendée proprement dite, dont Charette fut le dernier héros, comme son immolation en a été la dernière catastrophe. •

*Charette* est la pièce jetée dans le moule classique, avec ses longs monologues et ses longues tirades, avec son dialogue un peu lent et guindé, quelquefois plus vif et relevé de traits et de mots heureux ; le style, un peu froid comme la pièce, est généralement correct, et ne manque ni de fermeté ni d'énergie.

Le poète semble avoir eu pour but principal de représenter en un petit nombre de personnages les passions et les partis qui entrèrent en lutte. Charette et Châtillon personnifient les grands chefs et la noblesse ; Volnis et son fils Louis, l'émigration ; Marie, fermière du Bocage, les paysans ; Alban, prêtre marié, les apostats et les parjures ; Fairfort, ambassadeur anglais, la politique de la fausse et odieuse Albion ; Hoche, enfin, les ennemis de la Vendée. Il y a, certes, une loyauté bien généreuse dans cette dernière personnification ; car Hoche, outre que la beauté de son caractère est là fort surfaite, n'est qu'une exception, et ne peut être pris, par conséquent, pour l'idéal ou le type du républicain.

Dans sa peinture de Hoche, Créteineau donnait déjà le ton de sa future histoire de la Vendée militaire, où les amis, sous prétexte d'impartialité, sont de temps en temps sacrifiés aux ennemis. Dans son introduction, il en traçait l'esquisse, et relevait l'apologie de sa chère Vendée

d'une flétrissure imprimée au gouvernement de Juillet, et d'une accusation d'ingratitude intentée, sinon au gouvernement, au moins à la France de la Restauration.

Par son fond et par ses idées, par son mélange de prose et de vers, ce volume forme encore la transition entre les deux parties de la vie littéraire de l'auteur. Malgré une grande facilité à rimer, malgré quelques bonnes notes de cœur et quelque couleur assez riche d'imagination, Crétineau n'était pas né poète, et même en soignant davantage et en perfectionnant sa manière et son style, il n'aurait guère dépassé cette médiocrité, qui, depuis Horace, est comme un pilori pour les faiseurs de vers. Mieux qu'un autre grand batailleur, que le maître de la prose en notre temps, qui, lui, ne s'était mis que sur le tard à faire des vers, et en a fait néanmoins d'excellents, dont plusieurs resteront, il aurait pu dire :

Ce n'est pas mon métier ni mon talent ; la prose  
M'irait mieux, si j'avais à dire quelque chose.  
O prose, mâle outil et bon aux fortes mains !

Son métier, son talent, Crétineau ne le connaissait pas encore, et il le cherchait à travers des rimes aujourd'hui oubliées. Né chouan, et, par conséquent, joueur lui aussi et polémiste, la prose était mieux son fait ; la prose,

Grave dans le combat, légère dans la joute ;  
car

En prose l'on combat.... La prose est une épée.

L'autre batailleur prendra sur lui en prose la même supériorité qu'en vers ; néanmoins, son genre admis, — et il faut aussi, au préalable, admettre le genre chez son rival et son maître, — ce n'est pas, malgré bien des défauts

qu'il faudra relever, un prosateur à dédaigner que Crétineau-Joly. La polémique, voilà son métier et son talent. Journaliste, conteur ou historien, comme duelliste ou pamphlétaire, il n'a jamais été que polémiste; il a toujours *chouanné* ou bataillé.

La dédicace de son dernier recueil de vers est datée de Fontenay-le-Comte, 22 janvier 1833. Il était donc revenu dans sa petite ville natale; et, pour l'y suivre, il nous faut aussi quitter Rome, où, d'ailleurs, nous retournerons avec lui. Je présume qu'il l'a quittée lui-même dans l'automne de 1828, lorsque le duc de Laval céda le poste à Chateaubriand, et fut envoyé à Vienne en attendant l'ambassade de Londres; il y avait donc passé environ cinq années.

A peine de retour en France, il alla professer la rhétorique au collège de la Rochefoucault (Charente). L'enseignement n'allait pas à sa santé, et il tomba encore malade. Il s'était pris heureusement d'affection pour un de ses élèves, qui, comme tous les autres, le lui rendait de tout cœur. Cet enfant s'appelait Ovide Peyrot, et était fils d'un médecin de la petite ville voisine, de Confolens. On manda dans cette famille le maître et l'élève. Là, pendant que le maître soignait le fils, le père soignait le maître. Cela dura deux ans, et poussa Crétineau jusqu'à la Révolution de 1830. Légitimiste déclaré et homme de combat, il avait déjà lutté contre le libéralisme de petite ville de province, le pire libéralisme, parce qu'il est le plus aveugle et le plus entêté; il lutta avec plus d'ardeur encore après le triomphe que Juillet donnait à l'ennemi; et avec une ardeur d'autant plus vive, qu'il avait à combattre pour ses intérêts de cœur en même temps que

pour sa foi politique. Il aimait une jeune fille qu'il voulait épouser, et qu'on disputait au royaliste bien plus qu'au rival. Il persista; et, le 11 août suivant, il se mariait à M<sup>lle</sup> Clémence Labrousse, d'une très-honorable et très-honorée famille de Confolens.

C'est alors seulement qu'il quitta pour toujours une soutane que, dans les années précédentes, il avait souvent laissée et reprise. En cette circonstance décisive, il obéissait à sa conscience autant qu'à son cœur : il ne se sentait pas appelé au sacerdoce. Que de fois, provoqué par mes plaisanteries, il m'a répondu : « J'aurais fait un mauvais prêtre; or, vous le savez, j'ai au moins pour vertu l'horreur du mauvais prêtre. Si j'étais jamais gouvernement, j'expédierais immédiatement tout mauvais prêtre à Noukahiva. » Et il ajoutait : « Pour ne pas frustrer le désir maternel, je me suis procuré un remplaçant dans la famille; c'est mon petit *Dihî*, — ainsi il appelait familièrement son fils Henri, — qui tiendra avantageusement à l'autel la place laissée vide par le père. » Et alors il demandait : « Que dites-vous de mon petit curé? » Et il accompagnait la question d'un sourire assuré et satisfait, bien sûr de la réponse qui allait réjouir son cœur; réponse qu'il commentait en disant : « C'est mon meilleur ouvrage! »

Historien des jésuites, il aurait désiré que ce fils entrât dans la Compagnie. Aussi le fit-il élever dans ses collèges; après quoi, il le conduisit lui-même au noviciat de Rome. Une santé trop faible ayant empêché le jeune homme de demeurer dans l'institut plus de quinze jours, il le ramena en France, et le confia de nouveau aux Jésuites, aux directeurs du séminaire de Blois, d'où s'é-

tablit entre le père et le fils une correspondance qui nous sera plus tard d'un grand secours. Bien qu'étranger alors à quelques-unes des pratiques essentielles de la religion, il adressait à son fils, sous une forme à lui, les plus sages conseils. Le 18 mai 1862, à la veille du sous-diaconat, il lui écrivait : « Si tu persévères dans ta vocation, et si tu n'as pas une idée de retarder ou de reculer, songe bien que tu t'engages pour la vie et sans une espérance même de veuvage. Un bréviaire est une femme muette, mais qui fait beaucoup parler et ne meurt qu'avec son conjoint. Examine bien tout cela avec ton supérieur, à qui je te recommande tout spécialement ; et, si tu te sens, si l'on te dit appelé, va les yeux fermés : le bon Dieu fera le reste! »

Immédiatement après son mariage, on lui offrit le principalat du collège de Niort, qu'il refusa par dissentiment d'opinion politique et religieuse ; et, dès le mois de septembre suivant, il retourna à Fontenay et s'établit dans sa famille, dont l'état était encore prospère. Pour s'occuper plus que par besoin, il donna quelques leçons particulières, en attendant un meilleur débouché aux idées et aux projets confus qu'il roulait dans sa tête. Pendant plusieurs années, ce débouché fut le journalisme.

## CHAPITRE II

### LE JOURNALISTE.

---

#### I

LE VÉRIDIQUE ET LE VENDÉEN. — L'HERMINE DE NANTES.

Il se publiait en ce temps à Niort un petit journal appelé *le Véridique*, qui avait eu pour fondateurs le comte Joseph de Liniers et le vicomte de Lastic Saint-Jal. Ces messieurs en étaient restés propriétaires, et le rédigeaient avec M. Biraud et quelques autres. Vers la fin de 1831, ils reçurent de Fontenay un article intitulé *Monsieur le Simple*, caricature plaisante de cette imbécile bourgeoisie libérale, qui, après avoir fait de l'opposition par amour de l'économie et par haine de la tyrannie, arrivait au bonheur des gros budgets et à l'aimable liberté de la garde nationale et des garnisaires. L'article était signé J. Créteineau-Joly. En le lisant, M. J. de Liniers dit : « Voici un jeune homme qui a bien de l'esprit, et qui ne s'en doute pas ; » et aussitôt il partit pour Fontenay et enrôla l'auteur au *Véridique*.

Sans quitter Fontenay, Créteineau envoya plusieurs articles semblables au petit journal de Niort. Mais voici qu'arrive en France la duchesse de Berry. Les rédacteurs du *Véridique* jugèrent que de nouveaux malheurs allaient

fondre sur l'Ouest, déjà foulé par les soldats du Juste-Milieu; que la liberté, la vie même de leurs amis et de leurs frères allaient être menacées par un gouvernement qui ne cherchait qu'à compromettre l'une et l'autre pour ôter d'avance une armée à la belliqueuse princesse; qu'il fallait un nouveau journal, arme de défense et en même temps de combat, et *le Vénérable* se transforma en *Vendéen*.

La tâche du journal si bien nommé fut grande et pénible. Il eut à lutter et contre l'arbitraire le plus absolu, et contre les vexations de toute sorte, et contre l'état de siège, et contre les garnisaires. Avec talent et courage, il dénonça toute illégalité et toute persécution, tout incendie et tout assassinat. Rien ne l'arrêtait, ni les procès, ni les amendes, ni les mois de prison; pas même la mort, qui abattait autour de lui tous ses confrères. Car, après la guerre de 1832, il y eut toute une hécatombe, toute une Saint-Barthélemy de journaux monarchiques en province. Pendant que la plupart de leurs rédacteurs étaient jetés dans les cachots, en attendant les feux de peloton auxquels ils étaient réservés par les conseils de guerre, il resta presque seul sur la brèche ou sur le champ de bataille; et, ne prenant conseil que de son dévouement et de l'affreux état de la Vendée, il parla plus haut sous la menace et sous le glaive qu'il ne le fit plus tard, lorsque la Révolution rassurée eût régularisé le désordre et adouci le régime persécuteur.

Dans cette noble campagne, Crétineau se montra toujours au premier rang, et attira sur lui l'attention de tous par le sang-froid et l'habileté de sa stratégie. Aussi les royalistes de l'Ouest, bons juges du camp, songèrent-ils à

lui ouvrir une plus grande lice et à lui donner un commandement supérieur. En 1833, il fut appelé à Nantes par M. le comte de Sesmaisons pour y rédiger l'*Hermine*, dont la belle devise bretonne, *potius mori quam fedari*, allait si bien à sa fidélité vendéenne.

C'est environ à cette date que sa famille tomba dans la gêne dont les causes ont été expliquées au chapitre précédent. Il n'y vit qu'un encouragement au travail et qu'une occasion de payer sa dette filiale. De 1833 à 1857, pendant près de vingt-cinq ans, père lui-même et longtemps gêné, il fut le seul soutien de ses vieux parents; toutefois ses sœurs, qui avaient bien de la peine à pourvoir à leur propre subsistance, s'associèrent généreusement à son dévouement et à ses sacrifices, dans la mesure de leurs forces.

Il resta quatre ans environ à Nantes comme rédacteur en chef de l'*Hermine*. Homme d'action aussi bien qu'homme de lettres, il réussissait au coup de main comme au coup de plume ou de langue. C'est par un coup de main qu'il débuta.

La duchesse de Berry était prisonnière. Avant de la conduire à Blaye, on avait fait une visite domiciliaire ou une perquisition dans sa retraite et chez ses amis, et on avait saisi une foule de papiers compromettants pour elle et pour tout le parti légitimiste. MM. de Sesmaisons, de Kersabiec, Berryer et bien d'autres, Créteineau lui-même, étaient menacés d'être traduits devant la cour des pairs, comme coupables de complot et d'attentat contre la sûreté de l'État.

Tous ces papiers, seules pièces à charge, étaient au greffe de Rennes. Comment les en tirer et étouffer ainsi le



procès dans l'œuf? Les plus compromis s'adressent à Crétineau, dont ils connaissent l'habileté et l'audace. Après un instant de silence et de réflexion : « Je ne vous demande que trente mille francs et trois jours, répond-il, et tout sera fait : trente mille francs, auxquels j'évalue le capital des appointements d'un gardien du greffe; trois jours, suffisants pour un voyage de Nantes à Rennes, aller, séjour et retour. » L'argent est bien vite rassemblé; le temps reste à la charge de la Providence.

Avant tout, il fallait se faire les moyens de prouver un *alibi*. Le soir de son départ, Crétineau va au théâtre. Là, il se montre à tous et partout, au foyer, dans les coulisses et au parterre; il se rend à la loge du préfet, M. Maurice Duval, avec lequel il fait montre de son calme et de son sang-froid habituels, mais d'un abandon et d'une amabilité extraordinaires. Puis tout à coup : « C'est singulier!... Monsieur le préfet, je vous demande pardon; mais je ne me sens pas bien, et je vais me coucher. »

A quelques cents mètres du théâtre, il trouve une chaise de poste, où il monte avec un M. Duris, colonel démissionnaire en 1830, homme d'estoc et de taille.

Évidemment, avant de partir, il avait donné ses ordres et fait ses recommandations à sa femme : « Je suis malade pour tous, et ne puis voir personne. Voici trois articles, qui suffiront à alimenter le journal jusqu'à mon retour. Adieu, et souhaite-moi bonne chance! »

Arrivés à Rennes, le journaliste et le colonel s'insinuent adroitement auprès des chefs et des gardiens du greffe, parmi lesquels ils en avisent un plus abordable. Ils l'entraînent au restaurant, le font bien dîner, et, quand ils voient briller ses yeux, pour achever l'éblouissement, ils

font étinceler les trente mille francs, prix de sa complicité. Le pauvre homme hésite bien un peu, et balbutie quelques objections : « Que dira-t-on? et que peut-il m'advenir? — On dira ce qu'on voudra; mais vous direz, vous, qu'on est venu de nuit envahir et forcer le greffe confié à votre garde. Les *brigands* ne sont-ils pas toujours là? Ils ont bon dos, et sur eux vous rejetterez le coup : dès lors, quel mal vous en peut-il arriver? Au pis aller, la perte de votre place; mais n'aurez-vous pas vos trente mille francs? »

Cette dernière raison, le contraire de la *raison sans dot*, achève la conviction, et le gardien s'engage. Pour ennoblir sa complicité et affermir sa résolution, nos deux Vendéens, après avoir traité avec le commis, s'adressent au Breton, au chouan; ils lui parlent de la duchesse de Berry, de la femme, de la mère héroïque, menacée dans son honneur et dans sa vie peut-être par son indigne parent, l'odieux roi des Français; et le bonhomme en pleure de tendresse!

Bref, il est convenu que le soir même, à la nuit obscure, il jettera par la fenêtre du greffe les papiers convoités. Le ciel semble se mettre de la partie. Une tempête afreuse fait de toutes les rues une solitude. A minuit, le gardien s'exécute. Au pied de la fenêtre, le colonel reçoit les liasses, et les passe à Crétineau, qui en fait une rapide reconnaissance à la lueur d'une chandelle cachée dans une voiture. Circonstance curieuse! dans son trouble et sa précipitation, le gardien, avec les papiers convenus, jette encore quelques dossiers, dont l'absence dut singulièrement embarrasser ensuite le cours de la justice.

Le tout arrivé à terre, le colonel, par le même chemin,

fait passer à l'homme du greffe le prix de sa complaisance, saute en voiture à côté de Crétineau, et tous les deux, au triple galop, sortent de Rennes, et ne s'arrêtent qu'à une auberge assez éloignée, où ils brûlent les papiers et le procès.

De retour à Nantes, Crétineau se met au lit et se tient coi. Néanmoins, comme on connaissait l'homme, dès le lendemain il est mandé par le procureur du roi, qui lui fait subir un interrogatoire, et lui demande l'emploi des trois derniers jours. « Vous savez, ajoute l'homme de la justice, qu'on a enlevé des papiers du greffe de Rennes? — C'est la première nouvelle que j'en apprends, monsieur le procureur du roi. Je suis malade depuis trois jours, comme M. le préfet en peut rendre témoignage, et je m'étonne que vous m'arrachiez à mon lit de douleur pour me demander compte d'un semblable larcin. Permettez-moi d'aller me recoucher. » — Et ce fut tout!

M. Thiers, l'homme de Blaye, le payeur du juif qui lui avait livré une femme, aurait payé bien cher, en 1833, le secret que je lui livre gratis en 1875, à savoir le nom de l'homme qui paya pour sauver la femme, et lui ravit sa victime.

C'est le même Maurice Duval que Crétineau fit intervenir plus personnellement dans une autre bonne œuvre. Il s'intéressait à quelques pauvres Vendéens, condamnés comme de vils scélérats, tandis qu'ils n'étaient coupables que d'avoir pris les armes contre Louis-Philippe; et, pour les dérober à leur peine, il voulait mettre la frontière entre eux et le bague. Pour cela, il lui fallait des passe-ports. Comment les obtenir du préfet? Un hasard providentiel venait de lui en mettre le prix à la main.

Un jour donc il se rend chez Maurice Duval, et lui dit : « Monsieur le préfet, j'ai besoin de passe-ports pour un tel et un tel, à qui l'air d'une autre patrie est devenu nécessaire. — Mais, monsieur, vous savez bien qu'un passe-port ne se délivre pas comme cela, et que, dans l'espèce, cette délivrance est impossible. — Eh bien, monsieur le préfet, puisque vous croyez me devoir refuser cette grâce, vous me permettrez bien en compensation de publier la lettre que voici. » Et il lui met sous les yeux la lettre d'un préfet voisin, recommandant à son collègue de Nantes une fille *libre*, pourvue de tous les charmes et de tous les talents de sa profession. Puis il salue, et se met en devoir de sortir. Le préfet l'arrête, le prie de déchirer la scandaleuse recommandation, et lui remet un certain nombre de passe-ports en blanc, signés de sa main.

Créteineau s'était donc essayé, dès son séjour à Nantes, au noble rôle de défenseur des Vendéens qu'il remplit avec plus d'éclat à Paris, où nous le verrons triompher d'un ministre comme tout à l'heure d'un préfet.

Une dernière anecdote nantaise, où se peignent à la fois le prêtre, le révolutionnaire et l'historien de la Vendée.

Il y avait à Nantes un vieux notaire, nommé B..., qui, sous le proconsulat de Carrier, avait trouvé bon de faire noyer tous ses collègues de la ville, afin d'assurer à son étude unique le monopole de toutes les affaires du pays. Après l'avoir mordu et déchiré en plusieurs articles, Créteineau, pour entretenir et raviver la blessure, lui décochait de temps en temps le coup de boutoir de quelque allusion. Un jour, entre dans son cabinet, introduit par un curé de Nantes, un vieillard à mine respectable.

« Monsieur Crétineau, dit le curé, permettez-moi de vous présenter M. B..., un de mes meilleurs paroissiens. — Quoi! B... le noyeur! — Oui, mais le noyeur converti, vous criant merci comme à Dieu, et vous conjurant, ou de ne plus parler de lui, ou de ne rappeler jamais le passé sans dire un mot de la réparation présente. Si vous saviez à quelles rudes pénitences il se condamne! — Eh bien, monsieur le curé, qu'il prenne mes articles en esprit de pénitence, et puissent-ils contribuer à le remettre bien avec le bon Dieu! »

Cependant, il faisait son journal, et le faisait presque à lui seul. Non-seulement tous les grands articles politiques et la plupart des entrefilets, mais tous les articles *Variétés*, un grand nombre de feuilletons, étaient l'œuvre de sa plume infatigable. En même temps, il poursuivait contre le pouvoir la campagne agressive commencée dans le *Vendéen*, et lui disputait ses victimes vendéennes ou bretonnes. Cela ne se faisait pas sans représailles du côté des parquets, et, presque à chaque session de cour d'assises, il avait un ou deux procès sur les bras. Condamné souvent par des jurys soigneusement triés, il échappait quelquefois; mais, vainqueur ou vaincu, il posait toujours en triomphateur et provoquait encore ses juges. Mettant en regard l'impunité dont jouissait un gendarme voleur et les poursuites dont lui et ses amis étaient sans cesse accablés, il écrivait audacieusement : « Nous regrettons de ne pas pouvoir être voleurs, afin d'échapper aux incessantes poursuites dont nous sommes l'objet de la part de M. le procureur du roi. » Et, s'adressant au procureur du roi lui-même, il le défiait en ces termes : « Songez-y bien, monsieur; il se trouve à Nantes, dans

« votre ressort, un écrivain honnête homme qui a écrit cela sous vos yeux ; et ce vœu, tout affreux qu'il est, tout anti-social qu'il paraît, ne vous a pas armé contre l'*Hermine*. Vous l'attaquerez, sans doute, pour un délit imaginaire ; mais pour ces paroles vous n'avez pas eu de réquisitoire (1). »

Cette vive polémique, ces procès retentissants, avaient propagé dans tout l'Ouest la notoriété de Crétineau, et son nom était déjà connu à Paris. Lui-même, désireux de se faire une réputation et une position parisiennes, songeait à s'enrôler dans quelque journal de la capitale, lorsque lui arriva, vers le milieu de 1837, une lettre d'une « espèce d'Érostrate imaginaire de la littérature et de la politique, » nommé Madrolle, nom auquel ne reste plus attaché qu'un souvenir de ridicule. Madrolle lui proposait la rédaction d'un journal parisien. Crétineau vint s'aboucher avec lui à Paris ; mais, dès la première entrevue, il vit quel était l'homme, et il rompit aussitôt. Dix ans plus tard, Madrolle, qui lui en gardait encore rancune, se vengea en attaquant le livre de *Clément XIV et les Jésuites*, et en poussant une pointe contre l'auteur, qu'il appelait son « péché littéraire, » prétendant que c'était lui qui l'avait fait venir de Bretagne, et lui avait procuré « la première, la plus grande et la plus gratuite de ses aisances à Paris. » Il s'attira cette verte réponse, où se trouve toute l'histoire : « M. Madrolle me nomme dans le *Rappel* son péché littéraire. Pour son amour-propre d'auteur et pour sa fortune, il serait à désirer qu'il n'en eût jamais commis d'autres ; cependant, comme il n'est pas juste de se poser en protecteur des gens qui ne vous

(1) *Hermine* du 5 juin 1836.

doivent par bonheur aucune reconnaissance, je crois qu'il ne sera pas déplacé ici d'expliquer comment ce pauvre homme m'a procuré la première, la plus grande et la plus gratuite de mes aisances à Paris. Je ne dois à M. Madrolle que cette espèce de pitié qu'inspirent les malheureux dont l'intelligence est dévoyée. Il y a quelques dix ans, il m'écrivit à Nantes, sans me connaître : il se prétendait chargé par la famille royale exilée, et par le maréchal duc de Bellune, de m'offrir la rédaction en chef d'un nouveau journal. Je répondis à ses lettres ; je vins à Paris, et il ne me fallut pas longtemps pour juger à quel homme j'avais affaire. J'entrai en rapport avec M. le marquis de Bellune ; je lui témoignai mon étonnement. Il sourit comme habitué à de semblables confidences. A dater de ce jour, je n'ai eu aucune relation avec M. Madrolle. Il a, dit-il, conservé ma volumineuse correspondance, qui, si j'ai bonne mémoire, doit se réduire à deux ou trois lettres polies, comme on en écrit tous les jours à un homme qui vous propose une affaire. J'autorise le *Rappel...* à les publier, à la seule condition d'en reproduire une du duc de Bellune, ayant trait à M. Madrolle. Ce sera le meilleur moyen de faire apprécier celui que les jésuites, affirme-t-il, ont surnommé le *Bossuet de Charenton*. Il ne leur pardonne pas cette sentence, et sa colère me paraît assez légitime ; car, s'il y a du Charenton et beaucoup de Charenton dans ses œuvres, il serait difficile d'y trouver quelques traces de Bossuet (1). »

Au défaut de la lettre du duc de Bellune, en voici une du marquis son fils, qui confirme les dires de Crétineau pour ce qui le concerne : « Vous êtes venu à Paris pour

(1) *Défense de Clément XIV*, p. xxvi.

y rédiger un journal; puis, toute réflexion faite, vous avez préféré retourner à Nantes : voilà les faits dans toute leur simplicité. Je ne conçois pas comment on a pu y trouver matière à tant d'intrigues. Je les méprise trop pour m'en émouvoir, et je vous conseille d'en faire autant. » (24 août 1837.)

Indépendamment de la répugnance que lui inspira Madrolle et des intrigues qui se jetèrent à la traverse du projet, Créteineau était sollicité par ses amis bretons, qui le rappelaient instamment à Nantes, où ils le disaient nécessaire, et le détournaient de fonder un nouveau journal légitimiste à Paris, où existaient déjà plusieurs journaux de la même couleur : « *L'Hermine* ne vivra pas sans vous, lui écrivait le comte de Sesmaisons, et l'Ouest manquera d'un organe de première nécessité au moment du besoin. » Et le comte se déclarait résolu à écrire en ce sens à tout le parti légitimiste, et, s'il le fallait, à Madame elle-même, qu'on disait patronner la fondation d'un nouveau journal parisien; en un mot, à *tout remuer* pour ramener et retenir Créteineau à Nantes.

On l'y ramena en effet, mais on ne put longtemps l'y retenir. A la fin de novembre suivant, il écrivait aux membres de la commission de l'*Hermine* : « A plusieurs reprises, je vous ai exprimé le désir d'abandonner la direction et la rédaction du journal. Quoi qu'il puisse m'en coûter, je me vois forcé aujourd'hui d'y renoncer. Des travaux historiques se rattachant encore à cette noble Vendée, que j'ai été si heureux de défendre par mes écrits, réclament impérieusement tous mes soins. »

Les membres de la commission lui répondirent : « Il est vrai que vous nous aviez déjà plus d'une fois fait pres-



sentir cette séparation ; elle n'est pas moins douloureuse pour nous, car nous avons toujours apprécié comme ils le méritent le zèle et le talent avec lesquels vous avez lutté contre toutes les mauvaises passions et tous les actes illégaux et tyranniques. »

## II

### L'EUROPE MONARCHIQUE ET LES VENDÉENS AU BAGNE.

Un mois après, il était établi à Paris. Son but principal était, sans doute, de se ménager des secours et des loisirs pour l'achèvement de sa *Vendée militaire* ; mais aussi, et en attendant, de se créer des ressources pour sa famille accrue, et d'assurer le succès de son histoire par une plus grande notoriété conquise dans la presse parisienne.

Durant à peu près deux années, il collabora à un grand nombre de journaux politiques et de Revues littéraires : la *Gazette de France*, l'*Union*, la *Quotidienne*, etc. ; la *Mode*, la *Revue du XIX<sup>e</sup> siècle*, où il trouva M. de Saint-Priest, avec lequel il devait raconter plus tard, mais à un point de vue bien différent, la chute et la suppression des jésuites. En 1839, il devint rédacteur en chef de l'*Europe monarchique*.

Il s'était, en quelque sorte, désigné et imposé pour ce titre et cette fonction par un très-bel article publié en feuilleton dans ce journal, le 11 août 1839, sous le titre de *la Place sans nom*. C'est cet article, en effet, programme audacieux d'une décoration expiatoire de la place anonyme où tomba la tête de Louis XVI sous la sentence du père de Louis-Philippe I<sup>er</sup> ; cet article, que j'ose rap-

procher, sans trop craindre la comparaison, du discours dans lequel Chateaubriand, le 9 janvier 1816, traçait, devant la chambre des pairs, le programme de la fête expiatoire du 21 janvier 93 ; c'est cet article qui fonda véritablement la réputation de Crétineau dans le journalisme parisien.

Quand Crétineau fut appelé à l'*Europe monarchique*, elle était déjà malade, et même agonisante. Il aurait voulu la sauver ; ce fut chose impossible, et, au bout de deux mois, il dut l'abandonner à la mort.

A l'*Europe monarchique*, il eut pour collaborateurs M. Fialin, plus tard duc de Persigny, qui préludait là à sa haute fortune en ne faisant guère que l'humble office d'une paire de ciseaux à découper les *nouvelles diverses* ; et M. de la Guéronnière, qui depuis prêta sa plume tour à tour à tant de gens, à Lamartine et à Louis Bonaparte. Mais il était alors légitimiste, et je dois ajouter que s'il trahit les opinions de Crétineau, il resta fidèle à sa mémoire. Nous retrouverons plus d'une fois M. de la Guéronnière dans le cours de ce récit.

Après avoir enterré l'*Europe monarchique*, Crétineau songea un moment à ressusciter le journal mort-né la *Patrie*, pour le baptême duquel on l'avait mandé d'abord à Paris. J'en ai trouvé dans ses papiers, minuté de sa main, l'acte de renaissance, c'est-à-dire le programme. Comme la *Patrie* ne revécut pas plus qu'elle n'avait vécu, nous n'avons à y prendre que ce passage intéressant : « Les royalistes, auxquels nos noms ne sont peut-être pas étrangers, nous ont déjà vus à l'œuvre. Pendant les deux derniers mois d'existence de l'*Europe monarchique*, dont alors nous avons accepté la direction et la rédaction, nous

avons essayé de rendre à notre parti, qui pourrait être si puissant, la force que ses ennemis lui déniaient, et que des amis, trop prodigues d'utopies ou de sentimentales banalités, semblent prendre à tâche de lui faire perdre. — Pendant ces deux mois, une question toute royaliste, par conséquent toute de justice et d'humanité, fut soulevée par les événements : il s'agissait d'arracher du bagne les infortunés Vendéens que l'insurrection de 1832 y conduisit. C'est avec regret que nous le répétons, mais nous fûmes les seuls à prendre fait et cause pour les condamnés politiques. L'énergie de notre discussion fut comprise par les royalistes, et c'est à cette intelligence, dont nous remercions bien vivement les anciens abonnés de l'*Europe* et tous ceux qui nous suivaient de leurs vœux dans cette polémique, que le journal la *Patrie* doit sa naissance. »

Ici encore, Crétineau se vante à bon droit, et son intervention en faveur des Vendéens au bagne est un vrai titre d'honneur pour l'homme et pour le journaliste.

C'est au mois de juillet 1839, qu'après une petite guerre commencée à Niort et à Nantes, continuée à Paris, il entra décidément en campagne. C'était immédiatement après la conspiration Barbès, dont le chef et les complices, qui, hélas! avaient pour eux l'opinion révolutionnaire, l'opinion régnante, s'étaient vus préservés, non-seulement de l'échafaud, mais du bagne, tandis que les Vendéens qui échappaient à la mort étaient traités en forçats. Le 21 juillet 1839, il demanda compte au pouvoir de cette différence de traitement dans un article intitulé : *Des Vendéens au bagne et des républicains au mont Saint-Michel*.

« Il y a eu bien des calomnies versées à pleines mains

sur ces humbles paysans, qui s'emparaient du droit d'insurrection au même titre au moins que la république et les Sociétés secrètes... Ils sont sous le coup fatal que la presse de Paris, indignement trompée par les haineuses déclamations des journaux révolutionnaires de province, a porté à leur honneur, à leur courage et à leur humanité. Aux yeux de la foule, qui se laisse impressionner par la première calomnie venue, un chouan a quelque chose de si affreux, que, depuis que le gouvernement s'est laissé, lui aussi, abuser par ces vengeances de localité, personne, dans la presse, n'a sérieusement songé à étudier ce grand procès, qui a bien été jugé, mais qui n'est pas encore instruit... Jugés au fond des provinces, accusés par les procureurs du roi, par les jurys et par les témoins, condamnés même avant jugement par les cruelles exigences d'une populace qui voulait du sang,... les chouans n'ont pas eu quelquefois pour les défendre même une voix amie d'avocat. L'appui de la presse, du barreau, les émotions favorables de l'auditoire, la pitié, l'indulgence, la froide impassibilité du jury, tout leur a été impitoyablement refusé. C'étaient des prisonniers de guerre qu'on livrait à leurs plus cruels ennemis, et, plus justement que Barbès, ils pouvaient, en prenant place au banc des accusés, s'écrier : « Voici ma tête, je vous la livre à scalper. » — Les jurys de la Vendée et de la Bretagne ont été plus sanglants anatomistes que la cour des Pairs : ils ont fait tomber bien des têtes. L'échafaud politique s'est dressé à Niort, à Rennes, à Parthenay, à Nantes, à Châteaubriand. On l'a porté triomphalement dans les campagnes aux sons joyeux d'une musique militaire, hideux cortège que la haine donnait à la mort... Et aux protestations

contre la peine de mort en matière politique, signées dans l'Ouest par tous les hommes de cœur, par des fonctionnaires publics et un grand nombre de conseillers municipaux, savez-vous ce que répondaient le libéralisme et le pouvoir? — « Ce n'est pas comme chouans qu'on les frappe, c'est comme assassins et comme voleurs! »

Et alors Crétineau prouvait que les meurtres et les pillages qui avaient pu être commis par quelques chouans n'étaient que faits de guerre, que représailles ou mesures défensives.

Et pour montrer la vérité de ses dires, il promettait de raconter, sur pièces authentiques, la vie d'un de ces malheureux chouans, de celui dont la passion politique faisait un type de la scélératesse humaine, du Breton Mandar.

Le lendemain, en effet, il racontait la vie de Mandar, ancien caporal dans la garde royale, déserteur du drapeau tricolore, chef des réfractaires bretons, qui se promettaient de trouver en lui un autre Georges Cadoudal. « Mandar était le bouc émissaire de la chouannerie, la personnification de toutes les calomnies qu'alors le libéralisme avait intérêt à propager contre les royalistes. Son nom avait acquis dans le Morbihan la même célébrité qu'à la même époque l'autorité locale accordait à Diot dans les Deux-Sèvres : on lui prêtait tous les forfaits dont on croyait devoir accuser les chouans. » Or, lorsqu'après quatre années de résistance et de calomnies, Mandar tomba aux mains de la justice révolutionnaire, le jury de Rennes, bien composé pourtant et bien trié, n'osa le condamner qu'avec circonstances atténuantes! Mises en regard de l'exaltation du peuple et des exigences du pouvoir, ces

circonstances atténuantes ne prouvaient-elles pas que le jury voulait bien leur accorder les galères, mais qu'il leur refusait l'échafaud, parce que Mandar ne lui paraissait que relativement coupable, ou plutôt que sa conscience le lui montrait innocent?

Quelques jours après, cette logique et généreuse discussion semblait avoir porté le pouvoir à conclure dans le sens de la justice et de la clémence. Le 7 août suivant, anniversaire de son avènement au trône, Louis-Philippe accordait quelque grâce à 162 forçats, dont dix « condamnés pour crimes commis par suite ou à l'occasion des troubles de l'Ouest. » Dix sur 162, c'était bien peu ; mais Crétineau feignit de croire que les chouans au bagne n'étaient plus, aux yeux du gouvernement, des forçats, mais des condamnés politiques. « C'est un grand pas fait, écrivit-il, vers le système de justice ou de clémence que, depuis un mois, nous avons été assez bien inspirés pour invoquer par tous les moyens possibles. Espérons maintenant que la promesse faite ne tardera pas à s'accomplir, et qu'un travail plus étendu et plus complet viendra donner satisfaction à des souffrances si noblement endurées. »

Hélas ! ces quelques grâces, et une ou deux encore accordées dans les jours qui suivirent, arrivaient trop tard, et lorsque les malheureux Vendéens n'étaient plus en état d'en recueillir le bénéfice : la mort ou la folie étaient allées plus vite que la justice ou la clémence du pouvoir !

Se souvenant alors que, dans la séance du 27 juillet précédent, le ministre de la justice avait donné à entendre qu'il ne résisterait pas, encore moins la clémence royale, à une demande en grâce formellement présentée, Crétineau,

malgré sa répugnance à s'adresser directement à Louis-Philippe, se résigna à faire pour ses malheureux compatriotes ce qu'il n'eût jamais fait pour lui-même, et il écrivit le 16 octobre : « ... Sire, en présence de pareilles infortunes, supportées avec tant de résignation, et qui doivent attendrir tous les cœurs, j'ai pensé que l'âme de Votre Majesté s'ouvrirait à un sentiment que conseillent la politique et l'humanité. Lorsqu'on est sur le trône, c'est pour être juste et clément, pour s'élever au-dessus des autres hommes de toute la hauteur de sa mission providentielle, c'est pour oublier et pardonner. — Eh bien, Sire, ces infortunés, qui ont souffert depuis si longtemps, et qui meurent de désespoir, car, dans les bagnes et les maisons de réclusion, il s'en trouve plusieurs que la mort aura frappés avant peu ; ces infortunés n'ont-ils rien à attendre de votre justice ou de votre clémence ? Vous forcera-t-on, par des haines sans motifs ou par des lenteurs calculées, à voir toujours votre générosité devancée par la mort?... Votre Majesté ne peut pas vouloir que sa clémence soit toujours stérile, et que son droit de grâce ne s'adresse plus qu'à des insensés ou à des cadavres. »

N'ayant plus son *Europe*, Crétineau demanda à la *Presse* l'hospitalité pour sa lettre, que l'*Écho Français* et les autres journaux légitimistes enregistrèrent à leur tour. Quelques-uns ne le firent pas sans restriction, notamment la *France*, qui traita Crétineau de *pétitionnaire des Tuileries*, et l'accusa d'abaisser le caractère et les convictions des Vendéens en adressant d'humbles suppliques, au lieu de demander justice, rien que justice. Crétineau réclama contre ces expressions blessantes, et n'eut pas de peine à défendre la sagesse, la mesure et l'indépendance de son

langage. C'était grâce, sans doute, qu'il demandait, et il le fallait bien pour ne pas blesser le pouvoir et en obtenir quelque chose; mais c'était aussi justice; et cette alternative de « justice ou de clémence, » sur laquelle il insistait, laissait les principes intacts et l'honneur sauf.

Hélas! la grâce venait d'un pas aussi lent et aussi boiteux que la justice, arrêtée, blessée dans sa marche par un ministère révolutionnaire qui ne savait pardonner qu'à des complices. Et pourtant il y avait urgence. De Fontevault et d'ailleurs arrivaient chaque jour à Créteineau des lettres désolantes, soit des Vendéens prisonniers, soit des personnes généreuses qui s'intéressaient à leur triste sort. Car à lui, comme à l'avocat unique, aboutissaient toutes les réclamations; ou, pour mieux dire, une confiance justifiée par son dévouement plus que par son crédit, s'obstinait à voir dans son cabinet de journaliste le seul ministère de la justice et des grâces. Il a conservé, avec le même soin que des lettres royales, et avec un intérêt plus touchant, plusieurs de ces lettres de pauvres Vendéens au bagne ou de leurs protecteurs, notamment de M<sup>lle</sup> Louise de La Rochejaquelein, qui, sur les lieux, était bien pour lui l'*Adjutorium simile sibi*, et pour les prisonniers une patronne généreuse et une tendre sœur de Charité. A la réception de ces lettres, pleines de détails navrants et de sollicitations pressantes, il demandait, il agissait avec plus d'instance, d'importunité et de courageuse énergie. Le 2 novembre 1839, il écrivait à l'*Écho Français*, dont les colonnes étaient ouvertes à ses plaidoyers: « Depuis quatre mois, je ne cesse de faire, auprès de tous les pouvoirs de l'État, les plus actives démarches pour convaincre les uns, pour toucher les autres, et les amener



tous à accorder aux condamnés politiques de l'Ouest ce qu'on a si généreusement et presque de prime abord accordé aux insurgés du 12 mai. Souvent j'ai cru ma tâche accomplie ; mais il y a dans le cabinet des hommes qui, sous la Restauration, conspiraient publiquement, et qui, proscrits, conspiraient encore en 1817 pour placer sur le trône de France, au détriment de la famille des Bourbons et même de celle des d'Orléans, un étranger, le prince d'Orange. — Ces hommes, ministres aujourd'hui, ne veulent pas comprendre que des royalistes aient pu conspirer contre eux. La Restauration les a amnistiés du plus grand de tous les crimes, celui de comploter avec l'étranger, et eux ne se sentent pas le facile courage de rendre aux amis des Bourbons ce que les Bourbons leur ont si généreusement accordé. — La folie, la mort même qui décime ces infortunés, moins coupables que tant d'autres, ne paraît pas exciter dans leurs cœurs un sentiment d'humanité... Le ministère hésite à être humain. Il veut que sa pitié soit légale, qu'elle soit apostillée par l'agonie... Ce ne sont pas des mourants que le droit de grâce doit aller trouver. Ce n'est pas seulement à des malades ou à des insensés qu'il faut ouvrir les portes des bagnes ou des prisons. Cette pitié, donnée goutte à goutte et comme pour échapper à mes importunités, ne peut convenir au prince auquel on fait jouer un si triste rôle, au pays témoin de ces oublis volontaires ou de cette haine invétérée que rien ne peut vaincre, à la monarchique Vendée, et à la presse de toutes les opinions, qui, en présence de tant d'infortunes, a déposé ses passions ou ses préjugés, pour donner à quelques ministres une leçon de justice et d'humanité. »

Pendant que Crétineau ne se lassait pas de solliciter

en faveur des infortunés Vendéens, le ministre de la justice semblait prendre à tâche de prolonger leur agonie.

Ce ministre était M. Teste, fils d'un des révolutionnaires les plus ardents du Midi, révolutionnaire lui-même et ancien Carbonaro, qui devait tristement finir, après avoir encouru en jugement une note flétrissante et essayé vainement du suicide, dans une obscurité méprisée.

Or, ce ministre, qui trouvait dans son passé et aurait pu deviner dans son avenir tant de motifs d'être indulgent, ne faisait droit à tant de réclamations qu'avec la plus parcimonieuse humanité. Bien plus, il s'arrangeait pour ne rendre la liberté qu'à des cadavres ; et, lorsque la mort lui paraissait éloignée de quelques instants encore, pour excuser sa tardive indulgence, il consignait au *Momiteur* que ses rares grâciés n'avaient pas reçu l'amnistie entière, mais n'avaient été mis, pour cause de grave maladie, qu'en liberté temporaire et provisoire. Et, en effet, la mort seule ou la folie désespérée les empêchait d'être réintégrés en prison.

Après avoir rappelé tous ces faits dans une lettre au ministre du 4 janvier 1840 ; après avoir fait le compte bien court des grâces accordées à sa prière importune, et des décès presque aussi nombreux qui les avaient suivies, il ajoutait : « Dans une question où le trône ne met pas plus de politique que je ne songe à en faire intervenir moi-même, dans une question aujourd'hui toute d'humanité, ne pourrais-je pas, monsieur le ministre, vous rendre responsable de ces cruelles lenteurs, qui changent toutes vos faveurs en autant d'arrêts de mort ou de folie dont personne ne rappelle? — Les pauvres Vendéens ont sans doute conspiré contre le gouvernement établi, ils ont

combattu ses défenseurs; peut-être même, comme les insurgés républicains, se sont-ils livrés à des actes coupables, mais que la guerre civile légitimait à leurs yeux... Eh bien, vous avez tout accordé aux uns, tout refusé aux autres. A Barbès, la vie et l'exemption du bague; aux Vendéens, captifs depuis sept ans, une grâce restrictive, dont l'amplication n'arrivait que le lendemain de la mort!... Vous découvrez souvent des complots contre la vie de Louis-Philippe ou contre la sûreté de l'État; dans ces complots, il est bien rare que vous ne retrouviez quelques-uns de vos amnistiés républicains ou des condamnés qui, de vous ou de vos prédécesseurs, ont obtenu quelque grâce; jamais, Dieu merci, un seul Vendéen! Est-ce pour cela qu'aux uns sont réservées toutes les douceurs, aux autres toutes les colères?... A la fin, soyez donc juste, monsieur, et si, en ces temps de passions mauvaises, c'est trop exiger, au moins soyez humain! »

Cette vigoureuse philippique ayant encore été dédaignée, Crétineau vit qu'il fallait en venir à un coup d'audace.

Il en cherchait un dans sa tête, lorsque Louis-Philippe lui-même, dans le dessein qu'on verra, se chargea de le lui suggérer.

Un jour, par l'intermédiaire d'un ami commun, il est mandé à Neuilly, où le roi veut l'entretenir au sujet des Vendéens au bague. Il s'y rend avec empressement. En attendant le roi, qui préside le conseil des ministres, il est reçu par M<sup>me</sup> Adélaïde, qui déploie devant lui toute l'amabilité dont elle était capable. Enfin, le roi paraît : « Pardon de vous avoir fait attendre, monsieur Crétineau; je n'ai pu finir plus tôt; et voilà six heures! Il est

bien tard pour commencer notre conversation. Restez donc à dîner avec nous ; nous causerons ensuite. » Après le dîner, qui fut très-familier et très-gai, le roi prend Créteineau dans une embrasure de fenêtre, le félicite de sa noble campagne en faveur de ses compatriotes, s'excuse de n'avoir pu répondre plus généreusement à sa requête, et finit par tout rejeter sur le compte d'un ministre influent. « Il ne veut donc rien vous accorder, le vilain homme? — Rien, Sire! — J'ai une recette infailible pour le guérir de sa dureté, et je vais vous en faire part. »

La recette, nous l'allons voir appliquer tout à l'heure.

Ainsi pourvu, Créteineau revient à Paris, et demande au ministre une audience, qui lui est immédiatement accordée. Dès le lendemain, à six heures du matin, accompagné de M. Louis Réveillère, ancien député de la Loire-Inférieure, qu'on lui avait adjoint pour directeur à l'*Europe monarchique*, il se rend chez le ministre, qui le reçoit en bonnet de nuit et debout. Comme on ne l'invitait pas à s'asseoir, il avance un fauteuil à son compagnon, en prend un autre pour lui, en disant : « Asseyons-nous, monsieur Réveillère ; ces fauteuils sont à nous comme à M. le ministre : n'avons-nous pas l'honneur d'être contribuables? » Il en vient alors à la question, et renouvelle sa demande. Il déploie d'abord toute sa diplomatie, toujours en vain. Tout à coup il se lève, renvoie au loin son fauteuil d'un coup de pied de colère, marche sur le ministre, et, les bras croisés, regardant l'ennemi en face, à la stupeur de son compagnon qui le croyait devenu fou et le tirait par son habit pour le rappeler aux convenances, il s'écrie, d'une voix d'abord concentrée par l'indigna-

tion, puis éclatante comme le tonnerre : « Donc, monsieur le ministre, vous me refusez la grâce de ces pauvres gens? — Je la refuse. — Eh bien, plus de ménagement entre nous! guerre déclarée! Je dirai, j'écrirai, j'imprimerai que, sous le règne de Louis-Philippe, un ministre s'est cru assez fort de son voltairianisme et du voltairianisme de son roi pour refuser un confesseur à sa fille mourante, et que ce ministre c'est vous! — Silence, malheureux! ou du moins pas si haut! la mère est là, à côté : si elle vous entendait! — J'ai pitié de la mère, et je baisse la voix; car je ne veux pas plus blesser son cœur que je ne tiens à faire du scandale; mais je garde aussi haute et aussi ferme ma résolution : si, d'ici à quinze jours, mes Vendéens n'ont pas reçu leur grâce, soyez sûr que cette scène fera le tour de la presse et du monde! »

Dès le lendemain, la grâce était accordée, et une centaine de Vendéens rentraient dans leurs foyers. Crétineau fut assez généreux pour taire son intervention et pour laisser au gouvernement qu'il détestait l'honneur d'une clémence dont il avait tout le mérite.

Au moins le ministre ne devait-il pas être récompensé d'une grâce involontaire, extorquée à la peur après tant d'actes d'une rigueur bien voulue.

A quelques jours de là, Louis-Philippe l'aborde : « Qu'avez-vous fait là? lui demande-t-il avec un mécontentement joué, et que m'avez-vous fait faire? La presse entière est contre nous; tous les ministres se plaignent : vous ne pouvez plus faire partie du cabinet, et je me vois obligé, quoique à regret, de vous demander votre démission. »

Se débarrasser d'un ministre dont il était las, c'est tout ce qu'avait voulu ce prince, pas méchant, mais peu généreux; et Crétineau, tout comme un autre, la clémence feinte, à défaut d'autre moyen, lui avaient été bons pour arriver à ses fins.

Grâce et vengeance à la fois, délivrance des chers Vendéens et chute du ministre détesté, c'était pour Crétineau double profit :

Son bien premièrement, et puis le mal d'autrui!

Voilà une belle page dans la vie d'un homme (1)!

### III

LA GAZETTE DU DAUPHINÉ ET L'AFFAIRE DIDIER.

A cette date, Crétineau semblait avoir renoncé au journalisme, où, malgré de brillants succès, il désespérait de trouver gloire et fortune; et, à part quelques articles semés çà et là pour s'entretenir la main, ou comme épisodes et délassement d'autres travaux, il s'était tourné du côté de l'histoire, pour laquelle il s'était toujours senti attiré et aptitude.

Après deux volumes de préparation ou d'essai, il venait de publier les trois premiers volumes de sa *Vendée*

(1) Pour ne rien omettre de l'œuvre de Crétineau comme journaliste, mentionnons ici une *Histoire contemporaine des hommes et des journaux politiques, par un ancien député*. De cette histoire ou de cette galerie, il n'a écrit que *M. de Genoude et la Gazette de France*, histoire et satire de l'homme et du journal, dont il a fait ensuite une brochure tirée à part (1842). Cet écrit, d'environ 300 pages, est aujourd'hui fort démodé, et c'est dommage, car il renferme des choses bien spirituelles.

*militaire*, et il travaillait au quatrième, lorsque, vers la fin de janvier 1841, il reçut une lettre de Grenoble, signée comte de Pont-de-Gault. Il y avait alors à Grenoble un journal appelé *Gazette du Dauphiné*, qui ne pouvait ni vivre ni mourir. Or, le comte de Pont-de-Gault, un des fondateurs et propriétaires, las de cette vie agonisante et voulant en finir, réclamait pour le journal, ou un coup d'apoplexie, ou un coup de virile résurrection, et il invitait Crétineau à venir porter ce coup. On n'osait lui proposer ni l'exil de la province, ni l'inféodation à la fortune mourante de la *Gazette*; on lui demandait seulement une campagne de trois mois, du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> juillet, suffisante pour l'essai décisif; après quoi, ou il s'attacherait au journal qui lui devrait la vie, ou il retournerait à ses occupations parisiennes, promettant seulement de continuer sa collaboration à la *Gazette*, et même de la diriger à distance, avec un rédacteur en sous-ordre.

Ces propositions faites et acceptées, Crétineau, toujours prêt, en sa qualité de chouan, à courir l'aventure et à faire le coup de feu, partit pour Grenoble, où il dut arriver quelques jours avant l'époque fixée, car la *Gazette* du 31 mars contient déjà un article de lui.

La circonstance était favorable. On discutait, à la chambre des Pairs, la loi sur les fortifications de Paris, et M. Persil avait osé dire : « Les royalistes repoussent le système des fortifications, parce que ce système empêche les étrangers de se rendre maîtres de la capitale, et de replacer sur le trône le prétendant exilé. »

« Quoi! riposte Crétineau, les royalistes font appel à l'étranger, et appuient sur ses baïonnettes leur rêve de restauration! Monsieur Persil, si vous n'étiez pas un Tristan

d'antichambre et un orateur de parquet, savez-vous que vous seriez un diffamateur! Savez-vous que nous pourrions mettre dans un des plateaux de la balance les services rendus à la patrie par votre parole d'avocat, services si richement payés, et dans l'autre ceux que la royauté et les royalistes lui ont rendus? »

Voilà, dès le premier jour, la note et le diapason de la polémique!

Par surcroît de bonne fortune, toute la France s'entretenait alors des lettres du duc d'Orléans, devenu le roi de Juillet, où se lisaient des paroles si anti-françaises; et Créteineau continuait: « Vous avez eu entre vos mains les correspondances de vos princes et les nôtres. Procureur général, vous les avez lues, vous en avez torturé le sens. Eh bien, dans laquelle, répondez, avez-vous vu que nous faisons des vœux pour que *les Français fussent écrasés?* où avez-vous trouvé que nous nous *glorifions d'être Anglais!* Anglais, entendez-vous? et de cœur, de principes et d'affection? »

Du valet l'objurgation montait jusqu'au maître!

En face de la *Gazette*, et dans le camp opposé, existait à Grenoble un autre journal, le *Courrier de l'Isère*, feuille dynastique et gouvernementale, qui essaya de transformer la polémique de principes en guerre de personnes. Ne vivant que du « fonds des reptiles, » constitué dès ce temps-là, la feuille vendue au pouvoir eût l'impudeur de dire qu'elle savait à quel prix se cotaient, sur le pavé de Paris, le talent et les convictions des écrivains de la branche aînée; à combien d'écus chaque mois se tarifaient, à Grenoble comme à Paris, leurs opinions consciencieuses et leur désintéressement patriotique.



Crétineau, qui, bien que doué de la ruse et de la prudence du serpent, n'a jamais puisé à ce fonds-là, répondit en livrant noblement au vendu toute sa vie politique; puis, sans lui permettre de s'égarer davantage, il le ramena aux lettres de Louis-Philippe, s'offrant à les publier, à la seule condition d'un procès! Harcelé, mordu, traqué, à bout de voie, le *Courrier* essaya de s'échapper par des représailles, et il évoqua contre la Restauration et la *Gazette* l'ombre sanglante des victimes de la conspiration Didier.

Voilà le coup d'apoplexie ou de résurrection!

Je n'ai pas à raconter l'histoire de Didier et du complot de 1816; qu'il me suffise d'en rappeler ce qui est nécessaire à l'intelligence du rôle que va jouer Crétineau sur ce théâtre si imprudemment redressé par ses adversaires.

Né, en 1758, à Upie, dans la Drôme, Paul Didier, âme de feu dans un corps de fer, s'était activement mêlé aux diverses phases de la Révolution. Brocanteur d'intrigues politiques et précurseur de réformes, mais toujours anti-terroriste; défenseur de Louis XVI en prétention et de Lyon en réalité; proscrit par la Terreur et chevalier errant à la suite de la royauté proscrite comme lui; apologiste de l'émigration et avocat de la légitimité, puis serviteur de Napoléon et professeur de droit à Grenoble; aussi hasardeux en spéculation qu'en politique, et n'étant arrivé par là qu'à un désastre financier; revenu à la fortune avec les Bourbons et nommé maître des requêtes au conseil d'État; retourné à Napoléon aux Cent-jours, et ne trouvant plus à placer son dévouement ambulatoire; impossible désormais aux yeux du roi comme à

ceux de l'empereur, et réduit à l'unique perspective d'une vieillesse misérable et méprisée, cet homme, qui a épuisé toutes les ressources et tous les partis, en fait une dernière revue, et, s'apercevant qu'il n'a pas essayé encore de l'orléanisme, il s'y jette comme dans un dernier port de salut.

Le duc d'Orléans était une de ses vieilles connaissances de la Révolution, en France et à l'étranger ; il n'a pas de peine à renouer avec lui au Palais-Royal. De concert, ils arrangent un complot calqué sur celui qui, l'année précédente, avait si bien réussi d'abord à Napoléon : aussi est-ce à Grenoble qu'il doit éclater. Ne pouvant se faire une troupe qu'avec les officiers à demi-solde et les vétérans fanatiques de l'Empire, Didier est obligé d'arborer le drapeau napoléonien, drapeau menteur qui couvre une cargaison orléaniste. Dans la nuit du 4 mai 1816, le complot succombe en bataille rangées sous les murs de Grenoble, et, dans les jours suivants, la cour prévôtale et le conseil de guerre l'achèvent sous leurs sentences de mort. Cependant, le général Donnadieu, qui a vaincu en soldat, ne veut pas triompher en bourreau ; et, sursoyant à l'exécution, il demande grâce ou commutation de peine à la clémence royale. Par le télégraphe, dont Decazes, le ministre de la police générale, le ministre tout-puissant, tient seul les fils, il reçoit cette réponse d'un laconisme draconien : « Exécutez ! — Vingt mille francs à qui livrera Didier ! » Trahi par la vengeance des uns & qui il a révélé dans sa fuite le secret orléaniste de la conspiration, livré par la cupidité des autres, Didier paraît à son tour devant la cour prévôtale. Il confesse son crime, mais tait généreusement une haute complicité. Seulement

dans son cachot, en présence des siens, il répond au général Donnadiou qui le presse de questions : « Dites au Roi de se défier des hommes qui l'entourent et qui ont deux serments à la bouche ; dites-lui encore que son plus grand ennemi est dans sa famille ! » Une heure après, il montait à l'échafaud, et mourait plein de courage et de résignation chrétienne.

Noyer le secret de la conspiration dans le sang, puis se faire de ce sang une horrible réserve pour jeter ensuite une flétrissure de cruauté à la face de la Restauration, voilà, évidemment, la raison unique des flots qu'on en fit alors verser. Mais le secret surnagea quand même, comme surnage quelquefois le cadavre d'une victime plongée dans l'eau par son meurtrier, et il éclata à tous les yeux après la révolution de Juillet. Pendant que Donnadiou était puni par la disgrâce de son intervention clémente, le ministre dont le pied, en 1820, avait, suivant le mot cruel de Chateaubriand, glissé dans le sang du duc de Berry, recevait en quelque sorte le prix du sang versé en 1816, et était nommé grand référendaire de la chambre des Pairs. En même temps, le fils aîné et les deux gendres de Didier étaient promus, sans aucun titre connu, à des places lucratives, et des pensions allaient chercher ses complices échappés à la mort ou les veuves et les enfants des condamnés.

Que la conspiration de Didier ait été orléaniste dans son origine et dans son but, voilà donc qui est indubitable ; on ne peut discuter que sur la part plus ou moins directe, mais réelle toujours, qu'y prit le duc d'Orléans.

D'un autre côté, avec ses grandes qualités d'esprit et de cœur, avec sa discrétion généreuse et sa crainte du

parjure, avec la nature aimante et les sentiments religieux qui éclatèrent dans ses derniers rapports avec les siens et en présence de la mort, Didier, malgré les contradictions de sa vie aventureuse et le complot criminel qui la termina, n'est pas indigne de toute sympathie, et un royaliste même pouvait essayer une sorte de plaider en faveur de sa mémoire.

La feuille orléaniste choisissait donc mal son terrain en provoquant Crétineau sur ce souvenir de 1816.

Aussi, à la première mention, Crétineau s'écria : « Est-ce bien ici, à Grenoble, qu'on ose parler de Didier et de sa conspiration ? Pour qui travaillait Didier ? quel était le but de son complot ? » Et il rappelait Decazes, son passé et son présent, sa cruauté implacable et son incroyable fortune orléaniste ; puis il finissait : « Et ce sont les Bourbons que l'on ose accuser d'avoir été sans pitié pour des conspirateurs qui osaient amener sur la France tous les fléaux d'une usurpation (16 avril) ! »

Le *Courrier* ayant eu l'audace ou l'imprudence de répéter les mots d'*atroce cruauté* à l'adresse de Donnadien et de la Restauration, il s'attira, ou plutôt il attira à la préfecture et au pouvoir qui l'inspiraient et le payaient, ces foudroyantes interrogations : « Comment se fait-il que dans votre *Courrier*, qui se bat les flancs pour suer quelques gouttes d'indignation factice, le nom seul de M. Decazes ne soit pas prononcé ? Vous ne comprenez donc pas que, par cette exclusion, vous le flétrissez encore davantage ? M. Decazes a tout fait, a tout dirigé dans ces répressions ; il a ordonné d'être impitoyable ; et vous passez son nom sous silence ! Qui donc espérez-vous tromper avec des réticences semblables ? Est-ce la population du Dau-

phiné? Non : il n'y a pas, dans cette province, un homme qui ne sache cela aussi bien que nous ; et vous vous taisez ! Pourquoi donc ? M. Decazes est le confident discret de Louis-Philippe ; M. Decazes est l'homme du château, le grand référendaire, le Tristan de tous les services sanglants ; M. Decazes peut révoquer ou avancer un préfet : M. Decazes est donc mis hors de cause. Et voilà justement comme on écrit l'histoire !... Le *Courrier* livre la conspiration à vos disputes, cette conspiration qu'il a étudiée entre M. le préfet et M. le procureur général ; mais, pour ne pas troubler son sommeil, ne mettez point le doigt dans la plaie ; surtout n'accusez pas Didier d'avoir été l'âme d'un complot orléaniste : est-ce que les d'Orléans savent conspirer ? Ne demandez pas au *Courrier* qu'il vous explique la subite élévation du fils et des gendres de Didier ; ne cherchez pas à savoir comment tous ceux qui, de près ou de loin, trempèrent dans la conspiration, sont, depuis 1830, devenus de riches fonctionnaires ou de misérables pensionnaires de la liste civile. Le *Courrier* vous répliquera : C'est l'effet des révolutions ! Didier avait pour but la proscription des d'Orléans ; il n'a pas réussi : les d'Orléans ne doivent-ils pas quelque reconnaissance à sa mémoire ? Ils récompensent sa famille avec plus de munificence que de vieux et loyaux serviteurs ; mais c'est témoigner de la grandeur d'âme ! Louis XII, le Père du peuple, disait que, roi de France, il oubliait les injures faites au duc d'Orléans. Louis XII se contentait de les oublier ; Louis-Philippe I<sup>er</sup> est plus magnanime : il leur donne une prime d'encouragement ! Donc, la conspiration de Didier était ou une nouvelle Jacquerie, ou un complot napoléonien ! Choisissez (26 avril) ! »

Ce numéro fut saisi, et, avec lui, les cinq précédents, ce qui faisait six saisies dans une seule journée! Sur quoi portait la plainte? Sur la discussion relative aux lettres de Louis-Philippe, ou sur le débat engagé à propos de la conspiration Didier? Sur l'un et l'autre, sans doute, et sur quelque autre chose encore; mais le parquet n'avoua que le motif de la conspiration, et il accusa la *Gazette* d'avoir insinué que son Altesse sérénissime M<sup>gr</sup> le duc d'Orléans avait été complice de Didier, en 1816. De là citation en cour d'assises du gérant du journal, comme coupable d'offense envers la personne du roi, d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement.

De ce jour au 24 mai, silence dans la *Gazette*! le porte-voix était absent! Où était-il allé? évidemment chercher des armes défensives et offensives contre son adversaire.

En effet, parti de Grenoble le 10 mai, Crétineau arrive à Lyon, et se présente au bureau de la police du Rhône. Admis auprès du commissaire central, il déclare être un notaire des environs, possesseur de papiers relatifs à la famille Didier, qu'il est urgent de porter à la connaissance de M. Simon Didier fils, que l'on suppose résider à Lyon. Sur l'observation faite par le commissaire, que la police n'a aucun motif de déplacer ses agents pour une affaire de ce genre, le prétendu notaire offre de payer, à raison de 20 francs par journée, les deux agents qu'il réclame, et qui, mis à sa disposition, explorent avec lui la ville. Après de longues recherches, on découvre le dernier domicile de Simon, avec sa nouvelle adresse à Paris. Muni de cette indication, le prétendu notaire solde les agents, remonte en voiture, et deux jours après il s'abouchait avec Simon Didier.

Oh! l'habile homme, et quel bon préfet de police on aurait fait de lui! Après coup, le *Courrier* eut vent de l'aventure, et, le maladroit, il la dénonça! Crétineau nia *mordicus*. Il pouvait nier impunément, et parce que le *Courrier* avait mêlé au fond vrai des circonstances fausses, ce qui permettait d'étendre au tout une dénégation partielle, et parce qu'il était bien assuré que le commissaire de Lyon se tairait,

Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris.

Aussi eut-il l'impudente adresse d'écrire au commissaire lui-même, qui s'empessa de donner un démenti au *Courrier*. Alors, riant dans sa barbe d'avoir joué sous jambe la police, et de s'en être fait, au prix de quelques écus, une associée et une complice contre le gouvernement qui le poursuivait, il cria plus fort encore au *Courrier*, qu'il n'appelait plus que le *Journal de la préfecture et du parquet* : *Mentiris impudentissime!*

Seul de sa famille, Simon Didier n'avait jamais accepté le prix du sang. Homme de mœurs simples et patriarcales, il vivait dans la retraite, ne s'entretenant que d'une seule pensée : la réhabilitation de son père. Crétineau lui montre l'imputation de Jacquerie portée contre Paul Didier, lui inspire le sentiment de la vengeance, et s'offre à être son défenseur dans la ville même qui avait vu tomber la tête paternelle.

Quelques jours après, il était de retour à Grenoble, où il rapportait cette lettre, datée de Paris, 17 mai 1841, et adressée au *Courrier de l'Isère* :

« Monsieur,

« Fils de Didier (de Grenoble), j'ai lu avec une pro-

fonde surprise, dans les numéros des 20 et 22 avril 1841, la proposition suivante : « Didier voulait établir une Jacquerie en 1816 »... Mon père établissant une Jacquerie! mon père chef de voleurs! Votre langage, Monsieur, et ce langage est d'autant plus grave que vous êtes considéré en ceci comme l'organe du gouvernement, est l'expression du vertige. Les serviteurs du pouvoir devraient se rappeler que l'échafaud de Grenoble mérite d'être respecté, par lui d'abord, et par tout le monde ensuite, qui doit honorer le martyr d'une conviction politique. Le gouvernement en a profité, dès qu'il siège par l'effet d'une foule de tentatives semblables.... Et quand mon père, sans la participation du duc d'Orléans, avec lequel il avait passé, m'a dit ma mère, plusieurs heures en conférence avant l'explosion du complot, aurait voulu hisser ce prince sur le trône, faudrait-il perdre les instruments de son élévation?... Sous un gouvernement qui se dit réparateur, mon père chef de brigands? Lui, Monsieur, ne trahissait pas ses complices! il a refusé l'occasion d'un recours en grâce; sa dernière demande a été de comparaître devant Louis XVIII, à qui seul il ferait des révélations importantes. Mon père était indigné des exécutions précipitées, sans forme de jugement, dirigées contre ses complices : au lieu d'interroger, on redoutait le cri de la vérité, que provoquait cependant l'intérêt du gouvernement d'alors... Aujourd'hui, c'est un chef de voleurs!... Cette calomnie, miraculeuse à force d'insanité, n'a pas été démentie ; le tout a été fait à côté du tombeau de mon père, du berceau, du séjour de ma mère, dans notre ville natale. L'autorité n'a ni prévenu, ni arrêté, ni réclamé. Un démenti tardif ne signifierait rien. Je n'ai plus qu'à protester, et à vous



appeler devant la justice... Je jure devant Dieu et devant les hommes que je n'accepterai à aucun prix la loi de mutisme qu'on prétendrait m'imposer, et que je saurai venger mon père, qui devait être glorifié, ou jamais, sous ce gouvernement. J'ai des titres à cet égard. »

Simon Didier était incapable d'écrire une pareille lettre, et je dénonce Crétineau comme son auteur. Mais, comme elle n'a été rédigée que sur les récits et sous l'inspiration de Didier, elle n'est un faux que dans la forme, et elle demeure au fond l'expression vraie des faits et des sentiments du signataire.

La lettre fut d'abord déposée dans les minutes d'un notaire, puis signifiée, au nom de Simon Didier, au journal de la préfecture, qui se garda bien de la publier dans son prochain numéro. Sachant bien qu'elle serait publiée par la *Gazette*, et secrètement averti des intentions du parquet, il attendit.

En effet, le lundi 24 mai, la *Gazette* la mit en tête de ses colonnes, avec un commentaire aggravant et menaçant, où la pièce était présentée comme un commencement d'instruction dans l'enquête ouverte par elle au sujet de l'affaire Didier, et comme le préliminaire du procès retentissant qui lui avait été intenté en cour d'assises.

Le jour même, un agent de l'autorité se présentait dans ses bureaux pour opérer une nouvelle saisie ; mais il ne put mettre la main que sur un seul exemplaire : les autres avaient été déjà ou distribués en ville ou cachés ; quelques centaines furent pourtant arrêtés à la poste.

Le parquet se réjouissait d'avoir étouffé l'affaire, et son compère le *Courrier* d'avoir échappé à la fois et à l'obligation de publier la lettre, et à l'action en justice

intentée par Simon Didier, lorsque l'un et l'autre se virent le jouet d'une nouvelle mystification.

Le même jour et à la même heure où la *Gazette* était publiée à Grenoble, la lettre paraissait dans un journal de Lyon, avec cet en-tête stupéfiant : « On lit dans la *Gazette du Dauphiné!* »

Le mercredi suivant, c'est-à-dire vingt-quatre heures avant que la *Gazette*, non saisie, eût pu régulièrement arriver à Paris, cinq grands journaux y publiaient également la lettre de Simon Didier, et toujours en la faisant précéder de la phrase sacramentelle : « On lit dans la *Gazette du Dauphiné!* » Et, chose singulière, les parquets abasourdis, ni à Paris, ni à Lyon, ne songèrent d'abord à poursuivre les journaux reproducteurs!

Bientôt, ce fut comme une traînée de poudre, et, au nord et au midi, sur tous les points de la France, les journaux de toutes les couleurs, comme en vertu d'un mot d'ordre, reproduisirent la lettre du 24 mai, avec l'invariable en-tête : « On lit, etc. ! »

Revenus enfin à eux-mêmes, les gens du roi se mirent à sévir. Doublement furieux et d'une si spirituelle mystification et de l'éclat universel de révélations qu'ils croyaient avoir étouffées, ils firent pleuvoir les mandats de comparution sur le gérant, les rédacteurs, l'imprimeur, le prote et le correcteur de la *Gazette*; sur le notaire qui avait reçu la lettre en dépôt et l'avoué qui l'avait signifiée au *Courrier de l'Isère*; sur les employés et sur les porteurs du journal; en un mot, sur tous ceux qui pouvaient les renseigner au sujet de l'origine et de la diffusion de la pièce malencontreuse : il ne restait plus, comme le dit plaisamment Crétineau, qu'à mettre en cause les carac-

tères et la presse qui avaient servi à son impression!

Interrogés, les prévenus, à qui leçon avait été faite, répondirent avec un admirable accord : Nous ignorons absolument tout! Plus que tous les autres, Crétineau affecta la candeur de l'innocence!

Sur divers points du pays, on envoya des commissions rogatoires, qui, tenant en main le corps du délit, ne réussirent pas mieux à en découvrir l'auteur, à savoir celui qui, par l'envoi anticipé du numéro de la *Gazette* ou d'une copie manuscrite, avait ressuscité l'enfant que le parquet croyait avoir étouffé au berceau, et lui avait procuré une si subite croissance et une notoriété si universelle.

Il ne restait donc plus sous la main du pouvoir que la *Gazette* : c'était bien peu pour son appétit de vengeance! Aussi fit-il opérer une saisie retardataire sur les soixante-dix-sept journaux qui s'étaient faits ses complices de publicité. En donnant à la poursuite ces formes colossales, il ne faisait que trahir sa peur des souvenirs de 1816 et des révélations nouvelles qui pouvaient sortir de leur exhumation.

Pour l'effrayer davantage, Crétineau, dès le 2 juin, commençait dans sa *Gazette*, sous le titre d'*Enquête sur l'affaire Didier*, une série d'articles, où il essayait d'éclaircir le mystère de la conspiration de Grenoble par les témoignages les moins suspects de quelques contemporains.

En même temps, pour faire diversion ou pendant au procès suspendu sur la *Gazette*, Simon Didier, à l'instigation de Crétineau, en intentait un autre au *Courrier*, à qui il réclamait, pour outrage à la mémoire de son père, cent mille francs de dommages-intérêts, qu'il s'engageait à abandonner aux pauvres de Grenoble.

Ce procès se plaida le 20 août ; le lendemain, le tribunal, tout en mettant le *Courrier* hors d'instance sur les demandes de Simon Didier, le condamnait néanmoins aux dépens, pour avoir dépassé les justes limites dans lesquelles doit être restreint le droit de la presse, en imputant sans preuve à Paul Didier un projet de Jacquerie. C'était assez pour la réhabilitation de la mémoire du père, assez pour le soulagement de la piété du fils.

Il n'y avait plus en cause que la *Gazette* et les journaux saisis après elle. On avait songé d'abord à un procès en cour des pairs ; mais on recula devant l'éclat dangereux donné ainsi à une affaire qui avait pris déjà d'excessives proportions, et on se rabattit sur les cours d'assises. La chambre d'accusation de la cour royale de Paris ayant rendu une ordonnance de non-lieu en faveur des journaux reproducteurs de la lettre de Simon Didier, et renvoyé même ce dernier de l'information commencée contre lui, il ne restait toujours plus que la *Gazette* en proie aux irritations du pouvoir. Pour mieux s'assurer une condamnation, le parquet retarda l'affaire et attendit les circonstances les plus favorables de temps, d'opinion et de jury ; et quand enfin elle fut portée, le 29 de novembre, il obtint un arrêt de la cour qui, se fondant sur le principe récemment invoqué dans le procès des lettres de Louis-Philippe, qu'on ne peut pas discuter dans son passé celui qu'il est interdit de discuter dans son présent, empêcha le défenseur de faire preuve, comme il le demandait, de la vérité des suppositions de la *Gazette* relativement à la complicité du duc d'Orléans dans les événements de 1816. Néanmoins, la *Gazette* ne fut condamnée qu'à six mois de prison et 500 fr. d'amende, mi-

nimum de la peine pour un procès de cette nature. La défaite était encore une victoire.

Crétineau n'était plus à Grenoble lorsque fut rendu cet arrêt. Il en était parti le 21 août précédent, le jour où avait été vidée l'action de Simon Didier contre le *Courrier de l'Isère*. L'avant-veille, raconte-t-on, causant de ce procès avec M. Jules Favre, avocat de Simon Didier, il avait déclaré qu'il était dépositaire de plusieurs papiers très-importants pour l'affaire, et, entre autres, de lettres autographes de Decazes adressées à *un agent provocateur en Dauphiné, mort depuis peu et fort connu* pour le rôle qu'il avait joué dans les affaires du royalisme. Prié par l'avocat de lui donner communication de ces lettres, il s'y refusa, disant qu'il les réservait pour une histoire de la conspiration Didier, qu'il se proposait d'écrire et de publier aussitôt après son retour à Paris.

Passant, le 23, à Lyon, il fit insérer la même déclaration et le même engagement dans le *Réparateur*.

A Paris, la promesse était renouvelée avec plus de solennité et de retentissement. La *Mode*, où Crétineau avait ses entrées familières, portait, le 28 août, à quatre-vingt-trois le nombre des lettres de Decazes, et répétait, le 4 septembre, cet avis, qu'elle disait tiré des *Petites-Affiches* de Grenoble : « On désirerait communiquer quelques lettres de la plus haute importance à M. Élie Decazes, grand référendaire de la chambre des Pairs, grand cordon de la Légion d'honneur, et fils légitime de M. Decazes *lou couqui* (en français, *le coquin*). Les personnes qui seraient en position d'approcher M. le duc et de mettre sous ses yeux les lettres dont il s'agit, sont priées de vouloir bien se faire connaître. Dans le cas où M. le duc se refuserait à la

communication amiable qu'on désire lui faire, on prendrait immédiatement telles mesures que de droit, pour que cette communication fût faite à la France entière, de telle sorte que l'illustre fils de Decazes *lou couqui* (en français, *le coquin*) ne pût en prétexter pour cause d'ignorance. »

A cette nouvelle, le général Donnadieu, qui, depuis dix ans, cherche une ouverture pour une sortie à fond de train contre Decazes, et qui croit tenir enfin sa vengeance, se met en rapport avec Créteineau, et le presse de partir en guerre. D'autre part, un éditeur affriandé, Colomb de Batines, vient s'offrir à publier l'ouvrage, et, déjà sûr de son fait, vendant d'avance la peau de l'ours, il annonce, dans le *Journal de la librairie* du 2 octobre, comme devant paraître au 15 novembre suivant, une « Histoire complète de la conspiration de 1816, rédigée d'après des documents inédits et authentiques, parmi lesquels quatre-vingt-trois lettres autographes, adressées par M. Decazes à un agent provocateur du Dauphiné. »

Le 15 novembre, le 15 décembre même passent, et le livre si vivement attendu ne paraît pas. Le 21, Créteineau écrit au bouillant et impatient général : «... Je vais me mettre au travail ; déjà il est commencé. L'introduction est faite, il n'y a plus que les faits et *les lettres* à encadrer ; j'espère que cela ne sera pas long, et que vous pourrez bientôt demander compte à Decazes et au gouvernement de votre vie tourmentée. »

Un mois encore s'écoule, un mois de lettres et de démarches tâtonnantes, et le livre, non-seulement n'a pas paru, mais est à peine commencé. C'est ce qui résulte de cette nouvelle lettre au général, en date du 26 janvier 1842 : « Je vais me mettre à écrire l'histoire en ques-

tion, et à l'écrire en toute vérité, sans masque comme sans ombre. Mais comme il est impossible, pour le moment, de trouver un imprimeur; comme, d'un autre côté, je ne vois pas de nécessité à se jeter dans le gouffre béant de la cour des Pairs ou du jury, nous attendrons, pour la publication, des jours meilleurs, c'est-à-dire la chute du ministère ou un temps d'arrêt dans la réaction. J'ai consulté un grand nombre d'écrivains; tous sont d'avis qu'il serait impolitique de lancer un pareil brandon dans ce moment : on le saisirait avant sa publication, et on l'étoufferait avec vos plaintes et votre justification, qui est faite déjà dans les discussions précédentes. Il faut donc me donner le temps de me mettre en selle, d'écrire l'histoire, ce qui ne sera pas long, puis nous attendrons notre belle. »

Le général prit cette lettre pour une fin de non-recevoir colorée du faux prétexte d'une prudence nécessaire, et il exhala en paroles et en écrits, il promena partout et chez tous sa colère et ses plaintes.

Un jour, il provoqua une réunion de notabilités royalistes, à laquelle il invita Crétineau. « Tenez votre promesse, lui dit-il. — Je la tiendrai, mais à mon jour et à mon heure. — Vous craignez les lois de septembre? eh bien, c'est moi qui signerai le livre, et le publierai à l'étranger. A moi, s'il le faut, les amendes et la prison; à vous, s'il y a lieu, les profits et la gloire! — J'ai l'habitude d'assumer sur moi seul les inconvénients comme les avantages de mes œuvres; mais je suis seul juge de l'opportunité des dangers à courir. — Montrez-nous au moins une des lettres de Decazes. — Je n'accède jamais à une proposition que m'adresse la défiance. »

Quelques-uns conclurent que Créteineau n'avait jamais eu en sa possession les lettres, ou qu'il ne les avait plus.

Peu après, M. C. de Ventavon, alors jeune avocat à Grenoble, aujourd'hui membre de l'assemblée nationale, étant venu à Paris, Berryer, ami de Donnadieu, l'interrogea sur la personne et le séjour de Créteineau à Grenoble, puis sur la réalité des lettres et la voie par laquelle elles seraient venues jusqu'à lui.

Sur le premier point, la réponse de M. de Ventavon dut être immédiate et tout à l'avantage de Créteineau ; car il m'a fait l'honneur de m'écrire, en date du 10 mars 1875 : « M. Créteineau-Joly a déployé dans la polémique autant de courage que de talent ; la vigueur de son style attestait la fermeté de son caractère... Les relations que j'ai eues avec lui, pendant son séjour à Grenoble, resteront mêlées aux meilleurs souvenirs de ma vie. » Et le même jour il disait à l'un de ses fils : « Votre illustre père a défendu sa cause avec un immense éclat dans le Dauphiné, et a rendu de grands services à la royauté légitime. »

Immédiatement avant les lignes citées plus haut, M. de Ventavon m'avait écrit : « Depuis lors, je ne l'ai vu qu'une seule fois, ayant été chargé par M. Berryer de lui demander un renseignement. »

C'était au sujet des fameuses lettres. Créteineau affirma encore qu'il en était réellement possesseur, et qu'elles lui venaient de M. de Pujol.

Ce M. de Pujol, l'*agent provocateur* déjà mentionné, avait déployé une telle exagération de royalisme, qu'il avait passé, en effet, pour agent secret du duc Decazes.



A sa mort, arrivée en 1840, on trouva dans son bureau un grand nombre de notes, de lettres et pièces diverses, presque toutes relatives à la conspiration de 1816. Inventoriées par des hommes dévoués au gouvernement, ces pièces furent réunies en liasses, dont les unes furent jetées au feu comme papiers politiques, mais dont les autres, échappées à l'auto-da-fé, arrivèrent, l'année suivante, aux mains de Crétineau.

Après cette déclaration, Crétineau renouvela son engagement conditionnel relativement à l'histoire annoncée et à la publication autographiée des lettres de Decazes; il donna même à entendre que le retard n'irait pas au delà des élections, c'est-à-dire au delà de trois mois.

Le terme des élections passa comme les autres, et l'histoire était toujours à venir. Donnadiou essaya encore de la prière. Le fils aîné de Crétineau a entendu le général dire à son père, en langage de soldat : « A défaut du livre, donnez-moi les lettres, et je m'engage à cirer vos bottes tous les jours ! » La prière ayant échoué, il en vint à la menace : « Vous me les donnerez, je les exige; sinon, je vous fais un procès. »

En effet, il rédigea un mémoire, qu'il appuya d'une consultation de MM<sup>es</sup> Jules Favre, Berryer et Marie, et il intenta, devant le tribunal de la Seine, une action tendant à contraindre Crétineau à publier les lettres attribuées au duc Decazes.

Au mémoire, Crétineau répondit, le 2 décembre 1842, par une longue lettre que publièrent plusieurs journaux de Paris et de la province, et dont il est à propos de reproduire les principaux passages.

« Un concours de circonstances dont il est inutile, dont

il serait ici dangereux peut-être d'entretenir les lecteurs, a fait tomber entre mes mains des documents qui, en effet, jettent un jour tout nouveau sur les trames qui précéderent la conspiration que M. Donnadiou a réprimée. Le nom de cet officier général n'y est pas prononcé. Ces documents m'ont été confiés avec des conditions et sous des réserves dont le propriétaire et moi seuls sommes juges. Je n'ai pris aucun engagement direct ou indirect. Il n'y a pas plus de contrat que de quasi-contrat. Je suis resté, je reste unique arbitre de l'opportunité ou de l'inopportunité de la publication de ces documents. Je ne puis ni ne veux m'en dessaisir à aucun prix. Quand, pour moi, il sera démontré que l'heure de les faire connaître aura sonné, je les livrerai à l'impression, sans attendre l'autorisation d'un tiers, sans avoir besoin d'être provoqué par des avocats, sans avoir à rendre compte qu'à la justice du pays et à la raison publique de mes écrits ou de mes actes. »

Abordant ensuite la question, il reconnaissait la vérité de la plupart des faits précédemment racontés, mais il se déclarait étranger à l'annonce du *Journal de la librairie*, annonce, du reste, qui ne le lierait pas plus que n'étaient liés, par exemple, MM. Villemain et Victor Hugo par l'annonce de l'*Histoire de Grégoire VII* et de la *Quiquengrogne*, qui traînait partout depuis tant d'années; il avouait de plus avoir dit qu'il se mettrait à l'œuvre aussitôt après l'achèvement de sa *Vendée militaire*.

Cet ouvrage s'acheva; « mais, en même temps, continue-t-il, arrivaient les mauvais jours pour la presse. La complicité morale venait de triompher devant la cour des Pairs, et le ministère ne voulait plus que des jurés probes

et libres. Cette législation, que l'on applique si rudement aux gérants et même aux imprimeurs, donnait matière à de sérieuses réflexions. L'heure des luttes à main armée est passée. La presse fit son devoir ; elle protesta avec dignité et elle attendit ; elle a assez de force et de vie pour attendre.

« Je crus devoir faire comme elle. Le général Donnadiou ne cessait, par ses visites ou par ses lettres, de me dire que le moment était plus opportun que jamais. Ma liberté, ma modique fortune, tout cela pouvait être compromis inutilement. Au seul titre de l'ouvrage, les libraires et les imprimeurs reculaient d'effroi, et le général Donnadiou en a lui-même acquis la preuve, puisqu'il s'est cru obligé, à cette même époque, d'écrire aux journaux qu'il ne trouvait pas d'imprimeurs pour faire publier quelques idées politiques en dehors même des événements de Grenoble ; il y avait force majeure. Je pensai que, dans l'intérêt de tous, il était prudent de ne plus songer à cette histoire, qui inévitablement aura son heure ; et avec regret, mais aussi avec une ferme conviction, j'écrivis à M. Donnadiou les motifs qui m'empêchaient de me rendre à ses vœux. Le général est impatient, il a la vocation du martyr, peut-être de vieilles inimitiés à satisfaire : il me pressa, me pria, je restai sourd à ses sollicitations. Pour lui complaire, au moins en quelque chose, je consentis à le suivre, tantôt ici, tantôt là, partout enfin où il espérait rencontrer un appui et par des obsessions de tout genre triompher de mon impassibilité.

« Ce fut alors que le général eut la pensée de me convaincre par des arguments plus solides que tous ceux dont avec un mot j'avais rompu le charme. Un jour, et je

m'étonne que le fait ne soit pas relaté par ses avocats, un jour, en présence du général Auguste de Larochejaquelein, de M. Révellière, ancien député de Nantes, et de M. Laurentie, directeur de la *Quotidienne*, M. Donnadiou crut avoir partie gagnée. Pour publier l'histoire de la conspiration telle que je la comprends, ou tout au moins pour lui livrer les pièces qui m'avaient été confiées, il m'offrit 60,000 fr. argent comptant, 60,000 fr. qu'un ancien député de Paris devait me remettre en échange de mon manuscrit ou des documents. A cette proposition inattendue et que l'on faisait briller à mes yeux comme une sécurité pour mon avenir et pour celui de mes enfants, je répondis : « Il n'entrera jamais dans mes principes de me vendre au gouvernement; mais comme je dois rester indépendant de lui, ainsi que de tous les autres, je veux aussi ne jamais frapper sur mon parti une contribution ordinaire ou extraordinaire. »

« Ici, monsieur, pourrait s'arrêter ma réponse; je dois la pousser un peu plus loin, et, après avoir donné toutes les explications nécessaires, il faut que j'aborde la question sous-entendue, celle que le Mémoire et les Consultations se gardent bien d'indiquer...

« M. Donnadiou m'avait offert soixante mille francs. Pour donner un corps à la calomnie, il a bien fallu montrer le gouvernement plus généreux que ceux qui fournissaient de l'argent au général. La somme de quatre-vingt mille fr. m'a donc été adjugée par la calomnie. Dès le mois de mars dernier, commençait contre moi cette tactique d'escarmouches souterraines. Alors on m'improvisait inspecteur général de je ne sais trop quoi (1). Le mensonge était pal-

(1) La *France* du 3 mars 1842 contient, en effet, cette lettre, adressée

pable. On s'est ravisé. A présent, on me déclare inféodé au pouvoir par bail authentique ou par contrat secret. Je me suis vendu, n'est-il pas vrai? ou tout au moins j'ai livré les papiers que je reçus en dépôt.

« Dans ces deux hypothèses, il faut avouer que j'ai pris une singulière route pour arriver à la honte. Mon premier mouvement est de déclarer que je possède des pièces de la plus haute importance. Les journaux s'emparent de cette nouvelle. Leurs articles éveillent la curiosité publique. Je deviens l'arc-boutant de plus d'une vengeance et d'une grande satisfaction morale. Quand tout ce bruit est fait, moi qui devais si bien m'y attendre, je vais livrer les documents en échange d'une somme d'argent. Cela est inconcevable, sans doute; car ce n'est pas ainsi qu'agit un homme qui n'a pas tout à fait perdu la tête. Il frappe sans bruit à la porte de ceux que ses révé-

par Crétineau à son Rédacteur : « Depuis quelques jours, le bruit s'est répandu que le gouvernement, voulant récompenser l'auteur de l'*Histoire de la Vendée militaire*, ou peut-être condamner au silence le futur historien de la *Conspiration de Grenoble*, venait de me nommer inspecteur général de je ne sais trop quoi. Ce bruit, assure-t-on, est l'œuvre d'un ministre qui, dans les couloirs de la chambre des députés, aurait annoncé à un solliciteur que la place en question m'était réservée.

« Il m'importe fort peu de connaître l'origine et le but de cette sottise calomnie. Après avoir compromis la plupart de ses amis, le ministère cherche à déshonorer ses adversaires. Cette tactique ne réussira pas avec moi, et puisque je suis le premier en cause, je dois être le premier à répondre.

« Je déclare donc que je n'ai jamais prêté les mains, que je ne les prêterai jamais à une de ces capitulations de conscience, patentes ou secrètes, qui sont toujours un scandale pour le public, une mauvaise action pour ceux qui les provoquent, une honte pour ceux qui s'y soumettent. Pour le passé comme pour l'avenir, je veux et dois rester dans cette ligne d'honorable indépendance, la seule qui puisse convenir à ma probité et à mon caractère. »

lations doivent compromettre. Il leur dit et leur fait dire la position dans laquelle il va les placer. On transige mystérieusement avec lui : on anéantit les pièces ; on chasse ignominieusement le Deutz littéraire ; puis on en fait, selon l'occasion, un agent de police occulte, ou un coupe-jarrets pamphlétaire.

« Maintenant examinons ma vie. Depuis cette annonce, qu'y a-t-il de changé dans mon existence ? Quels sont les ouvrages sortis de ma plume ? J'ai terminé l'*Histoire de la Vendée militaire* au mois de décembre 1841. A la fin de juillet 1842, j'ai publié l'*Histoire des Traités de 1815*. Dans ces deux livres, j'ai démasqué la cauteleuse politique, les sentiments antinationaux des hommes qui m'auraient acheté. Je les ai mis sur la sellette en divulguant leurs actes et leurs correspondances ; et ces hommes, qui savent si bien se venger du dédain qu'ils inspirent, m'auraient accordé à moi, leur vendu, un droit qu'ils font expédier à tout le monde ! Cela est impossible, Monsieur, ou il faut avouer que j'ai gardé par devers moi un secret bien irrésistible. »

La voilà éloquemment et péremptoirement réfutée, cette vilaine accusation de *vendu* ou d'homme d'argent et de *chantage*, qui se dresse pour la seconde fois contre Crétineau, et qui ne cessera de côtoyer sa vie littéraire ! Nous la retrouverons donc, hélas ! mais, dès qu'elle sera saisissable, nous la verrons tomber devant les faits et les pièces authentiques.

M. de Ventavon, toujours légitimiste au fond, mais qui ne s'est pas montré, dans ces derniers temps, ennemi juré de l'orléanisme ; M. de Ventavon, peu suspect, par conséquent, dans une cause où l'orléanisme était intéressé,

répondait à un des fils de Crétineau : « Vous me dites qu'on a accusé votre père d'avoir *vendu* les papiers à M. Decazes. C'est ridicule! personne n'y croira jamais, que les sots et les envieux! »

Les envieux! il y en eut, en effet, dans cette affaire; des envieux, ajoutait M. de Ventavon, du succès de Crétineau dans le journal et dans le livre, qui s'organisèrent contre lui en coterie malfaisante. Puis il y avait hostilité déclarée entre Berryer et le baron Dudon, déjà ami et bienfaiteur de Crétineau. De là, l'intervention de Berryer, mécontent d'ailleurs du portrait qui avait été tracé de lui et du rôle qui lui avait été assigné dans le quatrième volume, tout récemment paru, de la *Vendée militaire*. De là, la présence de son nom à côté du nom de Jules Favre, l'homme à tout faire, que personne ne s'étonnait de voir attaquer Crétineau après avoir défendu Simon Didier; à côté du nom de Marie, républicain, amené là, avec J. Favre son compère, uniquement pour donner au débat un peu plus de retentissement. Aussi Crétineau se refusa-t-il à voir même des adversaires de basoche dans ces ennemis politiques, et Berryer resta à ses yeux le seul moteur de cette levée de boucliers oratoires.

Quelques jours après, le 16 décembre, le général Donnadieu se présentait à la barre du tribunal, avec son avocat J. Favre. Le banc de la partie adverse était vide : non-seulement Crétineau-Joly faisait défaut, mais personne ne se présentait pour lui.

La veille ou l'avant-veille, J. Favre, redoutant l'embaras où l'allait jeter cette tactique de Parthe, avait écrit à Crétineau pour l'inviter à constituer avoué et à choisir un avocat : « Inutile, lui répondit ironiquement

Crétineau : puisque c'est vous qui êtes chargé de plaider pour le général Donnadieu, je suis certain de gagner ma cause. »

En effet, après la plaidoirie déconcertée de l'avocat et une courte délibération, le tribunal déclara le général Donnadieu non recevable en sa demande, attendu que, s'il était établi que M. Crétineau-Joly avait manifesté l'intention de publier les documents dont il s'agissait, il n'avait cependant pris aucun engagement qui pût devenir la base d'une action en justice.

Il est vrai qu'à défaut de Crétineau dérobé, J. Favre s'était tourné contre Decazes, accusé d'un commerce de trahison avec un agent provocateur, et gardant le silence. Sommé de s'expliquer enfin, Decazes fit ou laissa annoncer dans un journal qu'il se disposait à intenter à Crétineau un procès en calomnie. Le 19 décembre, on lisait dans la *Législature*, journal de la chambre des Pairs : « M. Crétineau-Joly s'est présenté aujourd'hui dans nos bureaux pour nous faire connaître qu'il est *complètement étranger* à l'insertion faite, le 2 octobre 1841, dans le *Journal de la librairie*, relativement à un ouvrage intitulé *Histoire de la conspiration Didier*. M. Crétineau-Joly nous a déclaré en outre que *jamais il n'a dit* qu'il eût entre les mains *quatre-vingt-trois lettres* de M. le duc Decazes. »

Quels peuvent être le sens et la portée d'une telle déclaration? La dénégation ambiguë porte-t-elle sur le nombre de quatre-vingt-trois, ou sur la possession soit antérieure, soit actuelle des *lettres*? Sur le nombre, évidemment, plutôt que sur la possession en général, qu'il avait plus d'une fois avouée. Les avait-il vraiment possédées,



les possédait-il encore? Si, les ayant eues entre les mains, il ne les avait plus, c'était assez pour qu'il dût se mettre en garde, par cette déclaration, contre un procès possible en calomnie. Or, peut-être ne les avait-il plus à la fin de 1842, et avait-il été sommé de les rendre à la famille de Pujol. Plus d'une fois, il s'est vanté d'avoir encore ce qu'il n'avait plus, mais ce qu'il avait eu bien certainement à sa disposition : j'ai, et je pourrai donner la preuve de l'un et de l'autre.

Il avait donc eu des lettres du duc Decazes, avec d'autres documents relatifs à l'affaire Didier. Pourquoi n'en a-t-il rien publié?

Ces pièces avaient de l'importance, assure M. de Ventavon, mais moins que ne voulait se l'imaginer le général Donnadieu, au rôle duquel, d'ailleurs, elles étaient antérieures ; moins peut-être que ne l'affirmait d'abord Crétineau. En guerre, on fait blanc de son épée pour effrayer l'ennemi, et on feint des forces qu'on n'a pas.

Quelle qu'en ait été la portée, leur publication devenait excessivement dangereuse sous l'empire des lois de septembre. Il y allait d'amendes énormes, de nombreuses années de prison : or, comme Crétineau nous l'a dit dans sa lettre, devait-il, pouvait-il, pour servir la vengeance d'un homme, exposer lui et sa famille à la ruine et à la persécution?

Enfin, dans son *Histoire de Louis-Philippe d'Orléans et de l'orléanisme*, au chapitre de la conspiration Didier (t. I, p. 359), je lis ces mots inintelligibles et presque imperceptibles pour quiconque n'a pas étudié cette mystérieuse affaire : « Ces documents existaient. Un pieux sentiment de famille et la peur de trouver son nom accolé à une

profonde scélératesse les firent anéantir. Le feu a consumé les témoignages directement provocateurs. » C'est raison donnée à ma supposition de tout à l'heure : les ayant-cause de Pujol, de l'agent secret du duc Decazes, reculérent devant une révélation qui aurait mis à nu une plaie de famille en même temps que la honte du traître favori de Louis XVIII, et, loin de se prêter à la mise en œuvre, ils exigèrent la restitution et la destruction des pièces.

Les pièces détruites, Crétineau n'a pas pu, en 1862, dans son *Histoire de Louis-Philippe*, jeter plus de jour sur l'affaire Didier qu'il ne l'avait fait vingt ans auparavant dans la *Gazette du Dauphiné* et dans la polémique qui suivit; et ils s'est borné à cette conclusion : « Le dernier mot de la conspiration de Grenoble ne sera jamais dit qu'au tribunal des justices célestes; mais, si le gouvernement de Louis-Philippe avait pu réunir contre un de ses adversaires les inductions et les preuves transparentes qui s'accumulent ici, aurait-il voué ses parquets au découragement et au silence? Aurait-il eu besoin, pour perdre cet adversaire, de s'embusquer derrière un procès de tendance? Se serait-il vu dans la cruelle obligation de torturer la loi, et de faire inventer par ses légistes la complicité morale? »

Et le biographe de Crétineau n'est-il pas en droit de conclure, de son côté, qu'il n'est guère de journaliste dans l'histoire duquel se puisse lire une page plus resplendissante d'audace et de prudence, d'habileté et de bonheur?

## IV.

LE JOURNAL LE NORD ET LA LUTTE CONTRE LE BONAPARTISME.

Fidèle à ma constante méthode littéraire, et préférant, encore ici, l'ordre logique à l'ordre chronologique, j'invite le lecteur à franchir avec moi douze années et douze volumes, sur lesquels, d'ailleurs, nous aurons à revenir, et à se transporter à l'année 1854 et au journal *le Nord*, dont la curieuse et délicate histoire achèvera cette revue de l'œuvre de Crétineau journaliste.

Si délicate qu'elle soit, je m'y sens fort à l'aise, et je la traiterai de la façon la plus désintéressée et la plus indépendante. A l'entrée de l'hiver de 1854, au moment de partir pour Berlin, Crétineau voulut m'enrôler dans sa campagne russe, non contre la France, mais contre Bonaparte. Je refusai; il insista, me disant que je ne serais chargé que de la partie purement littéraire du journal, et qu'il prenait sur lui toute la politique. Je refusai toujours, ne pouvant surmonter, malgré mon peu de goût pour l'Empereur et pour l'Empire, ma répugnance à servir, même très-indirectement, les intérêts de la Russie, alors que l'armée française, sinon la France, était engagée contre elle, et je laissai Crétineau se moquer à son aise de ce qu'il appelait mon chauvinisme.

Tout le monde n'eut pas les mêmes scrupules; et, parmi ceux qui se sont faits peut-être ensuite ses adversaires, j'en pourrais citer plus d'un qui sollicita l'avantage d'être son collaborateur, au moins son correspondant : les lettres sont là!

Pour s'expliquer sa conduite en cette circonstance, il faut savoir qu'il ne se faisait pas du patriotisme l'idée vulgaire et banale. L'homme qui voyait la France dans les émigrés bien plus que dans les armées de la Convention; le Vendéen qui circoncrivait la patrie dans son Bocage armé contre le reste du pays, qui mettait la guerre de Vendée au-dessus de toutes les guerres de l'histoire, qui même n'admettait presque pas d'autre guerre d'une légitimité bien certaine et bien claire que la guerre civile : cet homme, ce Vendéen ne consentait pas à placer nécessairement la nationalité française sous le drapeau arboré par un pouvoir quelconque régnant sur la France. Ce n'était plus, à ses yeux, la France, si ce pouvoir était révolutionnaire et combattait pour la Révolution. Le patriotisme voyant toujours la patrie parmi des troupes françaises marchant sous un ordre et à but quelconque, il l'appelait brutalement du *patrouillotisme!*

Songeons qu'il avait par-dessus tout la haine de la Révolution, qu'il regardait comme le mal suprême des peuples. Aussi, tout révolutionnaire le trouvait-il impitoyable; plutôt qu'à un révolutionnaire, il eût fait grâce à un coupeur de bourse et à un voleur de grand chemin. Il s'était lié, après Novare, avec le vieux maréchal Radeski, lequel, après dîner, m'a-t-il raconté souvent, le menait voir quelque pendaison de révolutionnaire, et lui disait froidement, sans trop exciter son horreur : « Avec un bon cigare, rien n'aide mieux à la digestion! »

Il avait pour maxime que faire du bien aux méchants, c'est faire du mal aux bons; et, encore un coup, au-dessus de tous les méchants, il mettait, comme le plus funeste, le révolutionnaire. Donc, pour le révolutionnaire, ni pitié

ni quartier! Il riait de dédain lorsque quelque clément, quelque tolérant, lui disait qu'on suscitait, qu'on légitimait par là les cruelles représailles de la Révolution triomphante, comme si la Révolution, répondait-il, qui renverse toute loi, avait besoin de conserver la loi du talion pour abriter et excuser ses fureurs!

Il disait encore : Tendre l'autre joue, pardonner à son ennemi, c'est divin d'individu à individu, de chrétien à méchant homme ; socialement parlant, c'est une duperie funeste! Pas de pardon, pas d'amnistie pour le révolutionnaire, dont on doit dire, en principe, qu'il ne se repent, qu'il ne se corrige jamais! Et, en cela, il prétendait être plus près que les tolérants des maximes et des pratiques de la très-douce, très-patiente et très-indulgente Église catholique!

Bien avant Louis Veillot et Charles VII son écho, il avait dit : « On ne s'approche de la Révolution que pour la tuer! »

Mais, parmi toutes les formes de la Révolution, celles qu'il détestait le plus, c'était, disait-il, la sacrilège et la bâtarde. Il appelait forme sacrilège le libéralisme catholique, colorant la Révolution d'un mauvais badigeon chrétien, et en élevant les principes à l'état de dogmes religieux. Oh! comme il détestait les hommes et les maximes du *Correspondant*! Il n'y a pas jusqu'au Père Lacordaire, si admirable par quelques côtés de sa vertu et par tout son talent, vers qui je n'ai jamais pu ramener la moindre de ses sympathies. Lui parlé-je même de cette éloquence unique, de cette éloquence faite homme, il me répondait invariablement : « Je n'aime pas les prêtres révolutionnaires! » Et il le lui avait dit à lui-même. De là le ridicule

jugement du P. Lacordaire sur l'*Histoire de la Compagnie de Jésus*, dans une lettre à M<sup>me</sup> Swetchine (29 avril 1846), jugement qui s'explique moins par la sympathie très-moderée du nouveau dominicain pour les jésuites que par une rancune contre l'auteur.

De là, d'autre part, les jugements de Créteineau sur le P. Ventura et sur quelques autres, qu'il n'a jamais crus guéris de l'incurable maladie révolutionnaire.

Il appelait formes bâtardes de la Révolution l'orléanisme et le bonapartisme. Les Robespierre et les Danton, accidents terribles, mais simples accidents dans la tempête révolutionnaire, lui étaient moins odieux que les d'Orléans et les Bonaparte, pour avoir voulu baptiser la Révolution, les uns dans la légalité, les autres dans la gloire et dans l'ordre, c'est-à-dire pour l'avoir rendue trompeuse et permanente. Cette double haine lui avait encore été inspirée par le vieux pape Grégoire XVI, qui lui disait : « Soyez assuré que rien de bon, ni pour la France, ni pour l'Église, ne viendra jamais d'un Bonaparte. » — Je n'ose répéter ce qu'il ajoutait au sujet des d'Orléans, et de Marie-Amélie elle-même.

Ce que lui étaient les d'Orléans, nous l'avons vu, et nous le reverrons, lorsqu'après les avoir combattus pendant douze ans, il essaiera, en 1862, de leur donner le coup de grâce.

Pour les Bonaparte, et surtout pour Napoléon III, qu'il n'appelait jamais que « l'auguste drôle, » il ne fut pas moins irréconciliable, et il ne s'expliqua, il ne pardonna jamais au clergé, même aux évêques, la confiance et l'honneur que si longtemps ils lui prodiguèrent.

Un jour, rue du Bac, un évêque le rencontre, et, le-

vant les yeux et les bras au ciel : « Ah! mon cher Crétineau, s'écrie-t-il, quel malheur! quel malheur! Où allons-nous, mon Dieu? — Qu'y a-t-il donc, monseigneur? — Ce qu'il y a? Vous ne lisez donc pas les journaux? L'archevêque de Palerme, qui vient de recevoir Garibaldi à la porte de sa cathédrale! d'encenser Garibaldi, le saltimbanque de la Révolution! — N'est-ce que cela, monseigneur? J'ai vu mieux, moi; je vous ai vu encenser Bonaparte! »

Il admirait le talent de Louis Veillot, et, presque en tout, il était avec lui en complète sympathie de principes et de sentiments. Il disait quelquefois : « Louis Veillot, Proudhon et moi, si nous nous étions jamais trouvés en communauté d'idées et de travail, quel journal nous aurions fait! » Eh bien, à Louis Veillot et à l'*Univers* il fit toujours un grief de leur bonapartisme si mitigé, ou plutôt si subordonné à l'intérêt de l'Église; et c'est, avec le P. Ventura et un ou deux autres personnages diversement appréciés, la cause de leurs quelques dissentiments.

Il oubliait son propre mot sur l'homme qui avait « l'art de se taire et de mentir toujours! » il oubliait que Napoléon III avait trompé tout le monde après s'être trompé lui-même; que ses premiers actes étaient de nature à donner aux honnêtes gens, au clergé surtout, l'illusion de l'espérance; que peut-être même il avait eu d'abord quelques velléités de bien, étouffées ensuite sous une reviviscence du péché originel révolutionnaire et sous le rappel au mal des Sociétés secrètes.

C'est un honneur pour Crétineau d'avoir vu juste du premier coup dans le caractère et les tendances de cet homme, et particulièrement dans ses entreprises militai-

res. Aussi, forcé par l'impôt d'y contribuer de sa bourse, il n'y aida pas de ses vœux, encore moins du sang de ses enfants. Annôçant à son second fils que le sort venait de lui donner un mauvais numéro à la conscription, il ajoutait : « Mais ne crains rien ; avant que tu ailles verser ton sang pour la gloire d'un Bonaparte, il faudra qu'il n'y ait plus un seul scudi dans l'escarcelle paternelle. » Il lui écrivait encore, au moment de la guerre d'Italie : « Nous sommes en plein chauvinisme ; il faut donc mettre son bon sens sous la remise jusqu'à plus ample informé, et admirer avec de pieuses extases les boutons de guêtre et les passepoils. Le peuple Français, toujours moitié singe et moitié tigre, a emboîté le pas accéléré ; il se retape une vieille édition des *Victoires et conquêtes*, et je m'extasie devant toi qui te laisses surprendre par les marseillaises italiennes de quelques bons Pères. Si Dieu te prête vie, cher Didi, tu en verras bien d'autres. Nous vivons à une époque de palinodies sans conséquence et de déclamations sans portée. »

Il disait enfin : « Les curés font par ordre des vœux officiels pour la victoire ; mais j'en fais *in petto* de très-sincères pour le triomphe de la justice. »

Ce n'est donc pas à ses prières qu'il faut rapporter la prise de Sébastopol et la victoire de Solférino. Aussi n'a-t-il pris aucune part aux réjouissances publiques, et je l'entends encore rire de moi, lorsque je lui avouai que j'avais eu la curiosité d'assister, place Vendôme, au défilé triomphal de nos troupes, retour d'Italie. Dans ces occasions, pas le moindre lampion ne brillait à ses fenêtres, pas la moindre joie dans ses yeux ; mais si, sans trop de horions pour nos pauvres soldats, dont il admirait et van-



tait la bravoure, et surtout sans dommage pour la France, dont il gémissait de voir si follement gaspiller l'or et exposer les frontières, le sort des armes eût favorisé l'étranger, c'est-à-dire pour lui la contre-révolution, il eût eu bien de la peine à ne pas illuminer dans son cœur.

Enfin, pour achever de nous bien initier au secret de sa conduite en 1854, disons ce qu'étaient pour lui l'empereur Nicolas et la Russie, et l'idée qu'il se faisait de la nature et des conséquences de la guerre entreprise contre eux par les puissances occidentales.

De tous les chefs d'empire contemporains, Nicolas est celui qui répondait le mieux, ou plutôt le seul qui répondit à son idéal de roi. Aussi, lorsqu'il apprit sa mort, au mois de mars 1855, il s'écria, comme l'empereur d'Autriche en 1715 : « Le roi est mort ! » Et il ne put ajouter : « Vive le roi ! » car Nicolas lui était le dernier roi possible dans notre Europe révolutionnaire, qui n'enfantera plus, disait-il avec un mot de Montalembert, que de misérables tribuns et d'affreux petits tyrans. En plusieurs endroits de ses ouvrages, en toute occasion, il a parlé avec enthousiasme de cet « Agamemmon des têtes couronnées, qui rendit tant de services à l'ordre social, et qui semblait dire du fond de ses steppes : « Moi debout, tout repose. » Son inébranlable fermeté inspirait le courage; elle préparait donc le repos. Dans une époque aussi tourmentée que la nôtre, il n'a changé ni d'attitude, ni de langage, ni de caractère. Avec ce que les Latins admiraient, ce *vis superba formæ* resplendissant en sa personne, il prouvait que les beautés nobles et mâles datent de loin. »

Il écrivait plus familièrement à l'un de ses fils, le 3 no-

vembre 1859, quatre ou cinq ans après la mort de Nicolas, courtisan de sa mémoire, par conséquent, plus qu'il n'avait été le flatteur de sa puissance : « Nicolas était schismatique, Nicolas était un peu pape chez lui ; mais il avait un très-grand cœur qu'on a beaucoup calomnié. La Pologne a mis à la mode un tas de mères Makrena, dont l'histoire m'avait toujours semblé ou douteuse ou surfaite : j'ai eu la preuve de la chose. Les braves gens catholiques, toujours un peu nigauds de fondation, adoptèrent la calomnie, qui arrangeait des espèces de libéraux à la façon de Montalembert, et Nicolas est resté un ogre qui, à son déjeuner, mangeait deux ou trois petits Polonais, et autant de religieuses à son dîner. »

Il croyait peu, on le voit, aux religieuses de Minsk ; et je me rappelle que d'autres catholiques, au temps des éloquents dénonciations de Montalembert dans le *Correspondant*, M. Laurentie, entre autres, dans la *Quotidienne*, partageaient son incrédulité ou ses doutes. Hélas ! les derniers coups récemment portés contre les *Uniates* de Chelm, continuation et achèvement d'une persécution si bien ordonnée et si bien suivie, donnent la preuve rétroactive que, s'il y a eu quelque exagération dans les récits d'autrefois, il y avait aussi un fond trop réel de vérité !

Crétineau en conviendrait aujourd'hui ; mais il n'en serait pas beaucoup plus sympathique à la Pologne. Il croyait que les peuples ont le sort, comme le gouvernement, qu'ils méritent ; qu'un peuple mort par sa faute, par une sorte de suicide politique, ne ressuscite jamais ; que le réveil des nationalités perdues est toujours une chimère, et le plus souvent une machine de guerre aux mains des

Sociétés secrètes ; et il se confirmait dans cette idée, en voyant tant de Polonais se faire les commis voyageurs, les courtiers, les agents cosmopolites de la Révolution.

Tout contraire lui apparaissait le rôle de la Russie, qui, depuis près d'un siècle, disait-il, a toujours défendu contre la Révolution les sociétés et les monarchies. Monarchique et sociale encore lui apparaissait donc, en 1854, la cause de la Russie, attaquée par l'Angleterre et par la France : par l'Angleterre de Palmerston, courtière elle aussi en révolution comme en marchandises, et par la France de Bonaparte, qui, quinze ou seize années plus tard, partait encore en guerre pour aller porter en Allemagne les bienheureuses réformes de 89 !

Religieusement parlant, il ne comprenait rien à cette prétendue croisade, prêchée par tant de Pierre l'Hermitte hérétiques ou même incrédules, et entreprise, tout au rebours de ses aînées, en faveur du Turc ! A aucun point de vue, il n'en augurait rien de bon.

En fait, a-t-il bien vu ? a-t-il bien deviné ? et les événements ne lui ont-ils pas donné raison ?

Au point de vue politique, qu'est-il sorti de cette guerre de Crimée ? A part la gloire, trop payée par tant d'or et de sang, quel avantage en a retiré la France ? La Russie, dont on redoutait la colossale et empiétante puissance, en est-elle affaiblie ? et la Turquie, qu'on cherchait à maintenir au profit de l'équilibre européen, en est-elle fortifiée ? Le Turc n'est-il pas toujours le *monsieur bien malade* de l'empereur Nicolas, et la moindre de ses plaies, financière ou morale, en a-t-elle été guérie ?

Au point de vue religieux, c'est plus triste encore, car il n'est résulté de cette guerre que les massacres de

Syrie, que l'éviction plus complète des Latins de l'église du Saint-Sépulcre et des autres sanctuaires, que le dépouillement et la persécution des Arméniens catholiques.

Et à un point de vue mixte, à la fois politique et religieux, ne doit-on pas dire de cette guerre, dans le sens le plus général et le plus absolu : « *Inde mali labes!* » Elle a fourni l'occasion de se faufiler sous le drapeau de l'Europe armée au petit Piémont révolutionnaire, à ce serviteur inutile, à ce serviteur de la dernière heure, qui, néanmoins, non-seulement a reçu le prix de la journée entière, mais semble avoir dérobé leur salaire aux mieux faisant et fait raffle sur tous les enjeux de la partie. De la communauté de la tente militaire, il s'est glissé, en effet, dans la communauté du congrès européen, dans ce congrès de 1856, transformé presque aussitôt par lui en tribunal accusateur, où Cavour, son procureur général, et procureur général de la Révolution, fut chargé de lancer un réquisitoire contre le Pape! De là, la guerre d'Italie et l'unité italienne, puis Sadowa et l'unité allemande; de là, Sedan et l'empereur déchu, le Vatican et le Pape prisonnier; de là, la France, la France victorieuse, amoindrie et menacée dans son existence même, et l'Église, qui devait tant gagner à la croisade, partout dépouillée et persécutée!

Du premier coup d'œil, Crétineau entrevit tout cela, et il l'entrevit, sinon seul, au moins avec plus de promptitude et d'étendue que pas un. Dès lors, comment accuser celui que les événements n'ont que trop justifié? N'ai-je pas au moins le droit de plaider en faveur de ce Français au service de la Russie les circonstances atténuantes?

Du reste, je ne plaide, ni ne loue, ni ne blâme; j'expose seulement. J'ai laissé s'étendre librement sous ma plume tous ces préliminaires, parce qu'ils serviront d'introduction, non-seulement à ce qui va suivre, mais à quelques autres points de cette biographie.

On était au commencement de 1854. Deux traités venaient d'être conclus, l'un avec la Turquie par les deux puissances occidentales, l'autre d'alliance offensive et défensive entre l'Angleterre et la France. La guerre contre la Russie était donc résolue. Liée par la reconnaissance des services que la Russie lui avait rendus en 1848 et 1849 contre la révolution de Hongrie, l'Autriche ne passait pas à son alliance, mais restait au moins neutre; la Prusse hésitait entre la sympathie et la crainte, n'osant ni céder au penchant de la parenté et de tant d'intérêts communs, ni rien faire qui pût irriter sa puissante voisine.

C'est alors, le 8 mars, que Créteineau adressa à l'empereur Nicolas la lettre suivante, qui achèvera de nous livrer son système politique en général et sa pensée particulière sur la Russie.

« Sire,

« Au milieu des complications politiques et militaires qui surgissent, il ne m'appartient pas d'émettre une opinion. J'ignore même si, comme Français, j'ai le droit de former un vœu; mais ce qui me sera toujours permis, je l'espère, c'est de soumettre à Votre Majesté Impériale quelques réflexions qui ont dû plus d'une fois frapper la haute intelligence de l'Empereur, et qui préoccupent vivement mon esprit.

« Ces réflexions portent sur un seul point; mais ce

point est si décisif, que je crois devoir l'aborder sans aucune de ces précautions oratoires qui servent de passeport à la vérité. V. M. I. a toujours été digne de l'entendre. Comme c'est dans l'intérêt de sa dynastie et de son trône que je parle, j'ose penser que l'Empereur ne me saura pas mauvais gré d'une confiance qui honore le souverain et l'homme.

« Depuis vingt-cinq ans, je m'attache à suivre, soit comme polémiste, soit comme historien, la marche de l'opinion publique. Je l'étudie dans ses soubresauts, dans ses erreurs, dans ses enthousiasmes, dans ses mécomptes. Je l'ai souvent vue égarée, plus souvent encore ramenée à la longue vers les idées saines. Mais pourquoi ne point avouer à V. M. I. ce qu'elle sait mieux que moi? L'opinion publique s'est toujours laissé présenter sous un aspect défavorable le gouvernement impérial. L'opinion l'a accepté tel qu'il a plu aux voyageurs, romanciers ou pamphlétaires, de le lui montrer. On a peint, de temps à autre, sous des couleurs aimables l'Empereur et sa famille; mais les écrivains les moins hostiles à la Russie n'ont jamais manqué de donner un contre-poids à ces éloges mérités. On faisait exceptionnellement une large part à vos grandes qualités sociales, Sire, à votre profond amour de la famille, à votre rare instinct de tout ce qui est beau, vrai et bon dans le monde. Ce tableau évoquait tout naturellement des ombres. Après avoir à contre-cœur acquitté une dette envers le père de famille et le monarque, on s'acharnait sur le principe, sur le système, sur les hommes de votre gouvernement. Par une ignorante ou une trop savante confusion, on semblait prendre à tâche de représenter la Russie comme un empire complètement

en dehors de la civilisation moderne. La Russie, disait-on, était barbare par ses lois et par ses mœurs. Elle voulait tout envahir, tout dominer afin de tout asservir à sa foi.

« Cette idée, développée par mille ouvrages de différents genres en France, en Allemagne, en Italie et en Angleterre, a pris une telle consistance, qu'à l'heure qu'il est, V. M. I. et son peuple n'ont pas trouvé un seul défenseur ostensible parmi les innombrables journaux et brochures qui, dans la grande question agitée, forment à tort ou à raison l'opinion publique.

« Cette situation étrange a dû, je n'en doute pas, préoccuper l'esprit de V. M. I. La Russie est trop directement partie aux débats, pour que son souverain y reste indifférent; mais ce débat, tout au préjudice de l'empire, peut et doit avoir une fin. Il procède autant de l'ignorance que de la jalousie. Dans des circonstances données, il n'est pas plus difficile de triompher de l'une que de l'autre.

« Le livre et la presse quotidienne sont devenus, Sire, par l'effet des révolutions, les régulateurs de la pensée publique, le thermomètre de la politique, et, j'ose même dire, la conscience des peuples. Cet aveu est déplorable à faire au point de vue de la vérité historique et de la dignité humaine; mais la chose existe. Après l'avoir constatée, il ne s'agit donc que de savoir utiliser le peu de bon que la liberté d'écrire offre aux honnêtes gens. La presse, qu'on ameute, qu'on soudoie et qu'on jette tantôt sur un prince, tantôt sur une nation; la presse, que V. M. I. voit aujourd'hui, de Madrid jusqu'à Vienne, s'élançant à la poursuite de vos armées et de vos flottes, n'a pas rencontré d'opposition dans la croisade que l'Angleterre et Bonaparte vont tenter contre la Russie, en faveur

du mahométisme. La presse n'avait pas de contradicteurs ; elle s'est livrée, comme le théâtre, comme le pamphlet, comme la diplomatie, à tout le dévergondage des idées révolutionnaires. Elle a surexcité les passions religieuses, et fait apparaître à la surface des haines qui n'existent pas au fond des âmes.

« Cette immense levée de boucliers, due, dans le principe, à des rivalités politiques, a pour base, que V. M. I. en soit bien convaincue, l'absence avouée et patente de tout écrit qui, avec l'autorité du fait et du talent, aurait paru, redressant les erreurs, combattant les préjugés, expliquant les documents, démasquant les intrigues, et répondant aux outrages par d'accablantes vérités. L'histoire de la Russie est peu connue. Les écrivains qui eurent la prétention de raconter cette histoire n'ont cherché qu'à fabriquer des libelles ou à dénaturer les événements. Il n'y a pas eu de bonne foi dans le récit ; il est impossible qu'il y en ait pendant et après la lecture. On a défigurés les choses et les hommes. On n'a rien voulu comprendre à un peuple que trois ou quatre générations de princes de la même race ont amené, presque subitement, de l'état de barbarie à une glorieuse civilisation. Pour ne pas avoir à proclamer l'effet, on s'est acharné à nier la cause.

« Si une histoire complète de la Russie, ni panégyriste ni satirique, existait maintenant, si les esprits impartiaux pouvaient la consulter, l'étudier et la comparer avec celle des autres peuples, je crois que ce travail de l'intelligence aurait épargné bien des erreurs à l'opinion publique. Il aurait préservé Votre Majesté et ses sujets de beaucoup de faux jugements, qui ne décident rien, il est vrai, dans



les crises politiques ; mais qui, colportés sur tous les points avec une désolante unanimité, servent merveilleusement les rivalités et les ambitions. Elle aurait pré-muni contre la perversion dont certains gouvernements font un déplorable abus, en se servant de plumes avides de scandales.

« En Europe, aujourd'hui, il ne suffit pas d'avoir des canons pour répondre à des canons, des soldats dévoués pour vaincre ou mourir sur les champs de bataille ou sur les mers. Il faut se condamner, sous peine d'une perpétuelle défaite morale, à user de toutes les armes employées par ses adversaires. On calomnie les lois, on outrage les actes, on met au bandes nations la politique de la Russie. Il aurait fallu, il faudrait plus que jamais se trouver en mesure de répliquer à la calomnie, non pas en calomniant, ce qui serait indigne du caractère de V. M. I., mais en forçant, par de vigoureuses démonstrations, la raison universelle à se prononcer en connaissance de cause.

« Pour atteindre à ce double but, V. M. n'aurait qu'un mot à dire. Les éléments de la discussion sont partout, les moyens sont dans la volonté et sous la main de l'Empereur. Rien ne serait plus aisé à V. M. I. que de choisir un écrivain consciencieux, prudent et instruit, qui prendrait à cœur de détruire, sur pièces irréfragables, les échafaudages de mensonges dressés contre la Russie. Quelques années de travail suffiraient pour élever ce grand édifice. Alors l'histoire de votre empire, ses relations, ses mœurs, ses vues et ses espérances entreraient de gré ou de force dans la discussion. Cette discussion ne pourrait que lui être avantageuse sous tous les rapports.

« Par un journal jeté au centre des idées européennes, on arriverait à d'utiles, à d'incontestables résultats.

« J'ignore, Sire, si, au milieu du bruit des armes, ma voix parviendra au pied du trône de V. M. I. J'essaye de la faire entendre, car les inqualifiables préventions dont la Russie est l'objet depuis si longtemps ont plus d'une fois révolté mon indépendance et mon amour de la justice. D'un seul mot, je crois que l'Empereur peut créer un nouvel état de choses. J'ai donc pensé qu'il serait permis à une vieille reconnaissance d'indiquer quelques moyens pour donner une solution à ce facile problème. Trop heureux, si V. M. I. daigne les agréer ; plus heureux encore, si, dans l'intérêt de la vérité, de sa dynastie et de son empire, elle consent à les mettre à exécution. »

Dans une lettre au baron de Meyendorff, membre du conseil de l'Empire, qui accompagnait ce Mémoire, Crétineau disait : « Je suis partout et toujours aux ordres de Sa Majesté. »

Sept mois se passèrent ; la guerre avait été portée au Nord et à l'Orient, dans la Baltique et la mer Noire. La bataille de l'Alma était gagnée, et les puissances coalisées assiégeaient Sébastopol : Crétineau n'avait encore rien reçu de Saint-Pétersbourg.

Enfin, le 4 octobre, le baron de Budberg, ministre de Russie à Berlin, fut chargé de lui répondre. Rappelant le Mémoire du 8 mars, mais laissant de côté le projet d'une histoire de Russie, le ministre s'attachait à l'idée de la fondation d'un journal, « destiné, disait-il, à défendre la Russie, dont la cause est intimement liée à celle de l'ordre social européen. »

Or, cette idée avait germé ; et un certain nombre de patriotes s'étaient cotisés pour la mettre en œuvre. Quoique approuvée par le gouvernement, l'entreprise était *privée*. Aussi, était-ce comme simple particulier, et non à titre officiel, que le ministre offrait à Crétineau de venir présider à la fondation, et ensuite prendre la direction suprême d'un journal à Berlin.

Crétineau accepta, et il était à Berlin dans les premiers jours de décembre. A la suite de quelques conversations avec le ministre de Russie et les attachés de la légation, il entrevit qu'il n'y avait rien de décidé, peut-être même rien de sérieux et de possible au sujet du journal, et il résolut de retourner à Paris. Au moment de son départ, arrivait à Berlin la *Revue des Deux-Mondes* du 1<sup>er</sup> décembre, avec un article intitulé : *la Prusse, la Cour et le Cabinet de Berlin dans la question d'Orient*. Dans cet article, signé du nom insignifiant et inoffensif de *Mars*, mais où tout le monde reconnut l'ongle impérial, on cherchait à entraîner la Prusse contre la Russie à la suite de l'Autriche, qui, sortant de sa neutralité, venait, d'accord avec le Sultan, d'occuper la Valachie, et de sauvegarder ainsi la Turquie du côté du Danube. Pour brouiller les deux voisins, le rédacteur, en femme de chambre de l'histoire, pénétrait dans l'intérieur de la cour de Potsdam, et y montrait le roi livré à une ridicule camarilla ; puis il semait entre les deux beaux-frères toute sorte de germes de jalousie et de défiance.

Avant de laisser partir Crétineau, le baron de Budberg le pria de prendre en mains, contre la *Revue des Deux-Mondes*, la cause de la Russie et en même temps celle de la Cour et du Cabinet de Potsdam. Crétineau hésita bien

un peu devant un duel qui pouvait avoir pour lui de graves conséquences ; mais il céda sur la prière du baron, et sur l'assurance que l'infaillible moyen d'enlever le journal était d'en asseoir la première base sur un pareil coup d'éclat ; et, en quelques jours, il rédigea une brochure d'environ 68 pages, sous ce titre : *La Cour et le Gouvernement de Prusse en face de la coalition*. C'était l'histoire et la satire de la coalition et de la guerre ; c'était la démonstration d'une impossibilité de rupture entre la Prusse et la Russie ; c'était l'apologie de la Prusse et de la famille royale, de la Russie et de son Empereur ; tout cela, en style très-vigoureux et très-spirituel, avec logique et éloquence ; après quoi, prenant à partie seulement les puissances catholiques de la coalition, l'auteur s'adressait tour à tour à l'Autriche et à la France, et leur déroulait les suites d'une guerre entreprise contrairement à leur génie national et à toutes leurs traditions. D'un doigt flétrissant, il montrait à l'Autriche Omer-Pacha, né Autrichien, déserteur et apostat de sa patrie et de son Dieu, et arrivé par l'apostasie même à la plus scandaleuse fortune ; et alors il demandait : « Dans ces armées musulmanes d'Europe et d'Asie, où tous les chefs ayant quelque valeur sont Polonais, Anglais, Français et Allemands, tous renégats par conséquent, tous ayant la Révolution pour patrie, tous passés sans transition de l'obscurité de leurs vices à la splendeur de leurs crimes, où voyez-vous donc poindre la Turquie ? De quel œil envisagerez-vous donc cette question des réfugiés et des apostats ? L'Autriche va-t-elle leur tendre la main sur le Danube et en Bessarabie, lorsque chaque jour elle se sentira obligée, sous peine de mort, de les flétrir à l'intérieur de l'Empire, et de les flé-

trir dans leurs imitateurs? ou acceptera-t-elle comme un progrès, conseillé par lord Palmerston, cette nouvelle école de trahison, qui la priverait bientôt de la plupart de ses officiers et de l'élite de ses soldats (p. 62)? »

De la France il disait : « La France, qui n'a pas été consultée, et qui, à coup sûr, aurait repoussé la néfaste et impopulaire alliance de l'Angleterre, la France assiste, d'un œil morne, à ces immenses sacrifices d'hommes et d'argent pour une folle entreprise dont le principe lui répugne. Elle ne s'est trouvée que deux fois en guerre avec la Russie, et c'est par deux Bonaparte. Ce pauvre pays n'a ni la liberté de ses mouvements, ni la liberté de ses vœux. Il se renferme dans une opposition de regrets stériles, d'admiration sincère et de pressentiments douloureux (p. 67). »

La brochure écrite, il la lut au ministre de Russie et à tout le personnel de l'ambassade : elle fut accueillie avec des cris d'enthousiasme. Le ministre, après avoir mis en réquisition toutes les dames de la légation pour en recopier le manuscrit, adressa à l'auteur, le 22 décembre, une lettre de remerciements anticipés ; et, comme l'auteur ne pouvait ni signer de son nom, ni paraître de sa personne pour traiter avec un libraire, il l'invitait à mettre lui-même à prix un travail que son mérite et la reconnaissance du bien fait à la cause monarchique rendaient inappréciable et impayable ; — « ce qui n'était peut-être pas un motif, ajoutait plaisamment Crétineau dans une lettre postérieure au baron de Budberg, pour le laisser impayé jusqu'à ce jour. »

Éditée et publiée à Bruxelles, selon les désirs du baron et avec le concours de la légation russe en Belgique, cette

brochure devait, affirmait-on, fournir l'occasion toute naturelle d'entretenir le roi de Prusse et son gouvernement de l'affaire du Journal. Crétineau attendit longtemps à Bruxelles, où il s'était arrêté à son retour de Berlin, l'effet de cette promesse. Toutefois, après de longues hésitations et tout un volume de dépêches télégraphiques échangées entre les deux légations russes de Prusse et de Belgique, il allait, dans le pressentiment de leur impuissance, rentrer à Paris, lorsqu'il reçut une lettre du baron de Budberg, datée du 4 février 1855, lui faisant part de l'impression produite à Pétersbourg par l'*enfant aîné*, c'est-à-dire par la brochure : « Le comte Nesselrode, Meyendorff, la Cour, enfin toutes les personnes qui l'ont lue, en ont été *enchantées*. Je ne veux que transcrire ce que m'en dit le comte Nesselrode : « Vous m'avez fait commencer l'année fort agréablement par la lecture de la brochure dont vous m'avez envoyé plusieurs exemplaires, qui sont tous épuisés. Je l'ai achevée dans la nuit du 31 décembre. Une fois commencée, impossible de s'en détacher ; je ne saurais en faire un meilleur éloge. »

Ce succès de l'*aîné* avait décidé de la naissance d'un autre enfant, à savoir du journal. « On s'était dit d'abord que, dans les circonstances actuelles, un journal fondé pour défendre la Russie aurait à lutter contre d'invincibles difficultés. Aujourd'hui on est persuadé qu'avec un talent comme le vôtre, toutes les difficultés sont surmontables... Enfin, l'enfant va naître ; l'accouchement suit un cours régulier, et, grâce à vous, je le vois déjà prendre son essor dans le monde... Vous serez content de nous. Je suis impatient de vous voir... Je ne vous parle pas des détails qui préoccupent notre ami Schopping : son zèle va *crescendo*... »

En effet, avec cette lettre du baron de Rudberg, arrivait tout un Mémoire de ce Schopping relativement à la partie financière et matérielle du prochain journal, aux correspondants et aux rédacteurs, qui tous, à l'exception de Crétineau, devaient être *neutres*, c'est-à-dire Belges ou Suisses.

Voyant l'affaire en si bon train, Crétineau se rendit à l'invitation pressante du baron de Budberg, et, le 17 février, il arrivait de nouveau à Berlin.

Le 9 mars, tout était prêt et organisé, lorsque un édifice qu'on disait assis sur la volonté même du roi, et, par conséquent, indestructible, croula, comme un château de cartes, sous un simple coup de main de la police prussienne, au service, en cette affaire, de la police française. Le roi lui-même, qui, malgré ses sympathies pour la Russie, avait peur alors de Bonaparte, laissait ses propres estafiers tracasser Crétineau de concert avec quelques agents napoléoniens.

Du reste, Crétineau était suivi et traqué depuis son départ de Paris. Napoléon, qui lui faisait l'honneur de le redouter au point de vouloir connaître jour par jour, heure par heure, ses allées et ses venues, ses paroles et ses actes, lui avait attaché, comme une ombre malfaisante, un de ses plus habiles et tenaces espions, qui aurait pu dire au journaliste, comme l'Hernani de Victor Hugo à Charles-Quint :

Oui, de ta suite, *ami*, de ta suite! — j'en suis!

Plusieurs fois, tandis qu'il se promenait avec le baron de Budberg ou quelque autre personnage russe, son compagnon s'était retourné et lui avait dit : « C'est ennuyeux! nous sommes toujours suivis quand nous marchons avec

vous ; et toujours par le même homme, par cet individu, voyez donc, qui nous fait vis-à-vis sur l'autre trottoir et ne nous quitte pas des yeux. — Je ne vois personne, répondait le myope Crétineau. — Vous ne le voyez pas ! mais il vous voit, lui ; et s'il a les oreilles aussi bonnes que les yeux, il nous entend, et aucune de nos paroles ne tombera dans la Sprée. — Voulez-vous que je vous en débarrasse, au moins pour quelques jours ? — Mes nerfs agacés vous en seront reconnaissants ; mais comment faire ? — C'est facile. Connaissez-vous le directeur du chemin de fer de Berlin ? — Parfaitement. — Eh bien, demandez-lui pour demain, et pour vous, un wagon tout entier, le dernier du train express pour Vienne, et faites qu'il ne soit pas attaché. La suite à demain, au prochain numéro ! »

Le lendemain, Crétineau, armé de sa malle, — qu'il aura le soin, en arrivant, de faire mettre de côté, — se rend à la gare ; et, à haute et intelligible voix, il demande un billet pour Vienne. L'inévitable espion est bien là, qui répète pour son compte la demande comme un écho fidèle. Crétineau monte dans son wagon ; naturellement, l'espion veut l'y suivre : « Wagon réservé ! » lui crie-t-on, et il doit prendre place dans le wagon au-dessus. Un coup de sifflet retentit, le train s'ébranle, et la locomotive entraîne lentement tous les wagons..., excepté le dernier. Crétineau s'empresse de descendre, et, de toute la force de ses poumons : « Défiez-vous ! crie-t-il aux braves Allemands ; vous avez avec vous un espion français ! » Ne sachant plus à quel saint se vouer, n'osant pas même invoquer saint Napoléon, dont il venait de si peu mériter, l'espion veut descendre à la première station pour reprendre sa



piste. Mais les employés, à qui on a fait le mot, refusent de lui rendre ses bagages, enregistrés à destination de Vienne, et il est condamné à faire un tour dans la capitale de l'Autriche.

Cet espion ne fut pas toujours aussi malheureux, et il put, une autre fois, mieux gagner son vilain salaire. C'est le même qui, à quelques années de là, chargé de *filer* Louis Veillot dans un certain voyage à Rome, s'attacha à lui au retour aussi bien qu'à l'aller, et ne lâcha, rue du Bac, une proie plus candide, qu'après l'avoir dépouillée de ses papiers. Ni Louis Veillot, ni nous n'avons trop à nous en plaindre, puisqu'il en est résulté une des plus spirituelles narrations du grand écrivain, charmante vengeance ou compensation de la mésaventure infligée à une confiance trop naïve.

A Berlin, comme bientôt à Bruxelles, notre homme se heurtait et se brisait à cette inflexible consigne émanée des Tuileries : Les Russes peuvent faire tous les journaux qu'ils voudront, mais à la condition *sine qua non* que Crétineau n'y écrira pas. Encouragé par le baron de Budberg, il essaya, néanmoins, de relever le journal si subitement renversé, et de le relever par une main royale. Dès le lendemain, 10 mars, il écrivait au roi de Prusse : « Sire, confiant dans les lois que V. M. a données à ses peuples, et heureux de pouvoir combattre les principes révolutionnaires qui savent prendre tous les masques et s'abriter derrière toutes les influences, bonnes ou mauvaises, j'avais pensé qu'à Berlin il y avait tout naturellement placé à l'ombre de votre trône pour une discussion exempte de personnalités, mais par cela même plus forte dans son énergique et volontaire modération.

« Mon nom, qui n'est pas tout à fait inconnu à V. M., car elle a eu la bonté de me remercier par une lettre autographe de l'*Histoire de la Vendée militaire*; mon nom ne pouvait guère inspirer de crainte aux rois. Il y a vingt-cinq ans que j'écris, serviteur dévoué de leur cause, et l'*Histoire du Sonderbund* et mes autres ouvrages, le dernier surtout relatif à *la cour et au gouvernement de Prusse*, sont un gage de mes tendances et de mes principes. .

« Comment se fait-il donc, Sire, que tout à coup l'écrivain monarchique se voie, sans sujet comme sans motif, menacé d'expulsion, parce que seul, il y a trois mois, il a osé défendre votre autorité, votre royale personne et votre famille, qu'une Revue française, libre pour ce jour-là à Paris, et non poursuivie à Berlin, prenait plaisir à calomnier ou à dénigrer? J'ai fait cela de cœur et de conviction, parce que c'était un devoir, et l'avouerai-je? Sire, un bonheur.

« Aujourd'hui, on prend contre les ouvriers que j'ai fait venir de Bruxelles et contre ma propre personne des mesures qu'on prendrait à peine contre un malfaiteur. .

« Je crois que V. M. a été mise à même de savoir quels étaient mes vœux et mes desseins en créant dans cette capitale un journal français. Le roi a pu se convaincre de ses propres yeux que je ne venais pas secouer sur la Prusse un brandon de discorde. J'aspirais, j'aspire encore à réunir ce qui est divisé. Je ne cherche point à entraver la politique de conciliation; j'avais au contraire choisi Berlin pour la seconder. Je n'ai pas l'idée de fonder une feuille quotidienne afin d'attaquer systématiquement les uns, et d'exalter plus systématiquement les autres. Mon but était de démasquer la Révolution, qui est mon adver-

saire partout et toujours. J'avais espéré qu'à l'abri du sceptre de V. M., ce but aurait trouvé bienveillance ou tout au moins neutralité.

« On a eu peut-être intérêt à surprendre la religion du roi : je le regrette beaucoup plus pour la vérité que pour moi-même, habitué que je suis aux déceptions et aux mécomptes. Je vais quitter Berlin, Sire, l'âme pleine de tristesse, car il est toujours cruel pour un royaliste d'être méconnu par un prince à qui ce royaliste ne demandait que l'hospitalité pour défendre la cause monarchique et sociale. »

Cette lettre resta sans réponse, du moins connue de moi, et le journal devint impossible à Berlin, où personne n'avait songé à faire en sa faveur une démarche directe ou indirecte, où l'imprévoyance, où une aveugle et trop confiante sécurité avait été poussée si loin, que, la veille même de sa publication, on n'avait pas pris la peine de s'enquérir s'il existait une loi sur la presse.

Pour n'en avoir pas le démenti, le baron de Budberg imagina de transférer le journal à Bruxelles. Crétineau, prévoyant bien qu'il y trouverait les mêmes difficultés, lui soumit quelques objections; mais elles ne furent pas écoutées, et il partit pour Bruxelles avec la mission d'y créer seul ce qu'il ne lui avait pas été donné, avec le concours de la légation russe, de fonder à Berlin; seul, viens-je de dire, car il lui avait été spécialement recommandé de peu, de très-peu compter sur le ministre de Russie en Belgique, dont on avait des raisons de vouloir la neutralité.

Dès le lendemain de son arrivée, la tempête prévue éclata. Trompant tous les mauvais soupçons, le comte de

Creptowitch, ministre de Russie, eut exceptionnellement le courage de sa position; et, comprenant qu'une résistance officielle pouvait tout sauver, il offrit à Créteineau, avec le droit d'asile dans son hôtel, les moyens de réaliser librement l'idée du journal. Mais des conseils plus méticuleux prévalurent, et il fut décidé qu'on en devait référer au chancelier de Russie, comte de Nesselrode.

C'est ce que fit Créteineau par une lettre en date de Bruxelles, 25 mars 1855. « A peine arrivé à Bruxelles, y disait-il, j'ai vu le gouvernement prendre des précautions insolites, non contre moi, mais contre le directeur du futur journal, cause de tant d'insomnies politiques. Il m'eût été très-facile de provoquer un grand scandale, qui serait inévitablement retombé sur la Russie. Pour n'exposer ni son nom, ni sa dignité, j'ai préféré proposer moi-même de suspendre la publication du journal. La paix ou la guerre doit sortir de la conférence de Vienne (1). Il nous a semblé que, pour régler notre conduite, nous devons attendre une décision de Votre Excellence et les éventualités qui vont surgir...

« On a exploité le sentiment de la peur, travesti en besoin de neutralité. On m'a taillé, on m'a montré dans des proportions hors de mesure. On m'a fait l'honneur de me redouter comme si j'avais 200,000 Russes au fond de mon écritoire. Le journal *le Nord*, qui n'était pas encore né, a été étranglé entre deux portes par les muets du constitutionnalisme. Afin de ne compromettre personne, j'ai accepté ces persécutions. Si je voyais un avantage quelconque à les subir, ou plutôt à les affronter, je ne reculerais certainement pas; mais, depuis quatre mois, j'ai tant pra-

(1) Réunie après la mort de l'empereur Nicolas, survenue le 2 mars.

tiqué, tant étudié d'hommes élevés à votre école et formés à vos exemples, que j'ai cru devoir me condamner à la modération.

« Je connais une arme plus terrible que la calomnie, c'est la vérité. On me l'arrache momentanément des mains; et, afin de me rendre digne du choix que l'empereur Nicolas, de glorieuse mémoire, avait daigné faire de moi, je me suis inspiré des conseils que Votre Excellence m'aurait donnés sans aucun doute.

« L'ajournement du projet n'a que très-peu d'inconvénients; la persistance en offrirait beaucoup. Harcelé à Berlin, traqué à Bruxelles, j'avais accepté la proposition de me retirer à Aix-la-Chapelle, d'où j'aurais dirigé la marche du journal. Cette proposition *in extremis* permettait de compter sur quelques numéros; mais on serait très-promptement arrivé à disperser les autres collaborateurs, et, après une précaire et assez triste existence, le journal serait mort d'inanition. Cette alternative, indigne de la Russie, aurait pu entraîner des complications de plus d'une sorte. Elle ne nous est même pas accordée. Nous allons donc endormir les terreurs, et laisser au temps le soin de rendre ridicule la persécution aux yeux mêmes des persécuteurs.

« A cette heure-ci, pour publier le journal sur un point important de l'Europe, il nous faudrait l'appui direct et avoué du gouvernement impérial et de ses légations. Cet appui me semble peu probable. Je me trouve seul, la tête chargée d'une triple proscription, séparé de ma famille et de mes amis. Si je n'écoutais que les tendances de mon caractère, je m'attaquerais à la difficulté; j'en triompherais peut-être. Mais ma position est complexe. Je ne puis

espérer de secours officiel de Saint-Pétersbourg, et si je me laissais aller au moindre emportement, si je lançais un rude coup de fouet aux misérables qu'on me lâche, on ne manquerait pas de saisir cette occasion pour accuser la Russie, dont on me proclame l'organe accrédité. Je ne veux pas donner une pareille satisfaction à nos adversaires, et je fais mon sacrifice.....

« Si, par hasard, Votre Excellence n'en approuvait ni le but, ni le fond, ni la forme, elle n'a qu'un signe à faire, et je serai bientôt sur la brèche.

« Je parle bien longuement de moi, monsieur le chancelier; mais, telle que l'entreprise a été présentée à l'opinion, c'est un peu moi qui suis le journal. Je regrette d'autant plus cette erreur semée à dessein, que j'ai hâte de vous dire en conscience que je n'ai rien, absolument rien de l'homme indispensable. Mon concours est acquis à tout projet ayant pour but de combattre la Révolution et de sauvegarder les principes conservateurs. C'était dans ce double espoir que, le 8 mars 1854, j'avais pris la liberté de m'adresser à l'empereur. Aujourd'hui que, par le fait de ma brochure prussienne (dont j'ai été, entre parenthèse, assez singulièrement récompensé à Berlin), et de tout le retentissement donné à ce malheureux journal, les portes de la France me sont fermées, ne paraîtrait-il pas convenable à Votre Excellence d'utiliser ma proscription? »

Et il revenait à la proposition d'écrire, sinon l'histoire entière de la Russie, au moins celle des deux derniers règnes, à laquelle était rivée l'histoire de l'Europe. Ainsi, après avoir commencé sa lettre par un acte de décès anticipé, il la finissait par un acte de naissance en expectative.

Sur une réponse du chancelier, ou de lui-même, le baron de Budberg crut, un peu tard, que l'honneur de la Russie était engagé dans ce singulier conflit, où on laissait un homme se débattre seul avec la police de deux gouvernements qui ne pouvaient avoir rien de personnel contre lui, et il essaya de le soutenir ; mais sa bonne volonté fut encore inefficace. Après avoir tant triché avec Crétineau au jeu de la publicité et de la diplomatie, on voulut aggraver sa situation en faisant tambouriner chaque matin dans les journaux qu'il était sur le point de réussir, qu'il avait réussi, et qu'il l'emportait de guerre lasse sur tous les gouvernements.

On lisait, par exemple, dans la *Gazette d'Augsbourg* du 4 avril, sous la rubrique de Paris, 30 mars, ce singulier article, qui, dans l'absence d'autres documents, préparerait bien des tortures aux biographes de Crétineau, ou leur fournirait de bien traîtresses lumières : « M. C.-J., rédacteur désigné du « Journal du Nord, » qui est destiné à défendre les intérêts russes en Allemagne, est bien connu de la société à Paris, nommément parce que ses traits ressemblent, à s'y méprendre, à la tête de Danton. Sous d'autres rapports, M. C.-J. n'est rien moins que Danton. Il est vrai qu'il y a eu un temps, — c'était encore sous la Restauration, — où il jouait un rôle dans les conciliabules démagogiques ; mais il se convertit bientôt en partisan fougueux du « Trône et de l'Autel, » et débuta dans la première qualité comme secrétaire général au ministère des finances, et dans la dernière, par une *Histoire de Clément XIV*, écrite par ordre spécial du général des Jésuites, ouvrage, — soit dit en passant, — qui a puisé dans les archives de la Société de Jésus une masse de

documents intéressants et qui étaient encore inconnus. »

Toutes ces annonces étaient un calcul de quelques hommes, ou diplomates craintifs qui redoutaient l'effet des coups d'estoc et de taille que Crétineau pouvait porter au gouvernement français et voulaient l'écartier, ou rivaux en attente de sa succession, qui, pour se l'assurer sans conteste, cherchaient à l'éloigner de Bruxelles.

Il ignorait toutes ces intrigues, ou ne les prenait pas au sérieux, lorsque, le 17 juin, il reçoit l'avis de se rendre au ministère de la justice, dans les bureaux de la direction de sûreté publique. Il s'y rend le 19. Là, on lui apprend que le journal *le Nord* va paraître, et on lui demande si, directement ou indirectement, il est pour quelque chose dans cette prochaine publication.

Cette fois, il n'avait pas à feindre une innocence qui n'était que trop réelle : ignorant tout, il nia tout. Toutefois, comme il l'écrivait le jour même au ministre de Russie à Bruxelles, il avait bien entendu dire qu'un M. Poggenpolh, qui se prétendait détaché de la chancellerie impériale, intriguait d'ici et de là pour compromettre les uns et pour amener les autres à lui confier la direction du journal, mais il n'avait pas pu y croire.

« Quand M. Poggenpolh sera connu, ajoutait-il, j'ai lieu d'espérer qu'il n'aura rien à craindre pour sa sûreté personnelle ; la mienne ne jouit pas du même avantage, et je me trouve obligé d'y veiller. » Puis, sans réclamer pour le moment l'hospitalité généreuse que lui avait offerte le ministre, il dégagait sa responsabilité vis-à-vis d'un journal dont il n'avait appris l'apparition que par la voix publique. « Il ne serait pas juste, disait-il avec raison, de me rendre responsable de sa chute ou de son succès.



On m'a laissé étranger à cette combinaison : je n'ai à m'en préoccuper qu'à mon point de vue, et c'est dans cette intention que je prends la liberté d'écrire à V. E. On m'a suscité de ridicules tracasseries ; j'en avais deviné et montré le but ; nous y touchons ; mais, bien convaincu de votre parfaite loyauté, je me repose un peu sur vous pour faire savoir à qui de droit que je n'ai rien à voir dans ce futur organe des intérêts russes. Quand le journal aura paru, s'il paraît, je n'aurai plus besoin de votre garantie : le bon sens et le goût public ne se laisseront pas tromper. »

Ce même jour encore, 19 juin, une lettre du baron de Budberg lui demandait une entrevue à Berlin. L'entrevue eut lieu à Ems. Le *Nord* allait paraître, mais sans un seul rédacteur de talent. Crétineau rappela son traité du 1<sup>er</sup> mars, qui lui en attribuait la direction et la rédaction en chef, et il s'opposa à une fondation faite en dehors de lui, et dans une ville où il ne pouvait résider qu'à la condition de n'y prendre aucune part. A son jugement, une pareille combinaison n'avait aucune chance de réussite. Le comprenant lui-même, le ministre lui demanda son concours d'écrivain.

C'était se condamner, lui et sa famille, qu'il venait d'appeler à Bruxelles, à un nouvel exil dans un exil. Et, en effet, quelques jours auparavant, sur la simple apparition du numéro spécimen du *Nord*, le ministre de la justice belge, tout en ajoutant foi à sa déclaration, qu'il était complètement étranger à l'affaire, lui avait donné à entendre que le gouvernement belge se trouvait, par le seul fait de sa présence à Bruxelles, dans une position délicate avec le gouvernement français ; et Crétineau

avait dû lui promettre de s'absenter dans les jours qui précéderaient la publication régulière du journal, et de demeurer, pendant plusieurs semaines après, hors de la Belgique. .

Néanmoins, Crétineau accepta sans balancer, à la seule condition, sauvegarde de sa dignité et de son indépendance, que ses articles ne subiraient jamais de censure préventive, et qu'ils seraient publiés tels qu'ils sortiraient de sa plume. Nous verrons si la condition fut tenue.

De Bonn ou de Cologne, le Juif ou le chevalier errant du journalisme se fit le collaborateur du *Nord* par l'intermédiaire de la légation russe de Berlin ou de Bruxelles. Ses premiers articles furent bien accueillis. Le 16 août, M. de Budberg lui écrivait : « Je commence par vous adresser des remerciements pour l'*Équilibre maritime*. C'est parfait, et surtout c'est de la bonne et saine politique comme on en fait si peu de nos jours. Les autres articles de la même plume m'ont également enchanté. Cette plume n'a qu'un défaut, celui d'être trop éloquente pour ne pas se trahir. » Ainsi lui écrivaient tous les autres, avec invitation, toutefois, de mettre de temps en temps une sourdine à son éloquence et d'épargner la personne de Louis-Napoléon.

Mais la censure marchait de conserve avec les compliments. Elle frappa sur le premier article et n'épargna pas davantage les autres, en demandant de plus en plus pardon de la liberté grande. Elle finit par les retenir tout entiers au passage. J'en ai ici plusieurs qui sont restés en route, et n'ont pu forcer les barrières de cette douane littéraire, ou plutôt politique : un, entre autres, sur *Louis-Napoléon Bonaparte, écrivain politique*, où l'auteur s'a-

musait à mettre en contradiction les idées napoléoniennes et l'empire napoléonien, la théorie et la pratique. Ainsi fit-il dans une *Lettre d'un exposant prussien*, lettre qu'on se garda bien d'insérer dans le *Nord*, mais dont on transporta le plan et les idées, sauf le style, dans une petite brochure intitulée : « Réponse d'un exposant des bords du Rhin au discours prononcé par S. M. l'empereur des Français, le 15 novembre 1855. » « Il avait envoyé, disait-il, un enfant légitime, nourri du lait de son encrier, et on lui rendait un affreux petit bâtard. » En général, c'étaient les articles qui prenaient à partie l'empereur, dont la censure timide s'empressait d'arrêter l'émission. J'en lis un autre très-beau, d'une haute portée morale et d'une grande éloquence, intitulé : *Note secrète pour les rois de l'Europe*, et signé : *Un ministre retiré*. C'est une noble protestation contre l'élévation scandaleuse du comte de Morny, et contre la mise en scène de ce bâtard par un frère qui ne craignait pas d'afficher ainsi le déshonneur de la mère commune. « Néron, y était-il dit, se contenta de faire assassiner sa mère; mais le *Ventrem feri* d'Agrippine, tout terrible qu'il soit, équivaudrait-il à la malédiction que, du fond de son tombeau, Hortense de Beauharnais serait en droit de jeter à son fils! Néron ne fit que tuer sa mère; il ne la déshonora pas! » Et tous les souverains de l'Europe étaient invités à protester, au nom de la famille et de la société outragées, contre le choix que Napoléon venait de faire du comte de Morny pour le représenter au sacre et au couronnement de l'empereur Alexandre II de Russie.

Crétineau se plaignait bien de la censure; mais, semblable en cela à la mort, la cruelle se bouchait les oreilles

et le laissait crier ; puis, elle continuait sa manœuvre de mutilation ou d'empoignement et de halte-là ! Pas de personnalité ! lui répétait-on sans cesse. « Mais, répondait-il, c'est la sauce de toute polémique. Il y a longtemps que je vous prêche de ne pas la faire en gants blancs, car ils se tachent dans l'encre. Et comment voulez-vous donner un peu de piquant à ce coulis, si vous ne l'assaisonnez pas d'une bonne dose de malice, selon l'ordonnance ? Tous, tant que vous êtes, je conçois que vous ne soyez pas habitués à ces formes ; mais si vous ne passez pas un peu de sarcasme, d'ironie et même d'amertume, selon le temps, soyez sûrs que vous ne ferez jamais rien de bon, c'est-à-dire d'intéressant, de saisissant pour le lecteur. Enveloppez la vérité dans une malice ou dans une épigramme ; soyez agressifs, portez la guerre dans le camp ennemi lorsqu'on a intérêt à chasser sur vos terres ; mettez les rieurs de votre côté, et vous m'en direz des nouvelles (1) ! »

Cette tactique si française, la vraie tactique du journalisme, n'était pas comprise de nos Russes. Comme à Figaro, on lui permettait de tout dire, à la condition de ne parler ni de l'autorité, ni de la politique, ni des gens en place, ni des corps en crédit, ni de personne qui tint à quelque chose ; et encore lui réservait-on, à lui aussi, l'inspection de deux ou trois censeurs. « Il est donc convenu, disait-il alors, que je prendrai en vénération M. Bonaparte ; mais, par la même occasion, je ne dois toucher qu'avec un respect profondément senti aux Cavour, aux d'Azeglio, aux Ratazzi, et autres mercenaires anglo-français. Si c'est avec de pareilles méticulosités, pour

(1) Au baron de Nicolay, 17 décembre 1855.

tout élément de polémique, que le journal doit marcher, je lui souhaite bonne chance. Je n'entends rien à la guerre à coups de canon, rien à la guerre à coups de protocole, mais je crois me connaître un peu à la guerre à coups de plume ; et à celle-ci je déclare que les Russes ne s'entendent pas du tout. C'est leur affaire beaucoup plus que la mienne (1). »

La politique lui était en quelque sorte interdite, et il s'était interdit lui-même, dans son premier programme du *Nord*, les questions religieuses, si délicates pour un catholique défenseur d'une puissance schismatique. Évincé de tout autre sujet, il s'y réfugia néanmoins pour un jour. Ce fut à l'occasion de la prise de Malakoff, 8 septembre, que quelques évêques et journalistes français rapportaient à la protection de la sainte Vierge en son jour de naissance. Sous la rubrique de Moscou et sous le nom d'un vieux Russe, il répondit : « La sainte Vierge a, selon vos paroles, voulu favoriser, par une éclatante protection, les armées coalisées, et elle leur a livré la partie sud de Sévastopol, le jour même de son anniversaire de naissance. Elle a montré ainsi de quel côté inclinait son cœur maternel. Mais ce côté est-il donc si bon catholique, si dévoué au culte de Marie, pour mériter, sans discussion et sans examen, de pareilles faveurs octroyées dans les bulletins de triomphe des journaux et dans les harangues pastorales des seigneurs évêques ? Faisons un peu le dénombrement des alliés, voyons pour qui et pourquoi ils se sont mis en campagne, et, sans chercher, comme tous ces pieux, mais imprévoyants personnages, à scruter les desseins de Dieu, nous arriverons peut-être à penser que la sainte

(1) Au baron de Grote, 23 novembre 1855.

Vierge n'a dû prendre au combat du 8 septembre qu'une bien faible part.

« Pour qui, pourquoi, en effet, l'armée anglo-sardo-française est-elle venue d'Occident en Orient ?

« Le catéchisme politique de ces puissances répond avec unanimité : Pour rétablir l'équilibre européen menacé dans la personne du Turc et dans l'indépendance de l'empire de Mahomet.

« Or, le Turc fut, depuis son origine, l'ennemi le plus mortel du nom chrétien. C'est lui qui a renversé, à trente reprises différentes, le tombeau du Sauveur, l'église de Bethléem et tous les monuments qui, de Jérusalem à Nazareth, rappelaient au monde reconnaissant les traces du passage sur la terre de la Vierge Marie et du Christ son fils. C'est le Turc qui a poursuivi jusqu'à Lorette le souvenir de notre Mère commune ; et c'est pour le récompenser de tant d'affronts et de tant de maux, imposés à ses fidèles, que la Vierge arma son bras et conduisit celui de l'armée alliée au siège de Malakoff !

« Mais ce n'est pas tout. Le triomphe partiel ou final de la coalition sera la résurrection du Turc, disons mieux, quatre ou cinq cents années de renouvellement de martyre et de tribulations portées en ligne de compte pour le nom chrétien. Et des évêques viennent nous affirmer, en élevant leur voix jusqu'à l'exaltation, que la sainte Vierge s'est associée à ce bizarre revirement d'idées ! Acceptons-le en expiation de nos péchés ; et, puisque la chose serait ainsi, n'allons plus apprendre à la Vierge dans quels rangs elle s'était placée. Il y avait là des Anglais hérétiques qui ne professent pas pour elle, j'imagine, un culte bien sincère, des Piémontais excommuniés, et des Français, à

qui on impose, comme général interlope, un certain avocat suisse du nom d'Ochsenbein, dont tous les hauts faits militaires de 1845 et de 1847 se résument dans la ruine de quelques chapelles consacrées au culte de Marie.

« Si le clergé français et les journaux ultra-catholiques ont été bien inspirés en célébrant, comme ils l'ont fait, la prise de Sévastopol, il me sera très-permis, je l'espère, de croire et de dire sans impiété qu'il n'en est pas ainsi de la sainte Vierge. Par bonheur pour elle et surtout pour nous, les évêques et les journaux néo-catholiques, tout bons courtisans napoléoniens qu'ils peuvent être, ne parviendront pas à mettre de leur bord la Mère de Dieu, ils ne la rendront pas complice d'un succès qui doit tourner au profit du Turc.

« Il y a, dans l'histoire de la chrétienté, un jour plus célèbre encore que celui de la prise de Sévastopol, un jour où la miséricorde divine couronna d'un magnifique succès les armes chrétiennes. Ce jour, consacré par l'Église catholique et béni par le monde entier, c'est celui où, dans les eaux de Lépante, les armées et les flottes, réunies à la voix du grand pape saint Pie V, commencèrent la ruine du mahométisme. Pour célébrer cette victoire de Dieu sur les ennemis de son peuple et de son nom, Pie V voulut consacrer cette journée au culte de la Vierge. Afin d'en perpétuer le souvenir, Grégoire XIII institua le Rosaire.

« Voilà deux papes, aussi grands par la foi que par le talent, qui font hommage à la Vierge Marie de la victoire de Lépante, où les Turcs furent écrasés par la valeur des chrétiens. Ces deux papes consacrent l'anniversaire de ce jour glorieux par des prières et par une institution

pieuse. La bataille de Lépante date de l'année 1571 ; et aujourd'hui, à moins de quatre siècles d'intervalle, qui ne sont pas une heure dans l'éternité, la Vierge donnerait gain de cause aux mahométans, soutenus par l'empereur Napoléon III, ayant lui-même pour alliés des hérétiques, des excommuniés ou des généraux de corps-francs suisses !

« Il me sera toujours bien doux de croire à la parole d'un prêtre ou d'un chrétien sincère ; mais entre saint Pie V et un journaliste, entre Grégoire XIII et tel ou tel évêque, je n'hésite pas dans mon choix. »

Il y avait couardise dans la conduite des diplomates russes, surtout pendant la tenue et après la conclusion du congrès de Paris : on craignait de compromettre la négociation et le maintien de la paix ; mais il y avait aussi calcul et intrigue.

Au 1<sup>er</sup> mars 1855, la Russie avait tenu à lier Crétineau par un traité, dont elle avait dicté les clauses. Or, depuis que Crétineau était devenu un embarras pour sa politique, ce traité était un embarras aussi. Tantôt on lui en laissait les charges, en lui en disputant les bénéfices ; tantôt on travaillait à tout rompre, pour lui tout ôter. On cherchait, pour annuler le traité, des vices de forme, nid à procès pour lesquels le malheureux écrivain ne trouverait pas de juges, même à Berlin. On spéculait, d'ailleurs, sur sa position, qui lui interdisait toute réclamation publique, sous peine de se fermer les portes de la France, et on le tenait à la merci de l'arbitraire diplomatique.

Je lis tout cela dans ses lettres, soit à M. de Budberg, soit à son ami le baron de Grote, secrétaire de la légation russe à Bruxelles. Il se déclarait prêt, pour sa part, à remplir les conditions du traité, et il les avait plus que



remplies, puisqu'on retenait des articles de lui dépassant en nombre ceux qu'il s'était engagé à fournir. A quoi bon en envoyer davantage pour n'enrichir que le panier?

Aussi disait-il à M. de Grote (29 août 1855) : « Si mes articles dépassent la sublimité de la rédaction ordinaire, renonçons à écrire. C'est ce que je fais aujourd'hui. Je ne reprendrai la plume pour le *Nord* que lorsque mon style et ma pensée auront obtenu un sauf-conduit parfaitement en règle, et encore plus parfaitement respecté. »

Le Poggenpolh, à la fin, se mit de la partie. En décembre 1856, alors que la Russie tenait la paix et que le journal devenait moins nécessaire, il menaça de couper les vivres, si Crétineau ne se mettait à sa discrétion : « Je dois vous faire observer que, depuis le 1<sup>er</sup> novembre, nous n'avons reçu de vous que trois articles. Appelé à vous donner les instructions nécessaires, je me réserve de réclamer de votre part un concours plus actif, et probablement journalier. »

S'appuyant sur le traité du 1<sup>er</sup> mars et sur son annexe, ignorés l'un et l'autre de M. Poggenpolh, Crétineau n'eut pas de peine à maintenir son droit et à prouver qu'il était plus qu'en règle; après quoi, il opposait cette ironique réponse à la sommation malapprise : « Je suis enchanté que vous soyez, ainsi que vous me l'annoncez, appelé à me donner *les instructions nécessaires* pour écrire. Ce choix, qui m'honore, sera un calcul profond de la part de M. de Budberg, et un sujet d'admiration pour ceux qui vous connaissent. Il me deviendra aussi glorieux que profitable de travailler sous vos inspirations. Afin de hâter ce moment fortuné, je voudrais pouvoir m'empresser de vous offrir *un concours plus actif, et probablement journalier.*

« Par malheur, ce concours réclamé trouve un léger obstacle dans le traité et ses annexes. Je déplore très-vivement que des conventions écrites et verbales, intervenues en dehors de vous, me privent du plaisir quotidien dont vous étiez assez aimable pour me faire entrevoir l'aurore. Il m'aurait été bien doux, et surtout bien instructif, de travailler sous votre fécondante impulsion (20 décembre 1856). »

Cette lettre est datée de Bruxelles, où Créteineau, après ses pérégrinations de Bonn et de Cologne, était venu rejoindre sa famille et se reposer sur la foi du traité de paix. Il y trouvait toujours la guerre, et la position n'était plus tenable. Aussi faisait-il tâter le terrain à Paris et négocier sa rentrée en France.

Son agent négociateur était l'abbé Bainvel, qui, en 1815, avait quitté son séminaire de Vannes et fait le coup de fusil pour le roi, et qui, après avoir porté quelques années l'épaulette de capitaine, avait repris son premier harnais ecclésiastique et était devenu curé de Sèvres. C'est là que Créteineau, qui habita Sèvres quelque temps, avait fait sa connaissance. Il s'était attaché à lui, d'abord de paroissien à curé et de chouan à chouan, puis par la respectueuse sympathie qui l'entraîna toujours vers les bons prêtres.

L'abbé Bainvel fit des démarches et au ministère de la justice, et auprès de la princesse Mathilde, avec qui il avait eu déjà quelques relations ; et, des deux côtés, il lui fut répondu que, malgré la campagne de Russie, Créteineau pouvait revenir à Paris, même sans permission préalable, et qu'il était compris dans le traité de paix.

Il y revint dans les premiers mois de 1857 ; mais, pour

détourner l'attention de sa personne et laisser au temps le soin d'endormir les soupçons et la rancune, il se retira à Courbevoie. D'ailleurs, un peu battu de l'oiseau, peut-être n'était-il pas fâché de se mettre à l'abri d'une curiosité indiscreète et embarrassante. Car, s'il portait sa justification dans sa conscience, le public n'était initié ni aux nobles motifs de sa conduite, ni, s'il avait fait quelque faute, aux mésaventures qui en avaient été la surabondante expiation.

## CHAPITRE III

### L'HISTORIEN POLITIQUE

---

#### I.

#### L'HISTORIEN DE LA VENDÉE.

Épisodes des guerres de la Vendée. — Histoire des généraux et chefs Vendéens. — Scènes d'Italie et de Vendée. — Simples récits de notre temps. — Histoire de la Vendée militaire.

Depuis longtemps, avons-nous dit sous la date de 1841, Crétineau songeait à quitter le journalisme pour se retourner vers l'histoire, où il entrevoyait sa véritable vocation. La campagne de Grenoble n'avait été qu'un intermède de journaliste dans sa vie d'historien, déjà commencée, et la campagne du *Nord* qu'un retour à de premières amours, après une carrière historique déjà remplie, sinon close ; ou plutôt qu'un acte du polémiste, mêlé en lui à l'historien, pour défendre et attaquer, sous la forme première du journalisme, ce qu'il avait attaqué et défendu par l'histoire.

Car, notons bien que l'histoire n'a jamais été pour lui un objet de curiosité, mais une arme au service des doctrines. Malgré une grande puissance de recherches, un flair heureux pour se mettre sur la piste des documents, un sens critique très-perspicace et très-exercé, l'histoire

comme carrière de pure érudition, n'avait pour lui aucun attrait. Dans le passé, il ne voyait que le présent; ce qui avait vécu et ne vivait plus, il le regardait comme n'ayant jamais été. Ce n'est pas lui qui aurait passé sa vie à ressusciter Ninive ou Babylone, qu'aucune résurrection historique ne tirera de leur poussière. Il a été tout particulièrement l'historien de la Vendée et de la Compagnie de Jésus, parce que la Vendée et la Compagnie de Jésus, sous une forme ou sous une autre, sont deux choses nécessairement vivantes, sous peine de mort pour tout le reste. C'est assez dire qu'il n'avait de goût que pour l'histoire contemporaine, pour cette histoire qu'un préjugé déclare impossible, et qu'il tenait, lui, pour la seule possible, la seule utile, la seule nécessaire. Dès lors qu'elle est contemporaine, elle est vivante, dans ses acteurs ou dans ses témoins; elle est donc saisissable, susceptible d'interrogatoire et de jugement. Et, quoique la passion s'y puisse glisser, comme dans tout procès tenté sur le vif; avec de l'impartialité, c'est-à-dire avec de la droiture d'esprit et de cœur, il y a moyen d'arriver à une sentence de vérité et de justice. De plus, elle est immédiatement applicable, puisqu'elle se continue; elle est le remède opportun à un mal que le moindre retard peut faire mortel; elle renouvelle la vie, avant qu'elle soit tarie, en la ramenant à ses sources; elle est le trait d'union entre le passé d'un peuple et son avenir; entre ce passé qui était un germe fécond, si ce peuple a joui d'une destinée longue et glorieuse, et cet avenir qui sera ou une efflorescence magnifique ou un étiolement et un dépérissement prolongé et misérable, à moins qu'un coup d'orage ne vienne tout briser à la fois.

Ainsi considérée, l'histoire est inséparable de la polémique. On ne se bat ni pour, ni contre les morts ; on ne se bat qu'entre vivants. Or, nous avons ici de l'histoire vivante, donc de l'histoire militante. Dès lors, Crétineau, écrivain d'histoire contemporaine, était fatalement polémiste. Chez lui, la polémique et l'histoire peuvent se distinguer ; se séparer, jamais. Et cela est si vrai, qu'il n'a été polémiste que parce qu'il a été historien, et que pour défendre ses histoires ; en sorte que, dans cette phase nouvelle de sa vie littéraire que nous abordons en ce moment, la polémique ne sera qu'une annexe ou qu'une compagne de l'histoire.

Et si Crétineau a été écrivain d'histoire contemporaine, et, par conséquent, historien polémiste, n'est-ce pas parce qu'il avait été longtemps journaliste ? Qu'est-ce que le journaliste, en effet, sinon l'écrivain au jour le jour de l'histoire courante, sinon le polémiste faisant de chaque fait quotidien un petit champ de bataille ? A ce point de vue, le long chapitre précédent, en rappelant le journaliste oublié, aidera beaucoup à mettre à sa place l'historien mieux connu, mais quelquefois mal compris. En nous révélant ce qu'a défendu ou attaqué le journaliste, ce chapitre nous a appris les causes auxquelles se vouera l'historien, et les partis contre lesquels le polémiste déploiera sa stratégie. Il nous a expliqué cette apparente anomalie d'un homme de tradition, c'est-à-dire d'un homme du passé, consacrant tous ses efforts aux choses présentes ; d'un homme à la fois si suranné et si moderne, si fidèle à ce qu'on dit mort et néanmoins si vivant.

Par là nous sont expliqués encore les qualités et les

défauts de l'historien : la séve et la verve, le mouvement et la vie, ce qui, chez l'écrivain quel qu'il soit, est la qualité maîtresse; et le trait du moment, la plaisanterie éphémère, la figure risquée, le ton familier et trivial, le goût douteux, défauts qui rabaissent la polémique au pugilat, et l'histoire au pamphlet.

Mais quoi! il faut se faire lire avant tout, et Créteineau s'est fait lire, et il s'est fait lire par ses défauts autant que par ses qualités. Par les uns comme par les autres, il a attiré l'attention sur des hommes et des sujets étrangers à toutes les sympathies contemporaines; il l'a piquée, intéressée, et a réussi bien souvent à écarter le préjugé, à désarmer la haine et à ramener au sentiment de la justice, sinon à la bienveillance.

A tous égards, la Vendée devait être son premier sujet d'histoire. Vendéen de naissance et de tempérament, nourri des héroïques souvenirs de la Vendée, qu'il retrouvait autour de lui et jusque dans sa propre famille; exercé, par sa profession de journaliste, à cette guerre de broussailles de la plume qui ressemble si fort aux guerres qu'il aurait à raconter; ayant fait, sur les lieux mêmes, cette campagne de chouannerie littéraire qui l'avait plié de plus en plus aux nécessités de son rôle, et l'ayant faite au milieu de la dernière prise d'armes vendéenne; témoin et quasi acteur, à la façon des historiens grecs, dans cette guerre de 1832, miroir rapetissé et écho affaibli sans doute de la grande guerre de 1793, mais lui en reproduisant, néanmoins, par la similitude de principes et d'héroïsme, quelques reflets et quelques accents, il était évidemment prédestiné et formé à la mission d'historien de la Vendée militaire.

Aussi a-t-il commencé d'écrire cette histoire du premier jour où il a tenu une plume de publiciste. A Niort et à Fontenay, à Nantes et à Paris, à Grenoble même, il se reposait de sa polémique contre le roi et les hommes de Juillet en racontant quelque scène ou en pourtrayant quelque héros des guerres de Vendée; ou plutôt, il la continuait ainsi sous une autre forme, exaltant les victimes et flétrissant les persécuteurs de 1830 dans leur passé et dans leurs ancêtres. De là tant de feuilletons ou d'articles *variétés*, qui ont rempli ensuite plusieurs volumes et en pourraient former d'autres : autant de préludes ou d'essais avant la grande histoire.

En 1834, il publia ses *Épisodes des guerres de la Vendée*, œuvre d'un témoin irrité, tableau pris sur le vif des malheurs de la Vendée depuis la révolution de Juillet, protestation courageuse sous les balles de l'état de siège et les menaces des garnisaires, première esquisse aussi d'une histoire de la Vendée, non pas encore au jour le jour ni complète, mais simple recueil de récits épars, entendus de la bouche soit d'un vieux Brigand, survivant des grandes guerres, soit d'un jeune chouan réfractaire, combattant de 1832.

En 1838, parut l'*Histoire des généraux et chefs vendéens*, avec une introduction où était déjà murmuré le fameux réquisitoire contre l'*Ingratitude des Bourbons*. Déjà on y lisait : « Les Vendéens, pour ne pas perdre toute foi dans leur principe, répétaient le cri de nos pères : « Ah! si le roi le savait! » Et l'auteur se contentait alors d'ajouter : « Les Bourbons n'ont pas su...! » Il est vrai qu'il disait un peu plus bas : « Si, contre ma pensée, les Bourbons ont connu toutes ces choses, s'ils ont eu la fai-



blesse de les supporter, il sera permis à l'histoire d'être plus sévère que nous. » L'historien lui-même fut plus sévère en 1841, et il écrivit, sans particule conditionnelle et évasive : « Par malheur, le roi le savait, et il entraît dans ses théories gouvernementales de ne pas mettre obstacle à un pareil désordre moral, que les princes déploreraient sans oser y remédier. »

Prenons note de l'ancienneté et de la constance de son idée, pour nous ménager une réponse péremptoire à une vilaine accusation.

Inutile de dire que ces deux volumes sont passés en partie et ont été refondus dans l'*Histoire de la Vendée militaire*, ce qui nous dispense d'en parler plus au long. Ainsi, l'auteur allait d'un bout à l'autre de son sujet, le traversait en tous sens, y passait et repassait pour en bien connaître toute la topographie, avant d'en prendre possession et de s'y établir définitivement.

\* Prélude toujours, le *Fils d'un pair de France*, publié en 1839, le premier livre qui ait vraiment donné du renom à Crétineau. Ce petit roman, jeté dans un épisode historique, était un de ses écrits de prédilection. Aussi l'a-t-il reproduit bien des fois, d'abord dans ses *Scènes d'Italie et de Vendée* (1853), ensuite dans ses *Simple Récits de notre temps* (1860), où il a transporté presque toutes ses *Scènes*, en y ajoutant quelques narrations plus ou moins inédites.

Et puisque l'occasion s'en présente pour ne plus revenir, parlons de ces *Simple Récits*, qui, à cette place, ne sont toujours que préludes et programme, comme au temps de leur composition, et qui, à la date de leur réunion en volume, après les grands ouvrages, ne parais-

saient être que ces ouvrages mêmes réduits à la forme de courtes et intéressantes narrations, tant il y avait, entre les uns et les autres, identité absolue de convictions, d'idées et de manière.

Et c'est une chose remarquable, que, dans ces pages, dont quelques-unes pourraient être dites aussi *de la vingtième année*, l'auteur soit déjà tout entier ce qu'il s'est montré dans la maturité de l'âge et dans ses plus vastes compositions. Ce sont bien là déjà toutes ses doctrines ; là se déploie bien déjà, et toujours au même souffle, son drapeau religieux et politique ; déjà c'est l'entrain si connu de son courage, la verve si pénétrante de sa polémique, le glaive si acéré de son style ; mais tout cela avec une grâce de touche et une fleur de sentiment qu'on ne lui aurait peut-être pas soupçonnées, sans la peinture des charmantes héroïnes et des intrigues pathétiques enfantées ici par son imagination.

Certes, dans ce siècle d'opinions plus versatiles que des événements changeant comme la face de la mer, de consciences vénales et de lâchetés calculées, de plumes toujours prêtes, par leur légèreté même, à se tourner à tout vent de doctrine et à se mettre au service du plus offrant ou du plus fort, c'est une gloire pour un écrivain d'être toujours resté fidèle à soi-même, et par là fidèle à la cause du droit et de la justice, de la foi et de l'honneur, même et surtout lorsque cette cause était faible et abandonnée, trahie et vaincue. Or, encore une fois, d'une extrémité à l'autre de sa carrière littéraire, de ses *Simplex Récits* à son *Église romaine en face de la Révolution*, Crétineau a toujours suivi une ligne inflexible, combattu le même combat, exalté ou flétri les mêmes

doctrines et les mêmes actes. Ainsi, dans ce volume, il est tout entier avec toute son âme et toute sa vie, et il serait facile d'en suivre, à travers ces récits, toutes les phases, dont la diversité apparente se fond dans une évolution d'admirable unité. — Par exemple, n'avons-nous pas déjà l'artiste, — Crétineau a toujours été artiste, — dans la *Diva* et un *Mari à blason*, si mieux on n'aime y voir l'écrivain qui, dans son *Église romaine*, a si énergiquement flétri cette noblesse d'Italie mettant ses titres de famille en gage dans l'alcôve d'une cantatrice hors d'âge, d'une tragédienne essoufflée ou d'une ballerine émérite? Le Vendéen, l'historien de la *Vendée militaire*, n'est-il pas dans un *Drame de guerre civile* et le *Fils d'un pair de France*? le fidèle de la légitimité, dans *Henri IX, roi d'Angleterre*? le vétéran de la presse, dans un *Exécuteur des hautes et basses œuvres littéraires*? le terrible ennemi de la Révolution, dans *Pietro-Paolo* et un *Membre de la députation du genre humain*? enfin, le chrétien, le catholique, dans la *Semaine sainte à Rome*, tableau original à côté de tant d'autres peintures du même sujet, couronnement et consécration du livre, dont, au besoin, seraient corrigés et comme sanctifiés par là certains détails un peu profanes ou quelques indiscretes allusions?

Du reste, rien d'innocent et de pur comme les intrigues romanesques de ce livre; et nous ne parlons pas seulement de ce touchant amour du *fils d'un pair de France* pour Antoinette Morineau, à qui il doit la vie, mais encore de l'amour orgueilleux et si cruellement puni de la chanteuse à la recherche d'un *mari à blason*, ou bien de la *Diva*, de la chanteuse mendicante recueillie par un prince romain, élevée et épousée secrètement par lui, sa-

crifiée ensuite à un mariage cupide, et redevenue publiquement, à force de triomphes artistiques et de vertu, princesse d'Aquaviva. Chimère, sans doute, que l'angélique vertu de toutes ces *madones de l'art*, et source peut-être, pour quelques naïfs lecteurs, de dangereuses illusions ; mais ils se laisseraient bien prendre à d'autres pièges ceux qui seraient capables, après une telle lecture, de se mettre à la recherche de la *femme libre* des coulisses !

On voit que plusieurs de ces récits sont de pure imagination. Dans d'autres, le fond ou les acteurs sont rigoureusement historiques : ainsi, dans *Henri IX*, le cardinal d'York et la visite du duc de Berry, la visite d'un des derniers Bourbons au dernier des Stuarts ; ainsi, ce valet de Cagliostro, représentant la Chine à la *fa-meuse députation du genre humain*, puis voleur de grand chemin, et récompensé d'un honnête scrupule par la grâce de la vie et une commode réclusion au château Saint-Ange : spirituelle et charmante caricature, mais caricature vraie, de cette parade humanitaire que tant d'historiens de la Révolution ont commis le ridicule de prendre au sérieux !

Quand le fond et l'ensemble du récit n'ont rien d'historique, c'est, viens-je de dire, un épisode ou un acteur : ainsi, dans un *Drame de guerre civile*, l'audacieuse visite de Marigny à Carrier, et la mort tragique du chef vendéen ; dans *Pietro-Paolo*, le premier rôle du cardinal Maury et sa captivité à Rome, tableau dans lequel l'auteur a soin d'émettre son idée favorite, de combattre la Révolution par la Révolution, remède homœopathique seul capable, croyait-il, de guérir l'Europe du mal qui la dé-

vore ; ainsi, dans un *Fils de pair de France*, l'épisode héroïque du château de la Pénissière. — Ce dernier récit est encore une peinture de mœurs, une vive satire de tant d'hommes qui, pendant nos révolutions, ont trouvé le moyen d'être fidèles à leur manière : fidèles à leurs places, à leurs traitements, à leurs sièges, à leurs cordons, tout en trahissant chaque gouvernement tombé ; qui n'ont jamais calculé la valeur d'un serment que sur l'apport qu'en attendaient leur cupidité et leur ambition. — Peinture de mœurs encore que cet *Exécuteur des hautes et basses œuvres de la littérature* : satire terrible et poignante de nos mœurs littéraires, histoire vivante de tant de candidats de la plume, venus à Paris pour en faire un instrument de fortune, et qui, repoussés de toutes parts lorsqu'ils veulent l'employer honnêtement, finissent par la mettre simultanément au service payé de toutes les opinions, jusqu'à ce qu'ils la prostituent à la diffamation de tout et de tous, même de l'honneur des femmes. A mon avis, c'est le chef-d'œuvre du volume ; c'est, du moins, ce qui me paraît avoir le plus de durée : les futurs historiens de notre vie littéraire trouveront là un type aussi vrai que lugubre de l'homme de lettres tel que l'a fait trop souvent la presse sceptique et vénale de nos jours.

Chez tous les hommes, même les mieux doués, le défaut suit la qualité comme son ombre nécessaire. C'est la personnalité de Crétineau qu'on cherche dans ses récits, et on l'y trouve trop. Ses héros, même ses héroïnes, vivent de sa vie plus que de la vie qui conviendrait à leur situation, prennent ses idées et parlent son langage. Il en résulte quelque invraisemblance, et, parfois, un peu d'em-

barras et de confusion. Ainsi, le député du genre humain fait tour à tour de l'enthousiasme et de la satire sur les mêmes faits et les mêmes personnages; on ne sait s'il parle sérieusement ou s'il raille. C'est que tantôt il est dans son rôle, tantôt dans celui de l'auteur; tantôt il parle son propre langage, tantôt il n'est que l'écho de son cicérone. — Voilà, au point de vue de l'art, le seul défaut de ce livre; — car à quoi bon parler de quelques misères de style qui fondent et s'évaporent à la chaleur du récit (1)?

Cependant Crétineau travaillait à sa grande histoire, à laquelle il avait apporté bien d'autres préparations.

Avant lui, il n'y avait eu, sur la Vendée, que des écrits partiels; mais rien de complet, pas même l'ouvrage en trois volumes d'Alphonse de Beauchamp, qui n'avait pas parlé de la Bretagne et de la Chouannerie, ni du Maine, de l'Anjou et de la basse Normandie. Dans les histoires, même les plus volumineuses de la Révolution, quelques pages seulement sur ce gigantesque et glorieux épisode, et encore tout à fait semblables aux articles de

(1) Pour ne rien omettre, mentionnons dans une simple note un *Voyage à la vapeur* (1840), lettres adressées en route à l'*Écho français*, et réunies ensuite dans une mince plaquette. — Occupé au 3<sup>e</sup> volume de sa *Vendée militaire*, Crétineau avait reçu de Nancy cette lettre du marquis de la Rochejaquelein, parrain de son second fils : « Je vais aller au-devant du bateau à vapeur l'*Austrasien*. C'est un voyage magnifique. Descente de la Meuse jusqu'à son embouchure dans le Wahal, remonte du Rhin jusqu'à Coblantz et de la Moselle jusqu'à Metz : rien n'est plus ravissant. Vous devriez, mon cher Crétineau, venir nous rejoindre à Mézières, où vous me trouverez en bonne société. Je vous attends pour partir; venez. » — Crétineau se rendit à l'invitation, et le programme fut rempli. — Ce *Voyage* est savant comme un *Guide*, mais plus spirituel. C'est bien aussi une espèce de réclame en faveur des *Inexplosibles*, qui n'ont pas moins fait sauter un peu la fortune du marquis.

journaux ou aux discours de tribune, c'est-à-dire déclamations en sens contraire, ne reposant sur rien d'authentique ni d'étudié.

Avant tout, il fallait faire provision de documents et de témoignages. Pendant ses cinq années de Nantes, Crétineau avait pu recueillir les dépositions écrites ou orales des contemporains, et se mettre en rapport d'amitié ou d'affaires avec tous les tenants de la dernière insurrection. De plus, Nantes, par sa situation et surtout par le séjour de Carrier, était devenue comme la seconde capitale de la Révolution, et le centre où affluaient tous les rapports des généraux républicains, tous les arrêtés des représentants du peuple, et une notable partie de leur correspondance officielle ou privée : ses archives en étaient restées dépositaires. Comment y pénétrer avec le seul passe-port de rédacteur de l'*Hermine*, qui devait, au contraire, en fermer les portes? Par menaces et par promesses, par mille ruses qu'il m'a plus d'une fois racontées, Crétineau, s'essayant au métier de toute sa vie, au métier de dépisteur de pièces, et y réussissant du premier coup, y pénétra; et, Dieu lui pardonne! non content d'étudier et d'extraire les documents, il en mit plus d'un dans sa poche!

Avec ces documents, si souvent tronqués et défigurés par le *Moniteur*, et défigurant eux-mêmes la vérité au profit des passions républicaines, il avait au moins des dates et la marche suivie des armées belligérantes, et il pouvait dès lors jeter les premiers plans et tracer les cadres de ses récits.

Mais comment contrôler et tourner au vrai ces relations, où, presque toujours, soit effet de pure haine, soit

besoin d'échapper à l'échafaud réservé par la Convention à ses agents malheureux, les faits étaient arrangés ou falsifiés, les déroutes changées en victoires et les victoires en déroutes? Créteineau savait bien que les officiers ou les soldats vendéens s'étaient contentés d'agir, et qu'ils n'avaient pas pris le temps ni la peine d'écrire. Il se demanda, toutefois, si, en dehors de la marquise de La Rochejaquelein, l'auteur des admirables *Mémoires*, quelques royalistes n'avaient pas senti le besoin de protéger contre le mensonge leur personne ou leur souvenir, en rédigeant des notes précises sur tant d'événements, malheur et gloire de leur vie.

Sur son appel, lui arrivèrent de tous côtés mémoires et correspondances, annotations sur des écrits vendéens ou réfutations des calomnies républicaines, qu'il énumère dans l'Avant-propos de son livre.

Il n'avait plus qu'à interroger les rares survivants de l'époque révolutionnaire. « J'avais vécu, a-t-il dit, avec la plupart des généraux de la Vendée militaire, appris de leur bouche ou par la tradition orale la stratégie de leurs campagnes, le succès de leur politique; il ne me restait plus qu'à demander aux représentants du peuple en mission dans l'Ouest, le mystère qui cachait à mes yeux plusieurs actes d'une haute importance. »

On lui indiqua un des demeurants de cette génération. C'était Boursault, sur le compte duquel il n'avait jamais épuisé un flot de curieuses anecdotes.

Boursault avait commencé par être comédien, comme Collot d'Herbois; puis il avait fait toute sorte de métiers, mais sans récolter, disait-il, sans glaner la moindre *considération*. « Le croiriez-vous? racontait-il à Créteineau,



je suis monté sur les planches, j'ai joué comédie, tragédie et vaudeville : eh bien, l'ingrat public ne m'a pas payé de considération ! Descendu de mon théâtre, je suis devenu inspecteur des boues de Paris : dans les boues, comme sur les planches, pas de considération ! Plus tard, j'ai été chargé du bureau des mœurs ; j'avais sous mon inspection et sous ma dépendance toutes les filles : de la part de ces filles mêmes, pas de considération ! Paris m'a envoyé à la Convention nationale ; j'ai siégé sur la Montagne, après le jugement de Louis XVI, il est vrai : jamais de considération ! Représentant aux armées de l'Ouest avec Merlin de Thionville, Carrier, Jean-Bon Saint-André, Tallien et tant d'autres, tous gens considérés ; protecteur et ami de Hoche ; tour à tour délégué dans la Vendée, au delà de la Loire et en Bretagne ; lié avec les généraux Marceau et Kleber, ennemi, je l'avoue, de Rossignol et de Ronsin ; révolutionnaire toujours et dans toute l'acception du mot, mais, je l'avoue encore, plus en paroles qu'en actions : eh bien, à travers toutes ces occasions de gloire et au milieu de tous ces hommes, arrivés à une juste célébrité, pour moi seul, pas de considération ! Rare survivant de nos désastres, je me disais qu'en fin de compte, et sous un autre régime, peut-être je serais plus heureux : toujours pas de considération ! Faisons fortune, me suis-je dit enfin, et tâchons d'acheter au poids de l'or ce qui m'a toujours été refusé au taux des services : je suis devenu riche, très-riche, et à aucun marché je n'ai acquis de considération ! Un jour pourtant, je me crus désensorcelé. Je possède, vous savez, à la Barrière-Blanche, des serres magnifiques. J'apprends que M<sup>me</sup> la duchesse d'Angoulême, qui

adore les fleurs, est tentée de leur faire une visite. Sous main, je l'encourage, et lui laisse entrevoir qu'elle sera seule et qu'elle n'apercevra pas le vieux conventionnel. Elle arrive! Vous comprenez bien que, pour rien au monde, je n'aurais voulu manquer cette occasion suprême. Je la reçois à sa descente de voiture et sur mon seuil; et, la voyant reculer par une répulsion involontaire : « Madame, lui dis-je avec ma pose et de mon accent le plus tragique, il n'y a pas d'ombre sanglante entre vous et moi! » Elle se rassure, elle entre, elle parcourt mes serres. Marchant derrière elle, je fauche mes plus belles et mes plus rares fleurs; je lui en fais une gerbe énorme et splendide, et, à genoux, me rappelant mon ancien rôle de jeune premier, je la lui présente : elle me remercie du bout des lèvres, sort, et, hélas! sans me laisser, elle non plus, la moindre considération!

« Il est un dernier métier, lui répondait Créteineau, que vous n'avez pas fait encore : celui d'honnête homme et de chrétien; si vous en essayiez! » Le bonhomme aurait recouru au diable plus volontiers peut-être qu'au bon Dieu; mais, pour atteindre à sa considération si désirée, il ne refusait pas absolument de s'adresser à Dieu lui-même. Il avait plus de quatre-vingt-dix ans, et Créteineau se hâtait de l'affermir dans ces dispositions meilleures. Enfin, le vieillard va mourir; et, jusque sur son lit d'agonie, en se rappelant sa vie passée, il ne trouve qu'une matière, non à remords, mais à regret : le manque absolu de considération!

Une dévotion de Créteineau, même au temps qu'il ne pratiquait pas, a toujours été de faire bien mourir ses amis, ses bienfaiteurs, ses simples connaissances, et c'est

ce qui lui a valu à lui-même sa mort si chrétienne. Dans le regret du vieux Boursault, il voit une ouverture à un retour religieux, et il lui propose un confesseur. Le conventionnel, à ce mot, se redresse d'horreur! « Eh bien, reprend Crétineau, on jettera votre cadavre à la voirie. — A la voirie! — A la voirie, comme un chien, si vous ne vous confessez pas; et c'est pour le coup que vous pourrez dire un adieu éternel à la considération! — Et si je me confesse? — Alors vous aurez les honneurs de l'Église et de la guerre, et la considération couronnera et gardera votre tombeau! — Eh bien, qu'on fasse venir un prêtre! » — Commencée par ce motif futile, la conversion du vieillard finit sérieusement, et il mourut chrétiennement réconcilié avec Dieu. — Un peu de considération pour lui, s'il vous plaît!

Avec un pareil homme, on le voit, Crétineau pouvait entrer en relations sans trop de répugnance, et, pour son dessein, il y avait le plus grand intérêt. Dans son âge avancé, Boursault conservait une mémoire prodigieuse, dont il ne demandait pas mieux que d'étaler les trésors. « C'était aller au-devant de mes vœux, a raconté Crétineau. Il me parla bientôt à cœur ouvert, comme parle un homme qui a guerroyé contre votre grand-père, et qui se regarde heureux, en signe de loyale estime, de donner au petit-fils un témoignage d'affection. Il mit sous mes yeux des documents originaux que lui seul avait pu conserver à travers les phases si diverses de sa longue existence. C'est à lui que je dois la révélation des faux Chouans... C'est lui qui, dans son style de 93, m'a expliqué Carrier et les Comités de salut public; lui qui, tout à la fois tribun populaire et ampoulé par conséquent, ou

narrateur plein de désinvolture, m'a conduit par la main dans ce dédale d'événements publics ou particuliers dont il savait par cœur tous les recoins, dans ce musée de célébrités révolutionnaires dont il connaissait toutes les statues... Il avait étudié la Vendée, la Bretagne et le Maine à son point de vue; mais ses aperçus, dictés sans passion, ses récits, où l'animosité ne perçait jamais en parlant d'anciens adversaires, m'apprenaient à être plus circonspect dans mes jugements. Ils m'inspiraient souvent des pensées de justice et de modération, des appréciations plus calmes, que le contact d'un seul parti n'aurait pas pu faire naître dans un esprit prévenu. »

Boursault fit plus : il mit l'historien en rapport avec d'autres conventionnels, avec des généraux qui avaient servi contre les paysans, qu'ils appelaient toujours des Brigands et des Rebelles. On pense bien que Crétineau, qui a toujours su vivre avec les gens d'opinions contraires aux siennes, et s'attirer quelque sympathie de leur part, tout en les *blaguant*, disait-il, avec avantage, ne demeurait pas en reste avec ces vieux révolutionnaires, et que, si prompt et si habile à la riposte, il savait leur renvoyer leurs injures. Oh! que d'anecdotes il m'a contées sur ses longues entrevues avec eux, sur les repas qu'il se résignait à accepter, et qu'il aurait pu appeler « les derniers banquets des Montagnards! »

Ainsi il a pu, après avoir écouté chaque adversaire, comparé les deux versions, se faire une opinion, et la produire étayée de toutes les preuves à l'appui.

Enfin, avant d'écrire et de publier, il tenait à prendre l'air de la cour exilée et à recueillir le dernier mot des

princes. Il visita donc Charles X à Goritz, Madame à Venise, le comte de Chambord à Frohsdorf, à Wiesbaden ou à Londres.

A Goritz, un soir, on s'entretenait de la révolution de Juillet, de ses causes, et des moyens qu'on aurait pu prendre pour la prévenir ou pour la combattre. A chaque avis, le vieux roi hochait la tête, et cependant les ducs de Levis et de Blacas avaient parlé. « Mon Dieu, Sire, se hasarda à dire Crétineau, le moyen était pourtant bien simple! » Charles X, étonné, lève la tête et tend l'oreille : « Et quel est-il, jeune homme? » demande-t-il, ironique et incrédule. « Sire, le voici. J'aurais mandé près de moi monseigneur le duc d'Orléans, aujourd'hui soi-disant roi des Français sous le nom de Louis-Philippe I<sup>er</sup>, et je lui aurais dit ceci : « Mon cousin, à toutes les marques de confiance et d'amitié que je vous ai déjà données, je veux en ajouter une, la plus grande de toutes. Je vous nomme, à l'instant même, lieutenant général du royaume, commandant de l'armée de Paris, et je vous charge de faire exécuter les ordonnances. » — Malheureux! interrompt le vieux roi, vous alliez vous jeter dans la gueule du loup! — Je le sais bien, Sire; aussi aurais-je ajouté par précaution : « Mon cousin, pour vous faciliter l'accomplissement de votre tâche, je vous adjoins six aides de camp, entre autres, le général Coutard et le général comte de La Rochejaquelein, à qui je donne l'ordre de vous brûler la cervelle en cas de trahison; et soyez sûr que, si vous manquez à votre devoir, ils ne failliront pas au leur. Vous pouvez vous retirer. » — Le jeune homme a peut-être raison, » murmura le roi débonnaire, bien incapable, hélas! si Crétineau lui eût ainsi parlé en temps opportun,

de suivre le conseil de cet homme si audacieux de pensée et d'exécution.

Pendant que Crétineau était à Wiesbaden, il vit, un jour, venir à lui le docteur Véron, attiré là par la curiosité et aussi par le besoin de connaître toute tête sur laquelle peut tomber une couronne. « Mon cher, lui dit avec enthousiasme le docteur à la haute cravate et aux écrouelles, je vous félicite de votre prince; je ne suis pas très-impressionnable, eh bien, je vous l'avoue, il m'a touché! — Eh! docteur, vous voilà guéri! » s'écria Crétineau devant une nombreuse assistance. — « Vous avez dû vous faire du docteur un ennemi irréconciliable? lui dis-je. — Tout au contraire! Depuis, en toute rencontre, il m'a salué plus profondément qu'auparavant, et il n'a jamais moins craint de briser son faux col! »

Les deux premiers volumes de la *Vendée militaire* parurent en 1840; les deux derniers, au commencement et à la fin de 1841. Comme c'était le premier grand ouvrage de l'auteur, que tout son présent et tout son avenir étaient engagés dans cette seule partie, il fallait en chauffer, comme on dit, le succès. Crétineau, qui s'est toujours entendu à la chose; qui, toute sa vie, soit par la bouche de l'éditeur, soit sous la signature complaisante d'un journaliste quelconque, a su toujours faire son éloge en enfant glorieux dont j'ai souvent plaisanté devant lui la naïveté et l'emphase; Crétineau, en cette circonstance décisive, ne s'y épargna pas. Résolu à faire vite et bien, il réunit un soir les principaux journalistes avec lesquels avait été en relation pendant qu'il était journaliste lui-même. Il les fit asseoir à une table splendidement servie, à force de mets et de toasts variés, il prolongea tant

qu'il put la soirée. Minuit sonne, l'heure fatale à cette époque, où la plupart des journaux s'achevaient et s'imprimaient la nuit. Tous se lèvent, en pensant, l'estomac plein, à plus d'une colonne vide. Crétineau s'amuse de leur embarras, puis leur dit : « Est-ce qu'il vous manque de la copie? » Et aussitôt, comme par enchantement, il tire de ses poches un tas de papiers, dont il fait, séance tenante, la distribution. C'étaient autant d'articles sur son livre, rédigés d'avance par lui, où l'invariable éloge ne se nuançait que de certaines restrictions anodines, exigées par la couleur de chaque journal. Tous ces articles paraissaient le lendemain, et la presse parisienne entière semblait s'être donné le mot pour annoncer d'une voix unanime la naissance d'un nouveau chef-d'œuvre. La première édition du livre était enlevée en quelques mois!

J'en parle émerveillé, moi qui n'ai jamais pu écrire deux lignes à mon profit, et qui n'ai su livrer à l'édition que des tables de matières. J'en parle aussi fort à l'aise, et parce que ces articles, notamment celui du *Siècle*, reproduit en tête de la *Vendée militaire*, sont de très-habiles pastiches du faire de chaque journal, et parce que, en fin de compte, Crétineau n'a guère dit le premier sur lui que ce qu'a répété ensuite toute la presse indépendante.

Il avait pu facilement pressentir et réfuter d'avance, vaille que vaille, toutes les objections qui lui avaient été faites, avant la publication même, par ceux de ses amis à qui il avait lu l'ouvrage en manuscrit ou en épreuves.

D'après ce qui a été dit plus haut, il n'avait rien négligé pour être renseigné pleinement et sur les faits et

sur les passions en lutte : il pouvait donc être vrai et impartial.

Vrai, il l'a été généralement quant aux faits, sauf un ou deux points, peut-être ; impartial, beaucoup moins, bien que ce soit précisément l'éloge de son impartialité qu'il ait fait sonner par toutes les trompettes du journalisme ; et, chose singulière, vraiment inouïe, c'est contre son propre parti et ses propres idées qu'il s'est montré partial, c'est-à-dire contre le clergé, contre la noblesse et contre le trône ! même !

Ainsi, il a voulu prouver que les paysans de la Vendée et de la Bretagne s'étaient soulevés d'eux-mêmes contre la tyrannie révolutionnaire, et que la noblesse et le clergé, au commencement et dans la suite de la guerre, avaient subi l'impulsion ou l'entraînement, bien loin de l'imprimer ; que, dans cette période de démocratie tyrannique et sanglante, c'était sur cette terre monarchique et catholique que régnait la démocratie véritable.

Il a voulu prouver, contre l'opinion universelle qui voit dans la guerre de la Vendée une guerre avant tout et par-dessus tout religieuse, que la religion même y avait été d'abord étrangère, du moins comme mobile premier et dominant, et que le décret conventionnel du 24 février 1793, prescrivant une levée immédiate de trois cent mille hommes, avait seul soulevé le pays, menacé alors dans ses enfants et dans son existence.

C'est qu'il était mal informé sur le commencement de cette histoire et sur les premières insurrections.

J'ai en ce moment sous les yeux et entre les mains un volume publié par M. le comte de la Boutetière, *Notes, lettres et documents pour servir à l'histoire des cinq pre-*



*miers mois de la guerre de la Vendée* (1). Or, dans ce volume, il est démontré que la noblesse et le clergé ont joué le premier rôle, ou un rôle principal, et que, partout, la religion, persécutée ou proscrite dans ses ministres et dans son culte, a mis les armes aux mains des insurgés.

Du reste, Créteineau était bien averti de l'opposition que rencontreraient ses idées. Dès 1840 (1<sup>er</sup> septembre), c'est-à-dire, après la publication des deux seuls premiers volumes, le baron de Charette, neveu du général, lui écrivait de Lausanne : « J'ai pensé que vous pourriez retrancher quelques lignes sur les causes que vous assi-

(1) Le titre complet est celui-ci : *Le chevalier de Sapinaud et les chefs vendéens du centre, notes, etc.* ; 1 vol. in-8°, Paris, 1869. — On peut encore consulter sur ce point les *Guerres de la Vendée et de la Bretagne*, par M. Eugène Veillot, qui, lui, par contre, n'a pas fait peut-être assez de place à la question politique ou royale. Il est prouvé dans ce livre, et par les témoignages des deux partis, et par les événements eux-mêmes, que la religion seule, — il fallait dire la religion surtout, — mit et maintint les armes à la main des populations de l'Ouest. Dès 1791, Gensonné et Gallois disaient : « Pour ces pauvres habitants des campagnes, l'amour ou la haine de la patrie consiste aujourd'hui, non point à obéir aux lois, à respecter les autorités légitimes, mais à aller, ou à ne pas aller à la messe des prêtres assermentés. » Et, plus tard, Hoche proclama la liberté religieuse comme « le grand moyen de les ramener à l'obéissance. » Et, en effet, la sanction arrachée à Louis XVI du décret sur la constitution civile du clergé, c'est-à-dire l'introduction du schisme dans la France catholique, fut le premier signal d'une guerre qui ne cessa que devant la liberté des prêtres et des fidèles garantie par Hoche, et devant le triomphe du catholicisme assuré par Bonaparte et le concordat. Les prises d'armes de 1815 et de 1832 n'ayant guère eu qu'un caractère politique, avortèrent sans succès. — Lamartine lui-même, dans son *Histoire des Girondins*, a dit : « La guerre de la Vendée... fut dès le premier jour une guerre de conscience, dans le peuple, une guerre d'opinion dans les chefs. L'émigration s'armait pour le roi et l'aristocratie, la Vendée pour Dieu. » (T. III, liv. XIX, p. 52.)

gnez à la première insurrection vendéenne.—Il est vrai que l'Ouest ne se souleva que lorsqu'il fut attaqué dans ses intérêts matériels; mais on peut facilement comprendre qu'avant qu'un peuple ne s'ébranle, il lui faut bien des jours, et surtout avec le caractère vendéen, qui n'agit qu'après de mûres réflexions. Les mouvements partiels qui agitèrent la Vendée avant la grande insurrection, sont les preuves de ses sympathies envers son clergé et sa noblesse. Il serait plus juste de dire que, froissé dans ses croyances religieuses et monarchiques, il s'est trouvé prêt à éclater lorsqu'on est venu réclamer le sang de ses enfants. Je craindrais donc d'atténuer tout à la fois la vérité et la gloire de ce peuple, en présentant le soulèvement comme appartenant uniquement à des causes matérielles. Il me semble qu'en faisant prévaloir sur les masses la grande pensée de M. de la Roirie, vous démontrez d'une manière plus juste le besoin qu'éprouva la Vendée de briser ses chaînes. Cette appréciation me paraît mieux cadrer avec l'ensemble de l'ouvrage et les vertus antiques de ce peuple extraordinaire. S'il comprit l'égalité, ce fut, comme vous le dites, une égalité respectueuse; mais ses pensées et ses désirs ne participèrent jamais du républicanisme, même de celui de Lycurgue et de Solon. »

L'année suivante, 16 novembre, le vicomte E. de Monti, après lecture de l'ouvrage entier, mais avant sa publication intégrale, écrivait, de son côté, à l'auteur : « Je vous ai déjà dit mon opinion sur cette tendance de votre livre à accuser le *gentilhomme* breton et vendéen. Je vous abandonne les grands noms de notre pauvre France; je conviens même avec vous que la noblesse française

*s'est salie à jamais dans maintes et maintes circonstances ; mais, en Vendée, les gentilshommes ont été généralement dignes des paysans. Pourtant j'avoue qu'il y a plus d'abnégation et de dévouement dans la chaumière que dans le château : car j'ai vécu dans les deux, et j'ai pu comparer. Voici ma pensée : frappez sur le gentilhomme en écrivain, et non en démocrate. Pardonnez-moi l'expression : elle est exagérée, mais elle me fera mieux comprendre. »*

Qu'a répondu Crétineau ? Après s'être défendu d'avoir, enfant du peuple et démocrate de naissance, exhaussé la chaumière aux dépens du château et forcé l'histoire à être ingrate envers les gentilshommes pour glorifier les paysans, il a maintenu à ceux-ci le plus beau rôle : « Les gentilshommes furent courageux et dévoués jusqu'à l'héroïsme ; mais cet héroïsme avait un but, un intérêt : l'accomplissement du devoir se liait à la conservation de la fortune et des privilèges. Les gentilshommes, je le sais, prirent les armes pour un motif plus élevé, et, dans cette guerre sociale, ils virent autre chose que la ruine de leurs espérances, que l'anéantissement de leurs prérogatives ;... mais leur opposition au principe révolutionnaire ne put jamais, pour des yeux prévenus, se dégager d'une arrière-pensée d'intérêt privé... Chez les paysans, au contraire, il y eut sacrifice et abnégation ; car, en s'improvisant républicains, ils pouvaient s'enrichir par la vente des biens nationaux. Lorsque les Vendéens se précipitèrent à main armée contre la Révolution, lorsqu'ils prirent sous la sauvegarde de leur honneur le patrimoine et la vie des aristocrates, ils léguèrent aux générations futures le plus admirable modèle de probité

et de désintéressement. C'est ce modèle que l'histoire devait sanctifier. »

A merveille, et c'est, dans son développement, la pensée concédée par M. de Monti ; mais il ne fallait pas tellement grandir le rôle des uns, tellement affaiblir ou taire le rôle des autres, que les journaux révolutionnaires pussent en tirer l'occasion de déclamer contre « des prétentions surannées de gentilhommerie et de clergé, » contre « les vaniteux gentilshommes ne voulant même pas mourir avec des paysans combattant pour leur drapeau, » contre « les tristes calculs, les envieuses dénominations, les perfides couardises des princes et des étrangers, » contre « leur hypocrisie et leur ingratitude. »

Un reproche plus grave est indiqué dans quelques mots des lignes précédentes. Créteineau l'a ainsi formulé : « On m'a accusé d'avoir poussé l'impartialité envers les princes de la maison de Bourbon jusqu'aux limites de cette sévérité qui, avec un pas de plus, se transforme en injustice. On m'a dit que je n'avais peut-être pas tenu assez compte des difficultés de la position et des circonstances dans lesquelles Louis XVIII et Charles X s'étaient vus engagés, tantôt par l'instabilité des puissances étrangères, tantôt par les revirements de la politique intérieure ou par les oscillations de leurs caractères personnels. »

C'est ce que lui avait dit vingt fois à Paris le vicomte de Monti, c'est ce qu'il lui écrivait encore de Strasbourg dans la lettre citée du 16 novembre 1841 : « Avant tout, rendez hommage à la vérité ; mais n'oubliez jamais que vous êtes *écrivain royaliste*. Frappez fort et ferme sur les hommes qui ont trompé nos rois ; mais prenez garde

de discréditer le *principe* dans l'esprit et le cœur des masses, en attaquant trop fortement ceux qui souvent, hélas! l'ont si mal représenté. Le jugement des masses est toujours passionné. En général, le peuple ne *raisonne* pas; il *sent*, et il agit. Des rois il va au principe, de même que des prêtres il va à la religion. Écrasez les traîtres, flétrissez les lâches; mais arrondissez les angles, dès que vous arrivez à la couronne. »

Crétineau n'a guère tenu compte de ces avertissements et de quelques autres qu'il cite lui-même, soit en racontant la conduite des princes, notamment du comte d'Artois, durant les guerres de Vendée, soit surtout dans le fameux chapitre de l'*Ingratitude des Bourbons*. Il a maintenu tous ses premiers dires dans les éditions successives de son livre, et il les a défendus dans ses préfaces apologétiques. « Quand on écrit l'histoire, a-t-il dit, je pense qu'il vaut mieux pardonner des crimes à ses adversaires qu'une faute à ses amis. » Peut-être, mais à la condition de ne pas exagérer la faute. « Je ne saurais, a-t-il dit encore, flatter ceux que je dois servir! » Ne flattons pas, à la bonne heure; mais n'y a-t-il pas de milieu entre la flatterie et le dénigrement? Ici, comme en bien d'autres circonstances, Crétineau a dépassé la mesure; et, au lieu de s'en tenir à flétrir les traîtres, comme l'y invitait le vicomte de Monti, il a porté, sous prétexte de leçon nécessaire, l'injure jusqu'au roi. Hélas! plus tard, il la portera jusqu'au Pape!

Après avoir raconté, dans ses deux premiers volumes, la *Grande Guerre* et les *guerres de Charette*, c'est-à-dire la guerre de batailles avec ses grands chefs, et la guerre de partisans avec son Sertorius monarchique et

chrétien ; dans son troisième, la *guerre de la chouannerie*, inédite avant lui, jusqu'au désastre de Quiberon, acte le plus tragique et dénoûment de ce drame, où domine d'abord la figure de Jean Chouan, la plus grande de ce musée populaire, avant celle de Georges Cadoudal, qui domine toutes les autres : Crétineau, au commencement de son quatrième volume, achève cette histoire de la chouannerie, avec ses ramifications dans l'Anjou, le Maine et la Normandie, sous l'action de Bourmont, d'Andigné et Frotté ; puis il déroule la conspiration de Georges, de Pichegru et de Moreau, et il retrace la courte guerre de 1815, où les plus illustres noms des premières, notamment les noms de la Rochejaquelein et de Charette, jettent un suprême éclat.

Il pouvait, et, au jugement de quelques notables de son parti, il devait s'arrêter là, et ne pas écrire, non-seulement le chapitre accusateur de l'*Ingratitude*, mais les trois derniers chapitres de l'ouvrage, consacrés à la guerre de 1832 et à l'expédition de Madame. Sous le pseudonyme de *Leroux*, le baron de Charette lui écrivait de Genève, le 22 janvier 1841, pour l'inviter à attendre que le temps eût aplani les difficultés presque insurmontables du sujet, difficultés qui attiraient au contraire l'esprit entreprenant de l'historien. Toutefois, mu par les motifs que venait de lui adresser M. de Saint-Priest, il se sentait ébranlé dans ses convictions, sans cesser de croire dangereux ce que d'autres croyaient utile. Au moins tous étaient d'accord sur un point, à savoir que « la question personnelle ne pouvait être traitée qu'avec l'assentiment de la personne qui y était le plus vivement intéressée. » Il s'agissait de l'aventure héroïque de la duchesse de

Berry, et surtout de la grosseesse et du mariage secret. Le baron de Charette s'en référait à cet égard à la décision du vicomte de Monti. Dans la lettre déjà citée du 16 novembre, M. de Monti consentait bien au récit de la guerre de 1832 ; mais il voulait que l'historien, en raison même du titre de son livre, s'arrêtât à Nantes. « Là, disait-il, finit la *Vendée militaire*, et les événements qui suivirent n'eurent aucune influence sur des faits *déjà passés*. » Puis, craignant que l'audacieux écrivain ne voulût pousser jusqu'à Blaye, pour rejeter à la face de Louis-Philippe et de son gouvernement la honte dont ils avaient cherché à couvrir Madame, il l'engageait à s'en tenir, sans discussion, à la *déclaration officielle* du *Moniteur*, pièce *authentique*, signée de Marie-Caroline, pièce péremptoire pour un écrivain qui ne devait être ni louangeur ni pamphlétaire. « Croyez-moi, ajoutait M. de Monti, restez *historien militaire*; arrêtez-vous à Nantes, mais arrêtez-vous *noblement*, et n'allez pas jeter des soupçons injurieux sur Madame par des réticences maladroités, mille fois plus perfides que des calomnies ! L'auguste mère de Henri V est au-dessus des éloges, comme elle est au-dessus des accusations. La place qu'elle s'est acquise dans l'histoire, par son courage et son dévouement de mère, ne sera changée par personne... pas même par vous, dont la plume est si éloquemment persuasive. Mais S. A. R. verrait avec peine un homme de cœur et de talent, comme M. Crétineau-Joly, donner à gauche; et ce serait donner à gauche que de suivre la ligne dont vous m'avez parlé (1). »

(1) Le baron d'Haussez, ancien ministre de la Restauration, ami de Crétineau au point de rendre compte de ses livres dans les journaux, lui écrivait

Crétineau obéit au moins à ce sage conseil; et, quand le livre parut, M. de Monti put lui écrire de Gratz, en date du 21 mars 1842 : « S. A. R. Madame la duchesse de Berry a reçu l'exemplaire de votre ouvrage que vous lui avez envoyé... Je suis chargé de vous témoigner officiellement la satisfaction de Madame pour ce qui concerne personnellement S. A. R. Vous avez rendu justice à son dévouement de mère. Madame vous en sait gré, Monsieur; et je viens vous dire en son nom combien elle est heureuse de voir le *Vendéen Joly* au nombre des meilleurs écrivains royalistes. »

Marie-Caroline aimait toujours Crétineau, dont la nature allait si bien à la sienne propre. Dans les papiers mis à ma disposition, je trouve plusieurs lettres de sa grosse écriture, sans orthographe, mais pleines de franchise et d'amitié, soit pour lui demander ses ouvrages, soit pour le remercier de l'envoi qu'il négligeait rarement de lui en faire de lui-même. Quand elle apprit le projet de *Louis-Philippe*, elle s'écria : « Je vais donc enfin être vengée ! » Cri de haine contre l'indigne parent, cri de confiance en l'historien !

De son côté, Henri V ne paraît pas lui avoir gardé rancune du chapitre de l'*Ingratitude*, tant les lettres qu'il lui a écrites de sa main respirent l'affection et la reconnaissance. Le 15 avril 1850, il lui envoie de Venise ses félicitations sur l'*Histoire du Sonderbund*, sans la moins

aussi, le 23 août 1841, à propos de Blaye et de la duchesse de Berry : « Vous devez écrire sous l'impression de votre *conscience de parti*... Ne mentons pas, mais soyons réservés dans l'emploi de la vérité, lorsque trop de franchise pourrait nuire à notre cause. Nier tout serait absurde, tout avouer ne le serait pas moins. »



dre réserve, et avec ce vœu : « Dieu veuille que les utiles enseignements qui sortent ici du simple exposé des faits, servent à éclairer surtout ceux qui pourraient encore arrêter le mal et y porter remède ! » Le 1<sup>er</sup> mai 1859, il le félicite, de Frohsdorf, du livre sur l'*Église romaine*, comme d'un « nouveau service rendu à la grande et sainte cause de la religion, de la justice et de la vérité ; » mais il se refuse à étendre son approbation « à certains ménagements dont vous aurez cru, dit-il, avoir besoin comme de précaution oratoire pour mieux faire passer les graves et salutaires enseignements du livre. » Au lecteur de deviner sur quoi portait la royale réserve !

Après avoir rempli sa mission officielle auprès de *Monsieur* Crétineau, le vicomte de Monti, regrettant que ses conseils n'eussent pas été mieux écoutés, ajoutait *en ami et en vrai Breton* : « Votre livre a été lu. On a apprécié votre talent incontestable et au-dessus de tout éloge ; mais, comme je l'avais bien prévu, on a plaint ce sentiment nommé par vous *impartialité*, qui met sous votre plume une amertume peu généreuse et souvent exagérée. On pense qu'un écrivain royaliste doit toujours *rester royaliste*, et que les leçons que vous voulez donner aux grandes infortunes de l'exil, sont plus nuisibles que profitables à la cause de la légitimité. Les fautes commises sous la Restauration n'ont point été cachées à M<sup>gr</sup> le comte de Chambord ; mais on les lui a dites dans le secret du cabinet d'étude, et sans aller livrer à la publicité des torts généralement reconnus, mais exagérés dans votre livre. En grossissant les fautes de la *royauté exilée*, souvent même en les montrant dans leur désolante vérité, on lui rend la route du trône plus difficile

encore : on lui fait des ennemis, quand on devrait lui recruter des amis. — Un rôle plus digne de vous est réservé à votre talent. Les hommes qui sont au pouvoir ont assez trompé nos princes, pour que vous puissiez toujours frapper sur eux, sans jamais toucher aux débris de la couronne qu'ils ont brisée en la trahissant. »

Crétineau n'oubliera pas cette dernière recommandation, et il y fera droit dans son *Louis-Philippe*; mais il ne s'est jamais repenti de ses sévérités envers les Bourbons, pas même, — nous le dirons bientôt, — en voyant se refermer, devant sa franchise et son indépendance excessive, la bourse entr'ouverte de la royauté exilée.

Je n'ai pas à transcrire les articles des divers journaux sur l'*Histoire de la Vendée militaire*; je tairai même le plus brillant et le plus indépendant de tous, celui de Charles Nodier, puisque Crétineau l'a reproduit avec les autres, avec ceux de sa main, dans l'Avant-Propos de son livre. Mais je ne puis m'empêcher de citer à mon tour la lettre d'une « véritable Vendéenne de la Grande-Armée, » de la marquise de la Rochejaquelein, insérée au même endroit, non plus comme une satisfaction d'amour-propre d'auteur, mais comme un titre de gloire légué par le père à ses enfants : « Je me suis fait lire cet été vos deux premiers volumes, Monsieur. Ils m'ont pénétrée d'étonnement et d'admiration. Ils sont pleins de faits nouveaux, curieux. Ils sont écrits avec un feu, un sentiment, une énergie et une clarté qui m'ont remplie d'enthousiasme. — Personne n'écrira l'*Histoire de la Vendée* après vous, Monsieur! Vous êtes notre Homère; vos récits valent les siens et les surpassent, puisque votre merveilleux est

puisé dans la plus exacte vérité... Les Vendéens vous doivent une grande reconnaissance ; il n'y avait qu'un de leurs compatriotes qui pût faire connaître dignement leurs vertus et leurs malheurs. »

Je veux ajouter cependant un mot de la *Sentinelle de l'Armée*, rendant hommage au mérite *militaire* du livre. On a vanté les *batailles* de M. Thiers, ces interminables plans et récits, où l'historien du *Consulat et de l'Empire*, posant en Jomini, fait la leçon à tous les généraux passés, présents et à venir. Les *batailles* de Crétineau sont moins longues et moins savantes ; mais, outre qu'elles sont d'une lecture plus facile et plus coulante, plus appropriée à l'intelligence de tous, il paraît qu'elles n'ont pas moins, au jugement des hommes du métier, leur valeur toute spéciale. Après avoir cité différentes feuilles publiques, la *Sentinelle de l'Armée* concluait : « Tels sont les divers jugements portés par les journaux des diverses opinions sur un ouvrage qui a su réunir tous les suffrages. Nous les avons cités pour prouver l'accueil fait à un beau livre ; mais, en rentrant dans notre cadre, nous devons regretter que tous ces comptes rendus n'aient pas fait une plus large part aux études militaires et aux travaux de statistique, aux aperçus de tactique qui abondent dans *l'Histoire de la Vendée militaire*. M. Crétineau-Joly ne s'est pas contenté d'être un écrivain plein d'entraînement ; il a voulu ne rien laisser à désirer, même aux hommes de l'art, et, après avoir lu la première édition et étudié avec soin la seconde, on doit encore lui rendre cette justice : c'est qu'un général consommé ne relèverait pas avec plus de soin les fautes qui furent commises, et qu'il n'indiquerait pas mieux les phases et les difficultés d'une guerre

exceptionnelle et qui restera dans nos annales comme un monument impérissable. »

Une anecdote pour finir ; puis je concluerai à mon tour.

L'*Histoire de la Vendée militaire* venait de paraître. Chateaubriand, qui l'avait déjà lue, rencontre l'auteur sur le Pont-Royal, l'arrête, et lui dit : « Eh bien, on écrit donc encore ? — Hélas ! oui, Monsieur le Vicomte ; on écrivait avant vous, on écrira même après vous ! — Allons, mauvais plaisant, ne raillez pas un homme qui vous veut féliciter. Vous avez fait un beau livre, un livre qui restera ! » Et, bras dessus, bras dessous, l'illuste émérite et le jeune débutant regagnent, en causant, la rue du Bac, et ne se quittent, à la porte de l'auteur des *Martyrs*, qu'en se serrant cordialement la main.

Chateaubriand n'a pas trop dit : l'*Histoire de la Vendée militaire* est un beau livre, beau par le sujet, beau par l'exécution. Nous ne sommes pas assez fiers, nous Français antirévolutionnaires, monarchiques et chrétiens, nous ne sommes pas assez fiers de notre Vendée, à laquelle pourtant, comme le disait Charles Nodier, « les livres des Grecs et des Romains, la vie de tant de conquérants, la chronique de tant d'empires qui ont tour à tour fixé les regards et l'admiration du monde, » n'offrent rien de comparable. C'est la plus imposante et la plus magnifique des histoires. C'est en Vendée, bien plus qu'aux frontières, bien plus qu'au milieu des quatorze armées chimériques de Carnot, que la France se relevait de ses hontes sanglantes, et se défendait contre des tyrans domestiques, bien plus funestes à sa gloire et à son avenir que les étrangers. C'est la Vendée, par sa noble résistance à l'impunité et à la Révolution, qui a commandé le concor-

dat et les mesures les plus réparatrices du Consulat et de l'Empire.

Crétineau a traité dignement ce grand sujet, avec toutes les qualités littéraires appropriées aux qualités de foi, de courage, d'entrain et d'action de ses héros, et il a mérité de voir son nom indissolublement attaché à ces immortels souvenirs, d'être l'Homère, — suivant le mot de M<sup>me</sup> de la Rochejaquelein, — l'Homère de cette *Iliade* bien plus grande que la première, car l'Hélène qu'on se disputait ici, c'était la France, avec sa foi et ses institutions séculaires. A mon avis, il n'a rien fait de mieux, et, quoiqu'il ait écrit depuis bien des volumes dignes d'éloges, ce livre demeure son chef-d'œuvre. Je le lui ai dit souvent ; naturellement, il n'en convenait pas ; car si tout écrivain s'entend dire volontiers que, pour son coup d'essai, il a fait un coup de maître, il avoue moins aisément qu'il n'a jamais dépassé, surtout jamais atteint ensuite la hauteur de cet essai. Et pourtant il en est ainsi. Du reste, on ne fait bien qu'un livre, le livre qui reproduit, en quelque sorte, l'auteur tout entier. Or, Vendéen de nature et d'habitude, Vendéen de notre littérature contemporaine, la Vendée l'appelait pour historien, et il devait se jeter tout entier et comme s'épuiser dans l'histoire de la Vendée.

## II

L'HISTOIRE DES TRAITÉS DE 1815 ET LE BARON DUDON.

Dans sa lettre, plusieurs fois citée, du 16 novembre 1841, le vicomte de Monti, après avoir donné tous les conseils

que nous savons, ajoutait : « Au reste, mon bon ami, vous êtes libre. Votre indépendance d'écrivain n'est liée par rien au monde, et je me plais à le consigner ici. »

Et Créteineau, sur l'autographe même de cette lettre, a écrit en interlignes ou en surcharge : « C'est la plus belle et la plus péremptoire de toutes les réponses à ceux qui, pour étouffer le succès de la *Vendée militaire*, s'en allaient disant que j'avais mis le couteau sur la gorge des princes exilés pour obtenir une pension. »

M. de Monti écrivait immédiatement après : « Quant à moi, mon rôle est tout tracé. Pénétré de la valeur et de l'importance de votre livre, connaissant votre zèle royaliste, sachant que votre plume seule vous fait vivre, vous, votre femme et vos enfants, j'emploierai mon crédit *là-bas* pour vous faire apprécier à votre juste valeur; et j'espère ne point *blessar votre délicatesse* en traitant là-bas une question dont je vous ai parlé le jour de mon départ. »

Quelle était cette question? C'était, a encore ajouté Créteineau en apostille, « l'offre d'une pension annuelle, que MM. de Monti et Cédric me proposaient au nom de la famille royale. Cette offre, faite en très-bons termes, et qui n'a pas abouti, parce que, tout en restant fidèle à mes principes, je n'ai voulu, ni de près ni de loin, engager mon indépendance d'écrivain, n'a laissé aucune trace dans l'esprit de Henri V et de sa mère, et il n'en fut jamais parlé entre nous. »

Quelques jours auparavant, le 26 septembre, le baron Dudon lui écrivait, en effet, de Florence : « Vous pouvez vous flatter d'avoir mérité la récompense dont on vous a parlé au nom du duc de Bordeaux, mais ne vous flattez

pas de la recevoir avant de la tenir dans vos mains. Si c'est le grand homme d'affaires (?) qui l'arrête, il prouvera ce que nous avons toujours dit : que, pour lui, il n'y avait de royalistes que ses flatteurs, et ce n'est pas comme cela qu'on réfutera votre chapitre de l'ingratitude et des injustices des *Restaurés*. Vous aurez le sort des Vendéens : c'est par les ennemis que vous serez le mieux apprécié. »

Suivant la tradition de la famille, la récompense, ou la pension annuelle, dont le chiffre était de cinq mille francs, dépendait d'une condition, à laquelle Crétineau ne consentit jamais à se soumettre. D'après toutes les citations précédentes, on voit qu'un certain nombre de royalistes avaient eu communication du livre avant le public, et que quelques-uns en étaient fort émus. Mille moyens, entre autres une offre d'argent, furent employés alors pour arrêter au passage le chapitre de l'*Ingratitude*, et quelques autres expressions, exagérées à mon sens, mais échappées à une conviction profonde et à une vraie tristesse ayant sa source dans les fautes des Bourbons. Crétineau résista aux promesses aussi bien qu'aux prières ; il passa par-dessus la question d'argent comme par-dessus le reste, et publia son livre sans modification.

Les cinq mille francs de pension restèrent ensevelis dans le fossé que venait de franchir son indépendance ; et il pouvait en avoir la prescience assurée, car M. de Monti lui avait écrit en finissant : « Libre à vous de *tout détruire* par vos écrits ! Dans tous les cas, je parlerai. Votre livre paraîtra, et l'on jugera ! »

Le livre parut, et l'on jugea qu'il ne méritait plus la récompense promise !

Or, il se trouvait en ce temps un homme qui était déjà

l'intrigue incarnée ; qui, déjà, se plaisait à semer le schisme dans le parti royaliste, comme il a fait depuis, comme il fait encore à la fois dans ce parti et dans le parti catholique. Cet homme fit courir le bruit que Crétineau avait « mis, en effet, le couteau sur la gorge des princes exilés, » pour en tirer, non du sang, mais de l'or ; et que, n'ayant pas réussi, il s'en était vengé par le chapitre de l'*Ingratitude*.

Cette abominable accusation tombe devant les dates et devant les pièces.

Le chapitre de l'*Ingratitude*, dans son idée première, remonte, nous l'avons vu, à 1838. On pouvait donc le taxer tout au plus de menace, et non de vengeance. Ni l'un ni l'autre, en réalité ; mais, encore un coup, simple résultat de faits étudiés avec douleur et avec trop d'amertume. C'est sur ce chapitre bien connu qu'a roulé la négociation, nous l'avons vu encore ; négociation qu'on pourrait appeler *ôtant, donnant*. Crétineau ne voulut rien ôter, et on ne lui donna rien !

Rien ! et il n'a jamais reçu davantage de la famille royale exilée, pas un ruban, pas une obole ! Il a reçu mieux, à son gré : des témoignages répétés d'estime, d'affection et de reconnaissance !

Une fois encore, une dernière, grâce à Dieu, nous trouverons le même grief de pression avide et mercantile, et avec la circonstance aggravanté et presque sacrilège d'avoir été exercée sur un pape ! Heureusement que nos moyens de défense seront, en ce cas, plus péremptoirs encore, s'il est possible, que tout à l'heure.

Pauvre avant la publication de son livre, Crétineau resta pauvre assez longtemps après ; et, malgré un succès



rare, il ne dut sa première aisance qu'à la générosité et au désintéressement du baron Dudon.

Il avait connu à Nantes cet ancien ministre d'État, qui cherchait à se faire nommer député dans la Loire-Inférieure. Il appuya cette candidature, sans succès, il est vrai, mais avec un zèle dont le baron ne perdit pas le souvenir. A partir de ce moment, en effet, le baron et le journaliste furent étroitement liés, et, durant une vingtaine d'années, nous les retrouverons ensemble, à Paris, à Rome, partout.

Or, en 1840, Créteineau, quoique bien connu déjà comme journaliste, et même comme auteur de livres, ne trouvait pas ce *rara avis* des débutants littéraires, l'éditeur convoité, et il se voyait obligé d'imprimer à ses frais. Mais où prendre la somme, relativement très-grosse, nécessaire pour payer l'impression de quatre très-forts volumes? Ni dans sa bourse alors très-plate, ni dans son crédit tout à fait nul! C'est alors que le baron Dudon, reconnaissant, lui avança, tout spontanément, les vingt mille francs jugés indispensables; puis, quand le succès du livre eut produit cette somme, et que l'auteur voulut en faire la restitution: « Non, non, dit le baron; gardez pour les épingles de votre femme! »

Au succès d'argent, le baron voulait même ajouter le surcroît d'un succès d'honneur, et il poussa Créteineau à l'Académie française. « Votre livre, disait-il à l'auteur avec quelque raison, vaut mieux que tout le bagage littéraire de plus d'un académicien, et vous serez reçu d'emblée. » Créteineau recula devant l'ennuyeuse formalité des trente-neuf visites, et son indépendance répugna bien plus à l'enrôlement dans un corps quelconque: il refusa donc

de se présenter à l'Académie comme d'entrer dans la Société des gens de lettres.

Plus d'une fois, on revint à la charge. Un soir, dans le salon de la duchesse de Lévis-Mirepoix, fille du duc de Laval, chez laquelle il dînait souvent, Berryer et Montalembert le pressèrent de se présenter, promettant de lui donner leurs voix et de soutenir sa candidature. Il les laissa dire ; puis tout à coup : « Vous tenez donc bien à me voir échouer en quelque chose ! car, vous qui me poussez, vous seriez les premiers à voter contre moi et à vous gaudir de ma déconfiture ! »

A-t-il plaisanté le pauvre Jules Janin pendant la longue période de ses échecs académiques ! « En aurez-vous moins la goutte, lui disait-il, et en aurez-vous plus d'esprit ? Laissez donc là toute coterie, littéraire ou autre, et vivez en paix ! » Jules Janin persista, comme on sait ; il obtint... et mourut !

Oh ! l'Académie, Crétineau en a-t-il fait des gorges chaudes ! Il tint à assister aux funérailles de Chateaubriand. La petite église des Missions-Étrangères était pleine, et il dut rester à la porte, dans la cour, avec Armand Marrast. Le corps de l'illustre défunt passa, suivi de M. Patin, à la tête de la députation de l'Académie française. A cette vue, Crétineau se tourna vers Marrast, et lui dit : « Faut-il se nommer Chateaubriand, pour être loué par un Patin ! »

A Marrast lui-même, il venait de faire une réponse aussi dédaigneuse et aussi indépendante. Marrast, un moment tout-puissant après 48, l'avait invité à lui demander quelque chose. Il feignit d'hésiter ; puis, avec un grand sérieux ironique : « Toute réflexion faite, je demande la place d'arroseur des arbres de la liberté ; mais,

à une condition, c'est que les appointements survivront à mes chers pupilles (1)! »

A la même époque, il se laissa néanmoins porter, par ses amis de Vendée, sur une liste de candidats à la Législative. Mais une autre liste avait été arrêtée par un comité et adoptée par l'évêque, et on ne voulait y rien changer, de peur d'y introduire quelques suspects. L'abbé Menuet, grand vicaire de Luçon et son ami d'enfance, qui partageait toutes ses idées, même dans leur exagération, crut que la jalousie seule écarta son nom. « Vous éclipserez tous nos gentilshommes, lui écrivait-il ; ce sentiment n'existe pas dans notre noblesse pour vous, mais pour des hommes pris dans ses rangs. Cela ne vous surprendra pas, vous qui savez apprécier nos gentilshommes, comme vous avez apprécié nos héroïques paysans. »

Crétineau fut presque heureux de son échec, car personne n'a plus aspiré à n'être rien, pas même académicien!

Il disait quelquefois : « J'ai été souvent éprouvé par l'ingratitude ; mais, au milieu de ces amertumes, qui me firent tant de mal, Dieu n'a pas voulu m'abandonner sans compensation. Il m'avait créé libre et indépendant ; il m'a toujours maintenu ainsi, daignant m'accorder toute sorte de grâces, deux entre autres, dont je lui serai éternelle-

(1) Il accepta pourtant quelque chose d'Armand Marrast : un nom, le *Sanglier*, et une sorte d'*armoiries*, un petit sanglier d'or avec ces mots : *Pro historia*, qu'il porta toujours depuis à sa chaîne de montre. Il se trouvait très-flatté de ce nom de *Sanglier*, qui revenait souvent dans sa conversation lorsqu'il parlait de lui, et dans sa correspondance, non-seulement avec sa famille et ses intimes, mais avec les ministres et les souverains eux-mêmes.

ment reconnaissant : il m'a préservé de la croix d'honneur et de l'Académie française! »

Oui, homme politique, il a été préservé de la croix d'honneur; homme de lettres, de l'Académie; il n'est pas moins mort un des personnages les plus décorés de ce monde : commandeur de l'ordre pontifical de Saint-Sylvestre, grand officier de l'ordre impérial et royal de François-Joseph d'Autriche; et je me hâte d'ajouter un *et cætera*, pour ne pas arriver à la décoration des Saints-Maurice-et-Lazare, dont il ne se vantait pas depuis qu'il l'avait vue prodiguer à tant d'aventuriers et de cabotins de lettres révolutionnaires, et il ne portait à sa boutonnière que celles qu'il tenait de mains pures de toute révolution.

Pour revenir à M. Dudon, Créteineau saisit avec empressement l'occasion de payer à son tour au baron, si reconnaissant d'abord, sa propre dette de reconnaissance. Le baron avait joué un grand rôle dans la liquidation financière de 1815, et il n'en avait été récompensé que par la disgrâce et par une réputation détestable. Pour faire place à Didier au conseil d'État, la Restauration l'avait destitué, lui, alors l'éloquent orateur royaliste à la chambre des députés, et elle lui avait donné pour successeur l'homme qui la trahissait. En même temps, les petits journaux de l'époque incriminaient sa grande fortune, qu'ils appelaient *historique*, et ils en attribuaient l'origine ou l'accroissement à la concussion. « Hier, écrivait l'ancien *Figaro*, M. le baron Dudon est resté deux heures à la tribune sans rien *prendre*. »

Voyant souffrir son ami et son bienfaiteur, Créteineau s'offrit à le défendre. En bon avocat, il se forma d'abord un riche dossier de documents originaux fournis par le

baron, puis il rédigea son plaidoyer sous ce titre : *Histoire des Traités de 1815 et de leur exécution, publiée sur des documents officiels et inédits* (juillet 1842).

Cette histoire n'était pas faite, et elle n'est que là. Elle y est, pleine et entière, lucide et concluante, et elle demeure pourtant en grande partie inconnue, parce que le livre, malgré une seconde édition, n'a pas eu la diffusion que lui méritaient l'importance du sujet et le talent de l'auteur. Aussi, lisez, d'un côté, tant d'histoires de la Restauration, et, de l'autre, ce seul volume, et dites où vous avez trouvé, sur le désastre des traités de 1815, sur le drame lamentable d'un pays occupé jusqu'à deux fois en quinze mois par l'Europe liguée contre lui, le plus de faits et de leçons !

Il y a deux parties dans ce livre : l'*Histoire des traités, leur exécution*. Dans la première, l'auteur fait ressortir le contraste entre les traités de 1814 et ceux de 1815 : les premiers, déjà empreints des vieilles et secrètes rancunes des cabinets anglais et allemands, n'étaient pourtant que des représailles contre la seule France de Napoléon. Aussi, la Restauration put-elle en adoucir la rigueur, sauvegarder l'intégrité du territoire et la dignité du gouvernement, en attendant que le congrès de Vienne ouvrit la voie à des dédommagements plus pleins. Mais lorsque la conspiration du 20 mars, le plus grand crime de notre histoire française, eut réveillé toutes les craintes et aiguisé toutes les cupidités, on affecta de rendre le gouvernement royal responsable de tous les désastres révolutionnaires, afin de retirer toutes les concessions qui lui avaient été faites, et de l'écartier lui-même comme un obstacle aux vengeances qu'on préparait. De là un Fouché et un Talley-

rand imposés à Louis XVIII; de là des ministres s'appuyant sur les partis mêmes auxquels on devait le bouleversement de l'Europe : un duc de Richelieu travaillant pendant deux ans à rendre la Restauration impossible, servant de chaperon à un Decazes et de précurseur aux doctrinaires, qui devaient amener la révolution de 1830. De tous ces hommes, Crétineau a tracé des portraits cruels dans cette partie de son livre, qui est un musée autant qu'une histoire.

Mais cette partie n'est qu'une introduction, qu'un prétexte même à la seconde, consacrée à l'*exécution* des traités et au panégyrique du baron Dudon. Quel spectacle d'arbitraire et d'astuce; de violence et de rapacité! La France semble envahie moins par des armées que par des banquiers, des usuriers et des juifs! Pendant que le pays fléchit sous les réquisitions, le pillage et les contributions de guerre, ses ministres et ses plénipotentiaires, les uns par inexpérience, pusillanimité et maladresse, les autres par fausse noblesse, fausse générosité et fausse impatience patriotique, cèdent à toutes les exigences, et achètent à tout prix, soit leur tranquillité, soit la libération anticipée du territoire.

Un seul négociateur défend toujours, avec autant de fermeté que de talent, sans se laisser intimider ni séduire, la fortune et la dignité du pays, et c'est celui que l'esprit de parti s'acharna ensuite à poursuivre de ses outrages et de ses calomnies : c'est le baron Dudon. Dès 1815, chaque fois que l'on voulait céder, au détriment de la fortune française, à la voracité de l'étranger, on l'éloignait de la commission; comme pour laisser la coalition libre de dévorer sa proie, on finit par la débar-

rasser de son seul adversaire. Cette retraite forcée du baron, calamité publique autant qu'hommage rendu à son caractère et à sa conscience, à ses profondes connaissances en droit administratif et financier, devint pourtant le fondement sur lequel on bâtit tout l'échafaudage de la calomnie, et on le remercia du sauvetage de plusieurs centaines de millions en l'accusant d'avoir rempli ses poches!

De cette analyse, il ressort que Crétineau écrivit ce livre sous la même impression et dans le même ordre d'idées que sa *Vendée militaire*, qu'il venait d'achever, et que, par conséquent, là encore, il poussa la franchise jusqu'à la rudesse et l'impartialité jusqu'à l'injustice envers son propre parti.

Je trouve cela heureusement exprimé dans une charmante lettre de femme. Crétineau avait envoyé son livre au comte d'Andigné; ce fut la comtesse qui le reçut, qui le lut la première, et lui en rendit ainsi compte (29 octobre 1842) :

« Vous serez étonné, Monsieur, et sans doute peu flatté d'apprendre qu'en l'absence de M. d'Andigné et de son fils aîné, c'est moi, indigne, qui ai reçu votre *Histoire des traités de 1815*, dont les matières ardues ne vont guère à un cerveau féminin, qui l'est encore plus qu'un autre en fait de chiffres. Aussi ne vous cacherai-je pas qu'en débutant, je m'attendais à être bientôt forcée de m'avouer mon incompetence, et qu'attirée seulement par le retentissement des noms si souvent prononcés à mon oreille pendant mes premières années de jeunesse, j'ai parcouru vos feuillets avec l'intention bien positive de fermer le livre à la page qui cesserait de m'intéresser. Mais c'est

ainsi, Monsieur, que je suis arrivée à la dernière, à cette dernière couronnant si dignement l'œuvre par l'accord que vous mettez entre la morale et la politique! Si donc, sans avoir toujours été à la hauteur de votre sujet, il m'a assez entraînée pour n'avoir pu l'abandonner, c'est à la clarté avec laquelle vous l'avez traité que je le dois assurément, et je me crois le droit de vous faire mon sincère et *valable* compliment, ne fût-ce qu'au nom des esprits obtus. Mais c'est à titre de bonne Française, que je vous dirai ma parfaite estime pour le savoir, le talent et le patriotisme dont M. Dudon a donné des preuves désormais irrécusables pour qui vous aura lu.

« Je conçois cependant le sentiment qui pouvait faire craindre au roi et à M. de Richelieu d'apporter un esprit de chicane dans la discussion et l'exécution des articles des traités : il est des cas où il y a plus de grandeur à reconnaître et à subir consciencieusement les conditions de sa défaite; mais, en prenant la peine d'examiner les objections de M. Dudon, on sent qu'elles sont loin en général d'avoir ce mesquin cachet, et que dans ces quelques cas, fort rares, il faisait ainsi beau jeu au gouvernement royal, il le plastronnait, il remplissait entre les commissaires étrangers et lui le beau rôle que la chambre introuvable avait pris entre la nation et son roi. Hélas! hélas! faute d'avoir compris l'avantage d'une telle position, la chambre et M. Dudon ont été traités de même, et nous *en sommes ici!!!* »

Le livre de Crétineau valait à l'honneur du baron beaucoup plus que les vingt mille francs du baron à la fortune de Crétineau; aussi, d'abord et longtemps, le baron se crut en reste. Souvent il disait à M. Réveillère, leur ami



commun : « Crétineau-Joly sera bien riche un jour. Il m'a rendu de grands services ; il m'a remis blanc comme ma cocarde : je lui en garde ma reconnaissance profonde, et que je saurai rendre effective. — Vous lui donnerez bien deux cent mille francs ? — Oh ! bien davantage ! »

Crétineau, de 1842 à 1857, ne fit qu'augmenter la dette du baron par les services d'une autre sorte qu'il chercha à lui rendre ; mais, hélas ! ces services, au lieu d'accroître la reconnaissance du vieillard, la lui aliénèrent. Ce vieillard, autre Salomon, oublieux de son âge, de son rang, de ses obligations politiques et religieuses, avait une conduite et des habitudes plus que légères. Par l'ironie, par des machinations spirituelles, Crétineau essayait de l'arracher à la tyrannie féminine ; mais, par là, il s'attira l'hostilité des femmes, et, par les femmes, celle du vieillard. Oh ! que d'histoires, à la fois tristes et charmantes, j'aurais à raconter ici ! Je les dirais bien au coin du feu et dans le tête-à-tête, mais je ne puis les écrire !

Cependant le vieillard touchait à la mort, et non pas à la conversion. Crétineau arriva de son expédition du *Nord* juste à temps pour l'aider à bien finir. Sa suprême espérance était dans le P. de Ravignan, parent du baron. Je lis, en effet, dans une lettre du P. Studer, provincial de Paris, sous la date du 21 février 1857 : « Selon votre désir, le P. de Ravignan s'est présenté chez le baron Dudo. Il l'a trouvé moins mal..., trop bien même pour pouvoir aborder la grande question... Le Père s'est donc contenté de s'entendre avec quelques personnes pieuses de la famille, qui l'avertiront à temps. — J'espère que Dieu

aura égard à vos désirs et aux nôtres, et qu'il ne permettra pas que celui auquel vous vous intéressez si chrétiennement, soit surpris par la mort sans avoir mis ordre à sa conscience. Vous pouvez compter sur nos prières pour le baron Dudon, et sur la vigilance du P. de Ravignan. »

Crétineau y compta, comme il le devait faire ; mais le P. de Ravignan compta trop sur un entourage qui avait intérêt à écarter le prêtre, dans la crainte d'un retour religieux qui aurait amené peut-être un autre retour sur certain testament. Le vieillard mourut, et, autant qu'il m'en souvient, les apparences seules furent sauvées.

A quelques jours de là, Villemot écrivait à l'*Indépendance belge* : « M. Dudon laisse une fortune évaluée à sept millions. On dit que cette fortune se répartit entre M<sup>me</sup> P., nièce du défunt, portée sur le testament pour deux millions, et d'autres femmes encore, légataires pour des sommes importantes. Un homme aurait pu nous éclairer sur l'état de la fortune de M. Dudon et sur ses origines : c'est M. Crétineau-Joly, longtemps dévoué à l'administration des affaires du défunt. On dit que, même après sa mort, le baron a été ingrat comme un vivant, et qu'il ne laisse à M. Crétineau-Joly que seize mille francs et sa bibliothèque. »

Crétineau ne fut jamais chargé de l'administration des affaires du baron, qui, au contraire, comme nous l'allons voir et le verrons plus tard encore, se chargea longtemps du placement de ses économies. Sauf ce point, le chroniqueur, le *reporter*, comme on dit, était assez bien informé.

Les seize mille francs, toutefois, étaient moins un legs

qu'une sorte de restitution. Le baron avait mis les produits de la *Vendée* dans je ne sais quelle affaire, et l'ancien financier, moins heureux dans la gestion des intérêts de son ami que dans la défense de ceux de la France, lui avait fait perdre cette somme de seize mille francs. Je crois qu'il lui en paya les intérêts durant sa vie, et, à sa mort, il se trouva obligé à refaire un capital dont il avait causé involontairement la perte. C'est l'acte d'une âme délicate, mais non pas généreuse.

Quant à la bibliothèque, un ancien ami de Crétineau, aujourd'hui personnage assez tristement célèbre, après avoir reproché au baron de s'être conduit envers lui, en cette circonstance, comme en tout et toujours, « d'une façon misérable et indigne, » lui écrivait : « Illusion de plus, après tant d'espérances trompées ! Dans cette bibliothèque, quelques bons livres, beaucoup de bouquins, et pas mal de fatras ! Vous serez bien heureux, si vous en tirez quatre ou cinq mille francs, tout au plus. »

Ce fut une grande déconvenue, pour M<sup>me</sup> Crétineau surtout, qui voyait déjà ses enfants enrichis par l'héritage du baron ; et ce n'est guère que par elle que j'ai su toute cette histoire ; car, chose admirable ! Crétineau, à moins d'y être provoqué, ne disait jamais un mot du personnage, et il ne répondait que par quelques éloges au mal qu'on lui en pouvait dire. Il ne racontait que les aventures de femmes, et le rôle honorable qu'il y avait rempli.

Rôle honorable, en effet, dont il fut si mal payé, ou plutôt qu'il paya si cher ! Et c'est encore un point mal connu et même calomnié de sa vie. Quoi qu'on en ait dit, peu d'hommes ont été aussi revêches aux femmes faciles.

Plus d'une fois, abusant de la grande vertu de M<sup>me</sup> Créteineau, de la facilité aimable de son caractère et de son commerce, quelqu'une de ces femmes a tenté de se faufiler dans son intérieur : dès qu'il s'en apercevait, il la chassait impitoyablement, au risque même d'une esclandre ; je l'ai vu !

Pour son propre compte, pendant les longues années que je l'ai connu, il ne donnait pas la moindre prise à la calomnie.

Un jour que je l'allais voir, je ne trouvai que M<sup>me</sup> Créteineau, qui me reçut en riant et en m'annonçant une bonne histoire. « Vous connaissez *un tel*, me dit-elle. Figurez-vous que ce monsieur m'est venu trouver hier ; et, d'un ton mystérieux et embarrassé, après mille circonlocutions, il a fini par me dire : « Madame, excusez une démarche inspirée par le profond et respectueux intérêt que je vous porte ; mais je dois vous avertir que votre mari vous déshonore : informez-vous des lieux et des personnes qu'il fréquente trop souvent la nuit. » — Et quelle a été votre réponse, chère dame ? lui demandai-je. — Un grand éclat de rire, mon cher abbé, plus ce mot : « Sachez, Monsieur, que mon mari est tous les « soirs au lit à neuf heures ! »

Et c'était vrai ! C'était le soir, après son dîner de cinq heures, qu'ordinairement il me venait voir. Or, à peine neuf heures sonnaient-elles à la pendule, qu'il se levait en disant : « Je vais me coucher ! » Et, allumant un autre cigare, il prenait tout droit le chemin de son lit, en récitant, sur ma recommandation, le fameux *Miserere* dont je reparlerai.

## III

HISTOIRE DE LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS ET DE L'ORLÉANISME.  
HISTOIRE DES TROIS DERNIERS PRINCES DE LA MAISON DE CONDÉ.

Au mois de mars 1861, parut une *Lettre sur l'histoire de France*, très-fine, très-adroite, très-éloquente riposte à un discours prononcé quelques jours auparavant au sénat, dans lequel l'orateur, le prince Jérôme Napoléon, sans aucun titre de race, et surtout sans le moindre titre personnel, s'était plu à faire, en l'honneur des Bonaparte, le procès, non-seulement aux d'Orléans, mais à tout le passé de notre France.

La *Lettre*, signée Henri d'Orléans, fut immédiatement saisie, et bientôt la modeste brochure d'un franc s'éleva aux proportions de dix à quinze et d'un coup d'État.

Crétineau en fut ravi, et comme homme de parti et comme homme de lettres. Homme de parti, il se plaisait à voir la guerre civile s'introduire entre les deux camps les plus odieux pour lui de la Révolution; homme de lettres, il applaudissait volontiers aux beaux coups de lance du duc d'Aumale (1); car il eut toujours la justice de rendre hommage au mérite de ses adversaires. Lorsque parurent dans la *Revue des Deux-Mondes* deux articles, tirés ensuite à part, l'un sur les *Zouaves*, l'autre sur les *Chasseurs à pied*, il reconnut aussitôt, sous la signature

(1) Il écrivait à son fils, 16 avril 1861 : « A part deux ou trois phrases de repentir sur 1830, phrases qui brillent par leur absence, ce serait un petit chef-d'œuvre de vérité, d'impertinence et de bon goût. »

du gérant *de Mars*, la facture du duc d'Aumale, et il loua dans son *Nord* du 11 novembre 1855, avec un sincère enthousiasme, ces deux belles pages de notre histoire militaire.

Simple juge du camp d'abord, Créteineau ne se doutait pas qu'il allait être appelé à descendre de sa personne dans l'arène.

Les Bonaparte, à la nature et à la qualité du coup qui venait de leur être porté, jugèrent que l'ennemi véritable pour eux était du côté des d'Orléans, — où il est encore pour la France de 1875; — et, comprenant bien que cet ennemi n'était pas supprimé avec la *Lettre*, ils cherchèrent quelqu'un qui les en pût délivrer dans un duel à mort.

Ils jetèrent les yeux sur Créteineau, dont ils connaissaient la passion anti orléaniste. Sans doute, ils savaient bien que notre homme ne les aimait pas beaucoup plus; toutefois, ils pensèrent, — ce qui était vrai, — que sa bile contre les d'Orléans, contre des usurpateurs de famille, avait une qualité d'amertume qui s'adoucissait un peu quand il s'agissait de parvenus qui s'étaient hissés à travers la Révolution, sans prendre d'autre place que celle des terroristes et des anarchistes.

« Lundi dernier, a-t-il raconté dans une lettre à son fils du 29 avril 1861, je portais à ma bouche la première cuillerée de potage, lorsqu'un monsieur du gouvernement a forcé la porte, m'a demandé deux secondes d'entretien, et m'a dit que M. de la Guéronnière (l'ancien collaborateur de l'*Europe*, alors directeur général de la librairie) me faisait prier, au nom du ministre de l'intérieur, de lui accorder un rendez-vous. Je l'ai indiqué chez la Roche-

jaquelein (1). L'entrevue a duré trois heures un quart, ni plus ni moins. Curieux que tu es, tu voudrais bien savoir par le menu ce qui s'est dit dans ce confessionnal : je vais te l'indiquer à grandes lignes. Le gouvernement, en faisant son examen de conscience, s'est aperçu qu'il est fort mal défendu, et que les orléanistes lèvent trop la tête. Il aurait désiré, avec autant de circonlocutions que de louanges au vieux sanglier, que je prisse fait et cause dans la querelle, et qu'en laissant un peu de côté les Bonaparte, je fisse expier aux d'Orléans leurs vieux péchés et leur outrecuidance. On allait beaucoup plus loin, ô Didi! Moi, dont l'humeur belliqueuse et assez peu endurante est connue, on m'invoquait, on me consultait pour savoir mon opinion et me demander un moyen de négociation, de transaction, de pacification entre le Sacerdoce et l'Empire.

« J'étais sur mon terrain. J'ai parlé avec une franchise que La Rochejaquelein a dit très-habile. J'ai sondé et découvert pas mal de plaies; j'ai indiqué le remède; j'ai

(1) Parrain, avons-nous dit, de son second fils Henri ou *Didi*, de celui auquel s'adresse toute la correspondance paternelle, le fils aîné, Ludovic, habile peintre sur émail, n'ayant jamais quitté ses parents depuis le collège. — Le sénat jeta bien un peu de froid entre le marquis transfuge et le fidèle Chouan, auprès de qui, plus d'une fois, le marquis essaya d'excuser sa volte-face. Toutefois, ils se virent jusqu'à la fin, au moins dans les circonstances solennelles; par exemple, à l'occasion des noces sacerdotales du fillenl. Au dessert, le parrain prononça un speech, plein de foi et d'affection, qui valait mieux que bien des palinodies bonapartistes. La mère pleurait de joie; le père, ému lui-même, se leva, courut au marquis et lui dit : « Tenez, marquis, toute rancune cessante, permettez que je vous embrasse! » Puis, moitié pleurant aussi, moitié riant, il ajouta, à demi-voix, sa réserve accoutumée : « Avec un tel cœur et un tel esprit, quel dommage, marquis, que vous soyez sénateur! »

proposé de l'appliquer aussi crânement que doucement ; puis, de fil en aiguille, la Guéronnière est arrivé à me demander par ordre ce qui pourrait satisfaire mes vœux : « Le bonheur d'être envoyé à Rome pour porter le premier la bonne nouvelle (1)! » Telle a été ma réponse. On délibère sur tous ces points en haut lieu. Qu'en sortira-t-il? je l'ignore; mais ce que je sais parfaitement, c'est que je ne suis pas le plus embarrassé. L'écheveau s'enroule d'une manière désordonnée, et nos pauvres grands hommes y perdent la tête. Nous allons voir ce que l'on va faire. »

Complétons et éclaircissons cette lettre par une note de famille.

Crétineau, dans cette conférence, déclina d'abord toute immixtion personnelle dans la lutte proposée. Pressé d'ouvrir au moins son avis, il déclara que, pour frapper un grand coup contre l'orléanisme, il fallait tout simplement faire appel à l'histoire, et il développa le plan d'un ouvrage. « Vous seul, s'empessa de dire M. de la Guéronnière, pouvez remplir ce plan : mettez-vous à l'œuvre! »

Crétineau accepta, mais à trois conditions : la première, qu'on ferait quelque chose pour le Saint-Siège, dépouillé, depuis Castelfidardo, de presque tous ses États, et qu'on lui garantirait au moins le Patrimoine de Saint-Pierre ; la deuxième, que tous les documents dont il aurait besoin lui seraient fournis par le ministère ; la troisième, enfin, qu'on lui laisserait l'indépendance de ses opinions et la libre franchise de ses jugements, et qu'il resterait seul arbitre de ce qu'il devait publier ou taire.

Crétineau demandait bien encore l'approbation et la

(1) Notons ce cri catholique, si religieusement désintéressé.



ratification impériale; mais, dès cette première séance, puis dans les jours qui suivirent, on lui assura que l'Empereur était averti, et qu'il adhérerait à tout. Et, en preuve, on détacha du ministère de l'intérieur et on mit à son service et à son entière disposition un chef de bureau, ou même, je crois, un chef de cabinet, M. Jules de Saint-Félix, qui, autorisé du gouvernement, et muni de lettres officielles, adressées à chaque ministre désigné par lui, n'était plus occupé qu'à fouiller les diverses archives.

Je trouve, en effet, plusieurs billets de M. de Saint-Félix, l'un daté des archives mêmes, l'informant de ses recherches, l'autre lui demandant, en sa qualité d'intermédiaire, quelque entrevue avec M. de La Guéronnière.

Le 14 mai, il était décidé que Crétineau allait guerroyer, en deux volumes, « contre MM. d'Orléans, en toute vérité, indépendance et justice. » Et il ajoutait au sujet des intérêts du Saint-Siège, toujours, dans sa pensée, le premier enjeu de la guerre : « On négocie sur le plus ou le moins; mais le principe des réparations est admis, et on met déjà beaucoup d'eau dans le vin des persécutions. » Ici encore,

Son bien premièrement, et puis le mal d'autrui !

Le mal d'autrui, ou des d'Orléans, n'était donc, même pour leur ennemi mortel, que secondaire; son bien, avant tout, son bien comme catholique et fils de l'Église; car son bien personnel ou pécuniaire, qui fut aussi mis en jeu, le touchait beaucoup moins, et les espérances frustrées au sujet du Saint-Siège l'indignèrent bien plus que tant de promesses à lui faites et également érudées.

Le 25 mai, il est déjà à l'œuvre : « Le vieux sanglier

est sorti de sa bauge, et il se prépare à déchirer à belles dents l'ami Philippe et ses augustes aïeux. »

Puis il fait l'analyse anticipée de son ouvrage :

« Mon 1<sup>er</sup> volume n'a que 4 chapitres. Le 1<sup>er</sup> est intitulé les d'Orléans. Il embrasse à vol d'oiseau tous ceux qui, depuis 1336, portèrent ce nom fatal à la France. Je prouve cela clair comme un beau jour, ce qui ne fait pas du tout une belle histoire. Et, en devisant avec ces bons d'Orléans des âges passés, j'arrive au 2<sup>e</sup> chapitre : le *Citoyen Égalité* père. Le 3<sup>e</sup> est le *Citoyen Égalité* fils ; puis, le 4<sup>e</sup> : Louis-Philippe d'Orléans de 1814 à 1830. C'est, en trois parties, l'œuvre révolutionnaire ébauchée par ces deux messieurs. M. d'Aumale a écrit : « Vous savez bien que mon père n'a jamais conspiré. » Je lui prouverai, moi, qu'il ne sait ce qu'il dit.

« Le 2<sup>e</sup> volume contiendra le tableau du règne, avec ses lâchetés et ses crimes, etc. J'ai déjà des armes formidables ; on en cherche dans les archives, et je crois que la nouvelle génération va dresser de belles oreilles à ces hontes déjà oubliées. J'écris en toute indépendance et en toute liberté : il n'en peut être autrement, et il en sera toujours ainsi. Quant à revoir mon manuscrit ou à interpoler des membres de phrases d'une autre plume, *nes-cio vos*. J'ai pris certaines petites précautions qui feront respecter ma pensée...

« Les choses religieuses iront bien aussi, mais il y aura du tirage. Les Capucins et Rédemptoristes du Nord rentrent à petit bruit ; et nous arrangerons toutes choses avec la candeur qui nous caractérise. »

La mise en œuvre de ce plan marche avec rapidité, malgré la chaleur, le besoin annuel de voir la mer, et les

obstacles de la fusion et de l'orléanisme. « Je viens de finir mon premier chapitre, écrit-il le 5 juin 1861 ; j'attife le deuxième, et ça ira. Ce mot est de mise en parlant des d'Orléans. Il y a déjà des cris et des grincements de dents ; on me menace des foudres de la défunte fusion, et, pour m'empêcher de faire, on me propose d'autres travaux... J'ai le prurit de la mer. Je rêve de travailler sous le vent, et de tracasser mes anciens ennemis en contemplant l'orage : *Suave mari magno*... Je fais des projets de solitude laborieuse. Je m'organise un châlet doublé de son jardin, orné de plantes vraiment marines ; et, quand mes projets sont en voie d'exécution, crac, une réflexion ou un document me retiennent enchaîné à la gare de l'Ouest (1), qui me fait rivage quatre fois par jour à l'heure des arrosements municipaux. Ainsi va la vie. — A propos de documents, j'en fais une petite collection qui ne manquera pas d'un certain charme. On est en quête de plusieurs autres, dont le besoin *inédit* se fait généralement sentir ; mais, ô Didi, que deux volumes chargés de poudre sont durs à penser et à écrire par le temps qu'il fait ! Les matériaux abondent ; je n'ai que l'embarras du choix, et, comme je veux rester impartial en tout et pour tous, je les choisis avec une rare indépendance. On m'a parlé *in privatis* d'aller passer quelques jours à Claremont, où la race me prouverait que c'est une détestable pensée que celle-là. J'ai tenu la proposition à distance ; je la tiendrai toujours ; mais n'est-ce pas que ce spectacle est drôle, et qu'une bonne petite plume dans une grosse main est un agréable canon rayé ? »

(1) Crétineau demeurait alors boulevard Mont-Parnasse, en face de la gare de l'Ouest.

Cependant, M. de La Guéronnière était sorti de l'administration générale de la librairie. Le gouvernement, par l'intermédiaire de M. de Saint-Félix, dont je retrouve encore un billet de beaucoup postérieur, continuait bien de fournir des pièces; mais il se montrait moins disposé à tenir les engagements pris à l'égard de l'écrivain, et surtout à l'égard du Saint-Siège.

Dans ces circonstances, Créteineau, n'ayant plus au ministère de l'intérieur le personnage important avec qui il avait traité, crut devoir recourir au ministre lui-même, M. de Persigny, et il lui demanda une audience. L'audience refusée, il lui adressa, en date du 11 août 1861, la lettre suivante, que je cite tout entière, quoiqu'elle fasse double emploi, en quelques points, avec ce qui a été dit précédemment, parce qu'elle y ajoute de nouveaux détails, et qu'elle en est une confirmation et un complément.

« Monsieur le ministre, je n'ai jamais de ma vie, et sous aucun régime, demandé audience à un ministre. J'ai été appelé par quelques-uns, aimé et estimé par d'autres, parce que, libre et indépendant, me garant des faveurs comme des humiliations, et toujours fidèle à mes principes, j'ai voulu être honoré aussi bien dans mon existence privée que dans ma carrière littéraire. Cette audience, que j'avais droit et besoin d'obtenir, vous me faites répondre que vos occupations ne vous permettent pas de me l'accorder en ce moment. J'ose espérer que, du moins, elles vous laisseront assez de loisir pour lire cette lettre, où sont brièvement exposés les motifs de l'entretien sollicité, motifs que Votre Excellence connaît aussi parfaitement que moi.

« Peu de jours après la publication de la brochure de M. le duc d'Aumale, le vicomte de la Guéronnière, directeur général au ministère de l'intérieur, me fit demander une entrevue dans une maison tierce. Après une longue conversation, il me proposa, au nom du gouvernement, d'attaquer l'orléanisme et la brochure. Je lui dis en toute sincérité que j'avais déjà eu l'idée de faire une réponse intitulée *Dos à dos*. Le sens et la portée de la réponse s'expliquaient par le titre seul, et peut-être aussi par les opinions de l'auteur. J'ajoutai qu'il ne me conviendrait jamais d'ouvrir le feu contre un adversaire que la saisie et des procès réduisaient au silence. Néanmoins, en examinant le fond et les périls de la situation, je lui donnai à comprendre que, n'ayant pas du tout le même paradis, nous nous trouvions avoir le même enfer, et que j'étais assez disposé à parler de l'orléanisme dans les conditions d'indépendance et de conscience dont je ne me suis jamais départi. Je développai de quelle manière je procéderaï. De là, naquit l'idée d'écrire en deux volumes, avec impartialité et vérité, l'histoire de Louis-Philippe et des conséquences de l'orléanisme.

« Pour mener à bonne fin cet ouvrage, je demandai que le gouvernement me fournit les documents officiels ou secrets que j'indiquerais. Ils me furent promis; j'en ai déjà reçu une certaine quantité par votre ministère. Je déclarai en même temps que, dans l'intérêt de la religion et de la France catholique, je désirais, pour toute récompense, que le gouvernement impérial *fit quelque chose* en faveur de la papauté persécutée. Cette condition, à laquelle M. de la Guéronnière ne pouvait seul satisfaire, dut être soumise à qui de droit. Quelques jours après, on me pria

de me mettre immédiatement à l'œuvre. Plus tard, on m'annonça que mes conditions entraient pleinement dans les vues de l'Empereur, qu'elles étaient acceptées, et que, afin de frapper un grand coup, le gouvernement s'engageait d'avance à prendre vingt-cinq mille exemplaires de l'ouvrage. M. de la Guéronnière m'a confirmé ces faits, et, sur ma demande, il m'a assuré que l'Empereur les connaissait et approuvait tout.

« Je ne vous le dissimule pas, Monsieur le ministre ; cette confiance, qui m'était témoinnée d'une façon si loyale et si inattendue, lorsque tant de zèles parasites devaient s'offrir, fut pour moi un encouragement et une espérance. Je compris que l'on gagnait toujours quelque chose à être honnête.

« Maintenant, le premier volume est achevé et livré à l'impression. J'ai rempli fidèlement ma promesse. Dans les circonstances actuelles, et avec les symptômes alarmants que je crois remarquer, j'ai pensé qu'il était de mon devoir de vous demander, Monsieur le ministre, ce que le gouvernement jugeait à propos de faire sur les deux points qui ont amené ce rude labeur.

« Si j'avais l'honneur d'être personnellement connu de Votre Excellence (1), je n'aurais pas besoin, j'en ai la certitude, de lui dire que je tiens beaucoup plus au premier point qu'au second. En traitant avec M. de la Guéronnière, directeur général autorisé, je n'ai eu en vue que de rendre, selon mes forces, un véritable service à l'É-

(1) Il était parfaitement connu, sinon du *duc de Persigny*, au moins de *M. Fialin*, qui, on s'en souvient, avait été, à l'*Europe monarchique*, son découpeur de *faits divers*. Mais il eût été imprudent de rappeler l'humble découpeur au haut et puissant ministre!

glise et à mon pays. Le gouvernement, de son côté, a pris une initiative à laquelle je n'avais jamais songé, mais qui m'honore : il a très-spontanément souscrit pour vingt-cinq mille exemplaires de l'ouvrage, en me laissant, bien entendu, toute ma liberté de pensée, de parole et d'action.

« Tels sont les faits sur lesquels je voulais, Monsieur le ministre, appeler votre attention. Il ne m'a pas été permis de le faire verbalement. Je prends donc la liberté de les exposer par écrit, en priant l'Empereur et son gouvernement d'apprécier, de juger et de résoudre. »

Cette lettre provoqua des entrevues entre le signataire et le nouveau directeur de la librairie ; mais il n'en sortit rien à l'avantage de Crétineau, ni, hélas ! du Saint-Siège.

Cependant le premier volume allait paraître ; et à ce qu'en disaient d'avance les *correspondants* de divers journaux français ou belges, se mêlaient, au sujet de ces négociations plus ou moins connues, des bruits vagues, en général peu favorables à l'historien, et que chacun, suivant sa couleur, envenimait de ses commentaires. Fusionnistes, orléanistes, enragés de modération, tous cherchaient à amortir d'avance le coup qu'ils redoutaient. La *France centrale* de Blois, en particulier, sous le voile, tantôt de l'anonyme, tantôt du pseudonyme, multipliait les attaques à l'écrivain. Sous les faux masques d'homme ou de femme, Crétineau s'obstinait à ne voir qu'un seul visage masculin, celui de M. Léon Lavedan, qui, « seul au monde, assurait-il, avait obtenu, sur ses instances réitérées, communication des dix-neuf premières épreuves. » Il adressa une verte réponse à la *France centrale*, et la menaça même

d'un procès. Mais, sur une lettre excellente du directeur, M. Paul Beurtheret, qui lui offrait toutes les satisfactions possibles, et lui sacrifiait même M. Lavedan, cet homme, aux haines si vigoureuses, et pourtant à l'indulgence et à l'accommodement si facile, renonça, non-seulement au procès, mais à l'insertion même de sa lettre (1).

Mais voici que l'*Union de l'Ouest*, — qui, dès lors, était ce qu'elle est encore aujourd'hui, — reproduit l'attaque sans la défense, et Crétineau, se retournant contre elle, la menace à son tour. Toutefois, il crut devoir en prévenir M. P. Beurtheret. « C'est la *France centrale*, lui écrivit-il (16 novembre 1861), qui a fait une grande partie du mal : ce serait à elle de prendre l'initiative de la réparation et de l'imposer à l'*Union de l'Ouest*. J'ai le bon droit, la loyauté et la modération de mon côté. Voyez, mon cher confrère, si vous voulez vous joindre à moi. L'*Union de l'Ouest* a besoin d'une sévère leçon, pour elle, et surtout pour ses patrons; elle la recevra, si vous n'intervenez pas afin qu'elle rétracte publiquement ses mensonges et ses outrages. »

M. P. Beurtheret réussit encore dans son rôle de conciliateur. Mais la guerre franchit la frontière. L'*Indépendance belge* du 9 février 1862, dans une correspondance de Paris datée de la veille, disait : « M. Crétineau-Joly vient de se désister, — et c'est ce qu'il avait de mieux à faire, — du procès qu'il avait intenté à la *France centrale*... »

Crétineau répondit dès le 12 : « Cette nouvelle, vraie dans le fond, renferme, entre deux tirets, une insinuation

(1) Lettre de M. P. Beurtheret, 12 novembre 1861 ; réponse de Crétineau, 14 novembre.



qui voudrait être perfide, et qui, après la rectification, ne sera que maladroite. Même avant l'apparition du premier volume de l'*Histoire de Louis-Philippe et de l'Orléanisme*, le correspondant de la *France centrale* se mit en guerre contre cet ouvrage. Tantôt sous un anonyme assez transparent, tantôt sous un pseudonyme trop conjugal (M<sup>lle</sup> Le Rasle), M. Léon Lavedan s'efforça de me prêcher la modération avec de risibles éclats de violence. Je démasquai cette tactique, aussi commode que peu loyale. Les journaux n'aiment pas à reconnaître leurs torts; ils se croient infailibles et impeccables. Sur refus d'insertion, une seconde lettre à la *France centrale* avait été signifiée par ministère d'huissier. Alors M. Beurtheret, directeur et rédacteur en chef du journal, jugea opportun de m'adresser une lettre dont un seul fragment fera apprécier la portée. Je transcris sur l'original : « Vous écrasez bel et bien M. Lavedan, et peut-être n'avez-vous pas tort; j'accepte, du moins, comme parfaitement exact tout ce que vous racontez de la communication que vous lui avez faite... » A la lecture de cette lettre, qui était le désaveu le plus explicite de la conduite de M. Lavedan, et en présence des dures lois qui pèsent sur la presse, je n'ai voulu résister ni à ma propre impulsion, ni aux regrets unanimes qui m'étaient témoignés par les plus intéressés à la *France centrale*. J'ai donné de grand cœur mon désistement; et si, comme j'aime à le croire, votre correspondant de Paris n'est pas ce même M. Lavedan, je suis persuadé qu'après cette explication, aussi sommaire que concluante, il dira avec vous, avec vos lecteurs et avec moi, qu'en effet « il n'y avait rien de mieux à faire. »

Le premier volume avait donc paru vers la fin de 1861. Mais, entre ce volume et le second, il s'écoula un assez long intervalle. Jamais livre de Crétineau n'a eu plus de malheurs, et, hélas! c'est celui qui a eu le moins de succès. Au procès abandonné contre la *France centrale*, succéda un procès inévitable contre les éditeurs récalcitrants. Crétineau voyait une intrigue orléaniste où il n'y avait, je crois, que pénurie d'argent. L'affaire vint en première instance à la fin de 1862, et en appel, au mois de mars 1863. « J'ai gagné sur toutes les coutures, écrit-il le 3 avril... Le manuscrit est à l'imprimerie, et j'espère que le volume paraîtra dans les premiers jours de mai... Il ne me reste plus qu'à savoir ce que va faire le gouvernement. Je joue une grosse partie, mais j'aime assez la bataille au plein soleil. Je lis ces pages, qui vont soulever tant de criailles; et, entre nous, je n'en suis pas trop mécontent. Il y a de l'audace et de la prudence, des attaques à brûle-pourpoint, et que, dans ma candeur bien connue, je puis nier avec un imperturbable aplomb. »

Quelques jours après, le 14 avril, il écrivait encore à son fils : « Je suis au milieu des épreuves, qui arrivent assez rapidement, et, si rien ne se jette à la traverse, le deuxième volume pourra être et sera prêt du 5 au 10 mai. Plus je le relis imprimé, plus je trouve que c'est un beau coup de canon tiré dans les œuvres vives de la Révolution, et je n'en suis pas désolé outre mesure. Mais le maraud a parlé aussi avec quelque irrévérence des dieux du jour, et je te recommande de faire *in petto* une bonne petite neuvaine, afin de me délivrer de leurs griffes. Fais qu'ils n'aient ni yeux ni oreilles, et tu

verras si ma vieille plume de Tolède peut encore frapper un coup. »

Il ne lui restait plus qu'à savoir ce qu'allait faire le gouvernement. Le gouvernement ne fit rien pour lui, et il ne réclama plus ; rien pour le Saint-Siège, et il réclama dans la lettre suivante, adressée à M. de la Guéronnière, sous la date du 26 septembre 1864 : « Monsieur le sénateur, tant qu'il m'a été permis d'espérer que je ne serais pas dans la nécessité de réclamer l'exécution de la promesse qu'au nom de l'Empereur et en présence du marquis de la Rochejaquelein, vous m'avez faite pour l'*Histoire de l'Orléanisme*, j'ai cru devoir garder le silence. Aujourd'hui, les choses ont tellement changé d'aspect, que je me vois forcé de demander l'accomplissement de la parole donnée en faveur du Saint-Siège.

« C'est avec vous que j'ai traité ; c'est donc à vous que tout d'abord je dois m'adresser, et je le fais, plein de confiance en votre loyauté. »

M. de la Guéronnière répondit le 1<sup>er</sup> octobre suivant. Il se souvenait bien de la demande d'une souscription gouvernementale et d'une fourniture de documents historiques ; demande, disait-il, qu'il ne pouvait accueillir qu'après l'agrément du ministre de l'intérieur. Or, M. de Persigny s'était refusé à s'engager pour la souscription, et avait seulement autorisé à transcrire les documents jugés nécessaires.

Sur ce double point, je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit : on voit assez désormais en quel sens le gouvernement faisait reculade.

« Je me rapelle aussi très-bien, continuait M. de la Guéronnière, tout ce que vous me dites à propos de

Rome, en présence du marquis de la Rochejaquelein. Dans cet entretien, qui n'avait rien d'officiel, puisqu'il portait sur des intérêts dont la direction m'était étrangère, je ne pouvais que vous répondre par l'expression de ma confiance personnelle dans la politique de mon pays. Comment la question du Saint-Siège aurait-elle été mêlée à une affaire de souscription? Quelle promesse de l'Empereur pouviez-vous me demander? Il m'est impossible de comprendre ce que vous me dites à ce sujet. Je n'ai jamais demandé, et, par conséquent, je n'ai jamais transmis une promesse de l'Empereur. »

Tout mauvais cas est niable. M. de la Guéronnière n'a-t-il pas nié, laissé nier, du moins, la paternité de telle ou telle brochure funeste? Et son gouvernement et son empereur étaient-ils si embarrassés pour nier une promesse faite à un écrivain dans le huis clos d'une conférence, eux qui ont donné le démenti effectif qu'on sait au fameux *Jamais* de M. Rouher, prononcé solennellement, en face de la France et du monde? Car il y avait eu une promesse : voilà ce qui ressort incontestablement d'une correspondance de père à fils, de père chrétien à fils ecclésiastique; correspondance qui n'était, certes, pas destinée à voir le jour, encore moins à être invoquée en témoignage. Et je n'y insiste que parce qu'une telle promesse, exigée au commencement, rappelée seule à la fin, est un honneur pour la mémoire de Crétineau et pour ses enfants.

Pour l'honneur de M. de la Guéronnière, ou pour lui faire une réparation à laquelle il s'est donné un droit tardif, je dois ajouter qu'il envoya à M. l'abbé Henri Crétineau-Joly, à l'occasion de la mort de son père, le té-

moignage d'une très-vive et très-sincère sympathie : « J'avais connu en d'autres temps (1), disait-il (10 janvier 1875), ce vaillant athlète de la foi catholique et des doctrines politiques qu'il y rattachait, et il m'était resté de lui une impression que le temps et les événements n'avaient point affaiblie. Il apportait, dans les controverses qui ont si justement grandi son nom, l'ardeur et l'énergie des fortes convictions, mais aussi la bonne foi d'une âme généreuse, et qui le rendait bon et clément à ceux qu'il attaquait. »

Quant au livre dont j'ai raconté la curieuse genèse, je viens de le relire, et je dois dire que ma seconde impression a été meilleure que la première, qui, je l'avoue, n'était pas très-favorable. Qui promet trop, ne tient jamais assez. Créteineau m'avait tant parlé, comme à son fils, d'un *éteintement* de Louis-Philippe, d'une démonstration péremptoire de la conspiration permanente du duc d'Orléans contre ses aînés et ses souverains, qu'il y eut chez moi quelque désenchantement, lorsque je dus reconnaître que la preuve absolument irrécusable faisait toujours défaut, et que le duc d'Aumale pouvait répéter, quoique avec moins d'assurance : « Vous savez bien que mon père n'a jamais conspiré ! »

Est-ce à dire que Créteineau n'a pas du tout prouvé sa thèse? Non, certes; et, autant qu'il était possible de prendre un tel madré la main dans le sac, il a montré Louis-Philippe jouant toute sa vie le rôle de conspirateur.

Seulement, il y a deux sortes de démonstration : l'une requise devant un tribunal ou un jury, démonstration ma-

(1) Au temps de l'Europe monarchique. — Nul rappel des rapports de 1861!

térielle et mathématique, sans laquelle il n'y a ni arrêt, ni verdict de condamnation; l'autre suffisante devant le bon sens et la conscience, démonstration fondée sur un ensemble de conjectures probables et de vraisemblances, après laquelle tout homme intelligent et honnête n'hésite pas à prononcer au for intérieur.

Or, après la lecture du réquisitoire en deux volumes de Créteineau, qui, dans son âme et conscience, ne prononce pas que les d'Orléans, à de rares exceptions près, ont été, depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, une race coupable, néfaste, et que Louis-Philippe, avec des qualités plutôt que des vertus domestiques, fut mauvais Français, mauvais parent, mauvais prince, prétendant insidieux et triomphateur funeste?

Prenons pour exemple la conspiration Didier, qui nous est plus connue. Créteineau lui-même a déclaré que « le dernier mot n'en serait dit qu'au tribunal des justices célestes. » Et pourtant, qui ne voit qu'elle s'est ourdie au nom et au profit des d'Orléans?

Ainsi en est-il du livre entier, qui aurait produit plus d'effet, si, encore une fois, l'auteur n'avait pas promis plus qu'il ne pouvait donner, et si, en même temps, n'avaient paru d'autres ouvrages, notamment la *Maison d'Orléans* de M. Laurent (de l'Ardèche), qui, en publiant les mêmes pièces que Créteineau, ôtaient à celles mêmes qu'il citait seul le mérite de la découverte et de l'inédit.

Puis cette tactique de pugilat, ce ton et ces allures de pamphlet, qui déplurent à tant de *modérés*, faux ou vrais; ces hardiesses incorrectes, ces négligences déshabillées, ces figures heurtées, ces alliances de mots impossibles qui froissèrent les délicats de bon ou de mauvais aloi, et

firent jeter, au nom du goût, des cris d'impuissance à tant d'eunuques littéraires!

Je me souviens que moi-même, à propos d'un autre livre de Crétineau, j'avais rapproché de son nom celui de Saint-Simon. Quelqu'un m'en tança d'assez haut, et, avec un sérieux qui me fit rire, m'apprit que Saint-Simon était un écrivain supérieur! Je le savais aussi bien, je crois, que mon honorable contradicteur; mais que voulais-je faire entendre par ce rapprochement? Je me rappelais le mot de Chateaubriand sur l'auteur des *Mémoires* : « Il écrit à la diable pour l'immortalité ; » et, sous ce rapport seulement, sous le rapport encore de l'incorrection, du heurt, du soubresaut, je provoquais une comparaison entre ces deux styles à la diable et endiablés.

Je voulais dire encore que Crétineau n'était pas de ces écrivains qu'on dût juger d'après les règles banales de la grammaire et de la rhétorique; qu'il fallait le prendre tel qu'il était, avec ses défauts frappants, choquants même, si l'on veut, et avec ses qualités dominantes et incontestables; puis se demander comment et pourquoi, avec ce mélange bizarre, il avait tant de vie et d'entraînement.

« Vous *polémisez* trop l'histoire, lui écrivait en une autre circonstance un de ses amis, homme de talent et d'autorité; mais, à cela près, et votre *individualité* acceptée, ce qui n'est pas difficile du tout, vous êtes, presque toujours, superbe, magnifique, amusant; et je ne parle pas de la hauteur et de la vigueur de votre sentiment de l'honnête, ce serait presque vous faire injure; votre genre donné, l'honnêteté est une loi pour vous plus que pour tout autre historien: vous ne pouvez avoir que de saintes colères! »

S'il y a dans ces lignes une exagération de l'amitié, n'y a-t-il pas, par contre, l'exagération de la passion politique ou littéraire chez M. de Pontmartin, traitant Créteineau, à propos du même ouvrage *des Condé*, de « très-lourd et très-pitoyable écrivain, mi-parti de Joseph Prud'homme et de Jacquot de Mirecourt ; » et cela pour venger l'honneur de son grand oncle de Grave, qui ne s'en trouve pas mieux ! Il est vrai que Créteineau n'a rien du style de M. de Pontmartin et de l'Académie ; aussi, content de se faire lire, a-t-il dédaigné d'être académicien !

Le dernier coup de boutoir du *sanglier* fut encore à l'adresse des d'Orléans ; coup de boutoir qui ne porta pas moins à travers sa gaine polie.

Le 20 décembre 1871, il écrivit, de Vincennes, à M. le duc d'Aumale la lettre suivante :

« Monseigneur, au moment où la France va restituer à votre famille les biens dont, par la plus monstrueuse des ingratitude, Napoléon III, ou plutôt Invasion III, l'avait dépouillée, qu'il me soit permis de m'adresser à la délicatesse de l'honnête homme et au cœur du Bourbon.

« Votre Altesse Royale était encore bien jeune quand, par un acte de son testament, le prince de Condé, le dernier de cette illustre race, vous légua une splendide fortune. Vous n'êtes pour rien dans les catastrophes qui suivirent, et vos mains en sont parfaitement pures. En vous abandonnant cette royale succession, votre auguste et malheureux bienfaiteur s'était, par le même testament, réservé une bonne action posthume et un souvenir de reconnaissance aux enfants de ses vieux frères d'armes. Il léguait une somme de deux millions de



francs, pour ériger, à Écouen, un collège national, en faveur des fils de ceux qui avaient combattu sous le drapeau blanc, dans la Vendée militaire, ou dans l'émigration, sous la bannière des Condé.

« Ce legs, si moral et si glorieux, ne détachait que deux millions de votre héritage. Dans les premières années qui suivirent l'insurrection de Juillet, on refusa d'accomplir le dernier vœu d'un mourant. Des magistrats, des conseillers d'État, qui ne servaient pas la justice mais qui se servaient audacieusement d'elle, furent mis en demeure de juger, et ils prononcèrent que ce legs était immoral et ne devait pas être exécuté.

« Dans l'affreuse guerre de 1870 à 1871, les enfants de la Vendée et de l'émigration viennent de montrer, même sous le drapeau tricolore, jusqu'à quel excès de patriotisme peuvent aller leur courage et leur dévouement.

« Aujourd'hui, Monseigneur, que le poids des calamités qui accable la France a dû modifier de coupables erreurs, et que la justice doit enfin avoir son cours, ne croiriez-vous pas qu'il serait juste et loyal de rendre aux enfants adoptifs du prince de Condé l'humble héritage, confondu depuis plus de quarante ans dans les soixante-quinze millions de francs dont jouit Votre Altesse Royale?

« On vous dira peut-être, Monseigneur, qu'il y a prescription. Ce sont là des moyens de procédure indignes de la Vendée militaire et surtout indignes d'un Bourbon. Il m'en coûterait trop de songer même à les combattre; car, comme tous les honnêtes gens et mieux qu'eux, puisque vous êtes plus élevé, Votre Altesse Royale doit savoir que certains textes de loi boiteuse permettent souvent ce que l'honneur ne conseille et n'autorise jamais. »

Que va répondre le duc d'Aumale? se demandèrent les journaux. Le duc d'Aumale ne répondit rien! En vrai d'Orléans, il jugea que ce qui est bon à prendre est bon à garder, et qu'il était plus facile et moins coûteux de se taire. C'est bien en un tel cas que le silence est d'or!

Cette lettre, écrite d'une main que la cécité rendait incertaine, est le dernier autographe de Crétineau.

Il avait voulu faire coup double contre les d'Orléans et les Bonaparte dans son *Histoire des trois derniers princes de la maison de Condé* (1867).

Toutes les correspondances originales et inédites de ces princes lui furent fournies par le baron de Surval, dont il avait dit, dans son *Histoire de Louis-Philippe* (t. II, p. 100), à propos des débats qui suivirent la catastrophe de Saint-Leu : « Au milieu de ces débats, un homme, par sa position particulière et par l'élévation de son caractère, attirait tous les regards. Le baron de Surval, intendant général du prince de Condé, fut le confident de ses tortures et l'exécuteur testamentaire de ses dernières volontés. A ces deux titres, le baron de Surval s'est vu forcé de suivre la liquidation de la fortune du prince, et de veiller à l'exécution de ses ordres. Ce contact obligé, mais passager, avec les d'Orléans, ne modifie ni les devoirs ni les principes de M. de Surval. Attaché de père en fils à la maison de Condé, vieux soldat de l'Empire, M. de Surval était un témoin aussi gênant que digne de foi. Convaincu de l'assassinat, il n'a jamais caché ses convictions. Les promesses le trouvaient sourd ; les menaces détournées le laissent indifférent, etc. »

En reconnaissance de cet éloge, le baron de Surval offrit à Crétineau les précieux papiers dont il était pos-

sesseur. Et voilà encore, entre des sources inconnues et notre écrivain, un de ces affluents mystérieux pour le public, qui lui apportaient des flots inespérés de lumière, qu'il déversait ensuite, avec habileté et bonheur, sur quelque point obscur de l'histoire, de façon à faire de ses livres autant de révélations.

Le plus souvent les pièces lui étaient prêtées seulement, et non données, et on les lui réclamait dès qu'il en avait fait emploi. Ainsi fit M. le baron de Surval, par une lettre datée du 21 septembre 1866, dans laquelle il l'invitait à mettre en ordre les correspondances, qu'il devait venir prendre lui-même à Paris, au mois de janvier suivant. De là l'impossibilité où a été quelquefois Crétineau de montrer telle ou telle pièce originale, qu'il se vantait, à tort, d'avoir toujours en sa possession, et qu'il n'avait plus!

Malgré l'éclat des correspondances, la lumière répandue dans ce livre sur l'histoire des derniers membres de la famille des Condés, ne peut plus être, hélas! qu'un crépuscule, mais crépuscule qui donne à la fin de cette brillante et puissante maison toute la splendeur du plus magnifique soleil couchant.

Le prince de Condé, le duc de Bourbon, le duc d'Enghien, c'est-à-dire un drame et deux tragédies : le drame de l'émigration, les tragédies du fossé de Vincennes et du château de Saint-Leu! Du drame de l'émigration, le prince de Condé est le grand acteur et le héros; de la tragédie de Saint-Leu, le duc de Bourbon, le moins héroïque de ces trois princes, n'est que la victime; de la tragédie de Vincennes, le duc d'Enghien est la victime sans doute, mais plus encore le héros, tant il a mis d'héroïsme mili-

taire, chevaleresque et chrétien, dans son jugement et dans sa mort.

La raison et le sens de l'émigration sont expliqués dans ces volumes soit par les princes eux-mêmes, soit par leur historien. Fidèle à la tradition de toutes nos guerres civiles comme aux autres traditions plus respectables et plus saintes, l'émigration, disent-ils tous, combattait *avec* et non *pour* l'étranger, auquel elle ne voulait ni ouvrir, ni surtout livrer la France; et l'on s'étonne d'entendre la Révolution lui en faire un crime impardonnable, elle qui a toujours pactisé avec l'étranger contre les intérêts et la gloire de la patrie, qui a toujours enrégimenté un ramassis de toutes les nations pour achever son œuvre de renversement. En face de la Révolution, son ennemie et son accusatrice dans l'histoire, l'émigration fait, dans ces deux volumes, assez bonne figure. Si, des deux parts, le courage était le même, bien différents étaient les motifs pour lesquels on combattait : d'un côté, on défendait sans doute les frontières sacrées de la patrie, mais aussi l'échafaud et l'affreux régime qui en faisait alors l'unique trône de la France; de l'autre, on attaquait moins ces frontières que ce trône de sang et d'ignominie, pour mettre à sa place usurpée le vieux trône de la fidélité et de l'honneur, le trône qui avait dominé non-seulement la France, mais l'Europe. Encore une fois, il faut entendre les princes s'expliquer eux-mêmes dans leurs correspondances; il faut accompagner leur interprète, lorsqu'il nous conduit à leur suite à travers les péripéties de ce drame de l'émigration, qui est désormais à refaire comme presque tout le reste de l'histoire, ou plutôt qui est à peu près refait dans ces pages, mémoires authentiques et iné-

dits, que tous les historiens devront consulter. Voilà ce qui vaudra mieux que de rapetisser la grandeur, que de ternir la fidélité, que de calomnier l'honneur et le courage. A quelque parti que nous soyons attachés, ne renions aucune de nos gloires. Si les armées de la Révolution ont eu leur héroïsme, si l'Empire a jeté sur nos annales un nouvel éclat par ses victoires, avouons que l'émigration a bien soutenu à sa manière l'honneur du nom français. Est-ce que l'étranger était plus abaissé sous nos armes que sous le contraste avec ces princes, avec cette noblesse, dont rien ne pouvait fléchir l'indépendance et la fierté? Pendant qu'un roi de Prusse insulté dans sa femme, qu'un empereur d'Autriche dépouillé dans ses États, courbaient leur front devant le vainqueur, nos princes gardaient une plus fière contenance. Les Condés se retranchaient dans l'esprit chevaleresque, dans la fidélité dévouée des vieux âges; Louis XVIII et son frère, dans le sentiment de la justice et de ce qu'ils nommaient leur droit. Il est aisé de rire de ce Louis XVIII, s'appelant roi et vivant en roi à trois cents lieues de la France, et alors que la France était au pouvoir d'un autre maître; mais reconnaissons donc, à l'honneur de la France, que ce prince pauvre, dépouillé, goutteux, impotent, et se refusant néanmoins à toute abdication, à toute transaction, fait une plus grande et plus belle figure qu'un Ferdinand d'Espagne, qu'un Frédéric de Prusse, qu'un François d'Autriche, et qu'il se dresse dans sa dignité et le sentiment de ce qu'il proclame toujours son droit, un trône plus glorieux que le leur! En comparant ces princes à nos princes, on se dit d'abord avec Louise de Condé : « Ah! je vous assure que me

« voilà presque démocrate, et que j'ai des rois et des empereurs par-dessus les oreilles ! Quelle bassesse ! quel dénuement de toute espèce de sentiments d'honneur, de justice, de probité ! » et l'on ajoute aussitôt avec elle : « Mille fois heureux les Bourbons de France, ... car de conserver et l'honneur et ses droits, c'est tout » (t. II, p. 458, 461). — Il est bien entendu qu'ici je raconte et ne juge pas ; que je fais de l'histoire et non de la politique ; que je mets ces princes au point de vue de leurs idées sans m'y mettre moi-même ; ou, si l'on veut, que je ne m'y mets, suivant le devoir de tout historien, que pour les comprendre et apprécier justement leur conduite, que pour ne pas faire à leur mémoire un tort qui, en fin de compte, tournerait au détriment de l'honneur général du pays. En effet, qu'on relise dans cet esprit, et avec les réserves ou les concessions que chacun peut et doit faire, soit aux circonstances, soit aux convictions des personnages, soit à ses convictions personnelles, toutes ces lettres de Louis XVIII et de son frère, des princes de la maison de Condé, non-seulement les deux cents et plus qui remplissent exclusivement le second de ces volumes, mais encore et surtout les lettres presque aussi nombreuses, et peut-être plus belles, dont Créteineau a fait, dans son premier volume, la trame et le fil conducteur de sa narration, et qu'on juge du patriotisme de ceux qui, oubliant la solidarité de toutes nos gloires, voudraient nous enlever celles-ci.

Ah ! par exemple, ce qui fait tache à ce tableau de la maison de Bourbon ; ce qui, dans cette auguste famille, vient se jeter comme un contraste honteux et ressemblant à une sorte de bâtardise, ce sont les d'Orléans. Créteineau

a moins fait en ses deux gros volumes pour flétrir les d'Orléans et l'orléanisme que les princes de la maison de Condé en quelques lettres. Lorsque Louis-Philippe d'Orléans et ses frères font amende honorable de leur passé révolutionnaire et offrent leur serment de fidélité à leur chef de race (t. I, pp. 233-246), cet acte réparateur est reçu par les Bourbons de la branche aînée avec leur magnanimité et leur bienveillance ordinaires ; mais il ne saurait désarmer les soupçons et les mépris des princes de la maison de Condé. Officiellement et par ordre, ils recevront les d'Orléans à résipiscence et leur feront visite ; ils paraîtront croire à la sincérité de leur abjuration et de leurs promesses ; mais, au fond du cœur, ils garderont toutes leurs défiances, tous leurs instincts répulsifs, et ils se dédommageront du langage officiel dans les épanchements de leur correspondance de famille. Une seule fois, le duc d'Enghien a été tenté de se départir du respect et de l'obéissance qu'il avait voués à son grand-père : c'est lorsque le prince de Condé voulut le détourner de ses projets militaires par l'exemple des d'Orléans. « Ce serait  
« une raison pour que j'y tiennne davantage, répondit le  
« jeune prince, car je ne veux leur ressembler ni les  
« imiter en quoi que ce soit. Et vous me pardonnerez si  
« j'ai été, non pas humilié, car je ne le mérite pas, mais  
« affecté sensiblement que vous m'e proposiez de tels  
« modèles, aussi indignes de moi. J'aime à croire que  
« vous m'estimez davantage, que vous m'aimez trop  
« aussi pour que vous fussiez bien aise que ma conduite  
« puisse, en quoi que ce soit, servir d'imitation à la leur.  
« Pardonnez si je vous témoigne aussi franchement ma  
« façon de voir ; la confiance que j'ai en vous m'en fait

« un devoir. Mais cette idée que vous avez eue de me les  
 « présenter pour exemple, dans tel cas que ce soit, est  
 « révoltante pour moi (t. I. p. 255). » — « Je n'aime  
 « pas ce sang-là, » s'écrie de son côté Louise de Condé;  
 et, quand elle apprend le mariage de Louis-Philippe d'Or-  
 léans avec la princesse Marie-Amélie des Deux-Siciles,  
 elle écrit à son père : « Je n'oublierai jamais combien ma  
 « pauvre Lisette m'amusait à Fribourg, et combien je la  
 « trouvais de bon sens quand elle me répétait sans cesse :  
 « Mais, Madame, est-ce qu'on laissera ces trois frères-là  
 « (les trois d'Orléans) se marier? — Mais, Madame, il  
 « faut les empêcher d'avoir des enfants! — Mais, Ma-  
 « dame, il n'est pas possible qu'on laisse cette race-là se  
 « perpétuer! » Et la sainte religieuse, en qui la charité  
 de la France couvre et domine la charité de la famille,  
 ajoute pour son compte : « Malheureusement, tout le  
 « monde ne pense pas aussi bien que la bonne Lisette.  
 « Oh! quel siècle! quel siècle! Dix Jérémies ne seraient  
 « pas de trop pour en déplorer les excès (t. II, p. 472). »  
 Qu'aurait dit Louise de Condé, si elle eût pu prévoir que  
 tous les biens de sa famille iraient aux d'Orléans!

Mais on a hâte d'arriver à la catastrophe de Vincennes,  
 et on y court instinctivement et forcément en ouvrant le  
 premier de ces volumes, surtout après avoir vu le beau  
 portrait du duc d'Enghien qu'il porte en frontispice. Sur  
 l'enlèvement du jeune prince, sur son jugement et sur sa  
 mort, Crétineau n'avait rien à nous apprendre, ses témoins  
 n'ayant pas été témoins de la nuit du 20 au 21 mars 1804.  
 Rien donc, dans son récit, que de connu; rien, du reste,  
 qui puisse aujourd'hui être sérieusement contesté; et les  
 intéressés les plus directs, nous en sommes sûrs, sont



d'accord ici avec l'histoire et la conscience publique. Napoléon a bien écrit dans son testament : « J'ai fait arrêter  
 « et juger le duc d'Enghien parce que cela était néces-  
 « saire à la sûreté, à l'intérêt et à l'honneur du peuple  
 « français, lorsque le comte d'Artois entretenait, de son  
 « aveu, soixante assassins à Paris. Dans une semblable  
 « circonstance, j'agirais encore de même (t. I, p. 305). »  
 Nous devons en croire Napoléon, puisqu'il l'a dit, et dans  
 un tel monument, et à la veille de mourir en chrétien ;  
 mais il se trompait en 1821 comme il s'était trompé  
 en 1804, et son erreur, aussi bien que le commencement  
 si troublé de ce siècle et de ce pouvoir, sans le justifier  
 de la mort du duc d'Enghien, plaide encore en sa faveur  
 les circonstances atténuantes. Mais il n'y eut jamais d'as-  
 sassins dans la famille des Bourbons, du moins ni dans la  
 branche aînée, ni dans la maison de Condé, et Crétineau  
 fournit la preuve authentique que les vrais Bourbons re-  
 poussèrent toujours avec horreur toutes les propositions  
 des sicaires (*ibid.*, pp. 306 et suivantes). Quant à la vic-  
 time de Vincennes, ce n'était qu'un soldat, et non pas un  
 assassin, ni même un conspirateur, et tel il s'est montré  
 dans la nuit du 20 mars devant ses juges improvisés, tel  
 il avait été pendant toute sa vie. Voilà encore ce que  
 Crétineau, — grâce aux correspondances privées et intimes  
 qui devaient rester dans le secret de la famille, sans que  
 la postérité, cette grande décacheteuse de lettres, comme  
 a dit Sainte-Beuve, y jetât jamais les yeux, — a pu  
 mettre dans le jour le plus éclatant. Crétineau ne nous a  
 révélé ni la figure chevaleresque du prince de Condé, ni  
 la figure plus effacée et noble encore du duc de Bourbon,  
 ni la figure héroïque du jeune duc d'Enghien : toutes les

trois étaient connues dans leurs principaux traits ; mais, en les encadrant dans la pleine lumière des correspondances, il les a montrées jusque dans leurs profondeurs et dans leurs moindres nuances. Des trois, celle du duc d'Enghien est la plus sympathique, moins par l'attrait irrésistible de la jeunesse, que par l'entraînement qu'imprime toujours l'héroïsme. De tous les princes de sa maison, depuis 1686, c'était celui dans les veines duquel il y avait le plus du sang du grand Condé ; bien plus, ce sang héroïque semblait s'être tout amassé dans ce dernier rejeton, au moment où allait être si cruellement tranchée cette grande branche du tronc bourbonien, comme pour en montrer, en une seule individualité et en un seul moment, toute la sève puissante, répandue et partagée à travers plusieurs héros et plusieurs siècles de notre histoire. Non-seulement ardeur de courage, mais habileté militaire, mais distinction d'esprit, mais admirable sagacité politique, le duc d'Enghien avait pour lui tout ce qui fait les grands capitaines et les grands princes, et les fautes que l'histoire chrétienne a à lui reprocher doivent être rejetées sur le compte de sa jeunesse, outre qu'elles ont été expiées par sa mort, si vaillamment, si religieusement acceptée et subie.

Quant à la tragédie de Saint-Leu, Créteineau n'a rien ajouté à l'exposition qu'il en avait faite dans son *Histoire de Louis-Philippe*, et il ne le pouvait pas, tous ses documents actuels étant partis de mains mortes en 1830 ; mais l'histoire, à défaut de preuves juridiques, peut toujours répéter le cri de l'abbé Pélier de Lacroix, présentant au chapitre de Saint-Denis le cœur du malheureux duc de Bourbon : « Le prince est innocent de sa mort devant Dieu !

(t. I, p. 461) ». — Innocent, oui, en ce sens qu'il ne se l'était pas donnée ; mais, non, hélas ! en ce sens qu'il ne se l'était pas attirée en remettant sa vieillesse entre les mains d'une baronne de Feuchères. Et c'est ce qui, beaucoup plus que cette mort abominable, attriste le lecteur, lorsqu'il voit le grand nom de Condé déshonoré par une débauche décrépite dans son dernier représentant, et il ne se console et ne se rassure qu'en songeant aux efforts du malheureux prince pour briser sa chaîne honteuse, et qu'en espérant qu'une telle mort, partie d'une telle main, a payé pour la vie, et que l'instrument du vice a pu, par l'assassinat, se métamorphoser en instrument d'expiation.

Heureusement que la maison de Condé, au moment de finir, avait eu une victime plus sainte et plus pure que la victime de Saint-Léu, que la victime même de Vincennes, dans la princesse Louise, la vraie gloire de cette glorieuse finissante. Voilà la vraie nouveauté, la vraie révélation du livre de Crétineau ; ou plutôt, l'écrivain a eu le bon goût de laisser la princesse se révéler elle-même dans ses lettres, qui forment une sorte d'autocréation plus que d'autobiographie. Aveuglement des hommes et admirables desseins de la Providence ! Le père de Louise, le prince de Condé, son frère le duc de Bourbon, son neveu le duc d'Enghien, déployèrent tous les efforts énergiques de leur race pour la détourner de sa vocation religieuse : or, mariée et engagée dans le monde, qu'eût été Louise de Condé ? Une princesse comme cent autres, à qui ni les charmes de la « Déesse blanche à face ronde (*ibid.*, p. 330), » — comme on l'appelait dans sa jeunesse et comme nous la représente son portrait, — ni la hauteur du caractère, ni l'ardeur du sang condéen, ni l'élévation

et la culture de l'esprit, ni les richesses du cœur, n'eu-  
 sent fait dans la mémoire des hommes une place distincte ;  
 tandis que, revêtue de sa livrée et de ses vertus de bé-  
 nédictine, elle éclaire et domine toute cette grande race  
 à son déclin, et ne peut plus être effacée de l'histoire,  
 même par l'éclat du grand Condé. C'est ce mélange de  
 femme et de chrétienne, de princesse et de religieuse,  
 s'harmonisant en elle sans jamais se confondre, qui consti-  
 tute sa forte originalité, qui attire vers elle de tous les  
 points de ces deux volumes, en sorte qu'elle en est  
 comme le centre et la vie. Tous ces théâtres, tous ces  
 drames, elle les traverse comme le coryphée de la tragé-  
 die antique, et nous donne le sens, nous chante l'hymne  
 de tous les événements et de toutes les catastrophes ; ou  
 mieux, pour parler son langage plus chrétien, elle est  
 bien à elle seule ces dix Jérémies qu'elle cherchait par-  
 tout, et elle suffit à égaler les lamentations aux calami-  
 tés. Elle seule, la tante, ou plutôt la mère, bien plus  
 que l'aïeul et que le père lui-même, a des cris propor-  
 tionnés au grand coup qui frappait toute la famille dans  
 la personne du duc d'Enghien. « A lire ses lettres, écrites  
 « au courant de la désolation et jetées sur le papier à  
 « travers les larmes, on croirait que, d'un tronçon de l'é-  
 « pée du grand Condé, elle s'est fait une plume trempée  
 « dans l'encre du grand Bossuet (ibid., p. 320). » La petite  
 fille des Condé ne veut plus avoir de courage : elle se glo-  
 rifie de ses larmes ; elle refuse toute consolation parce  
 qu'il n'est plus ; ou, si elle se console, c'est parce que  
 le jeune prince, avant de mourir, a demandé un prêtre et  
 a levé les yeux au ciel ; et, désormais, elle ne cessera de  
 répéter, dans un sentiment mélangé de douleur et d'es-

pérance, ce cri parti de son cœur au moment où la terrible nouvelle la renversait à terre : « Miséricorde, mon Dieu ! faites-lui miséricorde ! » On le voit, sous la femme reparaisait la chrétienne priant pour la victime, et aussi pour les auteurs de sa mort. En 1821, trois ans avant de mourir elle-même, elle écrivait à l'abbé d'As-tros : « Voilà Bonaparte mort ! Il s'était fait votre ennemi en vous persécutant ; je pense que vous direz une messe pour lui. Il s'était fait le mien en tuant mon neveu, et Dieu m'a fait la grâce, depuis ce moment là, de le nommer tous les jours dans mes prières. J'ose donc vous demander aussi une messe pour ce malheureux homme ; vous voudrez bien la dire *de ma part* » (ibid., pp. 320-328). — Mais si la chrétienne dominait la femme, la religieuse n'étouffa jamais la princesse : toute sa vie elle fut bien celle qui, jeune fille, avait rayé d'un livre un trait humiliant pour le grand Condé, en s'écriant : « Ceci sera toujours lu une fois de moins (ibid., p. 39). » Comme tous les héros de sa famille, elle ne connut jamais la peur (ibid., p. 136). Cette intrépidité, cette fierté de race, elle les porta sous « les livrées de Jésus-Christ, » et sut les concilier avec les timides abaissements de l'humilité chrétienne (ibid., pp. 221, 223, 224). L'humilité chrétienne, elle l'accepta toujours, jamais l'*humiliation*, « mot dur, disait-elle, pour une Bourbon (t. II, p. 475). » — Quel spectacle que cette vie, ballottée d'un bout de l'Europe à l'autre à la recherche d'un couvent, pendant que les princes de la même famille erraient à la recherche d'un trône ! Tour à tour carmélite ou capucine à Turin, à Fribourg, à Vienne, elle prononce enfin à Varsovie, en septembre 1802, ses vœux

de Bénédicte, que sœur Marie-Joseph de la Miséricorde gardera, comme les siens leurs serments de fidélité, dans l'exil et dans la patrie, dans l'infortune et dans la prospérité. Pour tous les siens, pour son père, pour son neveu, pour son malheureux frère surtout, elle sera l'ange de la prière, criant sans cesse à tous un *Sursum corda!* les mettant en tiers dans toutes ses bonnes œuvres, dans ses communications intimes avec Dieu. Enfin, elle vient s'enfermer au Temple, que lui a donné Louis XVIII, et cette dernière étape ne donne-t-elle pas le mot de toute sa vie? Ange de la prière, elle est bien plus l'ange de l'expiation. Admirable conseil de la Providence, répétons-le, sur cette race héroïque de nos rois et de nos princes, due à des femmes et sauvée par des femmes!... A l'origine, les Clotilde et les Blanche de Castille; à la fin, les Élisabeth de France et les Louise de Condé; à l'origine, la sainteté qui nous les vaut; à la fin, la sainteté qui les purifie et les répare!

L'historien ne pouvait finir sur une plus belle page; — car c'est le dernier ouvrage historique de Créteineau. Par son caractère mixte, en même temps politique et religieux, — caractère, du reste, de tous les ouvrages de notre historien, qui n'a jamais séparé l'une de l'autre la politique et la religion, — ce livre nous est une transition pour revenir à ceux de ses écrits historiques où l'élément religieux domine.

## CHAPITRE IV

### L'HISTORIEN RELIGIEUX.

---

#### I.

##### L'HISTORIEN DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

*Histoire religieuse, politique et littéraire de la Compagnie de Jésus.*

Créteineau a raconté, au préambule de sa *seconde Lettre au P. Theiner* : « Je venais d'achever l'*Histoire de la Vendée militaire*, et un de mes amis, M. le baron Dudon, ancien ministre d'État, m'emmenait en Orient, sous prétexte de me faire prendre l'air. Je le rejoignis au lac de Côme.

« L'Orient était à cette époque en proie à deux fléaux : la peste et la guerre civile. D'un jour à l'autre, nous étions destinés, en France, à subir ces calamités ; le baron Dudon jugea sage et opportun de ne pas aller au-devant. Notre voyage fut ajourné ; mais M. Dudon ne voulut pas me condamner à revenir vers Paris, sans avoir au moins visité mes amis de Rome. Le lendemain, je me dirigeai sur la capitale du monde chrétien, dans une complète ignorance de ce qui m'y attendait.

« Le hasard me fit rencontrer dans le Corso un jésuite qui avait été mon condisciple. C'était le Père Philippe

de Villefort (1). Il me reconnut. J'allai le voir au Gesù. D'autres Pères vinrent se mêler à la conversation. On m'introduisit auprès du Général de la Compagnie, et, deux jours après, il fut décidé que la Société remettait entre mes mains le soin de composer son histoire.

« Le pape Grégoire XVI, que jadis j'avais connu simple camaldule et cardinal, daigna, par un mot, consacrer le choix des enfants de saint Ignace. En l'apprenant de ma bouche, il me dit : « Il est bien juste que l'auteur de l'*Histoire de la Vendée militaire* devienne l'historien des Jésuites : ne sont-ils pas les Vendéens de l'Église ? »

« Cette encourageante parole du Souverain-Pontife était plus qu'un ordre pour moi. Je me mis à l'œuvre. »

Partout et toujours, Crétineau a parlé en termes semblables de l'origine de ce livre et du choix fait de lui pour l'écrire : « Lorsqu'on me proposa d'écrire l'*Histoire de la Compagnie*, je ne connaissais aucun disciple de saint Ignace, même de vue. Ils me prirent tel que j'étais ; je suis resté tel qu'ils m'ont pris (*Déf. de Clément XVI*, p. VIII). »

Et, à la seconde page du livre, il a écrit encore ces lignes, dont il suffit de changer les temps grammaticaux pour les approprier au récit présent : « Les Jésuites ne m'ont point compté parmi leurs élèves. Ils ne me virent jamais au nombre de leurs néophytes. Je n'ai été ni leur ami, ni leur admirateur, ni leur adversaire. Je ne leur dois point de reconnaissance ; je n'éprouve pour leur ordre

(1) Le P. Marie-Philippe de Villefort, que nous allons retrouver jusqu'à la fin de cette biographie, né le 2 juillet 1799 au château de Cornus, diocèse de Rodez, mort à Rome le 26 septembre 1866, avait été, en 1820, l'ange, c'est-à-dire le conseil et le guide de Crétineau au séminaire de Saint-Sulpice.



aucune prévention. Je ne suis ni à eux, ni avec eux, ni pour eux, ni contre eux. Ils sont à mes yeux ce que Vitellius, Othon, Galba étaient pour Tacite : je ne les connais ni par l'injure, ni par le bienfait. »

Immédiatement avant le passage cité en premier lieu, il avait dit : « Il y avait bon nombre d'auteurs en retraite ou d'historiens en herbe qui briguaient la préférence. J'aime à croire qu'ils possédaient autant et plus de titres que moi, qui n'avais jamais vu un Jésuite de près ou de loin. On intriguait à Paris, on intriguait à Lyon, on intriguait à Rome, on intriguait à Madrid, on intriguait à Vienne, on intriguait partout, afin de faire tomber le choix des Jésuites sur un des candidats que chaque cénacle proposait. J'avais l'avantage que j'ai toujours souhaité, celui de n'être patroné par personne. »

Il ne pouvait y avoir de candidats ou de prétendants sérieux qu'en France, car les Jésuites étaient bien résolus à ne faire écrire leur histoire qu'en français et à ne la publier qu'à Paris. Comment Crétineau fut le préféré, il nous l'a dit ; comment les évincés subirent leur sort et comment ils s'en vengèrent plus tard contre leur rival heureux, il va nous le dire, — toujours en tête de sa seconde au P. Theiner : « J'ignore encore maintenant par quel miracle l'écrivain, en dehors de toutes les coteries, a pu dominer les jalouses colères que son bonheur dut surexciter. Si ces jalouses colères ont gardé le silence pendant la publication de l'histoire de la Compagnie, il faut avouer qu'elles ont bien pris leur revanche depuis... Tous ceux à qui un Jésuite isolé avait parlé du désir que nourrissait la Compagnie de faire faire son histoire, se regardaient comme désignés d'en haut à cette œuvre ar-

due — On prétendait que, puisque j'y réussissais malgré les impossibilités reconnues par tous les chefs de l'Ordre de Jésus, chacun y aurait obtenu le même succès, et cette pensée, que l'on n'arrachera jamais de la tête de M. Lenormant et des Cognat de son espèce, cette pensée s'enracinait à chaque volume nouveau. Elle s'est fait jour à la publication de *Clément XIV et les Jésuites.* »

En quelles circonstances la Compagnie de Jésus sentit-elle le besoin de faire écrire son histoire, c'est ce qu'on peut lire au tome sixième (ch. VII) du livre de Créteau. Depuis les ordonnances de 1828, qui l'avaient forcée à transporter ses collèges en Belgique et en Suisse, elle avait à peine gardé en France le droit d'un ministère purement sacerdotal et apostolique. Mais, dès que le régime révolutionnaire de 1830 se fut fortifié et se crut en sûreté contre ses ennemis, il se tourna contre elle, et lui disputa jusqu'à la liberté de la vie commune et fraternelle. Vinrent les querelles sur la liberté de l'enseignement, toujours promise et toujours refusée, et l'Université s'empressa de raviver les passions contre la Compagnie, afin de les opposer aux légitimes réclamations du clergé et des catholiques. Ce fut toute une conspiration, aux deux tribunes législatives, dans la presse, et dans les Académies et les chaires de l'enseignement officiel. On se rappelle les nauséabondes leçons des Michelet, des Quinet et des Libri, que M. Cousin, à la chambre des pairs, M. Thiers, à la chambre des députés, ne rougissaient pas de traduire en style plus parlementaire, mais non moins ignorant, ni moins odieux et passionné. D'ailleurs, ce que M. Thiers n'osait pas dire, il chargeait l'auteur du *Juif-Errant* de l'écrire dans son

*Constitutionnel*. En vain le P. de Ravignan avait-il jeté dans les débats son honnête et éloquente brochure de *l'Existence et de l'Institut des Jésuites*; en vain d'autres fils de saint Ignace et d'illustres écrivains ou orateurs catholiques avaient-ils opposé au mensonge la réponse de la vérité : la persécution allait toujours de l'avant et montait déjà à l'assaut de la Compagnie : on était à la veille de la mission de Rossi à Rome.

En même temps, la révolution antichrétienne grondait en Suisse et ailleurs, prenant partout le nom de Jésuites pour trompeur cri de guerre. Crétineau a dessiné lui-même cette situation, d'une uniformité effrayante, en un endroit de ses Mémoires : « C'était, a-t-il dit, à la fin de l'année 1843 (septembre). Les révolutions, qui se font de deux manières, par les honnêtes gens, toujours niais ou lâches, par les coupe-jarrets politiques, toujours insolents ou sanguinaires, les révolutions se préparaient, s'organisaient et se disciplinaient dans l'ombre des Sociétés secrètes.

« Elles avaient donné pour mot d'ordre une attaque à fond sur la Compagnie de Jésus. Dans tous les centres intellectuels, de Paris comme de Berlin, de Bruxelles comme de Madrid, de Berne comme de Milan, de Vienne comme de Londres, il s'élevait un concert de malédictions et d'accusations contre les Jésuites. L'abbé Gioberti et Eugène Sue, Massimo d'Azeglio et Michelet, Thiers et Quinet, Alexis de Saint-Priest et Balbo, les écrivains et les académies, les romanciers et les poètes, les philanthropes et les industriels, les journaux et la tribune, la magistrature et une partie du clergé, les puissances de la terre et les intelligences d'élite, tout le

monde de se coalisait, tout le monde se prêtait la main pour commencer la ruine de l'ordre social par la ruine de la Compagnie de Jésus.

« Seul, sans autre appui que mes convictions, j'entrai, tête baissée, dans l'arène, et, de 1844 à 1846, au milieu de la guerre acharnée qui se faisait à tout ce qui, de près ou de loin, pouvait se rattacher aux Jésuites, j'écrivis imperturbablement leur histoire, c'est-à-dire leur éloge. »

Cette histoire, nécessairement militante comme la Compagnie, comme la nature de l'auteur, éclatait donc au milieu de la guerre aux Jésuites comme une sorte de bombe. C'était encore, au service des enfants de saint Ignace attaqués de toutes parts, une sorte de machine à la fois défensive et offensive, qu'on pouvait transporter sur tous les points menacés, puisqu'elle embrassait la Compagnie dans son passé et dans son présent, qu'elle la suivait en tous les temps et en tous les lieux, qu'elle la montrait sous toutes ses faces, religieuse, politique et littéraire. Commencée et poursuivie dans la guerre, elle s'achevait vers le moment où éclatait l'intrigue qui ouvrait, pour la Compagnie, l'ère d'une nouvelle persécution, dont elle devait raconter les péripéties dans un sixième volume supplémentaire. Elle ne pouvait, par conséquent, être offerte avec plus d'opportunité à l'examen des esprits sérieux et des consciences honnêtes.

Mais cette opportunité même faisait le danger de l'entreprise et pour le livre et pour l'auteur. Le baron Dudon, le 14 décembre 1843, écrivait de Paris à Créteineau, encore à Rome et déjà lancé dans son travail : « Vous aurez pour adversaires des gens qui ne le sont jamais sans devenir des ennemis irréconciliables ; vous trouverez les

Jansénistes et leur esprit de secte dominant dans la magistrature, dans la chambre des Pairs et dans l'Université; ils vous repousseront de l'enseignement public, et vous allez vous fermer une carrière où vous pourriez vous créer un existence convenable. Il me semble très-juste de faire entrer pour beaucoup cette considération dans le règlement des arrangements pécuniaires que vous devez prendre avec la Compagnie de Jésus (1). » Et ailleurs : « Quelle grande entreprise, capable de rebuter le plus intrépide chroniqueur! ... mais ce qui m'épouvante pour vous, c'est le tonnerre de récriminations qui va s'élever contre vous de tous les rangs, du sein de tous les partis, des royalistes comme des révolutionnaires, des dévots comme des impies... Vous serez désavoué par tout le monde...; la cour de Rome elle-même aura une grande part dans le blocus. Rois, papes, empereurs, universités, parlements entendront de dures vérités. Les supportera-

(1) Ces arrangements, c'est le baron Dudon lui-même qui les prit, en 1845 seulement, au nom de son ami, qui, contrairement à l'opinion générale, a été toujours un des hommes les moins occupés de leurs intérêts financiers. Je trouve, en effet, dans les papiers de Crétineau, cette note, adressée de Paris, le 7 janvier 1853, à un membre haut placé de la Compagnie, au temps de ses discordes avec elle : « En 1845, le général de votre ordre et le baron Dudon firent à Rome un arrangement dont je n'eus connaissance que pour y acquiescer. Par cet arrangement, la Compagnie devenait, moyennant ..... francs, propriétaire de son histoire, que je venais de publier. — Ce traité a été exécuté; mais aujourd'hui je crois devoir en demander la résiliation. Les .... francs sont déposés entre les mains de M. le baron Dudon, qui les a placés en rentes sur l'État. — Je suis resté étranger aux préliminaires du traité; je désire me trouver dans les mêmes conditions pour sa rupture. J'ai donc prié M. le baron Dudon d'avoir la complaisance de s'entendre, soit avec vous, soit avec tout autre membre de l'ordre que vous désignerez, pour terminer cette petite affaire et recevoir les fonds. » — L'affaire n'eut pas de suite, grâce à une heureuse réconciliation. »

t-on ? La leçon sera-t-elle profitable?... Êtes-vous préparé à des attaques furieuses? Vous aurez la chance d'acquiescer une nouvelle célébrité, de l'importance dans le monde politique, et de beaucoup de trouble dans votre existence domestique. Plusieurs de vos amis vous blâmeront, peu vous soutiendront, aucun ne vous encouragera. Voyez, examinez! »

Ainsi parlait le baron Dudon. Or, le baron, bien qu'issu d'une famille parlementaire et fils d'un procureur général au Parlement de Bordeaux qui avait fait trio contre la Compagnie avec la Chalotais et Monclar, n'avait gardé contre elle aucune prévention héréditaire et lui était personnellement sympathique. Qu'on juge de ce que devaient objecter à Crétineau les adversaires des Jésuites, parmi lesquels il avait tant de connaissances ou d'amis? « Vous avez mis quinze ans, lui disaient-ils, et employé dix volumes à vous faire une honorable notoriété; vous avez bataillé, à travers toutes sortes de journaux, aux quatre coins de la France; vous avez empilé vers sur vers, Hélicon sur Olympe, et prose sur prose, Pélion sur Ossa; et maintenant que votre *Vendée militaire* vous a enfin posé, vous allez compromettre pour Loyola des avantages si chèrement et si laborieusement acquis! Être appelé *vendéen*, *chouan*, *brigand* même, peu vous importait, et je le comprends : vous avez le physique, le talent et le caractère de ces aimables dénominations, qui, d'ailleurs, ont cessé d'être mal portées; mais *Jésuite!* être appelé *Jésuite*, y songez-vous? J'aimerais autant être appelé \*\*\* et \*\*\*! » et on lui citait les plus vilaines appellations passées ou contemporaines. « Puis, ajoutait-on, avez-vous réfléchi à quoi vous vous engagez, à quoi vous

renoncez, en vous enchaînant de votre nom et de votre personne à une pareille histoire? Vous renoncez à Satan, à ses pompes et à ses œuvres! à la vie de boulevard et aux ouvrages d'imagination, et vous vous enrôlez par vœu sous le drapeau des *Lettres édifiantes!* ».

Aujourd'hui que, — grâce en partie à Crétineau, — il n'y a pas d'autre mérite dans un livre en faveur des Jésuites que celui du talent qu'on y met, nous ne comprenons plus ces objections; mais, de 1843 à 1846, dans les circonstances que nous avons vues, elles paraissaient inéluctables, et il fallait beaucoup de courage, beaucoup de mépris de la popularité, pour en faire fi et passer outre.

Où nous en sommes de cette étude, est-il besoin de dire que ces objections, que ces difficultés même, étaient un coup d'aiguillon ou d'éperon pour une nature comme celle de Crétineau, qui dut trouver un certain attrait à greffer en sa personne Escobar sur Stofflet!

Restait l'épouvante d'un long et pénible travail après les longues fatigues de sa *Vendée militaire*, qui lui avaient laissé à la tête des douleurs et des pesanteurs dont il n'avait pas eu le temps de se remettre. Mais, au milieu de ses hésitations, le P. Roothaan lui apporte, de la part de Grégoire XVI, une insigne relique de la vraie Croix enchâssée dans un beau crucifix d'argent: « Mettez à votre cou ce présent du Saint-Père, dit le Général, et vous ne souffrirez plus de vos maux de tête tout le temps que vous travaillerez à notre histoire. » Il passa à son cou le crucifix; et, en effet, par la combinaison du mérite de sa foi, de la bénédiction du pape et de la vertu de la sainte relique, ce lui fut un remède soudain et du-

rable, et il put commencer, poursuivre et achever son livre sans douleur.

Cette relique, qu'il n'a pas quittée un seul jour pendant plus de trente ans, qu'il portait devant tous et partout de la façon la plus ostensible, que j'ai toujours vue, pour mon compte, sur sa poitrine, a été la consolation et le confort de sa vie pénitente, et il y a collé bien des fois les lèvres avant de mourir.

Ainsi armé, il se mit aussitôt à l'œuvre, et il y mit la Compagnie toute entière; distribuant, sur les indications du Général, les recherches afférentes à chacun, suivant sa position et ses aptitudes. J'ai entre les mains la curieuse correspondance qui nous permet de suivre presque jour par jour le travail commun. De cette correspondance il ressort évidemment deux choses : que rien ne fut caché à l'historien, et que toute indépendance lui fut laissée. On peut donc l'en croire, lorsqu'il dit dans sa *Défense* (p. VIII) : « Dans nos longs et intimes rapports, les Jésuites n'ont jamais imposé le plus léger sacrifice à mes convictions et à mes devoirs. Ils m'ont fourni les innombrables documents qu'ils possédaient dans leurs archives. J'ai vu et étudié ces religieux à chaque instant à Rome, à Paris, en Allemagne, partout. Partout je les ai trouvés pleins d'affectueuse franchise, et toujours disposés à se prêter à la manifestation de la vérité, même quand la vérité pouvait leur être défavorable. En composant cet ouvrage, je n'ai voulu me constituer ni leur avocat, ni leur adversaire. J'ai cherché à être juste et impartial ; voilà tout. »

Je trouve la preuve de la liberté laissée par les Jésuites et de l'indépendance gardée par l'historien dans les



avis contradictoires qui lui étaient adressés. Pendant que le Père Général trouvait la Compagnie trop louée, et arrêta l'historien dès la troisième page, où elle est mise au-dessus de toute corporation; pendant que la plupart des membres acceptaient sans réclamation ou admiraient sans réserve, quelques autres, notamment le P. de Montézon, qui lui fut bientôt adjoint comme son collaborateur le plus actif, ne jugeaient pas qu'il fit l'apologie assez complète, et l'accusaient d'une impartialité « trop affectée et trop sévère. » Dans ce système, ajoutait le Père, il y a quelquefois, et pour le moment présent, « justice et adresse; » mais il faut songer à la postérité, à laquelle appartient votre « excellente histoire; » car elle n'est pas un pamphlet éphémère. « Je vous laisse toute liberté d'action, en des points même où beaucoup de prêtres et de catholiques seraient choqués. » Mais c'est un devoir pour moi « de protester contre certaines expressions, traits ou appréciations propres à compromettre, et très-injustement, la Compagnie en des choses graves; » et le Père cite des exemples. Puis, il en vient à la menace : « Autrement, la coopération me serait pénible, et je devrais délibérer si je dois continuer.... Je ne voudrais pas plus qu'on dit de la Compagnie du bien que du mal qui n'existe pas... Je dis en terminant que la Compagnie vous doit et vous devra une éternelle reconnaissance pour la générosité et le courage avec lequel vous avez entrepris une œuvre qui offrait tant de difficultés, que vous avez noblement et généreusement vaincues. Je ne pense pas que, sur le point d'arriver au terme, vous vouliez renier un concours qui ne vous a point failli jusqu'à présent; concours qui, s'il n'est pas indispensable

pour la suppression (de la Compagnie), pourrait encore être de quelque utilité; mais qui serait nécessaire, si vous vouliez pousser l'histoire au moins jusqu'à la restauration de la Compagnie en 1814 (29 avril 1845). »

J'ai laissé parler le bon Père, que je crois voir et entendre encore en le lisant. D'ailleurs, il reviendra bien des fois, et il est bon de faire connaissance avec lui. Il ne savait pas écrire, ce qu'il avouait avec candeur, en ajoutant : « J'ai pourtant été professeur de rhétorique! » mais il était très-intelligent, et avait le sens critique très-exercé et très-développé; il avait surtout un flair très-sûr et presque infaillible pour trouver à travers un in-folio, dans une bibliothèque entière, le texte, le document péremptoire sur la question qui était l'objet de ses recherches ou de la consultation de ses amis. Nul n'a plus aidé Crétineau dans ses travaux pour la Compagnie. C'est lui qui a *fait*, — comme on dit *faire le journal*, — les écrits du P. de Ravignan, bien empêché de dépister tant de pièces, et qui se contentait d'y mettre son esprit et son cœur, son âme et son style.

Sous un aspect grossier et presque grotesque, quoique bien élevé et délicat, il était très-fin, très-habile, et finissait toujours par arriver et par amener les gens à son but. Il a entortillé Sainte-Beuve, si fin lui-même, mais qui se plaisait à la conversation à la fois embarrassée et pleine de choses du bonhomme, jusqu'à lui faire insérer, à la fin d'un volume de sa seconde édition de *Port-Royal*, une dissertation qui est le renversement de presque tout l'ouvrage. C'est la conviction de plus d'un ami du grand critique, que, si le Père eût plus vécu, il lui aurait épargné le scandale du vendredi saint, et

le scandale et le malheur plus grand d'une mort impie.

Assez fin pour amener Sainte-Beuve à ses vues, il ne le fut pas pour gagner Crétineau, très-accessible à la prière, mais revêche à la menace. Du reste, prière même, rien ne pouvait entamer cet homme si entier, et qui n'obéissait qu'à ses convictions ou qu'à l'évidence.

Le livre est donc bien de lui, il est bien lui, malgré le concours de la Compagnie entière et les tentatives faites pour le fléchir en un sens ou en l'autre, — quoique toujours, ajoutons-le bien vite, dans le sens de ce qu'on croyait être le vrai ou l'opportun.

Je ne trouve plus guère dans notre correspondance jésuitique, — à part quelques anecdotes, — qu'une sorte de stéréotypie d'éloges et de reconnaissance, dont j'invite le lecteur à garder le souvenir pour le temps de la discorde et de la rupture.

À la fin de 1843, le 20 décembre, six jours après que le baron Dudon engageait, de Paris, Crétineau à réfléchir encore, le livre était déjà en grand train, suivant ce billet du P. de Villefort : « Vous feriez bien plaisir au P. Général, si vous pouviez, aujourd'hui, à 3 h., continuer la lecture de votre histoire. Le P. Général y a pris hier tant de plaisir, qu'il en a été presque entièrement guéri. Du moins, après vous avoir entendu, le mieux qu'il a éprouvé a été si sensible, que tous ceux qui l'approchent s'en sont aperçus. »

Huit jours après, sans doute en souvenir reconnaissant de cette lecture, le P. de Villefort écrivait encore : « Demain je dis la sainte Messe pour vous ; ce ne sera pas la première. J'aime trop la Compagnie pour ne pas être pénétré de reconnaissance envers vous. L'apologie que

vous en avez entreprise est la meilleure de toutes, la seule à laquelle il n'y ait rien à répondre. Nous ne demandons à nos adversaires que de ne pas altérer notre histoire ; mais cette histoire, nous ne l'avions pas encore : c'est à vous que nous la devons. Les martyrs et les hommes apostoliques dont vous ferez connaître les noms et les travaux prieront pour vous, pour M<sup>me</sup> Crétineau, vos chers enfants, etc. »

Ce que le P. de Villefort écrivait à Crétineau pendant son séjour à Rome, il le lui répétait après son retour à Paris : « Le P. Général me parle bien souvent de vous ; il lui tarde de voir paraître le premier volume : ce qu'il en a entendu lui a tant plu!... J'aime trop la Compagnie pour ne pas éprouver une affection bien vive, un entier dévouement, pour son meilleur apologiste (27 février 1844). »

Le premier volume a paru. C'est le P. Roothaan lui-même qui en remercie l'auteur (11 mai 1844) : « Je lis votre ouvrage avec grand plaisir, en m'étonnant toujours comment vous avez pu si bien faire, et si vite. » Le P. Roothaan a présenté le livre à Grégoire XVI, avec une lettre du *Vendéen* Crétineau, et le pape, en le béniissant, a ajouté avec gaieté : « Oui, oui, et tous nos Vendéens! »

Cependant, la composition continue d'un côté, et les recherches de vingt autres, et non-seulement le deuxième, mais le troisième volume est presque achevé, et tous les deux vont être publiés ensemble. Le 5 décembre 1844, guère plus d'un an après la première mise à l'œuvre, le P. de Villefort peut écrire : « Il tarde bien au P. Général de lire le deuxième et le troisième volume ; il en sera en-

tièrement content. Vraiment, ce sont des chefs-d'œuvre. — Adieu, mon cher et bien cher historien de notre Compagnie. Ce que vous dites de la reconnaissance des ordres religieux, qui ne s'étend pas toujours aux générations des bienfaiteurs, ne pourra pas, je l'espère, vous être appliqué à notre sujet. Vous nous réhabilitez en France et partout dans l'opinion publique; nous serions des monstres d'ingratitude si nous perdions jamais le souvenir d'un pareil bienfait. »

Au milieu de l'année 1845, Créteineau est revenu à Rome, évidemment envoyé pour donner des renseignements au Pape et aux Jésuites sur l'état de la Compagnie et de l'opinion en France, et sur la nature et l'étendue des concessions qu'il peut être bon de faire aux exigences de Rossi, l'ambassadeur du gouvernement français. Le P. de Montézon lui écrit de Paris, le 24 août : « Vous êtes à même, vous, de donner là-dessus votre mot, et il ne sera pas, je crois, sans portée et sans influence... Vous parlez si admirablement dans votre histoire des funestes effets des *concessions*, qui ont ordinairement pour effet « de tuer sans profit et sans gloire! » Que ne persuadez-vous à tous les gens de bien cette maxime, plus nécessaire en notre temps que jamais! »

Sans nul doute, Créteineau parla en ce sens, et il est à croire qu'il ne contribua pas peu aux demi-mesures qu'on offrit pour toute satisfaction au gouvernement français.

Comme il était venu à Rome avec M. Dudon, sa présence y fut doublement aperçue; puis des passe-ports oubliés ou égarés, et rapportés à l'ambassade, furent transformés en corps de délit et en preuves d'un complot.

« Savez-vous, lui écrit, le 18 octobre, le P. de Villefort, qu'on a exploité l'affaire de vos passe-ports laissés à Terracine? On a fait courir le bruit que des émissaires du parti légitimiste étaient venus à Rome pour se concerter avec le P. Général; qu'ils avaient des passe-ports faux, et qu'ils ont été obligés d'aller trouver M. Rossi pour se mettre en règle. Vous n'étiez pas cité, mais M. Dudon l'était. C'est à l'ambassade de France qu'on a trouvé ce commentaire, et les caudataires affidés de M. Rossi le confiaient secrètement à leurs nombreux amis. — Une autre version, qu'un affidé de l'ambassade faisait également circuler, était celle-ci : « M. Rossi a maintenant entre les mains les preuves des trames des Jésuites et des conspirations qu'ils ourdissent de concert avec les légitimistes. Un émissaire de ce parti est venu à Rome pour s'entendre avec le P. Général; par bonheur, il a perdu son portefeuille, on l'a rapporté à M. Rossi, et il y a trouvé les preuves flagrantes du délit. »

Ces *affidés* étaient les *abbés* de l'ambassade, avec qui nous nous retrouverons tout à l'heure.

A cette époque, l'histoire de la Compagnie était terminée, moins le sixième volume, qui devait embrasser les faits contemporains, et sur l'opportunité duquel les avis étaient fort partagés. « Que pense-t-on à Rome d'un sixième volume? demandait le P. de Montézon dans sa lettre citée du 24 août. Vous donne-t-on de précieux documents? Nous ne sommes pas tout à fait indifférents sur le résultat de cette affaire. »

L'avis le plus commun était qu'il y avait danger à toucher une matière encore chaude et palpitante, et qu'il fallait attendre le refroidissement et l'amortissement des

passions. Encore un coup, les objections même étaient des raisons pour Crétineau, partisan surtout de l'histoire contemporaine et vivante, et il fit son sixième volume. Il ne céda qu'à une prière du P. Bresciani, répétée par le P. Roothaan dans une lettre du 22 novembre 1845, et il tut la part que le prince de Carignan, plus tard Charles-Albert, avait prise en 1821 aux troubles du Piémont. « Votre silence sur ce point, disait le P. Général, ne pourra pas nuire à votre réputation d'impartialité : cette réputation est trop bien et trop légitimement établie. »

S'il se tut, ce n'est pas qu'il crût à la conversion de Charles-Albert, comme nous le verrons plus tard ; mais il craignait de l'indisposer contre la Compagnie, dont ce prince inconséquent se faisait alors le bienfaiteur.

Le P. Roothaan disait en finissant : « Vous voulez vous associer à nos persécutions en prenant si généreusement notre défense ; cette pensée se présente souvent à mon esprit, et je voudrais pouvoir vous dire tout ce qu'elle m'inspire de reconnaissance. »

Ce volume supplémentaire, « cet admirable sixième volume, » suivant l'expression du P. Maillard, provincial de Lyon (3 avril 1846), fut aussi bien accueilli que ses aînés dans la Compagnie et dans le public. Amis et ennemis en furent charmés ou surpris. « L'effet est immense, continue le P. Maillard ; c'est plus qu'un succès, plus qu'une victoire. Aussi s'en taira-t-on partout, Rome la première, parce qu'il rend toute attaque impossible. »

Le 14 mai, le P. Général parlait également du *silence forcé* des ennemis sur l'*étonnante* histoire. « Il faut convenir, disait-il, que vous les avez déconcertés, et que, tout

en taillant dans le vif et leur causant une peine bien sensible, vous avez su les mettre dans l'impossibilité de vous attaquer. Dieu soit béni, et puisse-t-il, outre la récompense qu'il vous accorde déjà par le succès extraordinaire de votre ouvrage, vous en donner d'un ordre plus élevé! Ce sont les seules qui puissent être proportionnées à votre bonne œuvre. »

Le P. Général aurait désiré avoir des maisons dans tout l'Orient, où Créteineau se dirigeait encore avec le baron Dudon : « Vous y seriez reçu, disait-il, comme un des nôtres. »

Et, en effet, le P. de Villefort, qui venait d'écrire sous la dictée du P. Général, lui donna au moins une lettre pour le P. Aloisio, supérieur de leur seule maison de Syra, à qui il disait : « Il suffit de vous nommer M. Créteineau-Joly. Votre cœur vous dira assez comment vous devez l'accueillir ; et il verra, j'en suis sûr, aux témoignages de reconnaissance et d'affection que vous lui donnerez, quels sont envers lui les sentiments de tous les enfants de la Compagnie. M. le baron Dudon, avec qui il voyage, partage ses sentiments pour nous. »

A la dictée du Général, le P. de Villefort ajoutait pour son compte : « Votre dernier volume est vraiment un tour de force, et le digne complément d'un ouvrage qui, lorsqu'il fut entrepris, fut jugé par plusieurs d'une exécution impossible. »

Le P. de Villefort le félicitait ensuite de son projet de repasser par Rome à son retour d'Orient : « Cette apparition dans la capitale du monde chrétien me paraît de votre part, et *une nouvelle preuve de votre bon cœur*, puisqu'elle sera pour le Souverain-Pontife, le cardinal Lambruschini,



notre P. Général, les Pères que vous connaissez au Gesu, et, s'il m'était permis de me nommer après de tels personnages, pour votre serviteur, un grand sujet de joie et de consolation, — et une *tactique bien habile*, puisqu'elle met le cachet de l'authenticité à tout ce que vous avez narré sur les négociations de Rome (affaire Rossi). »

Tel qu'il existe pour le public, ce sixième volume ne dit pas et ne pouvait pas dire tous les services que Crétineau rendit en ce temps à la Compagnie. On n'aura pas de peine à croire que, pendant sa composition officiellement annoncée, le gouvernement de Louis-Philippe employa menaces et promesses pour se faire de l'historien un complice dans la guerre qu'il poursuivait alors, à Paris et à Rome, contre les Jésuites. Crétineau ne devait-il pas être le confident, le dépositaire d'affreux secrets? Ne connaissait-il pas, lui au moins, ces fameux *Monita secreta*, dont tout le monde parle et que nul n'a pu montrer? Oh! s'il voulait faire quelque révélation allant à diffamer la Compagnie détestée, quel bon office il rendrait, et comme on l'en payerait bien!

Tout cela n'était que la fantasmagorie accoutumée. Mais le gouvernement lui-même crut s'être mis en possession d'une arme mortelle contre les Jésuites, et il ne cherchait plus que la main d'un *bravo* pour la leur planter au cœur. Or, quelle mort assurée, quel triomphe éclatant, si l'historien et l'apologiste se faisait, en terminant, le siccaire! Pour ce gouvernement voltairien, c'était bien, suivant le mot de son patron, le grand comédien Voltaire, le plus beau cinquième acte qu'on pût imaginer!

Il existait en ce temps, dans une grande ville du midi de la France, un homme qui avait renoncé aux avantages

de la naissance, de la fortune et d'une brillante position déjà acquise dans la magistrature, pour entrer dans la Compagnie de Jésus. Cet homme était honnête, bon prêtre, bon religieux ; mais il avait une passion au cœur, la passion de la famille. Pour avancer les siens, pour marier avantageusement un neveu, il se lia avec un banquier hypocrite, qui, de son côté, cherchait un intermédiaire sacerdotal pour unir incestueusement deux enfants adultérins qu'il avait eus de deux femmes différentes, et dont il aimait l'un, la jeune fille, d'un autre amour que d'un amour de père et de tuteur. Le banquier, en échange de ses bons offices pour le mariage du neveu, demandait au Jésuite, qui ignorait tous ces horribles détails, d'user de toute son influence sur la jeune personne pour l'amener au mariage projeté, — qui, par bonheur, ne se réalisa pas ; et, afin de l'engager plus avant, il fit miroiter à ses yeux, à côté de l'intérêt des siens, l'intérêt de sa Compagnie, promettant de lui procurer un établissement dans une grande ville du midi, — ce qui, en dehors du fait d'un de ses membres, impliquait la Compagnie entière.

Par tous ces moyens, le banquier prit un empire presque fascinateur sur le Jésuite, qui lui écrivait : « Qu'ai-je fait à Dieu pour qu'il m'ait donné un ami tel que vous ? » Cet ami prétendu se servit de son penchant au népotisme pour l'entraîner dans un piège dont il espérait tirer profit ; il se posa en bienfaiteur généreux, en agent matrimonial dévoué, pour trouver un nouveau débouché à des entreprises malhonnêtes.

Cet homme finit comme il devait finir, par une banqueroute frauduleuse. La justice s'abattit sur sa caisse trop vide et sur ses correspondances trop pleines. Parmi

ces correspondances, se trouva celle du Jésuite, dans laquelle il y avait des phrases malheureuses, celle-ci entre autres : « Malgré le vœu de pauvreté, j'ai les mains garnies! » puis des confidences regrettables sur les moyens employés pour amener une demoiselle à épouser son neveu.

Le parquet de la ville en question, composé comme trop de parquets du gouvernement d'alors, s'empara de cette correspondance, en fit faire des fac-simile, puis sema mille bruits et mille commentaires, qui se répandirent avec la rapidité contagieuse d'un secret de comédie. On disait çà et là que le banquier avait avancé fictivement cent mille livres, retirées le lendemain du mariage, pour tromper la mère de la jeune fille et acheter son consentement; on disait qu'il avait été usé de fraude, et même de violence, pour vaincre les dégoûts de la jeune fille pour le jeune homme; et on citait, comme distraction oratoire, ce mot que se serait dit le Jésuite pour s'encourager : « Si nous enlevions la demoiselle! »

Faux en tout ou en partie, ces bruits étaient pourtant provoqués par les termes mêmes de telle ou telle lettre malignement interprétée. Au fond, chez le Jésuite, un excellent cœur avait emporté la tête, et tous deux étaient allés trop loin. Trop dévoué à sa famille, il avait voulu lui tenir lieu de père. Simple homme du monde, tout ce qu'il avait entrepris ou tâché d'entreprendre était susceptible d'une explication plausible; Jésuite, c'était condamnable; et, quoique le fait d'un seul, c'était de nature, dans les circonstances fâcheuses où se trouvait alors la Compagnie, non-seulement à la compromettre, mais à la perdre en France et ailleurs.

Les gens du gouvernement apportèrent une copie authentique de ces lettres à Crétineau, en l'invitant, moyennant finances et le reste, à insérer subrepticement l'affaire dans le sixième volume de son Histoire. Sous prétexte de les étudier, il demande qu'elles lui soient laissées; puis il part incontinent pour Rome, et met le tout sous les yeux du Général de la Compagnie. « Que faire? » lui demande-t-on. « Une seule chose, répond-il : séculariser immédiatement le Père, et je me charge du reste. »

Ainsi fit-on, et il rentra à Paris. Aussitôt, les gens du gouvernement revinrent à la charge, et le pressèrent, par les mêmes moyens, de faire du scandale. « Impossible, désormais, répondit-il; ou, du moins, ce ne serait plus qu'au détriment d'un homme, d'une famille tout au plus, et ce n'est pas, je suppose, ce que vous vouliez : je viens d'apprendre que le Père ne fait plus partie de la Compagnie! »

Non, ce n'est pas ce qu'on voulait; on visait plus haut, à la Compagnie même, but qui, par l'habileté dévouée de Crétineau, s'était dérobé!

Particularité assez curieuse! Dans le même temps (9 septembre 1845), l'ex-Père s'était adressé à Crétineau, comme « au plus noble défenseur de la Compagnie, » pour le prier de le défendre contre elle, ou de l'aider au moins dans son projet d'en appeler de ses adversaires à l'opinion publique.

« L'opinion, lui répondit Crétineau, se laisserait égarer, et elle vous condamnerait sans vouloir même entendre vos moyens de justification... Les faits dénaturés prendraient des proportions gigantesques en passant de

bouche en bouche, et l'on accuserait l'ordre entier sans vous excuser, sans entrer comme moi dans toutes les affections de votre cœur. »

Cette réponse, dont je retrouve la minute à travers l'énorme dossier de cette affaire, semble bien tardive, car elle est datée du 14 janvier 1846 : elle n'avait pu être faite qu'au retour du voyage de Rome. En empêchant un éclat et en conseillant le silence de la résignation, Crétineau complétait à Paris le service que tout à l'heure à Rome il avait rendu à la Compagnie de Jésus.

J'ai connu moi-même le personnage, qui, sans se douter que je savais toute son histoire, vint un jour me demander un service littéraire. Il vivait en excellent prêtre, et se louait beaucoup de la Compagnie et de son indulgente charité.

Crétineau, à l'occasion de son sixième volume, n'eut pas aussi facilement raison de certains abbés romains que du parquet français ; car on se doute bien qu'en touchant à tant de choses et de personnes toutes vives, il dut faire crier et s'attirer plus d'une réclamation.

Du premier coup, il fit droit à la requête de son ancien maître de Saint-Sulpice, M. Hamon, en faveur du cardinal de Chéverus ; mais il se montra moins abordable aux abbés de l'ambassade, dont il avait dit : « Les abbés d'Isoard, de Falloux, de Bonnechose et Lacroix, chacun selon la mesure de ses ambitions individuelles ou de ses complaisances conciliatrices, s'étaient mis aux ordres du plénipotentiaire de l'Université. Ils n'attaquaient pas les enfants de saint Ignace ; mais, tout en déplorant la malveillance dont l'Institut était l'objet, ils insinuaient que la bonne harmonie ne règnerait jamais entre la cour

apostolique et le cabinet des Tuileries, tant que satisfaction n'aurait pas été donnée à l'opinion égarée. »

Après bien des démarches inutiles auprès des Jésuites eux-mêmes, pour obtenir une rétractation, ces messieurs profitèrent de la présence de Crétineau à Rome pendant l'hiver de 1846 à 1847, et lui proposèrent une conférence. Elle eut lieu le 31 décembre entre M. de Bonnechose, seul des réclamants, mais accompagné de deux témoins, MM. le chevalier de la Gracinière et l'abbé Graulhe, chapelain de Saint-Louis, et Crétineau, qui demanda à s'adjoindre, de son côté, l'abbé Gerbet et le marquis de Narp. Cette conférence fut inconvenante dans la forme, malgré la modération des deux principaux intéressés, et n'aboutit à aucun résultat. Dès lors, tous les autres inculpés renoncèrent au projet de demander à leur tour des explications; et M. de Bonnechose, seul encore, prit le parti d'adresser (29 janvier 1847) une longue lettre-mémoire à Crétineau, qui lui répondit : « Je suis heureux que vous me mettiez ainsi à même de rendre témoignage à la droiture de vos intentions et au désintéressement de vos actes. Ce ne sera pas en vain que vous aurez fait appel à ma loyauté. »

En effet, dans une édition postérieure, il mit, à l'endroit cité, la note suivante : « Le nom de M. l'abbé de Bonnechose, aujourd'hui évêque de Carcassonne (maintenant cardinal-archevêque de Rouen), a disparu de cette nouvelle édition; en voici les motifs. » Et, après rappel de la conférence et transcription d'un passage de la lettre du 29 janvier, il ajoute : « En présence de ces explications verbales et écrites, dont la loyauté nous a paru entière, nous avons cru devoir séparer M. l'abbé de Bonnechose des

trois autres prêtres français, qui n'ont pas été aussi heureux que lui. »

Une dernière anecdote, anecdote de placement de fonds, qui fera une conclusion singulière à cette Histoire des Jésuites.

Comme nous l'avons vu plus haut, le baron Dudon s'était chargé de traiter pécuniairement avec le Général de la Compagnie pour la propriété de l'ouvrage. Que faire de la somme reçue? Le baron, toujours argentier de Crétineau, jugea à propos de la placer... dans l'Opéra! Oui, l'argent des Jésuites aida au cautionnement de Duponchel et Nestor Roqueplan, à l'organisation du corps de ballet et à la pompe des bals masqués! La *Silhouette*, le *Charivari*, tous les petits journaux de 1847, en firent de bonnes plaisanteries. Il est donc, dirent-ils, avec l'Olympe d'Opéra, comme avec le ciel jésuitique, des accommodements!

Quelle part prit Crétineau à cet arrangement? Il y consentit, du moins, et, je crois, très-volontiers. Il se procurait par là le moyen de plaisanter à son tour ceux qui le prétendaient affilié à la Compagnie. « Un peu jésuite, peut-être, pouvait-il dire ; mais, vous le voyez, pas encore capucin! » Aux gens plus sérieux il répondait : « Il y a de pires placements de fonds. Il se fait tous les jours à la Bourse des tripotages d'argent qui n'aident pas davantage à la morale et nuisent beaucoup plus à la justice. Puis, je vous l'avoue, il ne me déplaît pas d'avoir, moyennant bons revenus, une bonne loge à l'Académie de musique. N'est-ce pas ce qu'on peut appeler doublement des rentes bien assises? »

Oh! je le reconnais, c'était, parfois, un drôle d'homme que mon vieil ami!

Enfin, contre les Pharisiens, contre les gens au scandale facile, il tenait toujours prête quelque bonne rétorsion.

Un soir, accompagné de sa femme fort endimanchée, il est rencontré dans la rue par un prêtre qui avait été saint-simonien. « Où allez-vous donc, Madame, en si grande pompe ? » dit le prêtre à M<sup>me</sup> Crétineau. — « Aux pompes de l'Opéra, monsieur l'abbé, à la première représentation du *Prophète*. — Quoi ! Madame, à ces pompes de Satan, à ce vestibule de l'enfer ! » Crétineau s'approche du prêtre, lui met la main sur l'épaule, et, le regardant au fond des yeux : « Dites donc, l'abbé, vous avez passé dix ans à chercher la *femme libre*, et vous ne l'avez pas trouvée ; eh bien, moi, qui ne l'ai jamais cherchée, je vais la trouver du premier coup ! »

Oh ! c'était un drôle d'homme que mon vieil ami !

Et avec cela, dans l'empire même de Satan, comme disait l'ancien saint-simonien, il n'oubliait pas sa foi, et faisait même des conversions !

Un soir qu'il errait dans les coulisses, il est arrêté par une célèbre danseuse, qui lui demande : « Dites donc, Monsieur Crétineau-Joly, vous qui savez tout... — ainsi on l'interpellait toujours, au risque de s'attirer telle ou telle réponse que je voudrais bien pouvoir répéter ; — est-il vrai que Jésus-Christ, dont on parle tant, était un maréchal de l'Empire ? »

Voilà la science théologique des coulisses parisiennes, et elle n'est pas beaucoup plus avancée dans plus d'une Académie !

« Ma fille, répond Crétineau ; je le crois un peu plus ancien ; mais, si vous voulez, je vous conduirai à un de mes amis qui renseignera votre curiosité. »



Et il mène la pauvre fille à un Jésuite, qui l'instruit, la touche, la convertit et en fait une excellente chrétienne !

Or, se rappelle-t-on une petite danseuse, qui, après avoir traversé intacte, comme les enfants dans la fournaise, d'autres flammes, prit feu un soir dans ses vêtements, et mourut dans son innocence et dans les sentiments de la piété la plus vive ? Eh bien, la petite danseuse était fille de l'autre ; et n'était-ce pas à Créteineau autant qu'à sa mère, qu'elle était redevable de sa vie pure et de sa mort chrétienne ?

Du reste, cela n'eut qu'un temps, et Créteineau tira assez vite des coulisses son argent et sa personne. Pendant les longues années que je l'ai connu, je ne me souviens pas qu'il ait mis une seule fois les pieds dans aucun théâtre.

Et maintenant est-il nécessaire d'insister beaucoup sur le jugement à porter de l'*Histoire de la Compagnie de Jésus* ? Ce jugement ne ressort-il pas de l'historique de l'ouvrage ; et, après trente ans, peut-on ajouter quelque chose à ce qu'en a dit la presse contemporaine, à ce qu'en pense l'opinion publique ?

Pendant que la presse catholique se confondait en un éloge à peu près unanime et sans réserve, la presse irréligieuse et révolutionnaire, impuissante à réfuter, à attaquer même, chercha vainement à étouffer le livre apologétique et vengeur sous la conspiration du silence. Du silence comme de l'éloge sortait le triomphe de l'avocat et des clients.

On remarqua beaucoup, en particulier, la série d'articles du baron d'Haussez, dans la *France* de 1844 à

1846; on remarqua davantage encore, à cette date, au temps de la grande popularité de Silvio Pellico, une lettre de l'auteur des *Prisons* au rédacteur de l'*Ami de la Religion* : Silvio, élevé dans le préjugé banal contre la Compagnie, et qui avait rêvé souvent à en étudier la constitution et l'histoire, saluait son idéal pleinement réalisé dans le livre de Crétineau.

Parmi les nombreux articles qui repassent en ce moment sous mes yeux, il en est bien peu, — selon l'usage, — qui sortent de la banalité, et qui fassent ressortir la nature et la difficulté, le mérite, par conséquent, de l'ouvrage. Difficulté et mérite, tout est indiqué dans le titre même : *Histoire politique, religieuse et littéraire...*; ce qui requiert un historien, un publiciste, un théologien et un littérateur réunis dans le même homme. L'histoire des Jésuites, en effet, c'est l'histoire même de l'Église et des États, en Europe et dans les pays d'outre-mer, pendant trois siècles, parce que, soit en vertu des universelles exigences de leur institut, soit par l'appel des souverains et des peuples, ils ont été forcément mêlés à toutes les choses de leur temps, dans les conseils et dans la conscience des princes, dans les guerres et les débats internationaux, dans la direction des âmes et l'éducation de la jeunesse, dans le prosélytisme et l'apostolat religieux ou politique, dans tous les ordres de la pensée et tous les mouvements de l'esprit humain. N'est-ce pas dire de quelle étendue et de quelle variété de connaissances et de talents devait être doué leur historien ?

Or, il faut reconnaître que Crétineau s'est mis, en général, à la hauteur et à la proportion si multiple de sa tâche. Des hommes que j'ai connus, nul ne possédait

mieux l'histoire moderne ; et il a fait un usage merveilleux de sa science en toutes les parties du livre. Gardant toujours, dans sa fidèle mémoire, le souvenir de ses premières études théologiques, il a traité avec lucidité et sans erreur les questions les plus ardues de la nature et de la grâce, au point d'étonner les théologiens eux-mêmes, qui ne savaient pas quelle préparation imprévue il s'était ménagée à Saint-Sulpice. Dans la philosophie et dans la science, dans l'éloquence, la poésie et toutes les régions de la littérature, il ne s'est pas montré moins compétent.

Oh ! sans doute, chez lui comme chez tous, il y a du fort et du faible, il y a du trop-plein et des lacunes : mais qui est universel ? Puis tout cela ne change-t-il pas de sens suivant les lecteurs, dont l'un voit défaut où un autre trouve excès, et réciproquement, chacun d'après la nature de son esprit ou de ses études ? En somme, n'y a-t-il pas entre les choses de théologie et de piété, d'apostolat et de direction, d'activité et de pensée, de science et de littérature, proportion et harmonie ?

Harmonie et proportion, ces qualités maîtresses de tout livre ne sont que la résultante d'une idée mère ou centrale d'où tout part et où tout revient. Or, ici, toutes les œuvres de la Compagnie, œuvres apostoliques, scientifiques, sociales, littéraires, etc., n'ont qu'une inspiration et qu'un but : la plus grande gloire de Dieu, le triomphe de Jésus-Christ et de son Église. Voilà l'unité parfaite dans la plus grande variété. Appelez ce livre histoire, mémoires, drame, voyage, et il est tout cela : vous y trouverez toujours l'origine et le terme, la naissance et la mort, l'exposition et le dénouement, les points de dé-

part et d'arrivée, exigés par chacun de ces genres de composition; vous y trouverez un commencement, un milieu, une fin, avec tous les développements appropriés à la nature et à la vie du sujet.

De temps en temps, une réflexion donnant le sens des choses; quelquefois même, une discussion rapide sur un principe ou un fait controversé; jamais de dissertation froide et pesante, glaçant l'intérêt de la narration ou en brisant la trame.

D'ailleurs, l'historien, tout en laissant volontiers percer ses convictions religieuses et politiques, intervient rarement de sa personne et pour son compte : il aime mieux laisser les Jésuites eux-mêmes exposer leurs principes et dérouler leurs plans, et il se contente de se faire leur truchement ou leur rapporteur. Souvent même, il les écarte en même temps qu'il se dérobe, et laisse plaider pour eux et pour lui leurs adversaires communs, protestants, jansénistes et incrédules.

Tactique habile, qui ôte au lecteur toute prévention, et le livre confiant à l'impartial historien!

Dès lors, que voulait dire le P. Lacordaire, lorsqu'il écrivait : « Il m'est impossible de comprendre comment on traite une apologie de cette façon? » lorsqu'il ajoutait, parlant de Créteineau et de sa manière : *amis frénétiques, emphase ridicule de l'éloge?* Il peut y avoir, chez Créteineau, quelque emphase littéraire; il n'y a pas d'emphase élogieuse, moins encore d'amitié frénétique; et ne le savons-nous pas par l'histoire même de ses rapports avec les Jésuites?

Que le P. Lacordaire entendît autrement le livre, il importe assez peu. L'important était qu'il fût conçu et

exécuté dans le sens des principaux intéressés, les meilleurs juges apparemment, et suivant les besoins des circonstances. Or, les Jésuites, non pas circonscrits dans tel ou tel pays, ni bornés à l'étude de l'opinion sous telle ou telle latitude; les Jésuites, répandus dans tout l'univers par la nécessité cosmopolite de leur institut, pouvant ainsi comparer et contrôler tous les préjugés et toutes les passions, s'en faire une idée moyenne et juste, ont été d'avis, — ils nous l'ont dit assez, — qu'ils étaient bien défendus : que faut-il davantage, et comment s'inscrire contre?

Et, dans les circonstances, n'était-ce pas ce qu'il y avait de mieux, et toute autre manière n'eût-elle pas échoué? Au milieu de la lutte, il fallait un livre militant, et c'est pourquoi on avait fait appel à l'auteur de la *Vendée militaire*. Les défauts comme les qualités du *Vendéen* étaient donc ici de mise, et pouvaient contribuer également à la victoire. Du reste, ces défauts, qui s'accroîtront plus tard sans étouffer pourtant les qualités permanentes, sont ici moins saillants, tandis que les qualités y prennent plus de relief. Oui, s'il y a encore quelque outrance dans les jugements et les métaphores, quelques brisures dans les lignes et quelque enluminure dans la couleur; en revanche, l'allure a plus d'élan, la marche plus de rapidité, le vol plus d'envergure, la vue plus de portée, la main plus de fermeté dans le trait et de richesse dans la peinture.

D'une manière ou d'une autre, il était nécessaire, alors que l'ennemi pressait et que la victime allait périr, de frapper vite un coup sauveur. Il s'agissait d'écrire moins pour la postérité que pour les contemporains; il s'agissait

de gagner l'attention et de la forcer à entendre, d'écarter des préventions et de conquérir des sympathies. Et, de fait, Crétineau a réussi. Il a fait lire six volumes, six gros volumes sur les Jésuites, ridiculisés ou haïs, aux lecteurs des discours de M. Thiers, des leçons de Michelet et des feuilletons d'Eugène Sue ; et, par là, il a tellement tourné ou adouci l'opinion, que tel ou tel discours contre Loyola est devenu aussi impossible désormais que les laides sottises du *Juif-errant* et que les viténies du *Prêtre, de la femme et de la famille*.

Est-ce à dire que l'*Histoire de la Compagnie de Jésus* ne soit qu'un livre du moment et purement éphémère ? Non, ce livre indispensable, on ne le refera jamais, pas plus qu'on ne refera le livre de la *Vendée militaire*, et tous les deux resteront. Toujours l'*Histoire de la Compagnie* sera un foyer et un arsenal, où l'on ira chercher lumière et flamme pour la connaître et pour l'aimer, armes pour la défendre.

## II.

### CLÉMENT XIV ET LES JÉSUITES. — DÉFENSE DE CLÉMENT XIV.

Aux premières pages de *Clément XIV et les Jésuites*, on lit : « Pendant un voyage que je viens de faire au nord et au midi de l'Europe, — voyage dont bientôt j'expliquerai les causes dans un livre entièrement politique (1), — la Providence m'a mis à même de juger sur pièces inédites les trames occultes qui amenèrent la suppression des Jésuites. Au milieu d'une foule de documents

(1) *L'Histoire des Sociétés secrètes*, dont il sera parlé au chapitre suivant.

appartenant à tous les âges et à tous les pays, documents que j'évoquais, que je trouvais ou que l'on s'empressait de m'offrir d'ici et de là pour d'autres travaux ébauchés, il s'en rencontrait quelques-uns ayant trait à la destruction de l'Ordre de Jésus. Comme historien de la Compagnie, j'étais intéressé à approfondir ce qu'il y avait de réel ou de faux dans les accusations et dans la défense. Ajournant les études que je faisais sur des points presque aussi brûlants de l'histoire passée et contemporaine, je voulus aller au fond du mystère qui concernait les Jésuites.

« D'investigation en investigation, je glanai, presque à la sueur de mon front, les premières dépêches. Le reste me vint à souhait et de tous les côtés à la fois. Des correspondances cardinalices ou diplomatiques, des instructions royales ou ministérielles, des témoignages écrits, des lettres qui feraient ouvrir les yeux aux aveugles de naissance, s'échappèrent des chancelleries, des archives et des portefeuilles où tout cela était enfoui depuis un demi-siècle. Le conclave de 1769, d'où le cordelier Laurent Ganganelli sortit pape, s'est déroulé devant moi avec toutes ses péripéties. J'ai pu en compter les gloires, je dois en dire les hontes.

« Le cardinal de Bernis, le marquis d'Aubeterre, ambassadeur de France à Rome, le duc de Choiseul, premier ministre de Louis XV, don Manuel de Roda, ministre de grâce et de justice en Espagne, le cardinal Orsini, ambassadeur de Naples près le Saint-Siège, tous ces hommes s'écrivaient chaque jour, afin de se tenir au courant de l'intrigue qu'en dehors ou qu'en dedans du conclave ils menaient en partie double. Pas une de ces pièces n'a fait

fausse route : elles sont en ma possession depuis la première jusqu'à la dernière. Là se lisent, racontées heure par heure, les tentations, les promesses, les scènes d'embauchage, et enfin la transaction occulte qui donna un chef à l'Église.

« J'avais la clef de l'élection de Ganganelli ; j'eus bientôt le secret de son pontificat. Le cardinal Vincent Malvezzi, archevêque de Bologne, était l'agent le plus actif de la destruction des Jésuites. Il dictait à Clément XIV ce qu'il fallait faire pour arriver à ce résultat. Ses lettres, autographes comme toutes les autres, ne laissent pas même à l'esprit le plus prévenu le droit d'incertitude...

« Et cependant, lorsque mon travail fut achevé, je m'effrayai moi-même de mon œuvre, car, au-dessus de tant de noms qui se heurtent pour se déshonorer les uns par les autres, il en dominait un que la Chaire apostolique semblait couvrir de son inviolabilité. Des princes de l'Église, à qui depuis longtemps j'ai voué une respectueuse affection, me priaient de ne pas déchirer le voile qui cachait aux yeux du monde un pareil pontificat. Le général de la Compagnie de Jésus, qui devait, pour tant et de si puissants motifs, s'intéresser aux découvertes que je venais de faire, joignait ses instances à celles de quelques cardinaux. Au nom de son Ordre et de l'honneur du Saint-Siège, il me suppliait, presque les larmes aux yeux, de renoncer à la publication de cette histoire. On faisait même intervenir le vœu et l'autorité du souverain Pontife Pie IX, dans les conseils, dans les représentations dont mon œuvre était l'objet.

« D'autres éminents personnages, au contraire, envisageant la question sous un aspect peut-être plus hardi,



m'excitaient à divulguer le mystère d'iniquité. Ils affirmaient qu'au milieu des tempêtes qui peuvent encore battre le Siège romain, il fallait nettement trancher les positions ; car, disaient-ils, c'est l'inertie des bons qui fait la force des méchants. Ils prétendaient que la Providence n'avait pas inutilement sauvé ces manuscrits précieux de tant de mains ayant intérêt à les détruire, et que, puisqu'elle m'en constituait le dépositaire, ce n'était pas pour tenir plus longtemps la lumière sous le boisseau.

« Ces deux sentiments, exprimés par des hommes d'une rare sagesse et d'une probité plus rare encore, firent naître dans mon esprit des doutes et des incertitudes. Le pour et le contre se balançaient ; je restai longtemps combattu entre le désir et la crainte ; enfin, la pensée d'accomplir un grand acte de justice l'emporta sur toutes les considérations.

« Un pape, des cardinaux, des évêques, des prélats, des religieux, des ministres et des ambassadeurs se trouvaient malheureusement engagés dans la question. Ils y avaient compromis leurs noms et la dignité de leur caractère. Je ne crus pas possible de me résigner à une injustice raisonnée envers les innocents, pour amnistier plus longtemps des coupables que leurs complices proposent encore comme des modèles de probité et de vertu.

« Il y a eu une déplorable iniquité commise ; c'est cette iniquité qu'il faut dévoiler, sans se préoccuper des résultats. Le monde regorge d'écrivains qui ont le génie du mal ; il ne nous reste à nous que l'audace dans la vérité. Le moment est venu de la dire à tous.

Elle sera triste et pour la chaire de saint Pierre, et pour le Sacré Collège, et pour l'univers catholique ; mais,

au fond de ces amertumes que je partage, il y aura des enseignements qui ne seront pas perdus. Ces enseignements, sortis du Conclave et des chancelleries, doivent amener une nouvelle ère. Il n'est plus possible, en effet, que Rome soit faible ou timide, lorsqu'elle entendra la voix des diplomates signalant ses complaisances comme un symptôme de décomposition et se réjouissant entre eux de leur victoire, parce que cette victoire est l'aurore du triomphe sur notre mère la sainte Église romaine.

« Ces aveux, que Don Manuel de Roda laisse échapper dans l'enivrement du succès, se renouvelleraient encore si un pape marchait sur les traces de Clément XIV. Il n'est pas besoin de dicter leur devoir aux vicaires de Jésus-Christ. Ils le comprennent, ils savent le remplir dans une mesure pleine de dignité et de sagesse. Venir le leur rappeler serait donc une tentative au moins inutile. Je me renferme dans le cercle que je me suis tracé. Je n'ai pas à m'occuper du dogme, de la morale et de la doctrine, toutes choses sur lesquelles l'Église a la mission, a le droit de veiller. Je reste dans l'appréciation d'un fait historique. Je discute, je raconte sur pièces originales des événements qui ont eu une portée immense, et qui tendaient à détourner de ses voies la justice humaine. C'est la tâche de tout écrivain, disons mieux, c'est une obligation de conscience imposée à tout honnête homme que je remplis.

« Sans doute, il est cruel pour un catholique de prendre des princes de l'Église en flagrant délit de mensonge et de vénalité, plus cruel encore de voir un souverain Pontife résister timidement à l'iniquité qu'il encouragea par son ambition, et s'annihiler sur le trône quand il fit tout

pour y monter. Mais un pareil spectacle, qui ne sera plus donné, n'inspire-t-il pas un sentiment de douleur que l'histoire ne peut s'empêcher de recueillir? Le crime du prêtre suprême n'est-il pas égal à ceux de tout le peuple? Ne les dépasse-t-il point aux yeux du juge éternel? Et s'il en est ainsi, ne faut-il pas, après avoir fait une large part aux misères de l'humanité, aux bonnes intentions trahies par la force des événements, aux calculs mêmes d'une prudence trop mondaine, rentrer dans le positif des choses; puis, sans sortir des bornes du respect que l'on doit toujours et partout à la dignité du Père commun des fidèles, ne devra-t-on jamais blâmer les atteintes portées aux droits imprescriptibles de la justice? »

Enfin, dans la première édition, le livre se terminait par ces paroles, qui en indiquent le but : « L'Europe peut avoir encore à redouter l'aveuglement de quelques princes, la corruption de leurs ministres et les passions des multitudes que l'on s'efforce d'enivrer du vin de la colère et de l'égoïsme. Fasse le ciel que le monde catholique n'ait plus à gémir sur les funestes condescendances d'un pape! Pussions-nous ne jamais voir sur le trône apostolique des pontifes qui auraient encore le cœur plus grand que la tête, et qui se croiraient destinés à faire triompher la justice et la paix, parce que les ennemis du Siège romain les pousseraient de flatteries en flatteries vers un abîme couvert de fleurs! »

Toutes les questions que soulève ce livre sont, non pas résolues, mais indiquées dans ces pages : origine des pièces; — complicité ou solidarité des Jésuites; — flétrissure infligée à un pape et précautions injurieuses prises contre un autre!

D'où viennent les pièces ? qui les a réunies et livrées à Crétineau ?

Quelques-unes, — a raconté le P. Theiner d'après une lettre de Joseph Gavazzi, secrétaire et complice du cardinal Malvezzi, complice lui-même de Clément XIV, évoquée déjà par Crétineau ; — quelques-unes s'égarèrent par l'imprévoyance du malheureux pontife. Il avait la coutume de garder dans son cabinet plusieurs de celles qui avaient trait aux affaires courantes, et de les confier aux soins du cordelier Bontempi, son confesseur, en qui il avait une confiance trop aveugle. A sa mort, ces documents ne furent point portés, suivant l'usage et le devoir, aux archives secrètes du Vatican, mais déposés par l'indigne Bontempi, qui avait fui en les emportant, dans celles de son ordre, au couvent des Saints-Apôtres. Ainsi, comme a remarqué Crétineau, le confesseur volait la mort après avoir trahi la vie !

Ces documents restèrent là jusqu'au commencement de ce siècle ; puis passèrent, par une lâche cession du général de l'Ordre, aux archives de Madrid, où ils demeurèrent moins longtemps encore. En effet, le comte Alexis de Saint-Priest les y chercha en vain, lorsqu'il s'occupait de son ouvrage sur la suppression de la Compagnie de Jésus, et il n'en trouva plus que les *chemises*, ou le contenant, avec la simple indication du contenu, ou des pièces envolées... ou volées ! « Ne serait-il pas possible, demande alors le P. Theiner avec sa lourde naïveté allemande, que plusieurs de ces documents fussent arrivés entre les mains de M. Crétineau-Joly ? »

Très-possible, en effet !

Mais ces pièces, quelles qu'elles fussent, ne sont pas

les seules qui aient servi à la composition de *Clément XIV et les Jésuites*. Ni Bontempi n'a pu trouver dans le cabinet du Pape défunt, ni le général des cordeliers envoyer à Madrid les correspondances des ministres ou ambassadeurs de France et des autres cours de l'Europe! Le fameux billet signé au conclave de 1769, — pour ne citer que ce document, — n'avait pas été laissé entre les mains du malheureux pape, car la cour d'Espagne le gardait soigneusement comme un gage, et ne le montrait, d'une main décidée à ne pas lâcher, que comme une arme suspendue sur sa tête! Donc, ce ne sont pas seulement les archives de Madrid, ce sont encore celles de Lisbonne, celles de Paris, celles de Parme et de Naples, celles de Rome, qui ont dû être mises à contribution pour former ce trésor!

Quels ont été les collecteurs de ces impôts singuliers? A quelle époque la collecte a-t-elle été commencée, achevée? A quelle caisse centrale le tout a-t-il été versé? Par qui, enfin, le tout est-il revenu à Crétineau comme à un souverain?

Au septième volume de son *Histoire des Papes*, le chevalier Artaud de Montor, traitant du *Clément XIV*, a écrit : « On désigne, comme ayant contribué à cette publication, des chancelleries étrangères, des Pères de la Compagnie autres que ceux de Paris et de Rome, et des hommes ardents d'un parti qui s'est distingué pour sa courageuse fidélité, et qui possède plus d'un cinquième des capitaux accumulés dans notre riche royaume de France. » Après quoi, notre juge cite à sa barre « les trois dénominations inculpées, » comme il dit en sa langue pire que celle du palais, les met successivement hors de

cause, sans dépens, et il s'écrie : « Voilà! » « Pour en finir, ajoute-t-il pourtant, Dieu veuille que ce ne soit pas un quatrième parti qui ait compromis les autres et l'auteur, en prenant leur allure habituelle et en paraissant défendre leur intérêt présumé! »

Pourquoi pas un cinquième, un sixième? Pourquoi s'arrêter sur ce chemin de l'hypothèse?

Ayez donc, historien, entassé volume sur volume; diplomate, exercé à Rome, à Florence, à Vienne, pour arriver à cette solution d'un problème d'histoire, à cette découverte d'un secret d'État!

Avec le chevalier Artaud, nous voilà donc bien avancés!

Avant d'aller plus loin, disons que le collecteur cherché n'est pas Crétineau. Il nous a bien parlé de son voyage au nord et au midi de l'Europe; il a bien insinué qu'il avait, chemin faisant et cherchant autre chose, découvert lui-même çà et là ou reçu de telle ou telle main les pièces du *Clément XIV*: pure vantardise! ou plutôt, tactique habile pour dérouter les investigateurs d'origines et leur faire perdre la piste! Un fait certain, c'est que ces pièces, évoquées par des intéressés et dirigées par des guides sûrs, s'étaient donné rendez-vous à Rome; qu'elles y étaient toutes arrivées, moins une ou deux retardataires peut-être, et après un voyage plus ou moins long, dans l'hiver de 1846, et que c'est là et à cette date que Crétineau en prit possession.

Voilà déjà une réponse à plusieurs des questions du fameux vers technique : *Quis, quid, ubi, quibus auxiliis, cur, quomodo, quando?* Et, toutefois, je sais parfaitement que je n'ai encore rien dit!

Aux questions essentielles, Crétineau vivant répondait quelquefois par une plaisanterie ou une par anecdote spirituelle.

Lorsqu'aux premiers mois de 1847, la découverte des autographes intriguait tous les esprits à Rome, et que chacun faisait sa version, un éminent personnage lui dit : « On vous fera un cas de conscience de déclarer à quelle source vous avez puisé tant de matériaux qui importent à l'honneur de l'Église ; on voudra savoir, et moi-même je désire connaître, où vous avez trouvé tout cela. » A cette demande pressante, Crétineau se borna à répondre : « Vous êtes encore assez jeune, et moi aussi, pour que je puisse, dans cette grave circonstance, me permettre une mauvaise plaisanterie : C'est une question de vieille femme que vous m'adressez là ! »

Après la plaisanterie, l'anecdote.

« Un jour, dans ce même hiver de 1847, où je composai *Clément XIV et les Jésuites*, j'arrive à la chancellerie de l'Église, dans le salon du cardinal Bernetti, qui avait pris l'habitude de me recevoir tous les matins. Autour de sa petite table de travail, il y avait au moins quatre ou cinq ambassadeurs réunis. Je m'arrête au milieu de l'appartement, et, m'appuyant sur ma canne : « Comment se porte Votre Éminence ? » m'écriai-je avec la joie expansive partagée par tous ceux qui avaient le bonheur de voir de près cet homme d'audace, de réflexion, de courage et de bon conseil. — « Approchez, approchez, me répond le cardinal Bernetti sans se déranger, il n'y a pas de papiers sur la table ! »

Cette anecdote m'en rappelle une autre, à laquelle, évidemment, elle fait allusion.

C'était dans les derniers jours de Grégoire XVI. Le vieux pape venait de proposer à Crétineau d'écrire l'*Histoire des Sociétés secrètes*. Le futur historien demandait des pièces. « On vous en fournira, répondit Grégoire XVI ; j'en ai déjà ici d'importantes ; mais vraiment, celles-ci, je n'ose vous les confier. » Et le pape montrait du doigt, sur un coin de son bureau, une liasse de papiers. Crétineau insiste ; le pape continue de refuser. Puis il se lève, se promène dans son cabinet en affectant de tourner le dos, et toujours répète : « Je ne puis ; non, vraiment, je ne puis vous les donner moi-même ! » Crétineau a compris. Il s'approche de la table, soulève le serre-papier, met les pièces dans sa poche, et poursuit l'expression de ses regrets et doléances, pendant que le pape, qui s'est enfin retourné et a tout vu, reedit de son côté : « Je ne puis, non, je ne puis ! »

Quand Crétineau ne s'en tirait pas par une anecdote, il déplaçait la question pour y échapper, ou se jetait dans la discussion des conjectures et des vraisemblances.

Déjà, dans les premières pages du *Clément XIV* en partie rapportées plus haut, il avait écarté les Jésuites, ou plutôt tâché d'écarter d'eux les soupçons. Après avoir parlé de l'immolation personnelle du respect, de la résignation et du silence qu'ils joignirent à l'immolation qui leur venait du Pontife, il ajoutait : « Il nous est même démontré que, si ces documents irréfragables, constatant leur innocence, fussent par hasard tombés entre leurs mains, les Jésuites les auraient anéantis, ou tout au moins voués à l'oubli. »

Ce que les Jésuites auraient fait en 1773, nul ne le



peut dire ; et c'est un débat rétrospectif aussi inutile qu'insoluble.

Poussé par ses adversaires, Créteineau, dans la suite, s'est approché davantage de la question ; mais il l'a toujours tournée, esquivée, sans consentir à l'aborder de front et à la résoudre.

Au P. Theiner, qui lui criait : Au voleur ! à lui recéleur tout au plus, il se contentait d'opposer ces interrogations pressantes : « Vous affirmez le vol. Où sont les parties plaignantes ? possédez-vous leurs preuves ? avez-vous leurs pouvoirs ? connaissez-vous leurs témoignages ? savez-vous dans combien de lieux différents se trouvaient ces documents, qui, de toute évidence, devaient appartenir aux archives de France, d'Espagne, de Portugal, des Deux-Siciles et de Rome elle-même ? Quoique vous soyez un pieux oratorien, vous n'en êtes pas moins un procureur quelque peu retors. Vous m'avez adressé beaucoup de questions, et vous voyez si je prends plaisir à y répondre. Moi, je ne vous en fais qu'une : Pouvez-vous mettre un nom propre, le nom d'une société religieuse ou d'un individu quelconque sur l'étiquette du sac ? »

Il a été plus explicite dans sa *Défense de Clément XIV*, du moins en apparence, ou dans un sens purement négatif ; et les naïfs, les gens qui ne savent pas lire entre les lignes ; ni même bien poser une question pour juger de la valeur d'une réponse, se sont imaginé que les Jésuites étaient définitivement écartés du débat et mis hors de cause. Eh bien, en cet endroit même, qu'a nié Créteineau, qu'a-t-il affirmé ? A peu près rien ! « Les Jésuites ne m'ont rien donné, dit-il, parce qu'ils ne pou-

vaient rien me donner! — Et comment? — C'est qu'il était matériellement et moralement impossible qu'ils eussent ces correspondances à leur disposition, dans leurs archives ou ailleurs. — Et pourquoi? — Ce n'est pas à moi de discuter ce point. On accuse, qu'on établisse les charges! »

Et pourtant il discute, mais au moyen d'un sophisme bien médité et bien voulu : « Quoi! vous voulez que les Jésuites, après n'avoir rien deviné, rien pressenti, rien paralysé de ce vaste complot sous lequel ils succombèrent, aient pu, dispersés, proscrits, ruinés ou captifs, entreprendre et accomplir ce qu'ils n'avaient pas même osé concevoir pour échapper à leur destruction!... A quelle époque, par quelles mystérieuses ramifications auraient-ils pu tromper ou séduire tous les ambassadeurs, tous les conservateurs des archives? »

Les Jésuites n'ont pas su deviner ni parer le coup qui les frappa : donc, ils n'ont rien pu après coup? Quelle logique! Non, vraiment, ils n'ont pu deviner le complot pendant qu'il s'ourdissait dans le secret du conclave et des cabinets européens, ni par conséquent s'en garantir ; mais pourquoi n'en auraient-ils pas découvert et dénoncé depuis les odieuses trames? Eh, c'est seulement après le drame joué, qu'on en connaît et qu'on en peut dire l'intrigue et le dénouement!

A quelle époque, comment? feint de demander Crétineau. Oh! il savait bien que le temps et la façon ne font rien à l'affaire!

Il continue ses insidieux et sophistiques *pourquoi*. « Pourquoi les Jésuites n'ont-ils jamais fait usage de ces pièces pendant leur suppression? — Parce qu'ils ne les

avaient pas encore! que, dispersés, proscrits, n'ayant d'asile que chez Frédéric de Prusse et Catherine de Russie, qui, évidemment, n'en possédaient rien; que, tenus à l'écart de tous les conseils et de toutes les archives des pays bourbonniens, qui seules en étaient dépositaires, ils ne pouvaient s'en rien procurer! — Pourquoi pas en 1814? — Ils ne les avaient ni ne pouvaient encore les avoir : attendez qu'ils soient rétablis, réunis, qu'ils aient repris leurs postes et recouvré leur crédit! — « Pourquoi pas en 1828,... en 1844 et 1845...? »

Vos pourquoi, dit le dieu, ne finiront jamais!

A l'une ou à l'autre de ces dates, peut-être ne les avaient-ils pas encore; ou, s'ils les avaient, ils n'ont pas cru devoir en faire usage, ne jugeant le moment ni opportun, ni surtout *obligatoire!* — J'expliquerai ce mot! — A vrai dire, je doute qu'ils les aient eus, — tous du moins, et, particulièrement, les plus décisifs, — même en 1845, année de votre cinquième volume, qui raconte leur suppression! Ils vous en auraient passé quelques-uns, comme on vous a passé des fragments de Consalvi pour votre *Église romaine* avant de vous le livrer tout entier, et vous n'auriez pas su résister à la tentation d'en épicer vos récits!

En un mot comme en cent, tenez-vous les pièces des Jésuites, oui ou non?

« Eh bien! poussons les choses au pis. Admettons que les Jésuites se soient faits mes complices dans la recherche des matériaux. Où serait donc le crime? et, la main sur la conscience, qui oserait blâmer des enfants de travailler à la réhabilitation de leur père injustement accusé, injustement condamné? Ils n'auraient pas eu le

droit de prouver à quelles hostilités ils furent en butte, lorsque ces mêmes hostilités surgissent de toutes parts, et deviennent d'autant plus impétueuses qu'elles trouvent sur le trône apostolique, à la place de Ganganelli, un pontife dont la paternelle affection pour eux n'est point un mystère? Mais nier ce droit, mais en blâmer l'usage, ce serait faire douter de la justice humaine! Si les Pères m'avaient communiqué ces pièces, je les en féliciterais tout haut et sans crainte. Les positions nettement dessinées ne sont-elles pas toujours les meilleures? »

Voilà qui est parler! Non, si les Jésuites ont livré les pièces, ils ne sont pas condamnables; loin de là, ils sont à féliciter. Si, les ayant livrées en secret et sous le secret, eux et leur historien se sont tus jusqu'à ce jour, c'est la louange encore et non le blâme qui leur en doit revenir à tous. Oui, les positions nettement dessinées sont toujours les meilleures. Mais il y a temps de poser et temps de s'effacer, temps de parler et temps de se taire. Dans l'hypothèse que nous débattons, on a cru, de part et d'autre, que les raisons mêmes, — et je vais les dire, — qui poussaient à la publication des pièces, condamnaient au silence sur leur origine : de part et d'autre, le silence a été gardé. Contraint de parler, Crétineau, nous l'avons vu, s'est merveilleusement arrangé pour ne rien dire; et c'est en vain qu'on chercherait une contradiction entre les déclarations de sa vie et ses révélations posthumes. Il n'a jamais dit qu'on ne lui avait pas donné; il a dit seulement, je le répète, qu'on n'avait pas pu lui donner. Mais que d'in vraisemblances, d'impossibilités apparentes, sont démenties par les faits!

Et, d'ailleurs, d'après le calcul même des vraisem-

blances et des probabilités, la thèse opposée à celle qu'il a fictivement défendue, n'est-elle pas la plus soutenable? Les Jésuites; a-t-il dit, n'ont pu donner parce qu'ils ne pouvaient avoir. Et qui donc aurait pu se procurer de telles pièces, dispersées dans toute l'Europe, placées sous une garde si haute et si puissante, sinon eux, partout répandus, partout jouissant, dans les conseils d'État et dans les dépôts publics; d'un crédit si efficace?

Lié par le secret, Crétineau, nous le verrons, s'est résigné à en être le martyr ou la victime. Il n'a rien dit, même à son illustre ami, le cardinal Bernetti, qui, l'ayant félicité déjà, le 23 juin 1847, le félicite encore, le 8 octobre, de son ouvrage, qu'il « trouve parfait de tous points, » et ajoute : « Savez-vous que j'ai la prétention de deviner l'endroit où vous avez déniché tous vos trésors? Je me suis remémoré l'époque de certains voyages, de certaines entrevues, et je parierais d'avoir mis le doigt dessus. Cependant je respecte votre réserve, et c'est ce que devraient faire tous ceux qui ont voulu douter de l'authenticité de vos documents. Quelle sottise de s'imaginer que vous allez vous appuyer sur des pièces fausses! C'est trop de concevoir seulement un doute semblable; pour le garder et le communiquer, il faut être fou! »

Si, en cette affaire, quant à l'obtention des pièces et au secret gardé, Crétineau est irréprochable; si, dans tout ce qu'il en a dit, il n'y a pas plus de contradiction que d'indiscrétion, peut-on rendre le même hommage aux Jésuites? Oui, sur le premier point, nous l'avons reconnu; mais ont-ils été aussi d'accord avec eux-mêmes?

On se rappelle la phrase de Crétineau sur le général

de la Compagnie de Jésus, le suppliant, presque les larmes aux yeux, au nom de son Ordre et de l'honneur du Saint-Siège, de renoncer à la publication de cette histoire.

Dans cette prière et cette mise en scène, n'y aurait-il qu'une comédie *jésuitique*?

Non, ici, tout fut sincère!

Dans l'hypothèse que nous semblons admettre, c'est-à-dire dans l'hypothèse de la livraison des pièces par les Jésuites, de l'acquiescement donné par eux à leur emploi, de l'invitation même à les tourner à leur justification, dût la mémoire d'un pape en recevoir quelque légère atteinte, et l'honneur de princes chrétiens et de princes de l'Église une flétrissure mortelle : pouvaient-ils prévoir tout l'usage que Crétineau en ferait? et, complices, nous le supposons toujours, dans la recherche et la fourniture des matériaux, devaient-ils se rendre solidaires dans l'exécution et prendre leur part de ses conséquences?

Non; et c'est en ce sens que Crétineau, en tête de sa *Défense*, a pu dire encore : « Certains hommes, accoutumés à juger légèrement des choses, voudraient peut-être établir une espèce de solidarité de pensées et de vues entre l'auteur de l'*Histoire de la Compagnie de Jésus* et les membres de cet Institut. Une fois pour toutes, je déclare que cette solidarité n'exista jamais, même pour l'*Histoire de la Compagnie*. Il en eût trop coûté à mon indépendance et à ma franchise. A plus forte raison dois-je assumer sur moi seul la responsabilité de mes écrits antérieurs ou postérieurs, notamment de tout ce qui, dans *Clément XIV* et sa *Défense*, tient à l'apprécia-

tion des actes du Saint-Siège. Ici, je dois le dire hautement, il y a non-seulement défaut d'accord, mais désaccord complet entre l'auteur et les pères de la Compagnie de Jésus. »

Et, de son côté, Créteineau, même après la lecture et l'étude des pièces, voyait-il bien tout ce qui en allait résulter? Il faut n'avoir jamais fait un livre, pour ignorer que l'auteur lui-même ne sait pas ce qui pourra sortir des documents qu'il a entre les mains, et quel édifice surgira de ces pierres éparses et diverses. C'est ainsi que, mis dès le premier jour en possession de presque tous les éléments de cette biographie, je ne songeais d'abord qu'à quelque article de journal ou de revue, tout au plus qu'à une brochure, et voilà tout un volume! Je ne songeais qu'à répandre sur certains points la lumière discrète d'un allusion, et voilà toute une révélation!

Je puis citer un plus illustre exemple.

Il est hors de doute que le livre du P. Theiner a été autorisé et même approuvé de Pie IX dans son premier dessein. Voici, je présume, comment les choses se passèrent :

L'oratorien alla trouver le pape, et lui dit : « Très-Saint-Père, dans les archives secrètes du Vatican que Votre Sainteté a confiées à ma garde, je trouve des documents inédits et inconnus d'où résulte la justification pleine et entière de votre prédécesseur Clément XIV. M'autorisez-vous à en faire usage? — Je vous y autorise et vous y exhorte, dut répondre Pie IX, et je vous bénis, vous et votre sainte entreprise. » Et, en effet, réhabiliter un calomnié, comme j'essaye de le faire ici pour Créteineau en quelques détails, c'est une

bonne œuvre ; et si le calomnié est un pape, c'est œuvre sacrée. Mais Pie IX pouvait-il prévoir que le maladroit, haineux et ingrat Theiner, au lieu de justifier le Pontife, en Clément XIV, allait vilipender l'homme, et qu'en plaidant le bien jugé ou les circonstances atténuantes dans l'affaire de la suppression, il allait calomnier les Jésuites ? Et si, le livre écrit, il eût pu en prendre connaissance, bien loin de lui accorder l'*imprimatur*, n'aurait-il pas ordonné, — car il n'avait pas, comme le P. Roothaan, à recourir à la prière et aux larmes, — de le jeter au feu ?

Qu'il y ait sincérité dans la déclaration de Crétineau relativement au P. Roothaan, j'en trouve la preuve dans cette lettre que lui écrivit le P. Roothaan lui-même, en date du 1<sup>er</sup> juin 1847 : « Je viens de recevoir votre fameux ouvrage..... Vous savez ce que j'en pense. À moins que la suite ne me fasse voir le contraire, je crains toujours du *scandale* et de la *recrudescence de haine* contre nous. Votre passion pour la vérité historique n'a su tenir compte des circonstances de temps et de lieux, etc. Nous verrons si mes craintes ont été vaines. A la garde de Dieu!... Je le prie qu'il bénisse l'*intention* de faire du bien que vous avez eue, et qu'il daigne écarter les tristes effets qu'une bonne intention peut bien rendre excusables, mais n'empêche pas. »

Et Crétineau, envoyant cette lettre à un Jésuite, mettait en apostille : « Le Père général a encore peur, et toujours peur. Ayons bon courage ! »

La peur avait donné naissance à ce livre ; la peur voulait l'étouffer au berceau !

Non, là n'est pas la faute, ou plutôt la maladresse des



Jésuites : elle est dans leur conduite postérieure à l'égard de Crétineau, dans l'abandon apparent qu'ils firent de lui, dans le divorce solennel qu'ils dénoncèrent entre eux et un homme avec qui ils avaient contracté l'alliance affectueuse, reconnaissante que nous savons, et qui ne leur avait donné aucun motif suffisant d'une telle rupture.

Mais la peur, toujours la peur..., et un peu l'égoïsme! — N'anticipons pas : tout cela reviendra en son lieu.

Vivant, Crétineau n'a rien dit au public, rien même dans l'intimité ; mort, il m'a tout dit à travers ses Mémoires, et m'a autorisé à le redire à tous, se trouvant, a-t-il écrit, « délié de l'engagement tacite qu'avait dicté une inspiration de droiture. »

Je sais qui a découvert les matériaux ignorés, les mémoires inédits, les correspondances officielles, et qui les lui a confiés. Je sais qui a traduit la correspondance des ministres et des ambassadeurs du roi catholique, qui a traduit les documents italiens, qui a lu et analysé les Mémoires inédits du P. Jules de Cordara sur la suppression de la Compagnie, qui dirigeait les recherches nouvelles, qui fouillait les bibliothèques pour répondre à toutes les questions de l'historien.

Je pourrais citer des noms propres, noms de morts sans doute, mais de morts qui se survivent ! A quoi bon ? N'ai-je pas tout dit, suivant ma promesse, ou, du moins, tout fait entendre ?

Je ne verrais, certes, aucun inconvénient à aller plus loin. Les raisons qui imposaient le secret ont, heureusement, disparu, si jamais elles ont vraiment existé. La peur était illusoire, au moins très-exagérée, comme il va résulter du récit des circonstances d'où est sorti ce livre.

Laissons Crétineau les exposer lui-même dans sa Première à Theiner : « Après la crise que l'Institut de saint Ignace venait de traverser en France, et par contre-coup dans toute l'Europe, après cette formidable levée de boucliers contre les Jésuites, qui, de 1843 à 1846, tint le monde attentif et fit de l'existence de quelques pauvres religieux une immense question sociale, nous arrivions à un nouveau pontificat, à une rénovation dans les hommes et dans les idées.

« Pie IX était acclamé comme le sauveur de la terre, comme le Moïse qui allait faire entrer l'Italie et la Chrétienté tout entière dans le Chanaan de la liberté. Les proscrits pardonnés et non repentants, ces héros de contrebande qui mettent la main partout où ils trouvent à placer le pied, race sans principes, sans foi, sans rougour dès la jeunesse, monnaie de petits Catilina, génération d'airain qui veut de l'or, assourdissaient le Quirinal de leurs cris d'indépendance. Ils marchaient, sous la bannière de Pie IX, à la conquête de la fraternité universelle. Mais il fallait que Pie IX, de gré ou de force, se rendît à leurs vœux, ne se traduisant encore que par des élans d'amour filial ou des menaces révolutionnaires.

« Ces vœux, souvent disparates, plus souvent encore impossibles par leurs exagérations mêmes, se réduisaient, en fin de compte, à un seul, que peu à peu on s'était habitué à manifester tout haut.

« Les proscrits de la veille éprouvaient le besoin de proscrire à leur tour le lendemain. Ils invoquaient l'humanité les mains couvertes de sang ; ils fabriquaient de magnifiques périodes sur l'amour de la patrie, tout en la déchirant ; et ils professaient, ils glorifiaient les droits

du peuple, tout en outrageant la liberté des individus.

« Les amnistiés des Sociétés secrètes frappaient d'ostracisme la Société de Jésus. On levait contre elle le drapeau de toutes les insurrections, et — ce n'est pas sans regret que je le dis, mais la vérité est comme la noble, elle oblige, — une partie du clergé régulier et séculier, la moins nombreuse, mais la plus remuante, fut, à Rome, assez lâche pour s'associer sournoisement à la guerre contre les Jésuites. Ces quelques prêtres avaient oublié la recommandation de saint Paul à Timothée : ils n'étaient plus des ouvriers irréprochables, sachant traiter droitement la parole de vérité, et ils ne montaient plus au saint autel pour orner et honorer l'habit qu'ils portaient.

« Ce fut dans ce moment, où presque tous les cœurs défailaient en présence de la Révolution triomphante, que les pièces originales relatives à la destruction des Jésuites m'arrivèrent comme un défi. Pour les mettre en œuvre, il fallait remonter le courant de la popularité, dévouer son repos, son nom, sa vie peut-être, à des calomnies, à des persécutions qui pouvaient aussi bien sortir de la sacristie que d'un club, du cloître que d'un tribunal ou d'une assemblée politique. Il y avait à braver quelques dangers, à affronter plus d'un péril.

« Ici, on mettait en jeu le nom du Saint-Père, s'opposant de toutes ses forces à la publication ; là, on me signalait dans le lointain le nuage noir qui se formait au-dessus du Quirinal comme un précurseur de tempêtes. On inventait des fables absurdes, on colportait de sanglantes menaces ou de ridicules impostures. On prétendait — et des cardinaux alors amants du progrès, et que, si vous étiez curieux, je pourrais très-bien vous nommer sans scrupule.

pule, ne craignaient pas de me l'affirmer à moi-même, — on prétendait que, vrais ou faux, ces documents ne seraient jamais acceptés à Rome comme authentiques. On allait plus loin. Des voix mielleuses et caressantes assuraient que la Compagnie de Jésus avait fait son temps, qu'elle expirait sous le poids de son impopularité, et qu'elle était morte. M<sup>sr</sup> Corboli Bussi, serviteur perfide de Pie-IX, me tenait le même langage. A les entendre, la Compagnie n'attendait plus que le fossoyeur pontifical qui allait, d'une main plus sûre que celle de Clément XIV, jeter à ce cadavre la dernière pelletée de terre.

« J'avais sous les yeux toutes les correspondances officielles et inédites, toutes les relations intimes qui racontaient par le menu cette honteuse conspiration des rois, de leurs ministres, de leurs ambassadeurs et de quelques hauts dignitaires de l'Église contre les enfants de saint Ignace. J'étudiais le complot dans ses détails, je le suivais dans ses ramifications, je le développais dans son terrible ensemble. Je consacrais à ce travail l'intelligence que le ciel m'a départie et l'ardeur qui anime toujours un écrivain, lorsqu'il sent que son ouvrage est destiné par sa nature même à un succès de vérité, de scandale par conséquent. J'avançais à pas mesurés, comme un soldat qui marche sur une mine. Je ne m'effrayais ni du bruit qui se faisait autour de moi, ni des orages que j'allais provoquer, ni des menaces saintes ou constitutionnelles dont j'étais l'objet. Je n'avais qu'un but, c'était de déchirer sur la figure des hommes de 1847 le masque dont s'étaient affublés les grands coupables de 1769 et de 1773 (1). »

(1) Crétineau avait déjà dit à peu près tout cela, mais en termes adoucis

Il y a deux choses dans ces pages : le projet de la Révolution et de ses complices ou de ses dupes ; — le concours, la complicité, qu'ils comptaient trouver à Rome dans de hauts personnages, et, — disons-le, — jusque dans le souverain Pontife !

Que la Révolution, en 1847, songeât à renouveler l'attentat de 1773, nul doute sur ce point : depuis cent ans qu'elle a fait invasion en Europe, elle a marqué chaque péripétie de son drame satanique par une attaque à la Compagnie de Jésus. 1773 a précédé de vingt ans 1793 ; les ordonnances de 1828 n'ont devancé que de deux ans les ordonnances et la révolution de 1830 ; et la révolution européenne de 1848 a eu pour pionniers les universitaires, les *Philippiens* et les libéraux en France, les Corps francs en Suisse, les mazziniens et les carbonari en Italie, tous divisés entre eux, mais tous unis par une haine commune, tous marchant sous un même drapeau et proférant un même cri de guerre : Mort aux Jésuites ! en attendant, suivant l'expression de l'infâme Roda, qu'on en pût dire et faire autant « à notre sainte mère l'Église romaine ! »

Et il en est encore ainsi en 1875 ! et il en sera ainsi jusqu'à la fin, si la Providence, comme il est probable, permet aux Jésuites de faire compagnie à l'Église comme à Jésus jusqu'à la consommation des siècles !

C'est la gloire privilégiée des Jésuites d'être une avant-garde ou un avant-mur contre lesquels on se rue pour arriver au cœur du camp ou de la citadelle catholique !

Crétineau l'a dit admirablement au même endroit : « La et plus respectueux, plus sympathiques pour Pie IX, dans sa *Défense*, pp. XL-XLV.

chute des Jésuites a occupé toute la dernière moitié du dix-huitième siècle ; elle retentit encore dans le nôtre à des époques pour ainsi dire climatériques. Quand les ennemis de la société chrétienne veulent tirer un nouveau coup de canon à la pierre sur laquelle Dieu a bâti son Église, quand ils essayent de savoir si les portes de l'enfer ne prévaudraient pas enfin contre elle, vous les voyez toujours commencer les hostilités par une attaque en bonne et due forme sur la Compagnie de Jésus. Ce sont les Jésuites qui supportent les premiers assauts. Ce sont les Jésuites qui résistent au centre de bataille. Qu'il y ait victoire ou défaite, s'il reste un dernier boulet à lancer, soyez bien persuadé qu'il ira de lui-même faire trou dans les murailles du Gesu. »

C'est toute ma pensée ; car j'admire et j'aime les Jésuites, à qui j'ai consacré bien des pages et bien des années, et que j'espère bien, dans la mesure de mes forces, défendre toute ma vie. Aussi me pardonneront-ils aisément tel ou tel endroit de cet écrit qui va les contrister peut-être au premier abord ; je compte même sur leur gratitude réfléchie, lorsqu'ils reconnaîtront mon dessein, qui est de donner une simple leçon d'adresse à des religieux qui, malgré leur réputation contraire, ont toujours été les plus maladroits des hommes. Oh ! s'ils vivent encore, ce n'est pas leur faute, tant ils ont fait pour leur suicide, et il faut bien, puisqu'ils demeurent malgré tant d'ennemis et malgré eux, qu'ils soient fort utiles au service de la sainte Église !

Je viens de parler de leçon. On doit comprendre, par tout ce qui précède, qu'il pouvait être opportun, en 1847, d'en donner une, non pas aux révolutionnaires

proprement dits, — car ceux-là, contrairement aux bourreaux de Jésus-Christ, savent parfaitement ce qu'ils font, — mais à leurs séides plus ou moins inconscients, et de montrer à ces derniers, par la révélation des hontes de 1773 et de leurs conséquences, quel est le caractère odieux, quel est le terme funeste et inévitable de la guerre aux Jésuites.

Mais cette leçon, fallait-il la faire à Pie IX ! Ah ! voilà la faute de Crétineau ; faute que je ne dirai pas impardonnable, puisque Pie IX lui a si généreusement pardonné, et que Dieu a si miséricordieusement ratifié l'absolution de son vicaire ; mais faute autrement inexpiable, même par tout ce qu'il a dit et fait ensuite pour la défense de l'admirable Pontife !

Oui, Crétineau a cru, hélas ! à la possibilité d'un autre Clément XIV, à une sorte de métempsycose de Clément XIV en Pie IX ! Parlant de son livre, — toujours dans la Première à Theiner, — et rappelant dans quelles circonstances et pour quel besoin il avait voulu le lancer dans le monde chrétien, il ajoute : « Ces circonstances et ce besoin sont assez déplorablement expliqués par les événements de 1848, et par le caractère des hommes qui s'étaient flattés qu'à force de concessions ils arriveraient à dominer le mouvement dont leur faiblesse créait une partie de la puissance. — Je ne procède que par allusions... »

Et ailleurs, répétant les cris de haine proférés contre lui, et mêlés aux cris de gloire et de gratitude prodigués à la mémoire de Clément XIV, il continue pour son compte : « Cette parodie de haine, traînant en laisse une parodie d'amour et de vénération, était l'œuvre de ces révolutionnaires cosmopolites qui trouvent leur patrie par-

tout où ils peuvent construire une barricade. Elle avait pour but de faire contresigner à Pie IX, en 1847, le bref arraché à Clément XIV en 1773. A Rome, j'avais suivi le complot dans toutes ses ramifications, je le déjouai à Paris. »

Et il s'applaudit de son œuvre, qu'il appelle dans ses Mémoires « un acte de probité historique et de courage chrétien, un scandale médité par la vertu. » « La justice, la sévérité même envers les méchants est un acte de miséricorde pour les bons. J'ai vu des princes et un pape, semblables à ces bergers dont parle le Prophète, qui dormaient quand le troupeau se trouvait en danger, et qui, sentinelles avancées, s'assoupissaient pendant que l'ennemi donnait l'assaut à la forteresse. J'ai poussé le cri d'alarme. Ce cri n'a pas été sans écho, même dans ces temps de lâchetés et de fausse prudence, où l'on tremble plus d'une vérité dite que d'une vérité niée. »

Ai-je besoin de dire que, si les Jésuites s'associèrent à Créteineau par la fourniture des pièces, et se firent ainsi, jusqu'à certain point, ses complices dans la révélation des hontes et des fautes de 1769 et 1773, ils sont toujours demeurés étrangers à toutes les blessures qu'il a pu porter au cœur de Pie IX? Et c'est sur ce point en particulier que portent toutes les dénégations de solidarité entre eux et lui. Dans une seule lettre (20 juillet 1847), écrite par un Jésuite qui n'était pas, il est vrai, un des derniers de l'Ordre, mais appartenait à la France et non à Rome, où tout se fit, je lis, après une réserve timide sur les allusions du commencement et de la fin, cette reprise un peu risquée : « Et encore !... Pourquoi ce qui est vrai ne passerait-il pas ? »



Mais les Jésuites de Rome, les vrais complices s'il y en eut, les vrais chefs et organes de l'Ordre, déplorèrent ces allusions et firent tous leurs efforts pour obtenir de Crétineau, et qu'il les effaçât dans une édition nouvelle, et qu'il en demandât pardon au Saint-Père. Nous les entendons tous dans cette lettre du P. Janssen, en date du 26 juin 1847 : « Je viens de nouveau me jeter à vos pieds et vous supplier de supprimer dans la nouvelle édition les quelques allusions qui ont vivement blessé le cœur du Saint-Père. Il l'a dit avec un accent de douleur extrêmement expressif au P. M., ajoutant et répétant aussitôt qu'il vous le pardonnait de tout son cœur. Pour l'amour de Dieu, cher ami, ne laissez pas plus longtemps le Saint-Père sous une impression si fâcheuse, comme si vous aviez voulu le blesser de propos délibéré ; personne au monde n'est si disposé à oublier jusqu'à l'apparence de l'attaque comme cette belle âme de Pie IX. Vous avez un moyen d'effacer cette triste impression : écrivez une lettre, comme vous savez écrire, au Saint-Père ; dites-lui quelle a été votre douleur en apprenant l'extension, par exemple, qu'on a donnée à vos paroles ; demandez-lui pardon tout bonnement, et dites que vous supprimez ces phrases qui ont donné lieu à des interprétations, etc. Enfin je ne veux pas vous suggérer ni des pensées ni des phrases, vous saurez faire cela en bon enfant de l'Église. Cette démarche consolera tout le monde, et donnera à l'ouvrage une nouvelle et immense importance. Car je suis persuadé que ce sont ces passages qui empêchent les braves gens d'en parler, ou qui font qu'ils n'en parlent qu'avec douleur. Cela se remarque ici chez tous ceux qui l'ont lu, n'importe à quelle opinion ils appartiennent. Je crois que c'est aussi

la cause qu'on ne le laisse pas vendre. Ce sera encore un immense service rendu à la Compagnie : car on n'omet aucun artifice, aucun moyen pour faire croire que le Saint-Père est contraire à la Compagnie, et que celle-ci désapprouve tout ce qu'il fait. On veut faire passer l'ouvrage comme un acte de vengeance de la Compagnie contre le Saint-Siège. On persiste à nous attribuer la communication de toutes les pièces, etc. Sans ces allusions, je suis persuadé que l'ouvrage, après lecture faite, aurait été bien reçu ici ; car tous, sans exception, disent que le pauvre Clément XIV n'est pas encore si maltraité, qu'il sort même, de l'ouvrage moins meurtri qu'il ne l'a été par l'opinion commune.

« Demain dimanche le Saint-Père se rend à Saint-Ignace pour donner la sainte communion aux écoliers du collège Romain, ayant été empêché de le faire le jour de saint Louis de Gonzague, anniversaire de son couronnement. Il y aura ensuite une séance académique, où les écoliers présenteront à Sa Sainteté leurs compositions. Le Saint-Père veut faire cette démarche pour témoigner, par un acte solennel, son estime, son amour envers la Compagnie. On aurait bien voulu l'en empêcher, mais sans succès. »

J'ai transcrit toute cette lettre, qui nous fournit, avec l'expression des sentiments de la Compagnie, de curieux détails sur les premières impressions produites par le livre à Rome, et le généreux démenti en action donné par Pie IX à ses accusateurs. Elle nous procure encore le vrai sens de cette phrase de la *Défense*, qui, avec la conclusion supprimée dans l'édition suivante, en est comme la réponse : « Après avoir gardé le silence dans des circonstances si solennelles, pourquoi les Jésuites le

rompraient-ils aujourd'hui, qu'ils voient assis sur la chaire de Pierre un Pape qui, durant sa carrière épiscopale, leur a toujours accordé des témoignages de confiance et d'estime, et qui, depuis son exaltation, n'a pas cessé, malgré la difficulté des temps, de les couvrir de sa plus haute protection? »

Du reste, je dois reconnaître que les Jésuites furent généralement contents et reconnaissants du « beau, » de l'« excellent » livre, particulièrement de ce côté des monts. Ainsi le qualifiaient le P. Maillard, provincial de Lyon, et le P. Mathys, provincial de Belgique, qui disaient encore, le premier : « Nos pères en sont enchantés! » et le second : « Vous nous avez fait un bien immense. Que Dieu vous le rende au centuple! (24 juillet 1847). »

Crétineau a donc pu écrire dans ses Mémoires, que les Jésuites, pendant plusieurs années, « acclamèrent et patronnèrent l'œuvre, qu'ils ne s'inscrivirent point en faux contre elle, et qu'ils ne l'accusèrent ni de partialité, ni de mensonge, ni d'erreur. »

Plus libres dans l'expression de leurs jugements, plusieurs éminents personnages, en Italie et en France, firent du livre un éloge sans réserve.

En tête de tous mettons le cardinal Bernetti, que les allusions mêmes n'effrayaient pas. Un peu en disgrâce, et, par suite, un peu mécontent et opposant, Bernetti, qui partageait toutes les vues politiques de Crétineau et condamnait le système contraire alors essayé, tournait la critique du livre en éloge, et, dans l'inopportunité qui lui était reprochée, voyait, au contraire, une opportunité nécessitante.

Crétineau a déjà cité, dans sa Seconde à Theiner, la

première lettre que Bernetti lui adressa à l'occasion du *Clément XIV* : elle est du 23 juin 1847. Je la reproduis d'après lui, m'étant assuré sur l'original italien de la fidélité du traducteur : « J'ai voulu lire avant de vous donner ma pensée sur l'ouvrage. Maintenant j'ai lu, et je suis enchanté de l'ami et de l'auteur. Si je tardais à vous le dire, ce serait une monstrueuse ingratitude et une injustice solennelle. Dieu me préserve de l'une et de l'autre ! Merci donc, et mille fois merci du fond d'un cœur pénétré d'éternelle reconnaissance !

« Curieuse coïncidence ! votre *Clément XIV* est arrivé ici quand y arrivaient également les cinq volumes antagonistes de l'abbé Gioberti (*le Gesuita moderno*) ; je ne saurais vous dire si cette circonstance a augmenté ou diminué la chaleur des partis. Ce qu'il y a de certain, c'est que le nombre de ceux qui en ont parlé ou qui en parlent est infini. Chacun, comme c'est naturel, en disserte à sa manière ; mais aborder cinq volumes n'est pas une entreprise d'un courage ordinaire, tandis que personne ne peut se refuser la lecture d'un seul volume. C'est un péché encore bien rare. Celui qui possède un *Clément XIV et les Jésuites* est condamné à soutenir le siège des intéressés, des amateurs, des curieux. Je l'ai refusé à plusieurs, mais j'ai dû céder, et Dieu sait quand je le reverrai. Bref, votre livre a excité une grande rumeur. Tous les amis de la vérité sont satisfaits, parce qu'ils y trouvent l'évidence ; les gens incertains par caractère restent ébranlés, mais n'ont pas la force de se décider, et ceux qui, de bonne foi, ne connaissent pas l'Histoire sont tout stupéfaits. Au lieu de tous ceux-ci, il ne manque pas de gens qui ne

veulent pas ajouter foi aux documents : il faut les abandonner à l'impénitence finale. Ceux qui pour moi sont insupportables, ce sont ces dévots imbéciles qui crient au scandale. J'ai déjà dû rompre plus d'une lance avec plus d'un. Ils regardent avec une inexplicable indifférence les cinq volumes de l'abbé Gioberti, et ils trouvent scandaleux votre volume unique ! Je ne serai jamais, jamais, jamais de leur avis, et toutes les fois que je trouverai l'occasion de les combattre, je le ferai toujours. »

Le 8 octobre suivant, le cardinal écrit encore : « Pour le fond, votre livre n'admet point de réplique. La seule objection que j'aie entendue porte sur le moment de la publication. J'ai soutenu que l'heure était au contraire très-opportune, en raison de l'urgence qu'il y a à montrer d'où la persécution nous est toujours venue. Et comme elle est aujourd'hui plus ardente que jamais, il importe plus que jamais de la combattre, sinon pour la vaincre, du moins pour l'arrêter par quelque côté ou *en quelque pays*. — Le fait est qu'on parle de votre livre avec admiration et respect. Quant aux allusions, je ne puis nier que généralement on les prend pour telles. *Mais, à qui la faute ?* Je réponds toujours qu'elles ne sont point dans l'esprit de l'écrivain, et j'en rejette tout le tort sur les commentateurs. Mais vous pensez bien qu'en un sujet pareil, la discussion ne saurait aller bien loin...

« Vous croyez, mon cher ami, que les jours mauvais sont passés pour ce pays ! Détrompez-vous. D'une part, la Révolution fait des progrès effrayants ; de l'autre, la faiblesse devient plus grande chaque jour... Les clubs dominent, les journaux corrompent, les lois se taisent. Avant-hier, la garde civique et la troupe de ligne ont fraternisé dans

une solennité officielle. — Que voulez-vous de plus? »

Et enfin, dans une lettre du 30 janvier 1848, nous lisons de nouveaux détails sur les obstacles mis à la vente du livre dont nous a parlé déjà le P. Janssen, et sur une menace même de mise à l'Index : « J'ai eu, moi aussi, quelque soupçon qu'on voulait mettre votre *Clément XIV* à l'Index, mais actuellement j'ai des raisons de croire qu'on y a renoncé. Il se peut cependant que l'interdiction de vente ne soit pas encore levée; je n'ai pas pu m'en assurer. Le fait est que vos détracteurs n'ont d'autre objection à lui opposer que celles qu'ils tirent, par malice, par sottise ou par peur, du temps où nous vivons. « En un pareil moment! » voilà l'exclamation qu'on entend partout. — Comme s'il fallait attendre, pour suggérer des préservatifs, que la peste eût disparu! Mais c'est là le progrès de la logique; et, dans ce progrès, on voit malheureusement des hommes qui moins que tout autre s'y devraient trouver. En attendant, tout va à la ruine, et cela légalement, *superiorum permissu...* Les révolutions ne sont point chose nouvelle dans ce monde; mais qu'elles se fassent par ceux-là même contre qui elles sont principalement dirigées, que ceux-là les permettent, les guident, les rendent légales, voilà qui est absolument nouveau. Et pourtant il en est ainsi; c'est un fait qui ne se peut nier... Ah! quelle époque désastreuse! Dieu veuille qu'elle ne finisse point par du sang! Je crains que ce ne soit pas assez des larmes! »

J'ai laissé se mouvoir librement la langue très-libre du cardinal. Quelle curieuse harmonie entre ses dires et ceux de Crétineau au sujet de la politique qui prévalait alors à Rome! C'est tout ce que j'en veux remarquer en ce

moment, me réservant de répondre plus tard à l'un et à l'autre.

• Pour revenir exclusivement à notre livre, rappelons ce mot de M. l'abbé Dupanloup, aujourd'hui évêque d'Orléans : « Je voudrais qu'il fût lu dans toute l'Europe! » Reproduisons la lettre à la duchesse de Gontaut, dans laquelle Montalembert exprimait sa joie de voir cette réparation vengeresse de ce qu'il avait appelé, à la chambre des Pairs, « la plus grande iniquité des temps modernes, » et notons bien qu'elle a été écrite sur la lecture de la première édition, dont elle répète le souhait final : « Je viens de lire le nouveau livre de M. Crétineau-Joly, intitulé *Clément XIV et les Jésuites*, et j'ai fait, dans ma vie, peu de lectures qui m'aient plus ravi. J'ai déposé ce volume en remerciant Dieu de m'avoir fait connaître et aimer cette sainte Compagnie, que les méchants ont toujours poursuivie avec une haine si glorieuse pour elle, et j'ai senti plus que jamais s'enraciner dans mon cœur la ferme résolution de la défendre envers et contre tous. Je ne connais rien de plus beau, dans les actes des premiers martyrs, que la sublime résignation avec laquelle vingt mille Jésuites ont reçu le coup de la mort de la main qui devait, plus que toute autre, les défendre et les bénir. Quel exemple et quelle gloire! Il paraît, du reste, qu'à leur résurrection, ils sont destinés, comme auparavant, à rencontrer, parmi les catholiques et au sein même de l'Église, leurs plus perfides ennemis, témoin l'abbé Gioberti, etc. Mais j'ai la confiance que Dieu ne les abandonnera pas, et que les jours de Clément XIV ne renaîtront jamais. »

Avouons maintenant que Crétineau, après de tels

suffrages, pouvait s'illusionner et se rassurer à l'excès sur sa faute même, et au moins y trouver une compensation plus que suffisante aux injures et aux anathèmes lancés contre lui.

Pendant que la *Speranza* de Rome le comparait à Paul Jove et à l'Arelin, le *Contemporaneo* relevait les injures à son adresse d'éloges fallacieux accordés aux Jésuites et d'une apothéose compromettante décernée à Clément XIV. Cet article du *Contemporaneo*, repoussé d'abord par la censure, avait été, sur de nouvelles instances, et après quelques retranchements insignifiants, autorisé par le P. Modena, « pour atténuer, disait-il, le scandale donné par le livre de M. Créteineau-Joly. »

Je trouve ce renseignement dans une autre lettre du P. Janssen en date du 10 août 1847, lettre qui est encore une bien sombre peinture de l'état de Rome et des Jésuites après la publication du livre : « Je doute que la situation des Jésuites ait jamais été plus difficile à Rome. Tandis que personne n'ose prendre leur défense, tous les moyens s'emploient pour les discréditer auprès de toutes les classes de la société. C'est une action incessante et en même temps très-adroite, supérieurement bien combinée, s'adressant à tous avec la mesure et la qualité d'arguments convenables aux dispositions de chacun. Dieu seul peut les sauver; et il le fera, je l'espère. — Le *Jésuite moderne* de Gioberti, après avoir été empêché pendant quelques semaines, se vend maintenant, mais avec certaines précautions faciles à éluder. Quelques-uns disent que c'est pour contre-balancer l'effet du *Clément XIV*. Jamais on n'a vu tant de respect pour la mémoire de ce malheureux pape que de nos jours et chez les gens qui



veulent dominer l'opinion, et dont on connaît les pensées sur la suprême autorité de l'Église. A Ricanati et à Osimo, on a célébré le 21 juillet, anniversaire du fameux bref, en l'honneur de Ganganelli. Au *Caffè nuovo*, le portrait du pape occupe la place d'honneur, et est accompagné de ceux de Clément XIV, de Gioberti, du P. Ventura, de Cicerruachio, etc. »

Dans de pareilles orgies, le P. Roothaan pouvait voir l'accomplissement de ses craintes prophétiques ; pour Crétineau, ce n'était qu'une preuve que l'ennemi, pour rugir ainsi, devait se sentir profondément atteint, et il s'applaudissait davantage.

D'ailleurs, à part quelques réserves, timidement exprimées, la presse catholique lui était généralement favorable en Belgique et en France. Seule, la *Revue de Louvain*, par la plume de M. Moëller, protestant converti au catholicisme, mais non à l'amour des Jésuites ; seul, le *Correspondant*, par celle de M. Lenormant, évincé de ses prétentions à être l'historien de la Compagnie, évincé de bien d'autres prétentions encore : de la prétention, par exemple, de passer pour écrivain, n'ayant jamais su écrire une bonne page française ; d'être capable de tout, n'ayant presque réussi à rien : seules, en Belgique et en France, ces deux Revues avaient attaqué le livre et l'auteur. Cependant, comme nous l'ont appris nos correspondances, le malheureux abbé Gioberti, précurseur du malheureux Theiner, lançait contre l'un et l'autre, et aussi contre la Compagnie elle-même, le lourd pamphlet en cinq volumes intitulé *le Jesuita moderno*.

C'est à tous ces adversaires que Crétineau a répondu dans sa *Défense de Clément XIV* ; et comme il l'a fait

avec vigueur et esprit! comme il a déployé là les rares qualités de polémiste qui s'unissaient inséparablement en lui à celles de l'historien!

Polémiste, toutefois, il ne l'a jamais été qu'à son corps *défendant*, — c'est le mot juste; — et il ne s'est pas flatté, lorsqu'il a dit de lui : « J'ai toujours gardé dans les allures et dans le caractère un peu du Brigand de la Vendée. Je ne déteste pas d'échanger avec les gens qui me provoquent un coup de sabre littéraire; néanmoins, je puis me rendre cette justice, c'est que je n'ai jamais commencé les hostilités, jamais *chouanné* au profit de mon orgueil, jamais attisé le feu pour la satisfaction d'une jalousie ou d'une vengeance. »

Mais, attaqué, il se défendait bien, et, tout en se défendant, il passait bientôt à une cruelle offensive. La victime, ici, n'est ni le Gazzola italien, ni le Moëller belge, ni même Gioberti, personnages ou trop insignifiants ou trop méprisables pour mériter cette appellation, à laquelle peut toujours s'attacher quelque honneur ou quelque sympathie; c'est M. Lenormant, qui, malgré ses torts et ses petits ridicules, que j'ai reconnus moi-même, était un galant homme et un parfait chrétien, et, par conséquent, devait être épargné davantage et traité avec plus de respect. Il est vrai que, lui aussi, il avait été bien maladroit et bien imprudent, au point de mettre en doute l'authenticité des pièces. « Que ne donnerions-nous pas, avait-il dit d'une certaine lettre, pour toucher de notre main et voir de nos yeux la lettre où le marquis d'Aubeterre demande « un Pape sans scrupule, ne tenant à aucune opinion et ne consultant que son intérêt! » Et quand cette pièce, avec toutes les autres, est déposée

chez l'éditeur et soumise à l'examen de tous, tous vont voir et toucher..., excepté M. Lenormant, qui refuse cette fête à sa main et à ses yeux! Quel thème, il faut l'avouer, à de bons sarcasmes!

Inutile d'insister, puisque nous allons retrouver livre et *Défense*, partisans et adversaires, personnages et problèmes historiques, dans une polémique à la fois identique et nouvelle.

### III.

HISTOIRE DU PONTIFICAT DE CLÉMENT XIV ET LETTRES AU P. THEINER.

Le calme s'était fait, depuis quatre ou cinq ans, sur la question, lorsque le P. Theiner, comme le Jupiter assembleur de nuages du vieil Homère, apporta une seconde tempête dans un ciel redevenu serein avec son *Histoire du pontificat de Clément XIV*. Annoncé à l'avance comme un ouvrage plein de science, de recherches nouvelles et de curieuses révélations, ce livre fut d'abord une terrible menace pour quelques fidèles, qui se demandèrent s'ils étaient condamnés à voir des coupables dans des religieux qu'ils s'étaient habitués à regarder comme des victimes de l'impiété, de l'illusion et de la faiblesse. Publié ensuite avec grand fracas, il fut ouvert avec avidité, avec une joie méchante, par les hommes qui se sont fait un triste besoin de combattre l'Église dans les Jésuites, avec anxiété par les vrais chrétiens, qui ont depuis trois siècles le secret de cette guerre déloyale.

Ce qui achevait de transporter les uns et de déconcer-

ter les autres, c'était l'affirmation répétée du P. Theiner qu'il avait été *jugé digne* de venger Clément XIV, insinuant par là que Rome avait approuvé, non-seulement le dessein, mais l'exécution du malheureux livre.

Le dessein, peut-être, et j'ai dit comment; l'exécution, non, mille fois, et la preuve en est dans le prompt abandon et le honteux discrédit où tombèrent l'ouvrage et l'auteur.

Ouvrage dangereux, en toute hypothèse; car, quoi qu'il arrivât, l'honneur du Saint-Siège et l'honneur de la Compagnie de Jésus, l'un et l'autre engagés dans la lutte, ne pouvaient guère se retirer du champ de bataille sans avoir reçu quelque blessure. Il y a là une victime, innocente ou coupable; de l'autre côté, y aurait-il donc un juge ou un bourreau? Comment échapper à ce terrible dilemme?

Ouvrage au moins intempestif : qui songeait, en 1852, au livre de 1847? Qui forçait à ressusciter le scandale, de quel côté que le scandale soit venu? Qu'importait, après tout, à la religion, que la mémoire de Clément XIV fût plus ou moins vengée? Et, d'autre part, la religion, en elle-même ou dans ses plus illustres enfants, n'aurait-elle pas à souffrir de cette lutte inopportune? Le P. Theiner disait lui-même qu'il avait commencé son travail dès 1847, et qu'il l'interrompit au milieu de la guerre abominable déclarée alors aux Jésuites. Mais cette guerre était-elle donc tellement assoupie qu'elle ne dût se réveiller jamais? Ne la réveillait-il pas par son livre même, qui pouvait encore devenir, dans les mains de l'ennemi, le plus perfide engin imaginé contre la Compagnie? On se défie des jansénistes, des philosophes, des impies ;

mais comment soupçonner un religieux réputé pieux et savant, un religieux revêtu de tous les titres que le P. Theiner étalait complaisamment sur la couverture de son livre? Or, ce livre était la justification et l'apologie de tout ce qui avait été fait contre les Jésuites au dernier siècle, non-seulement par Clément XIV, mais par les cours et les ministres philosophes; c'était même une invitation à recommencer, dans un moment donné, l'abominable campagne.

Mauvaise action, le livre était encore un acte d'ingratitude, car le P. Theiner devait aux Jésuites sa conversion au catholicisme, son éducation, et même sa réputation un peu usurpée.

C'était une œuvre d'injustice et de passion, où tout ce qui tenait à la Compagnie de Jésus était montré coupable ou insensé, et tout ce qui la détestait, saint et héroïque; où le monument prétendu triomphal de Clément XIV avait pour piédestal la mémoire profanée du grand Clément XIII, de la Compagnie, des cardinaux, des évêques, des pieux fidèles qui la défendirent ou qui la pleurèrent; où le trône dressé à son destructeur était entouré de sièges d'honneur destinés à toutes les hontes du dix-huitième siècle, aux Pombal, aux Choiseul et aux autres.

C'était, enfin, une œuvre maladroite, mal digérée, mal conduite. Par un bonheur tenant à sa position exceptionnelle d'archiviste secret du Vatican, le P. Theiner avait eu à sa disposition les documents les plus précieux; mais, soit que sa cause fût trop mauvaise, soit qu'il n'eût su ni lire ni comprendre les pièces, il n'avait presque jamais réussi à baser ses assertions sur un document au-

thentique. Et pourtant il y avait dans son livre un luxe incroyable de citations, mais qui ne prouvaient rien, ou même contredisaient une assertion émise à quelques pages de distance ; en sorte qu'il ne fallait pas à un homme un peu attentif d'autre livre que ce livre même pour établir solidement la thèse diamétralement opposée (1).

Nous pourrions nous contenter de cette vue générale du livre de l'oratorien ; ajoutons pourtant quelques détails.

Le livre s'ouvre par un *Tableau de l'époque*, qui n'est qu'une exquise du règne de Clément XIII faussée par la passion. Pourquoi Clément XIII si petit, et tout à l'heure Clément XIV si grand ? L'un a défendu les Jésuites jusqu'à la mort ; l'autre les a supprimés : c'est toute la raison de ce contraste. C'est pour cela qu'on rend les Jésuites et lui responsables de tous les excès de l'impiété ; qu'on les accuse d'avoir ignoré « les besoins du temps, » mots banals et trompeurs, à l'aide desquels ont toujours été justifiées les attaques contre l'Église. Oh ! qu'il entendait mieux « son temps, » ce Pontife qui avait vu que sous la guerre aux Jésuites se cachait la guerre à toute religion ! Sans doute, pas plus que nous, il ne regardait les Jésuites comme nécessaires à l'Église ; mais leur cause était celle de la justice, et, par conséquent, de l'Église, qui a toujours défendu la justice. Dans les rangs de leurs ennemis, qui voyait-il ? Des hérétiques, des courtisanes, des philosophes, des impies, des hommes d'État au service d'une philosophie antichrétienne, ministres perfides d'aveugles souverains, qu'ils menaient, à travers les Jé-

(1) C'est ce que j'ai fait dans une série d'articles, t. XII de la *Bibliographie catholique*.

suites renversés, à la sape de leur trône et de la religion; peut-être quelques dupes plus ou moins honnêtes, s'imaginant qu'on allait tout sauver en cédant sur un point, et guérir tout le corps en coupant un membre détesté.

Clément XIII est mort, et nous voici au conclave d'où sortira Clément XIV.

Au dehors et au dedans, que voyons-nous? Au dehors, la violence et la simonie qui l'assiègent; au dedans, deux partis: d'un côté, les cardinaux des cours, voulant plaire aux puissances, obéissant à toutes leurs inspirations, et, au mépris des règles les plus sacrées, les tenant au courant de tout dans des correspondances de toutes les heures; de l'autre, les *Zélanti*, « vendus aux Jésuites, » dit Theiner, c'est-à-dire partisans du bon droit et de la justice, incorruptibles à toutes les séductions, inaccessibles à toutes les craintes.

Qui a calomnié le conclave de 1769, du P. Theiner, apologiste des premiers et accusateur des seconds, ou de Crétineau, qui a distribué en sens contraire ses louanges et ses blâmes? Déjà, il avait dit, dans sa *Défense*, aux devanciers de Theiner: « C'est moi qui ai fait ressortir et mis dans le jour le plus évident la noble attitude du Sacré Collège. J'ai péremptoirement établi que, sur quarante-six cardinaux, on n'en compte que quatorze de séduits, et encore dix appartiennent-ils aux couronnes. Quatre Italiens seulement ont faibli ou ont trempé dans le complot; les autres, c'est-à-dire la grande, la très-grande majorité, eurent le courage de leur sacerdoce et la dignité de leur pourpre. »

Dès le commencement, on est résolu à faire des conditions au futur Pape au sujet des jésuites. Tel est le

projet, qui ne fut jamais abandonné, ni par les ambassadeurs, ni par les souverains. L'intrigue n'aboutissait pas, lorsque tout à coup arrivent les cardinaux espagnols, et Ganganelli, qui n'avait encore été proposé par personne, est élu Pape à l'unanimité.

Quel est le mot de ce mystère? Il est incontestable qu'un billet quelconque, solution d'un cas théologique, espérance donnée, ou même engagement positif, a été signé par Ganganelli et remis aux Espagnols.

En 1844, Alexis de Saint-Priest, parlant, dans son *Histoire de la chute des Jésuites*, de ce billet, que ses relations diplomatiques lui avaient permis de voir dans les archives d'Espagne, a écrit : « Est-il vrai que ce billet ait été conçu en ces termes : « Je reconnais que le souverain Pontife peut en conscience éteindre la Société des Jésuites en observant les règles canoniques? » Nous ne nous prononcerons pas. »

Diplomate et ennemi des Jésuites, A. de Saint-Priest avait deux raisons pour n'offrir cette phrase que sous forme dubitative, sachant bien, du reste, qu'elle serait ramenée par le lecteur à la plus expresse affirmation, et pour ne pas aller, dans la citation du billet, au delà du cas théologique.

En 1845, lorsque Créteineau publia le cinquième volume de l'*Histoire de la Compagnie*, où est racontée la suppression, il ne savait du billet que ce que lui en avait appris A. de Saint-Priest, et il n'en put citer davantage. Mais, en 1847, il savait tout, et, dans *Clément XIV et les Jésuites*, il ajouta cette seconde proposition : « Il est à souhaiter que le Pape futur fasse tous ses efforts pour accomplir le vœu des couronnes. » Et, lui aussi,



il s'arrêta, « là, a-t-il dit, où la terre lui manquait sous les pieds! » Il a dit encore, dans sa Première à Theiner : « J'ai pesé, je connais la valeur des termes, et si la cour de Rome pense qu'un pareil débat ne doit plus être étouffé, si elle veut que des révélations suprêmes le ravivent, que la cour de Rome prononce un seul mot. Dieu aidant, il ne me sera peut-être pas impossible de compléter ces révélations. »

Il y a dans tous ces mots un peu d'emphase, et d'emphase bien perdue. Les deux phrases citées du billet ne disent-elles pas tout? La première seule, dans les circonstances, n'était-elle pas suffisante aux couronnes? Dans l'école, dans une discussion générale, elle ne serait qu'une banalité. Oui, le Pape peut tout dans l'Église, en observant les règles canoniques. Il est même des cas, — Bossuet lui-même l'a reconnu, — où il a le droit et le devoir de passer par-dessus ces règles, comme l'a fait Pie VII au commencement de ce siècle, en changeant la circonscription des diocèses de France et en exigeant la démission des évêques. Mais, encore un coup, écrite dans les circonstances qu'on sait, et en vue d'une élection, cette phrase n'était-elle que la solution en l'air d'une question théologique? Dans l'intention du cardinal qui l'écrivait, dans le sens qu'y devaient attacher les cardinaux à qui elle était remise, n'était-elle pas, à elle seule, un engagement? Que sera-ce si on y ajoute la seconde, qui en est l'application au temps, au moment, aux exigences des couronnes? Et, dès lors, à quoi bon une troisième? A quoi bon, du moins, pousser la citation jusqu'au bout, puisqu'on devine assez qu'après l'application du principe général au temps, devait venir, suivant une pro-

gression et une logique inévitables, l'application à la personne du signataire?

Un billet, et un billet conçu dans les termes cités expressément ou insinués, a donc été signé par Ganganelli au conclave de 1769, à la requête des cardinaux représentant la couronne d'Espagne, qui en faisaient la condition de leurs suffrages et de ceux qui dépendaient de leur influence ou de leur brigue, et je ne comprends pas qu'on ait jamais songé à le mettre en doute.

Quand parut le *Clément XIII et Clément XIV* du P. de Ravignan, j'écrivis un long article, dont le Père me remercia dans une de ses embrassades les plus cordiales, et en me demandant la permission d'en faire un tirage à part. « Je mérite vos grands `mercis, lui dis-je en souriant, car je vous ai plus loué et moins grondé peut-être que de raison. Comment, par exemple, avez-vous pu envelopper et comme étouffer dans un même silence et le nom de Créteineau et le billet de Ganganelli? Pour Créteineau, votre historien et apologiste, l'historien tout spécial, et à votre point de vue, de Clément XIII et de Clément XIV, vous ne daignez pas le citer une seule fois! Puis, sur le témoignage manuscrit du Jésuite Cordara, mal ou insuffisamment informé, vous niez l'évidence, à savoir l'influence et l'habileté funeste des cardinaux espagnols; vous niez surtout, plus, toutefois, par mode de prétermission que par une discussion formelle, le billet du prochain Clément XIV. Pourquoi ce silence, qui sera pris pour un désaveu et une dénégation? »

Le Père se taisait sur le chapitre de Créteineau, n'osant me dire ses raisons, que je connaissais, du reste, parfaitement, et que je dirai bientôt; sur la question du

billet, il me regardait étonné de ses grands beaux yeux, car il avait été de bonne foi et n'en savait pas davantage.

« Voyons, Père, dis-je en me retournant vers le P. de Montézon, présent à l'entrevue, et que je savais bien avoir fourni toutes les pièces au P. de Ravignan, incapable de ces recherches d'érudition, et ne pouvant apporter à l'œuvre commune que sa belle âme et son beau talent; voyons, Père, soyons francs : si le Père de Ravignan n'a rien dit du billet, c'est que vous ne lui en aviez rien dit vous-même; mais ce billet existe-t-il? — Eh oui, me répondit un peu confus le P. de Montézon, en se frottant les mains l'une contre l'autre, suivant son geste habituel d'embarras, et en leur faisant rendre un son de vieux parchemin; eh oui, il existe : je l'ai vu! »

Et Crétineau aussi l'avait vu, — vu de l'œil et touché de la main, suivant l'expression de M. Lenormant; et ses fils se souviennent parfaitement de l'avoir vu, eux aussi, dans les mains de leur père!

Il l'avait eu, il ne l'avait plus, malgré, — comme toujours, — ses affirmations et ses défis contraires; mais il existe encore, et je crois bien que je pourrais dire où il gît. — Ce n'est plus à Madrid!

Du billet authentique doit-on conclure que l'élection de Ganganelli fut simoniaque, et, par conséquent, nulle? Crétineau s'est toujours défendu d'avoir formulé, insinué même une telle conclusion. Dans sa *Défense*, il avait déjà dit : « A mes yeux, et par les documents que j'ai publiés, le Pape Clément XIV n'a jamais été entaché du crime de simonie proprement dite. Il serait impossible de trouver dans l'ouvrage une accusation directe émanée de l'auteur, et qui constaterait ou seulement tendrait à insinuer ce

forfait. Ganganelli a commis de grandes, d'irréparables fautes, et pendant le conclave, et pendant son pontificat. Il a été débile lorsqu'il se croyait fort ; il s'est vu le jouet des princes, parce qu'à l'aide de sa ruse italienne il s'imaginait qu'il pourrait les leurrer. L'ambition l'a égaré. Victime de la position qu'il s'était faite, il a encouru l'éloge des ennemis de l'Unité ; éloge qui, pour un prêtre, pour un évêque, pour un Pape surtout agissant dans la plénitude de son autorité apostolique, est la plus flétrissante des condamnations. Ce Pape, dont le nom ne devient populaire que dans les moments où le Siège romain est battu en brèche ; ce Ganganelli, déifié toutes les fois que les révolutionnaires s'affublent d'un air de componction pour arriver plus vite à leurs fins, je l'ai représenté aux prises avec les calamités qu'il accumulait autour de la chaire de Pierre ; j'ai eu pour lui la pitié que ses vertus privées et ses malheurs devaient inspirer. De ce sentiment à la désertion de la justice, il y a loin. On a donc menti, lorsqu'on a prétendu que, par mon ouvrage, je voulais invalider l'élection de Clément XIV. Cette pensée ne m'avait jamais préoccupé. Si des documents que j'ai mis en circulation, il était ressorti pour moi la preuve que Ganganelli fût simoniaque à un degré plus ou moins coupable, j'aurais raconté les faits à sa charge comme j'ai raconté ses petits complots et ses pauvres finesses. Je me suis arrêté là où le pied me manquait, là où les pièces à l'appui faisaient défaut.

« Il y a eu tentative de simonie de la part des ambassadeurs, des ministres et des cardinaux espagnols. La terreur, l'intrigue et les séductions de famille ont assiégé quelques cardinaux au conclave. Ganganelli a été en-

traîné par l'ambition au delà de ses devoirs et de ses vœux les plus secrets ; il a désiré la papauté, croyant peut-être désirer une œuvre bonne à la chrétienté ; il a pris un engagement tel quel. Si cela ne constitue pas la simonie, — et nous le croyons fermement, — ajoutons néanmoins qu'une pareille manière d'agir, dans un prince de l'Église, touche de bien près au scandale et à la corruption. » Et vers la fin de la Seconde à Theiner : « J'avais été juste envers Clément XIV, juste avec les vérités qu'exigent la religion et le droit. Vous avez été si cruellement partial, si maladroitement apologiste, que j'ai senti le besoin d'avoir quelque pitié pour un pontife dont vous preniez à tâche d'exhausser la mémoire sur l'imposture ou sur la haine. Un doute planait sur lui. On parlait de simonie proprement dite ; et quand, par respect ou par convenance, on ne l'accusait pas tout haut, Clément XIV se trouvait tout bas flétri par une promesse dont personne ne connaissait les termes, mais dont chacun appréciait le fond. Une signature livrée, un engagement pris pesait sur cette mémoire de Pape. Je suis allé aussi loin qu'il m'était permis d'aller. J'ai dit de ce billet tout ce qu'il m'était possible d'en dire, et ce billet, dans sa teneur, ce n'est pas une promesse formelle : c'est l'exposition d'une doctrine, c'est une espérance accordée à des impatiences royales sans nom comme sans équité.

« C'est beaucoup, c'est trop, sans aucun doute ; mais, du moins, même après l'ouvrage sur *Clément XIV et les Jésuites*, l'Église n'a pas eu à déplorer l'élection de son chef suprême. Cette élection n'était viciée ni dans le fond ni dans la forme. Elle ne fut pas, elle n'est pas nulle par mon fait. J'ai pris Ganganelli Pape, et je l'ai laissé Pape. »

Sur le chef du crime de simonie reproché à Clément XIV, Crétineau s'est pleinement justifié; sur l'appréciation du billet, on peut dire qu'il est resté en deçà d'une sévérité permise, voulue même par la nature des circonstances et des termes. Est-il vrai, comme il le prétend de plus, que la mémoire de Clément XIV lui doive de la reconnaissance? Nous le verrons tout à l'heure.

En attendant, laissons-le nous dire, dans ses Mémoires, la disposition d'esprit où il s'était mis en abordant l'histoire de ce pontificat : « La pensée de juger ou même d'attaquer un Pontife suprême dans l'exercice des saints et terribles pouvoirs dont il a reçu de Dieu la plénitude, n'entrera jamais dans mes principes ou dans mon cœur. Dès qu'il parle du haut de la chaire apostolique, pour moi il est Pierre; j'incline ma foi devant son trône.

« Catholique avant tout, je ne mesure pas les hommages à son infailibilité et la vénération à sa personne. Je ne suis, je ne veux être qu'un enfant soumis de l'Église; mais cette obéissance, que la raison commande comme la religion, où doit-elle, où peut-elle s'arrêter?

« En face de ce souverain électif, dont le règne fut si fatal aux institutions sociales et politiques, et qui devint, peut-être à son insu, le précurseur des plus effroyables tempêtes, je me suis souvent recueilli. Plus souvent encore je me suis demandé si les révélations qui allaient l'atteindre au fond de la tombe, se justifiaient par le bien qui était dans mes vœux et dans mes espérances.

« Afin de m'expliquer à moi-même ce combat entre la foi catholique d'une part et la vérité historique de l'autre, j'ai cherché une image saisissante et pour ainsi dire tan-

gible. Je me suis donc mis dans la position d'un chrétien qui franchit le seuil d'une église.

« Au-dessus du maître-autel, il aperçoit un tableau représentant le Christ en croix, le Christ mourant pour le salut de tous.

« Devant cette évocation du Calvaire, le plus glorieux témoignage de la bonté divine, ce chrétien se prosterne, il prie avec ferveur, il croit avec reconnaissance.

« Sa prière achevée, il se relève; et, parcourant d'un œil attendri ou d'un regard d'artiste les différentes parties de ce tableau, il découvre que, dans la figure ou dans le corps du Christ, il existe un défaut capital et des proportions choquantes. Ce chrétien ne s'est pas trompé. Son goût était sûr, et les imperfections signalées par lui sont réelles.

« Mais sa foi dans l'Homme-Dieu en est-elle affaiblie? Le sang versé sur le Golgotha en a-t-il moins coulé pour la rédemption de tous? Et ce Christ, dont, comme objet d'art, il a fait connaître les défauts, en reste-t-il moins pour lui et pour les autres un objet de pieuse vénération?

« Je ne le pense pas. De même, catholique en même temps qu'historien, je puis, sans froisser aucune conviction chrétienne, révéler la triste part qu'un Pape prit à des actes ou à des événements qui sont du domaine de l'histoire.

« Son infaillibilité apostolique n'a pas besoin de preuves. Il fut pour moi le juge et le prophète en Israël; mais, en politique, il commit de graves erreurs, de déplorables injustices.

« C'est à les faire ressortir que je me suis attaché, dans mon *Clément XIV et les Jésuites* : car on ne doit aux

Papes que la vérité ; les Papes n'ont besoin que de la vérité. Fort de ces paroles du comte Joseph de Maistre, je l'ai dite et je la dirai toujours. »

A merveille ! Mais a-t-il été fidèle à ce programme en image, et n'a-t-il dit que la vérité ?

Reprenons la suite des faits et des idées.

Résultat d'un pacte, l'élection de Ganganelli ne l'est pas d'un pacte simoniaque qui en serait l'annulation préventive. Le misérable marquis d'Aubeterre avait donc raison d'écrire à Bernis : « Je sens bien que je ne suis pas fait pour être le casuiste de Votre Éminence ; mais qu'elle s'en ouvre confidemment au cardinal Ganganelli, un des plus célèbres théologiens de ce pays-ci, et qui n'a jamais passé pour avoir une morale relâchée : j'espère que peut-être il se rapprocherait de mon sentiment. Il ne s'agit ici d'aucune temporalité, mais absolument d'une pure spiritualité. »

Il n'y a pas de simonie, lorsque, non-seulement dans un dessein pur, mais dans une illusion ambitieuse, on s'engage à faire une chose qu'on croit ou qu'on s' imagine devoir être avantageuse à l'Église.

Ganganelli est donc Pape, un des plus grands Papes, suivant Theiner, qui se soient jamais assis sur le siège de saint Pierre. Pourquoi ? Il a supprimé les Jésuites ! Et encore ? Il a supprimé les Jésuites ! Et à la question cent fois répétée, il y aurait à répéter cent fois cette réponse ! C'est là, en effet, l'œuvre suprême et unique de son pontificat ; l'œuvre qui lui a valu les éloges enthousiastes de l'hérésie et de l'incrédulité, qui explique l'embarras, la timidité, et, si l'on veut, les accusations exagérées des écrivains catholiques. Tous les faits de ce pontificat,



d'après le livre même de Theiner, apparaissent dans une dépendance absolue de la question des Jésuites ; toutes les concessions faites par les cours au Saint-Siège, sont le prix anticipé de leur suppression ; en sorte que, sinon du côté du Pape, au moins du côté des puissances, il y a toujours une sorte de marché où on trafique du sang du juste !

Les Jésuites supprimés, le P. Theiner ne leur laisse même pas une gloire que ne leur ont pas refusée leurs plus violents ennemis : la gloire d'une résignation héroïque à la sentence du Saint-Siège ; et c'est sur ce point surtout que le P. de Ravignan a bien réussi à venger ses frères aînés.

Il ne leur laisse pas davantage leur gloire purement scientifique et littéraire. Sans tenir le moindre compte de tant de regrets tombés de haut et de partout sur la perte qu'ont faite les sciences et les lettres à leur suppression, il s'attache, en cent endroits, à prouver leur prétendue décadence intellectuelle, afin d'en conclure qu'ils étaient inutiles au monde lettré, que l'éducation dépérissait entre leurs mains, que la jeunesse sortait de leurs maisons désarmée contre l'erreur, incapable de défendre sa foi avec éclat, soit dans les positions laïques, soit dans les rangs du sacerdoce (1).

Réquisitoire contre les Jésuites plus qu'apologie de Clément XIV, le livre était davantage encore un lourd pamphlet contre Crétineau. Pour se débarrasser dans l'avenir de ses révélations compromettantes, on semblait avoir voulu le tuer dans son passé d'écrivain, ôter à l'a-

(1) J'ai fait tout un livre pour répondre à ces imputations calomnieuses, sous ce titre : *Des Études et de l'Enseignement des Jésuites à l'époque de leur suppression.*

vance tout crédit aux travaux qu'il préparait, en dépouillant de leur autorité ses ouvrages antérieurs.

Le vieux chouan, qui dormait en paix à l'ombre des lauriers de sa *Défense*, ne demandait pas mieux que de se réveiller et de rentrer en lice. De là ses deux *Lettres au P. Theiner*.

Ici encore, les Jésuites et lui avaient même cause, même ennemi; ils devaient donc, une fois de plus, — la dernière, hélas! — se défendre et combattre ensemble. C'est ce qui se fit, du moins au commencement. Le P. de Montézon remit au service de son ancien compaing son talent de recherches et sa science historique. En cet endroit, j'affirme et je nomme, parce que le P. de Montézon, pour les travaux déjà indiqués, a mis à ma disposition un double des documents fournis à Créteineau, et qu'il ne m'a jamais demandé le secret.

Et c'est une nouvelle occasion de révéler, avec ma franchise ordinaire, un des petits ridicules de mon trop vantard ami. Ignorant que tout m'avait été confié à moi-même, il n'a jamais manqué, même en ma présence, de se vanter des documents fournis par le P. de Montézon, comme de découvertes dues à son industrie personnelle, et il a toujours cru que je ne les avais cités qu'en les lui empruntant. Je me contentais d'en rire un peu avec les siens, et je l'ai laissé vivre et mourir dans la conviction que j'étais, en cette affaire, sa dupe et son obligé (1).

(1) Il y avait, en particulier, un prétendu P. de la Vrillière, de la famille ducale de ce nom, que Theiner accusait d'avoir prêché contre le bref de suppression dans l'église des Missions étrangères; or, le duc de la Vrillière, successeur de Choiseul, n'a jamais eu d'enfants, et il est impossible de trouver un Jésuite de ce nom dans aucun catalogue de la Compagnie. C'est au sujet de ce faux la Vrillière que Créteineau surtout jubilait. « Il n'y a que

Je me hâte d'ajouter que, si Crétineau se vantait, il ne mentait pas ; ou, s'il mentait, c'était en quelque circonstance accessoire, au profit de sa petite vanité, mais jamais pour le fond des choses. J'en trouve la preuve à travers tous ses papiers et chiffons.

La première Lettre répond au premier volume du P. Theiner. La grande mémoire de Clément XIII y est vengée avec noblesse et éloquence, la guerre contre les Jésuites expliquée dans son principe et dans ses tendances, l'histoire du conclave de 1769 rétablie dans toute sa vérité. La seconde Lettre embrasse tout le pontificat de Clément XIV, et correspond au second volume du P. Theiner. Crétineau prouve facilement que la mémoire de Clément XIV n'aura pas moins à souffrir des indiscretions du P. Theiner, de son intempérance de paroles et de citations, que du fameux ouvrage de 1847. Lui, au moins, n'avait pas voulu pénétrer dans l'intérieur pontifical, pour en révéler les misères et les faiblesses, pour y montrer le chef de l'Église entre le cordelier Bontempi, son confesseur, et frère François, son cuisinier, ses seuls intermédiaires auprès des puissances, isolé des grands, des cardinaux, et ne voyant même qu'à de rares intervalles son secrétaire d'État. Après avoir tracé le portrait de Ganganelli, Crétineau suit de point en point la longue négociation qui aboutit au bref *Dominus ac Redemptor*. Il discute ensuite la question de la folie de Clément XIV,

le vieux Crétineau, me disait-il avec sa formule ordinaire de vantardise, pour trouver chose pareille et se mettre en droit de jeter à la tête de Theiner cette réponse : « Eh, mon Père, le duc de la Vrillière n'a jamais eu d'enfants ! » Inutile d'ajouter que ce renseignement lui avait été fourni, comme presque tout le reste, par le P. de Montézon.

il raconte la conduite des Jésuites après leur suppression, et il leur remet au front cette couronne de résignation et d'obéissance que le P. Theiner leur avait injustement arrachée.

Oui, il est vrai que la mémoire de Clément XIV sort moins déshonorée des mains de Crétineau que des mains de Theiner; mais elle sort toujours un peu déshonorée. Or, est-il impossible, sinon de transformer ce Pape en grand homme, au moins de le venger de bien des accusations fausses ou exagérées?

Pour cette réhabilitation, je ne suivrais pas le plan qu'indique Crétineau dans sa seconde Lettre. « Il aurait fallu, dit-il, le représenter tel qu'il fut dans la réalité : homme de science et de dévotion, mais fin, faux, ambitieux, enivré de ses succès, et s'imaginant que tout lui réussirait sur le trône comme dans le cloître, pendant comme avant son pontificat. Il espère bien, devenu Pape, tourner les difficultés de la question des Jésuites. Mais bientôt il se trouve aux prises avec les horreurs de sa situation; il se débat tant qu'il peut, et il cède enfin. Qui lui refuserait un tribut de pardon et une larme de pitié? »

Suivant moi, sa justification pourrait être plus complète. Je le représenterais, non pas comme un ennemi convaincu ou systématique des Jésuites, mais comme imbu contre eux de certaines préventions qu'il avait en quelque sorte respirées dans l'atmosphère de cette malheureuse époque; surtout comme victime de cette illusion, qu'on apaiserait la tempête en jetant les Jésuites aux flots irrités. Voilà quelles étaient ses dispositions au moment du conclave. J'ai expliqué le sens et la portée du

billet qu'il y signa. Peut-être une pensée d'ambition traversa-t-elle son cœur ; mais, à coup sûr, les intrigants du conclave furent bien plus coupables que lui dans son élection. C'est assez dire que cette élection ne me paraît pas viciée par toutes les hontes qui l'amènèrent, et qu'elle est à mes yeux parfaitement légitime. Devenu Pape, éclairé par la grâce de l'Esprit-Saint qu'il avait reçu dans toute sa plénitude, Clément XIV sentit le doute naître dans son âme au sujet des Jésuites. Il n'eut plus sur cette grande question la certitude et la confiance que l'illusion produit aussi bien que la vérité. Il se demanda si la destruction graduelle de tous les Ordres monastiques n'était pas le but secret vers lequel tendaient les hommes qui gouvernaient presque tous les États catholiques ; si la guerre aux Jésuites ne cachait pas la guerre à la religion même ; en un mot, si l'on ne voulait pas désarmer l'Église, renverser ses remparts, lui arracher sa milice d'élite, pour s'en rendre plus facilement maître, l'enchaîner et la détruire. De là les inquiétudes, les incertitudes et les agitations de son âme et de sa conduite pendant quatre années de son pontificat. Mais, voyant les cours devenir plus agressives à mesure qu'il résistait, dépouiller avec plus d'ardeur l'Église romaine, attaquer tous ses droits et menacer avec plus d'audace de rompre le lien de l'unité catholique, il revint à ses premières illusions. D'abord, il frappa les Jésuites pour exciter la pitié de leurs ennemis. Mais, à ces ennemis, il fallait la mort et non pas seulement l'humiliation de leur victime. Voulant alors justifier aux yeux du monde la terrible mesure à laquelle il se croyait condamné, il chercha s'il n'y avait pas dans ce grand corps des Jésuites quelques points vulnérables, et il

n'eut pas de peine à y découvrir quelques faiblesses inséparables de la nature humaine. De là, les accusations qu'il essaye de formuler dans le bref *Dominus ac Redemptor* : à la sentence il fallait des *considérants*. Devant Dieu, toutefois, et dans sa conscience, Clément XIV, suivant moi, n'a jamais cru que les Jésuites méritassent un tel châtiement. Ce fut par d'autres motifs qu'il se rassura lui-même. Il n'était pas nécessaire que les Jésuites fussent coupables pour que, dans sa suprême puissance, il eût le droit de les sacrifier ; c'était assez qu'il crût leur immolation nécessaire au bien de l'Église. Il le crut ! Illusion fatale, sans doute, comme l'événement l'a trop prouvé, comme le malheureux Pontife l'a reconnu lui-même ; mais illusion qu'expliquent les terribles circonstances où se trouva jeté son pontificat, illusion qui diminua sa responsabilité devant Dieu et lui valut le miracle de sa mort, illusion qui doit désarmer les jugements de la postérité.

Voilà ma pensée sur Clément XIV et son pontificat ; voilà comment je concilierais le respect dû au Saint-Siège avec les droits de la justice et de l'innocence.

Je ne saurais donc pardonner à Créteineau tous ses mépris pour Clément XIV, ni même les amertumes et les personnalités de son apologie. Il ne lui faut pas moins de 80 pages sur 300 pour épuiser la question personnelle. Et là, que d'ironies blessantes ; que d'insinuations, que d'allusions condamnables ! Sans doute, ce n'est pas lui qui avait commencé les hostilités. Il avait été attaqué par le P. Theiner et par quelques journalistes dans son honneur d'écrivain, d'honnête homme et de catholique, avec une violence qui n'explique que trop sa polémique acérée et ses mordants sarcasmes. Pour défendre Clé-

ment XIV, le P. Theiner n'était pas plus obligé de jeter l'insulte à Crétineau qu'à Clément XIII, qu'aux Jésuites et à leurs amis. Comment excuser, par exemple, le blessant parallèle qu'il établit entre Crétineau et Gioberti, et la préférence qu'il accorde à ce triste prêtre, condamné par l'Église, et pourtant « mille fois moins coupable, » selon lui, envers elle et envers la vérité? N'importe, il fallait garder pour soi la dignité, la modération, comme on avait le bon droit.

Sur la valeur littéraire de cette polémique, j'aurais à faire les mêmes éloges et les mêmes réserves. Le langage y est incisif, spirituel, parfois éloquent, souvent admirable en lui-même, toujours lorsqu'on le compare aux formes lourdes du P. Theiner. Mais que d'incorrections par excès d'énergie! que d'embarras dans la discussion, d'écarts et de longueurs inutiles! Malgré ces défauts, dus surtout à l'irritation de l'esprit et à la rapidité de la composition, Crétineau avait sur son adversaire l'avantage du talent, comme, en général, celui de la vérité. Aussi ne comprend-on guère l'imprudence de Theiner à provoquer encore un aussi rude jouteur. Mais la vue d'une pourpre convoitée, qui faisait sur lui l'impression du rouge sur le taureau!

Ce que je pardonne moins à Crétineau que tout le reste, c'est la récidive de ses allusions outrageuses à Pie IX, qui aurait lancé Theiner comme une pierre sur le chemin de l'*Histoire des Sociétés secrètes*.

Ce sont ces allusions mêmes, beaucoup plus, je crois, que les autres excès de la polémique, qui inspirèrent, entre les deux Lettres, la déclaration suivante du général des Jésuites :

« J'apprends que M. Crétineau-Joly fait imprimer à Paris une réponse à l'ouvrage récent du P. Theiner : *Histoire du Pontificat de Clément XIV*. Dans cette réponse, il faut l'espérer, l'écrivain ne franchira pas les bornes d'une simple défense, et son œuvre sera celle d'un catholique toujours respectueux envers la personne sacrée du vicaire de Jésus-Christ.

« Toutefois, la Compagnie dont je suis supérieur général, ne saurait être responsable des productions littéraires de M. Crétineau-Joly, par cela seul qu'elle lui doit une publication de son histoire : M. Crétineau lui-même a déjà protesté contre cette solidarité prétendue. » — Suivent les protestations connues, et le général poursuit : « Mais, soit que tous n'aient pas eu connaissance des paroles de M. Crétineau, soit que plusieurs aient refusé de croire à la sincérité de cette protestation, une sorte de responsabilité semble peser sur la Compagnie.

« Il est donc de mon devoir d'élever aujourd'hui la voix : je proteste hautement, dans toute la sincérité de ma conscience, en mon propre nom et au nom de tous les miens, contre tout ce qui, dans les écrits de M. Crétineau-Joly, pourrait blesser l'honneur et le respect dus au Saint-Siège apostolique, et je déclare qu'il n'existe aucune solidarité entre cet auteur et les membres de la Compagnie de Jésus.

« Rome, 24 décembre 1852.

« J. ROTHAAAN,

« Général de la Compagnie de Jésus. »

Crétineau prit noblement et fièrement la chose. « La



position donnée, écrivit-il, je n'aurais fait ni plus ni moins que n'a fait le P. Roothaan. Il n'a ni affaibli, ni excédé la mesure; il est resté dans son droit, droit que, cinq ans auparavant, je m'étais cru obligé d'invoquer et de faire prévaloir. Je ne recherche pas, je ne veux pas rechercher quelles causes l'ont amené à cet acte, qui, s'il est reconnu sincère par les autres comme par moi-même, me rendra jusqu'aux apparences de cette liberté de pensée et d'action dont je n'ai jamais cessé de jouir. En 1847, dans ma *Défense de Clément XIV*, j'écrivais en parlant des Jésuites : « Ils me prirent tel que j'étais; je suis resté tel qu'ils m'ont pris. »

« Depuis cette époque, je n'ai rien changé à ma vie extérieure, rien à ma vie intérieure. Je suis le même au dehors comme au dedans. Et lorsque autour de nous tout subit les plus étranges vicissitudes, lorsque la vertu d'hier devient crime aujourd'hui, lorsque au milieu du choc de ces prodigieuses transformations qui font du grand citoyen de la veille un misérable du lendemain, on se trouve à ne plus savoir à quel hasard vouer sa croyance, j'avoue qu'il m'est doux de me rendre une pareille justice. En face de tous les déplorables scandales qui ont affligé les cœurs les plus insensibles, mon immutabilité repose sur deux principes : Je suis catholique, je suis monarchique. »

Oui; mais, dans les circonstances, les adversaires de Crétineau, les gens surtout qui ne savaient pas de quel lien de collaboration et de complicité les Jésuites et lui pouvaient être enchaînés par les travaux antérieurs, firent aussi leur déclaration, et répétèrent sur tous les modes qu'enfin la Compagnie le déshéritait d'une confiance mal

placée ; qu'elle se débarrassait, — un peu tard, — d'un défenseur plus compromettant qu'un ennemi ; qu'elle réprouvait toute solidarité avec un pareil homme, adopté en un jour d'aveuglement ; que, prévoyant ses excentricités politiques et littéraires, connaissant par expérience son manque de prudence, de mesure et de respect, elle se dégageait de la responsabilité que l'on voulait faire peser sur elle à cause des précédents travaux de cet écrivain, etc.

Nous qui savons tout, à l'heure qu'il est, ou qui avons tout deviné, avouons qu'il y avait, dans ces insultes, dans la lettre même du P. Roothaan susceptible de pareils commentaires, une terrible provocation à tout dire. Créteineau n'a rien dit ! Jamais les Jésuites ne s'étaient montrés plus sûrs de lui qu'au moment où ils semblaient l'abandonner ; jamais il n'avait justifié leur confiance comme au jour où le public, sinon la Compagnie, l'en dépouillait !

Après les bruits répandus sur l'assentiment donné par Pie IX à l'œuvre du P. Theiner, après les imprudences du *Clément XIV*, renouvelées en partie dans la première Lettre, je conçois la nécessité où s'est trouvé le P. Roothaan de lancer sa déclaration ; mais, s'il devait laisser au coup toute sa force et toute sa portée devant le public, ne pouvait-il pas l'amortir dans l'intimité par une contrelettre ou par une bonne parole confidentielle adressée à Créteineau ? Quel contraste douloureux entre les lettres si affectueuses, si reconnaissantes, que nous avons lues, et cette déclaration si hautaine et si blessante ! entre la quasi-adoption d'hier, et cette espèce d'excommunication d'aujourd'hui ! entre l'entrée dans l'arche offerte jadis, et cette jetée à la mer pour calmer l'orage !

Toujours un peu d'égoïsme; toujours beaucoup de maladresse!

Et on va recommencer!

#### IV.

CLÉMENT XIII ET CLÉMENT XIV, PAR LE P. DE RAVIGNAN. — PIE IX ET LES JÉSUITES. — VIE DU P. DE RAVIGNAN, PAR LE P. DE PONTLEVOY. — RUPTURE ET RÉCONCILIATION. — PAIX PLATRÉE ET MAL ASSISE.

Si les Jésuites, après la déclaration de leur général, semblèrent, comme corps, rompre avec Crétineau, la plupart lui demeurèrent individuellement fidèles.

Plusieurs mois après, le 10 avril 1853, le P. Boero lui écrivait : « Personne, à dater de ce jour, ne pourra justifier Clément XIV, après les conversations secrètes avec le cardinal de Bernis que Theiner a eu la simplicité de reproduire. Je ne crois pas qu'il ait l'ordre de répondre. Il a bien baissé dans l'estime de tous ceux qui raisonnent... Vos Lettres contre lui, au contraire, ont plu à tous, et surtout parce qu'elles sont écrites avec modération! »

Avec modération! voyez jusqu'où allait la sympathie indulgente du bon Père! Toutefois, dans la même lettre, il détournait son ami de la publication d'un ouvrage depuis longtemps annoncé, l'*Histoire des Sociétés secrètes*, où seraient entrés, nécessairement, quelques traits pris de la querelle présente : « Mon cher ami, j'ai grand'peur de l'ouvrage que vous voulez publier en Angleterre. Fuyez tout ce qui pourrait obscurcir en quelque façon votre renommée parmi les catholiques. Toutes les vérités ne se doivent pas, ne se peuvent pas toujours dire... Les temps

sont bien mauvais, et pour cela même il faut taire bien des choses. Pardonnez-moi, si je vous parle de cette façon : c'est l'effet de l'amour que je nourris pour vous. Ici, à Rome, il se dit de grandes choses sur cet ouvrage. Je crois tout cela faux, car personne ne sait ce dont il s'agira. Toutefois, c'est un signe qu'on en a grande appréhension (1). Voyez donc à ne pas outre-passer les limites de la modération, et laissez de côté ce qui pourrait causer quelque offense. C'est ainsi que vous pourrez faire le bien, et conserver le crédit que vous vous êtes si justement acquis. »

Le P. de Ravignan lui-même, après la Première à Theiner, fut dans l'admiration; et, la première fois que Crétineau se présenta rue de Sèvres, on lui fit fête. C'était le jour de Noël 1852. On était encore à table. Le P. de Ravignan se leva, l'embrassa, et dit bien haut : « Et nous aussi, nous avons donc notre Pascal! » Puis il l'invita à s'asseoir à son côté. Crétineau, qui avait toujours déjeuné à neuf heures, ne pouvait prendre part au festin. « Au moins un café! » dit le Père. — « Un simple canard de votre charité! » répondit Crétineau, qui trempa un morceau de sucre dans la tasse du P. de Ravignan.

Or, la veille même de ce jour, un trouble-fête ou trouble-entente avait été signé à Rome : la déclaration du P. Général, qui arrivait bientôt à Paris. A la visite suivante de Crétineau, rue de Sèvres, volte-face, sinon volte-cœur! Le P. de Ravignan menace de lui déclarer la guerre. Crétineau met un genou en terre, et dit en riant :

(1) Crétineau n'était donc pas le seul à s'imaginer que Theiner n'était qu'un bâton dans les roues pour enrayer son Histoire. Tous, je crois, se trompaient.

« Allons, mon Révérend Père, assez de gasconnades! Vous savez bien que vous ne le pouvez pas! — D'ailleurs, se hâte d'ajouter le provincial, le P. Studer, nous saurons bien l'empêcher! »

Il n'y eut ni déclaration de guerre, ni guerre même, du moins guerre ouverte et franche, et tout consista, nous l'allons voir, en une prétermission du nom de Créteineau, dédaigneuse et compromettante.

En 1854, parut le livre du P. de Ravignan, *Clément XIII et Clément XIV*. Le P. de Ravignan a raconté que le soin d'écrire ce livre était un legs de son Père mourant, le Père Roothaan, qui, voyant non-seulement la Compagnie de Jésus attaquée, mais le Saint-Siège et Clément XIV mal défendus et même compromis par le P. Theiner, l'avait chargé d'en faire une meilleure apologie. •

Il est certain qu'entre Theiner et Créteineau il y avait une belle place à prendre, et qu'il pouvait être utile et honorable de se jeter en conciliateur dans cette mêlée, de manière à tout sauver, Jésuites et Saint-Siège, Créteineau même; tout, excepté le P. Theiner, qui était décidément à sacrifier.

C'est ce qui fut fait; mais Créteineau parut, sous une forme singulière, la forme silencieuse, associé à Theiner dans une même condamnation : ni son nom, ni le titre d'aucun de ses ouvrages en faveur de la Compagnie, n'avait été cité à aucune page du livre! Aussi le *raca so-lennel* qui lui avait été jeté par une certaine presse à la suite de la déclaration du P. Roothaan, fut-il proféré avec plus d'éclat et d'ensemble par la plupart des journaux qui rendirent compte du *Clément XIII et Clé-*

ment XIV, et on s'accorda à reconnaître et à dire qu'il était excommunié par la Compagnie et par le Pape.

Il fut convenu, de plus, que la vérité historique, violée ou compromise par lui, n'était que chez le P. de Ravignan, qui l'aurait réfuté en même temps que Theiner, et on renvoya dos à dos l'oratorien et le jésuite à robe courte.

A bien regarder, en quoi différaient donc le P. de Ravignan et Crétineau? Le P. de Ravignan confirmait, bien loin de contredire, toutes les assertions soit de l'*Histoire de la Compagnie*, soit de *Clément XIV et les Jésuites*, sauf le billet de Ganganelli; et je n'ai jamais compris qu'on ait voulu le mettre en opposition avec Crétineau, et voir dans son livre une contre-partie ou une réfutation des ouvrages de l'historien des Jésuites. Tous les deux soutenaient évidemment la même thèse, avec la seule différence de la liberté extrême que Crétineau puisait dans son indépendance et dans la nature de son talent, et de la réserve imposée au P. de Ravignan par son caractère et sa position.

Du reste, pas un détail historique, dans le P. de Ravignan, jusqu'à ce moment inconnu; pas un rayon nouveau sur quelque point du débat, à part l'existence des Jésuites en Russie après la suppression; pas une pièce inédite véritablement importante. L'originalité du livre était toute de forme, ou plutôt tout intime: elle était dans l'âme de l'auteur, qui s'y révélait si généreuse.

Sans doute, il justifiait ses frères du dernier siècle avec une conviction et un sentiment énergiques, mais il avait plus de pitié que de colère pour leurs persécuteurs; sans doute, il exaltait le sublime Clément XIII et les héroï-

ques évêques qui le secondèrent si bien dans la défense de la Compagnie, mais c'était l'Église, bien plus que les Jésuites, qu'il voyait au fond de ce grand débat, et il s'attachait, il s'acharnait, pourrais-je dire, à faire avec plus de zèle encore l'apologie de Clément XIV : de ce côté seulement il mettait une sorte de passion. Sa main pieuse écartait du procès, avec un amour filial, non-seulement les éloges de l'impiété ou des apologies maladroites, plus compromettantes que les attaques; non-seulement les accusations sans preuve ou les insinuations hasardées des amis de la Compagnie, mais encore toutes les charges sur lesquelles il peut rester la moindre apparence de doute, bien qu'aux yeux de plusieurs, à mes yeux à moi-même, elles soient acquises à l'histoire.

Attaqué par le silence des uns, par le commentaire injurieux des autres, Crétineau songea, non pas à se venger, mais à se défendre, et il écrivit une brochure sous le titre de *Pie IX, les Jésuites et Clément XIV*. Il me l'a lue dans l'automne de 1854, et je me souviens qu'il y déchirait du haut en bas le voile qui couvrait le secret de ses rapports avec les Jésuites, voile dont je n'ai soulevé qu'un coin. Du reste, il persistait à leur rendre justice et hommage. « Au moment de rompre avec eux, disait-il, je puis proclamer plus haut que jamais que je n'ai rien à rétracter dans tous mes récits, rien à modifier dans mes appréciations. » A cette révélation pleine et entière, les ennemis de la Compagnie et de l'Église n'auraient donc eu rien à gagner.

Je me souviens encore, hélas! que les attaques à Pie IX y étaient plus accentuées que nulle part ailleurs. Et on le conçoit aisément d'après les préventions dont il

a été parlé ; préventions entretenues chez lui, non par la Compagnie ni par ses chefs, mais par quelque membre indiscret peut-être ; grossies jusqu'à une proportion chimérique et ridicule par les bruits répandus au sujet d'une pression venue de Rome, pression en sens contraire qui aurait forcé le P. Roothaan à parler et le P. de Ravignan à se taire.

Je m'unis aux Jésuites, en cette circonstance, pour l'engager à ne pas donner suite à une brochure, dont la publication me paraissait plus dangereuse pour lui que pour la Compagnie, mais sans gagner beaucoup sur sa résolution.

Ce fut alors que les Jésuites, ne voulant pas ou ne croyant pas pouvoir lui offrir encore une réparation publique, m'invitèrent, moi l'ami commun, à faire une œuvre de conciliation, sous ce titre : *Clément XIII et Clément XIV, d'après le P. Theiner et le P. de Ravignan*. J'en retrouve la trace et l'idée dans une lettre de moi à Créteineau, en date du 31 octobre 1854, que la mort m'a renvoyée avec ses autres correspondances. « Ce serait, lui disais-je confidentiellement, une espèce de parallèle ou d'étude comparée des deux ouvrages, afin, d'un côté, de faire ressortir en quoi le travail du jésuite réfute celui de l'oratorien, et, de l'autre, de prouver que presque toutes les assertions du P. de Ravignan sont en parfaite conformité avec les vôtres, et que les accusations du P. Theiner contre vous sont autant d'odieuses calomnies, etc. Cette proposition me sourit médiocrement, parce que c'est là un travail aride et ingrat, de polémique et de circonstance ; un travail, par conséquent, qui ne vaut guère la peine qu'il coûtera. Mais on prétend qu'il sera



utile, on me conjure de l'entreprendre, et je suis presque résigné à l'acceptation... Vous voyez que les Jésuites sont fort revenus sur votre compte, quel qu'en soit le motif. Ne reviendrez-vous pas de votre côté? »

Ce projet n'aboutit pas, parce que les Jésuites, après m'avoir fait faire plus d'un voyage à Paris et travailler d'assez longs mois, me retirèrent leur agrément et leur concours, sous prétexte que l'ouvrage n'était plus nécessaire! Je jetai, un peu dépité, mon manuscrit au feu, et je le regrette aujourd'hui, car j'y retrouverais, pour le récit présent, plus d'un détail précieux.

Dans l'intervalle, le P. de Montézon, notre intermédiaire, le P. de Montézon, ancien condisciple de Crétineau, son collaborateur si longtemps, son ami toujours, multipliait efforts et lettres pour l'amener à en faire autant du sien.

Le 3 novembre 1854, il lui transmet copie d'une lettre de Rome, dans laquelle le P. Rubillon, assistant de France, qui avait appris le projet de *Pie IX et les Jésuites*, disait en substance : « Ce sera faire *chorus* avec les mauvais journaux ; donner, en apparence, gain de cause à Theiner ; compromettre son nom et ses enfants aux yeux des légitimistes et des catholiques, sans parler du tort qu'il fera à la Compagnie et du compte qu'il en rendra à Dieu. » — « Le tort fait à la Compagnie, ajoutait le P. de Montézon, sera peu de chose en comparaison de celui que vous vous ferez à vous-même. » Le Père ne sortira plus de ce thème-là.

Après avoir remercié l'un et l'autre, Crétineau répondit au dernier : « Vous et les vôtres me rendrez, je l'espère, avant, pendant et après la guerre, la justice que je n'ai

rien fait pour amener les hostilités entre nous. On me dit d'un caractère violent et entier. Vous savez si j'ai mis de la condescendance dans tous nos rapports. Mais la situation que le P. de Ravignan a voulu me faire n'est digne ni de votre ordre ni de moi.

« J'ai accompli de grands sacrifices secrets pour vivre honnête homme : à 50 ans, je ne me laisserai pas déshonorer même par un membre de la Compagnie de Jésus.

« Il m'est cruel de vous tenir ce langage, plus cruel d'élever contre elle une voix qui lui était consacrée ; mais, malgré tout ce que j'ai pu dire à votre provincial, il y a un an passé, on a tenu à nous brouiller, et le P. de Ravignan s'est prêté à cette immolation... Il m'est impossible de rester sous un pareil coup. Mieux vaudrait pour moi renoncer à la carrière d'historien. Le mal qui sera produit par moi ne viendra pas de moi. Je le redoute, et le déplorerai toute ma vie ; et cependant je ne puis pas me laisser accuser par le silence de l'un et les commentaires de tous. J'ai fait mon devoir en 1847 ; je ne descendrai pas à faire un métier en 1854. »

Le P. de Montézon répliqua : « Il n'est nullement vrai que personne dans la Compagnie, pas même le P. de Ravignan, ait eu l'intention de vous immoler. On a été obligé, non pas lui, car il vous avait cité plusieurs fois, et avec honneur ; on a été, dis-je, obligé de ne pas prononcer votre nom, parce qu'il était *compromettant* ; on a jugé qu'il fallait se tenir dans la ligne tracée par le R. P. Roothaan : voilà tout, et rien de plus.

« En second lieu, c'est à tort que l'on cherche à vous insinuer que votre réputation d'historien est attaquée ou compromise par nous. Tous les hommes sages aperçoi-

vent facilement la raison ou, pour mieux dire, la nécessité de notre conduite. Mais certainement, à leurs yeux, cela ne fait aucun tort ni à votre véracité, ni à votre talent, ni aux services que vous nous avez rendus : nous le disons à tous ceux qui veulent nous entendre. Quant aux autres... ce sont des gens qui ne nous connaissent pas, qui cherchent à vous éloigner de nous et à vous faire démolir, par une démarche vraiment blâmable, ce que vous avez édifié avec tant de dévouement. »

Dans ces lettres, la position de chacun est nettement dessinée; à chacun est faite sa part dans un tort commun. Créteineau s'était rendu *compromettant* par ses attaques à Pie IX, et c'est en ce sens que le P. de Montézon soulignait le mot; mais les Jésuites avaient manqué envers lui de franchise et d'adresse, d'égards et de reconnaissance. Pas plus que leur général de Rome, les Jésuites de Paris, ni ne l'avaient prévenu de la blessure qu'ils se croyaient obligés de lui faire, ce qui l'aurait déjà rendue moins profonde et moins douloureuse, ni n'avaient rien fait après coup pour l'en consoler et l'en guérir. Le livre du P. de Ravignan avait été composé un peu sournoisement, en cachette de lui, et le P. de Montézon, qui en avait été le principal ouvrier, — je ne dis pas artiste et ne veux pas dire manœuvre, — lui en apporta un exemplaire comme d'un ouvrage étranger à la personne de l'un et de l'autre, comme d'une nouveauté quelconque qu'il venait de découvrir et qu'il révélait à son ami; et, dans son tic habituel, il avait l'air de s'en laver les mains!

Qu'importe l'intention dont il parle? Elle ne saurait être réputée pour le fait, lorsqu'il y a fait contraire! Qu'importe ce qu'apercevaient les hommes sages, lorsque ces

sages en gardaient pour eux le secret? ce que les Jésuites pouvaient dire en particulier à leurs amis, lorsque les ennemis, quelques-uns de ces amis même, dénigraient Crétineau en public?

Encore une fois, il fallait à Crétineau une autre réparation que celle de ces lettres intimes. Il se serait contenté de peu. Oh! pourquoi le P. de Ravignan, au lieu de le menacer d'une guerre impossible, ne lui a-t-il pas confié d'avance la nécessité où on le mettait lui-même, et ne lui a-t-il pas expliqué ensuite le retranchement imposé de son nom! Dieu me garde de faire un reproche à la mémoire de cet homme admirable, que j'ai tant vénéré et aimé; mais j'ai toujours regretté qu'il soit mort sans réconciliation, sans la moindre explication même avec Crétineau!

Le P. de Montézon s'obstinait à faire fausse route pour arracher son ami à une mauvaise voie. « Notre histoire, ou plutôt votre histoire, lui écrivait-il le 20 novembre 1854, perdra toute espèce d'autorité et de valeur, et nous serons forcés de la recommencer nous-mêmes ou de la faire écrire par un autre. » Cette histoire n'est pas à refaire; et, où nous en sommes, nous savons bien que ni l'historien n'aurait perdu de son autorité, ni les *historiés* de leur valeur, même à une entière révélation.

A défaut de la réparation refusée par les Jésuites, Crétineau s'en donna une lui-même, et une malheureuse. Je ne parle pas du malencontreux libraire qui, par un malentendu, se hâta de faire annoncer dans les journaux *Pie IX et les Jésuites*; je parle d'une fâcheuse lettre adressée au *Siècle*, où Crétineau n'aurait jamais dû fourvoyer sa personne et sa plume. Je sais bien qu'il aurait

alors trouvé difficilement l'hospitalité dans un journal catholique ; mais c'est une explication, et non une excuse. - Habile, cette fois, et fin suivant sa nature, le P. de Montézon s'empara de l'avantage que venait de lui donner Crétineau : « Vous avez arrêté et empêché par là, lui écrivit-il à peu près, le 2 novembre 1855, tout accommodement et toute réclamation de notre part en votre faveur. Si le P. de Ravignan a eu quelque tort envers vous, vous le lui avez bien rendu. Vous êtes donc quittes tous les deux, et le duel est fini ; la Compagnie n'a plus rien à faire entre vous. »

Oui, mais c'était après plus d'une année de réclamations inutiles ! Le P. de Montézon le sentit bien, et il ajouta : « Si vous donnez le temps, si vous ne rendez pas tout impossible par quelque autre démarche imprudente et prématurée, il sera facile, dans une occasion donnée, de dissiper les quelques nuages que la malveillance ou une prévention peu éclairée a tâché d'amonceler sur cette question. »

Et, après l'aveu formel de la *signature du billet* de 1769, à peu près niée par le P. de Ravignan, il rendait cet hommage compétent à l'œuvre la plus controversée de l'historien : « Je suis bien loin de croire votre *Clément XIV* mort. Je crois, tout au contraire, qu'avec les corrections de la deuxième édition, et celles, avec les augmentations, que vous pourriez y joindre, il reparaitrait, dans un moment donné, avec un nouveau lustre. »

Et le Père finissait par une invocation à la paix et aux « services mutuels ! »

La paix se fit par l'entremise du fils de Crétineau, l'abbé Henri, alors écolier des Jésuites belges, qui, pris

entre deux paternités l'une et l'autre très-chères, la paternité naturelle et la paternité spirituelle et d'éducation, travailla et réussit à les réconcilier ensemble.

Il obtint des Jésuites l'insertion, dans leurs *Précis historiques* de Bruxelles, d'une note réparatrice, et de son père, la mise au feu du manuscrit de la brochure; moyennant quoi, la paix et la bonne harmonie furent rétablies entre la Compagnie et son historien. « Ce n'était pas plus difficile que cela! » écrivait Crétineau à son fils; et il ajoutait un autre jour : « La paix faite entre nous, les Pères ont songé à me réconcilier avec le Pape. L'un ne sera pas plus difficile que l'autre. Je ne mets aucun obstacle à leur vœu; les obstacles, tu le sais, ne viennent jamais de moi; mais je ne veux pas qu'on me donne tort quand j'ai raison (20 octobre et 4 novembre 1856). »

Une lettre de Crétineau au P. Terweckoren, directeur des *Précis*, datée de Bruxelles même, 12 octobre 1856, nous donne le sens de la réconciliation consommée avec les Jésuites, et le programme de la réconciliation projetée avec Pie IX : « La note que vous avez eu la bonté de me communiquer, et qui paraîtra dans votre numéro des *Précis historiques* du 1<sup>er</sup> novembre, est tout ce qu'il faut. Je vous en remercie très-sincèrement, parce qu'elle met fin à des difficultés que je n'ai point créées, qui m'ont fait beaucoup de mal, et qui pouvaient amener un conflit entre la Compagnie et son historien, conflit que j'aurais profondément regretté.

« — Le livre du P. de Ravignan sur Clément XIV n'était point sans doute composé dans l'intention de me blesser ou de désavouer le mien. J'ai toujours été convaincu, je le suis plus que jamais, comme me l'a dit et écrit, à di-

verses reprises, le P. de Montézon, que la Compagnie n'avait pas eu la pensée d'ouvrir les hostilités contre moi. Elle a vu mon dévouement à l'œuvre. Mieux que personne elle sait tout ce que j'ai mis d'abnégation, et permettez-moi d'ajouter, de courage, dans les tristes et solennelles circonstances où nous avons combattu ensemble. Cependant, contre le gré des Jésuites, ce que j'avais prévu et annoncé aux Pères de Paris et à vous-même, s'est réalisé et au delà.

« La polémique sur Clément XIV, c'est-à-dire contre la Compagnie, n'a point de cesse. Par le silence du P. de Ravignan à mon égard plutôt que par le fait même de son œuvre, je me trouvais dans une situation inexplicable et intolérable. Ce qui se passe à Madrid, ce qui s'imprime en Allemagne, doit vous avoir montré qu'en demandant une satisfaction quelconque, ou qu'au refus de cette satisfaction, en intervenant moi-même, je n'agissais ni par vengeance ni par amour-propre. J'étais tout simplement mû par le désir de ne pas laisser traîner au pilori mon honneur et un ouvrage qui nous était commun (1). Grâce à vous, les choses sont arrangées de telle façon, que j'accepte avec reconnaissance et bonheur la réconciliation proposée. Le livre que j'avais écrit pour ma défense, et dont l'impression était commencée, se trouve mort-né. Avec lui s'enterrent les ressentiments, les souvenirs amers et le secret.

« Que la Compagnie, cause innocente de ce cruel démêlé, fasse comme moi. Reprenons donc nos vieilles relations, notre confiance mutuelle et les témoignages que nous nous

(1) Le Père Terweckoren réclama contre le mot *commun*, si vrai pourtant, au sens que nous avons vu.

en donnions. C'est mon vœu le plus sincère et le plus cher. Je demande qu'il soit aussi celui de la Compagnie et de chacun de ses membres. Réalisons-le dans la mesure de nos forces et de nos devoirs....

« La paix faite et signée entre nous, il me resterait à traiter un point qui vous intéresse peut-être encore plus vivement que votre affaire propre. Vous vous êtes tous, de près comme de loin, préoccupés de ce que j'avais publié sur le souverain Pontife Pie IX, et surtout de ce que je pourrais en publier, soit dans l'*Histoire des Sociétés secrètes*, soit dans les plans d'ouvrage qu'on me propose. Je vous ai souvent entretenu, mon Révérend Père, de la situation difficile qui m'avait été faite à Rome, quelques mois après l'élection du Pape actuel. Je reconnais très-franchement que j'ai pu aggraver cette situation par des attaques peu ménagées, mais qui se justifiaient dans ma foi, dans mon cœur et dans mon esprit, par tout ce que je voyais et par tout ce que je pressentais... Vous savez, et les Pères de Rome et de Paris savent aussi bien que vous, mes sentiments de dévouement à l'égard du Pape Pie IX.

« Que la Compagnie fasse ma réconciliation avec le Pape, qu'elle s'engage en mon nom ou qu'elle trouve un intermédiaire. Je ratifie d'avance les engagements pris... Je redeviendrai avec le Pape ce que nous allons être ensemble, ce que nous n'aurions jamais dû cesser d'être. Je n'impose aucune condition à la Compagnie, et la Compagnie sait que je n'ai pas l'habitude de manquer à ma parole. »

Au chapitre suivant, nous verrons la suite heureuse de ce projet de paix avec le Pape.

Mais conçoit-on qu'après une telle réconciliation avec



les Jésuites, si pleine et si sincère des deux parts, la guerre, une guerre encore sourde, muette et sournoise, ait recommencé quatre ans après; et, cette fois, sans l'ombre d'une de ces nobles raisons qui avaient pu légitimer la première, sans le moindre prétexte, ni du côté de Crétineau, ni du côté de Rome? Depuis 1856, en effet, Crétineau n'avait commis aucune infraction à la trêve, ni dans ses rapports avec les Jésuites, toujours affectueux et confiants, ni dans ses écrits, dont pas un mot ne pouvait blesser leurs convictions, leurs susceptibilités même de catholiques et de religieux, car il n'avait publié que son *Église romaine*. Du côté de Rome, par conséquent, il ne lui venait plus que des bénédictions. Il n'était plus le personnage dont le nom seul, disait-on, excitait une répulsion chez le Pape; il était l'enfant prodigue, l'enfant pardonné, l'enfant plus chéri que le fils toujours fidèle. *L'Église romaine* avait été le monument élevé par lui en souvenir de sa réconciliation avec Pie IX, et le bref envoyé par Pie IX à l'occasion de ce livre était le gage, le certificat d'une absolution généreuse.

Or, voici qu'en 1860, le P. de Pontlevoy publie sa *Vie du P. de Ravignan*, et, dans cette *Vie*, lui aussi, — je ne dirai jamais sur l'exemple du maître et par servile imitation de disciple, — il tait le nom de Crétineau aux endroits mêmes qui l'invoquaient le plus haut; et, pour bien montrer qu'il ne l'ignorait ni ne l'oubliait, que le silence était bien volontairement insultant, il le fait naître sur les lèvres de tous par des allusions blessantes.

Écoutons la légitime plainte de Crétineau, dans une lettre à son fils Henri du 29 avril 1861 : « Après le silence

commandé du P. de Ravignan, le silence affecté du P. de Pontlevoy est plus qu'une blessure. Cet étouffement systématique de mon nom et de mes œuvres est l'injure la plus grave et la plus imméritée. Ainsi, les deux chapitres intitulés *Persécutions*, p. 259 et suivantes du 1<sup>er</sup> volume, ne contiennent seulement pas un indice prouvant et disant que, lorsque la Compagnie était abandonnée de tous, elle m'appela à son secours, et que, sans la connaître ni de près ni de loin, je me vouai à sa défense, et que, durant toute cette persécution (1843-46), je luttai, non sans quelque succès, par les six volumes de mon *Histoire*. Cet oubli incompréhensible, et qui saute à tous les yeux, est une atteinte à la vérité et à mon honneur. J'ignore ce qui a pu inspirer aux Jésuites ce maladroit ostracisme, mais je dois le constater. — A la p. 218 et suivantes du 2<sup>e</sup> volume, se dresse l'ombre de Clément XIV, et les *outrages* de l'écrivain innomé que l'on égorgille à coups de perfides allusions et de pénibles réticences. Mon ouvrage sur Clément XIV est un fait. Je ne demande pas que la Compagnie s'explique sur les motifs qui provoquèrent ce livre, mais il ne faut pas qu'elle désavoue aussi lestement l'ouvrage et l'auteur. Je veux bien me mettre sous le boisseau, quand cela me convient ou arrange mes amis, mais je n'accepte pas qu'on m'y jette avec un pareil sans-gêne. Ici encore, comme au 1<sup>er</sup> volume, il importe de parfaitement tracer les rôles, et de ne pas me laisser dans une pénombre trop offensante. — Ces deux points sont capitaux. Je trouve bien d'ici et de là de petits mots à mon adresse, comme dans le *Clément XIV* du P. de Ravignan. Ces petits mots faisaient partie de l'ancien système. On y renonce ; j'espère qu'on en fera jus-

tice. Mais je ne puis pas leur faire la chasse ; c'est à l'auteur ou à ses réviseurs à s'en charger. »

Que demandait donc Crétineau? Deux choses : d'abord, des corrections çà et là; ensuite, la mention de sa personne et de ses ouvrages, seuls oubliés, dans la liste des défenseurs de la Compagnie. Et encore espérait-il de tout cela peu de chose. « Ce travail est ingrat, ajoutait-il, et ne produira qu'un effet très-douteux. D'abord, quand viendra-t-il? Ensuite réparera-t-il le mal? Les quelques curieux ou intéressés qui feront la comparaison des deux textes, ne trouveront-ils pas tout un monde de conjectures à établir entre le silence de la première édition et la justice tardive de la deuxième? N'y aura-t-il pas des questions embarrassantes, des hypothèses qui friseront la vérité et des chuchotements qui arriveront à percer le mystère? Il peut venir un jour où un critique bien renseigné profitera de l'occasion pour mettre en scène le silence d'hier et l'éloge d'aujourd'hui : que ce critique demande des explications, en appuyant seulement sur les faits notoires et en se contentant de faire miroiter les autres, et je ne sais trop ce que les Jésuites pourraient répondre. Je laisse tout cela à ta haute sagesse. C'est pour moi affaire de conscience et d'honneur ; mais c'est précisément à cause de ce double motif que je ne voudrais pas que les Jésuites s'engageassent mal dans une question malheureusement trop personnelle. Je ne demande pas mieux que de me réconcilier sincèrement et durablement, et non pas à la façon des polichinelles italianissimes qui se donnent des coups de pied au derrière et s'embrassent fraternellement à la même minute ; mais encore faut-il s'entendre et combiner la chose. »

L'irritation où tout cela jetait Crétineau explique suffisamment la scène suivante.

C'était au service du général de Pimodan, à Notre-Dame de Paris. Crétineau y assistait avec un de ses fils. Au sortir de la messe, il se tenait sur le parvis, lorsqu'il voit venir à lui le P. de Pontlevoy, qui, le sourire aux lèvres, lui tend la main. Il tourne le dos, en disant d'une voix sourde : « Vous ne me connaissez plus, je ne vous connais plus ! »

Le jour même, le fils de Crétineau va trouver le Père, dont il avait remarqué la pâleur. « Pourquoi aussi, lui dit-il, avez-vous blessé mon père par votre étrange oubli ? » Le Père de Pontlevoy balbutia quelques mots embarrassés, à travers lesquels on avait peine à démêler la réponse ordinaire, mais inapplicable en 1860, qu'il y avait été forcé par la peur de Rome !

Irritable, Crétineau était sans rancune. Aussi je ne m'étonne pas de lire le récit suivant dans une lettre à son fils du 14 mai 1861 : « Samedi dernier, je suis allé dîner *in pompis* au collège de Vaugirard avec le P. Provincial (1). Le P. Demante était venu le jeudi m'inviter, et tout s'est passé comme entre de vieux amis. Il n'a été question ni de brouille ni de raccommodement. On a parlé du passé et de l'avenir... ; puis, après une bonne récréation, je suis retourné à Paris avec le Père Provincial. En nous laissant, je lui ai dit que j'avais un petit reproche à lui adresser, et que je regrettais que le P. de Pontlevoy n'eût pas fait partie de ces agapes fraternelles. « Il est

(1) Le Révérend Père Fessard, actuellement supérieur du grand séminaire de Blois.

« à Laval ; sans cela, il était de droit au banquet. » Et voilà ! »

Dans les éditions subséquentes de la *Vie du P. de Ravignan*, le P. de Pontlevoy fit droit aux réclamations légitimes de Crétineau. Après avoir cité, parmi les défenseurs de la Compagnie en 1843 et 1844, les noms de MM. Henri et Charles de Riancey, Louis et Eugène Veillot, il dit, tome I<sup>er</sup>, p. 286 : « Un autre écrivain, non moins courageux, qui avait déjà consacré son talent à la défense de la vérité et de la justice, et qui devait encore plus tard, sur ce même terrain, servir hardiment la cause de l'Église, M. Crétineau-Joly, en montrant la Compagnie telle qu'elle avait été à toutes les époques de son existence, opposait à la calomnie une réfutation victorieuse : l'*Histoire de Compagnie de Jésus* n'était-elle pas le meilleur des plaidoyers ? »

Le P. de Pontlevoy envoya lui-même son ouvrage à Crétineau, avec un « hommage affectueux de l'auteur » autographe.

Dans ces années, qui sont celles de ma liaison la plus intime avec Crétineau, il me confiait souvent ses plaintes sur l'ingratitude des Jésuites, plaintes qui ont leur écho jusque dans son testament. Je les accueillais avec un sourire tranquille, et j'osais me citer en exemple. « Faites comme moi, lui disais-je ; tâchez de ne travailler que pour Dieu, et comptez peu sur les hommes, si rarement reconnaissants comme individus, toujours ingrats en corps. Vous avez écrit un chapitre sur l'ingratitude des Bourbons ; il vous reste à en écrire un autre sur l'ingratitude des corporations. Qu'y faire ? Un proverbe dit : Ne vous fâchez jamais contre les choses, parce que cela

ne leur fait rien et qu'elles n'y peuvent rien. Or, une corporation n'est pas même une chose ; c'est une abstraction, absolument irresponsable comme telle ; et, dès lors, comment pouvez-vous lui demander de la reconnaissance ? Essentiellement, la corporation ne tient pas compte de l'individu, et elle se sacrifie tout : c'est la loi de son être, la condition de sa vie et de sa grandeur. C'est dans cette idée qu'il la faut servir, sans espoir personnel, uniquement en vue d'aider au grand bien que seule, et à cette dure condition seule, elle peut faire. Servez ainsi les Jésuites, si utiles à l'Église de Dieu ! »

Je me rappelle que, quand je disais cela au P. de Montézon, non pas en manière de plainte, mais en acte de soumission à une nécessité, il se fâchait très-fort et s'écriait : « Accuser les Jésuites d'ingratitude, eux qui prient tous les jours pour leurs bienfaiteurs ! »

Oui, la reconnaissance devant Dieu, les Jésuites l'ont bien, autant et plus, si l'on veut, qu'aucune autre corporation religieuse. Que de prières ils ont faites pour la conversion de Crétineau, dont ils ont mérité d'être les instruments ! Et, depuis sa mort, que de suffrages partis de la Compagnie, que de saints sacrifices offerts pour le repos de son âme !

C'est sur cette pensée que je veux, moi qui aime tant les Jésuites, clore le chapitre qui les concerne.

## CHAPITRE V

### L'HISTORIEN DES SOCIÉTÉS SECRÈTES ET DE L'ÉGLISE ROMAINE.

---

#### I

##### HISTOIRE DES SOCIÉTÉS SECRÈTES.

Laissons parler nos Mémoires.

Le 20 mai 1846, j'étais sur le point de m'embarquer à Ancône, dans l'intention de me rendre en Orient, lorsqu'un avis du cardinal Lambruschini, secrétaire d'État, me fit savoir que le pape Grégoire XVI me demandait à Rome pour me communiquer un projet d'une haute importance. Le vœu du Souverain-Pontife était un ordre pour moi. Je renonçai à l'instant même au voyage de Constantinople ; trois jours après, j'étais aux pieds du vicaire de Jésus-Christ.

« Mon enfant, me dit-il, les médecins prétendent que je ne me suis jamais mieux porté, et cependant je sens là que la mort approche. Je n'ai plus que peu, que très-peu de jours à vivre. La mort n'attend pas, et je suis heureux que vous ne m'ayez pas fait attendre non plus. L'état de l'Europe et celui de l'Italie en particulier ne me permettent pas d'espérer pour le Pape futur un règne plus paisible que le pontificat actuel. Il y a dans l'air des tempêtes, des révolutions qui ne tarderont pas à éclater.

Je ne serai plus là pour les conjurer : mais je veux, en mourant, rendre à mon successeur un service dont j'espère qu'il ne méconnaîtra pas le prix. Êtes-vous homme à conspirer avec moi pour arriver à ce résultat? »

Je fis un signe de respectueux assentiment; le Pape continua :

« C'est mon testament politique que je vous confie. Il est renfermé dans un vœu; et, puisque vous avez toujours eu si largement le courage de votre opinion, je vous demande de tailler votre plume, et de me promettre, sans vous arrêter aux obstacles, d'écrire l'*Histoire des Sociétés secrètes et de leurs conséquences*. »

Cette révélation inattendue me fit faire un soubresaut d'étonnement.

« Ce que j'exige de vous est grave et difficile, je le sais. Il y a des dangers de plus d'une sorte à courir, des stylets à braver, de longs voyages à entreprendre, de pénibles études à faire pour arriver à la manifestation complète de la vérité. Mais, avec l'aide du ciel, on surmonte tous les périls, on vient à bout de tous les travaux. Vous m'avez donné votre mesure dans l'*Histoire de la Vendée militaire* et dans celle de la *Compagnie de Jésus*. Je veux que vous ne me refusiez pas ce dernier bonheur.

— Il en sera fait ainsi que Votre Sainteté l'ordonnera, » répondis-je à ce noble vieillard, dont la confiance me touchait au moins autant qu'elle m'honorait.

« Mais, Très-Saint-Père, avant de combattre, on doit se procurer des armes, et j'ignore à quel arsenal il faudra frapper pour en avoir.

— L'arsenal n'est pas loin, reprit le Pape; le cardinal



Bernetti en a la clef, et il ne demande pas mieux que de vous la livrer. C'est un de vos meilleurs amis et mon ancien ministre. Il connaît à fond les mystérieuses intrigues des Sociétés secrètes, il en suit à chaque heure les sanglantes ou ridicules ramifications, et depuis longtemps il a des ordres de moi pour réunir de précieux matériaux. Le cardinal Lambruschini en fait autant de son côté. J'ai moi-même certains documents de la plus haute importance.

— Avec Votre Sainteté et ses deux secrétaires d'État pour collaborateurs politiques et complices littéraires, il est de toute impossibilité que je ne fasse pas un bon ouvrage. Mais il faut qu'il soit excellent pour produire les fruits que le Pape en attend ; or, il ne peut être excellent qu'à la condition d'être complet ; et, complet, comment le sera-t-il, si l'auteur n'a à sa disposition que des documents relatifs aux États Romains ?

— Durant les quinze années de mon pontificat, j'ai butiné partout les pièces du procès à instruire contre les ennemis perpétuels de l'Église et des trônes. Ces pièces, recueillies d'ici et de là, et qui, dans leur ensemble, jettent une épouvantable lumière sur le but réel des Sociétés secrètes, sont pour ainsi dire *disjecti membra poetæ*. Elles appartiennent à tous les pays, et serviront de jalons à une histoire générale.

— Ce n'est pas encore assez, Très-Saint-Père. Pour pénétrer jusqu'au fond des Sociétés secrètes, et forcer le monde entier à voir clair dans leurs ténèbres, il nous faut le concours direct et effectif du roi de Naples, et surtout du prince de Metternich. Votre Sainteté peut-elle y compter ?

— Je me charge du roi Ferdinand. Quant à Metternich, je lui ferai écrire, et je sais de source certaine qu'il ne me refusera pas d'entrer dans une entreprise à laquelle il a plus d'une fois songé.

— Je ne doute pas que le prince de Metternich n'approuve l'idée de cette histoire ; mais approuvera-t-il le choix de l'historien ?

— Est-ce que par hasard l'historien, reprit le Pape avec le ton de bonhomie railleuse qui lui était habituel dans ses privés, aurait eu quelques démêlés avec le chancelier de l'Empire ? Je vous renverrais au cardinal Bernetti ; à vous deux, vous feriez de belles gorges chaudes sur ce pauvre prince.

— Je n'ai pas l'honneur de connaître le prince de Metternich, et n'ai aucune plainte personnelle à formuler contre lui.

— Ah ! ce n'est pas alors comme mon Bernetti. Il ne porte pas dans son cœur ce grand ministre, qui m'a forcé de me séparer de lui ! Bernetti vous aura sans doute raconté le fait ?

— Je l'ignore complètement, Très-Saint-Père.

— Vous l'ignorez ? Eh bien, je vais vous l'apprendre, moi. »

Avec cet entrain d'esprit et ce brio vénitien qui ne l'abandonnaient jamais, même au milieu des plus sérieuses conversations, le Pape continua :

« Quand je fus élu souverain Pontife, l'Italie était en feu. Le jour même de mon élection (2 février 1831), j'avais nommé l'intrépide Bernetti cardinal-légit à Bologne. Il allait partir, lorsqu'un complot éclata dans Rome même. Novice encore aux affaires et dans les premiers

embarras d'un pontificat s'inaugurant sous de si funestes auspices, je voulus avoir auprès de moi un bras de fer et un cœur d'or. Je lui confiai la direction suprême du gouvernement.

« Avec courage et habileté, il m'aida à combattre la révolution d'Italie, fille de la révolution de Juillet. L'occupation d'Ancône par les Français, celle d'une partie des Marches par les Autrichiens, étaient notre principal souci. Le calme s'était fait dans l'intérieur de la Romagne; je désirais bien vivement me débarrasser des incommodes protecteurs que la rivalité des cours de France et d'Autriche m'avait imposés. Bernetti avait épuisé, dans la lutte diplomatique avec les cabinets de Vienne et de Paris, tout ce qu'il y avait de ressources dans son imagination. L'Autriche ne voulait se retirer qu'avec la France, la France qu'avec l'Autriche. Entre ces combats et ces oscillations d'amour-propre national, Bernetti tenait ferme, quand un jour votre ambassadeur, Latour-Maubourg, après une explication des plus vives, lui demanda, pour un Français de distinction, un de ces permis que le cardinal secrétaire d'État peut seul accorder. Bernetti rentre dans son palais; il se met à table; et, tout en dînant, il libelle le permis sollicité. L'Autriche, dans ce moment, pesait sur nous avec un peu moins de modération que la France. Le prince de Metternich se montrait intraitable, ou plutôt inexplicable. Bernetti a la malheureuse idée d'envoyer à Latour-Maubourg, avec le permis, un petit billet où il lâche, à l'adresse de Metternich, une de ces mordantes plaisanteries qui emportent la pièce. Afin de montrer au roi Louis-Philippe sous quelle pression se trouve la cour de Rome, Latour-Maubourg fait

passer aux Tuileries le billet confidentiel qu'un moment de fatigue ou d'humeur a inspiré au cardinal. Les d'Orléans accusaient Bernetti d'être légitimiste comme vous, et se plaignaient de ce qu'il ne voulût pas distinguer entre une insurrection dynastique et une révolte populaire. Pour donner un gage de bon vouloir au prince de Metternich, Louis-Philippe, à son tour, lui envoie le billet accusateur. Blessé et plus difficile qu'auparavant, Metternich finit par me faire savoir qu'il n'accédera jamais à mon vœu le plus cher, tant que je n'aurai pas changé mon secrétaire d'État. J'eus la faiblesse d'y consentir (1). Le prince de Metternich aurait-il contre vous quelque grief de même nature?

— Mon Dieu, Saint-Père, j'ai parlé de lui dans mon *Histoire des Traités de 1815*, et j'aurais tout lieu de soupçonner qu'il n'a pas été très-satisfait de certaines révélations.

— Ces révélations portaient-elles sur l'homme privé, ou sur le ministre?

— Seulement sur le négociateur et l'homme politique.

— Alors, s'écria joyeusement le Pape, elles sont oubliées depuis longtemps, et vous n'éprouverez pas le sort

(1) Je trouve fait et cause consignés dans une lettre du cardinal Bernetti à Crétineau, en date de Gaëte, 27 août 1849 : « On vous a dit vrai en vous apprenant que j'étais désigné pour aller à Rome. De fort bonnes raisons m'engageaient à refuser ; mais, par obéissance, j'avais fini par me soumettre et accepter cette mission. La nouvelle s'en répandit aussitôt, non point par mon fait. M. de Rayneval le sut, et, sans perdre un instant, il fit savoir à Sa Sainteté que ce choix ne serait point agréé, comme celui d'un homme trop ami de l'Autriche (le pauvre homme ignorait que l'Autriche m'avait fait tomber du ministère comme trop ami de la France) et trop dévoué aux intérêts de Henri V. Cette déclaration de M. de Rayneval fit revenir sur la décision ; j'en remercie de cœur la divine Providence. »

du pauvre Bernetti. Il faut faire présenter à Metternich l'histoire et l'historien par un cardinal qui lui soit agréable. Je vais charger officiellement de ce soin le cardinal Altieri, à qui il a toujours témoigné une vive affection, et qu'il a traité comme un fils durant sa nonciature à Vienne. En attendant, vous allez partir pour Naples. Vous exposerez ma pensée au roi, et il l'adoptera. »

Cette conversation, dont chaque mot est resté profondément gravé dans ma mémoire et dans mon cœur, avait épuisé le souverain Pontife. Après quelques moments de silence, surmontant sa fatigue et sa douleur, il me prit la main, la serra presque convulsivement, et ajouta :

« J'ai votre promesse. En vous embrassant, en vous bénissant, peut-être pour la dernière fois, je vous demande de ne l'oublier jamais. Je suis pauvre comme un vieux Camaldule, et n'ai à vous offrir que ce chapelet : prenez-le comme un souvenir de moi ; puissent mon souvenir et ce gage vous soutenir au milieu des luttes et des tribulations que cet ouvrage doit nécessairement jeter dans votre vie! »

Au sortir du Vatican, je me rendis chez les cardinaux Bernetti et Lambruschini. Le cardinal Lambruschini était le secrétaire d'État tout-puissant. Il écrivit sur-le-champ à diverses cours, afin que chacune pût se mettre en mesure de seconder les vues du Saint-Père. De son côté, le cardinal Altieri, dès le 28 mai, écrivit au prince de Metternich.

Cependant, j'étais déjà en route pour Naples. A peine arrivé, je vis le roi. La première parole qu'il m'adressa fut celle-ci, qui me frappa d'une véritable stupeur :

« Vous venez à moi, monsieur Crétineau-Joly, de la part du pape Grégoire ; et à l'instant même je reçois de

Rome la nouvelle de sa mort imprévue et presque subite. »

Le coup était terrible. Après avoir laissé le roi donner des regrets bien légitimes au saint vieillard que j'avais toujours vénéré comme un père, je lui communiquai ce que l'illustre défunt avait attendu de son royal concours. « C'est une idée providentielle, me répondit-il. Persévérez dans cette entreprise, malgré le coup si funeste qui la frappe au berceau. Mes ministres seront entièrement à votre disposition pour les recherches à faire dans les différentes archives de l'État. » Puis, me montrant du doigt une grande armoire ayant la forme d'une bibliothèque fermée : « C'est l'archive du roi François mon père, ajouta-t-il; là sont les papiers les plus intimes des Sociétés secrètes. Je me charge de les explorer moi-même, avec le concours du P. Manera, provincial des Jésuites de Naples, qui, sans aucun doute, sont entièrement à vous. Quand l'exploration sera en bon train, je vous en ferai connaître les résultats. »

Mais, de toute nécessité, il fallait attendre l'élection d'un nouveau pape, à qui toutes les convenances ordonnaient de réserver le droit de confirmer ou de modifier, selon ses idées particulières, le projet du défunt Pontife, et surtout le choix qu'il avait fait de l'historien. Le roi de Naples approuva complètement cette résolution. Pour laisser à chacun la liberté que je me refusais à moi-même, le 5 juin, je m'embarquai sur le *Mentor* avec M. Dudon, et j'allai, en attendant, faire une petite course en Orient.

.....

Dans les premiers jours de juillet, nous apprîmes d'une manière certaine que le cardinal Mastai-Ferretti était élu souverain Pontife. Le 16 du même mois, j'arri-

vais à Rome, afin de le consulter au sujet de l'histoire qui m'avait été imposée comme un devoir de conscience.

Quelques semaines auparavant, j'avais laissé Rome calme et laborieuse ; je la retrouvais en proie à tous les accès d'une oisiveté délirante. Ce qui m'étonnait et m'attristait le plus, c'est qu'on outrageait dans son pontificat Grégoire XVI, dont les actes, comme les victoires d'Épaminondas, étaient pour lui de glorieux témoins. Je ne comprenais rien à ce contraste de dénigrement et d'enthousiasme.

Au changement de scène, supposant un revirement des esprits, je jugeai que c'en était fait de l'Histoire des Sociétés secrètes, et que le nouveau pape allait tuer l'œuvre avant sa naissance. Quelle ne fut donc pas ma surprise, lorsque, introduit devant lui, sur la prière du P. Roothaan, je l'entendis me dire : « Je suis instruit, par les cardinaux Lambruschini et Bernetti, du dessein de mon *antécresseur*. C'est aussi le mien ; et je crois faire œuvre sage en vous invitant à y donner suite. »

Il me fut impossible de dissimuler un soubresaut de joyeux étonnement. Pie IX s'en aperçut : « J'ai beaucoup pardonné, se hâta-t-il d'ajouter avec un accent de grande énergie ; mais il faut laisser à l'histoire ses justices. Mettez-vous donc au travail. Allez à Vienne. Le prince de Metternich est prévenu par le cardinal Altieri, et vous attend pour vous communiquer les pièces. Nous en réunirons de notre côté. Vous reviendrez à Rome ; vous y passerez l'hiver, et vous écrirez sous nos yeux cette grave histoire. »

Pie IX, en me congédiant, me prit la tête dans ses deux mains. « Allez, me dit-il, et faites ainsi qu'il vous

a été commandé. » Je m'inclinai pieusement sous sa bénédiction, et je partis pour la France.

A peine de retour à Paris, je reçus la visite de M. de Than, chargé d'affaires d'Autriche, qui me donna communication d'une dépêche du prince de Metternich, m'informant qu'il allait passer quelques semaines dans ses terres de Bohême, et me priant de n'arriver à Vienne que vers le 10 octobre.

Le 10 octobre j'étais à Vienne, et j'eus immédiatement une première entrevue avec le prince.

Cet homme, qui, à travers les années, n'avait rien perdu de son merveilleux esprit, s'était habitué graduellement à la douce idée de s'admirer lui-même et surtout de se faire admirer des autres. Il racontait au lieu de gouverner. Il caressait de l'œil, afin d'être caressé à son tour. D'un sourire il invitait à tomber à ses genoux. Sa vanité presque féminine se repaissait de tout, même du suffrage des sots. Au milieu des effusions de sa candeur toujours spirituelle, il oubliait, en se complaisant dans son passé, tous les orages du présent, toutes les menaces de l'avenir.

A cette époque, il n'était plus chancelier d'Autriche *qu'ad honores*. Mais si la réalité du pouvoir lui avait échappé, il en gardait tous les attributs ou toutes les apparences. Dans sa villa de Reneweg, cet homme d'État, que la haine de ses amis politiques a peut-être autant grandi que son propre mérite, voyait les ambassadeurs et les ministres étrangers s'offrir chaque jour à lui comme des clients ou des élèves. Les archiducs eux-mêmes l'entouraient d'une respectueuse affection. Il se disait l'ami des vieux et le confesseur des jeunes.



Il y avait presque autant de diplomates dans ses salons que d'oiseaux rares dans ses volières. La villa de Reneweg, dont il était l'architecte, le décorateur et le jardinier, faisait son orgueil d'artiste et sa joie de propriétaire. Au-dessus du péristyle, on lisait ces mots gravés en lettres d'or :

*Parva domus, magna quies.*

Par un contraste des plus frappants, la *petite maison* du faubourg était l'hôtellerie ou le rendez-vous de ce qu'il y avait de plus célèbre en Europe, et son *grand calme* n'était qu'un bruit de fêtes sans fin.

J'assistais souvent, dans le cabinet du prince, à ses monologues si pleins d'atticisme et de vues profondes. A l'entendre, à le voir, on l'eût pris pour un de ces insoucians Parisiens, qui s'imaginent que la Providence n'existe que pour les dispenser d'avoir de la prévoyance. Je l'écoutais professer la politique et la diplomatie avec un sans-façon qui n'était pas sans charme. Sa conversation était la table des chapitres d'un livre instructif et amusant.

Entre sa fameuse conférence de Dresde avec l'empereur Napoléon et un attendrissement bucolique sur ses goûts champêtres et sa vocation médicale, il saisit un moment pour applaudir à la pensée du pape Grégoire. Il me traça le plan du livre que j'entreprenais ; il en arrangea, comme une de ses dépêches, les lignes importantes. Il sema cette conversation, dont, à ma grande joie, il faisait tous les frais, de mots piquants, d'aperçus ingénieux et de sinistres révélations. Puis il finit par me dire qu'il allait, à l'instant même, me mettre en rapports intimes avec les principaux directeurs de sa chancellerie.

*L'instant même* d'un Allemand, c'est toujours une ou deux semaines (1). Le baron Hügel vint enfin me dire que le prince l'avait mis à ma disposition, et qu'il fallait,

(1) Le comte de Flahaut, ambassadeur de France à Vienne, aida aussi Crétineau auprès du prince, comme en témoigne cette lettre, datée du 14 octobre : « J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, afin d'obtenir du prince de Metternich la permission de faire des recherches dans les archives de la chancellerie d'État. — Le prince, à qui j'ai fait connaître votre désir, m'a dit qu'il avait déjà eu le plaisir de vous voir, et qu'il vous accorderait sans difficulté l'autorisation que vous lui avez demandée. » — Mais la phrase même à laquelle se rapporte cette note, dit assez qu'il y eut bien des lenteurs, des négligences, des mauvais vouloirs, qui désespéraient Crétineau. C'est ce qu'on voit encore dans la lettre suivante, adressée par lui, le 27 octobre, au prince de Metternich : « Mon prince, j'ai eu l'honneur de vous écrire, le 22 de ce mois, pour vous annoncer l'opposition que je rencontrais dans la chancellerie à l'exécution des ordres donnés par V. A. Il m'a été impossible d'obtenir communication des actes judiciaires que vous m'aviez promis. Ce refus, au moins étrange, a paralysé l'œuvre à laquelle vous assuriez le plus actif concours. Dans une impatience trop légitime, — car voici plus de six mois que cette histoire occupe tous mes moments et m'entraîne dans des frais considérables, — j'ai attendu que V. A. prit une détermination quelconque. Cette détermination n'est pas venue. Je suis dans l'impossibilité de prolonger un séjour qui me désespère sous tous les rapports, et je veux y mettre fin. J'ai donc l'honneur d'annoncer à V. A. que je partirai demain soir pour Paris.

« J'étais arrivé à Vienne le cœur plein de joie, me faisant une fête de voir le prince de Metternich, et me dévouant à un ouvrage qu'appelaient le dernier vœu du pape Grégoire et les vôtres. Vous deviez, mon prince, me soutenir de tous vos moyens dans la lutte, m'éclairer de vos lumières, mettre à ma disposition toutes les archives impériales. De ce rêve, où je joue peut-être ma vie, qu'est-il résulté ? Vous le savez aussi bien que moi, et c'est avec le découragement dans l'âme que je renonce à cet ouvrage.

« Je pars donc, sans avoir un tort à me reprocher, triste et désespéré, triste de la position qui m'est faite, désespéré de voir que les monarchies ne savent pas mieux se défendre. » — Le jour même, le baron Hügel répond à Crétineau que le prince était absent de Vienne, qu'il vient d'y rentrer, et qu'il le recevra le lendemain à la chancellerie d'État.

sans désespérer, commencer l'œuvre. C'était un honnête et digne homme que ce baron Hügel (1).

. Autrichien dans la force du terme, il avait tout lu, et savait tout ; mais sa tête était une bibliothèque immense, dont le bibliothécaire se trouvait, par malheur, n'être qu'un aveugle. J'avais un but, dont rien ne pouvait m'écarter. Lui, sans mauvaise intention, pour le plaisir seul de tenir un auditeur échappé au prince de Metternich, me lançait à fond de train dans les voies les plus abstraites de l'archéologie et de l'ontologie.

Nous avions à parler des Sociétés secrètes : il m'entretenait de Sanchoniaton et de Confucius. Je l'interrogeais sur les documents qu'il devait réunir : il me répondait par une question sur le Lévitique ou sur les idées innées.

Quand, par fois, s'arrachant à ses abstractions, ou négligeant de me faire parcourir son appartement, le plus étrange musée que jamais œil humain ait comtemplé, il voulait bien se rappeler que j'étais à Vienne pour autre chose que pour le suivre dans ses digressions innocentes :

« Allons, allons, me disait-il, revenons à notre *Histoire des Sociétés secrètes*. »

Puis, sans transition à cette transition :

« Vous êtes historien, ajoutait-il : eh bien, que vous semble de la bataille de Vienne? Croyez-vous, comme tout le monde, que c'est Sobieski qui l'a gagnée? »

Là-dessus, mon excellent baron Hügel prenait ses cartes géographiques, les étendait sur le parquet, se précipitait dessus, et me démontrait, compas en main, que ce ne fut pas Sobieski de Pologne, mais l'empereur Léo-

(1) J'ai sous les yeux plusieurs billets du baron.

pold d'Allemagne qui sauva la capitale germanique de l'invasion ottomane. Interrompant, un peu impatienté, ces monologues et digressions, je disais au prince de Metternich et au baron Hügel : « Si nous laissons ces hauteurs, et descendions enfin dans le dédale des Sociétés secrètes ! » Le prince alors me renvoya au baron de Pont, conseiller aulique, et, depuis de longues années, directeur des archives où s'accumulaient tous les documents relatifs à mon ouvrage. Le baron de Pont était créature du prince de Metternich. Il avait de la distinction dans l'esprit et dans les manières; mais il prenait tellement au sérieux la garde du dépôt confié à ses soins, qu'il pouvait à peine comprendre qu'on fût assez téméraire pour songer seulement à s'y introduire. Avant de m'en ouvrir la porte, il lui fallut au moins deux ou trois ordres, des plus impératifs, du chancelier d'État. J'entraï enfin, et pus faire ample provision de documents de toute espèce.

En parlant des Sociétés secrètes, je devais nécessairement avoir à m'occuper des tortures auxquelles furent soumis les Carbonari que l'Autriche tenait ou avait tenus dans ses cachots. Le Spielberg dressait sa tête chenue au-dessus de mon histoire. Je voulus savoir au juste ce qu'il y avait de réel ou de fantastique dans les récits qu'en ont laissés ses hôtes politiques. Je fis part de mes intentions au prince de Metternich.

« Excellente idée! me répondit le prince; et je vais donner des ordres pour qu'on vous montre tout au Spielberg. Vous savez tout ce qu'on a dit de la cruauté exercée là et sous les Plombs de Venise par le gouvernement impérial contre des hommes que son devoir et sa sécurité

forçaient à séquestrer du monde, mais que l'opinion révolutionnaire transformait en purs et sublimes patriotes. D'ailleurs, emportez leurs *Mémoires* et leurs *Prisons*; lisez tout cela sur place ; et, à votre retour, vous m'en direz des nouvelles. »

J'allais partir pour la fameuse prison d'État, lorsqu'un employé de la chancellerie impériale me remit un paquet contenant quelques livres et des papiers de différentes couleurs. J'ouvris le paquet, et le premier volume qui attira mes regards fut *Mie Prigioni* de mon ami Silvio Pellico.

L'édition était magnifique et magnifiquement reliée en maroquin rouge. En tête de cet ouvrage, dans lequel le prince de Metternich joue un assez vilain rôle de geôlier et de bourreau, je lus la dédicace suivante, de la main même de Silvio : « *À Son Altesse le prince de Metternich, chancelier de l'Empire, hommage de la respectueuse reconnaissance de l'auteur.* — SILVIO PELLICO. »

A côté de cette étrange expression d'une gratitude plus étrange encore, se trouvaient les *Mémoires d'Andryane*, une infinité de lettres autographes, toutes adressées du Spielberg ou des Plombs de Venise à M. de Metternich par les plus notables prisonniers d'État, toutes débordant en son honneur d'hymnes de reconnaissance et d'amour !

Maroncelli, le martyr, l'appelait *père adoré*; Silvio Pellico, *un second Titus*; Confalonieri lui prodiguait toutes les flatteries de son répertoire italien, et le menu fretin du carbonarisme se prosternait en idée devant son image.

Ce prologue du drame que j'allais voir au Spielberg

m'en adoucissait d'avance l'horreur ou m'en brouillait les lignes. Je pénétrai dans ses cachots. Certes, moins qu'aucune prison, celle-ci ne peut être prise pour un lieu de délices. Ces voûtes sombres, ce climat glacé, cette vie uniforme, tout cela, du premier jour, et surtout à la longue, doit peser douloureusement sur le corps et sur l'âme. Mais que de tempéraments aux souffrances physiques et morales, ménagés avec un soin vraiment paternel !

Les Allemands ne sont pas philanthropes à notre manière. Ils n'ont pas de larmes de commande à verser sur les infortunes méritées de conspirateurs de tout rang, de tout sexe et de tout âge, faisant métier de jeter le trouble parmi les nations, et ils ne sauraient voir en eux d'illustres citoyens ; mais leur nature flegmatique même les porte à les traiter sans irritation et sans vengeance.

Ma visite au Spielberg n'était ni annoncée, ni préparée ; je pus donc tout voir dans la réalité des choses. Les prisonniers politiques que j'interrogeai ne se plainquirent que de l'assujettissement au costume de la maison. La liberté leur manquait ; mais c'était l'enjeu qu'ils avaient risqué. « Après avoir joué une partie, me disaient les plus philosophes, c'est folie de se révolter contre le sort qui vous l'a fait perdre. »

A mon retour à Vienne, j'allai remettre au prince de Metternich ses volumes et ses autographes. « Mon prince, lui dis-je, la leçon a porté coup, et je vous en remercie. Cependant, permettez-moi de vous demander pourquoi vous vous êtes refusé la publication de ces lettres, qui feraient un si réjouissant contraste avec les

récits dont Votre Altesse a peut-être encore moins à se plaindre que le gouvernement impérial?

— Ah! pourquoi? pourquoi? répétait-il en se promenant à pas mesurés dans son cabinet; eh! mon Dieu! pour la plus simple des raisons. C'est que ces lettres m'ont toujours paru confidentielles, et que leur reproduction n'aurait apporté aucun remède au mal. La presse aurait trouvé l'art infernal de les tourner contre nous. La presse ne peut que blesser. Les badauds ont beau la comparer à la lance d'Achille; elle ne guérit jamais les plaies qu'elle a faites. Pour en avoir raison, il faudrait la tuer. Les gouvernements n'ont plus assez d'énergie pour recourir à ce moyen extrême. J'ai soutenu cela à tous les congrès; je le maintiens dans toutes mes dépêches; je le conseille à tous les souverains; et je passe pour la Cassandre de l'Europe! Silvio Pellico, Maroncelli, Andryane et autres firent leur métier d'hommes de parti, de proscrits et de victimes; j'ai voulu que le gouvernement impérial restât dans sa dignité. Et, tenez, vous avez vu le genre de vie auquel sont soumis nos prisonniers politiques. Figurez-vous que lorsque le Spielberg avait l'honneur de loger la fine fleur du carbonarisme, je me mis, pour ainsi dire, à la gêne, afin de leur faire à tous l'existence matérielle et morale aussi supportable que possible. C'étaient des hommes d'imagination, et la privation de livres, de papier, de lumière, leur interdisait tout travail intellectuel; c'étaient des estomacs délicats, et la nourriture saine, mais grossière, de la prison, leur répugnait; c'étaient des gens de société, et le régime cellulaire leur était un supplice. Après avoir pris les ordres de l'Empereur, j'ordonnai qu'on leur distribuât livres, bougies et le reste,

qu'on leur servît des mets plus conformes à leurs goûts. et qu'on leur permit de communiquer entre eux. Sur l'uniforme seul, je ne pus jamais me résoudre à transiger. C'était là le désespoir du comte Confalonieri, dont l'âme de gentilhomme conspirateur se soulevait au contact de la livrée égalitaire, et se révoltait contre l'application faite en sa personne de ses doctrines d'égalité sociale. »

Interrompons un instant nos Mémoires, pour mettre en regard l'une de l'autre cette dernière conversation entre le prince de Metternich et Crétineau, et la conversation sur le même sujet que Louis Veillot eut à Bruxelles avec le prince, vers la fin de 1849, trois années seulement après, et qu'il a publiée en tête du sixième volume de la deuxième série de ses *Mélanges*.

Les méandres du dialogue avaient conduit les deux interlocuteurs à parler des prisons et des bagnes.

« En Autriche, avait dit le prince, il n'y a point de bagnes; il n'y a que des prisons, dont le régime a été adouci, plus peut-être qu'il ne fallait.

— Cependant, prince, objecta le journaliste..., le *carcere duro*?

— Le *carcere duro* est le régime le plus sévère; mais ce régime sévère est encore mitigé. Ceux à qui les nations libérales font goûter du système cellulaire se trouveraient fort bien du *carcere duro*. Vous avez dans l'esprit, j'en suis sûr, les relations des prisonniers politiques?

— Oui, prince. »

Il agita la main, tenant le doigt levé, remua la tête et répondit :

« Pas un un mot de vrai dans tout cela! »

Je le regardai avec beaucoup d'étonnement et d'in-



crédulité. Il répéta le même geste de dénégation, et dit encore : « Pas un mot de vrai ! »

— Je crois bien, observai-je, qu'il y a beaucoup d'exagération dans les récits d'Andryane ; cela se sent. Mais Pellico ?

— Oh ! celui-là, dit le prince avec un sourire grave, il a vraiment abusé de la supériorité intellectuelle que Dieu lui a donnée, comme de la grâce que l'Empereur lui a faite ; et je lui en veux énormément d'avoir su faire d'un livre de calomnie un livre de prière.

— Prince, lui dis-je, vous me consternez. Votre Altesse me permettra d'avouer que je ne puis encore accuser Silvio Pellico d'avoir menti.

— Qu'il ait *voulu mentir*, reprit le prince, c'est ce que Dieu sait mieux que moi, mieux peut-être que Pellico lui-même. Mais il y a du mensonge et de la trahison dans ce beau livre. Du mensonge : les faits sont ou inventés ou exagérés mensongèrement. De la trahison : il avait promis, en recevant sa grâce, de respecter le gouvernement de l'Empereur et de ne lui point porter préjudice.

Silvio et ses complices avaient été condamnés pour conspiration : une conspiration italienne. Vous savez maintenant ce que cela veut dire. Ils devaient poignarder les principaux personnages du gouvernement, en commençant par l'archiduc. Ils ont avoué et la conjuration et le projet d'assassinat. Devant tous les tribunaux du monde, ils eussent été condamnés à mort ; ce fut aussi la peine portée contre eux. Sous mon long ministère, les condamnations à mort pour conspiration de ce genre ont été nombreuses ; aucune n'a été exécutée. Celle de ces messieurs fut commuée, suivant l'usage :

c'était le *carcere duro* perpétuel. Mais ce terrible *carcere duro* fut loin d'être aggravé pour eux. Il y a un uniforme pour les prisonniers ; ils ne le portèrent point. Il y a une chaîne ; mais cette chaîne, qui va de la ceinture à la cheville du pied, est une *breloque* qui ne fatiguerait point un enfant. Il y a un régime alimentaire un peu plus dur que le régime ordinaire des prisons, supportable pourtant ; mais réduire à la nourriture des vulgaires criminels ces patriotes si purs, ces estomacs si faibles, on n'y songea point. Un restaurateur était établi au Spielberg ; il était toujours permis de lui commander plusieurs plats pour dîner, et l'on usa généralement de la permission. Le cachot était une chambre parfaitement claire et aérée ; la solitude du cachot était animée par un compagnon, non pas imposé, mais choisi. Enfin, le régime n'admet point que l'on donne aux prisonniers de quoi lire et écrire ; mais à des poètes, à des penseurs, pouvait-on refuser de tels adoucissements ? Ils eurent toujours livres, plumes, encre et papier.

— Comment ! ce que nous avons lu...

— J'en fus moi-même étonné. J'avais déjà de beaux exemples et d'impudence et d'ingratitude, et je m'attendais bien à quelque chose. Mais ceci passa tout ce que je connaissais, et tout ce que j'attendais.

— J'ai cru, je l'avoue, qu'ayant laissé la vie aux prisonniers du Spielberg, le gouvernement autrichien avait formé le projet de les abrutir.

— Il faudrait au moins lui reconnaître le mérite de n'avoir pas su s'y prendre ; car plusieurs de ces prisonniers ont écrit, quelques-uns avec talent, et tous ont fait preuve d'une forte imagination. La vérité est qu'un seul a

témoigné de la reconnaissance et s'est conduit en homme d'honneur : c'est le chef même de la conspiration, le comte Confalonieri..... Mais les autres, avant d'écrire, ont tous déposé dans mes mains des témoignages contre ce qu'ils ont écrit. J'ai négligé de les publier. L'Autriche n'aime pas à se défendre de cette façon. Cependant les témoignages existent, et ils verront le jour.

— Prince, il est déjà tard. Les livres des prisonniers ont fait leur chemin, et le résultat a été plus terrible pour l'Autriche qu'une bataille perdue.

— Je ne prétends pas le contraire. Et quand même le gouvernement impérial aurait consenti à cette guerre de papier contre des adversaires qu'il venait de gracier, c'eût été un abaissement inutile; la bataille aurait été tout de même perdue. Je crois que pour longtemps tous les gouvernements perdront toutes les batailles qu'ils livreront à la Révolution; et celles qu'ils paraîtront avoir gagnées seront encore des batailles perdues. Contre la Révolution, tout gouvernement combat en pays ennemi. La sanction de l'opinion manque aux arrêts de la justice. Quand la sentence n'est pas cassée immédiatement, cela ne tarde guère. Cependant, c'est une consolation d'avoir été juste; et quoi qu'il en paraisse coûter sur le moment, plus tard, à l'âge que j'ai et dans la situation où je suis, on s'en approuve, et l'on se dit que l'on recommencerait.... »

Déjà, dans ses Mémoires, Chateaubriand, après une visite aux Plombs de Venise, avait appelé la chambre de Silvio Pellico « une prison de poète; » puis, par la publication du *Manuscrit de Zanze*, encadré dans un commentaire malicieux, quoique charmant, il avait dé-

floré une des plus délicieuses pages de *Mie Prigioni*. Mais le démenti donné à Silvio n'était là pour nous qu'un désenchantement ; ici, c'est une torture. Et comment en sortir, pressé qu'on est entre deux témoignages si ressemblants, et même, à part la circonstance du costume, presque identiques ? Louis Veillot l'a tenté au moyen du résumé d'un entretien que M<sup>sr</sup> Lacroix aurait eu avec Silvio le 3 janvier 1846 : « Les machinations politiques qui lui attirèrent sa *condamnation à mort* (d'après le *code autrichien*) n'avaient été suivies d'aucun commencement d'exécution, et se bornaient, me dit-il, à rechercher ensemble les moyens de maintenir l'opinion publique de la Lombardie dans son opposition unanime au régime de la domination autrichienne récemment installé en ce pays, et qui, *nouveau en tout*, et n'ayant pas respecté, d'ailleurs, les anciennes *institutions du pays* (d'avant la conquête de la Révolution française), n'était pas alors revêtu des *conditions de légitimité* qu'il peut avoir acquises aujourd'hui (1845). L'espoir des amis de Silvio était de réunir, plus tard, à la suite de quelque guerre qui surviendrait en Europe, la Lombardie et Venise au Piémont. Là se bornaient les utopies de ces Messieurs. »

M<sup>sr</sup> Lacroix reprend pour son compte : « J'ajouterai que l'état d'extrême exténuation physique de Silvio, malgré tous les soins délicats, et même somptueux, dont il était entouré, depuis sa sortie du Spielberg, chez l'opulente marquise de Barolo, prouvait, surabondamment, que les rigueurs des Plombs de Venise et du Spielberg décrites dans *Mie Prigioni* n'avaient pas été, pour lui, de pures fictions de son imagination. »

Il y a deux questions ici : la question des tortures, la

question de la culpabilité. Sur la première, l'exténuation finale de Silvio ne prouve rien : on conçoit assez que dix années de Spielberg, même adoucies comme l'a dit le prince de Metternich, étaient de nature à porter un coup irrémédiable à ce tempérament de poète. Quant à sa culpabilité, il en a plus dit dans ses *Lettres* que ne lui en prête ici, — sophistiquement d'ailleurs, — son interprète, et, tout en assurant qu'il ne s'est jamais engagé dans la *Carboneria*, il avoue sa folle sympathie pour les Sociétés secrètes.

Ces derniers mots nous ramènent à notre sujet et à Créteineau, dont nous reprenons le récit.

Le nonce apostolique à Vienne était le cardinal Viale-Prela, homme d'esprit et d'intelligence, réunissant dans une rare harmonie les vertus de son état et les qualités que le monde recherche. Il assistait souvent à nos entretiens avec le prince, à qui il avait l'art de faire accepter ce que j'avais le tort de présenter sous une forme trop absolue.

Mais, dans la chancellerie autrichienne, se trouvaient alors beaucoup d'employés émérites, qui, par mauvais vouloir, par instinct révolutionnaire, ou par crainte d'un dérangement quelconque, ne se prêtaient qu'à contre-cœur à mes recherches. La Providence m'envoya alors un concours inespéré.

Le comte Henri de Bombelles, ancien ambassadeur d'Autriche à Turin et à Saint-Pétersbourg, remplissait alors les fonctions de gouverneur du jeune archiduc François-Joseph, aujourd'hui empereur. Français d'origine, M. de Bombelles s'était donné, pendant l'émigration, une autre patrie. Il la servait, comme ses deux frères, avec un ha-

bile dévouement, que l'Autriche récompensa par les plus hautes dignités. Le comte de Bombelles apprit, par la duchesse d'Anhalt, ma présence et la raison de mon séjour à Vienne, et il eut la complaisance de venir m'offrir ses bons offices. Durant toute sa carrière diplomatique, il s'était occupé de la question des Sociétés secrètes, qu'il avait vues à l'œuvre en Italie, en Pologne et en Russie. Il voulut bien m'initier aux résultats qu'une position officielle et des relations de famille ou d'amitié l'avaient mis à même d'obtenir.

Dans nos conversations à l'hôtel de Londres et au château de Schoenbrunn, où la cour résidait, il me révéla sur pièces des complots qui auraient dû tenir en éveil tous les gouvernements. « Osez, si vous le pouvez, divulguer ces mystères, me disait-il. Ce sera le plus éminent service qui jamais peut-être aura été rendu à la civilisation; mais vous n'irez pas jusqu'au bout. Si le poignard des Carbonari ne vous arrête pas en chemin, soyez sûr qu'il se rencontrera des princes intéressés à vous condamner au silence. »

Le pronostic du comte de Bombelles, les paroles de tristesse ou de terreur qui, tombant de ses lèvres, empruntaient à sa mâle franchise et à sa belle figure quelque chose de solennel; les révélations de certains hauts personnages, placés près du trône; mes réflexions et mes pressentiments personnels: tout me disait que j'allais me heurter à l'impossible, et je me surprénais regrettant de m'être ainsi jeté dans les aventures.

Le Père Beckx, maintenant général de la Compagnie de Jésus, habitait Vienne en ce moment. Avec la duchesse d'Anhalt, dont il était le directeur, et quelques in-

times de la princesse, tels que le baron de Meysenbug, M. Pilat et le docte Hurter, l'auteur de la belle *Histoire du Pape Innocent III*, je parcourais les difficultés que nous sentions instinctivement se dresser autour de cette histoire. Chaque document nouveau était à la fois un stimulant et un obstacle.

M. de Metternich avait des hésitations. Il en coûtait à sa générosité, banalement universelle par satiété du pouvoir, de faire autrement que par dépêches diplomatiques la guerre aux passions mauvaises et aux doctrines de désordre. Le comte de Bombelles s'aperçut de ce mouvement de recul, qui pouvait avoir son contre-coup à la chancellerie ou dans les ministères, et il me décida à prendre la route de Trieste.

A Venise et à Milan, ces deux grands foyers de conspirations, des ordres avaient été donnés pour que les recherches précédassent mon arrivée. D'un autre côté, le pape Pie IX, inquiet de mon séjour prolongé dans la capitale de l'Empire, me pressait, par l'intermédiaire des Jésuites, de revenir à Rome. Il avait hâte de me voir la main à l'édifice, plus hâte encore de connaître les matériaux recueillis dans mes explorations.

Ils étaient graves, ils abondaient de toute source ; car à Vienne, à Venise et à Milan, la force des choses me mettait en relation avec des hommes qui avaient un puissant intérêt à ce que tant de mystères d'iniquité fussent enfin découverts.

Mais d'autres avaient un intérêt non moins grand à les ensevelir dans l'oubli ; et, par dessus tous, Charles-Albert de Sardaigne.

Par ambition, Charles-Albert s'était livré dès sa jeu-

nesse aux chefs des Sociétés secrètes ; par lâcheté, il les avait trahis ou abandonnés à l'heure des désastres. Il y revenait dans toute la maturité de l'âge, et après plusieurs années d'un règne heureux. Un archiduc d'Autriche et une grande dame, qui le retint longtemps sur la pente révolutionnaire, m'avaient initié au secret de cette âme, qui se démasquait en 1846.

Au commencement de mai, la Révolution lui monta tout à coup à la tête comme la sève aux arbres ; et, en proie aux plus dangereuses hallucinations, il ne rêva plus qu'indépendance italienne.

Il entrevoyait dans un avenir prochain la couronne du royaume Lombardo-Vénitien, que l'abbé Gioberti, d'Azeglio, Cavour, Balbo et tous les apôtres du système représentatif promettaient à sa tête en échange d'une constitution.

Des sonnets guerriers, composés par des femmes galantes ou des prêtres interdits, provoquaient la résurrection des mauvais jours de sa jeunesse, et saluaient en lui la *Spada vittoriosa*, l'héroïque Judas Machabée de l'Italie révolutionnaire. On le pressait de donner le signal de la conflagration universelle en feignant d'arracher la Lombardie aux serres de l'aigle autrichien.

Déjouée par la sagesse de son ministre, Solar de la Marguerite, et par le dévouement du général comte de la Tour, gouverneur de Turin, cette tentative ne laissa pas de troubler les esprits.

A Vienne, et surtout à Milan, bien des documents m'avaient été confiés, qui prouvaient la complicité de Charles-Albert dans le travail souterrain des Sociétés secrètes, ou plutôt me le montraient comme un jouet entre les mains de leurs chefs.



Comme tous les ans, Charles-Albert passait à Gênes une partie de l'automne. J'y arrivai en novembre. Ayant besoin de coordonner mes pensées, mes observations et mes matériaux, je résolus de vivre à l'hôtel, et de m'y tenir sans bruit et presque sans mouvement.

Or, à peine installé dans mon modeste appartement, on m'annonça que monseigneur Antonucci, nonce du Saint-Siège à Turin, demandait à me voir. Il avait suivi la cour, et, descendu comme moi à l'hôtel de la Ville, il venait d'apprendre mon arrivée. Antonucci, homme de courage et de modération, était le type du diplomate romain, dans la meilleure acception du mot. Il connaissait le but de mes pérégrinations; il m'entretint de mes projets; il me demanda s'il n'entraît pas dans mes intentions de faire visite au comte Solar de la Marguerite, ministre des affaires étrangères.

« Je le connais et je l'aime, répondis-je au nonce; mais sa position officielle est très-difficile maintenant, et je ne veux pas accroître ses embarras par ma présence au palais Durazzo.

— Et le roi, qui a pour l'historien de *la Vendée militaire* et de *la Compagnie de Jésus* une si profonde estime, est-ce que vous ne solliciterez pas l'honneur de le saluer?

— Mon Dieu! non, répliquai-je. Avec le roi, il faudrait user d'une franchise malséante, ou me condamner à l'hypocrisie. »

Le lendemain, le roi m'envoyait un jésuite qu'il aimait encore. Il avait compris ma discrétion. Sachant ce que j'étais allé faire à Vienne, ce que j'allais entreprendre à Rome, il avait chargé le père Polidore, sous

le sceau du secret le plus profond, de me demander un entretien à huit heures du soir et dans une maison écartée.

Mon premier mouvement fut de refuser. Le jésuite insista; et comme les Italiens aiment toujours à s'envelopper de mystère, à l'heure dite, un homme drapé dans un vaste manteau et la figure presque entièrement cachée sous un chapeau à larges bords, vint, avec un mot de passe, me prendre à l'hôtel et me servir de guide. Nous errâmes longtemps à travers les rues si sombres et si étroites de Gênes. Mon conducteur restait silencieux; je ne prononçai pas une parole durant tout le trajet. Enfin nous arrivâmes au lieu désigné. On m'introduisit dans un petit salon assez mal éclairé; quelques minutes après, j'avais devant moi Charles-Albert.

Il était très-pâle. Son visage, sur lequel les macérations et un enthousiasme mystique avaient creusé de larges rides précoces, affectait un calme que trahissait à chaque mouvement un tremblement nerveux.

On voyait qu'à travers ses remords, il n'y avait rien en lui de décisif ni pour le bien, ni pour le mal, et qu'il ne serait jamais de force à trouver, aux heures du danger, de ces inspirations soudaines dont parle Tacite, et qui pour les uns sont des crimes, pour les autres des expédients sauveurs.

Il m'accueillit avec une tristesse froide et contenue. Après les félicitations préliminaires sur mes précédents ouvrages, félicitations qu'il m'avait plus d'une fois adressées par écrit :

« Monsieur Crétineau-Joly, ajouta-t-il avec un visible effort, j'ai appris que vous vous occupiez maintenant d'une

œuvre aussi importante, mais beaucoup plus difficile. Vous allez avoir à juger des événements et des hommes peu connus. Parmi les acteurs, les uns ont fait le mal pour le plaisir de le faire ; les autres par entraînement, par obsession ou par un vague désir d'innover. Chez ceux-ci, il y avait erreur plus que crime ; et je puis vous en donner la certitude, moi qui, dans ma jeunesse, ai peut-être eu le malheur de céder à la séduction. »

Je m'inclinai sans prononcer une parole. Le roi comprit ce silence, et, l'interprétant selon ses désirs : « N'est-ce pas, Monsieur, que je traduis bien votre pensée ? — Je voudrais pouvoir l'affirmer au roi ; mais je suis convaincu du contraire, et que les dupes, dans les Sociétés secrètes, sont la très-minime exception. C'est autre chose chez les Francs-Maçons. Dans les loges d'Angleterre, d'Allemagne, de France et d'Italie, on recrute une infinité d'honnêtes niais, qui se laissent imposer tribut pour banqueter à un jour donné, ou au profit d'une philanthropie et d'une fraternité menteuses. Si, dans les ventes du carbonarisme, on enrégimente quelques pauvres créatures tourmentées du prurit d'un mieux impossible, c'est pour s'en faire une enseigne et quelquefois une sauvegarde ; mais on cherche toujours à les compromettre, et on y parvient très-souvent....

— J'ai entendu parler de certains documents qu'un archiduc vous aurait montrés, ajouta le roi. On dit tout bas que cet orgueilleux prince Félix de Schwartzemberg, qui m'a tant fait souffrir par ses insolences, durant son ambassade à Turin, a eu avec vous, à Naples et ailleurs, de fréquents rapports. On m'écrit de Vienne qu'il vous a fourni des renseignements qu'en aucun temps il ne se-

rait bon de publier, et qui, dans les circonstances actuelles, seraient plus qu'une indiscretion de votre part. Ces documents, qui me concerneraient, les avez-vous en réalité?

— J'en connais peut-être quelques-uns, Sire, « balbutiai-je en juré qui prononce un verdict de culpabilité.

Ce mot tomba sur la tête du roi comme une condamnation. Il avait vu que je m'intimidais peu, mais qu'aussi je ne chercherais pas à faire trophée de mes découvertes.

« Maintenant, reprit-il après une pause; maintenant que je sais à quoi m'en tenir sur les desseins du gouvernement impérial à mon égard, j'espère, Monsieur, que votre plume ne se prêtera pas au scandale qu'il attend de vous. Dieu m'est témoin que je n'ai jamais ambitionné la popularité qui m'arrive et qui m'effraye. Nous serons évidemment entraînés à une guerre italienne contre la maison d'Autriche. C'est dans cette prévision qu'elle commande un ouvrage dans lequel je serai jeté aux gémonies de l'histoire. »

En termes remplis d'égards presque obséquieux, j'essayai de faire comprendre au roi que l'*Histoire des Sociétés secrètes* n'avait point pris naissance à Vienne, mais à Rome; que ce n'était pas le gouvernement impérial qui l'avait inspirée et sollicitée, mais le pape Grégoire XVI, et je lui en développai les phases et le plan.

Il écoutait d'un air sombre et distrait, en proie à une hallucination ou à un trouble intérieur que mes paroles, quelque mesurées qu'elles fussent, ne servaient qu'à accroître. Lorsque j'eus achevé :

« Enfin, reprit-il brusquement et comme rompant avec lui-même un pénible monologue; enfin, c'est un outrage

direct que vous préparez contre moi, et un outrage immérité, ne reposant que sur l'imposture! »

J'avais suivi chaque geste de ce malheureux prince. J'avais étudié dans ses yeux hagards, et sur son front, labouré plutôt par le remords que par le repentir, les angoisses de son âme. Je me sentais pris pour lui d'une pitié qui allait m'amener à des concessions. Ses dernières paroles me remirent en selle. D'un premier bond je m'écriai :

« Je n'ai pas, Sire, l'habitude de m'appuyer sur l'imposture. Mon ouvrage aura le tort, l'unique tort d'être vrai. Il contiendra peut-être sur Votre Majesté un jugement que l'honneur d'aucune victoire, la pitié d'aucune défaite ne couvrira jamais..... »

Je saluai dans un respectueux silence l'infortuné monarque, et, accompagné du même guide inconnu, je regagnai l'hôtel de la Ville.

Le lendemain, dimanche, il y avait fête à l'église de Saint-Ambroise, appartenant aux Jésuites.

Le roi y vint avec sa cour. Le hasard me fit trouver sur son passage. Il me salua de la main. Pendant la cérémonie religieuse, le comte Solar de la Marguerite m'envoya le père Guibert, recteur de la maison des Jésuites, pour me proposer une entrevue dans la maison même.

Le ministre ne savait pas ou il feignit d'ignorer mon entretien de la veille avec le roi. Je crus devoir me renfermer dans la même discrétion. Mais il était au courant de mon projet d'histoire, et il craignait de voir le prince, qu'il servait et qu'il aimait, exposé à de cruelles révélations. Homme d'une foi et d'une loyauté antique, serviteur innocent d'un roi coupable, pendant trois heures,

dans la cellule du P. Guibert faisant sentinelle à la porte, il s'efforça de me prouver que des hommes monarchiques tels que nous devaient ensevelir de certaines vérités au plus profond de leurs cœurs; et, sans discuter avec moi le plus ou moins de culpabilité de son maître, il me demanda merci pour lui.

Je refusai au nom des droits de la vérité, imprescriptibles en tout temps, et surtout dans les circonstances présentes; et, afin de les faire valoir au plus vite, je m'embarquai pour Civita-Vecchia.

La réflexion était venue à Charles-Albert après le désespoir, et elle l'avait conduit à s'adresser au Pape, afin d'obtenir par son entremise ce que j'avais refusé à ses explications et aux prières de son ministre.

Le 16 novembre, j'arrivai à Rome.

Dès la première audience que m'accorda le souverain Pontife, à ses recommandations de charité chrétienne, à ses élans d'amour paternel pour les conspirateurs repentants, je vis que j'allais trouver à Rome, dans les sentiments généreux du Pape, un obstacle plus insurmontable qu'à Gênes, dans les obsessions d'un prince complice et dupe. D'autant plus que là où Charles-Albert n'avait à son service que la prière, Pie IX pouvait interposer un ordre auquel j'étais bien résolu de me soumettre. C'est ce qu'avaient bien compris Charles-Albert et ses conseillers; et c'est pourquoi une dépêche avait été adressée au Pape, pour lui représenter les inconvénients d'une pareille histoire, et le prier de m'en interdire la composition.

Pie IX s'informa de mes voyages et de leurs résultats; il m'assura que les dossiers des conciliabules ita-

liens avaient été rassemblés par ses ordres, et il me dit de m'entendre avec le cardinal Gizzi, son secrétaire d'État, et M<sup>re</sup> Corboli-Bussi, l'homme de sa confiance (1).

Tout à coup, s'arrêtant comme par une inspiration soudaine :

C'est chose grave, ajouta-t-il, et il faut y réfléchir devant Dieu. Allez à Naples ; voyez le roi et ses ministres. Cependant, je prierai au pied de ce crucifix. Quelque résolution qu'il m'inspire, promettez-moi de vous y conformer. »

Malgré la prévision du sacrifice que m'imposait un tel engagement, je promis sur mon honneur et sur ma foi... La conversation se prolongea assez avant dans la nuit...

Le 27 novembre, j'étais à Naples. J'avais pour m'introduire des lettres que le P. Manera, par ordre du Saint-Père, m'avait données pour le roi, pour ses ministres, et pour son confesseur, M<sup>re</sup> Cocle, archevêque de Patras.

Le P. Manera, recteur alors du Collège romain, avait été longtemps provincial des Jésuites dans le royaume de Naples. Jeune encore, et d'une sensibilité nerveuse qui atteignait quelquefois, jusque dans la conversation, aux plus grands effets de l'éloquence, il possédait à un rare degré tous les dons qui font le charme et l'orgueil du monde. Le roi Ferdinand s'était pris pour lui d'une affection et d'une confiance dont il lui donnait chaque jour des témoignages. L'on disait que Grégoire XVI avait voulu le faire passer de son couvent dans le Sacré

(1) La preuve de ces assertions se lit dans les lettres suivantes du P. de Villefort et du P. Roothaan à Crétineau, qui s'inquiétait, à Vienne, du silence du cardinal Altieri. Le 13 octobre, le P. de Villefort lui écrivait de Rome :

Collège, et que Pie IX, dont le Père était le consolateur, allait accomplir un des derniers vœux du Pape défunt.

Je vis le marquis Pietra-Castella, président du conseil, et le marquis del Carretto, ministre de la police. Tous deux avaient été carbonari en 1820 ; mais ils étaient de la race de ces hommes qui passent à tous les gouvernements sous prétexte de servir leur patrie, et qui attendent à peine l'ordre du maître pour lâcher cours à la servilité de leur obéissance. Le roi leur ayant parlé de mon dessein avec approbation, ils ne manquèrent pas de l'approuver à leur tour, et me promirent même de s'y associer de la façon la plus active.

A une condition toutefois : c'est que, par des réticences plus ou moins habiles et loyales, l'historien biaiserait avec la vérité sur leur compte, et sur le compte aussi du marquis Fortunato, du chevalier de San-Angelo et de la plupart des hauts fonctionnaires de l'État, qui, sous l'impulsion du roi François de Naples, père du roi Ferdinand, s'étaient jetés à corps perdu dans la Révolution et les Sociétés secrètes.

Il me restait à voir M<sup>sr</sup> Cocle, alors en grand crédit dans le royaume, et de qui, au dire de chacun, dépendait le succès de l'entreprise. Je me rendis donc au cou-

« Soyez certain que vous aurez ici communication de toutes les notes que vous désirerez et qui pourront vous être utiles. Le cardinal Altieri ne vous répond pas, parce qu'il se défie toujours de la fidélité des voies de communication ; mais il m'a de nouveau confirmé de vive voix l'assurance que je vous ai déjà fait transmettre de sa part. » Et le P. Roothaan ajoutait *proprio pugno* : « Soyez tranquille, et tenez-vous-en à ce que je vous ai mandé, après avoir parlé à Pie IX. Le cardinal Altieri me le confirma dernièrement, comme vous venez de le lire. »



vent des Liguoriens, où le puissant confesseur, religieux de cet ordre, continuait de demeurer. Je n'y arrivais pas sans défiance et sans crainte. Ce que Grégoire XVI m'avait confié plusieurs fois au sujet de M<sup>sr</sup>. Cocle, venait de m'être confirmé par le général Saluzzo, premier aide de camp du roi.

« Il a été carbonaro comme les autres, m'avait dit le général; il l'est peut-être encore; et, du moins, il tient toujours de cœur à tout ce qui touche aux Sociétés secrètes. Faites tous vos efforts pour l'amener à vous, mais je doute que vous y réussissiez. »

En effet, mon entrevue avec M<sup>sr</sup> Cocle fut pénible et orageuse. Non-seulement il me refusa son concours, mais il alla jusqu'à nier les promesses qui m'avaient été faites dans mon précédent voyage. Ma loyauté s'emporta, et je sortis en le menaçant de quelque révélation terrible.

Après un tel éclat, il n'était plus aisé d'aborder le roi. Les avenues du palais se trouvaient sous la surveillance immédiate du confesseur, dont le premier soin avait dû être d'en fermer la porte la plus dérobée à ma personne et à mes messages.

J'étais seul, livré à de tristes réflexions, attendant un conseil du général Saluzzo, lorsqu'une pensée rapide comme l'éclair traversa mon esprit. Le confesseur niait l'engagement du roi; j'écrivis au roi, le 5 décembre, la lettre suivante :

« SIRE, le 2 juin 1846, j'eus l'honneur de présenter mes respectueux hommages à Votre Majesté; et, dans cette audience, je lui fis part de l'ouvrage dont le pape Grégoire XVI venait de concevoir la première idée. Votre

Majesté daigna approuver ce projet. Pour en rendre l'exécution plus facile et jeter sur le carbonarisme une lumière plus vive, je devais m'entourer de tous les documents. Je m'adressai à Votre Majesté sans l'intermédiaire d'aucun ministre. Le roi comprit toute l'importance de cette histoire ; il promit de me seconder en ordonnant des recherches dans les archives de l'État. Votre Majesté ajouta même que les archives de sa famille me seraient ouvertes.

« Fort de cette royale promesse, qui depuis m'a été souvent confirmée par ordre du roi et à laquelle je me suis pleinement confié, car c'était la parole d'un Bourbon, j'ai réuni, avec des peines infinies, et après de longs voyages, tous les matériaux de cette histoire. A Vienne, le prince de Metternich m'a fait pénétrer dans les actes de la chancellerie impériale ; à Rome, le nouveau pape a confirmé le vœu de son prédécesseur, et j'arrivais à Naples, bien persuadé qu'aucun obstacle ne s'élèverait contre la volonté du roi.

« Huit jours se sont écoulés depuis mon arrivée, et, je l'avoue avec regret, tout me semble conspirer pour entraver cette œuvre monarchique. Hier matin même, M<sup>sr</sup> Cocle, le confesseur de Votre Majesté, m'a déclaré que l'archive du roi François avait été détruite, et qu'il était absolument impossible qu'on me communiquât les papiers de la famille royale. Cette impossibilité, qui prend peut-être sa source dans des craintes ou dans des remords qu'il ne m'appartient pas de sonder ici, me place dans une position que mon honneur me défend d'accepter.

« L'Histoire du Carbonarisme, dont Votre Majesté a deviné le titre, lors même qu'il était encore un secret,

n'est point, comme on a pu essayer de le faire entendre au roi, une œuvre de réaction ou de partialité. Elle n'a point pour but d'attaquer les repentirs sincères ou les erreurs que de bons services ont rachetés. Faite dans l'intérêt des monarchies, elle doit être monarchique avant tout.

« Peut-être, Sire, s'est-on servi du respect que vous portez à la mémoire de votre père, le roi François, pour arriver à un résultat dangereux ? Peut-être a-t-on dit au roi que cette œuvre serait *un coup de canon tiré contre sa famille* ? Je ne veux pas ici rechercher plus avant les motifs de tout ce qui se passe ; mais, s'il en était ainsi, je prie Votre Majesté de ne pas oublier que je suis venu à Naples pour obtenir les documents qui justifient, puisque j'ai à ma disposition les pièces qui accusent.

« Dévoué de cœur et d'esprit au principe de la légitimité, professant, dans mes écrits et dans les actes de ma vie, le culte de l'autorité, ce n'est pas moi qui essayerai d'en affaiblir les ressorts. Je sais tout ce qu'un pareil livre, utile aux souverains et à leurs successeurs, peut avoir en lui de bon ou de périlleux.

« Le plan en a été tracé de concert avec le prince de Metternich. C'est dire à Votre Majesté avec quelle prudence il sera écrit. Je ne puis donc croire que le roi refuse de tenir une parole engagée avec tant de royale franchise, une parole sur laquelle je compte depuis six mois, et dont l'accomplissement ne peut qu'être avantageux à ses prédécesseurs et à ses héritiers sur le trône. Cette parole n'est plus un mystère ; beaucoup de personnages la connaissent par Votre Majesté ou par moi. Il m'importe donc de savoir si M<sup>gr</sup> Cocle a été chargé officiellement d'ex-

primer la volonté du roi sur cette affaire, car alors je serais forcé, à mon profond regret, de clore par cette lettre explicative l'histoire du Carbonarisme, et une pareille page ne s'y trouvera pas, j'espère.

« Daignez, Sire, peser dans votre sagesse les motifs que j'expose brièvement à Votre Majesté, et ceux surtout que votre exquise connaissance des hommes vous indiquera, comme les mobiles secrets du refus. J'aurais vivement désiré qu'il me fût permis de voir le roi. Jusqu'à ce jour, cela n'a pas été possible. Il me reste à me confier à sa parole. C'est cette parole que j'invoque, et qui ne peut pas me faillir, car un Bourbon ne saurait mentir à un Vendéen. »

Ici, j'arrête nos Mémoires, et je reprends la suite des faits dans une note remise par Créteineau au cardinal Antonelli, le 4 décembre 1857.

« Le Saint-Père, y est-il dit, avec sa prodigieuse mémoire, ne peut avoir oublié ce qui se passa à Naples entre M<sup>sr</sup> Cocle, confesseur du roi, et moi. Le pape se rappelle, sans aucun doute, la lettre que je me vis contraint d'adresser à Sa Majesté, et les ongles royaux qu'à la lueur de sa lampe il me montrait incrustés dans le vélin de cette lettre, que le roi Ferdinand lui avait fait passer. »

Créteineau avait donc quitté Naples et était revenu à Rome. Dans une audience du 21 décembre, le Pape lui déclara qu'il avait prié et réfléchi. Sa charité de père et son devoir de prince s'opposaient à une histoire qui, dans les circonstances présentes, pouvait offrir plus d'un danger. Créteineau s'inclina en signe de filiale obéissance. Le Pape ajouta qu'il lui devait un dédommagement, et qu'il

allait le bénir comme l'auteur de l'*Histoire politique des Papes*, dont ils devaient s'occuper ensemble après la Noël et les Rois.

« Je n'ai eu l'honneur de revoir Sa Sainteté, écrit ici Crétineau, que le vendredi, 27 novembre 1857. »

Crétineau venait d'être mis en possession des papiers du *Clément XIV*, et il y trouvait un dédommagement d'une autre sorte, plus conforme peut-être à ses goûts, en tout cas incompatible avec celui dont lui avait parlé Pie IX, puisque, par la publication de ce livre, il allait perdre les bonnes grâces du Pontife.

Je n'ai plus à revenir sur le *Clément XIV*, si ce n'est pour noter en cet endroit qu'il y eut peut-être une petite vengeance de l'empêchement mis à l'*Histoire des Sociétés secrètes* dans les phrases qui blessèrent le cœur du Pape.

Car Crétineau regretta toujours qu'on l'eût empêché d'écrire cette histoire, à laquelle il ne renonça pas de bien des années, quoique fidèle à la parole donnée à Pie IX de ne la publier que de son consentement.

En 1849, pendant que le Pape était à Gaëte, le cardinal Fornari, nonce à Paris, l'engagea même à la reprendre, jugeant l'ouvrage plus nécessaire que jamais, et assurant que le Pape ne demandait pas mieux que de lui rendre sa liberté d'action. Pour s'en assurer, le cardinal en référa à Gaëte. Quelques jours après, il recevait une dépêche du cardinal Antonelli, dans laquelle Crétineau put lire que le Saint-Père ne lui avait point fait *divieto* de composer l'*Histoire des Sociétés secrètes*, et qu'il en avait seulement jugé, en 1846 et 1847, la publication inopportune ; mais qu'il croyait utile, vu le changement des circonstances, de donner suite à l'ouvrage.

Crétineau se remit donc au travail, mais sans sa confiante ardeur accoutumée, et trouvant dans les ballottages passés du livre le pressentiment de son échec définitif. D'ailleurs ses amis de Rome, soit dans la Compagnie de Jésus, comme le P. Janssen, soit dans le sacré collège, comme le cardinal Bernetti, ne l'y encourageaient guère. Le cardinal, en particulier, lui écrivait de Mola di Gaeta, le 8 mars 1849 : « Qu'allez-vous penser de moi, mon cher ami, quand vous saurez que je diffère entièrement d'avis avec vous relativement à la publication que vous avez dessein de faire? Alors qu'il s'agissait de faire connaître des choses généralement ignorées, j'applaudissais à votre projet ; il était utile, il était saint.

« Mais aujourd'hui tous les voiles sont tombés. Les choses se pratiquent ouvertement, et les personnes s'en font gloire; vos découvertes ont perdu tout leur prix. Les gouvernements et les peuples payent cher leur ignorance passée; quel avantage retireraient-ils de vos tardifs enseignements? Tout au plus, quelque indignation, quelque remords inutile. D'autre part, il est des hommes que les événements ont ramenés à des sentiments meilleurs, et qui s'emploient aujourd'hui pour la bonne cause : si votre livre devait les blesser, serviriez-vous ainsi la cause qui vous est chère? C'est là, croyez-le bien, un danger sérieux. Vous ne pouvez vous imaginer quel enthousiasme règne ici contre la Révolution, et combien l'armée (sans parler du roi, qui est le modèle des souverains) est impatiente d'aller remettre l'Exilé sur son trône. Supposez que quelque ministre, quelque officier supérieur, se trouvât offensé de votre publication : vous voyez d'ici les funestes effets qui s'en pourraient suivre. Bref, il m'est avis qu'il

serait, non pas seulement inutile, mais dangereux, en un moment où l'on travaille à réparer le passé, de montrer publiquement les sources d'où ont coulé nos maux, et je suis persuadé que *celui à qui vous avez écrit* (1), ainsi que celui que *vous supposez qu'on consultera* (2), partagent à cet égard ma façon de penser. Présentement, mon cher ami, il faut s'occuper de la maladie afin de sauver le mieux qu'on pourra la vie du malade. Plus tard, on pourra prescrire un régime pour éviter les rechutes. Voilà mon sentiment, tel que j'ai cru devoir vous le dire en toute franchise. »

Et quelques mois après, le 27 août, après l'assentiment donné au projet par le Pape, le cardinal écrivait encore de Gaëte : « ... Faut-il vous parler maintenant de votre Histoire? Hélas! si l'histoire vivante et parlante que nous avons sous les yeux ne suffit pas à nous instruire et à nous corriger, que peut-on espérer de la narration du passé, de la manifestation des causes, du tableau de l'ignorance des gens et de leur opiniâtre imbécillité? *Le grand personnage qui a approuvé votre Histoire doit être un prodige de modestie, car il est impossible qu'il n'y voie pas sa propre condamnation.* Pour moi, j'en demande pardon à *qui de droit*, mais je persévère plus que jamais dans mes sentiments. »

J'ai hésité à traduire et à livrer la phrase soulignée, renfermant une ironie et une sentence blessantes ; mais ne fallait-il pas montrer l'influence que Bernetti a pu exercer sur Crétineau? J'ai même trouvé dans une lettre de Bernetti l'expression : « cœur plus grand que la tête, »

(1) Le cardinal Antonelli.

(2) Le Pape.

qui a été si cruelle à Pie IX, et je ne sais qui, de Crétineau ou de lui, en a eu l'initiative. Je l'ai dit : comme tout ministre déchu, qui est opposant à son propre système politique, appliqué par son successeur, à plus forte raison à un système contraire, Bernetti n'approuvait pas les premières concessions de Pie IX. Mort en 1852, il n'a pas assez vécu pour avoir tout le sens de ce grand pontificat, unique, à tant d'égards, dans l'histoire de l'Église ; autrement, il serait revenu à de meilleurs sentiments, comme a fait son ami Crétineau, qui s'est infligé à lui-même une si généreuse réfutation dans ses derniers ouvrages. — Ce qui n'empêche pas que l'illustre Bernetti, disciple et successeur du plus illustre Consalvi, ne soit une des gloires de l'Église romaine !

Une fois de plus, une dernière, Crétineau fut arraché à son travail par l'intervention de M<sup>gr</sup> Garibaldi. L'amnistie l'avait fait suspendre en 1847, Pie IX ne pouvant permettre qu'on attachât au pilori de l'histoire les gens qu'il avait pardonnés et qu'il croyait convertis ; le service que lui rendait, en 1850, le gouvernement de Louis Bonaparte, l'empêchait de donner libre cours à un livre où ce prince, nourrisson et élève des Sociétés secrètes, aurait joué un si triste rôle et occupé une place si infamante.

Le livre était presque achevé, et en partie imprimé. Crétineau m'en a lu en épreuves plusieurs chapitres. Dans un jour de dépit, il jeta tout au feu. Mais il a toujours regretté, je le répète, qu'on lui eût lié les mains et mis un bâillon, et d'autres, plus tard, partagèrent ses regrets. « La chose ne doit plus étonner personne, écrivait-il à son fils le 21 novembre 1860, aujourd'hui que tous les masques tombent. Je



voulais, en 1847, les déchirer sur tous ces ignobles visages, princes, généraux, ambassadeurs ou prélats. On a redouté le scandale, ou plutôt les coups de stylet. On a fait de la modération et de la prudence : cela conduit doublement à Gaëte. Les Sociétés secrètes règnent aujourd'hui ; elles veulent briser le christianisme à Rome, sur le tombeau même des apôtres Pierre et Paul. L'hypocrisie vient en aide à la brutalité. L'astuce de Julien l'Apostat dirige les emportements d'un Henri VIII de troisième catégorie, et il y a de grandes lâchetés à redouter. Ce qu'on appelle les *mauvaises têtes* n'existe plus qu'à l'état de légende, et nous sommes conduits par les couards, jusqu'au jour où ils s'arrangeront avec l'élasticité de leurs consciences pour conseiller la honte. — Tout le monde me fait l'honneur de me croire enveloppé dans le manteau d'Élie. J'ai mon paletot, qui me suffit ; mais je flairer assez bien les lâches, les traîtres et les révolutionnaires. Je ne sais que cela, et je commence à ne pas le savoir trop mal. »

## II.

### HISTOIRE DU SONDERBUND.

Ne pouvant ni se résigner à perdre une moisson si péniblement récoltée, ni s'arracher à un sentiment plus ou moins inconscient de rancune et de petite vengeance, Crétineau cherchait un sujet historique où il placerait une partie des pièces de l'Histoire des Sociétés secrètes, et où il viderait son esprit et son cœur dans un jugement

et un tableau passionné du pontificat de Pie IX, lorsqu'on vint lui proposer l'*Histoire du Sonderbund*.

« A la fin du mois d'août 1849, a-t-il raconté encore, en revenant de Vienne, où j'avais fait nouvelle et ample récolte, je dus me rencontrer à Liège avec le P. Roothaan, général de la Compagnie de Jésus, qui utilisait son exil en visitant les maisons de son ordre. Le comte d'Oultremont voulut nous réunir à son château de Warfusée. Cette double fête pour moi me jeta sur les bras un nouvel ouvrage. Dans nos entretiens à Warfusée, le P. Roothaan me proposa de m'occuper sans retard de l'Histoire du Sonderbund. A cette ouverture, à laquelle j'étais fort peu préparé, je ne pus m'empêcher de répondre : « Ah ! mon bon général, il y a longtemps que le P. de Ravignan ne cesse de me persécuter pour me faire entreprendre ce travail. A toute rencontre, son premier comme son dernier mot est toujours : « A quand l'Histoire du Sonderbund ? » Je connais, de plus, deux ou trois Pères suisses qui ont recueilli tous les matériaux nécessaires, et qui seraient bien heureux de me les voir employer. Est-ce que, vous aussi, vous allez reprendre l'antienne du P. de Ravignan ?

— Pourquoi pas, mon cher Créteineau-Joly ? Tant de services signalés que vous nous avez rendus, ne nous mettent-ils pas en droit de vous en demander un nouveau ? Mettez-vous à l'œuvre sans retard, et, selon votre habitude, faites luire la lumière dans les ténèbres. »

« Pressé par tous les assistants, qui se joignirent au P. Roothaan, je promis de m'en occuper au plus tôt ; et, en attendant, j'e demandai la communication des pièces. »

Ce furent les Pères Roth et Hartmann, — je ne vois

aucun inconvénient à les nommer, — qui les lui fournirent (1). Pendant plusieurs mois, les deux Pères venaient presque chaque jour chez lui, rue Pigalle, le poussant et l'aidant à la défense de leur Suisse catholique et à l'attaque de leurs persécuteurs révolutionnaires. Après l'avoir armé et jeté dans la mêlée, peut-être eux et leurs frères l'abandonnèrent-ils un peu trop, suivant l'usage, aux prises avec l'ennemi, et songèrent-ils médiocrement, la bataille livrée, à panser ses blessures. Même le Sonderbund vaincu, ils avaient leur victoire, et ils laissaient leur défenseur se défendre lui-même. Ils jugeaient, sans doute, qu'il en était bien capable, et, d'ailleurs, qu'il méritait bien quelques représailles pour certains coups injustes et portés trop haut. Ainsi ils se justifiaient leur abandon, se dispensaient de toute reconnaissance et se mettaient à l'abri de tout remords!

*L'Histoire du Sonderbund* parut en 1850. Je n'ai à m'étendre beaucoup ici ni sur le sujet, ni sur l'exécution.

(1) Crétineau demanda aussi le concours de son illustre ami Bernetti, comme en témoigne cette réponse du cardinal : « Parmi toutes mes infirmités, je ne renonce pas à vous servir, et j'ai fait toutes les recherches que vous désirez, mais sans fruit. Comment retrouver certains documents depuis que les archives ont été aux mains de gens qui n'avaient que trop d'intérêt à anéantir les moindres traces de leurs antécédents? Toutefois, relativement au sujet qui vous occupe, ils n'ont pu voler ou détruire que fort peu de choses. Je traitais presque toujours verbalement avec la diplomatie de *mon temps*. Les écrits étaient adressés à celui qui était sur les lieux (le nonce?), et il ne vous sera pas difficile de vous les procurer auprès de M. Albert de Halles, curé doyen de Galgenez, canton de Schwytz. Il est prévenu; demandez-lui ce dont vous aurez besoin, sans nommer personne, et vous serez servi. » — Il dut venir peu de choses à Crétineau de ce côté; et, je le répète, ce furent les Jésuites qui lui fournirent presque toutes les pièces, dont j'ai un bloc de leur main.

Pour nous catholiques, nous savons où était le droit et quels intérêts étaient en jeu. L'éloquence prophétique de Montalembert, dont l'écho dure encore, le commentaire des événements qui suivirent, tout nous a dit que la Suisse de 1846 et 1847 fut une sorte d'avant-scène où s'étaient donné rendez-vous les acteurs cosmopolites de la Révolution européenne, et où se joua le prologue du drame universel de 1848. Personne aujourd'hui d'assez aveugle pour ne pas voir que le jésuitisme n'était encore qu'un mot de guerre, qu'un prétexte pour faire échec à l'Église, aux droits et à l'indépendance des cantons catholiques. Par la publication de tous les documents, on sait, de plus, que le rôle le plus odieux ne fut pas peut-être du côté des corps francs; qu'il appartient à l'Angleterre de Lord Palmerston, dont le machiavélisme attisa la Révolution en Suisse, pour en étendre l'incendie à toute l'Europe. L'Autriche du prince de Metternich, la France de M. Guizot, le Piémont même de Charles-Albert, inconséquent une fois de plus, et cette fois en faveur de la bonne cause; les puissances catholiques, en un mot, virent bien le fond du débat et ce qu'il allait en sortir de calamités; mais, par impuissance, par rivalité ou par peur, elles ne firent rien d'efficace, et laissèrent à la Révolution, dont elles allaient être à leur tour les victimes, le temps d'écraser le bon droit. Entre la France et l'Autriche, se renouvela l'hésitation misérable de l'occupation d'Ancône, avec cette seule différence, qu'ici, c'était, non pas à qui sortirait, mais à qui entrerait ou n'entrerait pas le premier. Personne n'osa prendre l'initiative, et le principe révolutionnaire de non-intervention triompha en Europe pour la ruine de la justice et le malheur

des peuple et des rois. Les *Mémoires* de M. Guizot, la conversation de Louis Veillot et du prince de Metternich, nous ont révélé cette politique d'oscillations rivales ou craintives, qui devint aussi funeste à la France et à l'Autriche qu'au Sonderbund lui-même.

Mais quelle fut la conduite de la papauté? Voilà ce que, dans cette étude sur Créteineau et sur son livre, il importe surtout d'examiner et de dire. D'autant plus que sur ce point seul a roulé la discussion dans les journaux catholiques à propos de l'*Histoire du Sonderbund*, que sur ce point seul l'auteur a encouru et mérité le blâme.

A part quelques détails de style, quelques inexactitudes ou injustices partielles, quelques récits ou jugements douteux, particulièrement dans l'affaire de la reddition de Fribourg, quelques trop-pleins et quelques lacunes, le livre, dans son vaste ensemble, dans son plan, dans sa conduite, dans son allure belliqueuse, dans ses ardentes amours et ses vigoureuses haines, dans ses saines et saintes doctrines, dans son langage vif, coloré et entraînant, est, non-seulement à peu près irréprochable, mais digne de toutes louanges.

Hélas! pourquoi faut-il que le reproche principal, on pourrait dire le reproche unique, doive porter sur une sorte de charge à fond de train contre la personne et la conduite de Pie IX? De la même manière que, dans son livre, Créteineau, avant d'arriver au Sonderbund ou *alliance séparée*, était remonté au pacte constitutif de la Suisse, et l'avait suivi à travers les âges et les divers régimes de l'Europe; qu'il y avait raconté l'entrée en Suisse des Sociétés secrètes et des Jésuites, des deux ennemis irréconciliables comme l'enfer et le ciel, et qu'il

avait exposé leurs agissements respectifs jusqu'au jour de la lutte : de même, ayant à dire la conduite de Pie IX dans l'affaire du Sonderbund, il reprend toute l'histoire de son pontificat, dont il fait une peinture aux couleurs insultantes. Il le représente comme un esprit faible, amoureux de popularité; se laissant « isoler de tous ceux qui pouvaient lui donner un sage avis ou le détourner d'une voie périlleuse; » se laissant réduire, « d'ovation en ovation, c'est-à-dire de chute en chute, à ne plus même disposer de sa volonté, » et condamner à un rôle « plus digne d'un héros de roman que du vicaire de Jésus-Christ! » Il y met des correctifs, sans doute, des *repentirs*, comme on dit; mais c'est là le fond du tableau!

Deux choses, non pas reprochables, certes, mais regrettables, dans les rapports de Pie IX avec les catholiques suisses : l'ignorance où on le tint, et son impuissance!

D'un côté, le radicalisme, de l'autre, le prétendu parti modéré, plus trompeur et plus dangereux encore, lui adressaient de faux renseignements sur l'état de la Suisse, sur les droits et les aspirations des partis en lutte, et lui demandaient d'intervenir entre eux, ou plutôt d'ôter la cause et l'enjeu de la guerre par le rappel des Jésuites.

En vain, les chefs et les diplomates catholiques l'invitaient à repousser les concessions demandées, lesquelles n'auraient abouti qu'au découragement du parti vraiment dévoué au Saint-Siège, au triomphe du radicalisme et à la ruine du Sonderbund : rien de cela ne lui arrivait, ou ne lui arrivait que dénaturé.

Quelques puissances, d'ailleurs, pour se dispenser d'in-

tervenir par les armes, le pressaient d'intervenir lui-même par ces concessions fatales. Cédant enfin, et bien à regret, à de trop nombreuses et trop hautes sollicitations, il se décida à écrire au nonce Macioti, le 5 juillet 1847, une lettre que Crétineau, au moment de la reproduire, a fait précéder de ce commentaire, blessant comme le reste : « Pie IX, en l'écrivant, avait fait mieux qu'Abraham. Pie IX confondait dans un même amour les enfants de l'épouse légitime et ceux de la femme adultère. Sous la plume du Pontife, l'Isaac catholique n'avait pas de faveurs plus cordiales à attendre de son affection paternelle que l'Ismaël calviniste ou antisocial. C'était une espèce de déclaration de neutralité que le Pape envoyait pour faciliter la transaction projetée. »

Cette lettre, la voici :

« Monseigneur, la diète helvétique a dû s'ouvrir aujourd'hui. Toutes les nations voisines suivront ses travaux avec la plus grande sollicitude, attendu que la paix de la Suisse, le maintien du pacte fédéral et des gouvernements cantonaux dépendront des questions qu'elle traitera ou qu'elle résoudra. Mais nous, qui, de la sublime hauteur du ministère apostolique, considérons au-dessus des raisons politiques les conditions religieuses, nous comprenons surtout, et avec l'affection d'un père, au fond de notre cœur, le danger de cette généreuse nation. Nous voyons les discordes intérieures qui l'agitent, et, dans notre humilité, nous adressons au Seigneur la plus fervente prière, afin que, tempérant la trop vive ardeur des âmes par son esprit de conseil et de paix, il les empêche de se jeter dans une guerre ouverte, et ne permette jamais que le sol de la Confédération soit teint d'un sang

fraternel. — Nous prions pour ceux qui, avec nous, invoquent le nom de Dieu en esprit et en vérité. Nous ne prions pas moins pour ceux que nous désirons voir unis à nous, à quelque époque que ce soit, par les liens de l'amour le plus parfait; et autant notre voix pourra se faire entendre au milieu du tumulte des passions, autant nous voulons que vous la fassiez retentir dans toutes les parties de la Suisse. Le Seigneur, qui inspire à notre âme ces vœux, donnera assez de force à leur expression pour rendre la paix à des cœurs troublés par la colère, et fécondera par l'abondance de sa grâce la bénédiction apostolique que nous leur accordons de tout notre cœur. »

La lettre était accompagnée de ce billet du cardinal Gizzi, secrétaire d'État : « Le Saint-Père m'impose l'obligation de vous envoyer cette lettre, avec ordre de la rendre publique aussitôt après sa réception. »

L'histoire de cette lettre est curieusement racontée par le comte Édouard Crotti de Costigliole, ministre de Sardaigne, dans une note que je démêle à travers tout un dossier de protestations, suivant moi légitimes, contre le rôle que lui avait prêté Crétineau en cette circonstance.

La lettre fut remise à un courrier sarde, et le comte Solar de la Marguerite la transmit au comte Crotti, à Lausanne. Dès que celui-ci en eut pris connaissance, il y reconnut, dit-il, le triomphe des menées du radicalisme, et il en fut désolé. Il se rendit aussitôt à Saint-Maurice en Valais pour en conférer avec le général de Kalbermatten, qui déclara que l'effet en serait déplorable pour la bonne cause. Le comte Crotti se résolut alors à en suspendre la transmission et à s'entendre préalablement à ce sujet avec M. Sigwart-Müller. De retour à Lausanne, il fit



partir son premier secrétaire pour Lucerne, lui enjoignant de communiquer la lettre au chef du parti catholique, et, dans le cas où celui-ci en jugerait aussi l'effet funeste, de se présenter chez le nonce pour remettre entre ses mains, avec la lettre, une dépêche par laquelle le comte le priait d'en suspendre, jusqu'à nouvel avis de Rome, la publication, « prenant sur lui la responsabilité des conséquences de ce retard. »

Ainsi se passèrent les choses : M. Sigwart s'empressa de déclarer que la publication de cette lettre, dans les circonstances où se trouvait le parti catholique, serait un coup de mort pour lui ; et le nonce, après quelque hésitation, consentit à un recours préalable à Rome, d'où il lui fut répondu, par le retour du courrier, de tenir la lettre comme non avenue. « Mais, ajoute Crétineau, une indiscretion ou une perfidie en révéla l'existence. » Un jour elle parut dans les feuilles allemandes, avec cette explication calomnieuse, que Pie IX l'avait communiquée lui-même à un luthérien, comme un témoignage de son désir de conciliation. De l'instrument de paix, on faisait une arme de guerre.

Ici, il ne faut que plaindre le Pontife, trompé et circonvenu ; il faut le plaindre bien davantage, lorsqu'il dut déclarer son impuissance à venir au secours de ses fils catholiques.

Ceux-ci, en octobre 1847, lui avaient adressé une longue requête, qui se terminait ainsi : « Nous vous demandons, avec les plus vives et les plus humbles instances, ô vous, qui êtes le vicaire de Jésus-Christ notre Dieu, et notre chef infallible, de vouloir bien, en approuvant seulement notre résolution, enflammer de plus en plus

nos courages, et, par la bénédiction apostolique donnée à nous et à nos peuples, nous placer sous les auspices et sous la garde du Tout-Puissant. »

Crétineau commente encore, ou plutôt dénature et empoisonne : « La guerre allait éclater. Les Suisses du Sonderbund, ce rocher de braves gens, pour nous servir de l'expression de M. Guizot, ne sollicitaient point de Pie IX un concours moral que Rome aurait dû s'empresser d'offrir depuis longtemps. Tout prêts à combattre pour leur foi, pour l'Église et pour la société menacée, ils implorèrent du Saint-Père la bénédiction apostolique sur leurs armes, cette bénédiction qui se donne à la ville et à l'univers, cette bénédiction qui, comme la grâce d'en haut, n'a jamais été refusée. Une réponse vint de Rome; le nonce la communiqua aux intéressés. Elle portait textuellement : « Le Saint-Siège, dans toute cette question, a décidé qu'il resterait passif. » — Cette implacable froideur avait quelque chose d'une sentence de mort : on l'eût dite gravée avec la pointe d'un stylet de carbonaro ! » (II, 279.)

On dirait cette phrase écrite avec la plume de quelque Luther !

Hélas ! à la fin de 1847, alors que la France et l'Autriche, après tant de bons vouloirs manifestés pour le Sonderbund, lui refusaient leur concours, que pouvait le Pontife ? Et une simple bénédiction même, trop explicitement envoyée, n'aurait-elle pas allumé plus ardente et plus implacable contre lui la fureur et la vengeance des corps francs ?

Pie IX dut donc se résigner à le bénir dans son cœur et au pied silencieux de son crucifix. Mais ce qu'il avait

pour lui de sympathie, il l'exprima dès qu'il le put, et Crétineau a eu le tort de n'en rien dire,

Aussitôt que la chute du Sonderbund fut connue à Rome, les adeptes de la république universelle, dit-il, en firent une occasion de propagande. « Jusqu'à ce jour, ils ne l'avaient faite à Rome que sous le couvert des respects hypocrites dont ils essayaient de salir la chape pontificale. Démocrates en politique, ils prétendaient vouloir rester catholiques en religion, mais catholiques avec Clément XIV proscripteur, catholiques avec Pie IX, qui alors croyait immortaliser son nom en cédant toujours à de fatales exigences. Le 3 décembre, la Révolution vient d'apprendre que le Sonderbund est vaincu, et que le radicalisme triomphe. Un cri qui n'avait jamais retenti à Rome, un cri qui dut faire tressaillir, sur leurs autels ou dans leurs tombeaux, tous les saints, tous les martyrs, tous les confesseurs, tous les Pontifes et tous les docteurs de l'Église, plonge la capitale du monde catholique dans une stupeur inénarrable. Les cloches de Rome, qui n'ont eu de joyeuses volées que pour des victoires chrétiennes comme celle de Lépante, s'ébranlent en signe d'allégresse. Dans la nuit du 3 décembre 1847, de la basilique de Saint-Pierre à Saint-Jean de Latran, une foule étrange bondit à la lueur des torches... La faiblesse des uns et la complicité des autres portent enfin leurs fruits. La démonstration est organisée. Elle va honorer la diète radicale dans son chargé d'affaires; puis une clameur inouïe, résumant toute cette orgie, se fait entendre. « Vivent les Protestants! » hurlent dans la ville sainte ceux qui naguère prenaient pour mot de ralliement : *Viva Pio nono solo!* » (P. 455.)

Toujours un peu d'emphase ; mais, avec quelques mots de moins, quelle légitime et belle indignation !

Crétineau ajoute : « Le Tibre stupéfait renvoya à l'Europe étonnée ces témoignages anticatholiques. » Les renvoya-t-il par-dessus le Vatican sans qu'il en tombât quelque chose aux oreilles du Pape ? Et si le Pape entendit, n'opposa-t-il aucune protestation ? Quelques jours après, il réunissait les cardinaux en consistoire, et il leur disait : « Nous ne pouvons nous défendre de vous parler de l'amère douleur qui nous a accablé, lorsque, il y a quelques jours, dans notre chère ville de Rome, citadelle et centre de la religion catholique, il s'est trouvé quelques hommes en délire, qui, oubliant même les sentiments de l'humanité, n'ont pas eu honte, au frémissement et à l'indignation des autres citoyens de la même ville, de triompher publiquement, au sujet de cette lamentable guerre intestine qui a récemment éclaté entre les Suisses. Cette guerre fatale, nous la déplorons du fond du cœur, soit à cause du sang versé dans ces guerres fratricides, de ces discordes furieuses, persévérantes, de ces haines, de ces divisions qui naissent en foule au milieu des peuples livrés aux dissensions civiles ; soit à cause des dommages que nous savons en être résultés pour les intérêts catholiques, et qui, nous en avons la crainte, en résulteront encore ; soit enfin à cause des déplorables sacrilèges qui ont été commis dans le premier conflit, et que l'âme se refuse à rappeler. »

Pourquoi Crétineau, qui s'est tant plaint de tel ou tel silence, s'est-il arrêté devant ces paroles, qui faisaient aux siennes un si sublime écho ? Serait-ce parce que, dans cette harmonie même, il voyait un désaccord entre les

sentiments réels du Pontife et quelques-uns de ses propres jugements?

Évidemment, de 1847 à 1850, il n'avait pas beaucoup avancé dans la connaissance de Pie IX, et il lui fallait quelques années encore pour avoir la pleine intelligencé de ce grand pontificat.

### III.

L'ÉGLISE ROMAINE EN FACE DE LA RÉVOLUTION. — RÉCONCILIATION AVEC LE PAPE.

Cependant, il souffrait d'apprendre la douleur qu'il avait causée au souverain Pontife. Il en souffrait pour lui-même; il en souffrait bien plus pour les Jésuites, qui pouvaient être accusés, quoique bien à tort, de lui avoir communiqué, avec les pièces, des sentiments qu'ils ne partageaient pas, et pour les catholiques du Sonderbund, dont le vulgaire s'imaginait qu'il avait traduit l'âme en même temps que la conduite extérieure.

Comment réparer sa faute et se bien remettre avec Pie IX? Une demande secrète de pardon, un voyage expiatoire *ad limina apostolorum*, évidemment, ne suffisait pas. Publique avait été l'offense, publique devait être la réparation. Dans un livre avait été exprimée l'injure, dans un livre justice devait être rendue.

Crétineau songea donc à un livre, où il pourrait employer quelques-unes de ses pièces, qu'il ne se résignait pas à perdre, et où il trouverait une belle et juste place à faire à Pie IX. Il s'arrêta au projet d'une *Histoire de la Révolution en Italie*.

Immédiatement il partit pour Rome, afin de le soumettre au cardinal Antonelli. En plusieurs entretiens, il développa son idée à l'éminent secrétaire d'État, avec qui, en tout temps et dans ses plus grands torts à l'égard de Pie IX, il eut des rapports d'estime, de confiance et d'amitié réciproques. Le 10 novembre 1850, il consigna les résultats de ces conférences dans la lettre suivante, écrite de Rome même au cardinal Antonelli :

« Éminence, hier, dans notre dernière entrevue, lorsqu'il s'est agi de la future *Histoire de la Révolution en Italie*, dont, à défaut de celle des *Sociétés secrètes*, j'ai pris le parti de m'occuper, Votre Éminence m'a fait l'honneur de me demander le plan que je m'étais tracé et les documents dont je pouvais avoir besoin.

« Le plan de cet ouvrage, que la position actuelle de l'Italie me semble rendre indispensable, est très-simple. Je veux d'abord, dans un rapide tableau, réunir tous les crimes, toutes les tentatives, toutes les conspirations, toutes les intrigues que les Sociétés secrètes ont fait jouer depuis 1814, et qui, à Rome comme à Turin, à Naples comme à Milan et à Venise, ont amené, par un travail souterrain, la confusion des langues et des esprits. Le Pape Grégoire XVI m'avait, en 1846, chargé d'accomplir cette œuvre. Le Saint-Père, mieux que personne, n'a peut-être pas oublié la volonté qui, dans un but de charité et de tendresse paternelle, s'est opposée à ce projet. Aujourd'hui, je crois qu'il faut de toute nécessité démasquer les grands criminels. Je rattache donc les Sociétés secrètes à la Révolution d'Italie ; et, après les avoir suivies dans les ténèbres, je les retrouve en plein soleil, agissant en corps constitués et s'abattant sur l'Italie comme sur une

proie longtemps convoitée. L'avènement de Pie IX au Pontificat suprême devient, malgré Pie IX, le signal de cette immense perturbation.

« Avant d'aller plus loin dans cette lettre, permettez-moi, Éminence, de vous exprimer par écrit ce que j'ai eu l'honneur de vous dire de vive voix. Vous avez eu la bonté de me parler avec une franchise assez rare en Italie ; vous m'avez dit que le Pape se sentait blessé au cœur par l'*Histoire du Sonderbund*, et que je devais chercher quelques moyens de cicatrizer cette plaie. Vous savez la douleur que j'ai éprouvée à cette nouvelle, le profond respect que je suis heureux de montrer en toute occasion, non-seulement pour le Siège Apostolique, mais encore pour la personne du Saint-Père. Néanmoins, ces pages du *Sonderbund* qui ont si douloureusement affecté le Souverain Pontife, croyez-vous, Éminence, qu'elles seraient ce qu'elles sont, si, au lieu de ne savoir que ce que je sais, j'eusse été initié à l'action vraie, fidèle et entière du Saint-Père dans ces déplorables événements de la Suisse ? A Rome, en temps ordinaire, il est très-sage de n'ouvrir que le plus rarement possible les Archives de l'Église et de la secrétairie d'État ; mais, dans les jours où la calomnie déborde comme une mer irritée, dans des jours comme les nôtres, où elle travestit ou dénature les actes et les écrits du Pontife, où son nom a servi de drapeau et de signe de ralliement aux révoltes, je pense que Rome elle-même doit sortir des bornes de sa réserve habituelle. Si, avec moi, qui, comme historien, ai fait mes preuves de discrétion et de prudence, Rome eût consenti à expliquer sa politique dans les affaires de la Suisse en 1847, j'aime à croire que je ne me serais pas trouvé dans la nécessité

de désoler le cœur du Pape. Il doit y avoir, dans les Archives, des pièces qui justifient, qui tempèrent au moins d'autres documents que j'ai publiés, et, — je vous le dirai en toute confiance, — ce sont ces pièces qu'il fallait me fournir. On ne l'a pas fait pour le *Sonderbund*. Une nouvelle, une plus importante circonstance se présente. Ce sont ces quatre années d'un pontificat si tourmenté que je vais raconter dans l'*Histoire de la Révolution*. Puis-je espérer qu'on ne me laissera pas marcher seul dans la voie qui m'est ouverte ?

« Je veux prendre la Révolution sur le fait, la poursuivre dans ses hommes et dans ses actes, l'attaquer à front découvert en Piémont, en Lombardie, à Rome et dans les Deux-Sicules ; rendre justice à chacun et dire la vérité à tous. Mon plan consiste à épier, à découvrir les manœuvres des ennemis de l'Église et de la monarchie, à ne rien taire du mal que quelques princes séculiers ont laissé faire ou ont inspiré par une complicité coupable. Il me serait bien doux de pouvoir séparer le Saint-Père de tout contact avec ces hommes ; d'être sévère envers eux tout en restant juste pour le Pape ; de clairement expliquer, sur documents irréfragables, à quelles embûches il a dû résister, comment il a résisté, et quelles furent les conséquences de cette conduite si souvent défigurée dans les journaux et dans des écrits non périodiques. C'est donc toute la Révolution en Italie que j'embrasse du bout de ma plume. Vous sentez par ce mot, Éminence, qu'il me serait impossible de me demander de spécifier tel ou tel document. Il me les faudrait tous ; ou, du moins, il me faudrait la certitude que tous me seraient fournis, si les besoins du récit en rendaient la communication indispensable.



« Ces paroles, je n'en doute pas, doivent effrayer Votre Éminence. En les écrivant à Rome, je m'en effraye moi-même; car c'est tellement en dehors des usages de la cour apostolique, que je conçois l'hésitation, et même le refus. Cependant, Éminence, daignez vous rappeler que j'ai fait, sur pièces originales, l'*Histoire de la Compagnie de Jésus*, que j'ai écrit *Clément XIV et les Jésuites* avec les documents les plus secrets de ce malheureux conclave de 1769, et que personne ne sait encore comment tous ces arcanes de la trahison me sont tombés entre les mains. La même prudence peut m'être nécessaire : on pourrait très-facilement s'arranger pour cela. J'ai une réputation qui, à tort ou à raison, veut que je scrute dans les arcanes les plus profonds des chancelleries. Cette réputation peut nous servir, dans les moyens que je mettrai en usage, pour ne pas associer la Cour romaine à des communications étrangères à ses habitudes, mais dont le Souverain Pontife doit comprendre l'importance et la légitimité.

« Je vous ouvre toute mon âme, Éminence, et je vous l'ouvre presque sans espoir de succès. Dans cette hypothèse, ainsi que je vous le disais hier, j'ai fixé mon départ au 15 du mois. Si je dois rester livré à mes seules forces dans ce rude travail, il est bon pour moi de retourner à Paris le plus promptement possible. Si, d'un autre côté, nous parvenions à nous entendre, il me faudrait prendre quelques dispositions pour passer l'hiver à Rome et faire venir ma famille. »

Ce projet n'eut d'autre suite que de préparer de loin Crétineau à son livre plus général et plus important de l'*Église romaine*.

Dans l'intervalle, de nouveaux documents étaient venus aiguillonner encore son désir d'écrire contre les Sociétés secrètes et la Révolution.

En 1852, le cardinal Bernetti mourait à Rome, lui léguant ses papiers politiques. Averti aussitôt par M<sup>er</sup> Fioramonti, secrétaire des lettres latines, Créteineau partit pour Rome, afin d'en prendre possession. C'était chose difficile. Suivant la loi ou la coutume de toutes les nations, les papiers politiques d'un ancien ministre devraient faire retour à la secrétairerie d'État. Aussi, faisait-on bonne garde autour de ce trésor, et le signalement de Créteineau était donné à la police, avec ordre de l'en écarter, ou de l'arrêter au moins, s'il parvenait à s'en rendre maître, avant sa sortie de Rome.

Créteineau avait bien réussi en effet, avec la connivence de ses amis, à mettre la main sur les papiers ; mais comment les dérober à la police et les emporter en France ?

Dans cet embarras, il est accosté par un Anglais, converti au catholicisme par la lecture de l'Histoire des Jésuites. Très-curieux d'autographes, le bon Anglais lui demande comment il s'y prend pour s'en procurer de si précieux. « Voulez-vous, lui dit Créteineau, vous mettre en campagne et travailler de compte à demi avec moi ? — Oh ! *yes*, répond l'Anglais ; que faut-il faire ? — Une chose très-simple : d'abord, échanger nos passe-ports ; ensuite, vous tenir coi, et me laisser agir. Il pourra bien vous en arriver quelques petits désagrémens, mais vous vous en tirerez sans trop de frais, et avec les avantages, sinon avec les honneurs de la guerre. Pas un mot de plus ! Je vous donne rendez-vous à Civita-Vecchia, et là nous partagerons le butin ! »

On devine la suite. L'Anglais, porteur du passe-port de Crétineau, est pris d'abord pour lui et emprisonné sous son nom. Le vrai Crétineau, cependant, fait ses paquets, et part de Rome sous le nom de l'Anglais. Un comte, garde-noble, allant de Rome à Civita-Vecchia pour affaires d'État, le ramène, lui et son trésor, aux frais du Pape ! Là, le rejoint son Anglais, qui, au bout de quelques heures, n'avait pas eu de peine à recouvrer sa liberté. Crétineau le console de sa mésaventure en lui abandonnant force autographes insignifiants, comme billets d'invitation ou compliments banaux, mais qui, par leurs signataires, avaient pour lui la même valeur qu'un document historique. Il fait un second choix dans son riche héritage : il se réserve toutes les pièces ayant trait à l'ouvrage qu'il projette, et renvoie immédiatement à M<sup>sr</sup> Fioramonti les correspondances purement politiques.

Ainsi fit-il, du reste, des papiers dont il s'était servi pour l'*Histoire des Sociétés secrètes*, et, un peu plus tard, des papiers de l'*Église romaine*, qu'il tenait, par l'intermédiaire de M<sup>sr</sup> Fioramonti, des cardinaux Bennetti et Lambruschini : après avoir mis les premiers quelque temps, au commencement du second Empire, en sûreté en Angleterre, et employé les autres, il renvoya le tout à leur légitime propriétaire.

En dire l'origine, n'est-ce pas en dire l'authenticité, ridiculement contestée par quelques-uns ? Et moi-même, lorsqu'il m'apporta à traduire, en 1861, le bref qu'il venait de recevoir du Saint-Père, bref de félicitations qui était en même temps un certificat de l'authenticité des *documents*, à sa jactance triomphale je répondais d'a-

bord : « Pour moi, et pour tous ceux qui savent votre intimité avec Fioramonti, qu'est-ce que cela prouve, sinon uniquement, ou, tout au plus, principalement, la complaisance de votre ami ? Un matin, le secrétaire des lettres latines, *le Latin*, comme vous l'appellez familièrement, aura présenté à la signature de Pie IX un bref commandé par le Saint-Père, je vous l'avoue, mais où il aura eu le soin glisser le mot qui vous charme, et voilà tout ! »

Non ; et le mot était bien l'expression et la preuve exacte de la chose, à savoir de l'authenticité des pièces, que nul ne pouvait attester mieux que Fioramonti, puisque c'était lui qui les avait livrées. Aussi l'entendrons-nous plus tard renouveler son attestation et les proclamer encore entièrement authentiques.

« C'est son style ! » ai-je entendu dire à quelques-uns, qui voulaient absolument que Créteineau les eût forgées. — Eh ! sans doute, c'est son style, puisque c'est lui qui les a traduites, et que, semblable en ce point à Voltaire, qui, selon le mot de Montesquieu, se substituait toujours un peu à son auteur, il était bien incapable de s'astreindre à une traduction d'une exactitude en quelque sorte interlinéaire. Donc, s'il y a quelque infidélité dans ses traductions, c'est au sens où l'on reprochait au traducteur d'Abblancourt de ne faire que de « belles infidèles ; » mais, pour le fond, tout est exact, et l'inexactitude n'est que dans un détail ou dans un mot. J'en citerai plus tard un exemple.

A mon objection de tout à l'heure, Créteineau se contenta de sourire, et j'avoue que, jusqu'à ces derniers mois, il me restait de légers doutes, que je n'ai pas feint

de communiquer à ses fils. Il ne saurait plus en rester aujourd'hui, que la preuve de l'authenticité des pièces est faite sur pièces elles-mêmes authentiques. Tout est connu désormais, jusqu'au chiffre des pseudonymes révolutionnaires : *Nubius*, *Petit-Tigre*, et les autres, qu'il y aurait encore quelque inconvénient à livrer.

Pourquoi n'opposait-il pas aux dénégateurs ou douteurs une réponse péremptoire? Toujours par discrétion, et aussi par vanité! Il n'osait pas trahir le secret des donateurs, et je me demande si moi-même je n'en ai pas trop dit; puis, il craignait de faire tort à sa réputation d'habile dénicheur de pièces, en avouant que souvent elles étaient venues à lui sans qu'il eût même la peine de les chercher, et qu'il n'avait eu qu'à ouvrir la main pour en prendre possession. Vivant, il m'a bien communiqué le chiffre dont je viens de parler; il m'a bien raconté, — et avec quels détails amusants que je regrette d'avoir oubliés en partie! — l'histoire de son Anglais, qui faisait honneur à son industrie; mais il m'a tu à moi-même presque tout le reste, qui n'est qu'une révélation posthume.

L'aventure des papiers du cardinal Bernetti, qui s'ébruita plus ou moins, n'était pas de nature à le remettre bien en cour pontificale. Les nouvelles attaques à Pie IX de ses *Lettres au. P. Theiner*, à la fin 1852 et au commencement de 1853, achevèrent de lui ôter la confiance du Souverain Pontife. Les choses en restèrent là jusqu'en novembre 1857.

Les Jésuites, nous l'avons vu, la paix faite avec eux, avaient entrepris de le réconcilier avec Pie IX. Il fallait une occasion, qui enfin se présenta, et il la saisit avec un

empressement généreux, comme le prouve la lettre suivante, adressée au Pape, de Rome même, le 10 novembre 1857 : « Très-Saint-Père, un devoir tout paternel m'a conduit à Rome. Mon fils entre au noviciat de la Compagnie de Jésus ; par conséquent, il se dévoue, corps et âme, au service de l'Église et du Pontife romain. C'est dire à Votre Sainteté quels principes il a puisés au foyer domestique, et quels sentiments j'ai eu le bonheur de lui inspirer. — Ces sentiments sont toujours les miens ; et je suis convaincu que Votre Sainteté n'en douterait pas un seul moment, s'il m'était donné, à ses genoux, de lui exprimer de vive voix ma sincère et profonde vénération. — Je sais, Très-Saint-Père, — et S. E. le cardinal Villecourt a bien voulu me le confirmer, — que, dans quelques-uns de mes ouvrages, j'ai eu le malheur de contrister et de blesser le cœur de Votre Béatitude. Ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que je regrette et déplore l'amertume de certaines paroles, qui sont plutôt un manque de respect qu'un manque de foi. Les douloureux événements en face desquels ces paroles me furent arrachées sont heureusement bien loin de nous. J'aurais donné mon sang pour conjurer les événements ; je viens demander à Votre Sainteté le plus humble pardon des paroles. — J'ignore si, au milieu de ces circonstances, il ne s'est pas trouvé des personnes ayant intérêt à me noircir auprès du Saint-Père. En chrétien qui restera toujours dévoué à l'Église et au Saint-Siège, je crois, dans le moment, accomplir un devoir aussi doux à mon cœur que facile à mon caractère. Je l'accomplis dans la sincérité de mon repentir, et je supplie Votre Sainteté d'en agréer l'expression et l'hommage avec la bonté qu'Elle daigna

me témoigner jadis. Je puis peut-être rendre encore quelques services ; je suis tout prêt à obéir à la voix du Pasteur et à me conformer aux ordres qu'il voudra bien me donner, etc. »

Le cardinal Villecourt, qui lui portait intérêt et affection, comme tous ceux qui étaient entrés en quelque intimité avec cette rude mais loyale nature, lui écrivait le 25 novembre : « M<sup>sr</sup> Fioramonti sort de chez moi. Il est venu m'annoncer que le Saint-Père vous recevra le vendredi matin à neuf heures un quart ; mais seul. — Vous passerez par le chemin de côté qui conduit à la bibliothèque. — J'ai cru entrevoir des dispositions tout à fait bienveillantes. — Suavité, je vous prie, respect et modestie ! »

En cette négociation de paix, M<sup>sr</sup> Fioramonti n'était toujours que le secrétaire, le porte-voix, et aussi, — on le doit présumer de son amitié pour Crétineau, — l'avocat discret ; mais le véritable plénipotentiaire était le cardinal Villecourt, qui, sur les instances de Pie IX, ajouta de sa main cette condition préalable : « Je prends d'avance l'engagement de ne rien écrire et de ne rien publier qui puisse contrister ou blesser le vicaire de Jésus-Christ, à qui je soumettrai de grand cœur tous les écrits dont il désirerait la communication. »

Crétineau jura et signa l'engagement avec une sincérité dont il va bientôt donner la preuve, et il y demeura fidèle jusqu'à la fin ; le vendredi suivant, aux pieds de Pie IX, il recevait un non moins sincère pardon.

Toutefois, entre le Pontife et lui, il y avait encore une espèce de barrière de séparation, barrière d'argent, si je puis dire, et d'autant plus laide et pénible à renverser.

Laissons Crétineau nous la décrire dans sa note déjà citée du 4 décembre suivant, au cardinal Antonelli.

Après avoir raconté la proposition du pape Grégoire XVI relative à l'Histoire des Sociétés secrètes et les pourparlers qui s'ensuivirent, il continue : « Dans cet intervalle de quelques jours, un de mes amis, qui se trouvait à Rome avec moi, M. le baron Dudon, ancien ministre d'État, souleva une question toute matérielle, et à laquelle je n'aurais jamais songé : il me dit que j'étais parfaitement libre d'exposer ma vie sur l'enjeu des Sociétés secrètes, mais que, dans mon état de fortune, il ne me convenait pas de gaspiller le pain de ma famille sur les grandes routes. Il ajouta que de longs et fréquents voyages étaient décidés, que d'autres suivraient, et que, dans l'intérêt de mes enfants, il importait de faire trancher une question toute simple. M. Dudon ne connaissait à Rome que le P. général de la Compagnie de Jésus et le P. de Villefort. Il s'adressa à eux pour expliquer la position, et pour la faire connaître au Pape et au secrétaire d'État. Le lendemain, M. Dudon apprit, par le P. général et par le P. de Villefort, que le cardinal Altieri avait ordre de me faire tenir à Paris 1,000 écus romains, et à Vienne 1,000 autres pour commencer. »

Dans la suite de la note, Crétineau rappelle le *veto* définitif mis sur l'ouvrage par l'entremise du nonce Garibaldi, et il ajoute : « Je n'ai pas besoin de rappeler ici les conférences que le nonce eut à ce sujet avec le baron Dudon, et la transaction qui fut proposée et acceptée. Je n'assistai à aucune de ces conférences. Je ne connus la transaction que lorsque le cardinal Antonelli, dans une dépêche du mois d'octobre 1851, témoigna le désir que



cette dépêche me fût communiquée. — Si M<sup>r</sup> Garibaldi a tenu la promesse qu'il me fit ce jour-là, 24 octobre 1851, sa dépêche au cardinal Antonelli doit contenir la réponse que je donnai et qu'il s'engagea à transmettre. Cette réponse était que, puisque pour la première fois on me parlait d'argent à propos de l'Histoire des Sociétés secrètes, j'allais expliquer tous les faits. Je racontai alors ce qui s'était passé entre M. le baron Dudon, présent et confirmant, et le P. général et le P. de Villefort. — Ma position, aujourd'hui comme à cette époque, est tellement claire et franche, que je n'aurais peut-être jamais fait valoir ce titre, si des hommes pour qui la calomnie est un art et un besoin de position, n'eussent pris à tâche de me noircir auprès du Pape. — Il a été dit que j'étais un homme d'argent. Pour démontrer la fausseté de l'assertion, j'ai réclamé une créance dont je n'avais jamais parlé au cardinal Antonelli dans mes précédents voyages. J'ai interrogé pour la première fois le P. de Villefort, j'ai montré la déclaration du baron Dudon. Appuyé sur toutes ces preuves comme sur tous ces faits, qui s'enchaînent et que les oublis de mémoire ou les faux-fuyants ne parviennent pas à affaiblir, je demande au Pape justice et rien que justice. Je n'ai pour moi que mon bon droit et une vie sans reproches. Je suis donc convaincu que, devant l'équité naturelle du Saint-Père, ces motifs triompheront de toutes les jalouses susceptibilités et de toutes les haines sourdes ou patentes que les mauvaises passions ont, à Rome, accumulées autour de mon nom. »

Une déclaration si précise, adressée, en des circonstances si solennelles, à un secrétaire d'État qui pouvait remonter aux dépêches dont on lui donnait la date, en-

ferme en elle-même sa démonstration. Mais, de plus, on y invoque des témoignages. Or, ces témoignages, la mort de leurs auteurs ne les a pas emportés, et ils demeurent consignés dans les lettres suivantes.

Dès le 21 janvier 1856, près d'une année avant la requête que des accusations calomnieuses rendirent nécessaire, le baron Dudon écrivait de Paris à Crétineau : « Il est impossible qu'on ait l'intention, à Rome, de nier qu'on vous avait invité à faire l'Histoire des Sociétés secrètes; impossible de nier qu'on avait jugé indispensable que vous fussiez, avant tout, à Vienne, pour obtenir la permission de faire des recherches dans les Archives : la lettre du prince de Metternich à M. Hubner à ce sujet est là pour le prouver. Lorsque ce voyage à Vienne fut arrêté, le P. de Villefort me demanda à combien je croyais que cette première dépense monterait. Je répondis : 1,000 écus romains. — Le Père me dit qu'il le rapporterait au Pape. Il revint le lendemain, en m'annonçant qu'il avait été convenu que vous toucheriez cette somme à Paris, que le cardinal Altieri était chargé de vous la faire passer en une lettre de change que vous trouveriez à votre retour ici. Vous deviez vous mettre en route pour Vienne huit jours après. La lettre de change n'est pas venue. Je vous engageai à ne pas partir avant de l'avoir reçue. Plus confiant que moi dans ces promesses, vous ne l'avez pas attendue : vous avez fait le voyage.

« Je vous répète qu'il est impossible qu'on ait à Rome la pensée de nier ces faits, parce que je les ai rappelés plusieurs fois à M<sup>re</sup> Garibaldi dans nos conférences, dont il a certainement rendu compte au Vatican. On a reconnu pour constants tous ces détails, et la discussion n'a plus

roulé que sur le montant de l'indemnité qui vous était due pour les dépenses, les voyages, les travaux que vous aviez faits pour mener à bonne fin l'ouvrage dont le Pape vous avait chargé. J'ai toujours été fort scandalisé des chicanes qu'on a soulevées depuis la mort du Pape Grégoire pour éviter de vous rendre justice, et je serais indigné de la mauvaise foi qui porterait à démentir ce qui s'est passé quand nous étions à Rome. — Vous pouvez faire de ma déclaration tel usage qu'il vous plaira. »

De son côté, le P. de Villefort, le 10 décembre 1858, un an, par conséquent, après la réclamation, — on voit combien cette misérable négociation fut longue et pénible, — délivrait, de Rome, cette attestation à Crétineau : « Après avoir lu très-attentivement la note que M. Crétineau-Joly a remise, le 4 décembre 1857, au cardinal secrétaire d'État, et relative à ce qui se passa, au mois de mai 1846, lorsque le Pape Grégoire lui demanda l'Histoire des Sociétés secrètes, je déclare, en ce qui me concerne, qu'ayant servi d'intermédiaire entre quelques-uns des personnages nommés dans cette note, je me rappelle positivement qu'une indemnité fut promise à M. Crétineau-Joly, sans me souvenir avec la même certitude du chiffre de l'indemnité, et la raison en est peut-être que douze ans se sont passés depuis cette époque, et que M. Crétineau-Joly ne m'en avait *jamais* parlé avant l'année dernière. »

Voici donc qui est établi : sur la demande du baron Dudon, qui toujours, en ces affaires d'argent, prit l'initiative en lieu et place de son ami, dont la pensée était ailleurs, une indemnité d'environ dix mille francs fut pro-

mise ; et ce n'était pas trop pour tant de voyages dispendieux, sans compter les travaux et les périls auxquels consentait à se livrer le futur historien. Pendant cinq ans, c'est-à-dire tant que le projet historique eut quelque chance d'aboutir, on ne songea pas à soulever la question pécuniaire ; en 1851 seulement, et lorsqu'il fallut définitivement renoncer à cette histoire qui avait déjà tant coûté en tous sens, seul encore le baron Dudon entra avec le nonce Garibaldi en une négociation où Créteineau n'intervint que pour donner son assentiment à une transaction déjà conclue ; pendant cinq autres années, l'affaire sommeilla sans que personne, le principal intéressé moins que tout autre, ait rien fait pour la réveiller ; au commencement de 1856, lorsque les premières calomnies commençaient à se répandre, le baron Dudon, qui, comme négociateur, trouvait son honneur engagé avec celui de Créteineau, le munit de l'attestation plus haut citée, comme d'une arme défensive pour le moment de l'attaque ouverte ; Créteineau la tint en réserve toute une année, et ne l'exhiba que sa paix faite avec le Pape ; il ne l'exhiba que contraint et forcé par une recrudescence de calomnie qui tendait à rompre la paix heureusement conclue, puis il attendit une année encore ; la calomnie allant toujours son vilain train et faisant même intervenir la personne auguste de Pie IX, à qui elle prêtait des paroles fausses ou dénaturées par elle, pour la première fois après douze ans, il parla au P. de Villefort et lui demanda une arme nouvelle.

Il resta alors sous les armes, et il n'attendit plus longtemps. La justice de sa cause avait été reconnue par Rome, mère de la justice ; et, le 14 avril 1859, une lettre

de M<sup>re</sup> Fioramonti à son *très-cher ami* (*mio carissimo amico*), lui annonçait l'envoi d'une traite de deux mille écus sur les Rothschild.

Ainsi on récompensait le *chanteur!* car c'est l'affreux mot que j'ai entendu de bouches très-respectables, mais, on le voit, bien abusées : il a voulu faire *chanter* le Pape, en le menaçant de publier qu'il avait été franc-maçon!

Oh! Créteineau riait-il de bon cœur, lorsqu'il lisait cette énorme sottise dans tel ou tel journal révolutionnaire! Et il aurait menacé de la dire pour son compte!

Je sais qui, le premier, dans une antichambre du Vatican, a proféré la calomnie, et qui, par conséquent, en est responsable. Je sais même sur ce monsignore une assez bonne histoire, où Créteineau aurait assez l'avantage, et je pourrais la raconter au besoin!

Une seule fois, je fis allusion à ce mauvais bruit devant Créteineau. « Je n'ai fait que réclamer une dette, répondit-il simplement, et encore parce qu'on m'y a forcé. »

Disait-il vrai?

C'est fait, grâce à Dieu! Je me sens plus soulagé d'être hors de cette discussion, que tiré de la dette même des deux mille écus, — qu'il me serait pourtant, je l'avoue, assez difficile de payer!

Je tiens à noter que la négociation de cette affaire, qui se prolongea environ dix-huit mois, ne troubla en rien la paix rétablie entre Pie IX et Créteineau. Du 27 novembre 1857, jour de la réconciliation, au 1<sup>er</sup> janvier 1875, jour de la mort, le fils repentant et pardonné fut toujours un fils chéri pour le Père généreux!

Nous allons en avoir bien des preuves en reprenant un plus aimable récit.

C'est pendant la négociation même, que se discutait entre le cardinal Antonelli et Crétineau l'idée de l'*Église romaine*, enfin substituée à l'*Histoire de la Révolution en Italie* et à l'*Histoire politique des Papes*, par lesquelles on avait cherché vainement à remplacer l'*Histoire des Sociétés secrètes* devenue impossible.

Voici le *plan* de l'*Église romaine*, minuté de la main de l'auteur, et daté de Rome, 8 décembre 1857. C'est une table raisonnée des matières, une analyse anticipée, qui prouve combien l'idée et toutes les grandes lignes de l'ouvrage étaient déjà arrêtées dans son esprit.

Approuvé par le cardinal Antonelli, ce plan reçut, à Rome même, un commencement d'exécution. De nouveaux documents furent fournis à Crétineau, entre autres les Mémoires de Consalvi. Mais le dépositaire, qui était alors M<sup>re</sup> Fioramonti, se refusa, cette fois, à lui en abandonner le manuscrit intégral, et ne lui permit que d'en extraire quelques notables fragments, qui ne furent pas moins une des grandes richesses du livre.

Tout étant bien convenu, tous les matériaux rassemblés, Crétineau revint à Paris, pour y rédiger l'ouvrage devant un beau médaillon de Pie IX en bronze doré, don du P. Manera, qui, depuis 1847, a été le seul ornement de sa table de travail, et que, pour mon compte, j'y ai toujours vu.

De Rome, le cardinal Antonelli, en tout temps son ami et son admirateur, continuait sa collaboration, un peu parcimonieuse peut-être en documents, mais très-libérale en encouragements et en conseils, et aussi en

portraits pour la décoration ou l'illustration, comme on dit, de l'ouvrage, qu'il a tous recueillis et envoyés lui-même (1).

En le remerciant des portraits, le 3 juillet 1858, Crétineau lui reproche dans un sourire sa parcimonie en fait de documents. « Votre Éminence, lui dit-il, m'a bien tenu rigueur. » L'ouvrage est fort avancé et touche au pontificat de Pie IX. C'est pour cette partie délicate qu'il réclame encore l'assistance du secrétaire d'État. « J'ose penser, dit-il, que, selon sa bonne promesse, Votre Éminence ne voudra pas me priver de son appui. J'aurais besoin de quelques pièces pour corroborer ou expliquer les dire de l'histoire. Je les réclamerai de votre justice, ou mieux encore de votre bonté. » C'est aussi en abordant le pontificat actuel, qu'il se rappelle son engagement de soumettre désormais ses écrits au souverain Pontife. C'est pourquoi il ajoute : « Votre Éminence ne sera pas étonnée de me voir persévérer dans l'idée que nous émettions en décembre dernier. Je me suis engagé, et vous savez avec quelle franchise et quel bonheur, à porter et à lire mon manuscrit à Rome. Je me mets aux ordres de Sa Sainteté; et si Votre Éminence me fait un signe de départ, je compte être en état de lui obéir vers la fin du mois d'août. — Je ne veux pas flatter le Saint-Père; mais j'ai acquis le droit d'être plus juste que personne envers le Pape Pie IX. Ce droit, je le réclame, et j'espère en user pour la plus grande gloire du Siège romain. Devant cette œuvre de réparation, il surgit nécessairement quelques difficultés. Je crois avoir trouvé un moyen très-simple de les résoudre; avec votre concours, il n'y aura

(1) Le cardinal Antonelli à Crétineau; 15 juillet 1858.

rien de plus facile. Je désire donc achever l'œuvre à Rome, là où elle a pris naissance, la soumettre à qui de droit, et la publier après comme l'expression la plus exacte de la vérité de mes sentiments. »

Et ne voulant pas que surgisse encore cette vilaine difficulté d'argent, à peine résolue pour le passé, il va au devant d'elle, ou plutôt il l'empêche de se montrer à l'avenir : « Maintenant, Éminence, j'ai une seule condition à poser pour ce voyage. C'est moi qui ai eu l'idée de l'ouvrage, moi qui vous l'ai communiquée, et qui l'ai entrepris pour des motifs bien plus élevés qu'une vanité d'écrivain ou qu'un espoir d'un profit quelconque. Cet ouvrage, dont je ne suis pas trop mécontent, peut avoir de grands résultats ; ce n'est pas le moment de les entrevoir ; mais je crois que c'est le lieu de vous déclarer que le Saint-Siège ne me devra rien, et que, par conséquent, je n'attends rien de Votre Éminence, que ses bons conseils et une coopération un peu plus active. — Ce n'est plus ici comme pour l'Histoire des Sociétés secrètes. Il n'y a pas de demande, pas d'engagements, pas de promesses antérieures. Entre nous, il ne peut donc, pour l'*Église romaine*, être question d'indemnité ni de rémunération. Les choses ainsi bien entendues, et nous laissant à tous notre liberté, nous arriverons beaucoup plus vite à une heureuse et sincère réconciliation dans la vérité (1). »

Une lecture du manuscrit à Rome était chose fort délicate, parce qu'elle rendait la cour romaine en quelque sorte solidaire du livre. Le nouveau général de la Com-

(1) Dans un post-scriptum, on lit : « M. de Corcelles, que je ne connaissais pas, m'a fait l'honneur de venir me proposer des [notes relatives à ses] missions. J'ai accepté, et je les attends. »



pagnie de Jésus, le P. Beckx, que Crétineau avait prié d'en parler au cardinal Antonelli, lui répondait le 28 août : « J'ai cru m'apercevoir, dans le cours de l'entretien, qu'on est un peu effrayé de la responsabilité... On aime mieux conserver la liberté de juger l'ouvrage quand il aura paru ; d'autant plus qu'on n'est pas habitué, à Rome, à donner à ces sortes d'ouvrages une approbation anticipée. »

Le P. Beckx ajoutait : « Quelques paroles de votre lettre m'ont particulièrement consolé. Vous désirez racheter des expressions déjà pardonnées. Je suis sûr que vous y réussirez, car vous savez dire, et parfaitement dire, ce que vous désirez que l'on comprenne. »

Le cardinal Antonelli hésitait, de plus, devant la difficulté qu'offre toujours l'histoire contemporaine, qui ne peut jamais être, disait-il, complètement publiée. Toutefois, comme il avait été décidé qu'on parlerait du pontificat de Pie IX, le cardinal comprenait l'utilité qu'il y aurait à ce que l'auteur pût avoir là-dessus quelques conférences à Rome. Mais il ne voulait pas lui en faire une invitation formelle. « Il se borne à répondre, écrivait encore le P. Beckx (18 septembre), que, si vous voulez venir, vous serez parfaitement accueilli, et qu'il vous accordera autant de temps que vous en désirerez. Cette réponse vous engagera sans doute à venir. »

En effet, Crétineau se mit immédiatement en route, et il arriva à Rome dans les premiers jours d'octobre. Il y apportait son premier volume en épreuves, pour alléger la responsabilité des juges, et le second seul, le volume du contemporain et de l'actuel, en manuscrit ; il avait même laissé en blanc les derniers feuillets, pour

les écrire en quelque sorte sous la dictée des intéressés.

Presque aussitôt, sa correspondance avec son second fils prend l'allure d'une gazette triomphale ou d'un bulletin de victoire. « Tu sais, lui écrit-il le 30 octobre, qu'à pareille époque, l'an dernier, tout m'était adverse, *exceptis excipiendis*. L'ennemi sortait de tous les buissons. Aujourd'hui, tout est rose, tout est souriant. Le passé n'est même plus l'ombre d'un songe. J'ai des amis à n'en savoir que faire, et des courtisans à bouche que veux-tu. Si j'en témoignais le plus léger désir, le P. Theiner lui-même viendrait de ses Archives vaticanes à la Minerve, tête découverte et à deux genoux, me demander pardon des horions que je lui ai distribués. — Je commence ce soir au Vatican la lecture du 2<sup>e</sup> volume. Le 1<sup>er</sup> est entre les mains de qui de droit depuis mercredi. — Les RR. PP. sont dans l'étonnement de ce singulier revirement. Je tâcherai de leur en faire voir d'autres. »

Et le 12 novembre : « Mon premier volume a été lu et relu et approuvé de tous points. *E un capo d'opera!* c'est le mot d'ordre du Vatican. Le Consalvi surtout, quoi qu'en puisse murmurer ma vanité d'auteur, a fait merveilles ; le succès viendra d'abord par Consalvi. Je le savais si bien d'avance, qu'aujourd'hui chacun s'étonne au Gesu qu'on n'ait pas compris tout d'abord, et que nous ayons bataillé six mois pour arriver à mon but. Consalvi fait bien des jaloux. Je n'y puis rien, et pourtant je n'arrange pas mal les affaires.... Je suis devenu courtisan. Je fais assaut de finesse avec le cardinal Antonelli, et je ne suis pas toujours battu. Nous nous entendons très-bien, ce qui est le principal, et nous arriverons à quelque chose. Mais je m'effraye de toutes les notes, documents

entassés dans ma tête ou sur ma table. Je cherche à organiser tout cela. Il m'est venu en aide un bonheur que je n'aurais jamais espéré. Le P. Perrone s'est mis à ma disposition, et il travaille avec une ardeur de jeune homme à débrouiller les chiffres des Sociétés secrètes. »

Enfin, le 27 novembre : « J'ai lu le manuscrit du deuxième volume, et fait la partie scabreuse qui concerne le Saint-Père depuis son exaltation jusqu'à Gaëte. Il paraît que j'ai assez bien réussi à mettre des sourdines aux crocs du sanglier, puisque tout le monde est ravi de la chose. L'ami Fioramonti parle de me désigner pour prêcher un carême aux Visitandines, tant j'ai été onctueux et mielleux. Plaisanterie à part, je crois avoir bien réussi, et l'on ne m'a demandé que deux changements, d'une très-rare insignifiance. — Ainsi voilà la grande œuvre à peu près achevée. Je n'ai plus que de simples raccords à faire d'ici et de là, une note sur un point ou sur un autre, et la fin finale, c'est-à-dire le bouquet ! Je veux, *con permesso dei superiori*, terminer à Paris. »

Il revint, en effet, à Paris achever et imprimer. A peine arrivé, le 17 décembre, il adressa ce dernier bulletin de son succès à Rome : « Le livre a été lu, approuvé et applaudi au Vatican ; et, à l'heure qu'il est, on est tout stupéfait d'une aventure aussi extraordinaire ; car c'est le premier ouvrage qui, de mémoire de Pape ou de secrétaire d'État, ait reçu un pareil honneur. »

Le livre a paru, et le succès de Rome se renouvelle et se prolonge en France. Le ravissement de l'auteur, sa vanité naïve et plaisante, s'épanchent à flots d'autant plus libres, que rien ne les gêne dans le trajet d'un père à un fils, et que tout sera reçu et gardé fidèlement dans le cœur

de *Didi*, à part ce que la piété filiale en renverra peut-être, en rosée flatteuse, sur la tête paternelle. Créteineau écrit donc : « Eh bien, chéri Didi, il paraîtrait que nous ne sommes pas trop mécontent de ce pauvre vieux père? Tu fais un peu comme tout le monde. Je ne reçois que compliments et embrassades. On me félicite de mon éternel bonheur à dépister les choses et les documents les plus introuvables. On loue mon audace; il y en a même, le croirais-tu? qui poussent l'adulation jusqu'à célébrer la jeunesse de ma verve. Attrape, petit! Enfin, modestie à part, c'est mon plus grand succès; et, s'il continue un peu sur ce pied-là, j'aurai gagné une belle partie. Ce sera le sermon de Massillon, et c'est toi, mon Didi, qui l'auras sonné. Comme les événements s'enchaînent! Plon ne peut suffire à la vente; on en demande de tous les coins de la France, *subito*, *subito*, et ce livre se répand avec une merveilleuse rapidité. Tu veux des détails : en voilà, j'espère; Mais! pour savoir à quoi s'en tenir, il faut attendre les messieurs des journaux. L'*Union* m'a déjà donné un assez bon coup d'épaule; mais les louanges ne dessinent pas aussi bien un succès qu'une belle attaque à fond. Le *Siècle* et les *Débats* la promettent..... Les événements qui arrivent semblent s'arranger pour me faire réclame. On dit que nos frères de Piémont sont furieux de la liberté grande que j'ai prise. Je dors sur les deux oreilles, et laisse clabauder les élèves de Gioberti. On dit que le Ventura prépare une défense dans l'*Univers*; on dit... que ne dit-on pas, ô Didi! On ne dit pas que je t'aime, et il n'y a que cela de réel. — Ton parrain est tombé dans mes bras. Jésuites et sénateurs, hommes de plume comme hommes d'épée, tout le monde

m'embrasse comme du bon pain. La fortune et le succès ont toujours des amis. »

Le flot est intarissable : laissons-le couler ; rien de plus amusant : « Puisque tu veux des nouvelles de mon dernier né, cher Didi, je vais t'en donner de satisfaisantes. Et d'abord, tu sauras que j'ai reçu de M<sup>sr</sup> Fioramonti une longue lettre, où il me raconté par le menu les joies du Saint-Père, les louanges dont il m'inonde, et le *fremito* romain à l'annonce et à l'apparition de l'ouvrage. En sa qualité d'exécuteur fiduciaire du C. Consalvi, titre que lui a légué le C. Bernetti, conjointement avec le C. de Angelis, Fioramonti a été assailli de questions, de lettres, etc. Il a déclaré officiellement que tous les documents étaient authentiques, et qu'il les avait confrontés avec d'autres papiers laissés par le grand cardinal. Le *Latin* ne se possède pas de joie ; il est plus heureux du triomphe que nous quatre (1), et il chante sur tous les modes le *Viva Jacques* orné de points d'exclamation (9 mars 1859) (2).

(1) Le père, la mère et les deux fils.

(2) J'ai, en effet, sous les yeux une longue lettre de M<sup>sr</sup> Fioramonti, en date du 26 février précédent, dans laquelle le *Latin* rapporte que le Pape, après avoir relu tout ce qui concerne son pontificat, avait dit : « Il a bien traité le sujet, et il mérite beaucoup de louanges. » Le Pape n'avait pas lu encore le reste du livre, parce qu'il avait dû le donner à quelqu'un qui le voulait voir « par curiosité. » Le *Latin* lui ayant fait alors remarquer l'opportunité de l'œuvre dans la crise politique où l'on se trouvait, et le service rendu au Saint-Siège par cette sorte de réponse à la brochure *Napoléon III et l'Italie*, qui faisait alors tant de bruit : « C'est vrai, avait répondu le Saint-Père, et je l'en remercie vivement. » Après quoi le *Latin* raconte sa conversation avec un Français qui était venu pour le mettre en *défiance* de l'auteur, et contre qui il avait si pertinemment soutenu l'authenticité de tous les documents.

La joie de M<sup>sr</sup> Fioramonti éclate, en effet, dans toutes ses lettres, et cette joie lui vient surtout du contentement exprimé presque chaque jour par le Saint-Père, et des bénédictions qui en reviennent à son ami. Le Saint-Père, pour reprendre sa lecture, attend de l'auteur d'autres exemplaires, le sien ayant été enlevé par le cardinal Antonelli, qui n'en fait pas la restitution (18 avril 1859). Et quand il est rentré en possession de cet exemplaire ou d'un autre, il lit et relit, et, quelquefois, il éclate de rire (*riso assai molto*); par exemple, en lisant le passage où il est dit que Dieu a bien puni l'Égypte par dix plaies, mais qu'il lui en a épargné deux plus terribles, à savoir, la tribune et le journalisme. A chaque audience, il répète à M<sup>sr</sup> Fioramonti : « Le Créteineau n'est plus reconnaissable, tant il se montre calme et tranquille (*Il Crèteineau non vi si riconosce, tanto si mostra calmo e tranquillo*); » et il ajoute : « Tout cela se doit aux exhortations filiales, amoureuses, mais libres et franches, du petit Henri! (*Tutto ciò si deve alle esortazioni filiali, amorevoli, ma libere e franche, del piccolo Enrico!*) » Et M<sup>sr</sup> Fioramonti lui ayant montré, avec des lettres du père, qu'il veut toutes voir, une lettre du fils, il s'écrie : « Ce n'est plus le *petit*, c'est le *grand* Henri! (*Non e più il piccolo, ma il gran Enrico!*) » (4 avril, 25 juin et 4 juillet 1859.)

Les Jésuites ne sont pas moins ravis, car il semble qu'il rejaillit sur eux quelque chose des bénédictions prodiguées par le Saint-Père à leur historien réconcilié. Aussi, dans toutes leurs provinces, le livre remplace au réfectoire toute autre lecture : « Le réfectoire de la rue de Sèvres et celui de Vaugirard suspendent leurs four-

chettes aux saules de mes pages. » (9 et 25 mars 1859.)

Le 26 mai 1859, le P. général lui écrit en effet, mais plus sérieusement : « *L'Église romaine en face de la Révolution* est une œuvre de courage et de dévouement ; et ce qui est pour moi un véritable sujet de consolation, bien loin que la plus légère plainte, à ma connaissance du moins, ait été formulée à son égard, je n'en ai entendu que des éloges. Je vois avec plaisir que vous avez eu beaucoup d'égards et de modération pour certaines personnes haut placées. En apprenant votre départ, j'avais peur ; mais, Dieu merci, vous avez su vous vaincre. Vous savez, du reste, qu'ici, en haut lieu, on a été très-content, et je sens le besoin de vous exprimer ma plus vive reconnaissance et de vous faire agréer mes félicitations. — Le Seigneur veille sur son Église, et lui suscite des défenseurs en temps opportun. Il ne laissera pas sans récompense le service que vous venez de rendre à la pierre fondamentale sur laquelle cette Église est bâtie. »

Il y a bien quelques vellétés d'opposition ou d'attaque, mais qui se taisent ou se perdent dans le concert général : « Le P. Ventura, l'Égérie du Numa des Tuileries, veut entrer en lice, parce que l'approbation préventive du Vatican fait tomber son masque, et que je le soufflette comme par délégation souveraine. Le Théatin fait le foudre de guerre ; il menace d'un éclat ; il veut en appeler à Dieu, à sa conscience, à l'empereur, représentant la postérité. Il est si libéral, le bon Père, qu'il parle de Cayenne ou autres lieux d'agrément pour maison de campagne à m'offrir. Ses amis et clients espèrent le calmer en lui parlant du malheureux destin de ce pauvre

P. Theiner, qui est resté sous le coup de boutoir du sanglier. Je le regrette, car, avec l'aide de Dieu, je ferais du Théatin ce que j'ai fait de l'Oratorien. » (9 et 25 mars 1859.)

La reconnaissance du Saint-Père fut au comble deux ans après, lorsqu'il reçut la brochure *Rome et le Vicaire savoyard*, une des meilleures, en effet, qui aient été écrites dans la circonstance, celle peut-être qui dévoilait le mieux et le vicaire et le vicariat, l'homme et la chose. Une lettre de l'auteur accompagnait cet envoi, et M<sup>gr</sup> Fioramonti eut ordre de le remercier, ce qu'il fit le 27 avril : « Le Saint-Père m'a fait lire en sa présence la belle lettre que vous lui avez écrite. Il s'est répandu en louanges sur votre nouvel opuscule, sur votre manière d'écrire et sur votre façon de batailler. Ce qu'il en dit fut vraiment bien flatteur et bien cordial. »

A peu près en même temps, Crétineau recevait le Bref suivant, qui était comme la consécration de son *Église romaine* :

« Cher fils, salut et bénédiction apostolique. Vous avez acquis des droits particuliers à Notre reconnaissance, lorsqu'il y a deux ans vous avez formé le projet de composer un ouvrage naguère achevé et de nouveau livré à l'impression, pour montrer par les Documents cette Église romaine toujours en butte à l'envie et à la haine des méchants et au milieu des révolutions politiques de notre siècle toujours triomphante. Aussi est-ce avec bonheur que Nous avons reçu les exemplaires dont vous Nous avez fait hommage, et de cette très-affectueuse attention Nous vous rendons de justes actions de grâces. Du reste, les temps



qui ont suivi, temps, hélas ! si tristes et si cruels, si funestes à ce Siège de Pierre et à l'Église, ne peuvent troubler Notre âme, puisque c'est la cause de Dieu que Nous défendons ; cause pour laquelle Nos prédécesseurs souffrirent la prison et l'exil, Nous laissant ainsi un bel exemple à suivre. Supplions donc le Seigneur tout-puissant de Nous fortifier de sa vertu, et d'exaucer les prières que l'Église, pour dissiper cette affreuse tempête, adresse partout d'un seul cœur. Nous vous confirmons Notre amour tout particulier par la bénédiction Apostolique, gage de toute grâce céleste, qu'à vous, cher fils, et à toute votre famille, Nous accordons tendrement dans l'affectueuse effusion de Notre cœur paternel.

« Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 25<sup>e</sup> jour de février 1861, de Notre Pontificat la XIV<sup>e</sup> année.

« PIE IX, PAPE. »

Crétineau était rentré si avant dans la confiance du Pape, qu'il fut question un instant, dans le premier éclat de son livre, de l'envoyer à Saint-Pétersbourg, afin d'y négocier l'admission d'un nonce. « J'ai bien entendu parler du projet romano-russe, écrivait-il à son fils le 4 avril 1859; mais les choses ne sont pas encore mûres, et, à Rome, l'on pense que mon livre décidera à me faire l'interprète de ce grand arbitrage. Ce serait certainement couronner ma carrière par un *exegi monumentum* qui en vaudrait un autre. »

Dans la même lettre, il ajoutait : « Je te dirai tout bas que l'Autriche négocie avec moi pour d'autres projets en dehors de celui-là; qu'il est possible que je sois ap-

pelé à Vienne, plus possible encore que j'aïlle à Rome. Je suis tiré à trois ou quatre empereurs. »

Il s'agissait d'un journal à fonder encore pour défendre les intérêts de l'empereur François-Joseph pendant la guerre d'Italie, comme le *Nord* avait défendu l'empereur Nicolas durant la guerre de Crimée. Ce projet de journal échoua comme le projet romano-russe.

Mais ce qui n'échoua plus, c'est, — je ne me lasse pas de le répéter, — la paix conclue en novembre 1857, et confirmée ensuite par tant de gages des deux côtés. En 1863, Crétineau fit un dernier voyage à Rome, en compagnie de sa femme et de son fils, nouvellement ordonné prêtre. Tous les trois y reçurent, de la part du Pape et du cardinal Antonelli, les témoignages de la plus cordiale tendresse. Depuis, à l'envoi de tout nouvel ouvrage, le cardinal secrétaire d'État répondit toujours à Crétineau par les plus sincères félicitations. En 1867, après l'envoi des *Condés*, la lettre la plus gracieuse était accompagnée d'un Bref lui accordant la permission de l'oratoire privé dans sa maison de Vincennes.

Toute cette histoire de l'*Église romaine* n'en dit-elle pas l'opportunité, la valeur intrinsèque et surtout l'autorité? Quels collaborateurs a eus ce livre, quels approbateurs, nous le savons désormais, et les petits compliments que se décernait l'auteur en avancement d'hoirie, ne diminuent en rien l'importance des suffrages qui lui vinrent de Rome et de toute la presse catholique en France et à l'étranger.

La communication des Mémoires de Consalvi en fut, avons-nous vu, l'occasion déterminante, et l'on peut dire que ces Mémoires furent comme le centre d'où tout

rayonna, la pièce maîtresse à laquelle tout le reste fut subordonné.

Ces Mémoires, il était nécessaire de les jeter dans un cadre; d'autant plus qu'on ne jugeait pas encore opportun et permis de les publier dans leur intégralité, et que, pour faire un tout, il fallait que les fragments fussent soudés ensemble par des transitions et un récit. Naturellement, ce cadre ne pouvait être que le tableau des règnes de Pie VII et de Napoléon, règnes simultanés et se pénétrant l'un l'autre. — Mais l'œuvre de Pie VII et de Napoléon, œuvre réparatrice de grands désastres, œuvre contrariée et troublée trop souvent par le contre-coup de ces désastres mêmes, ne pouvait être bien exposée et bien comprise qu'à la condition de remonter à la source des maux auxquels on voulait opposer une digue, car ils débordèrent encore dans le champ qu'on cherchait à préserver, et gâtèrent l'ouvrage. Le livre de *Pie VII et Napoléon* sera donc précédé d'un autre qui en contiendra les préliminaires essentiels; c'est le livre intitulé : *Pie VI et la Révolution française*, et tous les deux formeront le premier volume de l'ouvrage.

A la rigueur, Crétineau pouvait s'en tenir là. Bien que le cardinal Consalvi ne soit mort que le 24 janvier 1824, et qu'il ait pris une part magnifique au commencement du règne de Léon XII, son grand rôle s'achève à la mort de Napoléon et de Pie VII, et ses *Mémoires*, dont il s'agissait de répandre la lumière sur les événements religieux et politiques plus haut indiqués, s'arrêtent à 1812. Mais la Révolution, un instant enchaînée par le bras de fer de Napoléon et par la main plus douce quoique plus puissante de Pie VII, a bientôt repris

sa marche, et comme on était remonté à ses origines, il fallait la suivre dans ses développements et ses ravages jusqu'à l'heure présente, dans ses projets et ses menaces pour l'avenir. De là les trois livres du second volume : *Léon XII et Charles X*; — *Grégoire XVI et l'Insurrection de juillet 1830*; — *Pie IX et la Révolution européenne*; de là le titre général de l'ouvrage, dont on entrevoit maintenant tout le sens et toute la portée : *L'Église romaine en face de la Révolution*.

Voilà donc les deux ennemis en présence, le faible et le fort, le vainqueur et le vaincu; et dans cette lutte surnaturelle, à la fois infernale et divine, le vaincu, c'est le fort; le vainqueur, c'est le faible. C'est cette lutte de l'Église romaine et de la Révolution que Crétineau a voulu raconter dans son ouvrage; et comme, du côté de la Révolution, elle a été, depuis trente ou quarante ans, plus hypocrite et plus mystérieuse que jamais, c'est dans le second volume, consacré à cette période, et où tous les masques sont déchirés, tous les secrets divulgués, que gît le grand intérêt, l'admirable opportunité de l'œuvre. — N'allons pas cependant calomnier le premier volume au profit du second, ni faire de l'un le simple marche-pied de l'autre. Que de révélations dans ce premier volume! ou, au moins, que de lueurs, jusqu'à ce jour éparses, désormais réunies en faisceau pour projeter une lumière capable d'éblouir un aveugle! Qu'on lise, par exemple, le tableau de l'Europe à la veille de la Révolution française, de cette triple conspiration du jansénisme, du philosophisme et du gallicanisme laïque, marchant momentanément de conserve, malgré leurs haines réciproques et leurs rancunes profondes, à la sape

de l'Église et du christianisme. Jamais cette concorde dans le mal et la destruction, la seule concorde possible à l'erreur, n'avait été mise dans une telle évidence. C'est le jansénisme qui semble d'abord marcher en tête, ou qui, du moins, est jeté en avant par l'impiété. De la Hollande, son principal repaire, il se rend à la cour de Marie-Thérèse, et y enfante le joséphisme ; d'Autriche, il passe en Italie, où il convoque le synode schismatique de Pistoie ; puis il retourne en Allemagne, pour y tenir la conférence d'Ems ; mais comme c'est de la France que doit partir l'incendie révolutionnaire, dès l'ouverture des États généraux il s'installe à l'Assemblée constituante, où il rédige, en union avec les avocats, la constitution civile du clergé, œuvre spéciale de l'abbé Grégoire et de l'avocat Camus, du *pieux* Camus, comme dit M. Thiers, qui s'entend à décerner des certificats de piété à sa manière. Louis XVI lutte par sa répugnance et ses regrets, l'épiscopat par la parole et le refus de serment : roi et évêques sont soutenus par Pie VI ; mais le flot a monté et a tout englouti. En présence de l'échafaud du 21 janvier, les rois de l'Europe sont paralysés par l'effroi ; seul, Pie VI, dans une allocution, « la plus magnifique peut-être, et à coup sûr la plus saintement audacieuse du Bullaire romain, » Pie VI, presque octogénaire, n'ayant plus pour appui qu'un sceptre de roseau, porte, en pleine Terreur, un sublime défi à la Révolution déchaînée.

A la Révolution, c'est-à-dire à l'impiété triomphante, William Pitt comprit qu'on ne pouvait opposer que l'idée religieuse. Au milieu de tous les affaissements royaux de l'Europe, il conçut le projet d'une croisade dont le Pape devait être le chef suprême et le lien ostensible,

et tous les ambassadeurs britanniques eurent ordre de la proposer aux cours étrangères. Dans des vues tout anglaises, et même dans un dessein de reconstruction catholique, Pitt voulait mettre la grande image de la Papauté en face de la Révolution, c'est-à-dire de la France, espérant entraîner ainsi la ruine de l'éternelle rivale de son pays. Une négociation officieuse s'ouvrit à Londres entre le cabinet de Saint-James et les prélats émigrés, puis une correspondance s'engagea à ce sujet entre ces mêmes prélats et la cour de Rome ; mais le Pape refusa toute accession à un projet qui, avec la léthargie des princes et après la ruine du prestige pontifical, n'était, hélas ! qu'un anachronisme et une chimère. La Révolution suivit son cours. Trois ans plus tard, Duphot tombait frappé d'un coup de feu dans une rue de Rome, légitimement puni, comme le raconte Consalvi, alors ministre des armes, de sa complicité dans une révolte destinée à renverser le gouvernement pontifical ; et Pie VI, enlevé à sa capitale, allait achever son martyre à Valence.

C'était le dernier Pape, au dire et dans les espérances de la Révolution. Et, en effet, le sacré collège, dispersé, était mis dans l'impossibilité de se réunir. Mais la coalition contre la France et la campagne de Souwarow en Italie, lui permettent de s'assembler à Venise.

Ici commencent vraiment et le rôle et les Mémoires de Consalvi, dont je me réserve à parler quand nous les aurons tout entiers entre les mains. Ils remplissent toute la fin de notre premier volume. Mais, en cet endroit même, Crétineau a eu le bonheur de puiser à d'autres sources et d'en tirer des détails fort curieux.

Malgré tant de choses inédites, ce volume ne change rien à l'idée générale que les gens sages se faisaient de Napoléon. Pas plus qu'eux, Crétineau ne croit à des projets de schisme qui n'existent jamais dans sa tête qu'à l'état de chimère. Chez cet homme, il y avait des poses réfléchies et des rôles calculés. Il jouait la colère et combinait la menace; mais colère et menace n'étaient qu'une espèce de costume révolutionnaire, rassurant les uns, effrayant les autres, sous lequel se drapait et se cachait une résolution froide, que l'ambition n'empêchait pas de tourner, en fin de compte, au profit d'une reconstruction religieuse et sociale. Voilà ce que Crétineau se plaît à reconnaître. Il rejette comme une invention cruelle la scène violente de Fontainebleau, et il raconte avec pathétique la mort chrétienne de Napoléon. Exécuteur testamentaire de Consalvi, et surtout de Pie VII, qui eut toujours pour son persécuteur une tendance, un faible, partagés, du reste, par le persécuteur lui-même, Crétineau devait avoir pour l'empereur non-seulement de la justice, mais encore de la pitié et un respect sympathique. Certes, il ne dissimule pas ses fautes; mais, sans obéir à des calculs politiques dont il était incapable, ces fautes, il les rejette justement sur le compte de la Révolution, pour ne laisser à l'homme que ses qualités et ses œuvres. Courtisan de personne, pas même de ses affections, Crétineau n'a pas été flatteur, il a été simplement vrai. Mais s'il n'y a rien de plus terrible que la vérité pour la médiocrité vicieuse, il n'y a rien aussi de plus indulgent pour la grandeur, même entachée de fautes. Napoléon est un de ces hommes à qui le grand éclat de la vérité fera toujours une assez belle lumière, au sein

même des ombres projetées par les fautes et les revers. Crétineau s'est souvenu que Napoléon est une des gloires de la France ; or, il appartenait à un parti qui n'en renie aucune. C'est affaire à la Révolution, dont il fut un des plus redoutables adversaires, de scinder la tunique glorieuse de notre pays, de jeter le schisme dans ses grands souvenirs.

Quelque neuf, quelque terrible que soit ce premier volume, il est un almanach de l'an passé, la douceur et l'innocence même, en comparaison du second.

La Révolution a bientôt compris qu'elle a mal engagé le duel avec l'Église, et elle change de tactique. A la guerre ouverte et violente, elle substitue la guerre sourde et hypocrite, dans laquelle elle enrégimente tous les champions niais des réformes et du libéralisme ; la guerre occulte, la guerre de mine et de sape, où elle prend pour pionniers tous les soldats du désordre, tous les cosmopolites de la cupidité et de l'anarchie, mais sans jamais leur révéler le secret de ses chefs, sans leur montrer même du doigt la citadelle sous laquelle vont s'amoncèler toutes les poudres. Cette guerre, non plus éphémère mais incessante, est à la première ce qu'est la maladie chronique à la maladie aiguë. Que peut une maladie aiguë sur un tempérament immortel ? elle le purge seulement et le fortifie. Sans doute, sur une telle constitution, la maladie chronique est tout aussi impuissante, et l'on doit toujours dire : *Infirmitas hæc non est ad mortem* ; mais si elle ne saurait atteindre, encore moins frapper à mort, la divine constitution de l'Église et le siège de sa vie, qui est le Siège romain, elle ravage ses membres, elle tue les âmes. Tandis que, sous les coups



de l'une, les âmes se purifient et se corroborent, sous les coups de l'autre elles se corrompent et se débilitent. Puis, contre la guerre ouverte, on peut se tenir en garde; on peut se présenter au moins la poitrine dénudée, ce qui est la vraie manière de résister et de vaincre; mais que faire dans une lutte où les complices eux-mêmes ne sont pas des initiés? où l'ennemi, toujours caché dans une nuit infernale, arrive au cœur de la place sans que les sentinelles mêmes aient pu le signaler? Il y a plus: même après coup, on ne sait ni comment, ni par où il a pu s'introduire; en sorte que l'expérience du passé est perdue pour l'avenir. Tandis que les souvenirs de la guerre violente, conservés par l'histoire et toujours vivants, épouvantent la postérité comme les contemporains et déconcertent les imitateurs, la guerre hypocrite et occulte ne laisse pas de traces après elle, ou ne laisse que des traces fausses et trompeuses, qui attirent et égarent les nouvelles générations. Elle n'a pas d'histoire où l'on aille s'instruire; après comme avant la bataille, elle reste sous le masque ou dans l'ombre, toujours prête à recommencer une lutte où la sottise et la passion lui seront de perpétuels auxiliaires, et où l'ignorance de ses projets et de ses plans ne pourra lui opposer aucune résistance.

Mais voici qu'enfin, par un bonheur non plus seulement littéraire mais vraiment providentiel, un homme a pu pénétrer dans les bas-fonds de l'impunité, suivre toutes les mines et éventer toutes les mèches. Ministre de la police antirévolutionnaire, guidé par son instinct, par son flair monarchique et religieux, il est arrivé jusqu'au tripot diabolique où se jouait une partie dont l'enjeu était

la mort de l'Église romaine. Dés pipés, cartes biseautées, tout lui est tombé entre les mains. Tous les joueurs, qu'ils eussent ou non le secret du jeu, simples partners ou banquiers, il les a surpris en flagrant délit : puis, il les a tirés au grand jour, et, armé de toutes les pièces de conviction, il les a forcés à déposer contre eux-mêmes et à révéler au monde leur infâme mystère. Plus de ressorts cachés, plus de ficelles, comme on dit, dans ce drame dont la dénonciation bouleverse le dénoûment et le retourne contre ceux qui l'avaient ourdi. Plus d'obscurités dans le procès, plus d'hésitations possibles dans la sentence.

Voilà le grand intérêt de notre second volume. Mais comment en donner une idée suffisante ? La simple énumération des pièces curieuses qu'il renferme couvrirait plusieurs pages. J'appelle l'attention sur trois points : le plan des Sociétés secrètes contre l'Église romaine, auquel se rapportent, d'ailleurs, les plus précieuses révélations de Crétineau ; — l'histoire du Mémoire de 1831, ou la réforme hypocrite succédant à la corruption souterraine dans la guerre contre l'Église ; — enfin, le pontificat de Pie IX, c'est-à-dire la Révolution retournée contre elle-même.

Vers 1820, au milieu et au-dessus des Sociétés secrètes qui couvrent et enlacent l'Italie et le monde, il s'est formé une junte de quarante hommes environ, l'élite du patriciat romain par la naissance et la richesse, et du carbonarisme par le talent et la haine antireligieuse. Cette haute Vente ou Vente suprême, dont des raisons sacrées ont contraint Crétineau de respecter les pseudonymes, est un mystère, non-seulement pour le Saint-Siège, mais

même pour les Sociétés qu'elle domine et commande. Ces Sociétés, elle les laisse poursuivre leurs plans politiques et leur chimère d'unité italienne. Pour elle, c'est au cœur même du catholicisme et du monde qu'elle dirige ses coups mystérieux, par la corruption projetée de l'Église et de la Papauté. Il y a là des juifs, courtiers voyageurs, bailleurs de fonds et frères quêteurs au profit d'une croisade où ils portent toute l'ardeur de leur haine du Dieu du Calvaire ; il y a des ambassadeurs ; il y a des princes ; il y a surtout *Nubius*, « corrompu comme tout un bagne, » vraie incarnation de Satan par ce qu'il y a d'inférieur dans son cœur et dans son génie. *Nubius*, malgré la notoriété que lui donnent son nom et sa fortune, vit inconnu dans la réalité de son être et de ses projets, au milieu de l'aristocratie romaine où sa naissance et ses habitudes lui ont fixé sa place. Il écrit à un juif prussien : « Je passe quelquefois une heure de la « matinée avec le vieux cardinal della Somaglia, le se- « crétaire d'État ; je monte à cheval soit avec le duc de « Laval, soit avec le prince Cariati ; je vais, après la « messe, baiser la main de la belle princesse Doria, où « je rencontre assez souvent le beau Bernetti ; de là, je « cours chez le cardinal Pallotta, un Torquemada mo- « derne, qui ne fait pas mal d'honneur à notre esprit « d'invention ; puis je visite, dans leurs cellules, le pro- « cureur général de l'Inquisition, le dominicain Jabalot, « le théatin Ventura ou le franciscain Orioli. Le soir, je « recommence chez d'autres cette vie d'oisiveté si bien « occupée aux yeux du monde et de la Cour ; le lende- « main, je reprends cette chaîne éternelle. » Bien occupée, en effet, était cette vie d'apparence oisive, mais

d'une autre façon que ne la voyaient le monde et la Cour. Le plan que poursuivait Nubius sous ce voile de vie aristocratique, était la destruction de la papauté par l'Église, et de l'Église par la papauté. Ce plan tout entier est dans une instruction permanente, code et guide de la Vente suprême, que Créteineau a traduite de l'italien dans son effrayante crudité. Là, il s'agit de corrompre l'Église ; puis, à ce corps gangrené, de préposer un Pape corrompu lui-même, pour établir ainsi dans le catholicisme, de la tête aux membres, un échange, un flux et reflux de corruption. « Écrasez l'infâme ! » répétait Voltaire ; « Corrompez ! corrompez ! » tel est le refrain de la haute Vente, tel est son mot d'ordre et son cri de guerre. Nubius conçoit même un dessein qui dut faire tressaillir de dépit dans leur tombe les Néron et les Domitien, et même rendre Satan jaloux : l'abrutissement des martyrs par le poison, pour arrêter ainsi la divine contagion du martyr, et tuer en germe la semence des nouveaux chrétiens. Le plan de corruption de l'Église et d'élection d'un Pape digne chef d'une Église corrompue, était mené dans l'ombre avec une obstination et une patience dignes de l'enfer, dont on peut dire comme de Dieu : *Patiens quia æternus !* Le plan d'étouffement dans la corruption du germe catholique et chrétien pour tuer plus sûrement le vieux monde, marchait avec un succès effrayant. Déjà la corruption avait gagné la jeunesse cléricale, et marqué du signe de la bête, c'est-à-dire de la haute Vente, des religieux de toute robe et de toute couleur, des prêtres d'à peu près toutes les conditions, des monsignori intriguants ou ambitieux. « Ce n'est peut-être pas ce qu'il y a de meilleur ou de plus présentable, écrivait un adepte

« à Nubius ; mais n'importe. Pour le but cherché, un  
 « *Frate*, aux yeux du peuple, est toujours un religieux,  
 « un prélat sera toujours un prélat. » Cependant, la  
 haute Vente ne se rassure pas encore sur le succès défi-  
 nitif, car elle a complètement échoué devant les Jésuites.  
 « Depuis que nous conspirons, poursuit le correspon-  
 « dant de Nubius, il a été impossible de mettre la main  
 « sur un ignacien. » Toutes les histoires, toutes les apo-  
 logies des Jésuites ne valent pas cet aveu de défaite et  
 d'impuissance, arraché aux propagandistes de la corrup-  
 tion universelle par l'inutilité de leurs efforts sur la  
 Compagnie de Jésus. Et ce qui réjouira encore davan-  
 tage les cœurs catholiques, c'est qu'ils sont forcés de  
 rendre aux cardinaux le même témoignage d'incorrupti-  
 bilité : « Ils ont tous échappé à nos filets ;... pas un  
 « membre du Sacré Collège n'a donné dans le piège. »  
 — Quoique plus infernal que le complot de 1769, révélé  
 par Crétineau dans son *Clément XIV*, le complot de la  
 haute Vente épouvantera moins peut-être le monde ca-  
 tholique : cette fois, l'impiété et la Révolution n'ont pu  
 mettre le pied dans un conclave. La haute Vente com-  
 prend que, malgré toutes ses conquêtes, elle n'a, en dé-  
 finitive, rien gagné, puisqu'elle a dû s'arrêter aux portes  
 de l'officine sacrée où elle voulait confectionner son Pape.  
 Aussi, elle désespère. D'ailleurs, elle est bientôt en  
 schisme avec les Sociétés secrètes, qui, tout occupées à  
 renverser des trônes, à bâcler des gouvernements, à fo-  
 menter la révolution et l'anarchie dans toutes les capi-  
 tales de l'Europe avant de s'attaquer à l'Église, ne com-  
 prennent pas que leur œuvre serait achevée d'un seul  
 coup par la destruction de la papauté, et l'accusent d'oi-

siveté et d'impuissance. La haute Vente, en effet, ne se révolte ni n'assassine. Elle professe pour Mazzini, qui cherche à lui être affilié, le mépris le plus profond. Elle avoue bien qu'il y a du bon chez lui, « à part ses petits « défauts et sa manie de faire assassiner ; » mais, en somme, ce « *bourgeois gentilhomme* des Sociétés secrètes, » comme dit Nubius, ce « péripatéticien du poignard, ce « thaumaturge du stylet humanitaire, » comme ajoute Créteineau, n'est autre qu'un ridicule conspirateur de mélodrame. « Il ne cesse d'écrire, dit Nubius, qu'il renverse « les trônes et les autels, qu'il féconde les peuples, qu'il « est le prophète de l'humanitarisme, etc. ; et tout se ré- « duit à quelques misérables déroutes ou à des assassi- « nats tellement vulgaires, que je chasserais immédiate- « ment un de mes laquais, s'il se permettait de me défaire « de mes ennemis avec de si honteux moyens. » Pour se débarrasser de ses instances, on le menace d'une application possible de la loi du talion : « La menace indi- « recte d'un coup de stylet lui fit rentrer au fond des en- « trailles le sentiment de son orgueil. » — La confusion n'était pas moins dans cette Babel du crime. La haute Vente se voyait tirillée, divisée. Son prestige allait s'affaiblissant de jour en jour. Dans un moment de remords ou de pressentiment des calamités futures, un de ses initiés, Gaétano, recule d'horreur ou d'égoïsme devant l'avenir qui se prépare. « Mazzini au Capitole ! écrit-il à son « chef ; Nubius à la Roche Tarpéienne ou dans l'oubli ! « voilà le rêve qui me poursuit, si le hasard remplissait « vos vœux. Ce rêve vous sourit-il ? ô Nubius ! » Sur ces entrefaites, les Sociétés secrètes, dédaignées dans la personne de Mazzini, devancèrent l'heure entrevue par

Gaétano, et Nubius, point de mire de leur vengeance, se trouva tout à coup atteint d'une de ces fièvres lentes que l'art ne peut ni guérir ni expliquer. La haute Vente était ainsi frappée dans son chef, comme elle méditait de frapper l'Église.

Cependant, Grégoire XVI poursuivait son ferme et glorieux pontificat. En vain les Sociétés secrètes minaient le sol sous ses pieds, en vain les gouvernements protestants ou hypocritement catholiques assiégeaient son trône d'embarras décorés du nom de réformes : il restait inébranlable dans son cœur et dans son attitude. En 1831, une conférence s'ouvre à Rome. C'est l'Angleterre, dont Crétineau décrit admirablement la diplomatie révolutionnaire et anticatholique, qui inspire et dirige les débats ; c'est la Prusse, dans la personne de M. de Bunsen, archéologue et protestant, — deux beaux titres pour régler les affaires de l'Église ! — qui tient la plume. M. de Bunsen rédige en français prussien le fameux Mémoire publié pour la première fois par Crétineau, plan utopique, et dont les réformes réalisables ne rachetaient pas l'injure faite à l'honneur et à l'indépendance du Souverain Pontife. Est-il besoin d'ajouter que l'injure était le but unique de l'Angleterre et de la Prusse ? Cependant la division se met dans le congrès. On se plaint de la morgue britannique. « Ah ! ah ! dit le cardinal Bernetti avec son sourire audacieux et narquois, il ne faut s'approcher des Anglais que comme d'un cheval qui rue. Pourquoi n'avez-vous pas suivi ce conseil ? » Bernetti profite de la division, et déclare qu'il laissera et choisira à son gré dans le Mémoire, le tout à son temps et à sa manière. Le gouvernement de 1830 mêle les promesses

et les menaces, et met sa protection à des conditions inacceptables. « Oh ! s'écrie alors le vieux Pape avec un sourire sublime, la barque de Pierre a subi de plus rudes épreuves que celle-là. Nous braverons certainement la tempête ; que le roi Philippe d'Orléans tienne donc en réserve pour lui-même la *bonaccia* qu'il voudrait nous vendre au prix de l'honneur. Son trône croûlera ; mais celui-là, non ! » Louis-Philippe répondit par le guet-à-pens d'Ancône, après quoi Bernetti s'écria : « Non, depuis les Sarrasins, rien de semblable n'avait été tenté contre le Saint-Père. »

Toutes les négociations et intrigues finirent par l'odieux ou par le ridicule. Elles se renouvelèrent au congrès de Paris, en 1856, et se replâtrèrent d'un vernis de respect pour le Saint-Siège dans les fameuses brochures d'origine napoléonienne. « C'est toujours la même chose, » comme dans les *Provinciales* ; toujours les mêmes utopies de réformes impossibles ou destructives, mises en avant par des aveugles et des niais plus ou moins sincères, mais derrière lesquelles les initiés et les meneurs cachent leur projet de renversement de la puissance pontificale.

Le pontificat de Pie IX n'est pas la partie la moins habile ni la moins curieuse du livre.

Après la conspiration souterraine des Sociétés secrètes et la conspiration hypocrite des réformateurs, c'est la conspiration de l'amour qui attaque le Saint-Siège. Les lecteurs des précédents ouvrages de Crétineau l'attendaient peut-être à cet endroit, les uns avec une curiosité méchante, les autres avec une crainte secrète. Tous furent ou cruellement trompés ou agréablement surpris. Sur Pie IX et son pontificat, l'auteur ne change



pas ses idées, mais il les plie à la justification, et même à la glorification du saint Pontife. Tout se réduit à ces trois points : 1° Pie IX, en lâchant la digue à la Révolution, empêche que le torrent débordé ne renverse son trône, et le force, au contraire, à lui faire une ceinture de respect et d'amour ; 2° il désintéresse le Saint-Siège de la banale accusation d'obscurantisme, d'ignorance préméditée ou d'opiniâtreté à s'opposer au progrès ; et, en même temps, il montre, par l'ingratitude monstrueuse qui paye ses généreuses concessions, ce que le parti révolutionnaire cache sous le nom de progrès ; 3° enfin, il conjure la crise qui le menaçait, de manière à en faire le signal et l'instrument des meilleures fortunes du Saint-Siège. — En effet, à partir de ce jour, tout lui réussit : la hiérarchie ecclésiastique est établie en Angleterre et en Hollande ; des concordats sont signés avec l'Espagne et les princes protestants ; le josphisme fait place en Autriche à une constitution catholique ; en France, la liberté d'enseignement est proclamée, la liturgie romaine reprise, les conciles s'assemblent, les Ordres religieux ressuscitent dans leur costume et dans leurs œuvres ; l'Église reparaît avec son vieil honneur et son vieil héroïsme sur les champs de bataille de Crimée, sous la robe des Jésuites et la blanche cornette des Filles de la Charité ; l'Immaculée Conception est définie aux acclamations d'amour du monde catholique. Seuls, le Piémont constitutionnel et la Belgique libérale continuent contre Rome une petite guerre dont le ridicule amortit le danger. En un mot, sur toute la ligne, l'Église romaine triomphe ; c'est le dénouement de la Révolution renversé, retourné contre elle-même et au profit du Saint-Siège. — Cette victoire est-elle défi-

nitive ? Dans une conclusion que la foi et l'amour du Saint-Siège ont imprégnée d'éloquence, Crétineau a écrit : « Le germe d'une guerre nouvelle existe peut-être déjà. » Une fois de plus, il était prophète ; mais plus infailliblement encore il le sera en présageant à l'Église un nouveau triomphe, qui trouve sa certitude dans d'immortelles promesses.

Tout ceci est écrit depuis quinze ans. En 1859, il n'y avait rien de mieux à dire, et aussi avons-nous vu le contentement qu'en exprima Pie IX. Mais aujourd'hui, après d'autres bonnes fortunes et d'autres malheurs, nous pouvons avoir une plus pleine intelligence de ce grand pontificat.

De même que la philosophie avait trouvé, en Ganganelli, le Pape disposé, suivant elle, à porter coup à l'Église par la destruction des Jésuites, la Révolution, fille de la philosophie, ou sa forme nouvelle et logique, cherchait un Pape qui détruirait l'Église elle-même. Nubius nous l'a dit : C'était le mot d'ordre et le but de la haute Vente. Elle crut l'avoir trouvé dans le cardinal Mastai Ferretti, dont Crétineau m'a fait lire le nom dans plus d'un papier de la secte, où il brillait comme une espérance fondée sur le cœur libéral et généreux du futur Pontife.

Bien que le Saint-Esprit, dans un si rapide et si instantané conclave, se fût réservé la responsabilité et l'honneur de l'élection du cardinal Mastai, évidemment, dès ce premier jour, l'homme de sa droite, la Révolution ne désespéra pas, et elle essaya de le séduire et de l'attirer à elle par les ovations singulières et inouïes dont elle l'enveloppa. C'était à n'y rien comprendre. Le tort

de Crétineau, durant quelques années, fut, non de ne pas comprendre, mais de supposer que Pie IX se laissait faire, et cédait à l'appât d'une popularité menteuse et peu honorable. La vérité est qu'il subissait le triomphe plutôt qu'il n'en jouissait, et qu'il y voyait un dimanche des Rameaux précédant un autre Vendredi saint. Mais que faire? Le régime de Grégoire XVI, si ferme et si beau, ne pouvait plus être continué : tout le monde en convenait, même ses agents, même les cardinaux Lambruschini et Bernetti, qui étaient d'avis, les premiers, qu'il fallait essayer de quelques concessions.

Pie IX est-il allé trop loin dans cette voie?

D'abord, il n'a rien cédé des droits essentiels de l'Église, qu'il n'a jamais voulue ni séparée de l'État, ni désintéressée de la politique, ni envahie et dominée par le laïcisme, ni renonçant à son entière autonomie, ni abdiquant sa direction suprême dans l'enseignement de la jeunesse, ni accordant une égale liberté au bien et au mal, à la vérité et à l'erreur; en un mot, dans aucune de ses concessions, pas plus que dans leur ensemble, on ne trouverait rien qui favorisât le système qu'il n'a cessé de condamner sous le nom de catholicisme libéral.

Dans l'ordre purement politique, — et il ne saurait plus être question que de celui-là, — a-t-il commis des fautes, c'est-à-dire a-t-il donné quelque prise ou quelque ouverture à la Révolution?

S'il a commis des fautes, il est assez saint pour l'avouer à la suite de son prédécesseur et homonyme de pieuse mémoire, Pie VII, qui ne feignait pas de dire : « Et nous aussi, nous avons commis des fautes ! »

S'il en avait commis, par excès de confiance ou de gé-

nérosité de cœur, nous ne devrions pas hésiter d'en convenir après lui, les Papes, suivant le mot si répété de Joseph de Maistre, n'ayant besoin que de la vérité.

Oh! la vérité, la vérité sainte, qui est Dieu, comme les hommes en ont peur! On l'écarte sous le nom d'inopportunité; mais l'inopportunité, le plus souvent, n'est que dans l'amour-propre, pour qui l'opportunité ne vient presque jamais!

La vérité, disons-la sans fausse flatterie, et ne donnons jamais de prétexte, — de raison, ici, il n'y en a pas, — à quelques hommes, même catholiques, mais mécontents et dépités, de redire le vilain mot : « L'idole du Vatican! »

Disons-la, sans doute, avec convenance et respect, en nous souvenant du mot de saint Paul : *Cui vectigal, vectigal; cui honorem, honorem*; et n'imitons pas en tout Crétineau, qui, payant exactement l'impôt, — quoique en rechignant un peu, — même à Louis-Philippe et à Bonaparte, a refusé quelquefois l'honneur à ce qu'il honorait le plus.

Disons-la avec discernement, si l'on veut, distinguant entre le Pontife infallible et le prince sujet à l'erreur; — moins que tout autre, il est vrai, à cause d'une assistance privilégiée d'en haut; — mais, néanmoins, sujet à l'erreur quelquefois.

Ne soyons pas de ces gens qui, ayant à écrire l'Évangile ou les Actes, retrancheraient de leur récit la page du reniement ou de la persécution, que saint Pierre et saint Paul ont dictée à saint Marc et à saint Luc, pour l'honneur de la miséricorde divine, pour la consolation et l'encouragement de la pauvre humanité.

Mais si nous croyons que Pie IX a commis quelque faute, et si nous l'osons dire, ajoutons bien vite : *Felix culpa!* Oui, heureuse faute qui a mérité un tel rachat! Ajoutons même avec la sainte Église : Faute nécessaire, sans laquelle nous aurions été privés peut-être des principales merveilles de ce pontificat. S'il m'était permis d'user d'une image mythologique, je dirais : Pie IX a dû commencer par être l'Orphée de la Révolution avant d'en devenir l'Hercule; si les Ménades l'ont déchiré, pas d'Omphale ni de Déjanire révolutionnaire qui l'ait empêché de dompter le monstre qu'il avait été impuissant à charmer.

J'aime mieux rappeler une parole sacrée : *Oportuit per omnia fratribus similari!*... S'il a fallu que la Science, que la Bonté infinie expérimentât nos maux pour les connaître et y compatir pleinement, que sera-ce d'un homme, même doué de tous les dons de l'esprit et du cœur! Rien ne remplace l'expérience, même pour les saints et les assistés de Dieu. Si Pie IX n'avait pas expérimenté la Révolution, jamais peut-être il ne lui aurait porté le coup mortel; jamais à la charte révolutionnaire, la Déclaration des droits de l'homme, il n'eût opposé la charte chrétienne, la déclaration des droits de Dieu, l'admirable *Syllabus*.

Par l'excès même de sa générosité, par l'ingratitude qui la paya, par ses malheurs autant que par les services rendus à l'Église, Pie IX s'est acquis une autorité et un amour dont peut-être n'a joui aucun Pape depuis deux mille ans; autorité et amour nécessaires pour la mission particulière qu'il a reçue de la Providence. Il semble destiné à clore le symbole catholique et à fixer la constitution divine de l'Église. Il est probable qu'après lui, qu'a-

près la clôture du concile du Vatican, qu'il achèvera lui-même, il ne restera plus à décréter aucun dogme de foi. Il est certain que, désormais, rien ne sera plus ajouté au décret concentrant l'Église dans le Pontife romain, ramenant tout, dans la croyance, la discipline et la liturgie, à son autorité infaillible, et faisant tout rayonner d'elle dans la durée et dans l'espace.

Et comme Dieu a inspiré à temps la proclamation de cette unité de l'Église dans la suprématie pontificale ! La Révolution a tout réduit à l'état d'individualisme, d'atome et de poussière dans les corps ecclésiastiques aussi bien que dans les corps politiques. Il ne reste plus rien, comme aggrégation, de ces grandes Églises des Gaules, des Espagnes, d'Allemagne, d'Italie. Nulle autorité, nulle action d'ensemble ne leur est laissée ni dans les États, ni dans leur propre gouvernement intérieur. Dans cet éparpillement et cette pulvérisation, où trouver l'Église, le corps du Christ ? Dans son vicaire, dans le Pontife romain : *Ubi Petrus, ibi Ecclesia !*

Et maintenant, que le césarisme persécute les évêques et les prêtres ; qu'il les bannisse, qu'il les emprisonne, qu'il les tue ; qu'il les empêche, — ce qui est pire, — de se réunir, de s'entendre ensemble et de gouverner leurs troupeaux : il y aura toujours un Pape, qui renâtra du martyr même plus sûrement que d'un régime heureux, et, par le Pape et dans le Pape, il y aura toujours l'Église, rattachée dans ses membres, dans sa foi, dans son gouvernement, dans sa vie, à Jésus-Christ son chef suprême.

Mais, pour cette unification de l'Église dans le Pape, il fallait le temps, il fallait l'amour. Il fallait le temps, qui seul donne l'habitude et assure la durée ; il fallait

l'amour, qui seul fait l'unité dans la société des âmes. Et c'est pourquoi Dieu a donné à ce pontificat unique et décisif une durée que nul autre n'avait atteinte, pas même celui de saint Pierre ; c'est pourquoi il a rendu Pie IX, par le double charme de la nature et de la grâce, aimable à tel point, que nul homme, depuis le commencement du monde, nul, après Jésus-Christ seul dont il est le vicaire et l'incarnation prolongée, n'a été si universellement, si spontanément, si ardemment aimé.

Ici revient le portrait, si aimable lui-même, que Crétineau a tracé de Pie IX : « Né à Sinigaglia, le 13 mai 1792, il avait, à travers les labeurs de sa carrière de prêtre, d'évêque et de cardinal, conservé cette candeur du jeune âge et cette virginité de l'âme, heureux privilège de quelques prédestinés. En le voyant, on pouvait toujours dire de lui ce que, dans sa charmante naïveté, le P. de la Rivière, de l'ordre des Minimes, a écrit de saint François de Sales : « Ce béni enfant portait dans toute sa personne le caractère de la bonté ; son visage était gracieux, ses yeux doux, son regard aimant et son petit maintien si modeste que rien plus. Il semblait un petit ange. » — Comme saint François de Sales, Pie IX s'attacha à développer ce bonheur d'organisation. Il eut sur les lèvres ces réponses pleines d'aménité qui apaisent les colères, et ces paroles qu'on préfère aux dons. Il était beau comme le désir d'une mère ; il lavait ses mains dans l'innocence ; et, sans songer que l'âme de la colombe pouvait être livrée à un peuple de vautours, il se montrait éloquent, parce qu'il avait la sagesse du cœur et que la mansuétude de sa bouche prêtait du charme à la science (1). »

(1) *L'Église romaine*, t. II, p. 399.

Tel a été, tel est Pie IX. Par-dessus tout, il est saint ; et je ne puis m'empêcher de croire à sa canonisation future , tant il me semble impossible que ce grand pontificat n'ait pas sa marque éternelle dans la liturgie catholique.

Un dernier mot sur le livre de Crétineau. Je me suis attaché à en bien faire ressortir le caractère, qu'il faut absolument comprendre, si l'on ne veut pas être désorienté, effarouché à sa lecture. C'est une histoire, sans doute ; mais c'est bien plus encore un livre de terrible polémique, un vigoureux réquisitoire contre la Révolution. De là les audaces, les crudités, les familiarités cruelles de son style. La rhétorique et la grammaire ont moins à voir que jamais dans ce langage. Les citations, quelquefois heureuses et lui faisant une riche broderie, le brisent trop souvent et ressemblent trop à des pièces de rapport ; le mot énergique y fait çà et là une violente trouée, qui disjoint les éléments de la pensée et exige ensuite un effort pour en saisir l'enchaînement et en rétablir l'unité. Ce défaut du style de Crétineau alla toujours grossissant. J'en ai eu l'explication en trouvant dans ses papiers un volumineux recueil de sentences et de citations, écrites au vol de la pensée et au jour le jour des lectures, dont il cherchait ensuite le placement et l'emploi. Tant bien que mal, il les enfouissait dans ses pages, comme un clou d'or, suivant lui, mais, en réalité, comme un coin qui en disjoignait les parties et en faisait une marqueterie bariolée et disparate.

Mais Crétineau, là comme ailleurs, eut le secret d'entraîner le lecteur, qu'il put toujours défier de quitter le volume après l'avoir ouvert. Le livre pourrait être ap-



pelé l'Apocalypse de la Révolution. Elle est là mise à nu comme la Babylone maudite, et ses acteurs y sont tous marqués par un mot qui laisse sur leur front le stigmaté d'un fer rouge. Crétineau y manie le ridicule comme l'épouvante; mais ce n'est pas la flèche empennée de Voltaire : c'est la massue d'Hercule, et tous ceux qu'elle a frappés ne se relèveront pas sous ce coup d'assomoir. Seule, la haute Vente gardera sa grandeur sauvage, et restera enveloppée dans ce manteau d'horreur dont Milton a revêtu son Satan.

Mais ce qui met ce livre au-dessus de tous les éloges, c'est qu'il inspire la plus sainte des haines après celle du péché : la haine de la Révolution ; le plus saint des amours après celui de Dieu : l'amour du Saint-Siège !

#### IV.

##### MÉMOIRES DU CARDINAL CONSALVI.

C'est dans le voyage à Rome rappelé plus haut, dans l'hiver de 1863 à 1864, que les Mémoires de Consalvi, communiqués seulement en copie à la fin de 1857, furent remis en original à Crétineau, avec l'autorisation de les traduire et de les publier intégralement.

Une tempête, qui assaillit, au retour, les voyageurs entre Toulon et la Ciotat, et qui les poussa presque jusqu'au naufrage, faillit priver le monde de ce trésor : quelle autorité, en effet, eût gardée la copie devant les gens intéressés à en nier l'authenticité ! et un doute au moins ne

serait-il pas resté même dans les meilleurs et les plus libres esprits ?

Durant la tempête, Crétineau, comme César, ne semblait trembler que pour ses Mémoires. Quant à lui, il demeurait calme, au point que sa tabatière étant échappée de ses mains dans un choc du navire, il la chercha tranquillement, plus occupé d'elle un instant que de la mort imminente. Cependant, l'abbé Henri Crétineau, récemment ordonné prêtre, préparait sa première absolution pour son père et pour sa mère, lorsqu'un coup de vent favorable les mit tous hors de péril. Tous se hâtèrent de remercier Dieu, et ils invitèrent leurs amis, notamment le général de la Compagnie de Jésus, à s'unir à leurs actions de grâces. Le général répondit : « Saint Ignace ne permettra pas que l'historien de la Compagnie périsse sans sacrements. » Il ne le permit, Dieu merci, ni alors, ni plus tard.

Ce fut l'abbé Henri Crétineau qui se chargea de la traduction des Mémoires, et c'est une garantie de sa fidélité. J'ai eu l'original autographe à mon entière disposition, et j'ai pu examiner à mon aise. Toutefois, n'ayant pas le temps de faire le contrôle ligne par ligne, j'ai demandé au jeune traducteur si la version publiée était bien rigoureusement exacte, et il m'a toujours assuré qu'aucune infidélité volontaire n'avait été commise. J'en dénonce une pourtant, l'unique, et pour la première fois.

On se rappelle la copie fautive du projet de concordat présentée à la signature de Consalvi, la rupture de la négociation, la colère de Bonaparte, qui avait annoncé d'avance au *Moniteur* l'heureuse conclusion du traité et la proclamation qu'il en devait faire le lendemain dans un

dîner public, l'accueil irrité et menaçant qu'il fit au cardinal, et ses dédaigneuses et pressantes interpellations : « Vous pouvez partir, c'est ce qui vous reste de mieux à faire... Quand partez-vous donc ? »

Or, Consalvi raconte avec candeur dans ses *Mémoires* qu'il demeura abasourdi et comme stupide, suivant le mot du vieux Corneille, devant cette colère jouée, et qu'il ne sut pas répondre un seul mot.

Crétineau jugea que son cher cardinal faisait, en cet endroit, trop piètre figure devant l'odieux Corse ; et, à la question : « Quand partez-vous donc ? » il remplaça le silence de Consalvi par cette réponse : « Après dîner, général ! »

Si, à cette substitution, l'on me demandait : « L'eussiez-vous faite ? » je répondrais hardiment : « Non ! » Mais que l'écrivain de nos jours qui ne se sentirait pas fier d'avoir trouvé un mot si bien venu et si bien en place, se charge de jeter à Crétineau la première pierre (1) !

Fier et heureux d'avoir trouvé ce mot, oh ! certes, il l'était ; et plus heureux encore de la fortune du mot dans la presse, dont il fit tout le tour, absolument comme un mot d'ordre. Moi seul, confident du secret, je m'abstins de citer le mot dans les nombreux articles que je publiai, en divers journaux, sur les *Mémoires* de Consalvi.

J'ai raconté librement et franchement l'anecdote, étant en droit d'affirmer qu'il n'y a pas de falsification ni d'in-

(1) L'histoire ou l'origine de cette addition ne manque pas d'intérêt. — Crétineau lisait les *Mémoires* au cardinal Antonelli, je crois. Arrivé à la question de Bonaparte : « Quand partez-vous ? » et ne trouvant pas la réponse, il se tourne vers le cardinal, et lui dit : « Il y a évidemment une omission : Consalvi, avec son caractère, a dû répondre : « Après dîner. » — « C'est bien probable, » dit le cardinal ;... et le mot fut ajouté au texte !

terpolation plus sérieuse dans aucun des ouvrages de Crétineau.

Jusqu'à la fin de 1857, — on pourrait même dire pour le public jusqu'en 1859, — les *Mémoires du cardinal Consalvi* étaient restés, non-seulement inédits, mais inconnus : à Rome même, à part les détenteurs fiduciaires, leur existence n'était pas soupçonnée. M. Artaud, après vingt-cinq ans passés à Rome dans le secret des ambassades et des archives, n'était pas, sur ce point, mieux informé que les autres ; et, dans la préface de son *Histoire du pape Pie VII*, il félicitait le cardinal Pacca de nous avoir confié, « mieux inspiré que le cardinal Consalvi, » ce qu'il avait su des événements de ce règne. Aussi bien inspiré que Pacca, et beaucoup plus tôt que le vénérable doyen du Sacré Collège, Consalvi, dès 1812, pendant son exil à Reims, avait composé cinq écrits en langue italienne, ainsi divisés et intitulés par lui : *Sur le conclave tenu en 1799 et 1800 à Venise* ; — *sur le concordat de 1801* ; — *sur le mariage de l'empereur Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise d'Autriche* ; — *sur les diverses époques de ma vie*, — et *sur mon ministère*. Dans un article de son testament, daté de Rome, 1<sup>er</sup> août 1822, et reproduit en *fac-simile* par Crétineau, le cardinal recommandait à son héritier fiduciaire d'en retarder la publication jusqu'après la mort des principaux personnages qui y figurent et qui y sont nommés ; non qu'il redoutât une discussion, car il affirme l'exacte vérité de ses récits et il en prend Dieu à témoin : *Deus scit quia non mentior* ; mais les contestations, dit-il, bien que sans fondement, pourraient néanmoins nuire à la sincérité des choses et aux intérêts du Saint-Siège. Or, au Saint-Siège

il voulait fournir à la fois les matériaux de l'histoire de ces faits, si l'on venait à l'écrire, et les éléments d'une réfutation des ouvrages erronés qui seraient publiés sur le même sujet. C'est pourquoi les Mémoires sur le conclave, sur le concordat, sur le mariage et sur son ministère, appartenant d'une façon plus spéciale au Saint-Siège et au gouvernement pontifical, devaient être présentés au Souverain Pontife régnant, pour passer ensuite dans les archives du Vatican. Quant aux Mémoires plus personnels sur les diverses époques de sa vie, l'extinction de sa famille ne laissant personne que ces écrits pussent intéresser, ils devaient, — à moins qu'on n'aimât mieux les déposer comme les autres aux archives, — rester entre les mains des administrateurs successifs de son héritage. Ceux-ci avaient ordre seulement de les révéler dans le cas très-probable où l'on travaillerait à la continuation de la vie des cardinaux (1), « afin, dit noblement Consalvi, que rien de contraire à la vérité ne se publie sur ce qui me regarde, désireux que je suis de conserver la bonne renommée, comme les divines Écritures elles-mêmes nous le prescrivent. » Ni cet écrit, ni les quatre autres ne furent déposés aux archives du Vatican : ils passèrent, pendant quarante années, d'exécuteur en exécuteur fiduciaire, jusqu'à ce que le dernier, M<sup>re</sup> Fioramonti, qui, à la fin de 1857, n'en avait jugé opportune qu'une ecommunication en copie et qu'une publication fragmentaire, les confiât en original, dans l'hiver de 1863, à l'auteur de l'*Église romaine*, pour en faire enfin la publication intégrale.

C'est en 1812, ai-je dit, à Reims, que Consalvi, passé du rouge au noir par la volonté despotique de Na-

(1) Crétineau songea un instant à écrire l'histoire du Sacré Collège.

poléon, conçut et écrivit de sa propre main ces cinq opuscules. Au commencement et la fin de tel ou tel d'entre eux, il nous fait assister à leur composition. Plusieurs fois il en avait eu la pensée ; mais les travaux de son ministère et les agitations de sa vie lui avaient été un perpétuel empêchement. Condamné par la chute du gouvernement pontifical et par l'exil à un repos forcé, mais ne se croyant pas délié de ses serments envers la sainte Église romaine, il se demanda quel travail serait à la fois plus doux à son cœur et plus utile au Saint-Siège, et il crut trouver la meilleure conciliation de ses goûts et de ses devoirs dans le récit des événements auxquels il avait été mêlé. Œuvre difficile ! car, privé, dans son exil, de tous papiers et de tous documents manuscrits ou imprimés, il ne pouvait faire appel qu'à sa seule mémoire ; et, d'un autre côté, il croyait toujours voir l'œil de la police napoléonienne lisant par-dessus l'épaule de l'écrivain des pages accusatrices, ou la main de ses agents les arrachant à leur secret pour en faire un prétexte de plus dure persécution contre leur auteur. Tremblant donc toujours d'être surpris, il faisait ce que fera, l'année suivante, le saint Pape Pie VII écrivant à Napoléon l'acte révocateur d'un concordat extorqué : à peine avait-il terminé une feuille, qu'il la cachait en lieu sûr, afin de la soustraire aux recherches imprévues qu'il avait sans cesse à redouter. On comprend ce que cet œil de la police, remplaçant seul pour Consalvi la lumière des archives, dut infliger de hâte et de gêne à son travail. Aiguillonné et sans pièces, il négligea les détails que lui refusait sa mémoire ou que les circonstances ne lui permettaient pas, pour s'en tenir aux faits les plus importants. De ceux-ci

il est sûr, et nul ne saurait récuser la déposition de cet acteur premier rôle, de ce témoin si admirablement intègre. D'ailleurs, Consalvi est revenu plusieurs fois sur les mêmes faits dans les diverses parties de ses Mémoires, et l'on s'étonne de l'accord parfait de ses récits, qui souvent se complètent et jamais ne se contredisent. Or, c'est là une preuve et de la sûreté de sa mémoire et de la sincérité de son caractère ; car, en renvoyant à ce qu'il a déjà raconté, il répète toujours qu'il n'a pu confronter ses feuillets les uns avec les autres, n'ayant même pas eu le temps de les relire à mesure qu'il les écrivait. Ce travail de contrôle et de correction, il le renvoie à une époque plus heureuse, qui, accordée en effet au cardinal fidèle, fut toujours refusée à l'écrivain au milieu des travaux redoublés de son second ministère.

On voit désormais le but et le caractère de ces Mémoires. Le but, marqué plusieurs fois dans les Mémoires eux-mêmes et rappelé dans le testament du cardinal, a été de défendre l'honneur et les intérêts du Saint-Siège, en opposant, comme il dit, le bouclier de la vérité aux armes de la mauvaise foi ou de l'ignorance. Il a voulu servir, même après sa mort, cette Église romaine, dont, vivant, il avait été le serviteur si intelligent et si dévoué. Subsidiairement, il a songé à lui, mais en s'inspirant de la seule vérité et non de l'amour-propre. « Je proteste à la face du ciel, s'écrie-t-il, qu'en traçant ces pages, je n'ai pas été inspiré par la vanité ni par le désir de m'exalter moi-même. J'ai cru que j'étais obligé de rendre compte de ma gestion pendant mon ministère. » Pas une page, pas un mot dans ces Mémoires, qui aille contre cette noble et chrétienne protestation. Cet homme, qui a été

acteur, souvent principal, dans les plus grandes choses religieuses et politiques de son temps, qui a eu pour admirateurs et pour amis, pour courtisans même, tous les rois et tous les princes, tous les ministres et tous les diplomates de l'Europe, renvoie toujours à Dieu, ou au moins à son Souverain bien-aimé, tout honneur et toute gloire, et n'attribue qu'à la trop indulgente bonté des hommes les louanges provoquées sans cesse par son mérite et sa vertu. Ces louanges, le plus souvent il les tait ou les diminue, comme aussi les faits qui tournent trop directement ou trop uniquement à son avantage, et il faut que son traducteur, plus jaloux que lui-même de sa gloire, déchire dans une note le voile jeté dans la page par une trop extrême modestie.

Si contenu dans la louange qu'il se décerne quelquefois ou qu'il recueille de la bouche d'autrui, le cardinal ne l'est pas moins dans le blâme qu'il inflige aux autres. Il ne prend jamais pour muses la colère et la vengeance, conseillères accoutumées de l'exil : ses muses à lui sont la vérité et la justice, et plus souvent une indulgence seraine au milieu de tous les orages, une modération à laquelle la persécution et le malheur ne sauraient arracher un mot d'amertume. Une ou deux fois seulement, la vérité, cette haute justicière, lui inspire un langage sévèrement éloquent ; presque toujours il excuse ou atténue, et, forcé de condamner le fait, il absout l'intention. S'il blâme avec réserve et tristesse, il loue avec effusion et bonheur. Comme saint Vincent de Paul, il aurait pu dire : « J'ai deux choses en moi : la reconnaissance, et que je ne puis m'empêcher de louer le bien partout où je le vois. » C'est le propre des grands cœurs d'être dilatés,



et non comprimés ni étouffés par le bienfait ; le propre des grands esprits, de payer largement aux autres, sans croire s'appauvrir eux-mêmes, le tribut de la louange. Aussi grand esprit que grand cœur, Consalvi a fait de ses Mémoires en quelque sorte un hymne de reconnaissance et un panégyrique. C'est là leur caractère vraiment singulier. Mais aussi, quoi de plus singulier qu'un diplomate qui aime ? Or, tel fut Consalvi : il combine comme un grand homme d'État, il agit comme un roi absolu, il aime comme un enfant, comme une femme. De là sa charitable modération ; modération contagieuse, qu'il avait prise de Pie VII, et qui gagne jusqu'à son traducteur, aussi étonné lui-même que l'a été le public de cet attendrissement inaccoutumé. Sur ce terrain de la modération, il y a entre lui et son héros, de la page à la note, une lutte curieuse et charmante, et où le vaincu, — le croira-t-on ? — est quelquefois Consalvi ! Oui, pour le cardinal Fesch, par exemple, Crétineau se passe l'aimable fantaisie d'être plus plein d'excuse et de pardon que Consalvi lui-même ! Ne craignez rien : *Expellas furca...* et la nature batailleuse du vieux chouan reviendra ; elle reprendra son rôle dans l'Introduction, et la révolution italienne, le peuple romain aussi, hélas ! ce bien-aimé des Papes, payeront les frais d'une modération qui elle-même a dû tant coûter à l'auteur.

Quant au caractère purement littéraire de ces Mémoires, on peut le deviner aisément par tout ce qui précède. Se promettant toujours de les retoucher et de les refondre, Consalvi les a laissés imparfaits dans la forme particulière de chacun d'eux, plus imparfaits dans leur ensemble. Les circonlocutions, les parenthèses, les hési-

tations y pullulent ; les mêmes phrases , les mêmes formules s'y reproduisent vingt fois. L'homme s'y fait plus sentir que l'écrivain , ce qui est un charme ; mais l'écrivain y est trop négligé , ce qui est un défaut. C'est jeté un peu à l'aventure plutôt que vraiment écrit ; et il faut se rappeler sans cesse cette composition un peu hasardée , pour ne pas attribuer au traducteur des constructions pénibles , que sa fidélité scrupuleuse s'est fait une loi de respecter. En fin de compte , cette absence de rhétorique et de prétention littéraire tourne au profit de la sincérité du cardinal , sans nuire en rien à l'intérêt entraînant qu'offre la lecture de ses Mémoires.

Littérairement répréhensibles pris isolément , ces Mémoires le sont bien davantage , si on les considère dans leur ensemble et comme destinés à former un tout. Les mêmes faits , secondaires ou importants , y sont racontés deux ou trois fois ; et cela , non pas sommairement et par manière d'analyse , pour lier entre elles , sans laisser trop de lacunes , les diverses parties de chaque Mémoire , — ce qui serait excusable et même digne de louange , — mais avec les mêmes détails et dans les mêmes termes , ce qui est une inutile et vicieuse répétition.

On ne peut savoir ce qu'aurait fait Consalvi , s'il avait eu le temps de reprendre et de revoir ses Mémoires , mais je sais bien ce qu'il faudrait faire pour leur donner un ensemble harmonieux : ce serait de les fondre tous les cinq en un seul , au lieu de les laisser dans leur isolement. On prendrait à chacun le récit qui lui est propre , et on retrancherait des autres ce qui n'est qu'une répétition , sauf à conserver quelques détails nouveaux qu'on joindrait au précédent en les mettant à leur vraie place , et on ferait t

ainsi du tout une narration suivie. On commencerait par les *Mémoires sur les diverses époques de ma vie*, qu'on suivrait jusqu'à ce qu'on atteignît l'époque du conclave de 1799; viendraient alors les *Mémoires sur le conclave*, qui conduiraient au ministère de Consalvi. Dans les *Mémoires sur mon ministère*, qui, combinés avec les *Mémoires sur diverses époques*, formeraient dès lors la trame du récit, on remplacerait, — toujours en conservant et en intercalant les détails nouveaux, — tout ce qui est dit de part et d'autre du concordat et du mariage, par les *Mémoires spéciaux* sur ce grand traité religieux et sur cette union ambitieuse. Créteineau ne pouvait se permettre un tel remaniement, qui aurait ôté quelque chose à l'autorité *générale* des *Mémoires*, et il a bien fait de respecter et de reproduire telle quelle l'œuvre de Consalvi; mais ce travail de refonte et de combinaison, qu'on ne pourrait plus accuser, après la publication intégrale et le contrôle qu'elle rendrait si facile, d'altérer soit la pensée, soit l'expression du cardinal, offrirait, sans aucun inconvénient, de grands avantages, et je ne doute pas qu'il ne se fasse tôt ou tard. En attendant, tout lecteur qui voudra se rendre bien compte de l'œuvre de Consalvi, doit l'étudier, — au moins à une seconde lecture, — dans l'ordre indiqué tout à l'heure; et ainsi vais-je faire moi-même dans une rapide analyse.

Au début des *Mémoires sur les diverses époques* de sa vie, Consalvi donne des détails sur sa famille, sur son enfance, sur son éducation, sur ses premiers emplois. Déjà se révèle toute la beauté de son intelligence, toute la tendresse de son cœur, tout son admirable désintéressement. Il raconte ensuite son enlèvement de Rome à la

suite du meurtre de Duphot, son emprisonnement, ses exils, sa fuite, sa touchante entrevue dérobée avec Pie VI à Florence, la dernière bénédiction du Pontife, bénédiction féconde sous laquelle naquit celui qui allait être le grand cardinal. De Florence, il se rend à Venise, où la mort de Pie VI réunit bientôt le conclave, dont il devient le secrétaire.

En cet endroit, il faut prendre les Mémoires sur le conclave, dont Crétineau, dans son *Église romaine*, n'avait donné qu'une rapide et incomplète analyse. Ces Mémoires renversent par la base tous les récits qu'on avait faits de l'élection de Pie VII, dont l'honneur reste, non pas à Consalvi, qui peut s'en passer, mais à Maury, qui, par ce service, semblait demander grâce à l'avance pour les fautes subséquentes de sa vie. Pie VII ne retient pas moins auprès de sa personne Consalvi, protestant, comme il le fera toujours, de son horreur pour toute charge entraînant une responsabilité quelconque, et il le force d'accepter, sous un titre fictif, en attendant le titre réel, cette secrétairerie d'État, qui, pendant vingt-trois années presque ininterrompues, allait le rendre responsable de toutes les grandes affaires de l'Église et du monde.

Le premier acte presque du secrétaire d'État fut la négociation du concordat avec la France.

Ici se doivent placer les Mémoires sur le concordat, dont Crétineau, dans son *Église romaine*, avait inséré 80 pages sur 120, c'est-à-dire tout le corps du récit, depuis l'arrivée de Consalvi à Paris jusqu'à la signature du traité, se bornant à donner du reste une analyse, inexacte il est vrai en quelques points, mais suffisante pour suppléer à ce qu'il omettait.

Avant de mettre aux prises Consalvi et Bonaparte, il les avait peints l'un et l'autre dans cette page, où la grâce, qu'il sacrifie ordinairement à la force, a glissé son rayon : « Jeunes encore tous deux, ils ont, au suprême degré, le génie de la politique, la coquetterie de la femme et la prudence consommée des vieux diplomates. Comme tous les grands esprits italiens qu'apprécia Machiavel, tous deux ne sont pas simples, mais moitié cygnes, moitié renards. Bonaparte est hardi par calcul et audacieux de sang-froid. Avec ses yeux qui lancent des éclairs et ses lèvres toutes chargées de tonnerres, il arrive à la douceur par une feinte brusquerie ou par une violence empruntée. Il menace de la victoire, afin de séduire plus sûrement. Sa beauté sévère n'a pas moins d'autorité que de grâce. Il est armé de sarcasmes, cuisants comme la pierre infernale; on dirait une mine d'or aimant parfois à se couvrir de pierres fausses. — Consalvi, insinuant comme un parfum, sait se faire un devoir de ne jamais négliger l'art des complaisances utiles, pourvu qu'elles soient honnêtes. La nature, perfectionnée par la plus exquise aménité, a tout prodigué pour seconder en lui l'extrême désir qu'il a de plaire à chacun. Dans sa parole comme dans son attitude, on reconnaît le *senatorius decor* du patricien de la vieille Rome. Sa belle tête, qui ne se courbera jamais ni devant la force ni devant la haine, rayonne de franchise contenue et de sérénité intelligente. En le voyant, on sent que jamais homme ne montrera une plus sage application de l'habileté dans la vertu et du calcul dans la droiture. — Avec Bonaparte, il va regarder les petits incidents comme des victimes que l'on doit sacrifier aux grandes affaires. Ils savent admirablement tous deux, quand ils le

voudront, prendre l'épi dans son sens ; néanmoins, les préoccupations ambitieuses ne feront jamais oublier au prince de l'Église que tout se qui se fait bien se fait toujours assez tôt. Quand ces deux hommes vont se trouver en présence, essayant par tous les charmes de l'esprit de diminuer leurs défauts au profit de leurs qualités, nous verrons quel sera celui qui développera le mieux ce tempérament de l'espoir et de la patience, véritable tempérament de l'homme d'État. » — Ils sont en présence dès le lendemain de l'arrivée de Consalvi, car Bonaparte lui a fait dire qu'il le recevrait à deux heures, et « en *cardinal* le plus qu'il lui serait possible. » Consalvi est reçu, non pas en audience secrète, à la Malmaison, comme le dit M. Thiers, toujours si bien renseigné, mais en grande parade, aux Tuileries, devant les trois consuls, les grands corps de l'État, les généraux et officiers du palais ; soit que le premier consul voulût par là l'éblouir et l'effrayer, soit plutôt qu'il cherchât à se lier lui-même, et à s'engager, en face de toute la France, à mener à fin une œuvre si solennellement annoncée. Cinq jours seulement sont donnés, après lesquels, en cas d'insuccès, le cardinal doit retourner à Rome. — Les négociations commencent aussitôt, et, comme Bonaparte s'y attendait sans doute, les cinq jours sont de beaucoup dépassés. Enfin, le *Moniteur* annonce que « le cardinal Consalvi a réussi dans l'objet qui l'a amené à Paris, » et le lendemain, le premier consul doit proclamer, dans un dîner public de plus de trois cents couverts, l'heureuse nouvelle de la signature du traité. Mais, au moment d'apposer cette signature chez Joseph, qui paraît n'avoir eu aucune part odieuse dans cette affaire, l'abbé Bernier présente une copie d'un concor-

dat tout autre que le concordat convenu. Suit une longue séance de vingt-quatre heures, vainement employée à arranger le différend; et le lendemain, en présence de tous les conviés au banquet, Bonaparte, le visage enflammé et d'un ton dédaigneux, menace de jouer le rôle de Henri VIII, non-seulement en France, mais dans presque toute l'Europe où s'étend l'influence de son pouvoir. Cependant, désarmé par le calme de Consalvi et par l'intervention du ministre d'Autriche, le comte de Cobentzel, il autorise par des paroles contradictoires une dernière conférence, qui, après une discussion de onze heures, aboutit à une rédaction à grand'peine adoptée. Les points en discussion étaient la liberté de l'Église et l'exercice public du culte catholique. Si Bonaparte céda, c'est qu'il se réservait sans doute de reprendre par les articles organiques une partie de ce qu'il accordait.

De retour à Rome, Consalvi se remit au soin de son ministère, — dont il faut prendre ici les Mémoires, — et il voulut profiter des circonstances, de la table rasée faite par la Révolution, pour écarter les abus, réformer l'État, et rétablir le gouvernement pontifical sur les bases anciennes, avec le rajeunissement exigé par des besoins nouveaux. Une congrégation fut formée à cet effet; mais elle ne réalisa pas toutes les espérances de Consalvi, et la douceur de Pie VII s'opposa à ce qu'on poussât plus énergiquement l'œuvre réparatrice. Sur ce point, le cardinal écrit : « La Providence a permis une seconde chute du gouvernement pontifical, onze ans après son rétablissement. Si cette Providence permettait une seconde résurrection, il serait à désirer que le nouveau pouvoir, en trouvant tout changé et détruit derechef, profitât de ce

malheur pour en recueillir plus de fruits qu'on n'en avait tiré lors de la première restauration. En maintenant les constitutions et les bases du Saint-Siège, il faudrait, d'une manière victorieuse, surmonter tous les obstacles s'opposant aux changements et aux réformes que pourraient avec raison exiger l'antiquité ou l'altération de certaines institutions, les abus introduits, les enseignements de l'expérience, la différence des temps, des caractères, des idées et des habitudes. Il est permis de formuler ces vœux à celui qui ne les exprime point par mépris des choses anciennes, par amour de la nouveauté ou par singularité d'idées, mais qui ne souhaite tout cela que pour le grand bien du gouvernement pontifical, dont il est si fier d'être membre, malgré son indignité; gouvernement auquel il reste si profondément attaché, qu'il sacrifierait pour lui jusqu'à son existence. » Voilà une page qui, devant toutes les opinions, fait honneur à la sagesse et au dévouement de Consalvi, mais que la Révolution a tournée à la satire et à la condamnation du gouvernement pontifical. Prenant pour son compte les paroles du grand cardinal, elle s'est écriée à son tour : « Eh! que dis-je autre chose? » et elle a continué de répéter qu'il n'y avait plus qu'à détruire un gouvernement de son propre aveu incurable. Plusieurs catholiques, à Rome et à Paris, ayant lu ou entendu citer plus ou moins fidèlement ce passage des Mémoires, en redoutaient l'effet, suivant eux déplorable, et prièrent Crétineau de le supprimer. Il a bien fait de se refuser à une suppression qui, connue tôt ou tard, aurait enlevé toute autorité, tout crédit, à un livre d'où le Saint-Siège, en définitive, doit tirer tant d'honneur et de force. D'ailleurs, à la bien lire, en elle-



même et surtout dans son contexte, qu'y a-t-il au fond dans cette page? A mon avis bien réfléchi, la condamnation, non du gouvernement pontifical, toujours lentement et prudemment paternel, mais de la Révolution elle-même, essentiellement destructive dans ses emportements réformateurs. Que dit Consalvi? Que l'opinion fut contre lui, l'opinion des cardinaux et des simples prélats, l'opinion des princes et du peuple. Or, rien de salutaire ni de durable ne se peut contre l'opinion. Songeons toujours à la pensée profonde de M. de Bonald : « Les mœurs font les lois, et non les lois les mœurs. » L'expérience a trop appris ce que produisent, ce que deviennent les constitutions trop hâtives. Le temps, sagement consulté et suivi, sera toujours le premier ministre, non-seulement de la Providence, mais de tout bon gouvernement humain.

Du reste, l'œuvre de la réforme, malgré toutes les réserves et tous les obstacles, ne fut pas stérile en résultats entre les mains de Consalvi, et il énumère lui-même, dans la suite des Mémoires sur son ministère, ce qu'il a obtenu et réalisé.

Concurremment avec cette administration intérieure, il menait toutes les affaires étrangères, et négociait avec Naples, l'Espagne, le Portugal, l'Autriche, la Russie, Malte et la France.

Les affaires de France nous intéressant par-dessus les autres, nous aimons à chercher ce que nous en révèle Consalvi : par exemple, sur le mariage de Jérôme, dont l'annulation avait été sollicitée sous prétexte de protestantisme, et dont la rupture aboutit à un second mariage avec la fille *protestante* du roi de Wurtemberg! Mais, en cette partie de ses Mémoires, c'est sur le voyage de

Pie VII à Paris que Consalvi s'étend avec complaisance. Il en expose la longue négociation ; il en explique les motifs tout religieux, qui étaient le retrait promis des lois organiques en France et en Italie, et le retour, promis également, des évêques constitutionnels à l'unité catholique. *Longa promessa con attende corto!* grande promesse, mince résultat! s'écrie tristement Consalvi résumant les fruits de ce voyage. Puis, dans des pages éloquentes, et les seules légèrement acidulées de ses Mémoires, il énumère, sous forme de prétermission, tous les affronts qu'eut à souffrir, suivant lui, la dignité pontificale, soit dans la cérémonie du sacre, soit dans les rapports du Pape avec l'Empereur, soit dans l'échange des présents. C'est là vraiment de l'inédit et de l'inconnu, tant les pièces officielles, uniquement citées soit par M. Thiers, soit même par des écrivains catholiques, avaient jeté sur tout cela un voile d'indulgence et de mansuétude. Toutefois, par l'ascendant de sa douceur et de sa vertu, Pie VII eut le bonheur d'éteindre le schisme constitutionnel en France, le schisme janséniste en Italie. Les évêques si longtemps rebelles s'étaient écriés devant lui : « Nous avons vu un saint! » et ils étaient tombés soumis à ses pieds. Puis, sur tout le parcours de Rome à Paris et de Paris à Rome, l'admirable Pontife sema et recueillit déjà cet amour si dévoué pour la personne du Pape et le siège de Pierre, qu'il a transmis à ses successeurs comme leur plus riche héritage, et comme leur plus sûr rempart contre l'impunité révolutionnaire. Chose admirable! soit avant, soit pendant le voyage, le Pontife ne stipula, ne réclama qu'au nom de la religion, et il ne dit pas un mot en faveur de ses intérêts temporels : justification péremptoire de son

voyage, réponse anticipée à tous ceux, — le comte de Maistre lui-même, — qui devaient accuser le Saint-Siège de mettre dans ses aspirations, par un renversement sacrilège, la terre au-dessus du ciel!

On sait la suite : la rupture entre l'Empire et Rome, précédée de la chute de Consalvi. Peu de récits comparables à celui de cette chute, préparée par les jalousies soupçonneuses et les rapports injustes du cardinal Fesch, ennoblie par le dévouement du grand ministre, honorée par les larmes du saint Pontife, qui, suivant le conseil évangélique, consentait à s'arracher l'œil, à se couper le bras droit pour sauver son âme, c'est-à-dire pour maintenir, au prix de ce qui lui était le plus cher, les droits sacrés du Saint-Siège. Consalvi fut payé de son dévouement par la douleur de Rome et par les regrets sympathiques de tous les ministres étrangers. Il trouva une consolation plus précieuse encore dans le témoignage de sa conscience, une protection plus douce et plus sûre sous l'égide invulnérable de la pureté de son âme :

Sotto l'us-bergo del sentersi pura!

Ici, et dans une autre partie de ses Mémoires, il se rend justice avec une fierté simple; et, usant presque de la parole de l'impeccabilité par essence : *Quis ex vobis arguet me de peccato?* il porte à tous et à chacun le défi d'accuser soit son désintéressement absolu pour lui et pour les siens, soit son dévouement de toutes les heures du jour et de la nuit, soit son accessibilité à tous et son inflexible impartialité. Tous les panégyriques du monde ne vaudraient pas à son honneur la splendeur doucement éclatante de ces quelques pages.

Pour avoir la suite de son histoire, il faut revenir aux Mémoires sur les diverses époques de sa vie. Après sa sortie du ministère, la mort lui fait des blessures plus cruelles que sa chute, en le frappant soit dans ses amis, soit surtout dans son cher frère André. Rien désormais ne peut le rattacher à la vie et au monde, que l'amour du Saint-Siège et le désir de le servir encore. Son bien-aimé Pie VII est captif à Savone, puis à Fontainebleau ; pour lui, à Rome ou à Paris, il s'enferme d'abord dans une solitude douloureuse, au risque de blesser la gratitude ou les convenances, regardant comme une chose indigne de se mêler aux assemblées et aux fêtes dans les malheurs de l'Église et de son chef. Forcé de paraître devant l'Empereur, il ne répond au maître du monde, qui semble supposer qu'avec lui pour secrétaire d'État, la rupture avec Rome n'aurait pas eu lieu, que cette grande parole, trois fois répétée : « Sire, j'aurais fait mon devoir ! » Du reste, il ne se montre pas à la cour, et, quatre ou cinq fois seulement en cinq mois, il assiste, après avoir formé sa conscience au sujet de l'excommunication, à la messe impériale. Il refuse de travailler à aucun plan de conciliation avec l'Église séparée de son chef. Enfin, par sa courageuse conduite dans l'affaire du mariage, — dont il faut suivre ici les Mémoires particuliers, — il amène la catastrophe dernière qui le relègue à Reims.

Là s'arrête Consalvi, qui n'a plus trouvé le temps de reprendre ses Mémoires ; mais là ne le laisse pas Créti-  
neau, qui a fait précéder ses récits d'une introduction de près de 200 pages, — un peu longue peut-être, — où il les explique et les complète. Il accompagne celui qu'avec Pie VII il aurait appelé volontiers son bien-aimé

cardinal, à Paris et à Windsor ; puis au congrès de Vienne, dont Consalvi fut l'âme, le conseiller et le modérateur. Amour déjà et orgueil des Romains, la « Sirène vêtue de pourpre » enchantait et séduisit, par la grâce de sa personne, l'aménité de son commerce, la hauteur de ses vues, cette assemblée de rois et de diplomates. Crétineau cite de lui une note resplendissante de sagesse politique et de science de l'avenir, mais dont il ne put faire admettre les salutaires idées de cette assemblée plus ou moins piquée de la tarentule révolutionnaire. Au moins y fit-il triompher les droits du Saint-Siège, et il revint à Rome traînant à son char, pour ainsi dire, en façon de dépouilles opimes, les provinces usurpées qu'il avait reconquises. Plus que jamais l'homme de la droite du saint Pontife Pie VII, il fit de sa secrétairerie d'État le moyen réparateur de tous les maux, l'instrument de toutes les grandes choses ; il en fit, en quelque sorte, la secrétairerie de l'Europe. Là, Crétineau, heureux possesseur de toute sa correspondance, fait à sa mémoire un congrès, une cour plus illustre que ne le fut même l'assemblée de Vienne. La France, l'Angleterre, la Russie, la Prusse, l'Autriche, toutes les cours d'Allemagne, le Danemark, y sont représentés par près de quatre-vingts lettres autographes de monarques, de ministres, d'ambassadeurs, de savants, d'artistes, tous unanimes dans leur admiration et leur amitié pour Consalvi ; et les exilés eux-mêmes, les princes de la famille Bonaparte qu'il avait combattus, y viennent rendre hommage à son grand cœur.

Vanité de la grandeur et de la gloire humaine, même les plus légitimes et les plus pures ! Nous avons dit que Consalvi, renversé du ministère par la mort de Pie VII,

se vit en butte à l'ingratitude des Romains. A une telle vie, si désintéressée et si chrétienne, il fallait le suprême couronnement de la douleur.

Le grand honneur de la vie littéraire de Crétineau est d'avoir été choisi pour exécuteur testamentaire de Consalvi; un honneur plus grand pour son caractère et pour sa foi, c'est de s'en être toujours montré digne en s'associant à la passion dominante de son héros : l'amour de la sainte Église. Dans sa longue carrière d'écrivain, il a rencontré bien des ennemis et soulevé bien des colères; mais il lui sera pardonné beaucoup, parce qu'il a beaucoup aimé l'Église romaine!

## V.

HISTOIRE DES DEUX CONCORDATS, PAR A. THEINER. — BONAPARTE, LE CONCORDAT DE 1801 ET LE CARDINAL CONSALVI.

La publication des Mémoires de Consalvi fut, au jugement de tous, un événement littéraire; la presse s'en empara, et chacun leur fit fête à sa façon. Toutefois, deux ou trois scènes de ces récits prirent bientôt le dessus dans l'attention et l'absorbèrent; plus particulièrement encore, la scène de la signature du Concordat.

Il y eut un frémissement de colère dans le camp bonapartiste, un cri de joie et de vengeance satisfaite du côté des ennemis du régime impérial, qui saisirent avec empressement le faux en matière diplomatique comme une arme fournie par le premier Empire contre le second, accusé lui-même universellement de fausseté dans son gou-

vernement intérieur et dans ses relations étrangères. Le faux, c'était donc la caractéristique napoléonienne!

M. d'Haussonville se mit le premier à l'œuvre, et, dans une série d'articles de la *Revue des Deux-Mondes*, réunis ensuite en volumes, il combattit le *premier Empire* avec les *Mémoires* du prince de l'*Église romaine*.

Plein d'intérêt, du reste, et de talent, ce livre, solidement appuyé, non-seulement sur les *Mémoires* de Consalvi, mais sur une foule de documents inédits, de notes et de correspondances diplomatiques, était donc un manifeste contre l'Empire, le second, encore une fois, autant et plus que le premier. Aussi ferma-t-on bientôt à l'auteur les archives de l'État, qui devaient se rouvrir ensuite devant le P. Theiner, quoique étranger, pour un usage tout contraire. Mais il avait eu le temps de prendre copie de la correspondance du cardinal Caprara avec sa cour, et de plusieurs lettres de Napoléon, qu'il cita ensuite avec cette mention méchamment répétée : « Cette lettre n'est pas insérée dans la *Correspondance de Napoléon I<sup>er</sup>*, » et le texte compromettant dit assez le motif de l'exclusion!

Nécessairement d'accord sur les faits avec Consalvi, dont il suit les *Mémoires*, M. d'Haussonville ne l'est plus quant au jugement à porter sur le Concordat. Tout en voulant accabler l'Empire, il avait un autre but, à savoir de prouver que toute alliance entre l'Église et l'État, que tout concordat, par conséquent, est impossible ou funeste. Et comme, d'autre part, il ne veut ni du régime de persécution des premiers temps, ni du régime de subordination en usage au moyen âge, il conclut à la séparation, et, lui aussi, il proclame la formule célèbre, et

bien plus inapplicable et plus funeste, de l'Église libre dans l'État libre.

En combattant cette mauvaise thèse, les catholiques firent bon accueil à la partie historique du livre, et même au jugement général porté sur la cour romaine. Hostile à la papauté dans le texte de la *Revue*, M. d'Haussonville, dans le texte modifié des volumes, est d'abord plus juste envers Pie VII, puis tout à fait sympathique, soit effet du charme vainqueur exercé, même à distance, par le doux et saint Pontife, soit plutôt parti pris en faveur de la victime contre l'opresseur, à qui il ne veut laisser que ce caractère dans l'histoire.

Déjà courbé sous le coup des Mémoires de Consalvi, le bonapartisme, indifférent à la thèse politico-théologique, se sentit écrasé par le coup redoublé des Mémoires et des autres révélations de M. d'Haussonville, et il chercha quelqu'un qui l'en relevât sans trop de dommage, sinon avec honneur.

Pour cette besogne, non-seulement impossible, mais vilaine par quelques côtés, il fallait un homme à tout faire, moyennant salaire quelconque, et on crut l'avoir trouvé dans le P. Theiner.

De là l'*Histoire des deux concordats* (1868), digne pendant de l'*Histoire du pontificat de Clément XIV*.

Certes, ici encore, ce n'étaient pas les documents qui manquaient à l'oratorien pour faire un bon livre. Outre ceux dont s'était servi M. d'Haussonville, il avait à sa disposition toutes les pièces des archives secrètes du Vatican, et de plus le trésor de nos archives des affaires étrangères, si avarement fermées devant les nationaux, et ouvertes à deux battants par le bonapartisme aux



abois devant ce Prussien, qui précédait d'un an M. de Bismarck.

Ainsi armé de toutes pièces, Theiner entreprit, à forfait, de renverser M. d'Haussonville, et d'édifier sur les ruines de son livre, non-seulement la justification, mais la glorification et l'apothéose de l'Empereur : voilà le but unique du sien, but auquel tout est soumis et sacrifié.

A forfait, ai-je dit; et quelle était la récompense promise?

Dans sa préface, il proteste d'avance de son indépendance et de son désintéressement, mais en termes qui laissent chez le lecteur une impression contraire. Quand, dans la bagare, un écolier, avant toute accusation, s'empresse de crier : « Ce n'est pas moi ! » dites hardiment que c'est lui. De même, une protestation préalable si accentuée et redoublée prouve qu'on est attaqué, sinon en faute. « Quel autre mobile que le pur amour de l'Église, de la vérité et de la justice aurait pu me guider dans mon travail ? » demandait Theiner. — « *La febbre porporina*, mon R. Père, dont vous êtes venu chercher le traitement à Paris, ne l'ayant pu trouver à Rome ! » Ainsi lui fut-il répondu par Crétineau et par tout le monde.

Dans l'exposé des faits, ce n'est plus précisément avec M. d'Haussonville que Theiner entre en lutte; c'est plutôt avec Consalvi, dont M. d'Haussonville, encore un coup, ne faisait guère que suivre les Mémoires; et c'est sur le terrain de ces Mémoires qu'il se fit une autre affaire avec leur traducteur et éditeur, Crétineau, qui reprit contre lui sa flamberge de 1852 dans son opuscule *Bonaparte, le Concordat de 1801 et le cardinal Consalvi*,

*suivi des deux Lettres sur le pape Clément XIV* (1869).

Entre lui et Créteineau, en effet, le débat, au fond, était le même qu'il y avait dix-sept ans. De même qu'en 1852 l'oratorien avait renversé tous les rangs, et sacrifié Clément XIII à Clément XIV, les Jésuites à leurs persécuteurs ; de même, en 1869, il bouleversait tout au détriment de la vérité et de la justice. Encore ici, deux parties en présence : d'un côté, le premier consul ou l'Empereur ; de l'autre, le Pape ; d'un côté, Consalvi, la cour romaine, les évêques et les prêtres fidèles à Dieu comme au roi ; de l'autre, l'abbé Bernier, Caprara, les évêques et les prêtres constitutionnels, infidèles à l'Église comme à la royauté. Eh bien, pour les constitutionnels, Theiner n'avait guère que des indulgences, et pour les martyrs de la fidélité, que des anathèmes ! L'abbé Bernier, mort à quarante-deux ans de la *febbre rubra*, que Pie VII et Napoléon se refusaient à guérir ; Caprara, mort dans l'imbécillité et le mépris ; mort à Paris et non à Rome, où ce besogneux, même ses dettes payées par l'Empereur, ne voulait pas partager la pauvreté de ses collègues ; mort dans un palais pendant que son maître était en prison à Savone : Bernier et Caprara, voilà les héros de Theiner, voilà pour lui les modèles des prêtres, des princes de l'Église et des ministres ! Et Consalvi, les délices des Romains, Consalvi qui, vivant, a charmé non-seulement les agneaux, mais les lions et les tigres, et qui, mort, a charmé l'histoire, souvent si injuste et si cruelle ; Consalvi, le doux et le fort, le cœur et le bras de Pie VII, son fils reconnaissant autant que son ministre fidèle, Consalvi n'est plus, chez Theiner, qu'un homme de colère, de rancune et de vengeance, se payant,

dans son exil de Reims, de la persécution par le dénigrement, au mépris de ses enchantements d'autrefois, aussi bien que de la justice et de la vérité. Le Pape lui-même n'est pas toujours épargné; du moins, il n'a pas, à l'égal de l'Empereur, le sentiment des temps nouveaux, l'idée juste des besoins de la France et du monde; et c'est pourquoi il hésite, tergiverse, jusqu'à ce que l'Empereur l'amène à ses vues, dans l'intérêt véritable de l'Église, plus peut-être que de sa politique!

On conçoit donc que Crétineau ait réuni dans le même volume sa polémique de 1852 et sa polémique de 1869 contre Theiner, puisqu'elles ont le même caractère, et qu'il ait commencé son nouvel écrit par le rappel, — un peu trop long, — de son succès de 1852 : sonner sa victoire passée, c'était sonner sa victoire future. Mais était-il aussi convenable de remplir un si grand nombre de pages de personnalités et d'injures, et cela en un style qui tournait de plus en plus à la violence et au tour de force; en un style, par conséquent, qui méritait bien son blâme, même en regard du style français-prussien, plus prussien que français, du P. Theiner? Et cet arriéré de compte avec M. de Pontmartin, qui, bien que juste, n'avait rien à faire là! Passe pour dom Guéranger, qui, dans un article de l'*Univers*, avait fait une insinuation blessante, en disant que les *Mémoires de Consalvi* n'avaient jamais été publiés dans leur langue originale. En quelle langue, lui répond Crétineau, ont été publiées les dépêches de Consalvi, auxquelles, à la suite du P. Theiner, vous ajoutez confiance entière? — En français, et en assez mauvais français dans le texte du livre, aurait pu répliquer le docte bénédictin, mais en

italien, ou dans leur langue originale, aux pièces justificatives. — Mais, aurait pu à son tour insister Crétineau, entre la publication du texte et celle des pièces justificatives, il s'est écoulé un délai, et ces dernières n'avaient pas encore paru au jour de l'article de l'*Univers*. — Il est vrai; mais elles avaient été annoncées à toutes les pages du premier volume, avec les numéros d'ordre qui renvoyaient à chacune. Elles existaient donc, elles s'imprimaient même alors, puisque le gros volume qui les contient a paru un mois après; car, évidemment, on n'annonce pas au premier volume des pièces qu'on ne pourrait pas livrer au second. — Oui; mais comment affirmez-vous à l'avance chez le P. Theiner la fidélité de la traduction que vous mettez en doute chez moi? — Nous y voilà! Au fond, il ne s'agissait point ici de traduction plus ou moins exacte, et il faut avouer que celle du P. Theiner n'est pas toujours bonne; il s'agissait uniquement de savoir si les dépêches et les Mémoires existaient, ou s'ils étaient supposés et interpolés. L'existence des dépêches était démontrée par leur seule annonce, et une traduction élégante ou barbare, exacte ou bronchant sur tel ou tel mot, chose très-importante quand il est question d'un poète, importait assez peu dans le cas de documents historiques, dont elle conservait toujours le fond essentiel. Les dépêches existent; les Mémoires existent-ils? ou, s'ils existent, n'ont-ils pas été gravement interpolés? Et n'est-ce pas pour cela qu'on n'en a jamais montré le texte original? Voilà le point! — Mais c'est rendre le doute plus outrageant encore! — J'en conviens; j'ai voulu dire seulement que Crétineau a mal répondu à dom Guéranger, et non qu'il n'avait rien à répondre.

Entre lui et dom Guéranger, comme entre lui et le P. Theiner, il n'y avait qu'une question : les Mémoires de Consalvi sont-ils supposés ou authentiques? A cette question, dom Guéranger répondait par l'insinuation d'un doute; Theiner, qui n'a jamais su prendre une position franche, répondait tantôt oui, tantôt non. Il répondait oui, quand il prétendait que Consalvi les avait écrits soit *ab irato*, soit sous la dictée d'une mémoire oblitérée, et que, par conséquent, trompé lui-même par ses souvenirs, il était, de plus, trompeur par la passion. Ne pouvant tenir dans une position dont il était débusqué par tout lecteur au courant du caractère de Consalvi et de son œuvre, il finissait par déclarer que les Mémoires étaient supposés, qu'il ne s'en occuperait plus, et s'en tiendrait aux dépêches du cardinal, seules authentiques et véridiques; mais il revenait sans cesse aux Mémoires pour les mettre en contradiction avec les dépêches, et, ne réussissant qu'à se contredire lui-même, il travaillait à les réfuter.

La question d'authenticité était tranchée du moment où Créteineau offrit de montrer au P. Theiner, à dom Guéranger et à quiconque, le manuscrit intégralement autographe des Mémoires, du moment surtout où il reproduisait en *fac-simile* les pages particulièrement incriminées, c'est-à-dire les pages relatives à la signature du Concordat. Cela fait, il pouvait se retirer du champ de bataille avec les honneurs de la guerre, et, renvoyé de toute plainte, comme on dit, délivré de cette horrible marque de faussaire qu'on voulait lui imprimer à l'épaule et au front, laisser le P. Theiner se débattre avec Consalvi, décidément auteur du fameux récit de la signature.

Mais Crétineau était trop batailleur, trop heureux d'avoir à combattre Theiner, pour perdre une si belle occasion de lui infliger une nouvelle volée de bois vert. Il se fit donc le second de Consalvi, qui pourtant était bien capable de se défendre tout seul, et, s'armant comme d'un fouet des Mémoires du grand Cardinal, de ses dépêches mal lues, auxquels il mêla, pour rendre la flagellation plus cuisante, certains aveux de Theiner, il le fustigea d'importance.

Impossible de le suivre dans toute cette polémique. Il y a des points à négliger, et parce qu'ils importent moins, et parce que Crétineau n'y est pas toujours heureux. J'aime médiocrement, par exemple, le procédé et la formule : « Je donne dix mille francs à qui prouvera, etc. ; » à propos d'une lettre de Bernier dont il porte le défi de montrer l'original aux archives de la guerre. Peut-être Theiner en avait-il vu là une copie ; et, d'ailleurs, c'est, avec quelques autres détails, comme l'affaire du courrier Livio, mal expliquée par lui, quelque chose de secondaire dans le débat, qui porte principalement sur la fameuse séance de la signature du Concordat et la tentative de faux en matière diplomatique. Crétineau y arrive, après bien des détours, bien des traits décochés à droite et à gauche. Là, sur le vrai terrain, il ne se tient pas toujours dans la vraie position, et ne vise pas toujours droit au but. Il fait bonne et sanglante justice de quelques suppositions et appréciations ridicules de Theiner ; mais il ne vide pas, tout en fournissant de bons éléments à la solution, la question essentielle, à savoir la question d'une contradiction prétendue entre les Mémoires et les dépêches de Consalvi. S'il explique à mer-

veille comment les dépêches, gênées par la crainte de la police napoléonienne, par la connaissance des chiffres et le peu de sécurité de la poste, sont moins explicites que les Mémoires, il répond moins bien à Theiner, maintenant sa thèse, tout en avouant que le fait d'avoir porté, dans la séance de la signature, un concordat différent de celui qui avait été conclu entre Consalvi et Bernier, et approuvé privativement par le premier consul lui-même, est incontestable. — « Alors que contestez-vous, P. Theiner? » lui demande Crétineau, s'emparant triomphalement de cet aveu.

Le P. Theiner conteste qu'il y ait eu surprise de la part du gouvernement français, et, par conséquent, tentative de faux; et il le conteste en mettant en opposition une dépêche de Consalvi et le récit des Mémoires. L'opposition existe, mais en apparence seulement, et c'est cette apparence que Crétineau a refusé à tort de reconnaître, et négligé, à tort toujours, — car il négligeait ainsi d'achever sa victoire, — de dissiper; c'est cette apparence qui a poussé dom Guéranger et quelques autres à leurs doutes injurieux sur l'authenticité des Mémoires, dans l'impuissance où ils avouaient être de l'expliquer. Il la faut expliquer pourtant, l'authenticité des Mémoires, et la loyauté, la véracité parfaite de leur auteur étant hors de tout débat.

Entre la dépêche et les Mémoires, opposition seulement apparente, je le répète, ou plutôt lacune à remplir, pour tout concilier et avoir la vérité entière sur la signature du Concordat.

Voici comment.

Le 12 juillet, un septième ou huitième projet de Con-

cordat, admis par les deux parties, et approuvé privativement par Bonaparte, est signé en particulier entre Consalvi et Bernier, et Consalvi en informe immédiatement sa cour. C'était, comme nous dirions en matière civile, l'acte sous seing-privé, en attendant l'acte par-devant notaire, ou l'acte diplomatique. En effet, jour est pris pour le lendemain, à l'effet de changer la *minute* en copie authentique et les signatures privées en signatures officielles. En attendant, Bonaparte, qui avait eu l'idée révolutionnaire « d'immortaliser la grande journée du 14 juillet, » dit le P. Theiner lui-même, par la publication du Concordat, œuvre vraiment plus difficile et à coup sûr plus salutaire et plus glorieuse que la prise de la Bastille, fait insérer dans le *Moniteur* du 13 juillet la note suivante : « M. le cardinal Consalvi a réussi dans la négociation dont il avait été chargé par le Saint-Siège auprès du gouvernement. » Si générale que fût cette note, elle disait trop encore, et elle contraria Consalvi, qui avait demandé et à qui on avait solennellement promis le plus absolu silence. Consalvi craignait qu'on n'exerçât, dans l'intervalle du 12 au 13, une pression funeste sur le premier consul, qui seul, encore une fois, voulait la chose ; mais c'était, au contraire, une pression perfide que le premier consul voulait exercer sur lui, en le mettant dans l'impossibilité de refuser sa signature à une convention si solennellement annoncée, même après les changements qu'il se disposait à y introduire de son autorité despotique.

En effet, dans la journée du 12 au 13, un nouveau projet est rédigé, dans la secrétairerie d'État, pour être présenté le lendemain comme *ultimatum* aux commis-



saires du Saint-Siège. Suivant le P. Theiner, ce projet aurait eu pour auteur, ou Caillard, chargé de la signature en l'absence de Talleyrand, ou Blanc d'Hauterive, un diplomate en sous-ordre, ou Hugues Maret, le futur duc de Bassano : il ne sait pas bien ; mais ce qu'il croit savoir, c'est que ces personnages secondaires, renforcés des constitutionnels, des ministres et des principaux Corps du gouvernement, l'imposèrent à Bonaparte, qui, à son tour, l'imposa aux commissaires du Saint-Siège, mais avec la certitude qu'il serait rejeté, et l'espoir, toutefois, que tout ne s'en accommoderait que mieux ! Comédie misérable, indigne de Bonaparte, absolument opposée à son caractère, que le P. Theiner ne craint pas de substituer à ce qu'il appelle la comédie des Mémoires de Consalvi ! Crétineau n'a pas de peine à en faire ressortir le ridicule et l'absurdité, et ce sont ses meilleures pages. Tantôt le P. Theiner suppose, sans en fournir la moindre preuve, que Bonaparte, le Bonaparte de Marengo et du 18 brumaire, ne pouvait confirmer l'acte du Concordat sans le consentement du gouvernement de la République, et qu'ayant consulté ce gouvernement, il en reçut une réponse telle qu'il dut retirer son approbation privative et se prêter à un nouveau projet ; tantôt il imagine une conspiration ourdie, toujours au sein du gouvernement, contre la conclusion définitive du Concordat, d'où serait sortie la substitution d'une nouvelle rédaction à la première, mais sans que le premier consul eût la moindre part à cette déloyale manœuvre : bien au contraire, il aurait fait avertir sous main Consalvi, en lui disant de persévérer et d'espérer.

Misérables hypothèses, qui ne tiennent ni devant les

faits, ni devant les textes. Voici comment les choses se passèrent.

Dans la matinée du 13 juillet, Consalvi, dont Bonaparte croyait avoir enchaîné ou forcé la main par sa note du *Moniteur*, reçut de Bernier un billet confidentiel, qui lui faisait connaître que les signataires désignés étaient lui et les deux conseillers d'État Joseph Bonaparte et Crétet, et, peu après, un second billet qui indiquait l'heure et le lieu du rendez-vous. A ce second billet était annexée la minute d'un nouveau projet, qui détruisait entièrement l'œuvre de vingt-cinq jours de débats. Il répondit immédiatement à Bernier pour lui exprimer « son étonnement et sa douleur de se voir appelé, non plus à signer un projet arrêté, convenu avec le gouvernement, mais à discuter derechef, et avec des personnes tout à fait étrangères à la matière, avec l'obligation de souscrire immédiatement. » Quelques instants après, arriva Bernier, qui, « de vive voix, avec de douces paroles, lui renouvela les espérances qu'il lui avait données dans son billet, » ajoutant que « la chose finirait bien. » Là-dessus on se rendit chez Joseph Bonaparte.

Jusqu'ici, nous avons suivi le récit d'une dépêche du 16 juillet, où Consalvi rend compte de l'affaire à sa cour, dans les termes que lui permettait le peu de sécurité de la poste. Pas de contradiction sur ce point entre la dépêche et les Mémoires, qui ne disent rien de ces préliminaires. Mais c'est ici que s'ouvre, dans la dépêche, une lacune nécessitée par la crainte de la police consulaire, lacune qu'aident à remplir, soit le texte des Mémoires, soit les conjectures qui, forcément, en ressortent; après quoi, Mémoires et dépêche sont en parfait accord.

« Un peu avant les quatre heures de l'après-midi, racontent les Mémoires, Bernier arriva, un rouleau de papier à la main, rouleau qu'il ne développa point, mais qu'il dit être la copie du Concordat à signer. Nous (Consalvi, Spina et Caselli) prîmes la nôtre, ainsi qu'il était convenu, et nous allâmes ensemble à la maison du citoyen Joseph (comme on disait alors), frère du premier consul. »

A la vue de ce rouleau, que dut penser Consalvi? Qu'on avait renoncé au projet dont il avait reçu le matin communication; car on ne discute pas sur une copie en forme, une copie définitive, prête à signer, pas plus qu'en matière civile sur du papier timbré, mais, dans l'un et l'autre cas, sur une minute ou sur du papier libre, susceptible de recevoir toutes les modifications. Il le dut d'autant mieux penser, que Bernier, en lui montrant « la copie du Concordat à signer, » lui répéta son billet du matin, « qu'il ne fallait pas désespérer, que la chose finirait bien; » et, sans le moindre doute, dans le trajet de l'hôtel de Rome à la maison de Joseph Bonaparte, Bernier multiplia les « douces paroles, » pour mettre au cœur de Consalvi la confiance dont il avait besoin, et dont il songeait à tirer un si perfide parti.

Nous voilà chez Joseph Bonaparte. La confiance du cardinal redoubla, quand, après les premiers compliments, il entendit Joseph répéter après Bernier : « Nous en finissons vite, n'ayant rien autre chose à faire que de signer, puisque tout est déjà terminé. » Décidément, dut se dire Consalvi, projet retiré, plus de discussion; tout va finir et finir bien! Plus de discussion! et, en effet, il ne s'agit que de signature; et, si on discute, c'est unique-

ment sur la question de savoir qui signera le premier.

Après avoir maintenu son droit de cardinal, Consalvi va prendre la plume pour signer. « Quelle fut ma surprise, a-t-il raconté dans ses Mémoires, quand je vis l'abbé Bernier m'offrir la copie qu'il avait tirée de son rouleau, comme pour me la faire signer sans examen, et qu'en y jetant les yeux, afin de m'assurer de son exactitude, je m'aperçus que le Concordat n'était pas celui dont les commissaires respectifs étaient convenus entre eux, dont était convenu le premier consul lui-même, mais un tout autre!... Un procédé de cette nature, incroyable, sans doute, mais réel, et que je ne me permets pas de caractériser, — la chose, d'ailleurs, parle d'elle-même, — un semblable procédé me paralysa la main prête à signer. J'exprimai ma surprise, et déclarai nettement que je ne pouvais accepter cette feuille à aucun prix... »

Ainsi, avec quelques explications intermédiaires, tout est bien d'accord, dépêche et Mémoires, et il n'y a plus entre eux la moindre contradiction réelle. La contradiction réelle, en effet, la contradiction inadmissible en bonne logique, et qui force à rejeter l'un des deux termes ou des deux récits contradictoires, est celle qui tombe sur le même objet. Or, ici, rien de semblable. Dans la dépêche et dans les Mémoires, il s'agit d'une surprise, et la surprise des Mémoires, au dire du P. Theiner, la surprise conduisant à une tentative de faux, est détruite par la surprise exprimée dans la dépêche. Pas le moins du monde! La surprise de la dépêche porte sur la minute inattendue d'un nouveau Concordat et sur la nécessité d'une discussion nouvelle : « Comment rendre ici ma *surprise*, lorsque je trouvai annexée au billet de Bernier la minute

d'un nouveau projet!... Je lui exprimai mon *étonnement* et ma douleur de me voir appelé, non plus à signer un projet arrêté, convenu avec le gouvernement, mais à discuter derechef..... » Mais entre les billets de Bernier, billets envoyés à Rome et malheureusement perdus, aussi bien que la réponse du cardinal, entre ces billets et la séance de la signature, que s'est-il passé? Nous l'avons vu : trois ou quatre incidents qui ont dû convaincre Consalvi qu'on avait renoncé à tout nouveau projet et à toute nouvelle discussion, et qu'il ne s'agissait plus que de signer, sur copie officielle et sous forme diplomatique, le projet signé et approuvé privativement la veille. Mais qu'arriva-t-il au moment où le cardinal, rassuré et plein de confiance, avait déjà la plume à la main pour signer? Il nous l'a dit avec sa formule ordinaire : « Quelle fut ma *surprise*, quand je vis l'abbé Bernier m'offrir la copie qu'il avait retirée de son rouleau comme pour me la faire signer sans examen...! » Surprise encore, mais surprise causée par ce procédé frauduleux, et non plus par la triste nécessité de recommencer une discussion qui paraissait abandonnée.

Pas de contradiction réelle, on le voit; nul besoin, par conséquent, de rejeter soit la dépêche, soit les Mémoires. Il faut admettre, au contraire, l'un et l'autre récits, qui, loin de se contredire, s'expliquent mutuellement et se complètent. A part l'incident d'une tentative de faux, incident que le cardinal ne pouvait, pour cause, raconter dans sa dépêche; à part cette *vérité très-vraie* qu'il se réservait d'expliquer *de vive voix* au cardinal Doria, il n'y a rien de moins dans la dépêche que dans les Mémoires, rien de plus dans les Mémoires que dans la dépêche. La

surprise de l'honnête Joseph Bonaparte et du conseiller d'État, qui n'avaient été prévenus de rien, sinon d'une signature à donner ; le terrible travail de cette nuit abominable et du jour suivant, dont le résultat fut rejeté par le premier consul ; la reprise du travail, la nouvelle séance de douze heures et l'accord définitif : tout cela est également raconté des deux parts, avec des variantes sans importance, mais, il est vrai, plus vivement accentué dans les Mémoires que dans la dépêche. Ainsi, par exemple, tandis que, dans la dépêche, Consalvi renvoie d'un mot aux notes de l'abbé Bernier et aux siennes ; dans les Mémoires, après avoir démontré à Joseph et à Crétet la diversité de rédaction, il ajoute : « Je ne pus m'empêcher de me retourner vivement vers l'abbé Bernier... Je lui dis que nul mieux que lui ne pouvait attester la vérité de mes paroles ; que j'étais très-étonné du silence étudié que je lui voyais garder sur ce point, et que je l'interpellais expressément pour qu'il nous fit part de ce qu'il savait si pertinemment. » Dans la dépêche, ce sont tous les commissaires français qui semblent répondre à la réclamation de Consalvi, « que, jusqu'à la signature, on pouvait toujours changer, et que telle était la volonté du premier consul ; » dans les Mémoires, c'est Bernier seul qui fait, et qui réellement dut faire cette réponse : « Ce fut alors que, d'un air confus et d'un ton embarrassé, il balbutia qu'il ne pouvait nier la vérité de mes paroles et la différence... des Concordats qu'on proposait à signer ; mais que le premier consul *l'avait ainsi ordonné*, et lui avait affirmé qu'on est maître de changer tant qu'on n'a point signé. Ainsi, continua Bernier, *il exige ces changements, parce que, toute réflexion*

*faite, il n'est point satisfait des conventions arrêtées.* — Je ne détaillerai pas, ajoute Consalvi, ce que je répliquai à un si étrange discours, et par quels arguments je démontrai combien cette maxime, qu'on peut toujours changer avant d'avoir signé, était inapplicable au cas actuel. Ce que je relevai bien plus vivement encore, ce fut le mode, la surprise employée pour réussir... »

Consalvi n'eût point convaincu le P. Theiner, qui ose bien dire : « Cette maxime est légitime et de droit commun, lorsque, comme dans le cas présent, les circonstances ont entièrement changé, dans l'intervalle de la rédaction à la signature. »

Quelles circonstances? Purement fictives, ou imaginées par le P. Theiner. Il y a eu substitution, du 12 au 13, d'un Concordat à l'autre. Par qui et pourquoi fut faite cette nouvelle rédaction? Par le premier consul tout seul, et non par un subalterne, comme un Caillard, un d'Hauterive, ou tout autre agent en premier ou en second du gouvernement; par le premier consul seul, et cela pour maintenir ce qu'il avait toujours demandé et ce que Rome avait toujours refusé au sujet de la publicité du culte et de la nomination des curés. Dans la dépêche comme dans les Mémoires, on l'a lu, c'est lui qui *veut*, qui *ordonne*, qui *exige*. Il y a plus dans la dépêche : expliquant son refus d'approuver la rédaction de la nuit du 13 au 14 juillet, Consalvi dit : « Le premier consul voulait absolument qu'on conservât, pour ces deux articles, la rédaction *faite par lui-même*, c'est-à-dire l'addition, sans aucune modification, *faite par lui*, touchant la publicité du culte et l'approbation que les évêques devaient demander au gouvernement pour la nomination des curés. » Consalvi dit

ensuite : « La colère du premier consul fut si grande, qu'il jeta le papier au feu (car il fait si froid ici qu'on se tient encore près du foyer), et il nous fit dire que, par un dernier ultimatum, il nous faisait représenter son projet tel quel, et que, si nous ne le souscrivions, nous pouvions partir immédiatement. »

Eh bien, puisque le P. Theiner veut que l'on s'en tienne aux dépêches, tenons-nous-en à cette dépêche du 16 juillet, qui renverse de fond en comble sa fable ridicule d'un Bonaparte timide, voulant et ne voulant plus, oscillant entre ses propres désirs et les objections de son entourage, subissant finalement la loi de sa secrétairerie d'État, puis faisant dire à Consalvi par Bernier : « Que voulez-vous ? je n'y puis mais ; toutefois, — entre nous, — laissez-les faire et tout s'arrangera ! »

C'est Bonaparte qui a tout fait, et la rédaction qui détruisait celle qu'il avait lui-même approuvée, et la tentative de faux, en prenant seulement son Bernier et le Bernier du P. Theiner pour complice. Car il y a eu tentative de faux : Consalvi l'affirme dans ses Mémoires, dont on ne peut plus nier ou mettre en doute l'authenticité (1) ; et, sur un point de cette nature, impossible d'in-

(1) Le bonapartisme aux abois l'a essayé pourtant encore, il n'y a pas longtemps, par la plume de M<sup>re</sup> de Menneval, tant il lui en cuit du coup posthume porté par Consalvi. Or, notez que M<sup>re</sup> de Menneval, — pas plus, du reste, qu'aucun de ceux qui s'étaient inscrits en faux contre l'authenticité des *Mémoires*, — n'a daigné venir prendre connaissance du manuscrit autographe, toujours à la disposition d'un chacun ! C'est plus que du parti pris ; c'est de la folie. Il ne reste plus, après cela, qu'à nier Savone et Fontainebleau ! — Qu'on me permette d'enregistrer ici une ou deux autres petites calomnies, qui m'arrivent trop tard pour être mises en leur lieu. — D'après certaines femmes de l'entourage du baron Dudon, dont d'autres, hommes,



voquer ou un défaut de mémoire ou l'irritation et la vengeance. C'est une de ces choses qui ne s'oublent jamais, ni après dix ans, ni après mille, vécût-on mille ans; et, quant à une telle vengeance, qui ne voit que ce serait plus abominable que l'abominable tentative elle-même, et qu'il serait, par conséquent, horrible autant qu'absurde de l'imputer à cet admirable Consalvi!

Bernier fut complice, ai-je dit, et consentit à se prêter à cette fraude en écriture publique; et je le conclus non-seulement des Mémoires, mais toujours de cette dépêche du 16 juillet. Il est remarquable, en effet, que le cardinal, à la fin de son rapport à Doria, se répande en louanges et en témoignages de reconnaissance sur Joseph Bonaparte et sur Crétet, sur Spina et sur Caselli, et qu'il se contente de dire au sujet de Bernier: « Je ne parlerai pas de l'abbé Bernier, sur le compte duquel Votre Éminence est depuis longtemps renseignée. » Pourquoi cette réserve après cette effusion? C'est que le rôle des premiers fut aussi honorable que le rôle du second perfide.

Après avoir écrit, dans le temps, quelque chose de semblable sur le misérable Theiner et son misérable livre, j'ajoutais: « Je serais heureux, si j'avais contribué

femmes et Auvergnats, ont répété le sot caquetage, ce ne serait pas Crétineau qui aurait composé la *Vendée militaire*; ce serait le baron lui-même, qui aurait ensuite mis son humilité à couvert sous le nom de son ami! Or, nous avons lu les lettres confidentielles du baron au sujet de cet ouvrage! — Ce n'est pas davantage Crétineau qui a écrit l'*Histoire de la Compagnie de Jésus*; ce sont les Jésuites eux-mêmes, qui, ne pouvant décentement signer leur apologie, payèrent 500,000 francs le complaisant endosseur! Or, nous avons lu encore toute la correspondance des Jésuites et de Crétineau, nous faisant assister à la composition de cette histoire! — Non, pas d'homme plus obstinément, ni plus bêtement calomnié!

par là à lui ôter tout crédit dans l'opinion, et à lui fermer tout accès à la pourpre romaine. »

La pourpre romaine n'a pas subi la souillure des épaules de Theiner, et Theiner, après avoir prostitué à des usages coupables les archives dont il était le gardien, a fini par en livrer le secret, par livrer sa personne déshonorée à M. de Bismarck, au grand persécuteur contemporain de l'Église!

Que n'est-il mort tout entier! que n'est-il mort seul! Créteineau l'avait tué (1); mais, hélas! on peut dire aussi qu'il a tué Créteineau, le défenseur de l'Église romaine!

(1) Le P. Olivaint, de sainte mémoire, écrivait de Beauvais à Créteineau, le 25 septembre 1869 : « J'ai pris grand intérêt à votre récente polémique contre Theiner : il ne se relèvera pas du coup que vous lui avez porté. »

## ÉPILOGUE

MALADIE. — CONVERSION. — MORT.

---

Ce travail contre Theiner, le dernier de sa vie, fatigua horriblement Créteineau ; et ainsi s'en explique le style plus que jamais torturé. Un matin, chez son imprimeur et vieil ami Plon, en corrigeant les épreuves, il fut frappé d'une seconde attaque. La première datait de quelques années, alors qu'il habitait encore Paris (1), boulevard Montparnasse. Cette fois, le *Solve senescentem* se faisait entendre à lui d'une façon menaçante. Il le comprit, mais ne voulut pas le laisser voir. Son fils l'abbé, immédiatement averti, le ramena à Vincennes. Par un effort suprême de volonté et de courage, il se remit immédiatement au travail, et acheva. Il était accablé.

J'étais alors son voisin à Vincennes, et je le voyais

(1) Quand je dis Paris, ici, je ne parle pas sa langue. Pour lui, Paris, c'était bien le boulevard, mais le boulevard des Italiens, et non le boulevard Montparnasse. Aussi, chaque jour, en sortant, il disait : « Je m'en vais à Paris. » Il allait dans ce monde interlope de journalistes et de gens de lettres, attaqué par tous, et répondant à droite et à gauche par un coup de boutoir. Il allait à la rédaction des journaux, au *Siècle* comme ailleurs, *blaguant* l'un et l'autre, comme il disait, par-dessus tous le *père Havil*, qu'il appelait « un Joseph Prud'homme réussi. » C'était à son retour, quand nous habitions Paris tous les deux, que je l'allais voir, et son premier mot était toujours : « Je reviens de Paris. » Et, chaque fois, quelles désopilantes anecdotes il avait à me raconter !

tous les jours, deux fois plutôt qu'une. Prévenu confidentiellement par la famille, je repris avec lui, encore à bâtons rompus, un thème que toujours, *opportune, inopportune*, j'avais jeté à travers nos nombreuses et longues causeries : le thème du retour, plus que jamais nécessaire et pressant, à la pratique religieuse. Cette fois, il m'écouta plus sérieusement ; mais il se rétablit un peu, et l'affaire en resta là.

Jusqu'à cette crise, auditeur bénévole et reconnaissant, il me laissait dissenter à l'aise, mais m'arrêtait toujours, ou plutôt s'arrêtait lui-même à la conclusion pratique, et, si j'allais plus avant, il me lâchait en chemin.

Essayais-je de le ramener à la question et de l'enfermer dans le cercle de la logique et de la foi, il s'échappait encore par la tangente d'un sophisme bien voulu ou d'une plaisanterie.

« Je vaudrais mieux que tel ou tel prêtre, » me disait-il quelquefois ; et il me citait les rares Loysons du temps, qu'il aurait volontiers dépêchés à Cayenne. « Ce n'est pas vous faire grand compliment, répondais-je ; vous vaudriez certainement mieux, ce qui ne veut pas dire que vous valiez beaucoup, que vous valiez du moins le prix que Dieu, qui vous a tant comblé, est en droit d'exiger de vous. »

— « Le bon Dieu, le bon Dieu ! reprenait-il, j'ai eu le bonheur de lui rendre quelques petits services, et je suis sûr qu'il m'en tiendra compte. Je m'arrangerai bien avec lui ; et, d'ailleurs, à bout de bonnes raisons, eh bien, je le ferai rire ! » — « Prenez garde, mon ami, de le faire rire en effet, dans le sens où il a dit lui-même : *Ridebo et subsannabo !* »

Que de conversations stériles avec lui, résumées en ces quelques lignes!

« Au moins, priez-vous? » lui demandais-je alors. — « Mon bon, — ainsi il m'appelait toujours, — je vous assure que, matin et soir, je n'omets jamais de dire mon *Miserere*. Je ne fais peut-être pas beaucoup d'autres prières; mais tout n'est-il pas là dedans? » — « Tout peut-être pour la prière et les divers sentiments dont elle s'entretient, lui avouais-je; mais non pour la pratique de la vie chrétienne; et vous le savez bien! Enfin, c'est quelque chose, et espérons que Dieu, à qui vous criez si souvent merci, aura pitié de vous! » Il me quittait quelquefois là-dessus, et je ne manquais pas de mêler à mon bonsoir : « N'oubliez pas votre *Miserere*! »

Bien entendu que son fils l'abbé joignait ses sollicitations et ses prières aux miennes. A la veille de son ordination sacerdotale, il l'engagea d'une façon plus pressante à rentrer dans la pratique religieuse. « J'ai reçu ton petit sermon en quatre pages, lui fut-il répondu (12 mai 1863). Je t'en remercie du fond du cœur; mais il ne faut pas, cher Didi, demander tous les bonheurs à la fois. Un miracle ne sera pas nécessaire pour réaliser tes vœux. Je n'y ferai pas obstacle, et j'ai assez combattu le bon combat pour n'être pas tout à fait indigne d'un bon mouvement. Vis donc en espérance ainsi que moi; prie pour moi, et aime-moi comme je t'aime. »

La première personne que l'abbé Henri ait communiée de sa main, récemment consacrée, fut sa mère; à côté, il en cherchait une seconde, non moins chérie, et elle était encore absente : il n'eut pas « tous les bonheurs à la fois! »

Cependant Crétineau, à part la fréquentation des sa-

crements, remplissait ses devoirs religieux. A Vincennes, j'avais obtenu la faveur d'une chapelle domestique, et j'y disais ma messe. C'est à cette messe qu'il assistait les dimanches et les fêtes, et quelquefois même dans la semaine, pour une fête de dévotion, ou pour un anniversaire de naissance, de baptême ou de mort. Il n'avait jamais de livre ; mais, comme il avait choisi sa place dans un coin distant d'un mètre à peine de l'autel, il entendait et suivait toute la partie de la sainte liturgie que le prêtre récite à haute voix ; et, quant à la partie silencieuse et plus sacrée, sachant le canon par cœur et ayant ses intentions particulières, il pouvait également s'y unir. Du reste, il n'omettait ni une gémulation, ni un signe de croix.

Si le petit servant venait à manquer, il le remplaçait bravement, ou plutôt simplement et pieusement. La première fois, après un moment de vaine attente, je m'approchai de lui et lui demandai : « Vous souvenez-vous encore de servir la messe ? » Je vois toujours son regard dépité et son haussement d'épaule dédaigneux. Ce fut toute sa réponse. Aussitôt il quitta sa place, s'agenouilla au pied de l'autel, et je dois dire que jamais messe ne m'a été mieux servie.

L'assemblée ordinaire se composait de quelques personnes très-pieuses, faisant la sainte Communion tous les jours. Elles étaient fort édifiées de sa tenue. Dans les commencements, avant qu'on eût lié une connaissance qui devait devenir si chrétiennement intime, elles me demandaient : « Quel est donc ce gros Monsieur qui se tient si bien à la messe ? » Et elles furent bien étonnées, — comme tant d'autres, — quand je dus leur avouer que cet homme si pieux ne se confessait pas !

En 1870, éclata la guerre, qui, plus que ses deux attaques, lui fut un coup fatal. Du premier jour il pressentit ce qu'il avait annoncé si souvent : la chute de l'Empire par le désastre de la France, et le désastre de la France suivi de la chute temporelle du Pape. Rome et la France, le Pape et le Roi, toutes ses croyances, tous ses amours, frappés à la fois, et de la main maudite des Bonaparte ! Il en subit une sorte de prostration, dont il ne se relevait que par des accès de noble et sainte rage, qui, tombant à leur tour, le laissaient dans un abattement plus mortel. Un jour de cette funeste période, entendant chanter ses fils, il leur cria d'une voix frémissante : « Taisez-vous ! on ne doit plus chanter en France, plus chanter dans le monde catholique ! Du moins on ne chantera plus chez moi ! » Et il fondait en larmes !

Ce fut alors qu'il écrivit ce testament :

« Au nom de la Très-Sainte Trinité ,

« Dans l'incertitude de l'heure à laquelle il plaira à Dieu de m'appeler à lui, mais encore sain d'esprit et de corps, je trace mes dernières volontés.

« En demandant pardon au Seigneur des fautes que je n'ai pas chrétiennement expiées, je veux mourir dans la religion catholique, apostolique et romaine.

« En quelque lieu, à quelque instant que la mort m'arrive, je serai chrétien par la foi, par l'espérance et par le repentir.

« Je laisse à ma femme et à mes deux fils, pour toute fortune, les modestes économies que j'ai faites sur mon travail, en ne me permettant jamais un plaisir ou une satisfaction de vanité.

« On a dit souvent, j'ai même lu plus d'une fois, que

Ceci est mon testament

Au nom de la trîs Sainte trînitè,

Dans l'incertitud. de l'heure à laquelle il  
plaira à Dieu de m'ôffiler à luy mais en core  
d'alin d'esprit et de corps, je trace ma dernière volonté.

En demandant pardon au seigneur de toutes que  
je n'ai pas chrétieusement expiées, je s'ens mourir  
dans la religion catholique, apostolique romaine.

en quelque lieu, à quelque instant que la mort  
m'arrive, je serai chrétien par la foi, par l'espérance  
et par le repentir.

Je laisse à ma femme et à mes deux fils  
toutte fortune les modeste à économie que j'ai  
faite sur mon travail, en me me permettant parois  
un plaisir ou un exercice de sainteté.

ou a dit souvent, j'ai même de plus d'une  
fois que les joyes et des prières, dont j'ai eue  
de confiance ou les secrets, ni avant fait un  
port d'ot. pour une qui connaissait ma vie



intérieurs, il serait inutile de me le laisser.  
Donne le soin de défendre ma mémoire, si le jour de  
la mort n'est pas, à mon égard comme à l'égard  
de tous, le jour des éloges.

J'ai été souvent éprouvé par l'ingratitude  
peu, au milieu de ces amertumes, que me filent tout  
le mal, Dieu ne m'a pas voulu m'abandonner sans  
compensation. il m'a avant créé libre et indépendant.  
il m'a maintenu ainsi jusqu'à ce jour, et ignorent  
m'accorder toute sorte de grâces,

---

---

---

Je donne à Ludovic et à Henri tous mes  
papiers et correspondances, avec prière de les  
conservés soigneusement et de n'en rien distraire,  
sous quelque prétexte que ce soit. ils pourront ainsi  
veiller plus facilement sur le bon renom de mon nom.

Je demande pardon à ma femme et à mes enfants  
de moments d'animosité auxquels j'en ai été sujet.  
J'ai beaucoup souffert moralement et cette  
tension d'esprit et de cœur est insupportable.  
L'Amour.

My ont Nées dans la foi catholique, je.

Suis resté fidèle à tous mes principes. Né  
légitimiste, j'en rends le témoignage d. n'avoir  
jamais varié. mes opinions, comme mon dernier  
ouvrage, en fait fait et j'en jure mourir légit-  
miste.

que Clésseau, gai Audovic et Henri avec  
toujours, long-temps du moins, présent à leurs  
cœurs le souvenir de ma tendresse. j'en recom-  
mande à leurs prières, particulièrement à celle de  
mon Henri. J'espère que les hommes gens qui  
m'aimaient à cause de moi et que ceux qui m'estimaient  
ou m'affectionnaient à cause de mes ouvrages ne  
m'oublient pas dans leurs prières.

à Vincennes, le 24 avril 1870.

J. Crétineau Joly



les Papes et les princes dont j'ai eu la confiance ou les secrets, m'avaient fait un pont d'or. Pour ceux qui connaissent ma vie intérieure, il serait inutile de nier. Je leur laisse donc le soin de défendre ma mémoire, si le jour de la mort n'était pas à mon égard, comme à l'égard de tous, le jour des éloges.

« J'ai été souvent éprouvé par l'ingratitude ; mais, au milieu de ces amertumes, qui me firent tant de mal, Dieu n'a pas voulu m'abandonner sans compensation. Il m'avait créé libre et indépendant ; il m'a maintenu ainsi jusqu'à ce jour, daignant m'accorder toute sorte de grâces.

« Je donne à Ludovic et à Henri tous mes papiers et correspondances, avec prière de les conserver soigneusement, et de n'en rien distraire sous quelque prétexte que ce soit. Ils pourront ainsi veiller plus facilement sur l'honneur de mon nom.

« Je demande pardon à ma femme et à mes enfants des moments d'humeur auxquels j'ai été sujet. J'ai beaucoup souffert moralement, et cette tension d'esprit et de cœur est ma seule excuse.

« Ayant vécu dans la foi catholique, je suis resté fidèle à tous mes principes. Né légitimiste, je me rends le témoignage de n'avoir jamais varié. Mon premier comme mon dernier ouvrage en font foi, et j'espère mourir légitimiste.

« Que Clémence, que Ludovic et Henri aient toujours, longtemps du moins, présent à leurs cœurs le souvenir de ma tendresse. Je me recommande à leurs prières, particulièrement à celles de mon Henri.

« Je désire que les honnêtes gens qui m'aimèrent à

cause de moi, et que ceux qui m'estimaient et m'affectionnaient à cause de mes ouvrages, ne m'oublient pas dans leurs prières. »

Ce testament est lettre ouverte et sacrée pour les lecteurs de ce livre, qui en a été d'avance comme le commentaire et la longue pièce justificative. Je n'en expliquerai plus qu'un seul point, celui de l'humeur dont le testateur demande pardon aux siens.

En apparence, Crétineau était égoïste, mais d'un égoïsme tout à fait singulier, comme tout l'ensemble de son caractère et de sa personne. Il paraissait ne songer qu'à lui, mais il était loin de rapporter tout à lui : je veux dire que la liberté, l'indépendance, les jouissances diverses qu'il cherchait pour lui-même, il les laissait prendre aux autres. Qu'on ne le gênât pas, qu'on ne dérangerât rien dans ses goûts et ses habitudes, et il ne gênait ni ne dérangeait personne. Ainsi, chaque jour, revenant de Paris, comme il disait, il rentrait chez lui ses grandes poches pleines : d'un côté, des charcuteries ; de l'autre, toute espèce de journaux ; la pâture de l'esprit et la pâture du corps ; mais, on le voit par ce simple énoncé, le corps, malgré le commun et le grossier des provisions, était mieux partagé que l'esprit, condamné à si vide ou si mince pitance. Il vidait le tout sur la table. — « Qu'apportes-tu là ? » lui disaient les siens. — « Les choses que j'aime, » répondait-il. — « Les choses que tu aimes ! et où sont celles que nous aimons ? » — « Eh bien, faites comme moi ! Est-ce que je vous empêche d'acheter suivant vos goûts ? »

C'était bien cela ! « Chacun chez soi, chacun pour soi : » ce mot de l'égoïsme, mais aussi, dans un meilleur sens,

ce mot de l'indépendance et de la liberté individuelle, aurait pu être, dans ce sens meilleur, la devise de sa maison. Mieux que le gouvernement de La Fayette, — en cheveux blancs et en perruque rousse, comme il ne manquait jamais d'ajouter, — le régime intérieur de ce monarchiste si absolu était la meilleure des républiques. Et comme, avec son fils prêtre, sa maison contenait en quelque manière l'Église et l'État, on peut ajouter que lui seul a réalisé la fameuse maxime de l'Église libre dans l'État libre.

Il ne montrait d'humeur que lorsqu'on violait à son détriment cette charte des droits domestiques, qu'il respectait au bénéfice des autres ; mais alors il en montrait, je l'avoue, et il n'était plus *Joly*, je veux dire aimable. Il en demande pardon dans son testament de 1870 ; mais, à sa mort, le pardon n'avait plus où se placer, tant il s'était guéri, depuis sa conversion, de son humeur comme de ses autres défauts.

Après Sedan, Paris déjà menacé, il partit pour Versailles (12 septembre) ; et Versailles étant sur le point de devenir la capitale de l'invasion, il se rendit à Chartres, où il resta jusqu'au 6 mars 1871, date de son retour à Vincennes.

A Chartres, abattu de plus en plus par la douleur religieuse et patriotique, pleurant sans cesse, il devint aveugle, et il ne recouvra la vue qu'à de rares intervalles. Aux désastres de l'invasion étrangère vinrent s'ajouter les horreurs de la Commune : il n'y tint plus, et tomba sérieusement malade. Un vicaire de Vincennes, M. l'abbé Schneider, aussitôt averti, vint et fut fort bien reçu. Entre eux commença une conversation intime,

qu'un voyage soudain obligea le vicaire d'interrompre. A son retour, le malade était un peu rétabli, et l'on n'alla pas plus loin.

Une année après, environ, reclute plus menaçante. Cette fois, il en fallait finir. C'était un Jésuite, évidemment, qui devait reconquérir à Dieu l'âme du défenseur des Jésuites. L'abbé Henri se rend rue de Sèvres. Là était de passage, allant de Rome au Mexique, un vieil ami de Crétineau, le R. P. Wilde, dont j'ai lu le nom plus d'une fois dans la correspondance avec les divers membres de la Compagnie. Le fils propose à l'ami de venir voir son père. Le jour même, le P. Wilde se rend à Vincennes, accompagné d'un autre Jésuite, qu'une mutuelle franchise, que des vues communes sur la plupart des questions, avaient lié avec Crétineau d'une amitié très-étroite : c'était le R. P. Jules Tailhan, que la miséricorde de Dieu destinait à remplir près de lui l'office rédempteur.

Les Jésuites arrivent, et sont accueillis en grande joie. Après une courte conversation, le P. Tailhan sort, sous prétexte d'aller dire son bréviaire au jardin, et laisse le malade seul avec le P. Wilde. Le Père attaque l'ennemi à brûle-pourpoint : « Vous m'avez promis, à Rome, de vous confesser : je vous somme de tenir votre promesse, et aujourd'hui même, car l'heure est venue. » — L'heure était si bien venue au jugement du Père, qui sans doute croyait Crétineau plus malade, qu'il avait apporté sur lui une étole, et jusqu'aux saintes huiles.

« Je suis tout prêt à revenir au bon Dieu, répond Crétineau, mais je n'ai pas de confesseur. » — « Ne suis-je pas à vos côtés ? Confessez-vous immédiatement. » — « Je ne demanderais pas mieux, mon cher Père ; mais je vous

ferai observer que la chose peut être longue, et que vous allez partir. Ne vaudrait-il pas mieux commencer ma confession avec un Père qui resterait à Paris? » — « Eh bien, voulez-vous le P. Tailhan, ici présent? » — « Je l'aime beaucoup, j'ai grande confiance en lui, et c'est celui que j'aurais désigné moi-même. »

Averti par le P. Wilde, le P. Tailhan rentre au salon. Soudain, les rôles s'échangent : l'un quitte le pénitent et prend le bréviaire ; l'autre quitte le bréviaire et prend le pénitent.

« Personne ne m'a jamais parlé avec cette fermeté, mon Père, dit Créteineau au P. Tailhan, et si l'on m'eût ainsi parlé, il y a longtemps que ce serait fait. Confessez-moi donc. » Et il ajouta : « Le Père de Ravignan aurait bien désiré me confesser, lui ; je m'en suis souvent aperçu ; mais je le connaissais trop bien : il eût voulu me gouverner, et je n'ai jamais voulu me laisser gouverner ! »

Cependant, tous priaient dans la maison, ami, femme et enfants, en grande ferveur et en grande joie. Un quart d'heure au plus se passe, et le P. Tailhan, ouvrant la porte religieusement close, appelle la famille.

Le malade était dans son grand fauteuil. Entendant entrer les siens : « Je suis confessé ! s'écrie-t-il avec un accent de triomphe ; venez tous m'embrasser ! » Et il sanglotait de bonheur. — « Vous êtes confessé, ajoute le P. Tailhan, et vous communiez demain. Dieu viendra lui-même en vous sceller votre réconciliation avec lui. »

Protestant encore de sa félicité, il remercie les deux Pères, qu'il presse tour à tour sur son cœur. Le P. Wilde, partant pour son lointain voyage, lui dit adieu pour toujours ; — et, en effet, ils ne devaient plus se revoir



qu'au ciel ; — le P. Tailhan promet de revenir souvent.

Le lendemain, à défaut du fils, qu'un devoir d'état priva du bonheur d'être le ministre de la touchante cérémonie, un autre bon prêtre, M. l'abbé Peisson, apporta la sainte communion au malade, et mit le comble à son bonheur.

C'était le mardi, 11 septembre 1872. Créteineau avait encore à peu près trente mois à vivre, et il en fit trente mois de la vie d'un saint. C'était le mot habituel du P. Tailhan, quand il revenait le confesser et le préparer à une communion nouvelle : « Quel mari vous avez ! disait-il à M<sup>me</sup> Créteineau ; c'est un saint ! »

Vraie conversion, dans tout le sens de ce grand mot chrétien, c'est-à-dire changement intégral, envahissement de la nature elle-même par la grâce, qui emportait dans son cours jusqu'aux petits défauts de caractère. Plus d'impatiences, plus d'humeur, plus de vanité, plus d'égoïsme ; jamais une plainte, même dans la douleur ; jamais la plus légère opposition à l'avis ou au goût des autres !

Pour ne pas faire souffrir les siens, il souffrait en silence ; ou, du moins, il ne parlait que des souffrances, — les plus cruelles pour lui, — qui lui venaient des maux de la France et de l'Église. Pour ses souffrances personnelles, jamais un mot ; et, interrogé, il répondait toujours qu'il était bien. Et pourtant il souffrait beaucoup, et dans son corps envahi de plus en plus par la paralysie, et dans son esprit que la cécité privait de ces mille lectures qu'il aimait tant : son cœur seul était en paix et en joie.

Un sous-officier en retraite lui servait à la fois de conducteur dans ses sorties journalières, et de lecteur à la maison. Mais il usait le moins possible de ses services,

et il aimait mieux se promener sans guide dans le joli jardin dont il connaissait si bien toutes les allées pour les avoir tracées lui-même, et s'entretenir seul de prière et de souvenirs.

Un jour, son fils l'abbé proposa de lui faire une lecture de l'Évangile ou de l'*Imitation*. « Inutile, mon enfant, lui répondit-il; je sais tout cela à peu près par cœur, et je m'en nourris dans ma solitude. Parle-moi plutôt. »

En effet, avec sa grande et fidèle mémoire, il se récitait et s'appliquait des passages entiers des saintes Écritures, des sermons ou de la vie des saints (1).

— Toutefois, « peu de jours avant de mourir, il avait prié un de ses fils de lui faire une lecture dans les *Simples Récits de notre temps*. Le choix s'était arrêté sur les émouvantes pages où sont racontées la retraite et la mort du cardinal d'York. Il écoutait avec intérêt le récit

(1) En vue de ses besoins futurs, il avait fait d'avance ses provisions, comme en témoignent ces notes, écrites de sa main sur les marges des *Confessions* de saint Augustin, dont, avant sa conversion même, il lisait souvent quelque chapitre : « O Marie, priez pour moi ! » — « *Misericordias Domini in æternum cantabo.* » — « O Dieu d'amour, faites-moi la grâce de vous aimer toujours, et de n'aimer que vous ! » — « *Dixi : confitebor adversum me injustitiam meam Domino, et tu remisisti impietatem peccati mei.* » — « *Beati quorum remissæ sunt iniquitates, et quorum tecta sunt peccata!* » — « Je laisse mes péchés, et j'emporte la paix et l'amour de mon Dieu. » — « *Si iniquitates observaveris, Domine, Domine, quis sustinebit?* »

Si le ciel, trop souvent, fut sourd à ma prière,  
C'est que le bruit du monde en étouffait la voix.  
Maintenant que je vis retiré, solitaire,  
Qu'entre le monde et moi s'élève une barrière,  
Mes vœux sont exaucés dès la première fois.

Croire sans vivre en saint, c'est vivre en insensé

qu'il avait dicté lui-même autrefois dans la maturité de son talent. Quand on fut arrivé à la visite que le duc de Berri, jeune encore et plein d'avenir, rendit au dernier des Stuarts sous les ombrages de Tusculum, le lecteur s'aperçut que l'émotion de son père croissait avec l'intérêt du discours. Il en était à ces paroles du jeune duc : « Avoir des fils qui me ressemblent, et qui ne désespéreront jamais de la Providence, c'est tout ce qu'un Bourbon peut exiger du ciel ; je ne demande que cela. — Vous l'obtiendrez, Monseigneur, répondait Henri IX d'Angleterre, car vous en êtes digne. » A ce moment, de grosses larmes roulèrent dans les yeux de Crétineau-Joly. Mais lorsqu'il fallut relire la scène où, tombant aux genoux du cardinal, le Bourbon demande au Stuart de le bénir ; lorsque la main du prince de l'Église appelle ces bénédictions de Dieu sur le fils de France et sa postérité, alors le vieillard royaliste ne peut plus se contenir, et il s'échappe en de véritables sanglots... Le poignard de Louvel, le crime de 1830, l'exil de « l'Enfant de l'Europe, » les infortunes présentes de la France, les incertitudes menaçantes du lendemain, tout se presse, se croise, se heurte dans sa tête. Ses pleurs redoublent. Il semble dire adieu à la vie et s'arracher à toutes ses affections d'ici-bas....

« Une seule chose l'eût rattaché à l'existence, en lui permettant de réaliser son plus ardent désir : voir le Pape remonter sur son trône, le Roi s'acheminer au sien. Le retard que les événements imposaient à sa foi de catholique, à ses souhaits de Vendéen, ne pouvaient manquer de l'attrister beaucoup, par cela même qu'il renversait un rêve caressé de tous ses vœux, celui d'assister au triomphe de l'Église et de la royauté. « D'autres ver-

ront cela! répétait-il souvent avec amertume; moi, je ne le verrai pas (1)! »

Tout lui échappant, il ne songea plus qu'à la mort, et s'appliqua plus que jamais à se l'assurer chrétienne. Tout le jour, le soir au lit et la nuit dans ses insomnies; debout ou assis; en se promenant dans son jardin au soleil, ou dans son vestibule à la pluie, il priait. Il priait sans relâche, soit mentalement dans une méditation profonde, soit oralement en égrenant les versets de son cher *Miserere* ou les dizaines d'un rosairé qu'un Jésuite lui avait apporté d'Orient et qu'il a voulu emporter dans son cercueil; et quand il ne méditait pas et ne proférait aucune parole, il priait encore en se frappant la poitrine ou en se marquant du signe répété de la croix.

Ainsi il arriva au mercredi, 30 décembre 1874. Ce jour-là, il fut pris, dans la matinée, de vomissements. Il resta debout, néanmoins, toute la journée. Le soir, il fallut grand effort pour le monter coucher. Le lendemain, il voulut se lever quand même, et demeura dans son fauteuil jusqu'à six heures du soir. Il se mit au lit, et à neuf

(1) J'emprunte textuellement ces deux paragraphes au dernier des trois articles publiés par le P. Emile Régnauld dans les *Études religieuses*, et réunis aujourd'hui en une brochure de 72 pages, sous ce titre : *Crétineau-Joly et ses livres*. C'est tout ce que le plus habile écrivain, réduit aux ouvrages et aux articles publiés, pouvait faire de mieux, même en y joignant quelques anecdotes inédites fournies par la famille; c'est tout ce qu'un Jésuite, eût-il eu communication des mémoires, correspondances et autres documents inédits, pouvait dire sur certains points délicats, où sa compagnie était trop engagée pour lui laisser l'indépendance nécessaire. — Dans cet emprunt et dans cette note, je désire que le P. É. Régnauld voie un sincère hommage rendu à son très-intéressant travail, et un témoignage de ma reconnaissance pour la mention répétée qu'il a bien voulu faire de mes précédents écrits, et pour l'annonce qu'il y a jointe de l'écrit présent.

heures, il renvoya tout le monde. Selon son habitude, il fit sa prière en s'endormant. Le matin du 1<sup>er</sup> janvier, quand on vint prendre de ses nouvelles et demander ses ordres, on le trouva sans connaissance. Après de vains efforts pour le rappeler à lui, vers une heure de l'après-midi, en présence de la famille agenouillée, de quelques voisins, notamment de M. Sagé, un pieux et fidèle ami de tous, M. l'abbé Rolland, vicaire de Vincennes, lui donna les derniers sacrements. A quelques indices, par exemple, à l'ouverture des yeux quand on lui adressait la parole, il était manifeste que, si la paralysie rendait le corps inerte, la congestion même laissait à la pensée quelque vivacité. Pendant la cérémonie des derniers sacrements, en particulier, et au confesseur qui l'interrogeait, et au prêtre qui l'administrait, il donna des signes non équivoques d'intelligence et de sentiment. La cérémonie sacrée finie, il ne parut plus rien comprendre des choses de ce monde, et, le soir, à dix heures un quart, il expirait sans souffrances apparentes et avec un calme parfait.

Le lundi, 4 janvier, eut lieu la cérémonie des funérailles chrétiennes, au milieu d'un nombreux concours de connaissances et d'amis. En l'absence de M. Comte, curé de la paroisse de Saint-Germain des Prés, à laquelle est attaché l'abbé Henri, M. l'abbé Molinier, ami dévoué du père, dont il épia et sollicita si souvent la conversion, ami tendre du fils, son collègue, donna l'absoute en son nom et au nom du curé de Saint-Germain, fit la conduite au cimetière, et bénit la fosse ou le lit du sommeil qui précède la bienheureuse résurrection.

La tombe est surmontée d'une croix, dans laquelle le

filz aîné, Ludovic, a incrusté le portrait paternel peint par lui-même sur émail. Au-dessus du portrait, le monogramme du Christ; au-dessous, une fleur de lis : deux symboles, deux idées, deux grands noms : Dieu et le Roi, auxquels le batailleur a consacré sa vie, selon la légende qui en résume toute l'action : *Bonum certamen certavi, fidem servavi*. Et au lieu de l'invitation ordinaire à prier, insignifiante ou sans effet à force d'être banale, ce vœu du testament : « Je désire que les honnêtes gens qui m'aimèrent à cause de moi, et que ceux qui m'aimaient et m'affectionnaient à cause de mes ouvrages, ne m'oublient pas dans leurs prières. »

« Depuis son retour à Dieu, m'écrit un de ses fils, nul de nous ne l'a vu pécher. »

Voici un témoignage plus autorisé. Le jour même des funérailles, le confesseur, le P. J. Tailhan, écrivait à l'abbé Henri : « ... Je ne sais s'il a pu recevoir les derniers sacrements. Si, par malheur, il en avait été privé, consolez-vous. Je puis, en effet, maintenant que votre père repose dans le Seigneur, vous dire que, depuis son retour à la pratique religieuse, il n'a jamais commis volontairement une faute grave. Dans les confessions qui ont suivi sa confession générale et sa réconciliation avec Dieu, je n'ai pu trouver une seule fois *matière à absolution*, et j'ai dû toujours la chercher dans le passé. »

Je souhaite, moi prêtre, que mon confesseur puisse rendre de moi, aux amis que je laisserai, un pareil témoignage; et je suis bien sûr, hélas! qu'il ne le pourra pas!

Les Jésuites, le Pape, le Roi, tous les nobles, augustes et sacrés clients de Créteineau, lui devaient, il semble, un

tribut de louanges, de regrets et de prières : ils ne manqueraient pas de le lui payer.

« Le P. Tailhan, — écrivait le R. P. Beckx à l'abbé Henri, — nous a donné des nouvelles bien consolantes sur la fin de votre bon père, dont la vie, depuis un temps considérable, était une préparation à la bienheureuse éternité. J'ai offert immédiatement le saint sacrifice de la messe pour le repos de son âme, et j'ai appliqué à la même intention un nombre considérable des messes dont je puis disposer. »

Au nom du Saint-Père, le cardinal Antonelli répondait, le 11 janvier, à la lettre de faire part de la mort du défenseur de l'Église romaine : « J'ai appris avec une grande peine, par votre lettre du 6 courant, Monsieur, la perte cruelle que vous avez faite en la personne de votre excellent père. Je comprends facilement que votre douleur ne vous a pas permis, tout d'abord, de m'en donner la triste nouvelle. Mais soyez assuré que, pour me conformer à votre demande, je me suis empressé de recommander au Seigneur l'âme de votre bien-aimé père.

« Puis, d'après votre désir, j'ai pris le soin d'en donner connaissance au Saint-Père. Sa Sainteté en a éprouvé grande tristesse, et elle ne se lassera pas de prier pour l'éternel repos de l'illustré défunt.

« En vous remerciant enfin de la pensée que vous avez eue de me faire partager votre peine en un si funeste événement, je vous offre l'expression de ma bien sincère estime. »

Enfin, c'est le comte de Monti de Rézé, dont nous connaissons les rapports intimes avec l'auteur de la *Vendée militaire*, qui fut délicatement choisi pour répondre au

nom du comte de Chambord : « Monsieur l'abbé, M. le comte de Chambord a reçu la lettre que vous lui avez écrite pour lui annoncer le malheur qui vient de vous frapper. J'ai l'ordre de vous le faire savoir, et de vous exprimer la part que Monseigneur prend à la douleur de votre famille et à votre profonde affliction.

« L'excellent père que vous pleurez, Monsieur l'abbé, a rendu à la religion et à la royauté des services incontestables. Monseigneur espère avec vous qu'il en reçoit la récompense au ciel.

« Si, quelquefois, la vivacité de la belle intelligence de M. Crétineau-Joly n'a pas toujours exprimé avec assez de calme la répulsion de son cœur pour les faits condamnables des temps passés et les lamentables tristesses des années que nous traversons, du moins ses intentions ont toujours été parfaites, car sa vie entière fut celle d'un Vendéen fidèle, d'un vaillant et éloquent défenseur de tous les principes. Vendéen moi-même, Monsieur l'abbé, et ayant beaucoup connu votre père, je remplis avec d'autant plus d'empressement la mission qui m'est confiée aujourd'hui, que j'y trouve l'occasion de rendre un juste hommage à la mémoire d'un écrivain royaliste dont la mort est une perte pour la grande et patriotique cause à laquelle il avait consacré son activité, son zèle et son remarquable talent.

« Après le haut témoignage de sympathique condoléance que j'ai l'honneur de vous faire parvenir, oserai-je, Monsieur l'abbé, avant de terminer ma lettre, vous dire combien je m'associe à vos cruels regrets? »

S'il m'est permis de prendre la parole après de tels personnages, je dirai : Eh bien, mon vieil ami, êtes-vous



content de moi? Vivant, votre petite vanité, que je vous ai trop reprochée, que j'ai trop étalée peut-être, eût été ravie de la louange; votre amour de la vérité m'eût pardonné le blâme; votre passion pour la justice se serait sentie soulagée en voyant enfin arrêtée et confondue la calomnie que vous aviez laissée faire son chemin par mépris, ou subie par respect pour le secret d'autrui, et dans l'intérêt de quelque cause sainte. Mort, vous n'avez besoin que de prières. Aussi je prie, et prierai toujours pour vous; et si j'ai travaillé à conquérir quelque sympathie à votre mémoire, c'est dans l'espérance de vous obtenir les pieux suffrages du lecteur chrétien. A votre tour, quand vous serez devant Dieu, si vous n'y êtes déjà, priez pour votre ami et votre biographe!

*(Achevé d'imprimer le 14 août 1875.)*

## APPENDICES

---

### M. LE SIMPLE.

Vous connaissez sans doute M. le Simple, car qui ne le connaît pas ? Comme un protocole de la conférence, ou mieux encore comme un gendarme du juste-milieu, il est partout : mais, par malheur, il ne voit pas tout, il ne prévoit pas tout. M. le Simple est le moule dans lequel ont été coulés bien des gens ; il a des mœurs, une femme passable, une femme à l'avenant, et il était jadis ce qu'on appelait un honnête libéral. Il croyait aux budgets économiques et à la conscience de M. Périer. Je l'ai vu deux fois s'enthousiasmer aux discours de M. Sébastiani, quand M. Sébastiani mesurait du haut de sa grandeur les ministres de la Restauration, et même on dit que, dans son premier voyage à Paris, ce brave homme (je veux parler de M. le Simple) baisa avec componction le poignard de carbonaro qu'agitait dans ses mains d'avocat M. Barthe, qui n'est plus que M. le garde des sceaux, ministre de la justice.

M. le Simple est donc un bon petit propriétaire. Avant que l'hôte actuel des Tuileries eût appris à trôner, notre homme faisait de l'opposition, et, par système d'économie, se liait à l'Association bretonne pour le refus de l'impôt, association que M. le député Périer vantait de toute la force de ses poumons. Il faut convenir que M. le Simple était dans son droit, car neuf cents millions d'impôts c'était intolérable ! la France ne connaissait pas encore les roueries du gouvernement à bon marché.

En attendant de voir se réaliser les économies de M. Périer, cet excellent le Simple plantait ses choux et lisait *le Constitutionnel*, buvait quelques bouteilles de son crû à la charte une et indivisible, était souffrant le jour des élections et faisait toujours le retardataire, afin que les candidats libéraux l'envoyassent chercher en chaise de poste. Ses voisins, gens crédules et dignes de notre régénération, enviaient sa puissance ; et lorsque, malgré sa fièvre obligée, M. le Simple, vainqueur ou vaincu, retournait à pied après les élections, c'était un hurra d'éloges, un concert de bénédictions : il avait sauvé la patrie ! M. le Simple s'y laissa prendre. M. le Simple contribua, par son vote, à faire élire un 221. Paix à leurs cendres ! c'était le seul moyen

de sauver la patrie, lui criait-on aux oreilles. M. le Simple la sauva ; or, voici ce qu'il en advint :

Juillet passa comme un météore de bon ou de sinistre augure : je ne dispute pas là-dessus. Quelques mois s'écoulèrent ; le percepteur ne soufflait mot, et M. le Simple se frottait les mains. Vinrent les gardes nationales. Malgré ses cinquante ans, M. le Simple, qui n'est pas plus taillé pour faire un héros que beaucoup de ses compatriotes, voulut, comme tant d'autres, gagner ses éperons. Il s'affubla d'un sabre-citoyen qu'un soldat de Hanovre avait laissé dans son manoir après Waterloo. On le chargea d'un fusil-citoyen qui dansait entre ses mains comme un funambule. C'était l'honnête Gisquet qui l'avait acheté de nos amis les ennemis. Son tailleur en fit, des pieds à la tête, un citoyen, et, par une faveur que peu de personnes ont su apprécier, il fut embrigadé pour aller, au nom de sa commune, offrir à Sa Majesté ce que la même commune avait déjà cent fois offert à la république, au consulat à l'empire, à la restauration ; vous voyez bien que je veux parler de son inébranlable fidélité et de son dévouement à toute épreuve.

Voilà donc M. le Simple sous les lambris du Palais-Royal, déguisé en soldat, c'était à ne pas le reconnaître, heureux et fier comme le Montalivet, le gendre à M. Paillard, quand le Montalivet peut, à la tribune, achever la phrase improvisée que son teinturier littéraire lui a soufflée dans le cabinet. Et qu'attend-il dans ces salons, où naguère Charles X recevait les respectueux hommages du duc d'Orléans ? Ah ! M. le Simple attend ce que d'autres attendirent..... ce que nous attendrons longtemps. Ce n'est pas la présence du roi des barricades. Non, Louis-Philippe alors était prodigue..... prodigue de sa personne ; ce n'est pas celle des princesses, car M. le Simple pouvait monter dans un omnibus, et il en aurait rencontré quelques-unes, au risque de tomber sur Madame Adélaïde.

M. le Simple est coudoyé, bousculé, jeté par-ci, rejeté par-là. M. le Simple voit défiler devant lui les notabilités de 93, les grandeurs de l'empire, les chevilles ouvrières de la restauration, et il attend encore. Louis-Philippe, en homme qui sait vivre, passe en souriant. Il tend la main à qui veut la prendre. M. le Simple essaye de parler : le roi prend la parole, et le roi en use presque aussi largement qu'un député des centres. Jemmapes et Valmy, la gloire de la France et la prospérité du commerce, que sais-je moi ? sont le thème banal sur lequel il brode ; et le roi disparaît, et M. le Simple attend encore ce qu'il était venu demander.

Les impositions annuelles, les souscriptions obligées pour le Texas, pour Clichy, pour le Champ-d'Asile, pour le général Foy, pour les Grecs, pour les dîners patriotiques, pour les héros de la grande semaine, pour les Polonais, les grêles, l'épée La Fayette, la disette, ont fait brèche au patrimoine, et madame le Simple, en mère de famille, voulait des économies, c'était le grand

mot. Notre pauvre soldat-citoyen fut obligé de revenir tout honteux dans son endroit, avec un drapeau tricolore de plus et quelques cents francs de moins.

M. le Simple rédigea, à son arrivée, trois pétitions, quatre ou cinq mémoires, le tout pour charger ces maudits carlistes de ses contributions ; et, pour toute réponse, le percepteur lui annonça que ses impôts augmentaient de moitié, et que les dix douzièmes de l'exercice étaient dus. L'éloquence seule de nos sauveurs pourrait peindre son admiration, car il ne fut pas étonné ce pauvre M. le Simple. Il paya, c'est ce que nous avons de mieux à faire, et jusque-là nous le faisons en conscience. Il avait placé quelques fonds dans les entreprises d'un honorable ; l'honorable ne veut plus l'être, et M. le Simple apprend par *le Courrier* la déconfiture du député, et par contre-coup la sienne.

Destiné à toutes les chances de misère, M. le Simple pensa une belle nuit, car M. le Simple ne dort plus, que le roi favorisait les carlistes, et que, comme les carlistes ne payaient pas d'impôts, vu la reconnaissance secrète que le gouvernement leur devait, il ne pouvait mieux faire que de s'improviser carliste. Pauvre M. le Simple ! qu'allez-vous faire dans cette galère ? M. le Simple vend son habit-citoyen, s'abonne à *la Quotidienne*, fredonne des refrains henriquinistes, et, Dieu lui pardonne ! jase à tort et à travers, maudit les ministres, les députés, et, par malheur, porte atteinte au respect que tout bon Français doit à son roi-citoyen. Les gens du roi le traquent, il est condamné en quinze jours de prison, à je ne sais combien d'amende. Il refuse de monter la garde. Le conseil de discipline, fortes têtes, sur ma foi, lui accorde vingt-quatre heures pour retourner dans le gîte que la liberté lui octroie, et méditer à son aise sur cette excellente plaisanterie : La charte sera désormais.... vous savez quoi.

Ce n'est pas tout. M. le Simple habite la Vendée ; M. le Simple, sorti de prison, veut faire établir des fossés autour de sa demeure. Ne croyez pas que ce pauvre homme ait l'intention de se barricader comme un de nos camarades. M. le Simple n'empiétait sur le terrain de personne ; mais comme un jeune procureur du roi voulait trouver quelques conspirations sous sa main, il dépêche à notre nouveau carliste un des affidés du bon M. Vidocq, protecteur du juste-milieu ; le libéré gagne honorablement son salaire, le procureur de notre cher sire veut en faire autant. Je ne sais s'il réussit ; mais depuis cette époque, madame le Simple voit chaque jour à ses trousses des bandes de faux-chouans, des limiers de police, des substituts, des gendarmes qui ont brûlé son bois, bu son vin, et l'on dit même que les chemises de son mari, les meilleures probablement, ornent les épaules de ces messieurs et cachent sans doute plus d'une fleur de lis. Les chemises ne sont pourtant pas carlistes.

Quant à l'honnête garçon dont j'ai esquissé les déboires politiques, il fuit : il veut éviter l'application des principes de la stricte justice, heureux s'il ne tombe pas entre les mains de messieurs du parquet ! plus heureux si M. Périer ne le condamne pas à être improvisé pair de France à vie ! J'engage toutefois M. le Simple à préférer la maison centrale au palais du Luxembourg. L'on entre par force en prison, mais du moins l'on peut en sortir sans remords.

---

## LA PLACE SANS NOM.

On aura beau dire, on aura beau faire, tant que la révolution sera triomphante, la place que Louis XV jeta entre le jardin des Tuileries et les Champs-Élysées sera toujours la place de la Révolution. Ne l'appellez point *place de la Concorde*, singulière dénomination qu'après l'assassinat du duc d'Enghien dans les fossés de Vincennes, il plut à Bonaparte de lui infliger, quand, lui aussi, venait de goûter du sang de Bourbon, quand, lui aussi, venait, autant qu'il était en sa puissance, de descendre au fatal niveau des régicides. A travers les phases diverses qui ont tant de fois bouleversé ce lieu, où les armées étrangères et l'empereur Alexandre accoururent prier, en expiation des crimes sociaux qu'elle avait vus, qu'il ne soit plus question de la place Louis XVI, auguste nom que 1814 lui imposa comme une tardive consécration.

On ne veut pas plus qu'elle soit l'une que l'autre. La révolution l'a flétrie de son nom, l'a couverte du sang dont elle inondait ses pavés. Elle tient au titre que la révolution lui donna dans un jour de délire.

Jusqu'à l'heure de solennels repentirs, que ce titre lui reste donc.

Nous ne demandons pas mieux, nous l'acceptons aujourd'hui parce qu'il rappellera à tous les cœurs des souvenirs qui ne s'effacent guère, des angoisses qui déchirent, des remords qui tuent, et ce n'est pas nous, nous les enfants des martyrs, les soldats des immolés, qui viendrons nous opposer à ce que la place de la guillotine soit encore, puisqu'on y tient avec persévérance, la place de la Révolution.

Mais cette place qui, dans quelques années de calamités et de douleurs de toute espèce, a dévoré tant de têtes, bu tant de sang et recueilli sous ses pavés muets le dernier soupir de tant de Français égorgés, cette place avait-elle besoin, pour attirer les regards de l'Europe, de se transformer en une espèce de bazar où l'asphalte et le gaz se disputent la prééminence ? Pour donner un nouvel aliment à sa triste célébrité, fallait-il en faire une boutique où l'Égypte étale son obélisque racorni, où la révolution, industrielle pour le moment, couvre la terre et empoisonne l'air de ses produits ?

Dans ce lieu, que les anciens auraient regardé comme frappé par une main divine et que la constitutionnelle Angleterre aurait consacré, ainsi qu'elle a consacré Whitehall où se dressa l'échafaud de Charles I<sup>er</sup>, nous, les contemporains de ces boucheries de chair humaine, dont la place de la Révolution fut le théâtre, nous inaugurons à grands frais un monolithe arraché aux ruines du royaume des Pharaons, nous jetons à cette place sanglante une masse de lumières comme pour éclairer, même au milieu des ténèbres de la nuit, toutes les splendeurs du crime qui ont passé par là; puis, après cet effort d'imagination, cette torture d'esprit dont les habiles du jour semblent prendre tant d'orgueil, nous appelons la France à nous décerner une couronne murale et à inscrire nos noms au rang de ses bienfaiteurs.

Cela ne peut pas être, cela ne sera pas.

Il y a, même dans cette France que les révolutions ont tant travaillée, un instinct d'honneur, un sentiment de conscience qui repousse une pareille profanation. Et tenez, pour vous en convaincre, étudiez avec quelque attention historique les noms des grandes villes du royaume que vous avez cherché à rendre complices de vos badigeonnages révolutionnaires!

Lille et Rouen, Nantes et Lyon, Marseille et Bordeaux ont subi votre choix. Vous les avez fait sculpter en pierre pour les condamner au supplice de voir, au supplice d'entendre les larmes et les lamentations de la France, qui n'a pas assez de douleurs pour pleurer tous les forfaits dont cette place fut témoin. Et savez-vous ce que toutes ces cités, les plus importantes du royaume, les capitales les plus riches, les plus populeuses des provinces, doivent penser, en se trouvant, malgré elles, déclarées complices d'attentats dont elles ont été les premières à gémir? Savez-vous que Lille, si monarchique, a conservé au cœur l'antique foi et les vieux principes? que Rouen a caché dans ses murs les victimes qu'un heureux hasard arrachait à vos échafauds? Voici Nantes, la cité vendéenne; Nantes, que Carrier a décimée; Nantes, dont la révolution a tué le commerce, et qu'elle enveloppe d'un long voile de deuil comme une mère qui pleure ses fils! Voilà Lyon, qui, sur les pas du glorieux Précý, jette ses enfants à la brèche de ses murs démantelés, qu'ils défendront avec l'énergie du désespoir; Lyon, qui les bénit, mourant pour la monarchie, quand déjà la monarchie était morte, morte sur la place où vous inaugurez la statue de cette ville!

Ne vous arrêtez pas encore, l'examen n'est pas fini, l'histoire n'est pas déroulée jusqu'au bout; marchez.

Que fait ici Marseille? Là, que vous rappelle Bordeaux? Marseille, qui n'a jamais accordé à Rouget de Lisle, le pensionnaire des d'Orléans, le droit de la flétrir du titre impur d'un hymne dont elle n'a point souillé ses lèvres, Marseille est royaliste comme la Vendée: vous en avez plus d'une éloquente preuve. Et Bordeaux, la généreuse cité du 12 mars, qu'un La Ro-

chejaquelein enflamma, Bordeaux qui a brisé ses guillotines sanglantes sur la tête des hommes qui les dressaient, que peut-il vous dire à vous, le convoquant dans cette enceinte, que la Révolution pare pour ses triomphes passés, que la Révolution embellit pour ses victoires futures ? Bordeaux vous répètera ce que Nantes vous a dit, ce que Rouen vous fait entendre, ce que Lille murmure, ce que proclame la grande voix du canon de Lyon, ce que Marseille n'a jamais caché.

Eh ! que font-elles donc là ces statues, auxquelles Brest et Strasbourg ont été adjointes, comme deux souvenirs révolutionnaires ? Dans les terreurs du présent elles lisent les crimes du passé, les tourments et les incertitudes de l'avenir ; puis, pleurant sur tant de forfaits que les eaux des deux bassins construits au milieu de cette place ne pourront jamais laver, elles attendent, comme nous, dans un religieux silence, la justice d'en haut.

Qu'importent au peuple qui, plus que jamais, a besoin de leçons morales. de leçons qui aillent de ses yeux à son cœur, que lui importent tous ces futiles embellissements, concessions fatales dont un jour il peut tirer avantage ? Que lui voulez-vous avec ces monuments de toutes les époques et de tous les genres dont vous chargez la place où le sang coula ? Pense-t-on que cet asphalte si uni, foulé à ses pieds, que ces gerbes de lumière si resplendissantes, brillant à ses yeux, que ce vieil obélisque, dont il n'a ni le sens ni les secrets, arracheront de sa mémoire le jour où, en son nom, des bourreaux législatifs improvisèrent un échafaud pour y massacrer le roi ?

Les magnificences des places publiques ne vont pas si droit à son âme que cet appareil de forfaits dont, à ses jours de fête, s'entoure la révolution. Il ne comprend, lui, que deux choses : ce qui le corrompt, et ce qui, par la raison, le ramène à la foi. Il n'est pas criminel par instinct, coupable par volonté, sanguinaire par intérêt ou par ambition : il laisse tout cela à ceux qu'embrase la fièvre des révolutions ; mais quand sur leurs pas elles l'ont entraîné vers des abîmes dont son œil n'avait point sondé les profondeurs, il ne va point cacher son crime sous la coquetterie d'un luxe de parade ; il s'en fait gloire ou il s'en repent, il le proclame à haute voix ou il en rougit sans fausse honte ; et ce n'est pas avec quelques oripeaux d'une splendeur bâtarde qu'il cherche à l'étouffer dans un demi-silence de remords.

C'est pourtant ce que le pouvoir voudrait nous persuader. Depuis juillet il a tourmenté cette place aux souvenirs néfastes avec une ténacité qui semble emprunter quelque chose de la persécution. Le pouvoir l'a torturée dans ses pavés qu'il remue sans cesse, comme s'il lui était donné de faire disparaître les gouttes de sang dont ils furent tachés. Il a vingt fois cherché à lui prêter une autre forme, à la présenter sous un autre aspect, à la rendre aussi peu régicide que possible, autant révolutionnaire qu'il la désirait.

Aujourd'hui il croit avoir atteint son but ; il s'exalte dans sa victoire. Par

l'organe de ses feuilletons à gages, il se décerne un brevet d'immortalité et de bon goût ; puis, dans le secret de son âme, il se félicite d'avoir si habilement tourné la difficulté. Pourtant elle est toujours là, toujours plus incisive de muette éloquence, toujours plus hardie de souvenirs, sans cesse plus poignante de remords.

Il n'y avait qu'un moyen, un seul peut-être, de concilier les vellétés monarchiques du pouvoir avec ses antécédents révolutionnaires, et ce moyen, nous ne craignons pas d'être démenti, les villes dont les statues s'élèvent sur la place de la Révolution le conseilleraient comme nous.

A tous les grands crimes il faut de grandes expiations. Les Anglais consacrent par un deuil public le jour où une tête royale tomba sous une main de bourreau : nous ne demandons pas cela ; ils frappèrent de mort les régicides dont le repentir n'humiliait pas les fronts dans la poussière : nous n'exigerons jamais une pareille vengeance ; les cadavres de ceux que le trépas avait épargnés avant cette réaction de justice furent jetés sur la claie et exposés à la malédiction publique : nous repoussons de semblables holocaustes. Mais il est une pensée expiatoire qui naît dans tous les cœurs royalistes, qui se trouve dans toutes les intelligences, et qui n'a pas dû échapper aux dynastiques affections, aux terreurs, selon nous ; bien fondées des hommes à portefeuille, des maçons ou des conseillers qui se sont donné la mission d'embellir cette place.

Nous ne parlons ici ni en artiste, ni en homme de goût, ni en juge, ni en critique. C'est comme Français que nous élevons la voix, car c'est une pensée toute française, toute monarchique que nous allons émettre.

Sur le lieu même où Louis XVI, où Marie-Antoinette, où Madame Élisabeth moururent de la plus triste, mais de la plus sainte des morts, et où, à leur suite, tout ce que la France comptait de génie, de vertu, de talent, de beauté et de noblesse vint mourir après le crime du 21 janvier, vous avez hissé une espèce de pierre rougeâtre, enlevée à je ne sais quelle ruine d'il y a trois mille ans. Et là jetant là comme un attrait à la curiosité, comme un service rendu à la science qui ne peut lire dans ses hiéroglyphes, vous vous êtes applaudis peut-être dans le fond de vos cœurs, et cachant la turpitude du forfait sous l'insignifiance du monument, vous avez dit : « Le deuil du 21 janvier est aboli législativement, son souvenir disparaîtra bientôt sous les signes cabalistiques de cette pierre. »

C'était une erreur, car le peuple qui ne l'a vue que sur son piédestal et qui la voit rouge, le peuple croit qu'elle s'est teinte du sang de Louis XVI. Vous aviez mieux à faire pourtant, et je ne conçois pas que vous n'en ayez point eu l'idée, que vous n'en affichiez pas le courage.

A cette place où le roi martyr a payé ses vertus de sa tête, où Philippe d'Orléans, citoyen Égalité, a vu tomber la sienne en tardive punition de ses



erreurs (c'est ainsi que je veux appeler ses crimes), il fallait qu'une statue de marbre blanc fût érigée, le sceptre en sa main droite, la couronne en tête. le manteau fleurdelisé sur les épaules, et à sa main gauche l'immortel testament qui pardonne. A ses pieds, le front incliné dans la poussière, et chargé d'un manteau de marbre noir, comme représentant tous les deuils, un homme seul devait paraître, demandant grâce pour la Convention, grâce à la royauté qu'il a lâchement égorgée par un vote, grâce surtout pour lui, qui assumait tout l'odieux de la révolution, sans jamais en avoir partagé les gloires militaires.

Et cet homme, dont le nom n'est pas sorti de ma bouche, qui, en France, ne l'a pas déjà désigné? Qui n'a pas dit :

« La monarchie en face de la révolution, le martyr en présence du bourreau, c'est Louis XVI couvrant de son pardon Philippe d'Orléans le régicide. »

Ce serait, n'est-il pas vrai, quelque chose de bien juste et de bien beau qu'une telle expiation dont, jadis à Mittau, il y a déjà eu, aux genoux d'un roi exilé, une espèce d'anticipation. Oui, dans ce groupe de deux personnages, si dignes de mémoire à des titres différents, il y aurait la plus grande leçon monarchique donnée à la postérité : une auréole de repentir, un parfum de remords arracherait peut-être de nos annales une page que, par respect pour les races primitives, nous ne voudrions jamais y lire.

Et dans cette France où ne fermentent plus qu'au fond de quelques âmes corrompues les affreux levains de 1793, qui donc s'opposerait au vœu le plus touchant et le plus conciliateur? On prétend que la révolution a abdiqué, elle n'est donc plus en cause que pour le repentir. Ce n'est donc pas elle qui frémirait en se voyant personnifiée dans un de ses types, aux pieds du roi dont elle emporta le trône dans une tempête; mais, dites-vous peut-être dans le secret de vos consciences :

« Cet homme a été père, et son fils est notre roi. »

Je le sais, voilà pourquoi je vous demande cette expiation devenue nécessaire.

Oui, Louis-Philippe d'Orléans, roi des Français, est le fils de Philippe d'Orléans le conventionnel qui jugea, qui condamna un roi dont le seul juge était au ciel.

Oui, Louis-Philippe d'Orléans est le fils du conventionnel qui, le 15 septembre 1792, obtenait, sur sa prière, de la commune de Paris, de changer son nom de prince contre celui d'Égalité. Qu'est-ce que cela prouve? Et qu'espérez-vous donner à entendre? Son fils est *roi des Français!* à la bonne heure; les journaux mêmes qui se prétendent ses amis et ses défenseurs le proclament ROI DE FRANCE.

Eh bien! à ce titre qui lui impose tant de devoirs monarchiques, à ce

titre il doit pleurer des larmes de sang sur cette histoire de son père ; et pour lui, pour sa postérité, ne doit-il pas désirer qu'une solennelle expiation soit offerte aux peuples, car ils en ont besoin ?

Et vous, courtisans dynastiques, songez-y bien : dans vos propres intérêts il faut que le régicide soit expié, il faut qu'un grand acte le constate, et pour prouver aux nations toute l'horreur que nécessairement un pareil crime doit vous inspirer, il faut que Philippe-Égalité soit là éternellement à genoux, condamné à un éternel repentir, et attendant sur cette place, où le sang royal a coulé, un pardon que sa postérité peut si noblement lui conquérir.

---

## LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE,

ÉCRIVAIN POLITIQUE.

César et Napoléon écrivirent l'histoire de leurs campagnes ; Louis le Grand, dans un style digne de son siècle, rédigea quelques instructions sur l'art de régner. Au milieu de sa vie d'exilé et de prisonnier, Louis-Napoléon Bonaparte a essayé de suivre ces illustres modèles, au moins dans leur carrière littéraire. Il n'avait pas de victoires à raconter comme César et Napoléon ; il n'avait pas de fils à instruire comme Louis XIV ; il s'est voué tout simplement au rôle d'écrivain politique et de penseur napoléonien. Dès qu'il a su tenir une plume, peut-être même avant, il a bégayé des aphorismes libéraux et des préceptes de morale diplomatique. Passant tour à tour des mains de M. Lebas, un fils de régicide, dans celles des jésuites d'Orviéto ; tantôt soumis à l'action de M. Vieillard, son mentor constitutionnel, tantôt livré aux aspirations démocratiques du colonel Dufour, son guide militaire en Suisse, ou aux rêves subversifs des Sociétés secrètes d'Italie, dont le général Armand se faisait l'organe auprès de lui, Louis-Napoléon a reçu une éducation presque aussi étrange, aussi disparate que son caractère, que sa fortune et que son style.

Dans cette appréciation, à laquelle nous aurons le bon goût de poser nous-même et volontairement des limites, le critique n'a qu'à étudier et qu'à juger l'écrivain. En dernier résultat, comme il me semble que nous n'avons pas affaire à un Néron, ce n'est pas la crainte d'être condamné, sous peine d'admiration, à nous ouvrir les veines dans un bain chaud, qui peut avoir quelque influence sur notre résolution. Nous redoutons peu le bain chaud ou froid ; nous n'avons pas peur d'être ramené aux carrières que Denys le Tyran tenait en réserve pour ceux qui se montraient re-

belles à l'enthousiasme ou trop avares d'applaudissements envers ses œuvres.

Ces temps sont loin de nous, et la comparaison ne serait plus possible. Prenons donc nos précautions pour qu'elle ne puisse pas même se formuler ou s'établir dans quelques étroits cerveaux.

Quand Voltaire était en verve d'impiété, ce qui lui arrivait parfois, il se plaisait à montrer aux curieux ou aux courtisans qui l'entouraient une sainte Bible, toute saturée de remarques, de notes et de sarcasmes. Cette Bible était toujours sur son bureau, et il disait : « Quand on a un ennemi, il ne faut jamais s'en séparer. »

Je n'en suis pas là, je n'en serai jamais là avec l'empereur Napoléon III des Français. Je n'ai rien, absolument rien, à ma connaissance du moins, à démêler avec sa constitution impériale, rien à voir dans son gouvernement, rien à dire de la paix de Bordeaux qu'il promet et des guerres qu'il est forcé d'entreprendre au profit de la civilisation. Je suis le plus humble de ses sujets, sinon le plus dévoué. J'adore les abeilles dynastiques, comme j'ai aimé le coq gaulois ; et je ne m'occupe du souverain que parce qu'il lui a plu de s'occuper de littérature.

Ma position dans le présent et dans l'avenir bien dessinée, parfaitement établie, j'entre en matière comme si Louis-Napoléon n'existait pour moi qu'à l'état d'homme de lettres, de journaliste amateur ou de souverain redevenu philosophe. Je détourne les yeux du soleil de sa couronne pour les reporter sur la lumière que font jaillir ses œuvres ; et je me trouve si admirablement de cette étude, que j'ose la recommander sans haine, mais non sans crainte, et avec une conviction profonde de son utilité.

Louis-Napoléon n'est pas le premier de sa race qui ait trempé dans une encre vulgaire son doigt impérial. Avant lui, et, — sans avoir la détestable pensée de chercher à l'humilier, — au-dessus de lui, se présente, dans l'arène littéraire, le terrible jouteur qui, de son épée ou de sa plume, sut se faire un double sceptre. L'empereur Napoléon fut, en tout et pour tout, un homme à part. Mais, comme à Melchisédech, Dieu aurait peut-être dû lui accorder la faveur de naître sans famille et de mourir sans héritiers : car, dans l'histoire des peuples, ainsi que dans la république des lettres, il y a des noms trop lourds pour des épaules ordinaires. Celui de Bonaparte est de ce nombre.

« Tout paraît petit à côté d'un géant, » a dit Louis-Napoléon, dans ses *Quelques mots sur Joseph*, son oncle. Jamais cette sentence, dont la naïveté n'exclut point l'à-propos, n'a reçu une plus juste application. Le géant écrivait comme il combattait. La plupart de ses frères ou de ses hoirs, qui eurent peu la manie des batailles et qui aiment à se contenter de conquêtes toutes faites, ont voulu, du moins autant qu'il était en eux, s'associer à sa gloire de presse.

Lucien a doté la France, ingrate et sourde dans cette occasion, de cinq ou six poèmes épiques en vers blancs, *Cirnéide*, *Caroléide* ou *Corséide*, qui ne sont pas du tout à dédaigner pour ceux qui aiment cet innocent exercice. Louis Bonaparte, roi de Hollande et comte de Saint-Leu, a soupiré des élégies malades et des idylles gouteuses. Joseph lui-même, cette placide contrefaçon de Dioclétien, qui, après avoir cru régner sur Naples et sur l'Espagne, se fit dans une savane américaine une espèce de Salone à sa taille, y cultiva, avec un égal succès, les laitues de l'abdication et les fleurs de la rhétorique épistolaire. Jérôme seul, à Rome ou à Florence, se renferma dans sa dignité royale, dont il tenait le secret de Pigault-Lebrun, son confident et l'auteur des romans assez malsains de *Monsieur Botte* et de *Mon oncle Thomas*.

Mais, parmi tous ces Bonaparte littérateurs, il ne s'en est présenté aucun qui eût dans la tête et dans le cœur la confiance de sa mission providentielle-ment philosophique : ils avaient des pipeaux, et plus de burin. La décomposition de la race arrivait avec l'épopée en croupe et les vers blancs comme symptôme. Afin de l'achever, Charles Bonaparte, prince et citoyen Canino, consacrait ses facultés morales et ses plaisirs intellectuels à de moins futiles labours : il se livrait à la culture des insectes, à l'empailement des révolutions et à la découverte de trois nouvelles espèces de chauves-souris, dont il faisait un gracieux hommage à la Société des naturalistes d'Oxford. Christophe Colomb de l'ornithologie, Charles Bonaparte de Canino était en même temps le Linné de l'alliance anglo-française. Cet hommage de chauves-souris, offert par un neveu du captif de Sainte-Hélène au géôlier de l'oncle impérial, ne constitue-t-il pas le principe, qui sera posé plus tard, de l'union entre les deux souverains et les deux cabinets, à la plus grande gloire de la paix et de la civilisation universelles ? M. Charles Bonaparte prévoyait tout cela avec ses chauves-souris canines ; mais tout cela n'arrêtait pas son généreux essor. Il étudiait les mœurs du colibri, ou, entre la rouge et la noire, il essayait de se draper dans un reste de manteau de Rienzi, pour élever à son biberon une petite république romaine, dont il s'arrangeait pour être à perpétuité le Triboulet.

Un révélateur, un initiateur aux idées napoléoniennes était nécessaire, indispensable, et, comme Malherbe, il vint à son temps, c'est-à-dire à l'heure fixée par les décrets célestes. Louis-Napoléon avait une mission, qu'il accomplit maintenant sous les yeux du monde entier. Étudions de quelle manière il l'a préparée.

Il y a de certaines bienveillances qui, tout naturellement, excluent de certaines sévérités. En émettant cet apophthegme, je ne veux pas dire que j'aurai besoin de bienveillance ; encore moins que je m'armerai d'une sévérité qui pourrait friser l'attentat. Mais enfin je ne puis pas toujours cacher

Le sentiment qui me domine, et ce sentiment, aussi vrai que profond, est celui d'une admiration reconnaissante. Je prie donc le lecteur de ne pas me confondre avec Diomède, qui, en poursuivant un ennemi vulgaire sous les murs de Troie, eut le malheur de blesser un dieu.

Peu, très-peu de Français, encore moins d'étrangers sans doute, ont pris, ont étudié, ont savouré les divers écrits qui constituent le bagage de l'écrivain impérial. Ils eurent tous un tort immense, car il n'y a peut-être pas, dans notre siècle, d'enseignement plus profitable que cette lecture. Je sais bien que, mal comprise, mal digérée, elle place souvent l'écrivain, mis en regard de l'empereur, dans une position des plus fausses. Mais, en vérité, est-ce donc pour prêter des armes à la malice, toujours si facilement heureuse des rapprochements, qu'un Bonaparte prend la peine de jeter sur le papier ses *Idées napoléoniennes*, ses *Réveries politiques*, ses *Études sur le passé et l'avenir de l'artillerie*, son *Analyse de la question des sucres*, ses *Considérations politiques et militaires sur la Suisse*, sa *Traite des nègres* et son *Droit de visite*, ses *Fragments historiques*, ses *Spécialités*, son *Extinction du paupérisme*, ses *Conservateurs et Espartero*, ses *Lettres à ma mère*, à MM. *Laity*, *Thayer*, *Vicillard*, *Lamartine* et *Odilon Barrot*, son *Des gouvernements et de leurs soutiens*, et cette interminable série d'articles qui, du château fort de Ham, allaient, les uns à la suite des autres, comme des moutons de Panurge, implorer l'hospitalité républicaine du *Progrès du Pas-de-Calais* ?

Jamais homme n'a plus usé.... je dirais mieux, si la crainte d'être flatteur n'arrêtait ma pensée au vol ; je dirais : Jamais homme n'a plus abusé de la liberté de la presse que Louis-Napoléon. Lorsque, dans les montagnes de la Suisse ou sur les bords de l'Arno, il tâtonna pour chercher sa voie ou son étoile ; lorsqu'il expia, dans une détention plus douce, mieux méritée et plus longue à coup sûr que celle du duc d'Enghien à Vincennes, les *juvenilia* de Strasbourg et de Boulogne, réunis par le même jugement et confondus dans la même peine, Louis-Napoléon ne forme qu'un vœu, c'est de tenir le monde entier au bout de sa plume, de le régénérer par la liberté, de l'instruire par le respect des lois, de le faire progresser avec lui vers les idées napoléoniennes, qui sont l'apogée et le *criterium* de tous les rêves de perfectibilité sociale et de grandeur humaine, développés par l'indépendance individuelle.

Quand il n'a de l'empire que le souvenir ; quand le trône impérial apparaît à ses yeux comme un mirage trompeur, Louis-Napoléon s'improvise libéral. Il est républicain par la pensée et par l'expression ; et, Dieu me pardonne ! si le manteau impérial n'était pas là, tout prêt à l'envelopper de ses plis, le rêveur napoléonien se laisserait très-aisément aller au courant des idées socialistes. Le spectre rouge ne l'effraye guère, lorsqu'il se lève pour accueillir sa prose au foyer des journaux démagogiques. Bonaparte

n'en a peur qu'à distance, jamais lorsqu'il l'approche ou qu'il s'en sert.

Mais, dans ses *Réveries politiques*, Louis-Napoléon nous donne la clef de ses penchants littéraires. « Une des raisons, dit-il, qui engagent les patriotes à écrire, c'est le désir ardent d'améliorer la condition des peuples. » Puis, comme annexe à cette élucubration, où la philanthropie se déguise assez mal sous une espérance révolutionnaire, vous pouvez lire dans l'*Analyse de la question des sucres* : « On doit protéger ceux qui souffrent, et non ceux qui prospèrent. » Et cela est démontré par le motif péremptoire que l'écrivain napoléonien met en avant dans ses *Fragments historiques*, où nous découvrons cet aphorisme : « En étouffant les plaintes, on ne guérit pas les maux. »

Ceci, voyez-vous, c'est de la morale mesurée dans la prison de Ham au poids des fers que l'on porte, jamais au poids de ceux que l'on fera porter ; de la justice, de la pitié, telle que la réclament les exilés, mais telle aussi peut-être que la refuseraient les triomphateurs, marchant au capitol du Deux-Décembre après s'être fait litière de quelques droits et de certaines libertés dont le maintien n'était plus la *suprema lex*.

Autre temps, autres mœurs. Et, lorsque l'écrivain emprunte à la plume de Machiavel, son quasi-compatriote, un de ces préceptes de morale politique dont le succès lui-même n'absout pas l'heureux coupable, ne vous semble-t-il pas cruel de lire dans *Vieille histoire, toujours nouvelle* : « L'habileté pour certaines gens consiste à présenter comme légitimes des actions coupables ? »

C'est Machiavel qui a conçu cette détestable proposition, ironie de l'histoire, mais c'est Louis-Napoléon qui l'exprime le 3 août 1843. Il l'exprime avec un candide abandon, bien convaincu que jamais cette proposition ne pourra être tournée contre lui. Et, de fait, qui oserait, même en présence des souvenirs du 2 décembre, évoquer une pareille sentence à la charge de l'écrivain ? En 1843, l'écrivain philosophait pour le plaisir de philosopher et de nous instruire. En 1851, il a sauvé la liberté, la civilisation et l'ordre social en péril : du moins ai-je entendu dire par son *Moniteur* que cela était ainsi, et j'ai ajouté foi au *Moniteur* ; par conséquent, je déclare à quiconque que je suis innocent de toute allusion maligne, et que je ne prendrai jamais Louis-Napoléon pour Machiavel.

Passé encore pour un grand économiste et pour un admirable financier. Sully, Colbert et Turgot, traitant et appliquant des questions aussi arides que substantielles, ne lui viendraient pas à la cheville. Par malheur, on a toujours vu les pondérateurs de budget normal, les alchimistes jetant au creuset le *doit* et l'*avoir* d'un État, s'inquiéter fort peu de mettre leurs théories d'accord avec leurs dépenses. Tous les prédicants d'épargne ont été des gaspilleurs. Il n'en est pas un qui n'ait renouvelé, sur sa fortune privée ou sur celle des autres, cette expérience de tous les temps. Chez Louis Bona-

parte, la qualité d'enfant prodigue de la science des chiffres s'est compliquée des goûts antifinanciers de l'homme de lettres. Il n'est parcimonieux que la plume à la main ; c'est là seulement qu'il parle d'or. *Les Idées napoléoniennes* sont la source de toutes les économies.

Mais, de grâce, quand il s'entretient de *nouveaux impôts dont l'établissement est toujours difficile*, n'allez pas vous aviser de placer la théorie du philosophe napoléonien en regard de l'application impériale. « Les finances d'un grand État, dit-il dans les *Idées* sus-mentionnées, doivent offrir les moyens de faire face aux circonstances extraordinaires et même aux vicissitudes des guerres les plus acharnées, sans qu'on soit obligé d'avoir recours à de nouveaux impôts, dont l'établissement est toujours difficile. »

L'empereur Napoléon III n'a pas été trop fidèle à son aphorisme ; mais, convenons-en, il y a, dans son fait, plus de la faute des Français que de la sienne propre. Les Français sentaient le besoin de nouveaux impôts, et ils ont supplié leur maître de faire violence à ses théories et à ses goûts d'économie. Nous nous sommes imposés nous-mêmes pour le malin plaisir de le placer en contradiction avec ses *Idées napoléoniennes*.

Il avait encore professé dans la même œuvre, que « la France doit se féliciter de ce que le système d'emprunt qui écrase aujourd'hui l'Angleterre n'ait pas été mis en vigueur sous l'empire. » Louis Bonaparte devait à l'Angleterre, à la France, à lui-même, et surtout à l'empire, de répudier ce système d'emprunt, fatal au présent, plus fatal à l'avenir. Il le pouvait, il le voulait, *hoc erat in votis!* mais, comme pour les impôts, la France, qui aime tant à payer sa gloire et fort peu ses plaisirs, est intervenue avec l'autorité d'un caissier de bonne maison ! Par des prières aussi facétieuses que patriotiques, elle l'a forcé à mettre la main dans nos poches, pour se gausser entre chien et loup de l'écrivain faisant mentir l'empereur, et de l'empereur donnant un soufflet à l'écrivain.

Ces vieux Gaulois n'en font jamais d'autres, et si Julien l'Apostat était encore de ce monde, il ne serait certes pas le dernier à rire de ce *Naris emunctæ* qu'il aimait tant.

Je ne veux pas trop, et pour cause, tirer des écrits de Bonaparte tout le suc de contradiction et d'opposition que l'empereur actuel des Français est, avec moi peut-être, le seul à alambiquer :

L'homme absurde est celui qui ne change jamais ;

et si Louis-Napoléon a changé, je suis convaincu d'avance qu'il a eu pour cela d'excellentes raisons, en dehors même de la crainte d'encourir le blâme du poète. S'il n'a pas toujours tenu sa parole, ce fut incontestablement pour avoir, à défaut de ressemblance physique, un nouveau trait de ressemblance morale avec son oncle, le grand homme. Or, Napoléon I<sup>er</sup>, qui a beaucoup

écrit, ne s'occupait guère de confirmer par le fait ses héroïques gasconnades. Il avait si peu de temps à lui ! Quand les armées alliées, qu'il battait chaque nuit, et qui, nonobstant, se rapprochaient chaque matin de Paris, serré de près par le vaincu débordant sur le vainqueur, ce vainqueur, qui n'en était plus à s'avouer où tous les triomphes de ses bulletins allaient aboutir, mandait le 7 février 1814 à son frère Joseph : « Je vous ai répondu sur l'événement de Paris, pour que vous ne mettiez plus en question la fin qui touche à plus de gens qu'à moi ! Quand cela arrivera, je ne serai plus. »

Dans cette même lettre, datée de Nogent, et qui se trouve au tome X, page 29, des *Mémoires et correspondance du roi Joseph*, l'empereur ajoute : « Je vous répète donc en deux mots, que Paris ne sera jamais occupé de mon vivant. J'ai droit à être cru par ceux qui m'entendent. »

Un mois et demi plus tard, la capitale ouvrait joyeusement ses portes aux puissances alliées, et Bonaparte, qui prétendait avoir droit à être cru, abdiquait tranquillement. Au lieu de se faire tuer, il discutait, il stipulait les indemnités pécuniaires et les avantages de toute sorte dont sa famille et lui devaient jouir. L'oncle, et quel oncle ! vient d'être pris par moi, mécréant, en flagrant délit de manque de parole ; je me suis même laissé dire qu'il avait survécu à la chute de son trône : pourquoi son héritier, en neveu respectueux, ne suivrait-il pas un aussi parfait modèle ? Pourquoi n'aurait-il pas droit à être cru lorsqu'il dit blanc, et plus droit à être cru encore lorsqu'il dit noir ? L'homme qui, dans ses *Études sur le passé et l'avenir de l'artillerie*, a eu le talent de savoir glisser un précepte comme celui-ci : « Le succès engendre l'orgueil, et l'orgueil donne toujours une opinion exagérée de ses forces ; » cet homme n'a pas besoin qu'on le pose en contradiction vis-à-vis de lui-même. Il se sent, il se connaît, il s'apprécie beaucoup mieux que le vulgaire ; et c'est tout ce qu'il me faut à moi, qui l'étudie dans ses œuvres, et qui ne pourrais jamais dire plus éloquemment que lui, dans ses *Idées napoléoniennes* : « On a presque toujours vu, dans les temps de troubles, les opprimés réclamer pour eux la liberté, et, une fois obtenue, la refuser à ceux qui étaient leurs oppresseurs. »

Louis Bonaparte avait vu cela ; il n'est pas besoin de dire s'il s'est privé de passer sur ce pont aux ânes de la liberté, sollicitée par l'opprimé et anéantie plus tard par ce même opprimé, devenu oppresseur à son tour. « L'idée napoléonienne, a dit excellemment notre auteur, consiste à allier les idées de liberté aux idées d'autorité. »

Reposons-nous donc sur lui d'un pareil soin, et avec lui réfugions-nous sans crainte et en pleine confiance dans son *Extinction du paupérisme*. Là, il nous apprend l'art de gouverner ; et s'il n'est pas encore parvenu à éteindre le paupérisme, c'est-à-dire à donner un démenti catégorique à Jésus-Christ, disant : « Vous aurez toujours des pauvres parmi vous, » il sera du moins en



mesure de combler la France de toute espèce de félicité. L'art de gouverner se réduit tout simplement à cet axiome : « Gouverner, ce n'est plus dominer les peuples par la force et la violence ; c'est les conduire vers un meilleur avenir, en faisant appel à leur raison et à leur cœur. »

Et voilà ! Nous ne sortons pas de ces sensibleries dans l'*Extinction du paupérisme*. Vous sentez bien que, fidèle à la consigne, je n'irai pas me fourvoyer en battant la campagne des parallèles et des récriminations. Malgré son *Extinction du paupérisme*, larmoyant plaidoyer qui, s'il était mal interprété, Dieu m'en garde ! pourrait bien appauvrir le riche sans enrichir le pauvre, ne faisons pas à notre auteur un cas pendable d'un léger accès de philanthropie. Par des insinuations qui auraient peut-être plus de malice que d'équité, ne dérangeons pas l'empereur dans l'application des théorèmes développés par l'écrivain. Sa tâche est belle, il n'y faillira certes pas ; la France et l'Europe entière n'ont-elles pas pour garantie tous ses opuscules, que je leur conseille de lire enfin ?

Ce conseil aurait du bon en tout temps ; et, puisque je me vois condamné, à mon corps défendant, à faire de la politique avec les œuvres de mon souverain, — ce qui n'est pas toujours la chose la plus aisée du monde, — il faut qu'en franchissant les Alpes et qu'en traversant le Rhin, j'apprenne aux rois de Naples et de Prusse la position de neutralité que Louis-Napoléon fait à chacun d'eux dans ses *Considérations politiques et militaires sur la Suisse*.

Comme tout est dans tout, la question de neutralité, si longtemps traitée avec la Prusse et si brusquement résolue avec Naples, sera jugée et bien jugée. Par ce qu'écrivait Louis-Napoléon lorsqu'il n'était que Bonaparte, on peut pressentir la pensée vraie et sincère de l'empereur des Français ; c'est aux petits États à en faire leur profit. « Pour un grand pays, — telle est la leçon professée, — la neutralité le met à l'abri des attaques, car tous ont un intérêt à ne pas avoir à dos un puissant ennemi de plus. Pour un petit État, le fantôme de neutralité n'est qu'une chimère qu'on embrasse avec plaisir, parce qu'elle cache les dangers d'une position difficile ; mais, en effet, elle ne protège nullement l'indépendance ! »

Qu'ai-je donc entendu dire ? et, malheureux que je suis, qu'ai-je donc pu dire moi-même ? N'ai-je pas vu chercher, n'aurais-je pas cherché, comme tant d'autres, à faire tomber Louis Bonaparte en contradiction avec l'empereur Napoléon III ? N'a-t-on pas reproché au souverain de ne pas être conséquent avec l'auteur ? Et voyez pourtant si jamais plus parfait accord a régné entre le principe et l'application ! Le prince et l'écrivain n'abondent-ils pas dans le même sens ? Et ce que l'un avait caché dans un opuscule ignoré, l'autre ne le professe-t-il pas comme une doctrine ?

Si maintenant le roi de Naples ou les petits États qu'on racole pour la

Crimée et qu'on veut à toute force contraindre à violer leur neutralité, viennent réclamer l'impunité, dont jouissent scandaleusement la Prusse et l'Allemagne, savez-vous bien ce que peuvent répondre à de pareilles doléances les *Fragments historiques* du futur empereur des Français? Écoutez à oreilles tendues, et que sa prose vous console de ses actions! « La perversité, quelque habile qu'elle soit, dit-il, a tort de se vanter de ses victoires passagères; car, en dernier lieu, c'est la justice seule qui triomphe. »

Et, sur la foi de mon prince, je crois à ce triomphe; je crois même à ce qu'il dit, lorsque, dans *la Paix*, il s'écrie, avec un beau sentiment d'indignation, que l'Europe partage aujourd'hui: « Si l'humanité permet qu'on hasarde la vie de millions d'hommes sur les champs de bataille pour défendre sa nationalité et son indépendance, elle flétrit et condamne ces guerres immorales qui font tuer des hommes dans le seul but d'influencer l'opinion publique et de soutenir, par quelque expédient, un pouvoir toujours dans l'embaras. »

Si une pareille phrase n'était pas gravée sur l'airain du *Progrès du Pas-de-Calais*, du 5 novembre 1844, voyons, la main sur la conscience, à qui l'attribueriez-vous aujourd'hui avec le plus de certitude? A l'empereur de Russie ou à Napoléon Bonaparte? Quel est celui des deux souverains qui serait le plus en droit de la revendiquer pour sienne et de la jeter comme un reproche à la tête de l'autre?

Hélas! la sagesse des nations l'a dit depuis bien des siècles: « La langue menteuse sied mal à un prince. »

Elle a dit encore, cette même sagesse, au *Livre des Proverbes*: « Celui qui se glorifie et qui ne tient point ses promesses, est comme le vent et les nuées qui ne sont point suivies de pluie. » Mais qu'importe tout cela! Bonaparte, à Sainte-Hélène, s'écriait: « On ne saurait se coucher dans le lit des rois sans gagner la folie: j'y suis devenu fou. »

Pour le bonheur de l'humanité, et encore plus pour le sien propre, souhaitons à Louis-Napoléon de ne pas coucher trop longtemps aux Tuileries, le Charenton impérial, à ce qu'il paraît, d'après un témoignage peu suspect. Aux Tuileries, la joie des conquérants et des batailleurs commence avec les angoisses et les larmes du peuple. On essaye d'y rallumer un éclair. On rend, selon la parole des saintes Écritures, « les chefs de Juda comme un tison de feu qu'on met sous le bois, comme flambeau parmi la paille, et on dévore à droite et à gauche tous les peuples qui environnent. »

Mais, au milieu de ces embrasements, on n'écrirait pas, on ne réaliserait pas surtout cette maxime, qui se trouve dans l'*Analyse de la question des sucres*, et dont je ne me détacherai qu'après l'avoir remise en lumière comme une espérance: « Pour asseoir solidement la paix, il faut avoir un système équitable et élevé, oser l'avouer franchement et le défendre avec vigueur; il

faut donner à l'étranger une grande idée de la bonne foi et de la force de la France, tout en prouvant par les faits qu'elle n'a aucune velléité de conquête. »

C'est bien dit, cela ; au point de vue politique, comme au point de vue littéraire, l'aphorisme est juste et l'expression irréprochable.

Et puisque je suis en veine de sincérité, me sera-t-il permis d'être audacieusement sincère jusqu'au bout ? Je lis dans les *Réveries politiques* : « Un peuple a toujours le droit de revoir, de réformer et de changer sa constitution. Une génération ne peut assujettir à ses lois les générations futures. »

Cette sentence, qui n'est pas neuve, mais qui n'en est pas plus consolante pour cela, se trouve égarée dans des rêveries, *ægrî somnia*, et elle ne peut être que là. Car enfin, si ce droit accordé par l'écrivain était reconnu par le prince, où en seraient donc ces beaux sénatus-consultes et ces décrets sauveurs de 1852, qui établissent à tout jamais les constitutions de l'empire et le principe d'hérédité dans la famille Bonaparte, conséquence éventuelle du principe ? J'avoue que ces téméraires paroles me font frémir. Je n'y suis plus habitué depuis les beaux jours du citoyen Proudhon, et je ne voudrais pas qu'un esprit mal fait vînt les reprendre comme son bien propre. J'aime mieux suivre l'écrivain au jour le jour, et, le 18 avril 1843, l'entendre s'écrier sous les verrous de Ham : « Si demain on ouvrait les portes de ma prison en me disant : « Vous êtes libre, venez vous asseoir comme citoyen au foyer national, la France ne répudie plus aucun de ses enfants, » oh ! certes alors un vif mouvement de joie saisirait mon âme ; mais si, au contraire, on venait m'offrir de changer ma position actuelle pour l'exil, je refuserais une telle proposition, car ce serait à mes yeux une aggravation de peine. Je préfère être captif sur le sol français que libre à l'étranger. »

Ecrire dans les fers une bucolique aussi patriotiquement sentimentale, c'est de cent coudées plus magnanime que Scipion l'Africain, gravant son épitaphe imaginaire sur un tombeau hypothétique. Tous les hommes illustres de Plutarque, qui conspirèrent ou qui furent persécutés, ont dans leur bagage de pareils mots à effet. Qu'y aurait-il donc d'étonnant à ce que Louis-Napoléon eût voulu avoir avec eux ce nouveau trait de ressemblance ? Mais aucun de ces hommes illustres, que nous le sachions du moins, ne s'est ingénié à tourner aussi lestement en épigramme cet amour forcené du sol natal.

Louis-Napoléon savait mieux que le Dante combien il est pénible de gravir l'escalier de l'étranger ; il connaissait avec le poète l'amertume du pain d'autrui. Cependant, un jour, deux ou trois ans après avoir soupiré une pareille prose, on l'a vu profiter d'une porte à peu près ouverte, s'emparer des vêtements d'un ouvrier, nommé Badinguet, s'échapper de sa prison et

se réfugier en Angleterre pour y chercher une aggravation de peine dans la liberté.

« Mes pensées ne sont pas vos pensées, » a dit le Seigneur. Je commence à croire que Louis-Napoléon est sur la terre l'image vivante de Dieu. Car il faudra bien, un jour ou l'autre, à son temps perdu, s'il en a, qu'il ait la bonté extrême de mettre d'accord, pour la Clio impériale, et pas du tout pour nous profanes, son évasion et ses paroles. Or, à mon faible jugement du moins, je ne lui vois pas d'autre moyen, pour confondre notre pauvre intelligence et les curiosités mal-apprises, que d'user du providentiel : *Non enim cogitationes meæ, cogitationes vestræ.*

Dieu ferme ainsi la bouche aux plus indiscrets; pourquoi, en bonne justice, Napoléon III n'en ferait-il pas autant ?

Il a écrit, et je le répète : « L'habileté, pour certaines gens, consiste à présenter comme légitimes des actions coupables. » Ailleurs, toujours dans *l'Analyse de la question des sucres*, on l'entend proclamer : « Lorsqu'on est obligé, pour la défense d'une cause quelconque, d'altérer la vérité, c'est une preuve évidente qu'on ne peut ni tout avouer, ni présenter les choses telles qu'elles sont. » Et notre écrivain a complètement, à éloquentement raison. Seulement, que n'est-il toujours resté écrivain ! Pourquoi s'est-il vu condamné, par la grâce de Dieu et par le suffrage universel, à faire la gloire de la France et le bonheur de l'Europe au préjudice de ses ouvrages ?

L'historien Suétone a écrit, d'après Sylla, que, dans César, il y avait l'étoffe de plusieurs Marius. Moi, qui ne suis ni Sylla ni Suétone, et qui n'ai rien, je présume, à démêler avec un César, je crois que l'empereur nuit à l'écrivain.

Le trône du prince peut faire douter de la logique du philosophe; mais comme les mouches qui meurent dans le parfum en corrompent la bonne odeur, je ne voudrais pas mettre un masque sur les opinions de Louis Bonaparte et jeter un manteau noir sur les croyances de Napoléon III. Il a touché à tout; je prends la liberté grande de l'effleurer en passant. Cette irrévérence, que mes confrères de Paris se garderaient bien d'imiter, parce qu'il leur plaît de se croire opprimés; cette irrévérence, je la pousse jusqu'aux dernières limites de l'audace.

N'ai-je pas lu, dans les *Considérations politiques et militaires sur la Suisse*, les paroles suivantes qu'Octave aurait enviées à Auguste ? « Un grand homme, — c'est Louis-Napoléon qui parle, — un grand homme n'a pas les vues étroites et les faiblesses que lui prête le vulgaire. Si cela était, il cesserait d'être un grand homme. »

Or, suivez bien mon raisonnement. Ce sont ces paroles, aussi vides que magnanimes, qui m'ont déterminé à mettre en lumière les œuvres assez peu connues de l'écrivain impérial. Il a la prétention, passablement justifiée

après tout, de surgir grand homme : donc, je puis dormir, tout comme un autre, du sommeil des justes.

---

### NOTE SECRÈTE POUR LES ROIS DE L'EUROPE.

A une époque aussi tourmentée que la nôtre, le prestige attaché aux couronnes royales va s'affaiblissant chaque jour. Les peuples, indifférents ou hostiles, semblent, par une répulsion d'instinct, vouloir se déshabituer du respect, de l'affection et de l'obéissance.

Il serait donc plus opportun que jamais de rendre aux idées sociales les titres de noblesse qu'elles ont perdus. Se résigner au spectacle du mal est un stoïcisme désolant, et qui accuse de profondes lâchetés. Quand l'impression douloureuse de ces défaillances n'excite pas des frémissements de colère involontaire, Dieu souffle sur les projets des hommes, et il les fait échouer l'un après l'autre.

Nous sommes nés dans un temps où il convient de fortifier son âme par des exemples de fermeté. Il ne faut donc pas qu'il soit accepté et entendu que, sans les rois et les princes, les probités intelligentes ne sauraient plus à qui s'en prendre pour s'indigner. La conscience doit dominer le cœur, et surtout les intérêts passagers de la politique. Dans la faiblesse des souverains, il y a parfois bien des faiblesses, lorsque la splendeur de la bonne conduite devrait, des sommets du trône, descendre sur les peuples.

Séparé du monde et laissant couler en face de Dieu, dans la solitude, les derniers jours d'une vie entièrement consacrée aux affaires humaines, je me suis peu à peu désintéressé des choses d'ici-bas. J'ai vu les révolutions et les tempêtes, sans m'étonner des unes, sans m'effrayer des autres. Dans les crises que nous venons de traverser, je n'ai point élevé la voix pour signaler les écueils ; je me suis bien gardé d'offrir des conseils qui peut-être n'auraient pas été reçus. Ceux qui dorment aiment peu qu'on les réveille.

Aujourd'hui, je romps le silence que je m'étais imposé, et, dans cette note secrète, adressée seulement aux souverains, je prends la parole pour essayer de conjurer un scandale qui déjà fait la joie de tous les ennemis que les monarchies se sont donnés.

Le *Moniteur* français annonce au monde entier que, par décret impérial, M. le comte de Morny a été nommé ambassadeur extraordinaire de l'empereur Napoléon III, pour assister au sacre et couronnement de l'empereur Alexandre II de Russie.

D'un autre côté, il est dit, il est publié, que toutes les maisons régnantes en Europe se disposent à se faire représenter à cette auguste cérémonie par quelques-uns de leurs membres.

Ainsi, l'Autriche et la Prusse, l'Espagne et la Bavière, la Sardaigne et les Deux-Siciles, la Belgique et le Wurtemberg, les Pays-Bas et le Portugal, la Saxe et la Grande-Bretagne auront, sous les voûtes de la vieille basilique de Moscou, des héritiers ou des rejetons de toutes les souches royales; et la France, après le nouvel éclat qui vient en Crimée de rejaillir sur ses armes, se verra tout naturellement placée au premier rang dans la personne de M. le comte de Morny.

Si M. le comte de Morny se trouvait dans les conditions ordinaires de l'existence, si son nom, connu ou inconnu, n'ouvrait pas la voie à des questions difficiles à poser, encore plus difficiles à résoudre, la Russie et les autres puissances n'auraient rien à objecter à un pareil choix.

Il est d'usage et de droit commun en diplomatie, que les souverains envoient comme leur mandataire au dehors le plus illustre ou le plus méritant à leurs yeux. L'empire qui reçoit l'ambassadeur, laisse ordinairement à l'empire qui le délègue la responsabilité du choix. C'est par les témoignages de cordiale et de mutuelle estime, que les cours savent établir la distinction et proportionner les hommages à l'éclat du rang, des services ou des talents.

Quand, pour faire à l'empereur Alexandre II honneur de la réconciliation opérée en Europe et de la paix qui fut son œuvre propre, les maisons régnantes se proposent, dit-on, de désigner chacune un de ses plus augustes membres, on s'étonne de voir Napoléon III, qui ne manque ni de proches ni de parents aussi honorables, aussi Bonapartes que lui, confier ces éminentes fonctions à M. le comte de Morny.

L'étonnement que produit ce premier fait redouble, lorsque, à l'aide du plus simple des souvenirs, on arrive à percer le mystère, hélas! trop transparent, de la naissance du nouvel ambassadeur extraordinaire.

Par des phrases pleines de fiel ou par des récriminations débordant d'une amertume qui serait tout au moins déplacée, nous ne chercherons pas à réveiller un passé dont le fils de la reine Hortense, aujourd'hui empereur des Français, est, sans aucun doute, le premier à gémir. Ce passé n'a rien à mêler avec la politique; il ne devrait même jamais entrer dans le domaine de l'histoire, si on avait eu le soin prudent de l'ensevelir dans les secrets de la famille.

Malheureusement il n'en est pas ainsi; et ce que de puissantes considérations avaient permis de taire, se trouve forcément révélé par des considérations encore plus puissantes.

Le choix fait du comte de Morny porte évidemment le cachet d'une pros-

tration du sens moral. Il accuse l'idée fixe d'une altération de la dignité des têtes couronnées au profit d'un sentiment indéfinissable.

Est-ce pour humilier tous les princes de l'Europe, ou pour donner une solennelle consécration à l'adultère, que l'on élève tout d'un coup sur le pavois, et qu'on met en contact avec ce qu'il y a de plus grand, le comte de Morny, le MONSIEUR que l'ère napoléonienne vole gauchement, pour l'apothéose du vice, aux vieilles traditions de la cour de France? A quelque subterfuge qu'on ait recours; qu'on s'enveloppe dans les réticences, après avoir malheureusement trop parlé, ou qu'on fasse amende honorable d'indiscrétions compromettantes, MONSIEUR sera toujours un homme dont la naissance fut au moins un crime social à l'égard de Louis-Napoléon Bonaparte. Son existence reste une tache et un remords qu'un fils respectueux ne doit jamais évoquer, par pudeur pour la mémoire de sa mère.

Au 2 décembre 1851, Louis-Napoléon a proclamé qu'il se dévouait pour le salut de la société chrétienne ébranlée, et pour la cause de la famille menacée par des doctrines sauvages.

Marchant sous ce double drapeau, et combattant, par des moyens qui lui sont propres, en l'honneur de ces principes sacrés, il s'est mis à la peine afin de reconstituer l'ordre et de faire prévaloir la justice dans des esprits ulcérés et aveugles. Il a eu le bonheur de réussir jusqu'à un certain point. Par quelle aberration de cœur vient-il donc anéantir son œuvre si laborieusement ébauchée, et offrir aux ennemis de la religion, des bonnes mœurs et de la famille une revanche dont certainement ils s'empresseront de profiter?

Ces pensées, qui naissent dans toutes les âmes honnêtes, et qui féconderont de terribles repréailles dans tous les cerveaux infectés de passions coupables ou de rêves étranges, ces pensées se font jour; elles compromettent au plus haut degré la sainteté du foyer domestique. Elles placent les familles souveraines ou privées, celle de l'empereur Napoléon I<sup>er</sup> avant tout, dans une fausse position que personne ne peut subir, et que les têtes les plus amantes du paradoxe n'oseraient pas excuser.

On a vu souvent dans l'histoire d'héroïques bâtards. La pucelle d'Orléans fit à Dunois l'honneur de le prendre pour frère d'armes. Les Huniade, les Sforza, les Salisbury Longue-Épée, les Don Juan d'Autriche, les Vendôme, les Berwick, les Maurice de Saxe et les Lowendall surent prouver à leurs contemporains et à la postérité qu'ils étaient dignes du sang qui coulait dans leurs veines.

De pareilles exceptions ont-elles affaibli la règle? A-t-il été donné à ces enfants, nés en dehors de la famille, de conjurer, même par la gloire des armes, la plus retentissante de toutes les gloires, cet anathème vengeur, qu'au livre des saintes Écritures Dieu fait entendre sur des berceaux coupables?

« Les rejetons adultères, dit *la Sagesse*, ne produiront ni de profondes ra-

cines ni un fondement stable. Et si leurs rameaux germent dans le temps, posés sur un sol mobile, ils seront agités par le vent et déracinés par les tempêtes. Avant qu'ils se développent, ils seront brisés, et leurs fruits seront inutiles. »

L'histoire en main, telle a toujours été la destinée de ces enfants de l'amour ou de la volupté, qui purent, par d'incontestables services, faire amnistier leur naissance, mais qui ne parvinrent jamais à triompher, par la perpétuité de la race, des réprobations dont le ciel les avait justement frappés, en punition de leur origine.

Et, néanmoins, il faut le dire à la honte des mœurs de toutes les époques, la barre de bâtardise jetée sur un blason a été souvent acceptée dans l'Église et dans le siècle comme un favorable augure. Nos pères, ainsi que nous, se sont montrés beaucoup trop accommodants pour des fautes que chacun rêvait de partager, et que tous amnistiaient d'avance, afin de pouvoir, chacun à son tour, profiter du pardon.

Il a été convenu, tacitement d'abord, presque publiquement ensuite, que le déshonneur de la famille ne viendrait jamais par le fait de l'époux. Afin de sanctionner cette espèce d'armistice entre la vertu et le plaisir, on a tiré du fond même de la paternité tant de déductions captieuses, que le préjugé est arrivé à presque avoir force de loi. La conscience publique ne s'est plus révoltée; et si, parfois, elle s'incline devant de magnifiques individualités, il n'en est pas moins resté, toujours vivace et toujours debout, un principe qui flétrit les naissances illégales.

Ce principe, frappant les fils dans le père et le père dans les enfants, a surnagé comme surnage une idée de justice et de devoir; mais, grâce à une exception qui fait honneur à tous les siècles et principalement à toutes les mères, il n'a jamais été appliqué, même une fois, la plus minime des fois, à une femme quelconque.

Par respect pour le sein qui a conçu et porté l'homme, on a mis la mère de famille en dehors de ce droit commun de l'adultère, avoué et légalisé par des mœurs de convention.

Les enfants nés de la femme légitime ont tous été légitimes, sauf les cas très-rare du désaveu prouvé de paternité; et le premier exemple qui, dans l'histoire, soit donné d'une aussi incroyable violation de la pudeur maternelle, c'est à l'empereur actuel des Français qu'on le doit.

L'homme qui, en effet, est connu sous le nom romanesque de *comte de Morny*, naquit en 1810, à Paris, d'Hortense de Beauharnais, épouse de Louis Bonaparte, alors roi de Hollande. Il naquit deux ans seulement après l'empereur des Français Napoléon III. Le *Partant pour la Syrie*, ce chant, imposé comme national au second empire, sert de souvenir ou de date aux volages amours de la reine Hortense et du comte de Flahaut.



Maintenant que personne n'est décrié pour ses vices, et qu'on n'est dif-famé que pour ses vertus, il en coûtera toujours de s'appesantir sur de pa-reils récits. L'Europe, qui a été témoin et victime de tant de scandales, n'a pas besoin d'en susciter de nouveaux. Ce serait donc interpréter sagement la pensée des rois et celle de leurs cabinets, que d'ensevelir dans l'oubli ces tristes désordres, que Louis Bonaparte, époux d'Hortense, ce père dont per-sonne ne parle, a souvent signalés. Mais puisqu'il a convenu à un fils d'af-ficher aux quatre coins du monde les désolations de sa mère, ne faut-il pas nous condamner nous-même à raisonner sur une aussi prodigieuse exception?

Il avait toujours été dit : « C'est un vilain oiseau que celui qui souille son propre nid. » L'empereur des Français n'a pas craint de donner à ce mot vulgaire, mais si justement expressif, le plus inqualifiable des démentis. Il est entré dans les convenances de ce fils, jusqu'alors si pieux, de prendre à partie l'honneur de sa mère et son propre honneur à lui-même.

Après avoir autorisé M. le comte de Morny à se bâtir une colossale for-tune de toutes les fortunes alléchées par de séduisantes espérances, il veut élever ce nom au-dessus de tous les noms et l'européaniser par une mission d'apparat. Il faut que cet enfant, destiné par la loi à ne pas avoir de père et à devenir l'éternel remords de celle qui le mit au jour, se trouve, par un défi porté aux convenances les plus respectées, sur le même pied et presque au même niveau que tous les membres des vieilles races royales, de la jeune dynastie napoléonienne ou des grandes familles historiques.

L'aberration d'esprit, l'oubli de tout devoir, dont l'empereur Napoléon III ferait preuve en cette occasion, est pour chacun de ses parents, de ses amis ou de ses admirateurs, un témoignage de désespérante faiblesse ou un signe d'effroyable candeur. L'Europe, qui, depuis cinq années, le suit dans ses di-verses évolutions gouvernementales, s'attriste de voir cette volonté, habi-tuellement si lucide et si honnête, se lancer à perte de vue dans les tra-quenards d'une mystérieuse impossibilité.

Cette volonté a fait accepter la guerre et la paix. Elle a imposé pour im-pératrice à la France une femme que le monde des salons avait diverse-ment accueillie. L'époux de M<sup>lle</sup> de Montijo, couvrant du voile nuptial quelques étourderies d'enfant gâtée ou des aventures de jeunesse, a su con-traindre la reine de la Grande-Bretagne à traiter d'égale à égale avec une Espagnole que, peu de mois auparavant, la noblesse anglaise répugnait à recevoir. Les princes attirés en France, et condamnés à la somptueuse hos-pitalité des Tuileries, en offrant le bras à l'impératrice Eugénie, lui ont tous fait entendre à demi-mot ce que l'empereur Joseph II disait à la comtesse du Barry : « Madame, la beauté est reine partout ! »

Louis-Napoléon possède temporairement le don de faire des miracles. Il a étranglé la tribune et octroyé à la presse un *placitum* de vie, sous

peine ou plutôt sous bénéfice d'adulation ou de mutisme. Ses actes sont, comme ses désirs, au-dessus de tout examen. Il n'est permis que de travailler à leur réalisation ; mais l'Europe, qui, à l'exemple des Français, ne se laisse pas de montrer jusqu'où peuvent aller sa condescendance et sa soumission, fermera-t-elle les yeux devant une dernière exigence qui blesse si cruellement toutes les idées de la famille ?

Les rois, qui se laissent toujours surprendre par la révolution comme les enfants par la marée montante, ont un pénible devoir à remplir. La Russie, dans la délicate position que lui tracent les événements, voit ses relations officielles à peine rétablies avec l'empereur Napoléon III. Elle n'aurait le droit de protester contre un ambassadeur de la cour des Tuileries que dans le cas de flagrante indignité.

L'empereur des Français lui a épargné cette triste tâche ; mais aux souverains dont l'amitié ou l'alliance avec l'empire napoléonien remonte plus haut que celle de la Russie, il incombe un devoir auquel il semble difficile de se soustraire, un devoir qu'ont déjà rempli avec prudence et fermeté les princes de la maison impériale de France.

Pour me servir d'une expression que Bonaparte I<sup>er</sup> a consacrée, « il faut laver son linge sale en famille : » c'est donc à l'Autriche, à l'Angleterre plus spécialement, qu'il échoit de poser et de faire accepter ce cas de conscience monarchique.

Le présent de Louis-Napoléon, si resplendissant d'incroyables bonheurs, absout son passé ; cependant il importe à la dignité de son trône et à l'honneur de sa descendance, d'empêcher le moindre nuage de planer sur la vertu de sa mère.

Il y a en jeu ici plus que la femme de César. La reine Hortense, que les sévères impartialités de l'histoire ont seules le droit de juger dans les actes publics de sa vie, a laissé une mémoire à défendre. C'est son fils qui a charge de la sauvegarder, de la préserver même de tout soupçon injurieux.

C'est dans ce sens que les cabinets doivent lui soumettre la question.

Celui qui se montre si heureux d'être père, fut à coup sûr un fils aimant et dévoué.

Une intrépidité de bonne opinion de lui-même et une succession de félicités inouïes ont pu l'enivrer passagèrement. Au milieu de la merveilleuse fortune à laquelle il se voit si rapidement élevé, il est possible qu'il se soit imaginé que, dans ce monde de rois, tout plein de bonnes petites vertus, il ne se rencontrerait pas un prince assez téméraire pour résister à un caprice ou à une exigence.

Audace ou franchise à part, il faut pourtant que ce prince se trouve, et qu'il sache, avec un langage ne blessant ni les convenances des uns, ni les

sentiments de l'autre, tourner cette difficulté, dont les proportions peuvent arriver jusqu'à une crise sociale.

Dans la production d'un fait aussi anormal, il y a, par mégarde sans doute, un défi à la morale universelle. Ce défi provoque cette sorte de tristesse qui touche et qui émeut, parce qu'elle n'a rien de l'abattement.

On s'interroge dans les cours, on s'étonne dans les cabinets, on s'indigne dans la noblesse ; mais on sourit dans les masses de ce sourire qui présage les tempêtes ou qui annonce les révolutions du mépris.

On se demande comment un archiduc de la maison de Habsbourg-Lorraine, comment des princes de Prusse, d'Angleterre, de Saxe, des Pays-Bas, de Portugal, de Bavière, de Danemark, de Sardaigne, d'Espagne, de Naples, de Belgique, de tout l'univers enfin, se laisseront précéder, coudoyer ou suivre par un homme qui n'a pas de père. Si cet homme veut nommer sa mère, il se trouve dans la poignante, nécessité de faire à son souverain l'offense que le plus obscur de tous les êtres n'a jamais pardonnée.

L'élégance de ruelle et l'aptitude aux plaisirs comme aux affaires d'argent, dont M. le comte de Morny peut avoir été doué, sont, prétendent quelques habiles, une garantie contre des dangers prévus, et surtout contre une délicatesse de position qui deviendrait compromettante même pour des anges.

Nous n'avons pas charge de discuter ou d'apprécier l'homme. C'est au point de vue de la conscience universelle que nous plaçons.

Il est évident que cette conscience doit être froissée, plus évident encore que ces froissements rejailliront et sur le trône de Napoléon III et sur tous les trônes.

On dira qu'en fermant les yeux sur un scandale qui avait toujours été épargné à l'histoire, depuis qu'il y a des fils, les rois de l'Europe donnèrent un prodigieux exemple d'abaissement ou de lâcheté. On accusera l'empereur des Français d'une ingénuité ou d'un cynisme aussi étrangers à sa pensée qu'à son cœur ; néanmoins, de cette mission, inattendue pour tous, mais que tous déplorent d'avance, les méchants sauront faire surgir un texte d'immoralité triomphante.

Il serait vain et superflu d'espérer que les gouvernements pourront forcer la presse, indépendante ou servile, à leur accorder l'aumône du mutisme. Quand bien même tous les journaux, obéissant à la consigne, se tairaient, les pierres elles-mêmes crieraient ; et, d'ailleurs, nous ne sommes pas encore loin du temps où le silence des peuples était la leçon des rois. Il importe donc de conjurer le péril qui menace.

C'est à la sagesse des souverains, en cette occasion plus écoutée peut-être que les doléances de la famille, qu'il appartient d'adresser, dans une mesure parfaite, un appel direct à la piété filiale de l'empereur Napoléon III. Le

premier-né survivant de la reine Hortense a, comme gentilhomme et comme prince, reçu une éducation si digne; il a toujours porté si haut le sentiment du devoir, qu'il se fera une obligation sacrée de comprendre même les réticences. Après avoir compris, il s'exécutera sans balancer; et M. le comte de Morny pourra rester son frère d'adoption secrète, sans pour cela s'enorgueillir des grandes fonctions de son envoyé extraordinaire et d'ambassadeur de France.

N'ayant pour but que de solliciter une satisfaction et non une vengeance à la morale publique, cette note doit se contenir dans les limites de discrétion qu'il a été jugé indispensable de lui tracer. Nous n'avons pas à en sortir; et nous estimons qu'en s'y renfermant, on prépare aux rois de l'Europe et à l'empereur des Français lui-même une victoire dont la reine Hortense serait la première à le féliciter.

La religion y est aussi intéressée que la famille. C'est donc s'assurer d'avance que Napoléon III exaucera le vœu de la conscience publique.

Tout comme un autre, nous avons mis en pratique cette maxime si nécessaire aux princes et aux hommes d'État, de ne considérer les petits incidents que comme des victimes que l'on doit toujours sacrifier aux grandes affaires. Mais un souverain qui a eu l'art de faire tracer son sillon aux autres, quand ces autres croyaient conduire leur charrue, ne doit pas, ne peut pas se formaliser d'une manifestation destinée pour lui seul. D'ailleurs, elle sera faite avec tous les ménagements qu'exigent son respect filial et ses titres d'époux, de père et d'empereur. Puis il est dans la vie des circonstances qui ne permettent pas aux plus saintes susceptibilités de se donner carrière.

Ébloui par le mirage d'une chance surhumaine, Napoléon III a pu croire qu'il lui était aussi permis et aussi possible de disposer des lois éternelles de la morale, que du sang, des libertés et des trésors de la France. Qu'une réflexion, pas même une objection, soit suggérée à cette intelligence si profonde et si impassible, et, n'en doutez pas, il sera le plus empressé à revenir sur un choix, qui est une faute dont les conséquences de toute nature ne l'auront pas frappé dans un moment d'expansion fraternelle.

Quand s'ouvrent les intimités des Tuileries ou de Saint-Cloud, le comte de Morny peut, auprès de l'empereur Napoléon III, être tout ce qu'ordonnera le fils légitime de la reine Hortense. Pour les cours de l'Europe et pour le monde, M. de Morny doit conserver l'humble position qu'il occupait sous les d'Orléans, alors qu'il y avait, dans la citadelle de Ham, un prisonnier dont il ne voulait même pas entendre prononcer le nom. Autrement, en se basant sur la reconnaissance à peu près avouée d'une fraternité sans exemple, on arriverait, sinon à croire, du moins à dire, que Napoléon III, abjurant tout sentiment de dignité personnelle, a voulu pousser plus loin que Néron le mépris de l'humanité.

Néron se contenta de faire assassiner sa mère ; mais le *ventrem ferri* d'Agrippine, tout terrible qu'il soit, équivaudrait-il à la malédiction que, du fond de son tombeau, Hortense de Beauharnais serait en droit de jeter à son fils ? Néron ne fit que tuer sa mère ; il ne la déshonora pas !

On a vu des enfants — la Bible et l'histoire profane le constatent — qui, comme Cham, fils de Noé, dévoilèrent la nudité de leur père. Ils furent maudits, eux et leur postérité.

Dieu et les hommes n'eurent jamais besoin de prendre en main la cause d'une mère.

D'ineffables souvenirs de douleur et de tendresse l'ont protégée. C'est d'hier seulement, que, pour la première fois, se révèle, dans le *Moniteur français*, un crime que six mille ans de crimes de toute nature avaient épargné au monde.

Il est impossible d'admettre qu'à la réflexion, l'empereur Napoléon III veuille persévérer dans une voie néfaste, dans une voie que les enfants les plus rebelles, ou les plus ingrats n'osèrent jamais ouvrir. Il faut que l'observation lui soit faite.

Ses amis ou ses alliés doivent s'en charger ; car, dans cette pénible éventualité, les uns et les autres sont solidaires en face de Dieu, en face des rois, et en face des peuples.

Il y a là un principe engagé, qui n'avait jamais encore subi d'atteinte. C'est le principe de la société et de la famille perpétué et sauvegardé dans l'honneur immaculé des mères.

Il ne sera pas dit que, Napoléon III vivant et régnant, ce principe a été altéré et renié par lui, sous les yeux de l'Europe stupéfaite. On ne peut pas s'imaginer que, frappée d'une cécité coupable, cette Europe n'aurait point eu la force de protester, même tout bas, contre une pareille défaillance du sens moral.

#### *Un ministre retraité.*

*Nota.* — Quelques autres articles, annoncés dans le cours de l'ouvrage, n'ont pu trouver place dans un volume déjà bien gros. Avec d'autres pièces, ils formeront un volume à part, qui paraîtra prochainement, chez Bray et Retaux, sous ce titre : *Rome et Vendée.*

# BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES

DE JACQUES CRÉTINEAU-JOLY.

---

- I. **Le Duc d'Albe**, tragédie en 5 actes et en vers (*inédite*). 1817
- II. **Beatrix Cenci**, poème en 4 chants (*inédit*)..... 1823
- III. **Albéric**, poème (*inédit et brûlé depuis vingt ans*)..... 1824
- IV. **Poésies diverses** (*inédites*)..... 1824-1825
- V. **Les Diplomates en sous-ordre ou les Secrétaires d'ambassade**, comédie en 3 actes et en vers (*inédite*). 1825
- VI. **Chants romains**, un vol. in-18..... 1826
- VII. **Inspirations poétiques**, un vol. in-12..... 1829
- VIII. **Les Trappistes**, un vol. in-12..... 1829
- IX. **Charette**, drame politique, *Poésies vendéennes et Mélanges*, un vol. in-8°..... 1833
- X. **1793-1815-1832. Épisodes des guerres de la Vendée**, précédés d'un tableau historique de cette contrée depuis la révolution de juillet jusqu'en 1832, un vol. in-8°..... 1834
- XI. **Histoire des Généraux et Chefs Vendéens**, un vol. in-8°..... 1838
- XII. **Un Fils de pair de France**, un vol. in-8°..... 1839
- XIII. **Voyage à la vapeur**, brochure in-8°..... 1840
- XIV. **Histoire de la Vendée militaire**, 4 vol. in-8°.. 1840-1842  
— 2<sup>e</sup> édit. 4 vol. in-8°..... 1843  
— 3<sup>e</sup> édit. 4 vol. in-8°..... 1850  
— 4<sup>e</sup> édit. 4 vol. in-8°..... 1851  
— 5<sup>e</sup> édit. 4 vol. in-12..... 1865

- XV. **Histoire des Traités de 1815 et de leur exécution**, un vol. in-8°. . . . . 1842  
Il y a eu depuis une seconde édition.
- XVI. **Histoire contemporaine des hommes et des journaux politiques**, par un ancien député. I. M. de Genoude et la Gazette de France, un vol. in-8°. . . . . 1842
- XVII. **Histoire religieuse, politique et littéraire de la Compagnie de Jésus**, composée sur des documents inédits et authentiques.  
— 6 vol. in-8°, Paris et Lyon. . . . . 1844, 1845, 1846  
— 6 vol. in-8°, Bruxelles. . . . . 1845  
— 3 vol. in-8°, Tournai. . . . . 1846  
— 6 vol. in-8° et in-12, Paris et Lyon. . . . . 1846  
— 6 vol. in-8° et in-12, Paris et Lyon, 3<sup>e</sup> édition, revue, corrigée et augmentée d'une table alphabétique des matières . . . . . 1851  
— 4 vol. in-8°, Vienne. . . . . 1845-1847  
— 6 vol. in-8°, Madrid. . . . . 1845  
— 6 vol. in-12, Parme (professeur Buttafuoco). . . . . 1845  
— 6 vol. in-8°, Berlin. . . . . 1845  
Il existe encore de cet ouvrage des traductions portugaise et anglaise. . . . . 1845-1846
- XVIII. **Histoire des Sociétés secrètes et de leurs conséquences**, 4 vol. (*inédite et brûlée*). . . . . 1846-1850
- XIX. — **Clément XIV et les Jésuites**, un vol. in-8°. . . . . 1847  
— **Clément XIV et les Jésuites**, ou *Histoire de la destruction des Jésuites, composée sur des documents inédits et authentiques*, 2<sup>e</sup> édition *considérablement augmentée*, un vol. in-8°. . . . . 1848  
— 3<sup>e</sup> édition, un vol. in-12. . . . . 1848  
Il y a eu de cet ouvrage un très-grand nombre d'éditions en Belgique . . . . . 1847  
Il a été traduit en italien et en espagnol. . . . . 1847-1848
- XX. **Défense de Clément XIV et Réponse à l'abbé Gioberti**, un vol. in-8°. . . . . 1847  
Deux éditions consécutives.  
Traductions en italien, à Modène. . . . . 1847  
en Portugais et en Espagnol. . . . . 1847-1848
- XXI. **Histoire du Sonderbund**, 2 vol. in-8°, Paris. . . . . 1850

- Bruxelles, 2 vol. in-8°..... 1850  
 — Tournai, 2 vol. in-8°..... 1850  
 — Fribourg, 2 vol. in-8°..... 1850-1851  
 Cet ouvrage a été traduit en italien, avec des notes, par  
 Pietro Fiaccadori, 2 vol. in-12, Parme..... 1850  
 Il y a eu aussi des traductions espagnole et allemande. 1850-1851
- XXII. **Le Pape Clément XIV**, Lettre au P. Theiner, de l'Oratoire, un vol. in-8°..... 1853  
 — Deux éditions à Paris.  
 — Deux éditions à Liège, in-8° et in-12..... 1853
- XXIII. **Le Pape Clément XIV**, seconde et dernière lettre au P. Theiner, in-8°..... 1853  
 Deux éditions à Paris. — Réimpressions nombreuses en Belgique. — Traductions allemande et italienne.  
 — **Polémique sur le Pape Clément XIV**. Lettres au P. Theiner, in-8°, Liège..... 1853  
 Ces deux Lettres ont été ajoutées, comme 4<sup>e</sup> volume, aux trois volumes de l'*Histoire du Pontificat du pape Clément XIV*, par le P. Theiner, in-12, Bruxelles..... 1853
- XXIV. **Scènes d'Italie et de Vendée**, un vol. in-12..... 1853
- XXV. **Pie IX, les Jésuites et Clément XIV**, un vol. in-8° (*inédit et brûlé*)..... 1854
- XXVI. **La Cour et le Gouvernement de Prusse en face de la Coalition**, brochure in-8° (*introuvable*)..... 1855
- XXVII. **L'Église Romaine en face de la Révolution**, 2 vol. in-8°..... 1858  
 — 2<sup>e</sup> édition, 2 vol. in-8°..... 1860  
 — 3<sup>e</sup> édition, 2 vol. in-12. . . . . 1861  
 Traductions en allemand et en espagnol.
- XXVIII. **Simple Récits de notre temps**, un vol. in-8°..... 1860
- XXIX. **Rome et le Vicaire savoyard**, brochure in-8°..... 1861  
 Deux éditions consécutives.  
 Traduction italienne sous ce titre : *Il Piemonte a Roma, per G. C. J. Bologna*..... 1861
- XXX. **Histoire de Louis-Philippe d'Orléans et de l'Orléanisme**, 2 vol. in-8°..... 1862
- XXXI. **Mémoires du Cardinal Consalvi**, avec une introduction et des notes, 2 vol. in-8°..... 1864  
 — 2<sup>e</sup> édition, 2 vol. in-8° avec gravures..... 1866



- XXXII. **Histoire des trois derniers Princes de la maison de Condé** : Prince de Condé, — Duc de Bourbon, — Duc d'Enghien ; — d'après les correspondances originales et inédites de ces Princes, 2 vol. in-8°..... 1867
- XXXIII. **Bonaparte, le Concordat de 1801 et le Cardinal Consalvi**, suivi des deux Lettres au P. Theiner sur le Pape Clément XIV, un vol. in-8°..... 1869
- XXXIV. **Mémoires et correspondance (inédits)**.
- XXXV. **Rome et Vendée, avec Préface et Biographie**, par M. l'abbé Maynard..... 1875
-

## TABLE DES MATIÈRES.

---

	Pages.
AVANT-PROPOS. . . . .	I

### CHAPITRE PREMIER.

#### LE POÈTE.

I. Naissance. — Famille. — Éducation. — Première jeunesse. . . . .	1
II. Voyage et séjour à Rome. . . . .	12
III. Poésies diverses. — Poésies inédites. . . . .	36

### CHAPITRE II.

#### LE JOURNALISTE.

I. Le <i>Véridique</i> et le <i>Vendéen</i> . — <i>L'Hermine</i> de Nantes. . . . .	51
II. <i>L'Europe monarchique</i> et les Vendéens au baigne. . . . .	62
III. La <i>Gazette du Dauphiné</i> et l'affaire Didier. . . . .	75
IV. Le journal <i>le Nord</i> et la lutte contre le bonapartisme. . . . .	104

### CHAPITRE III.

#### L'HISTORIEN POLITIQUE.

I. L'Historien de la Vendée : <i>Épisodes des guerres de la Vendée</i> . — <i>Histoire des généraux et chefs vendéens</i> . — <i>Scènes d'Italie et de Vendée</i> . — <i>Simple Récits de notre temps</i> . — <i>Histoire de la Vendée militaire</i> . . . . .	145
--	-----

	Pages.
II. <i>L'Histoire des Traités de 1815 et le baron Dudon.</i> . . . . .	178
III. <i>Histoire de Louis-Philippe d'Orléans et de l'Orléanisme. — Histoire des trois derniers Princes de la maison de Condé.</i> . . . . .	194

## CHAPITRE IV.

## L'HISTORIEN RELIGIEUX.

I. L'Historien de la Compagnie de Jésus : <i>Histoire religieuse, politique et littéraire de la Compagnie de Jésus.</i> . . . . .	228
II. <i>Clément XIV et les Jésuites. — Défense de Clément XIV.</i> . . . .	259
III. <i>Histoire du Pontificat de Clément XIV et Lettres au P. Theiner.</i> . . . .	296
IV. <i>Clément XIII et Clément XIV, par le P. de Ravignan. — Pie IX et les Jésuites. — Vie du P. de Ravignan, par le P. de Pontlevoy. — Rupture et réconciliation. — Paix plâtrée et mal assise.</i> . . . . .	320

## CHAPITRE V.

## L'HISTORIEN DES SOCIÉTÉS SECRÈTES ET DE L'ÉGLISE ROMAINE.

I. <i>Histoire des Sociétés secrètes.</i> . . . . .	340
II. <i>Histoire du Sonderbund.</i> . . . . .	382
III. <i>L'Église romaine en face de la Révolution. — Réconciliation avec le Pape.</i> . . . . .	394
IV. <i>Mémoires du Cardinal Consalvi.</i> . . . . .	446
V. <i>Histoire des deux Concordats, par A. Theiner. — Bonaparte, le Concordat de 1801 et le Cardinal Consalvi.</i> . . . . .	467

## ÉPILOGUE.

Maladie. — Conversion. — Mort. . . . .	488
--	-----

## APPENDICES.

1. <i>Monsieur le Simple.</i> . . . . .	507
---	-----

## DES MATIÈRES.

541

	Pages.
II. <i>La Place sans nom.</i> . . . . .	510
III. <i>Louis-Napoléon Bonaparte, écrivain politique.</i> . . . . .	515
IV. <i>Note secrète pour les rois de l'Europe.</i> . . . . .	526
V. <i>Bibliographie des ouvrages de J. Crétineau-Joly.</i> . . . . .	535
TABLE DES MATIÈRES. . . . .	539

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.













32101 067888691

